

**Dans la série des Témoignages de P.Evesque:**

**Témoignage n°5**

**Dysfonctionnement général d'un laboratoire  
et de l'administration centrale causé par  
l'afflux de règles administratives et  
le refus de déontologie scientifique**

**Testimony #5**

**(17 janvier 2013)**

**Pierre Evesque**

Lab MSSMat, umr 8579 CNRS  
ECP ; 92295 Châtenay-Malabry  
[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr) ; 17 janvier 2013

**Dans la même série:****Liste des témoignages de P. Evesque**

- Témoignage n° 1:** sur les politiques éditoriales de journaux « scientifiques » à « comité de lecture a priori » (Conseil du Lab. MSSMat du 23 juin 2011, 238p.)
- Témoignage n° 2:** Sur les actions pour la reconnaissance de Poudres & Grains (Conseil du Lab. MSSMat du 16/12/2011, 321p.)
- Témoignage n° 3:** Compte-rendu des actions de promotion de la déontologie Scientifique et du respect des normes d'évaluation scientifique entre Sept-2011 et Mars 2012 (Conseil du Lab. MSSMat du 13/3/2012, 131p.)
- Témoignage n° 4:** De la science à la « réalité » administrative et aux « nouveaux scientifiques de renom » (texte en anglais) (Conseil du Lab. MSSMat du 3/9/2012, 86p.)
- Témoignage n° 5:** Dysfonctionnement général d'un laboratoire et de l'administration centrale causé par l'afflux de règles administratives et le refus de déontologie scientifique

**Table des matières:**

1. Introduction et Déclaration du harcèlement au délégué régional, au secrétaire général et au président du cnrs (29p.)
2. Correspondance avec le Délégué régional (39p.)
3. Correspondance avec le Comité médical du CNRS (27p.)
4. Correspondance avec le Dr Evrard (suppléant de médecine préventive, DR2) (142p.)
5. Correspondance avec la médecine préventive (DR5) (148p.)
6. Correspondance avec la direction du laboratoire
  - a. harcèlement d'étudiants. (26p.)
  - b. Tous les autres mails, (sauf le harcèlement de changement de bureau) (30p.)

## Témoignage n° 5;

### 1. Introduction et Déclaration du harcèlement au délégué régional et au président du cnrs (p.)

J'expose ici le résultat de ma lutte pour imposer une politique de déontologie scientifique ferme, avec possibilité de médiation réelle et de discussion scientifique obligatoire. J'ai montré dans les témoignages précédents comment les instances acceptaient de se dévoyer tout en affirmant qu'elles voulaient se contraindre à une politique de rigueur. Ce faisant, elles permettent le pire de ce qui peut arriver, laisser agir des débordements efficaces et non réprimés, tout en refusant d'accepter les faits réels.

Le résultat est donc une politique totalement anti-scientifique. je l'ai constaté malgré moi, n'ayant pu recevoir aucune aide que ce soit en France ou à l'étranger (voir Témoignages 3 et 4) . On trouvera dans ces témoignages des anecdotes très loufoques, montrant l'état réel de l'état de l'art.... Continuant à prospecter pour rechercher à contraindre les autorités de tutelles à plus de rigueur, celles-ci se sont lassées et ont tentés un forcing, qui j'espère ne réussira pas, mais qui a produit un dérapage non contrôlé de la rigueur administrative.

Ceci s'est traduit par une accusation sans fondement dans le conseil de Laboratoire (CL) (point V du CL du 3/9/20122), une lettre d'aide du Dr de médecine de prévention au Dr président le comité médical, suivi probablement d'un refus d'intervenir pour harcèlement, puis transfert du problème via l'administration de la DR5, après la démission du médecin de prévention; ceci est associé à un refus d'information sur mon dossier médical (Oct-Dec 2012) et sur la raison de l'intervention du comité médical (Nov-Dec 2012), au refus du médecin de prévention remplaçant de se considérer comme mon médecin de prévention et la non connaissance des règles imposée par l'ordre des médecins et la législation....

Parallèlement, le directeur de mon laboratoire m'accusera sans cesse de parler trop fort et de façon incontrôlé, bien qu'il sache que j'ai un problème d'expression orale. Il refusera des explications écrites... Il refusera de signer un accord de confidentialité avec une entreprise: FCB, puis un accord de thèse (avec un contrat de 100k€+ frais de thèse). Le directeur refusera à l'étudiant sélectionné d'être accepté par l'ECP s'il ne change pas de sujet, et lui proposa un autre sujet en remplacement. Il a ensuite essayé de nuire sur deux étudiants stagiaires L3....

Il tenta de refuser une mission payer par un de mes contrats, puis refusa de signer une commande pour un de mes thèmes de recherche (Commande matériel de broyage).

Il refusa de donner le contrat de gestion réglant l'umr 8579 entre EDCP et CNRS, refusa de montrer une commande de "matériel mi-lourd" (qu'il considérait comme anormale). Ceci contre l'avis de la CADA.

Il tenta de dévoyer le règlement intérieur sur les définitions de responsabilité liées au poste de travail, en contradiction avec les règles d'hygiène et de sécurité.

Le directeur se sentait épaulé par l'administration CNRS, celle de l'ECP et par les anciens directeurs du laboratoire, restés au laboratoire après leur mission, et par le nouveau chef de département mécanique . Tout cela pour des raisons probablement de pouvoir et de définition de thèmes prioritaires de recherche.

Depuis un an j'affiche sur ma porte "Faux scientifique passe ton chemin, ici on n'accepte que des scientifiques qui acceptent la déontologie scientifique et demandent qu'elle

soit respectée)." A mon grand étonnement, aucune remarque n'a été écrite sur le cahier d'hygiène et sécurité, ce qui montre à quel point l'incohérence de gestion est un acte totalement admis non seulement par les tutelles, mais aussi par mes collègues du laboratoire...

Ceci est à mon avis inacceptable

### *Poudres & Grains*

Et tout cela pour refuser de lire Poudres & Grains! On voit ainsi l'intérêt de ce type de revue, qui demande l'acceptation complète de la déontologie et forcera à terme les instances scientifiques à respecter la déontologie scientifique; en tout je l'espère de tout mon coeur. Elles n'ont pas besoin d'être nombreuses, la possibilité de les utiliser permettra au système scientifique de repartir sur le bon pied.

Je donne ici l'état brut des correspondances, classé par thème. Au sociologue d'en faire le tri et de les utiliser à bon escient.

1. Introduction et Déclaration du harcèlement au délégué régional et au président du cnrs
2. Correspondance avec le Délégué régional
3. Correspondance avec le Comité médical du CNRS
4. Correspondance avec le Dr Evrard (suppléant de médecine préventive, DR2)
5. Correspondance avec la médecine préventive (DR5)
6. Correspondance avec la direction du laboratoire
  - a. harcèlement d'étudiants.
  - b. Tous les autres mails, (sauf le harcèlement de changement de bureau)



## ÉCOLE CENTRALE PARIS

## LABORATOIRE DE MÉCANIQUE

SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX

**Pierre EVESQUE***Directeur de Recherche CNRS*

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &amp; 33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Châtenay-Malabry, le 15 Janvier 2013

Monsieur le Délégué

DR 5 CNRS

1 place Aristide Briand 92195

Meudon cedex

objet: harcèlement vertical

L rar# 1A 078 553 8765 2 (Del Reg); L rar# 1A 078 553 87642 1 (Président) ; L rar# 1A 078 553 8764 5 (SG)

Monsieur le Délégué,

Comme je vous l'ai dit par plusieurs e-mails ces derniers jours, je tiens à vous alerter parce que je subis de la part des autorités administratives différents refus, qui pour moi s'assimile à du harcèlement vertical: refus de dialogue, refus de signature, refus de pièces administratives, refus de noter mes remarques au conseil du laboratoire... Tout ceci me pèse et accroît mon travail pour rien....

Les questions administratives prennent beaucoup trop le pas sur la science dans la vie du chercheur, et l'administration use de ces méthodes, contraintes,... pour contraindre les prises de décision réelles de façon abusive et incompatible avec la charte européenne de la recherche.

J'ai du faire appel récemment à la CADA pour obtenir certains renseignements de mon directeur de laboratoire et au conseil de l'ordre des médecins pour connaître mes droits et essayer de les faire respecter.

**Pour donner quelques exemples récents:**

Que connaît mon directeur de laboratoire de la physique des milieux granulaires dans le domaine spatial. Il se permet de juger à l'emporte pièce, à refuser que je m'intéresse au broyage dans ces conditions spatiales (bien que ce soit très probablement un sujet porteur futur, et que le CNES m'encourage à le faire). C'est pourtant ce qu'il a fait, et le Délégué a refusé sa signature aussi. On m'empêche de travailler.

Que peut connaître mon directeur de laboratoire des problèmes de concassage sur terre. Pourquoi se permet-il de refuser un accord de confidentialité sur ce sujet avec FCB? Puis pourquoi refuse-t-il une thèse et le thésard sur ce sujet, quand j'ai une proposition ferme de contrat (FCB) de 100.000€ plus bourse de thèse et que le travail expérimental sera à la charge de la compagnie.... Pourquoi embauche-t-il le thésard sur un autre sujet

De même, ce directeur refuse de consigner mes remarques dans les Conseils de Laboratoires, et refuse d'y noter certains faits (cahier du nouvel arrivant n'existe plus depuis Octobre 2012 ; il était très dépassé); il refuse que je donne mon opinion dès qu'on veut parler déontologie, il pratique l'existence de conseil subsidiaire, sans règle précise d'appartenance ni de gestion (pas de pv) .

Ci-joint par exemple le commentaire que ce directeur à consigner dans le pv du conseil de laboratoire du 3/9/2012.:

**V) Consultation du CL au sujet des interventions de Pierre Evesque au CL***Pierre Evesque quitte la salle..... (TSVP)*

*Après un tour de table et des discussions, il s'avère que Pierre Evesque a des soucis à se contrôler et notamment à contrôler son ton de parole, son langage et son agressivité. Le Conseil estime que bien que la présence de Pierre en son sein présente un certain intérêt, elle génère clairement un dysfonctionnement du conseil. Le conseil demande donc à Pierre de trouver une solution responsable pour mettre fin à ce dysfonctionnement qu'il génère.*

*Il est prévu que le directeur fixe un rendez-vous à Pierre pour évoquer ce constat et avis du CL et recueillir ses premières réactions et une éventuelle proposition de solution. Il est également prévu de prévenir les instances concernées de cette discussion en envoyant notamment le compte-rendu définitif du CL de ce jour.*

*Fin de la séance à 17h40 (Environ 1h30, ont été consacrées au point V de l'Odj).*

Où est mon droit de défense ? Et personne n'a fait aucune remarque. Ce n'est pas digne d'un **laboratoire travaillant correctement**

### **Autres exemples :**

J'ai demandé l'aide de la médecine du travail en Août et Septembre ; Le Dr Sander démissionne. 2 mois après je retrouve une lettre du Dr Sander au Dr Vignalou qui alerte le Dr Vignalou sur ce sujet. Pourquoi est-elle passée par l'administration pour arriver au comité médical ? Pourquoi n'ai-je pas été entendu avant, quand le Dr Sander était encore là. Pourquoi la chaîne du secret médical a été rompue ?

Je demande un autre médecin de prévention, je vois le Dr Evrard (26/10/2012), qui ne cesse de me dire qu'il n'est pas mon médecin et me refuse mon dossier médical.

Ce dossier médical ne contient ni la lettre du Dr Sander (5/9/2012) , ni la lettre du médiateur, qui doit l'accompagner, ni une bonne partie de mes mails. Le Dr Evrard ne me parle pas de ces lettres. Il semble avoir évité de noter les arrangements que je lui avais déclaré avec le Dr Sander pour la gestion d'un technicien.

J'ai du faire appel récemment au Conseil de l'ordre pour connaître mes droits, et essayer de les faire respecter.

J'ai eu hier une réponse partielle de M Grésik, qui ne me satisfait pas.

### **Encore d'autres exemples :**

Ceci s'ajoute au fait que les autorités scientifiques se refusent à évaluer mon travail scientifique, à cause de "l'existence de certaines règles administratives", qui forcent les commissions à se fonder sur des on-dits, des rapports et des articles de revues, sans jamais les vérifier, et vérifier la véracité des résultats. Ces évaluateurs n'évaluent donc pas réellement la valeur de ce qu'ils comptent, ne vérifient pas la qualité propre du travail.....

J'ai fait une liste des tracasseries administratives que j'ai supportées au cours de ces dernières années, par lettre RAR à la commission 5 (21/12/2012) en réponse à mon évaluation.

Ceci est lassant quand on cherche, comme tout chercheur devrait le faire, à faire un travail sur le long terme, basé sur des faits réels, sur des résultats réels, dignes d'être confortés par les travaux ultérieurs.

L'activité scientifique obéit à des règles de déontologie, rappelées entre autre par la charte européenne de la recherche. Cette charte refuse de telles pratiques. Cette charte a été signée par le CNRS.

J'ai donc cherché à me renseigner auprès du CNRS des organes susceptibles de faire respecter la déontologie scientifique. Je n'ai pas eu de réponse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à ma respectueuse considération .

Pierre Evesque

PS Je me permets de rajouter à cet envoi  
copie de la lettre de juillet au Président du CNRS,  
réponse à mon évaluation par la commission (Dec 2012)  
copie de la lettre du Dr Sander,  
copie de mon e-mail du 10/1/2013  
Poudres & Grains 20, 52-69 (2012)

Copie à M. Alain Fuchs, président du CNRS, 3-5 rue Michel ange, 75016 Paris  
au Secrétaire Général Xavier Inglebert,



**ÉCOLE CENTRALE PARIS**  
**LABORATOIRE DE MÉCANIQUE**  
*SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX*



**Pierre EVESQUE**

*Directeur de Recherche CNRS*

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 & 33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Châtenay-Malabry, le 21 Décembre 2012

Monsieur le Président de la Section 5  
**Section 5**  
**CNRS**  
3-5 rue Michel-Ange  
F- 75994 PARIS cedex 16

Lettre RAR

Monsieur le Président,

Comme je vous l'ai mis dans mon droit de réponse internet, je tiens à réagir à mon évaluation 2012 de la section sur mon travail à 2.5 ans.

Mes commentaires sont longs et nécessitent plus d'1 page.

Je vous prie de croire, Madame le Commissaire, à ma respectueuse considération .

Pierre Evesque

TSVP.

## Réponse à commission 5 sur l'évaluation de mon rapport à 2.5ans 2012 (p2 à 12):

J'ai trouvé dans mon évaluation quelques erreurs ou imprécisions que j'aimerais précisées (point A). A ce stade de ma carrière j'aimerais aussi donner quelques impressions sur le fonctionnement des évaluations et leur imprécisions (point B). Je terminerai par un échange de mails (20/12/2012) avec le Délégué Régional, pour essayer de passer une commande que le directeur de l'unité ne voulait pas signer depuis 1 mois. J'ai essuyé son refus de signature. J'ai été aussi sanctionné par mon directeur qui a émis le jour même un avis négatif sur ma fiche CRAC. Cette fiche CRAC était prête pour l'annotation du directeur depuis le 16/Nov. et il attendait pour la signer pour faire pression sur moi. A croire que mon comportement est illégale ou pour le moins anti-déontologique.

### A) Quelques remarques faites par la commission, que je réfute:

1) à propos du Pt n°2 (Alinéa 4), à la fin, il est dit: Cependant, au dire de P. Evesque, cette étude est actuellement à l'arrêt.

**Réponse et précision:** ce travail **pour moi** est effectivement à l'arrêt, car je veux privilégier mon travail sur les milieux granulaires. Il (ce travail sur l'impact des vibrations sur les milieux fluides) a été un de mes principaux soucis dans les années 1994-2002, grâce aux collaborations avec V. Kozlov et D.Lyubimov, qui m'ont appris beaucoup. (Ce thème est très connu en Russie, et leur façon de l'appréhender m'a semblé et me semble toujours correct). J'ai ainsi été surpris de pouvoir être très efficace dans ce domaine, dans l'interprétation des expériences de fluide critique sous vibration obtenues avec MiniTexus 7, car je voyais des phénomènes que j'avais déjà observé et étudié avec V. Kozlov; et j'en ai fait profiter mes collègues D. Beysens et Y.Garrabos; je'ai poussé à la collaboration via le 1<sup>er</sup> Topical Team Vibration (2000-2004) et ai été heureux de sa poursuite et du développement d'autres thèmes de fluidique (convection/diffusion induite...). Mes collaborations personnels avec V. Kozlov se sont arrêtés naturellement vers 2004 lorsque je me suis aperçu que notre activité commune se réduisait de façon spontanée.

Mais de nombreuses collaborations avec l'école russe continue sur ce sujet, soit directement avec D. Beysens et Y. Garrabos pour les fluides critiques, soit via Valentina Shevtsova de ULB sur les problèmes de diffusion stimulée et autres effets..... Ces groupes de travail sont actifs et fonctionnent correctement. Je ne sais ce que je pourrai apporter de plus.

Ainsi ce thème m'intéresse fortement et j'accepte évidemment toujours d'y participer.

2) Alinea 5: P. Evesque évoque de nombreuses difficultés avec sa hiérarchie et un mal vivre qu'accentuent des soucis de santé.

### Réponse:

(a) J'évoque un refus d'appliquer la déontologie scientifique. Ce refus crée de nombreuses perturbations de gestion administrative, qui sont contraires à un fonctionnement correct du laboratoire. Je constate dans le rapport un mensonge par

omission dans mon évaluation par la commission de ne pas dire cela; ces points sont clairement dits dans mon rapport.

(b) J'évoque des soucis de santé passés dans mon rapport à 2.5ans, c'est vrai, mais pas de la manière que l'évaluation les faits ressortir: ces ex-soucis ont surtout été une aide pour moi dans mon travail de chercheur, car j'ai bénéficié d'un suivi thérapeutique constant qui me permet d'améliorer mon discours oral, de pouvoir assurer aussi le cnrs que je suis en bonne santé mentale, malgré les attaques psychologiques constantes de l'administration... Les médecins m'ont aussi assurés un soutien psychologique nécessaire et normal, qui m'était refusé par mon administration.

Ce point est fait dans mon dossier médical de prévention; j'ai rapporté un certain nombre de points au fonctionnaire de défense, au médiateur... Donc j'ai eu heureusement des ennuis de santé qui m'ont permis de faire mon métier correctement malgré les difficultés. Je pense que j'ai bénéficié de conditions très rares et très favorables qui ont permis de palier la carence de gestion de l'administration.

Je constate que l'évaluation de la commission 5 nie (ou cherche à contredire) ce point de mon rapport. Je défends et confirme pourtant le même point de vue dans mon précédent rapport CNRS (2009-2011). En conclusion, je maintiens et précise que la relation avec mes thérapeutes m'a permis de gérer le harcèlement systématique, et que mes problèmes de santé n'ont donc pas été une cause de malaise ou de mal-être. C'est probablement eux qui m'ont permis de progresser et de faire correctement mon travail.

### 3) Alinéa 5: passage sur la déontologie:

**Réponse:** Que je sache, il n'est pas interdit à la section 5 de faire une évaluation scientifique des travaux par elle-même; cela est même encouragé par l'académie. Qu'attend-elle pour le faire? Je constate simplement que la section 5 de 2012 ne l'envisage même pas.

Si on analyse mes rapports, je constate que cette tactique est la même chaque année (refus d'expertiser Poudres & Grains réellement, en direct, depuis 15 ans) (voir mon rapport CNRS à 2ans 2009-2011). Les comités scientifiques successifs se refusent de dire les erreurs qui sont écrites non seulement dans Poudres et Grains mais aussi dans les autres revues.

Ainsi la section refuse d'aider les scientifiques à améliorer les processus éditoriaux classiques, ne serait qu'en mentionnant explicitement les erreurs qui se trouvent dans la littérature. C'est inconcevable. Il faut peut être aussi rappeler qu'en tant que professionnels, la loi considère que nous les chercheurs n'avons pas à être protégés par la législation, que nous devons donc nous tenir au courant des nouveautés, qu'elles soient publiées à un endroit ou à un autre. Ceci devrait être médité par l'administration de la recherche et par les chercheurs eux-mêmes (En plus, je donne à la fin de cette réponse un exemple concret où l'administration utilise d'ailleurs l'argumentation inverse contre un chercheur pour le rendre coupable d'une faute dont elle s'absout elle-même, ce qui devient totalement anormal).

Il est remarquable que dans le cadre de l'édition la censure est plutôt mal venue, sauf dans la recherche scientifique. Mais qu'est-ce qu'une publication scientifique de recherche sinon une oeuvre qui débat d'un problème non résolu, ou mal posé.... Il serait

fou de considérer que ces oeuvres sont toutes justes et sans contradictions.... Mais cela n'a pas l'air d'inquiéter les comités.

## **B) Conclusion et quelques impressions supplémentaires:**

Pour conclure, j'aimerais rassurer la commission: ma relation avec mes thérapeutes m'a réellement permis de gérer le harcèlement systématique que je subissais aux moments les plus forts. Et mes problèmes de santé n'ont donc pas été une cause de malaise ou de mal-être, bien au contraire.

Le refus systématique des commissions d'évaluer le travail sérieusement sans passer par des oui-dire du style taux de citations, taux de publication dans des systèmes ad hoc..., montre le désintérêt des systèmes experts pour leur capacité d'expertise réelle. Ce mauvais exemple, promu au plus haut niveau comme un label de qualité, pousse tout le monde à mal faire. Les commissions creusent ainsi le gouffre qui enterrera la science.

Je ne peux accepter cela.

Enfin les commissions ont une mémoire qui ne permet pas de mesurer l'inconsistance de leurs décisions et la nécessité d'une réforme profonde.

Je terminerai ce rapport sur quelques jugements de valeur qui illustrent à mon avis ce dernier point:

i) **Passage CR2-CR1:** Ce rapport (2012) me rappelle celui que la commission 13 m'avait envoyé sous forme de lettre lors de mon passage CR2-CR1 en 1983. A l'époque j'étais en manque de publication, travaillant fortement à mon nouveau sujet de thèse depuis 81 (piégeage et transport dans le naphthalène H<sub>8</sub> dans des cristaux de naphthalène D<sub>8</sub>). J'y travaillais assez seul depuis plus 1 an ou 2 (mon directeur de thèse, J.Duran, étant parti dirigé un labo à Jussieu). J'avais déjà les résultats expérimentaux dépouillés dont il avait fallu trouver l'interprétation. J'avais parcouru le monde pour cela, mais l'interprétation est venue d'un seul lieu (l'ESPCI) grâce à la mise en relation de différents travaux qui semblaient de nature différente via un catalyseur (de Gennes) et des figures hors normes (Alexander et Orbach). Lors de cette commission j'avais réalisé le plus gros du travail et avais soumis un article dans une revue (J de Physique), mais celui-ci n'était pas encore accepté. Le jour même de la commission Romestain (mon rapporteur) m'avait demandé si mon article (qu'il avait) était accepté... puis j'ai reçu cette lettre de la commission me disant que mon passage CR1 était accepté, mais avec beaucoup de réticence et qu'il fallait que j'informe la commission de l'acceptation de mon article dès qu'il sera accepté.

Pour un chercheur qui connaît la valeur et le potentiel de son travail, une telle lettre est un aveu d'incompétence et d'inefficacité patentes des structures. Pour quelqu'un qui se cherche sans référence, cela a probablement une valeur, mais il ferait mieux d'arrêter.

En plus aucune aide de la communauté n'était prévu pour aider à faire passer l'article....

ii) **Lors du concours CR1 - DR2 de 1989** (section 07),

L'avis du Rapporteur a été le suivant:

Pierre EVESQUE, 37 ans, CRI. Carrière à Paris (E.S.P. C.I. puis Université P. et M. Curie) interrompue par une année passée à Los Angeles(UCLA). Voilà ce qu'en dit De Gennes :

*P. Evesque a débuté par des recherches sur des propriétés optiques d'impuretés couplées dans des solides. Ceci l'a amené à réfléchir sur divers problèmes de diffusion et de transport dans des solutions fractales: sa thèse, écrite avant que ce sujet ne soit devenu à la mode, a été un travail de pionnier. Plus récemment il a lancé une action tout à fait nouvelle de mécanique des fondus; avec J. Rajchenbach, ils ont fait plusieurs découvertes remarquables sur les instabilités de fondus en vibration. Ici encore Evesque est un pionnier. Depuis quelques mois, après les publications de ce groupe l'activité internationale croît très vite.*

*Evesque est un animateur exceptionnel avec une excellente culture théorique, et un sens des expériences simples et légères. Pour les secteurs de la physique de la matière condensée que je parviens à suivre, je le classerais en tête des expérimentateurs de sa génération.*

L'oeuvre d'Evesque se distingue par le fait qu'elle touche à la théorie comme à l'expérience; et aussi par sa grande diversité : 1) débuts dans les semi-conducteurs, avec une motivation (recherche d'un matériau laser avec certaines propriétés) qui n'est pas toujours aussi évidente dans la recherche sur les semi-conducteurs. 2) diffusion d'excitations. 3) fractals. 4) étude théorique de la technique expérimentale du réseau transitoire (il s'agit de réseaux d'excitations engendrés par irradiation par 2 faisceaux lumineux formant interférences). 5) physique du tas de sable ....

Notoriété internationale : 13 mentions au citation index de 1987. Plusieurs conférences invitées depuis 1985.

Articles de vulgarisation et de synthèse, d'une clarté remarquable.

La physique du tas de sable n'est pas sans embûches inattendues. L'une des découvertes mentionnées par De Gennes est probablement celle-ci : si on met du sable dans une boîte plate verticale et qu'on la fait vibrer verticalement, il se forme au delà d'une certaine amplitude un courant de convection; les grains de sable grimpent le long d'une des parois verticales, de sorte que la surface du sable se met en pente; les grains de sable qui dévalent cette pente ferment le circuit de convection. P.E. indique que cette "découverte" a fait l'objet de 2 publications dont une Physical Review Letter, donc les arbitres passent pour être infaillibles.

Malheureusement, ni P. Evesque, ni l'arbitre ne semblent avoir eu connaissance du Numéro de septembre 1982 de Scientific American : il y était expliqué dans la rubrique The amateur scientist comment on peut réaliser une instabilité de convection analogue (avec, il est vrai, des conditions aux limites différentes et des formes un peu différentes). Une théorie phénoménologique de ce phénomène qui semble avoir été découvert par Faraday en 1831 a été ébauchée par Savage (J. Fluid Mech. 194, 457, 1988). P. Evesque est l'un des plus jeunes candidats au recrutement comme DR2. Il deviendra l'un des meilleurs dans peu d'années, dès qu'auront été élucidées les répercussions que peut avoir sur son programme de recherches la mésaventure évoquée plus haut.

Que dire de ces 2 avis. Ils sont forts et abrutissants. La lettre de De Gennes est trop forte évidemment; de plus je n'ai jamais eu envie d'être un gestionnaire de masse ; c'est trop dangereux vis-à-vis des autres. Et je suis très distrait, je préfère aussi laisser de la liberté aux autres pour profiter de leur savoir et de leur capacité. C'est important quand on aborde l'inconnu, donc pour la gestion de la recherche.

Je crois que de Gennes a été surpris que je fasse un saut si grand de sujet et de technique, seul de moi-même, sans en avoir parlé avec d'autres. (Au téléphone, il m'avait aiguillé sur Guyon pour parler de ce thème, et l'avait regretté quand 6 mois ou 1 an après, J.Rajchenbach et moi on lui fournissait deux articles). En fait d'autres physiciens (Behringer, Naggel, Rajchenbach, Fauve,...) ont fait le même saut au même moment; et le

thème a grossi très vite compte tenu de la facilité de publier. Mais j'ai été le seul à faire mon parcours vers la "mécanique"; les autres n'avaient probablement pas la volonté de parfaire leur éducation et d'étudier la réalité des phénomènes; ils espéraient seulement pouvoir utiliser leur savoir et compétence initiaux dans un autre domaine, connexe, dont ils ont souvent méconnu la différence, la difficulté et la complexité. D'où de nombreuses thématiques stériles et des contretemps (modèle BTW et taille des avalanches; propagation des contraintes par "chaînes de forces", concept de "fragilité et de jamming. Ou en d'autres termes: mécanique du tas et des avalanches et problèmes de fluctuations critiques de taille et des contraintes; "propagation du son dans un tas"; lien entre "verre et tas de sable" à travers l' "universalité" vue comme un principe déifié; Problème du "parking".

Il est remarquable que ce problème du parking est probablement le seul applicable au tas de sable. Il faut dire qu'il a été inventé pour l'occasion. J'ai été l'un des premiers à l'utiliser le concept et les résultats pour comprendre les données de mécanique des sols (Poudres & Grains ns1).

En ce qui concerne l'évaluation de J.Villain, je dois reconnaître ma méconnaissance initiale du sujet. Mais j'ai essayé de combler cette méconnaissance en allant visiter Savage, Jenkins, Brennen... dès les premières années, en organisant le 1<sup>er</sup> Powders & Grains, et en faisant des stages dans des labo de mécanique puis en m'y installant. L'inconnu est source d'embûche. Le problème n'est pas de tomber, c'est quasi inévitable, mais de ne pas s'enliser, et de ne pas enliser les autres avec soi.

Malheureusement, les problèmes de tas de sable ont permis l'enlissement de certains, et ce malgré le fait que ces problèmes n'étaient pas si nouveaux. Et comme le dit Villain, la sauvegarde peu venir des articles de vulgarisation ou non scientifique! Pourrait-on y voir une apologie avant l'heure de Poudres & Grains. Pas sur, même si Villain a finalement aussi tenté le diable en publiant dans ce journal (2012).

Dans son évaluation, Villain pose le problème des conditions aux limites, pour l'article de *Scientific American*; Il semble pourtant le diminuer. Or c'est un point capital dans tout problème de mécanique. Et il aurait du relativiser plus ses conclusions.

L'article de Savage (J. Fluid Mech. 194, 457, 1988) est probablement partiellement faux ou incomplet. Des convections ont été observées en régime statiques aussi, ces convections montrent une évolution cohérente; elles peuvent être lié à des collisions et des chocs locaux ou à des évolutions lentes et périodiques des conditions aux limites. Quand un tas est en lévitation ou en chute libre, les poussées résiduelles dominent la dynamique, le passage l'air peut le mettre en mouvement.

Le fait que l'on ne sache toujours pas quelles conditions aux limites appliquées à un gaz granulaire montre (quoique dit la "communauté scientifique) monte la difficulté du problème et de sa solution.

Le problème de ces évaluations, est lié à l'existence de lobby. On ne pourra rien faire tend qu'on acceptera cet état de fait et qu'on ne voudra pas limiter leur pouvoir.

*iii) concours CR1-DR2 de 1991*

J'étais classé par la commission 5 dans le concours CR2-DR2 ; j'ai été exclu du concours parce que j'étais dans un laboratoire de mécanique, par décision du Département de physique; ceci s'est passé à l'intérieur du concours, et est donc interdit par les textes administratifs. Je suis passé l'année suivante, probablement en partie grâce à de Gennes.

iv) **Dans mon rapport à 2ans 2010**, je donne un certains nombre d'échange de courrier avec le comité national qui montrent une incompréhension partiel et partial des commissions.

v) Dans mon dossier CNRS, une lettre de M.Frémond semble m'accuser de ne pas avoir été présent au laboratoire LMGC. Il suffisait de demander MM. Tran, Vandamme, ... ou Porion, s'ils m'y ont vu; et mes nombreux appels téléphoniques avec l'Angleterre en ont été témoins.

**Pour conclure**, la difficulté du sujet "tas de sable" provient probablement de la stabilité du concept et de sa mécanique: on a beau le déformer, le transformer il redevient identique ou presque identique à lui-même à l'état statique. Et tout le monde peut jouer avec, l'utiliser, même les plus jeunes, sans risquer de mourir, d'y perdre son latin . Mais que veut dire identique ou presque identique. C'est là qu'arrive le physicien. Comment caractériser les différences? Et ce de façon pas trop compliquée pour pouvoir prédire l'évolution du système? Rien que le tenseur d'élasticité complet à trop de paramètres (27 composantes) à déterminer pour être réellement utilisable dans les cas particuliers pratiques. C'est beaucoup trop. Si en plus on biaise les résultats, ou qu'on les fabrique....

Je ne suis pas un leader, dans le sens où je n'aime pas être à la tête d'un bateau ivre, mais je suis quelqu'un qui essaye de se critiquer, qui laisse les autres le critiquer et qui est indépendant. J'aime réellement cette liberté.

Est-ce pour cela que je n'ai pas eu besoin de faire appel à des fonds dédiés du CNRS? Probablement pas, c'est que je savais que je n'en obtiendrai probablement pas, et que je préfère trouver des sources plus faciles. Mes collègues l'on compris et cherche à en profiter, ou à limiter comparaisons.

M. Biarez me disait "regarder la qualité de vos ennemis, vous saurez ce que vous valez". Je lui laisse la conclusion.

Quand en plus se greffent des problèmes de dysfonctionnement administratif, c'est le bouquet.

### **C) Echange de Mails pour faire signer une commande passer sur des crédits propres à mon contrat spatial**

A lire dans le sens 3, 3bis, 2, 1 pour respecter la chronologie.

#### **1) Ma Réponse du 20/12/2012 , PM:**

Monsieur le Délégué,

Merci de votre réponse rapide et sans équivoque.

Croyez-moi je fais sereinement mon travail dans la mesure où l'administration m'en donne les moyens.

Vous m'indiquez aussi que votre réponse est concertée et en cohérence, non seulement avec M. BenDhia, mais aussi avec les autorités supérieures de mon laboratoire, c'est-à-dire probablement le Directeur de l'ECP et Présidence du CNRS.

J'en prends bonne note. Ceci est d'ailleurs normal compte tenu que je leur ai fait souvent copie de mes e-mails et lettres.

J'en conclus que le laisser-aller dans la gestion et le dysfonctionnement que j'observe n'est pas le fait de mon directeur, mais bien celui des tutelles.

J'en suis heureux, et je constate aussi de lui renouveler mon amitié à chaque courrier et courriel.

Il faut donc interpréter à chaque fois les tracasseries administratives que je subis comme étant réellement programmée par le haut de la hiérarchie.

Dans ses conditions, pouvez-vous me dire

- i) si l'absence de médecin de prévention était programmée, comme vous me le laissez croire,
- ii) que le refus de fournir mon dossier médical dans la semaine de la demande est plus qu'un abus de pouvoir illégitime?
- iii) que l'oubli de M.BenDhia de vous transmettre ma demande est concerté?
- iv) que le non-respect des agendas de l'ordre du jour est voulu?
- v) que la rédaction "bizarre" des pv des CL a été approuvée et stimulée par l'administration, pour ne pas pouvoir servir de référence à des audits sérieux?
- vi) que sciemment vous avez renvoyé à M.BenDhia ma demande de copie de la convention ECP-CNRS que je vous avais envoyé?
- vii) Et que sciemment il n'y a pas répondu?
- viii) Est-ce réellement sous le couvert de la présidence du CNRS que tout cela a été fait, et avec l'accord du directeur de l'ECP?
- ix) Est-ce aussi la même chose pour les problèmes de facturation de mi-lourds notés au pv du CL?
- x) la récente nomination à la tête du nouveau CR est-elle reliée à ce dernier refus, et au refus de transparence dans la discussion du CL?
- xi) Pourquoi me faire convoquer par un psychiatre?

Comment le CNRS a-t-il compris l'appui récent de la CADA a mes requêtes légitimes? A-t-il obtempéré parce qu'il ne pouvait pas faire autrement? N'a-t-il pas compris que sa position est un abus de pouvoir?

Si tout cela est vrai, comme vous me laissez le croire, vous comprendrez pourquoi je tiens à attirer l'attention de mes tutelles scientifiques, de la médecine du travail, et des syndicats sur un vrai dysfonctionnement généralisé et une perte de conscience du sens commun.

Pour ma part, je fais conscience à mon raisonnement scientifique, je confronte mes résultats théoriques aux faits réels pour me faire une idée sérieuse. En plus, j'essaye toujours que ma pensée et mes actions soient en cohérence, et en cohérence avec les valeurs que je défends.

bien respectueusement  
Pierre Evesque

---

**2) Le 20/12/2012 10:43, TRAIMOND Gilles a écrit :**

Monsieur EVESQUE,

J'accuse réception de votre courrier par lequel vous sollicitez de ma part la signature d'un bon de commande.

Je crois utile de vous rappeler le rôle du Directeur de laboratoire, qui a été choisi, après consultation des personnels, par les directions scientifiques des deux tutelles de l'unité à laquelle vous appartenez.

Au sein du laboratoire, il doit en piloter la politique scientifique, en assumer la gestion financière, et se trouve être le supérieur hiérarchique de ses membres. Il a ainsi toute latitude pour valider ou non tout projet de recherche ou contrat de collaboration proposé. Il est responsable devant les tutelles du budget global de son unité, tant en subvention d'Etat qu'en ressources propres. A ces fins, il est délégué d'une compétence du Président du CNRS comme personne responsable des marchés, et de la signature du Délégué régional comme ordonnateur secondaire. Il doit dans ce cadre apprécier l'opportunité de toutes les dépenses et ressources du laboratoire.

En l'espèce, Hachmi Ben-Dhia, dispose, outre d'une pleine légitimité dans ses fonctions de Directeur, de la confiance totale et entière des tutelles scientifiques de MSSMat, et de la mienne en tant que gestionnaire.

Il est donc inenvisageable pour moi de répondre favorablement à votre demande.

Je vous encourage dans le même temps à exercer plus sereinement et de manière plus constructive votre activité de chercheur au sein de MSSMat; Les incessants courriels dont vous êtes quotidiennement l'auteur tendant systématiquement à contester le rôle ou l'autorité de votre Directeur ou à perturber le fonctionnement de votre unité et de ses instances de dialogue, montrent que ce n'est aujourd'hui pas le cas.

Je fais confiance à votre sens des responsabilités.

Nord  
1, place Aristide Briand  
92195 Meudon Cedex  
T. 01 45 07 52 32  
P. 06 77 29 87 83  
<http://www.dr5.cnrs.fr>

---

**3) lettre sous couvert, 20 Décembre 2012**

Monsieur le Délégué Régional,

Je vous prie de trouver ci-joint une commande de matériel pour l'étude du concassage et du broyage. J'en ai besoin pour préparer de nouvelles expériences pour mon travail en microgravité.

Vous savez que ce contrat est pluriannuel, et qu'il est subordonné à des programmes spatiaux bien définis et programmés. Ce contrat est donc toujours actif.

Je ne sais pourquoi le directeur de mon labo refuse de le signer, puisque je lui ai donné les explications nécessaires et qu'il ne m'a pas demandé de compléments d'information.

Je vous joins le résumé des explications que j'ai fournies le 3/1.

Merci de signer la commande et de l'envoyer; cette commande est importante pour la suite de mon programme de recherche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de ma haute considération.

Pierre Evesque

---

**PS 1: extrait du Mail du 3/12/2012 à 12h/29** (que vous avez eu en copie)**En résumé, pour l'achat de broyeur....,**

- (i) l'achat présent de ce matériel ne se place pas dans le cadre de la futur thèse FCB, puisque cette thèse et les data associés seront fournis par FCB;
  - (ii) il ne correspond pas non plus à la demande d'achat mi-lourd faite au CNRS (cette dernière permettra au besoin de compléter le matériel du labo).
  - (iii) C'est par contre une nécessité pour que je puisse appréhender les problèmes de broyages en fonction de la gravité.
- Par contre je peux t'assurer que je n'en ai pas besoin pour un usage personnel.

PS2: j'ai eu du mal à envoyer ce mail le 3/12 par le serveur ECP.

---

**3bis) -----Message d'origine-----****Envoyé : jeudi 20 décembre 2012 09:38**

De : Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

À : Hachmi Ben Dhia; DR05-Liste DEL Delege

Cc : Nathalie Langlet; DR05-Liste DEL Secrétariat; Armengaud Maite; LAGOUTTE Marie-Christine; Jean-Noël ROUZAUD

Objet : Lettre sous couvert: Commande LaboModerne- suite

Hachmi,

J'ai remis à Nathalie une lettre pour le délégué, à faire suivre sous ton couvert.

Elle concerne la commande du 19/11 au LaboModerne.

Merci donc de la faire suivre.

amicalement

Pierre

PS c'est mieux avec la commande et la lettre

---

Conclusion j'ai reçu le 21/12 l'accès à ma fiche CRAC 2012, que j'avais fini de compléter le 14/12 en ligne.

**Avis du directeur de l'unité de recherche**

Défavorable

Document établi le

- 14/11/2012 à CHATENAY MALABRY par Pierre EVESQUE
- 20/12/2012 à CHATENAY MALABRY par Hachmi BEN DHIA, directeur de l'unité UMR8579

Est-ce normal de se faire attaquer pour demander des arbitrages et essayer de faire son travail.

C'est encore un acte de harcèlement, un abus de pouvoir, et je pense que la position du Délégué est illégale. C'est la preuve que je suis la victime d'un dysfonctionnement majeur de l'administration du CNRS, et que couvrent toutes les instances du CNRS.

Enfin, j'ai appris que le dossier pour mon expertise médicale qu'avait envoyé le comité médical à mon médecin traitant n'avait pas été reçu par mon médecin.... J'ai donc demandé le 20/12 qu'il lui soit renvoyé en recommandé RAR.



**ECOLE CENTRALE PARIS**  
**LABORATOIRE DE MÉCANIQUE**  
**SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX**



CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

**Pierre EVESQUE**  
*Directeur de Recherche CNRS*

*Châtenay, le 2 Juillet 2012*

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Monsieur le Président  
CNRS  
3-5 rue Michel Ange  
75294 Paris cedex 05

*Objet : Lettre RAR # 2C 053 583 2601 7*

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint les copies des comptes-rendus du conseil des 23 Juin 2011 (D1) et Mars 2012 (D2) de mon laboratoire, et celui (D3) que j'ai établi pour la dernière réunion du 15 Juin 2012; j'y joins le règlement intérieur (D4) et le carnet du nouvel arrivant (D5).

Je ne sais comment vous demander conseil sur un certain laisser-aller du comportement de mon laboratoire, qui m'est préjudiciable. Il semblerait qu'on cherche à masquer l'existence de responsables des salles et d'instruments, définis dans le règlement intérieur (D4) et dans le carnet du nouvel arrivant (D5, p.9), pour les recréer sous une forme nouvelle, en niant l'ancienne (D3)... Il faut dire que ces derniers documents n'ont pas été remis à jour depuis longtemps.

Monsieur F. Douit avait fait plusieurs demande à cet effet au directeur du laboratoire, soit par mon intermédiaire (Janvier 2010) soit directement (2012), demande appuyée par moi-même, cf D2.

Il me paraît grave que des situations pareilles perdurent de façon répétitive. Nous en avons fait la remarque au médecin du travail à plusieurs reprises.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur le document D1 §4, montrant me semble-t-il une incohérence grave entre la sanction et les accusations, puis qu'on reconnaît l'existence d'une faute (achat d'un instrument semi-lourd sur fond dédié à un autre), mais que la sanction est quasi-inexistante, car elle consiste seulement à ne pas accorder l'achat d'une machine supplémentaire l'année suivante au sanctionné. Je ne vois pas comment ce jugement (i) peut stimuler une coopération saine interne entre les équipes du laboratoire, comment ce jugement (ii) peut amener à une meilleure pratique déontologique du groupe, comment il (iii) peut montrer un exemple pédagogique aux étudiants de notre laboratoire. Par ailleurs, comment être sur que ce chercheur ne puisse briguer la direction d'un laboratoire malgré ce qu'il a fait.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

Pierre Evesque

Reçu le 31/12/2012 du Dr Choffé

Service de médecine de prévention  
Docteur Evelyne SANDER  
e-mail : evelyne.sander@dr5.cnrs.fr  
N° ADELI 921218012  
Identifiant RPPS : 10002082575

Tel : 01 45 07 51 28  
Fax : 01 45 07 58 21



Meudon, le 05 septembre 2012

Monsieur le Docteur VIGNALOU  
Président du Comité Médical du CNRS

Objet : état de santé de Monsieur Pierre EVESQUE

Monsieur le Président,

Cher confrère,

Alertée par son entourage professionnel à plusieurs reprises, je vous sou mets la situation de Monsieur Pierre EVESQUE, 60 ans, chercheur au Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux à l'Ecole Centrale de Paris.

Depuis plusieurs années, ce DR à la thématique insolite de la « Physique du désordre » se plaint d'un manque de reconnaissance scientifique par ses pairs pour ses travaux de recherche et ses prétendues découvertes intéressantes. Il va jusqu'à déplorer le manque de déontologie scientifique tant dans le quotidien du laboratoire qu'en général dans le milieu scientifique français..... et à solliciter la médiatrice du CNRS, Madame Maïté ARMENGAUD, pour un soutien dans sa quête de justice scientifique.

En tant que médecin, il m'est difficile de séparer le vrai du faux sur un plan purement intellectuel.

Vu en visite médicale à plusieurs reprises, il semble avoir du mal dans l'appréciation de la réalité et des faits. J'ai eu parfois l'impression d'idées délirantes de persécution qui s'imposaient par intermittence rendant le dialogue et le raisonnement difficiles. L'émotionnel paraissant prendre le dessus sur le rationnel, il se laisse emporter facilement sans raison.

Ces troubles surviennent dans le contexte d'antécédents d'AVC (territoire sylvien G) en 2009 consécutifs à la pose d'un stent coronarien. Il persiste certaines difficultés dans l'élocution, variables dans le temps et selon l'état émotionnel.

Le bilan cardiologique pour Mr EVESQUE avec test et scintigraphie à l'effort de septembre 2011 serait satisfaisant. Sur le plan neurologique, il continue un suivi avec un spécialiste, notamment par rapport aux troubles du langage. L'ischémie cérébrale n'aurait pas altéré ses capacités cognitives...

Comme vous le lirez dans le courrier ci-joint, Madame Maïté ARMENGAUD, médiatrice du CNRS, fait état des perturbations engendrées par les comportements et attitudes de Monsieur EVESQUE, telles qu'elles les a ressenties et apprises, tant sur le plan relationnel que professionnel.

Aussi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir nous aider au travers d'une expertise médicale à déterminer dans quelle mesure Monsieur EVESQUE est apte ou pas au travail dans son laboratoire.

Restant à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher confrère, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Délégation  
Ile-de-France Ouest & Nord

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

1, place Aristide Briand  
92195 Meudon cedex

T. 01 45 07 50 50  
F. 01 45 07 53 35

**Sujet:** harcèlement moral par personne ayant autorité et comité médical

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 10/01/2013 15:24

**Pour :** brigitte.delavaux@cnsr.fr, Secretariat Présidence <secr-presidence@cnsr-dir.fr>, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnsr.fr>, delegue <delegue@dr5.cnsr.fr>, secretariat-dgdr@cnsr-dir.fr, secrétariat DR5 <secretariat@dr5.cnsr.fr>

**Copie à :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, sylvie.roux@ccl.aphp.fr, "marie-christine.lagoutte" <marie-christine.lagoutte@cnsr-dir.fr>, Claude.Cohen-Tannoudji@lkb.ens.fr, Michele Leduc <Michele.Leduc@lkb.ens.fr>, haroche@lkb.ens.fr

Madame ~~Vignalou~~ lire Delavaux

pouvez-vous transmettre cette lettre à Monsieur Grésik, le 10/1/2013

avec copie au Docteur Vignalou

Monsieur,

Je fais suite à mes différents courriels. Je regrette que vous ayez raccroché au téléphone et que vous ayez refusé de me répondre.

Comme vous le savez, je suis convoqué par le comité médical du cnrs à me présenter devant un psychiatre. Je n'aurai pas les pièces nécessaires.

La lettre de deuxième convocation date du 4 décembre 2012,

Je n'ai pu avoir mon dossier médical que depuis 15 décembre, bien après l'avoir demandé (20/Oct./12) au Dr Evrard.

La lettre qui sert à me convoquée est celle du Dr Sander au président du comité médical du 5/Sept/12, deux jours après le conseil de mon laboratoire du 3/9/12.

Elle fait appel à la responsabilité du comité médical et de son président pour des souffrances au travail. Il me semble qu'elle n'a pas été écoutée, au moins pendant un certain temps.

Ce docteur a démissionné fin Sept, bien avant que vous n'agissiez.

Elle n'est plus là pour témoigner. La lettre de la médiatrice semble aussi avoir disparue.

Et vous trouvez le moyen de raccrocher le téléphone sans donner d'explication cohérente, quand la réponse que je vous demande peut probablement tenir en 5 lignes.

J'aimerais comprendre le circuit de cette lettre et les raisons du délai engendré.

J'aimerais aussi savoir pourquoi l'expertise a besoin d'être fait rapidement, avant que ces retards ne soient compris...

Accorder, voir imposer, une retraite anticipée pour souffrance au travail est à mon avis illégal quand la raison est le harcèlement moral.

**Par la présente, je me plains donc au délégué régional pour harcèlement morale par personne ayant autorité, attestée par ma réclamation présente et par la lettre de mon ancien médecin de prévention, le Dr Sander.**

**Je fais copie au Secrétaire général du CNRS et au président du cnrs.**

**J'aimerais aussi connaître la position du Dr Evrard, mon nouveau médecin de prévention (tout au moins je le pense).**

Bien cordialement

Pierre Evesque

**PS Je pense ne pas avoir failli à ma tâche en travaillant au CNRS, et demande la possibilité de continuer mon travail dans la tranquillité.**

Le 10/01/2013 10:42, Pierre Evesque a écrit :

Bonjour Madame,

Permettez-moi de m'expliquer par écrit puisque vous refusez les explications orales.  
Hier je vous ai demandé clairement ce que j'ai exprimé par oral puis confirmé par écrit à M. Grésik.

Vous avez refusé de me répondre clairement, sauf sur le point de l'arrivée de la lettre du Dr Sander, qui vous est arrivée, je crois, via la DR5 début novembre (merci de me le préciser/ confirmer).

Par ailleurs, lorsque vous m'avez passé M. Grésik, celui-ci m'a dit (il me semble) que mon dossier ne contenait pas d'autre lettre.  
Entre autre pas celle du médiateur.

Si vous avez compris autre chose, merci de ne pas en tenir compte.  
J'attends la réponse écrite rapidement de M. Grésik sur l'ensemble de mes questions.

La lettre du Dr Sander semble assez pressante, et je ne comprends pas qu'elle n'ait pu arriver au Dr Vignalou avant le départ du Docteur Sander, et traitée en conséquence.

C'est pourquoi aussi, je pense que le délai est dépassé de fait et que la procédure doit être réexaminée.

Bien cordialement  
Pierre Evesque

Le 10/01/2013 08:10, Pierre Evesque a écrit :

Rebonjour,

Merci de me répondre rapidement comme M. Grésik me l'a promis hier,  
et de me dire aussi pourquoi la lettre du Dr Sander a mis deux mois à arriver à votre service, et pourquoi la lettre de la médiatrice CNRS n'est pas dans le dossier.

bien cordialement  
Pierre Evesque

Bonjour,

Comme me l'a demandé votre chef de service,  
voici les questions que je me pose au sujet de votre demande, et auxquelles il se propose de me répondre rapidement.  
Elles sont écrites sous forme d'une lettre RAR au président du comité médical

Par ailleurs, j'aimerais avoir toutes les pièces à votre disposition que je pourrai avoir besoin.  
J'aimerais enfin que l'administration applique les mêmes conseils de prudence dans les deux sens (à charge et à décharge).

Merci de lui transmettre rapidement ce courriel et les deux lettres jointes.

bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>



## RAPPORT DE SECTION

Section du Comité national : 05

Session d'automne 2012

Intitulé de la section : Matière condensée : organisation et dynamique

**Objet de l'évaluation :**

-évaluation à mi-vague de chercheur

**Nom, prénom et affectation du chercheur :**

*EVESQUE Pierre*

Laboratoire de Mécanique sols-structure,  
matériaux. Ecole Centrale  
UMR8579 CNRS

### APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS DE LA SECTION :

Ce rapport a été établi après délibérations de la section, sous la responsabilité de son président, à partir des appréciations du rapporteur, des observations et recommandations de la section.

Les avis émis par les sections ne préjugent pas de la décision qui sera prise par la direction du CNRS.

Pierre Evesque, 61 ans, est DR2. C'est un acteur historique des milieux granulaires. Physicien, il a fait le pari de développer sa recherche dans un laboratoire de mécanique des sols depuis 1992.

Son rapport d'activité 2010-2012 reprend les grandes lignes de celui couvrant la période 2009-2011. Durant ces deux dernières années, P. Evesque s'est principalement intéressé à trois sujets :

1/ Il continue une recherche sur des milieux granulaires vibrés et en apesanteur. Cette étude numérique et expérimentale se développe dans le cadre des deux thèses s'appuyant sur une collaboration internationale (Chinoise). Celle-ci lui permet ou lui permettait d'accéder à de véritables expériences spatiales. Un des résultats importants de ce travail est la mise en évidence d'une brisure de symétrie du champ de vitesse de la population de grains vibrés.

2/ En collaboration avec D. Beyssens, P. Evesque a étudié depuis plusieurs années, le comportement de fluides critiques vibrés en apesanteur. L'existence contrôlée d'un champ d'accélération induit une structuration en couche. Cependant, au dire de P. Evesque, cette étude est actuellement à l'arrêt.

3/ Il continue une collaboration avec la Faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry et le CRMD d'Orléans (P. Porion) sur les propriétés mécaniques des compacts poreux fabriqués à haute pression. Ce travail a permis de mettre en évidence l'anisotropie induite par la compression et des modèles rhéologiques de compression sont à l'étude.

Au cours de ces deux dernières années et demie, P. Evesque a publié 3 articles dans des RICL et 2 Proceedings dans journal of physics conference series. Il continue de publier des articles (7) dans Poudres and Grains dont il est l'éditeur (journal en ligne sur le WEB). Il a codirigé 2 thèses. Il a été coordinateur du projet d'expérience spatiale sur les fluides hétérogènes vibrés de l'ESA et a été en forte collaboration avec le CNES. Cependant ces deux supports financiers et expérimentaux semblent s'être taris en fin 2011 et c'est une source de très grande inquiétude pour P. Evesque.

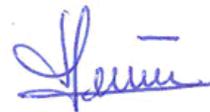
P. Evesque évoque de nombreuses difficultés avec sa hiérarchie et un mal vivre qu'accroissent des soucis de santé. Il semble très isolé et n'accepte que très difficilement les modes d'évaluation actuellement utilisés dans le processus de publication dans les RICL. C'est d'ailleurs ce qui justifie sa forte implication en tant qu'éditeur et principal publiant de Poudres and Grains (journal en ligne sur le WEB). Au travers de plusieurs témoignages, il évoque son combat pour refonder l'éthique, la déontologie scientifique ainsi que le mode de publication. Ces sujets importants dépassent les compétences de notre section dont le fonctionnement actuel repose sur certains critères prédéfinis, connus et considérés comme acceptés par les chercheurs évalués par notre section.

En conclusion, le bilan de ces deux années est satisfaisant au niveau scientifique. Cependant un suivi attentif de ce chercheur nous semble nécessaire pour les prochaines années.

Fait le 26 Octobre 2012

Ce rapport ne m'a été communiqué que fin décembre 2012

Élisabeth Lemaire  
Présidente de la section



---

**EVALUATION DE CHERCHEUR**

Avis de la section sur l'activité du chercheur

- 
- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Avis favorable (l'activité du chercheur est conforme à ses obligations statutaires)  |
| <input type="checkbox"/>            | Avis différé (l'évaluation est renvoyée à la session suivante en raison de l'insuffisance ou de l'absence d'éléments du dossier) |
| <input type="checkbox"/>            | Avis réservé (la section a identifié dans l'activité du chercheur un ou plusieurs éléments qui nécessitent un suivi spécifique)  |
| <input type="checkbox"/>            | Avis d'alerte (la section exprime des inquiétudes sur l'évolution de l'activité du chercheur)                                    |

**Sujet:** Re: réaction à propos de mon rapport

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 28/12/2012 09:32

**Pour :** Jean-Noël ROUZAUD <rouzaud@biotite.ens.fr>

**Copie à :** sophie.bertrand@cns-dir.fr, claude.cohen-tannoudji@lkb.ens.fr, Michele Leduc <michele.leduc@lkb.ens.fr>, haroche@lkb.ens.fr, Stephan Fauve <fauve@lps.ens.fr>, jacques villain <jvillain@infonie.fr>, Olivier Pironneau <opironneau@me.com>, elisabeth.lemaire@unice.fr, herve.henry@polytechnique.edu, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cns.fr>, "marie-christine.lagoutte" <marie-christine.lagoutte@cns-dir.fr>, pierre.levitz@polytechnique.fr, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>

Bonjour,

1) Si vous vouliez que je ne réponde pas, il ne fallait pas me répondre; vous faites là un acte d'autorité inadmissible dans une discussion correcte. Mais plus personne ne connaît les règles de convenances et la vraie pédagogie.

2) je ne parlais pas de vous personnellement.

D'ailleurs ma réponse contenait aussi une part pour l'argumentaire de J. Villain. Et d'autres idées...

2bis) Nous devons enseigner la déontologie scientifique à nos thésards, et leur montrer l'exemple. ce que j'ai voulu dire: L'exemple des gaz granulaires est un bon exemple, (mais très dévoyé....)

2ter) Comment expliquer à une thésarde chinoise le bon comportement, quand notre administration fait des faux (ou des approximatifs, mais qu'est-ce qu'un approximatif en peinture ou en billèterie si ce n'est un faux ), elle masque des faits, en accentue d'autres; les photos sont truquées,.... comme du temps temps de Staline en Russie. Mais maintenant c'est chez nous; on paye les figurants.....

On n'a plus rien à envier

2-quatro) pour ma thésarde chinoise: Comment lui apprendre à résister à faire des faux "bien venus", à ne pas cacher une part de la vérité....

Évidemment tant qu'on ne trouve rien d'anormal, il n'y a pas de problème; mais l'étudiant n'a rien appris sur la recherche.

En recherche il faut savoir dire des bêtises et des évidences, puis (et surtout ) faire le tri. La physique n'est faite que d'évidences simples, une fois réalisées.

3) Rassurez-vous, pour le rapport d'évaluation, je sais très bien que le travail est collectif. Je ne vois donc pas pourquoi vous voulez à tout prix chargé mon rapporteur; d'autant que d'autres personnes de la commission sont compétentes aussi....

Pour moi, vous/nous agissez (/ons) sur ordre, et il n'y a qu'un meneur le Président du CNRS. Tout le reste est de la délégation. Le principe a été définie ainsi pour les règles d'hygiène et de sécurité.

Bonne année 2013

Pierre Evesque

Le 27/12/2012 21:06, Jean-Noël ROUZAUD a écrit :

**Je ne crois pas connaître votre thésarde qui aurait peur de moi, ni aucun de mes thésards que vous connaissiez et qui aurait eu peur de moi. Eduquer des thésards ? ce n'est surement pas le rôle de directeur de thèse, du moins tel que je le conçois. Je me limite de leur transmettre quelques modestes compétences, un peu d'esprit critique ... rien d'extraordinaire sans doute, mais le minimum requis pour soutenir une thèse honorable; s'ils (elles) vont au-delà, c'est grâce à eux (elles) et à leurs qualités personnelles. Je pourrai vous en dire plus si notre commission 5 vous charge d'une expertise indépendante sur mon activité scientifique.**

**Inutile de me répondre avant l'an prochain. Je m'autorise des vacances. Le travail, notamment syndical, use un peu.**

**Que 2013 apporte un peu de sérénité ... et moins de mails à lire par tous ces honorables collègues à que vous prenez à témoin et que j'espère (encore un peu, de moins en moins) ne pas avoir à revoir dans une CAP**

JN

> Bonjour,

je peux bien évidemment dire que mon évaluation a été pipée:

I) ne serait-ce que parce que je ne me suis pas plaint pas dans mes rapports de mon AVC et de mon infarctus.

Bien au contraire ils m'ont permis de me rendre compte de certaines difficultés d'élocution passées, dont on essaye encore de me rendre responsable, et de me reposer vis à vis du stress que l'on me fait subir.

A l'heure actuelle je serai peut-être mort sans cette alerte préventive.

Je suis effectivement responsable de ma parole, comme un bègue l'est aussi de sa parole.

Et on sait très bien qu'il ne faut pas brusquer un bègue, tout le monde le respecte. Tout le monde s'en fout pour moi. Sur les problèmes de déontologie, j'ai eu à subir des discussions plus qu'absurdes avec bon nombre de responsables thématiques....

J'ai appris à contrôler mieux ma parole. C'est une thérapie qui n'a été possible que grâce à mes thérapeutes, et sûrement pas grâce aux Professeurs avec qui je discutais: ils étaient trop contents de croire à leur intelligence (ou à leur supériorité) quand je dérapais; or pour moi (et pour mes thérapeutes) je n'ai juste eu à faire à des Profs très peu pédagogues et avec une mauvaise façon d'enseigner et de dialoguer....

Certains ont même essayé de faire croire que j'étais dangereux....

Donc, sur ce point là l'évaluation est faussée. Où est le doute?

II) Jean-Noel, vous m'avez dit que chacun devait faire des concessions dans une négociation. Ceci n'est vrai que lorsque personne n'outrepasse pas son droit. Malheureusement l'administration n'accepte pas de respecter ce principe: l'évaluation est faite cas par cas sans cohérence. Il n'y a pas de règle déontologique officielle, et on applique la déontologie quand on veut. :

III) J'ai aussi subi des demandes administratives abusives, des refus d'écrire des pv correctes, d'appliquer les règles ... refus de donner les dossiers médicaux, refus de nommer un médecin de prévention, qui explique les buts des expertises, refus d'avoir un médecin ayant des devoirs vis à vis de la personne ... Ceci dit je suis conscient que je ne suis pas le seul, à en souffrir. Et j'ai une responsabilité vis à vis des autres qui souffrent. Mme Armengaud m'a parlé de cas qui, à mon avis, devrait être traité au pénal. On ne peut pas

signer une recherche déontologique et ne pas mettre en oeuvre une procédure pour la faire respecter, et quand je dis faire respecter, c'est évidemment la faire respecter par l'administration.

IV) Qu'est-ce qu'une évaluation qui refuse de lire ? Et ce pendant 15 ans.

Les évaluateurs ne jugent que du bruit; on ne sait pas si les articles sont justes.  
Le pire est que je démontre aujourd'hui que les théoriciens des gaz granulaires refusent d'appliquer le 2nd principe de thermodynamique, façon Carnot (et Bruhat).

III) Dans ma réponse à la section, il n'y a pas de pièce attachée. Qu'est-ce que cette remarque sur les pièces attachées.  
Et de toutes les façons ce n'est pas une lecture scientifique, vous risquez de laisser passer des choses.

III b) Je trouve malheureusement qu'avec les ANR, les demandes européennes, ... on cherche à bien écrire ce qu'on projette, et qu'on cache probablement un certain nombre de déceptions ou de bavures dans les résultats publiés.  
C'est la technique actuelle. Elle est contraire à la déontologie scientifique.

IV) allez voir Plagiat de la recherche et vous serez vraiment étonnés des problèmes réels. Mon cas n'est qu'un épiphénomène .  
il est temps de réagir, surtout quand on n'arrive même plus à dialoguer entre nous.

V) Et dire qu'un des arguments est de dire que les bons scientifiques ne peuvent pas accepter qu'on leur démontre qu'ils ont tort (!???) parce qu'ils en auraient trop de mal. C'est que nous ne parlons des vrais scientifiques (qui malheureusement se trompent souvent en faisant de la recherche)  
Je pense qu'effectivement il faut refuser de dialoguer avec ce genre de faux scientifiques, qui n'en sont pas.

VI) Je préférerais que vous regardiez PG20-52 et qu'on en discute sérieusement. C'est le seul débat qui m'intéresse . Le reste est une nécessité, pas un consensus mou!

bien cordialement

Pierre Evesque

PS ce que je sais c'est que j'ai une thésarde qui a peur de vous!!! C'est un scandale!  
Et vos thésards aussi ont peur de vous, et vous les éduquez mal avec vos principes de laisser faire!

I

P. Evesque-Courriermail janvier 2013  
Le 27/12/2012 18:22, Jean-Noël ROUZAUD a écrit :

Même pendant la trêve des confiseurs, il pleut des scuds.

Que cherchez-vous, cher Pierre, vous aliéner irrémédiablement ceux qui essaient de vous soutenir, et ce même malgré vous. Je me limite à lire les intitulés de vos mails et à les parcourir brièvement, sans toucher aux pièces attachées. Je ne peux cependant pas laisser dire que votre évaluation a été pipée. Je connais personnellement et ai une très grande estime pour la grande valeur scientifique, de l'honnêteté, des qualités humaines de votre rapporteur de la session d'automne. Penser un instant qu'il ait pu être malhonnête est insupportable et scandaleux. Il faudrait que vous arrêtiez d'attaquer (et de plus injustement) ceux qui essaient désespérément de vous défendre.

J'espère que des relations plus positives et plus constructives pourront être rétablies l'an prochain.

Bonne fin d'année.

Cordialement,

Jean-Noël

> Bonjour,

Pour tenir ma promesse, une explication que j'espère simple.

En plus du droit de réponse sur mon évaluation CNRS à 2.5 ans, que je vous ai envoyé le 21/12, et qui prouve que cette dernière a été pipée (à moins qu'on contredise ma réponse).

bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

Témoignage n° 5; section : 2 (39p.)

## **Témoignage n° 5;**

**section :**

### **2. Correspondance avec le Délégué régional (p.)**



**ÉCOLE CENTRALE PARIS**  
**LABORATOIRE DE MÉCANIQUE**  
*SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX*



**Pierre EVESQUE**

**Directeur de Recherche CNRS**

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 & 33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Châtenay-Malabry, le 21 Décembre 2012

Monsieur le Président de la Section 5  
**Section 5**  
**CNRS**  
3-5 rue Michel-Ange  
F- 75994 PARIS cedex 16

Lettre RAR

Monsieur le Président,

Comme je vous l'ai mis dans mon droit de réponse internet, je tiens à réagir à mon évaluation 2012 de la section sur mon travail à 2.5 ans.

Mes commentaires sont longs et nécessitent plus d'1 page.

Je vous prie de croire, Madame le Commissaire, à ma respectueuse considération .

Pierre Evesque

TSVP.

## Réponse à commission 5 sur l'évaluation de mon rapport à 2.5ans 2012 (p2 à 12):

J'ai trouvé dans mon évaluation quelques erreurs ou imprécisions que j'aimerais précisées (point A). A ce stade de ma carrière j'aimerais aussi donner quelques impressions sur le fonctionnement des évaluations et leur imprécisions (point B). Je terminerai par un échange de mails (20/12/2012) avec le Délégué Régional, pour essayer de passer une commande que le directeur de l'unité ne voulait pas signer depuis 1 mois. J'ai essuyé son refus de signature. J'ai été aussi sanctionné par mon directeur qui a émis le jour même un avis négatif sur ma fiche CRAC. Cette fiche CRAC était prête pour l'annotation du directeur depuis le 16/Nov. et il attendait pour la signer pour faire pression sur moi. A croire que mon comportement est illégale ou pour le moins anti-déontologique.

### A) Quelques remarques faites par la commission, que je réfute:

1) à propos du Pt n°2 (Alinéa 4), à la fin, il est dit: Cependant, au dire de P. Evesque, cette étude est actuellement à l'arrêt.

**Réponse et précision:** ce travail **pour moi** est effectivement à l'arrêt, car je veux privilégier mon travail sur les milieux granulaires. Il (ce travail sur l'impact des vibrations sur les milieux fluides) a été un de mes principaux soucis dans les années 1994-2002, grâce aux collaborations avec V. Kozlov et D.Lyubimov, qui m'ont appris beaucoup. (Ce thème est très connu en Russie, et leur façon de l'appréhender m'a semblé et me semble toujours correct). J'ai ainsi été surpris de pouvoir être très efficace dans ce domaine, dans l'interprétation des expériences de fluide critique sous vibration obtenues avec MiniTexus 7, car je voyais des phénomènes que j'avais déjà observé et étudié avec V. Kozlov; et j'en ai fait profiter mes collègues D. Beysens et Y.Garrabos; je'ai poussé à la collaboration via le 1<sup>er</sup> Topical Team Vibration (2000-2004) et ai été heureux de sa poursuite et du développement d'autres thèmes de fluidique (convection/diffusion induite...). Mes collaborations personnels avec V. Kozlov se sont arrêtés naturellement vers 2004 lorsque je me suis aperçu que notre activité commune se réduisait de façon spontanée.

Mais de nombreuses collaborations avec l'école russe continue sur ce sujet, soit directement avec D. Beysens et Y. Garrabos pour les fluides critiques, soit via Valentina Shevtsova de ULB sur les problèmes de diffusion stimulée et autres effets..... Ces groupes de travail sont actifs et fonctionnent correctement. Je ne sais ce que je pourrai apporter de plus.

Ainsi ce thème m'intéresse fortement et j'accepte évidemment toujours d'y participer.

2) Alinea 5: P. Evesque évoque de nombreuses difficultés avec sa hiérarchie et un mal vivre qu'accentuent des soucis de santé.

### Réponse:

(a) J'évoque un refus d'appliquer la déontologie scientifique. Ce refus crée de nombreuses perturbations de gestion administrative, qui sont contraires à un fonctionnement correct du laboratoire. Je constate dans le rapport un mensonge par

omission dans mon évaluation par la commission de ne pas dire cela; ces points sont clairement dits dans mon rapport.

(b) J'évoque des soucis de santé passés dans mon rapport à 2.5ans, c'est vrai, mais pas de la manière que l'évaluation les faits ressortir: ces ex-soucis ont surtout été une aide pour moi dans mon travail de chercheur, car j'ai bénéficié d'un suivi thérapeutique constant qui me permet d'améliorer mon discours oral, de pouvoir assurer aussi le cnrs que je suis en bonne santé mentale, malgré les attaques psychologiques constantes de l'administration... Les médecins m'ont aussi assurés un soutien psychologique nécessaire et normal, qui m'était refusé par mon administration.

Ce point est fait dans mon dossier médical de prévention; j'ai rapporté un certain nombre de points au fonctionnaire de défense, au médiateur... Donc j'ai eu heureusement des ennuis de santé qui m'ont permis de faire mon métier correctement malgré les difficultés. Je pense que j'ai bénéficié de conditions très rares et très favorables qui ont permis de palier la carence de gestion de l'administration.

Je constate que l'évaluation de la commission 5 nie (ou cherche à contredire) ce point de mon rapport. Je défends et confirme pourtant le même point de vue dans mon précédent rapport CNRS (2009-2011). En conclusion, je maintiens et précise que la relation avec mes thérapeutes m'a permis de gérer le harcèlement systématique, et que mes problèmes de santé n'ont donc pas été une cause de malaise ou de mal-être. C'est probablement eux qui m'ont permis de progresser et de faire correctement mon travail.

### 3) Alinéa 5: passage sur la déontologie:

**Réponse:** Que je sache, il n'est pas interdit à la section 5 de faire une évaluation scientifique des travaux par elle-même; cela est même encouragé par l'académie. Qu'attend-elle pour le faire? Je constate simplement que la section 5 de 2012 ne l'envisage même pas.

Si on analyse mes rapports, je constate que cette tactique est la même chaque année (refus d'expertiser Poudres & Grains réellement, en direct, depuis 15 ans) (voir mon rapport CNRS à 2ans 2009-2011). Les comités scientifiques successifs se refusent de dire les erreurs qui sont écrites non seulement dans Poudres et Grains mais aussi dans les autres revues.

Ainsi la section refuse d'aider les scientifiques à améliorer les processus éditoriaux classiques, ne serait qu'en mentionnant explicitement les erreurs qui se trouvent dans la littérature. C'est inconcevable. Il faut peut être aussi rappeler qu'en tant que professionnels, la loi considère que nous les chercheurs n'avons pas à être protégés par la législation, que nous devons donc nous tenir au courant des nouveautés, qu'elles soient publiées à un endroit ou à un autre. Ceci devrait être médité par l'administration de la recherche et par les chercheurs eux-mêmes (En plus, je donne à la fin de cette réponse un exemple concret où l'administration utilise d'ailleurs l'argumentation inverse contre un chercheur pour le rendre coupable d'une faute dont elle s'absout elle-même, ce qui devient totalement anormal).

Il est remarquable que dans le cadre de l'édition la censure est plutôt mal venue, sauf dans la recherche scientifique. Mais qu'est-ce qu'une publication scientifique de recherche sinon une oeuvre qui débat d'un problème non résolu, ou mal posé.... Il serait

fou de considérer que ces oeuvres sont toutes justes et sans contradictions.... Mais cela n'a pas l'air d'inquiéter les comités.

## **B) Conclusion et quelques impressions supplémentaires:**

Pour conclure, j'aimerais rassurer la commission: ma relation avec mes thérapeutes m'a réellement permis de gérer le harcèlement systématique que je subissais aux moments les plus forts. Et mes problèmes de santé n'ont donc pas été une cause de malaise ou de mal-être, bien au contraire.

Le refus systématique des commissions d'évaluer le travail sérieusement sans passer par des oui-dire du style taux de citations, taux de publication dans des systèmes ad hoc..., montre le désintérêt des systèmes experts pour leur capacité d'expertise réelle. Ce mauvais exemple, promu au plus haut niveau comme un label de qualité, pousse tout le monde à mal faire. Les commissions creusent ainsi le gouffre qui enterrera la science.

Je ne peux accepter cela.

Enfin les commissions ont une mémoire qui ne permet pas de mesurer l'inconsistance de leurs décisions et la nécessité d'une réforme profonde.

Je terminerai ce rapport sur quelques jugements de valeur qui illustrent à mon avis ce dernier point:

i) **Passage CR2-CR1:** Ce rapport (2012) me rappelle celui que la commission 13 m'avait envoyé sous forme de lettre lors de mon passage CR2-CR1 en 1983. A l'époque j'étais en manque de publication, travaillant fortement à mon nouveau sujet de thèse depuis 81 (piégeage et transport dans le naphthalène H<sub>8</sub> dans des cristaux de naphthalène D<sub>8</sub>). J'y travaillais assez seul depuis plus 1 an ou 2 (mon directeur de thèse, J.Duran, étant parti dirigé un labo à Jussieu). J'avais déjà les résultats expérimentaux dépouillés dont il avait fallu trouver l'interprétation. J'avais parcouru le monde pour cela, mais l'interprétation est venue d'un seul lieu (l'ESPCI) grâce à la mise en relation de différents travaux qui semblaient de nature différente via un catalyseur (de Gennes) et des figures hors normes (Alexander et Orbach). Lors de cette commission j'avais réalisé le plus gros du travail et avais soumis un article dans une revue (J de Physique), mais celui-ci n'était pas encore accepté. Le jour même de la commission Romestain (mon rapporteur) m'avait demandé si mon article (qu'il avait) était accepté... puis j'ai reçu cette lettre de la commission me disant que mon passage CR1 était accepté, mais avec beaucoup de réticence et qu'il fallait que j'informe la commission de l'acceptation de mon article dès qu'il sera accepté.

Pour un chercheur qui connaît la valeur et le potentiel de son travail, une telle lettre est un aveu d'incompétence et d'inefficacité patentes des structures. Pour quelqu'un qui se cherche sans référence, cela a probablement une valeur, mais il ferait mieux d'arrêter.

En plus aucune aide de la communauté n'était prévu pour aider à faire passer l'article....

ii) **Lors du concours CR1 - DR2 de 1989** (section 07),

L'avis du Rapporteur a été le suivant:

Pierre EVESQUE, 37 ans, CRI. Carrière à Paris (E.S.P. C.I. puis Université P. et M. Curie) interrompue par une année passée à Los Angeles(UCLA). Voilà ce qu'en dit De Gennes :

*P. Evesque a débuté par des recherches sur des propriétés optiques d'impuretés couplées dans des solides. Ceci l'a amené à réfléchir sur divers problèmes de diffusion et de transport dans des solutions fractales: sa thèse, écrite avant que ce sujet ne soit devenu à la mode, a été un travail de pionnier. Plus récemment il a lancé une action tout à fait nouvelle de mécanique des fondus; avec J. Rajchenbach, ils ont fait plusieurs découvertes remarquables sur les instabilités de fondus en vibration. Ici encore Evesque est un pionnier. Depuis quelques mois, après les publications de ce groupe l'activité internationale croît très vite.*

*Evesque est un animateur exceptionnel avec une excellente culture théorique, et un sens des expériences simples et légères. Pour les secteurs de la physique de la matière condensée que je parviens à suivre, je le classerais en tête des expérimentateurs de sa génération.*

L'oeuvre d'Evesque se distingue par le fait qu'elle touche à la théorie comme à l'expérience; et aussi par sa grande diversité : 1) débuts dans les semi-conducteurs, avec une motivation (recherche d'un matériau laser avec certaines propriétés) qui n'est pas toujours aussi évidente dans la recherche sur les semi-conducteurs. 2) diffusion d'excitations. 3) fractals. 4) étude théorique de la technique expérimentale du réseau transitoire (il s'agit de réseaux d'excitations engendrés par irradiation par 2 faisceaux lumineux formant interférences). 5) physique du tas de sable ....

Notoriété internationale : 13 mentions au citation index de 1987. Plusieurs conférences invitées depuis 1985.

Articles de vulgarisation et de synthèse, d'une clarté remarquable.

La physique du tas de sable n'est pas sans embûches inattendues. L'une des découvertes mentionnées par De Gennes est probablement celle-ci : si on met du sable dans une boîte plate verticale et qu'on la fait vibrer verticalement, il se forme au delà d'une certaine amplitude un courant de convection; les grains de sable grimpent le long d'une des parois verticales, de sorte que la surface du sable se met en pente; les grains de sable qui dévalent cette pente ferment le circuit de convection. P.E. indique que cette "découverte" a fait l'objet de 2 publications dont une Physical Review Letter, donc les arbitres passent pour être infaillibles.

Malheureusement, ni P. Evesque, ni l'arbitre ne semblent avoir eu connaissance du Numero de septembre 1982 de Scientific American : il y était expliqué dans la rubrique The amateur scientist comment on peut réaliser une instabilité de convection analogue (avec, il est vrai, des conditions aux limites différentes et des formes un peu différentes). Une théorie phénoménologique de ce phénomène qui semble avoir été découvert par Faraday en 1831 a été ébauchée par Savage (J. Fluid Mech. 194, 457, 1988). P. Evesque est l'un des plus jeunes candidats au recrutement comme DR2. Il deviendra l'un des meilleurs dans peu d'années, dès qu'auront été élucidées les répercussions que peut avoir sur son programme de recherches la mésaventure évoquée plus haut.

Que dire de ces 2 avis. Ils sont forts et abrutissants. La lettre de De Gennes est trop forte évidemment; de plus je n'ai jamais eu envie d'être un gestionnaire de masse ; c'est trop dangereux vis-à-vis des autres. Et je suis très distrait, je préfère aussi laisser de la liberté aux autres pour profiter de leur savoir et de leur capacité. C'est important quand on aborde l'inconnu, donc pour la gestion de la recherche.

Je crois que de Gennes a été surpris que je fasse un saut si grand de sujet et de technique, seul de moi-même, sans en avoir parlé avec d'autres. (Au téléphone, il m'avait aiguillé sur Guyon pour parler de ce thème, et l'avait regretté quand 6 mois ou 1 an après, J.Rajchenbach et moi on lui fournissait deux articles). En fait d'autres physiciens (Behringer, Naggel, Rajchenbach, Fauve,...) ont fait le même saut au même moment; et le

thème a grossi très vite compte tenu de la facilité de publier. Mais j'ai été le seul à faire mon parcours vers la "mécanique"; les autres n'avaient probablement pas la volonté de parfaire leur éducation et d'étudier la réalité des phénomènes; ils espéraient seulement pouvoir utiliser leur savoir et compétence initiaux dans un autre domaine, connexe, dont ils ont souvent méconnu la différence, la difficulté et la complexité. D'où de nombreuses thématiques stériles et des contretemps (modèle BTW et taille des avalanches; propagation des contraintes par "chaînes de forces", concept de "fragilité et de jamming. Ou en d'autres termes: mécanique du tas et des avalanches et problèmes de fluctuations critiques de taille et des contraintes; "propagation du son dans un tas"; lien entre "verre et tas de sable" à travers l' "universalité" vue comme un principe déifié; Problème du "parking".

Il est remarquable que ce problème du parking est probablement le seul applicable au tas de sable. Il faut dire qu'il a été inventé pour l'occasion. J'ai été l'un des premiers à l'utiliser le concept et les résultats pour comprendre les données de mécanique des sols (Poudres & Grains ns1).

En ce qui concerne l'évaluation de J.Villain, je dois reconnaître ma méconnaissance initiale du sujet. Mais j'ai essayé de combler cette méconnaissance en allant visiter Savage, Jenkins, Brennen... dès les premières années, en organisant le 1<sup>er</sup> Powders & Grains, et en faisant des stages dans des labo de mécanique puis en m'y installant. L'inconnu est source d'embûche. Le problème n'est pas de tomber, c'est quasi inévitable, mais de ne pas s'enliser, et de ne pas enliser les autres avec soi.

Malheureusement, les problèmes de tas de sable ont permis l'enlissement de certains, et ce malgré le fait que ces problèmes n'étaient pas si nouveaux. Et comme le dit Villain, la sauvegarde peu venir des articles de vulgarisation ou non scientifique! Pourrait-on y voir une apologie avant l'heure de Poudres & Grains. Pas sur, même si Villain a finalement aussi tenté le diable en publiant dans ce journal (2012).

Dans son évaluation, Villain pose le problème des conditions aux limites, pour l'article de *Scientific American*; Il semble pourtant le diminuer. Or c'est un point capital dans tout problème de mécanique. Et il aurait du relativiser plus ses conclusions.

L'article de Savage (J. Fluid Mech. 194, 457, 1988) est probablement partiellement faux ou incomplet. Des convections ont été observées en régime statiques aussi, ces convections montrent une évolution cohérente; elles peuvent être lié à des collisions et des chocs locaux ou à des évolutions lentes et périodiques des conditions aux limites. Quand un tas est en lévitation ou en chute libre, les poussées résiduelles dominent la dynamique, le passage l'air peut le mettre en mouvement.

Le fait que l'on ne sache toujours pas quelles conditions aux limites appliquées à un gaz granulaire montre (quoique dit la "communauté scientifique) monte la difficulté du problème et de sa solution.

Le problème de ces évaluations, est lié à l'existence de lobby. On ne pourra rien faire tend qu'on acceptera cet état de fait et qu'on ne voudra pas limiter leur pouvoir.

*iii) concours CR1-DR2 de 1991*

J'étais classé par la commission 5 dans le concours CR2-DR2 ; j'ai été exclu du concours parce que j'étais dans un laboratoire de mécanique, par décision du Département de physique; ceci s'est passé à l'intérieur du concours, et est donc interdit par les textes administratifs. Je suis passé l'année suivante, probablement en partie grâce à de Gennes.

iv) **Dans mon rapport à 2ans 2010**, je donne un certains nombre d'échange de courrier avec le comité national qui montrent une incompréhension partiel et partial des commissions.

v) Dans mon dossier CNRS, une lettre de M.Frémond semble m'accuser de ne pas avoir été présent au laboratoire LMGC. Il suffisait de demander MM. Tran, Vandamme, ... ou Porion, s'ils m'y ont vu; et mes nombreux appels téléphoniques avec l'Angleterre en ont été témoins.

**Pour conclure**, la difficulté du sujet "tas de sable" provient probablement de la stabilité du concept et de sa mécanique: on a beau le déformer, le transformer il redevient identique ou presque identique à lui-même à l'état statique. Et tout le monde peut jouer avec, l'utiliser, même les plus jeunes, sans risquer de mourir, d'y perdre son latin . Mais que veut dire identique ou presque identique. C'est là qu'arrive le physicien. Comment caractériser les différences? Et ce de façon pas trop compliquée pour pouvoir prédire l'évolution du système? Rien que le tenseur d'élasticité complet à trop de paramètres (27 composantes) à déterminer pour être réellement utilisable dans les cas particuliers pratiques. C'est beaucoup trop. Si en plus on biaise les résultats, ou qu'on les fabrique....

Je ne suis pas un leader, dans le sens où je n'aime pas être à la tête d'un bateau ivre, mais je suis quelqu'un qui essaye de se critiquer, qui laisse les autres le critiquer et qui est indépendant. J'aime réellement cette liberté.

Est-ce pour cela que je n'ai pas eu besoin de faire appel à des fonds dédiés du CNRS? Probablement pas, c'est que je savais que je n'en obtiendrai probablement pas, et que je préfère trouver des sources plus faciles. Mes collègues l'on compris et cherche à en profiter, ou à limiter comparaisons.

M. Biarez me disait "regarder la qualité de vos ennemis, vous saurez ce que vous valez". Je lui laisse la conclusion.

Quand en plus se greffent des problèmes de dysfonctionnement administratif, c'est le bouquet.

### **C) Echange de Mails pour faire signer une commande passer sur des crédits propres à mon contrat spatial**

A lire dans le sens 3, 3bis, 2, 1 pour respecter la chronologie.

#### **1) Ma Réponse du 20/12/2012 , PM:**

Monsieur le Délégué,

Merci de votre réponse rapide et sans équivoque.

Croyez-moi je fais sereinement mon travail dans la mesure où l'administration m'en donne les moyens.

Vous m'indiquez aussi que votre réponse est concertée et en cohérence, non seulement avec M. BenDhia, mais aussi avec les autorités supérieures de mon laboratoire, c'est-à-dire probablement le Directeur de l'ECP et Présidence du CNRS.

J'en prends bonne note. Ceci est d'ailleurs normal compte tenu que je leur ai fait souvent copie de mes e-mails et lettres.

J'en conclus que le laisser-aller dans la gestion et le dysfonctionnement que j'observe n'est pas le fait de mon directeur, mais bien celui des tutelles.

J'en suis heureux, et je constate aussi de lui renouveler mon amitié à chaque courrier et courriel.

Il faut donc interpréter à chaque fois les tracasseries administratives que je subis comme étant réellement programmée par le haut de la hiérarchie.

Dans ses conditions, pouvez-vous me dire

- i) si l'absence de médecin de prévention était programmée, comme vous me le laissez croire,
- ii) que le refus de fournir mon dossier médical dans la semaine de la demande est plus qu'un abus de pouvoir illégitime?
- iii) que l'oubli de M.BenDhia de vous transmettre ma demande est concerté?
- iv) que le non-respect des agendas de l'ordre du jour est voulu?
- v) que la rédaction "bizarre" des pv des CL a été approuvée et stimulée par l'administration, pour ne pas pouvoir servir de référence à des audits sérieux?
- vi) que sciemment vous avez renvoyé à M.BenDhia ma demande de copie de la convention ECP-CNRS que je vous avais envoyé?
- vii) Et que sciemment il n'y a pas répondu?
- viii) Est-ce réellement sous le couvert de la présidence du CNRS que tout cela a été fait, et avec l'accord du directeur de l'ECP?
- ix) Est-ce aussi la même chose pour les problèmes de facturation de mi-lourds notés au pv du CL?
- x) la récente nomination à la tête du nouveau CR est-elle reliée à ce dernier refus, et au refus de transparence dans la discussion du CL?
- xi) Pourquoi me faire convoquer par un psychiatre?

Comment le CNRS a-t-il compris l'appui récent de la CADA a mes requêtes légitimes? A-t-il obtempéré parce qu'il ne pouvait pas faire autrement? N'a-t-il pas compris que sa position est un abus de pouvoir?

Si tout cela est vrai, comme vous me laissez le croire, vous comprendrez pourquoi je tiens à attirer l'attention de mes tutelles scientifiques, de la médecine du travail, et des syndicats sur un vrai dysfonctionnement généralisé et une perte de conscience du sens commun.

Pour ma part, je fais conscience à mon raisonnement scientifique, je confronte mes résultats théoriques aux faits réels pour me faire une idée sérieuse. En plus, j'essaye toujours que ma pensée et mes actions soient en cohérence, et en cohérence avec les valeurs que je défends.

bien respectueusement  
Pierre Evesque

---

**2) Le 20/12/2012 10:43, TRAIMOND Gilles a écrit :**

Monsieur EVESQUE,

J'accuse réception de votre courrier par lequel vous sollicitez de ma part la signature d'un bon de commande.

Je crois utile de vous rappeler le rôle du Directeur de laboratoire, qui a été choisi, après consultation des personnels, par les directions scientifiques des deux tutelles de l'unité à laquelle vous appartenez.

Au sein du laboratoire, il doit en piloter la politique scientifique, en assumer la gestion financière, et se trouve être le supérieur hiérarchique de ses membres. Il a ainsi toute latitude pour valider ou non tout projet de recherche ou contrat de collaboration proposé. Il est responsable devant les tutelles du budget global de son unité, tant en subvention d'Etat qu'en ressources propres. A ces fins, il est délégué d'une compétence du Président du CNRS comme personne responsable des marchés, et de la signature du Délégué régional comme ordonnateur secondaire. Il doit dans ce cadre apprécier l'opportunité de toutes les dépenses et ressources du laboratoire.

En l'espèce, Hachmi Ben-Dhia, dispose, outre d'une pleine légitimité dans ses fonctions de Directeur, de la confiance totale et entière des tutelles scientifiques de MSSMat, et de la mienne en tant que gestionnaire.

Il est donc inenvisageable pour moi de répondre favorablement à votre demande.

Je vous encourage dans le même temps à exercer plus sereinement et de manière plus constructive votre activité de chercheur au sein de MSSMat; Les incessants courriels dont vous êtes quotidiennement l'auteur tendant systématiquement à contester le rôle ou l'autorité de votre Directeur ou à perturber le fonctionnement de votre unité et de ses instances de dialogue, montrent que ce n'est aujourd'hui pas le cas.

Je fais confiance à votre sens des responsabilités.

Nord  
1, place Aristide Briand  
92195 Meudon Cedex  
T. 01 45 07 52 32  
P. 06 77 29 87 83  
<http://www.dr5.cnrs.fr>

---

**3) lettre sous couvert, 20 Décembre 2012**

Monsieur le Délégué Régional,

Je vous prie de trouver ci-joint une commande de matériel pour l'étude du concassage et du broyage. J'en ai besoin pour préparer de nouvelles expériences pour mon travail en microgravité.

Vous savez que ce contrat est pluriannuel, et qu'il est subordonné à des programmes spatiaux bien définis et programmés. Ce contrat est donc toujours actif.

Je ne sais pourquoi le directeur de mon labo refuse de le signer, puisque je lui ai donné les explications nécessaires et qu'il ne m'a pas demandé de compléments d'information.

Je vous joins le résumé des explications que j'ai fournies le 3/1.

Merci de signer la commande et de l'envoyer; cette commande est importante pour la suite de mon programme de recherche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de ma haute considération.

Pierre Evesque

---

**PS 1: extrait du Mail du 3/12/2012 à 12h/29** (que vous avez eu en copie)

**En résumé, pour l'achat de broyeur....:**

- (i) l'achat présent de ce matériel ne se place pas dans le cadre de la futur thèse FCB, puisque cette thèse et les data associés seront fournis par FCB;
  - (ii) il ne correspond pas non plus à la demande d'achat mi-lourd faite au CNRS (cette dernière permettra au besoin de compléter le matériel du labo).
  - (iii) C'est par contre une nécessité pour que je puisse appréhender les problèmes de broyages en fonction de la gravité.
- Par contre je peux t'assurer que je n'en ai pas besoin pour un usage personnel.

PS2: j'ai eu du mal à envoyer ce mail le 3/12 par le serveur ECP.

---

**3bis) -----Message d'origine-----****Envoyé : jeudi 20 décembre 2012 09:38**

De : Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

À : Hachmi Ben Dhia; DR05-Liste DEL Delege

Cc : Nathalie Langlet; DR05-Liste DEL Secrétariat; Armengaud Maite; LAGOUTTE Marie-Christine; Jean-Noël ROUZAUD

Objet : Lettre sous couvert: Commande LaboModerne- suite

Hachmi,

J'ai remis à Nathalie une lettre pour le délégué, à faire suivre sous ton couvert.

Elle concerne la commande du 19/11 au LaboModerne.

Merci donc de la faire suivre.

amicalement

Pierre

PS c'est mieux avec la commande et la lettre

---

Conclusion j'ai reçu le 21/12 l'accès à ma fiche CRAC 2012, que j'avais fini de compléter le 14/12 en ligne.

**Avis du directeur de l'unité de recherche**

Défavorable

Document établi le

- 14/11/2012 à CHATENAY MALABRY par Pierre EVESQUE
- 20/12/2012 à CHATENAY MALABRY par Hachmi BEN DHIA, directeur de l'unité UMR8579

Est-ce normal de se faire attaquer pour demander des arbitrages et essayer de faire son travail.

C'est encore un acte de harcèlement, un abus de pouvoir, et je pense que la position du Délégué est illégale. C'est la preuve que je suis la victime d'un dysfonctionnement majeur de l'administration du CNRS, et que couvrent toutes les instances du CNRS.

Enfin, j'ai appris que le dossier pour mon expertise médicale qu'avait envoyé le comité médical à mon médecin traitant n'avait pas été reçu par mon médecin.... J'ai donc demandé le 20/12 qu'il lui soit renvoyé en recommandé RAR.



## RAPPORT DE SECTION

Section du Comité national : 05

Session d'automne 2012

Intitulé de la section : Matière condensée : organisation et dynamique

**Objet de l'évaluation :**

-évaluation à mi-vague de chercheur

**Nom, prénom et affectation du chercheur :**

*EVESQUE Pierre*

Laboratoire de Mécanique sols-structure,  
matériaux. Ecole Centrale  
UMR8579 CNRS

### APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS DE LA SECTION :

Ce rapport a été établi après délibérations de la section, sous la responsabilité de son président, à partir des appréciations du rapporteur, des observations et recommandations de la section.

Les avis émis par les sections ne préjugent pas de la décision qui sera prise par la direction du CNRS.

Pierre Evesque, 61 ans, est DR2. C'est un acteur historique des milieux granulaires. Physicien, il a fait le pari de développer sa recherche dans un laboratoire de mécanique des sols depuis 1992.

Son rapport d'activité 2010-2012 reprend les grandes lignes de celui couvrant la période 2009-2011. Durant ces deux dernières années, P. Evesque s'est principalement intéressé à trois sujets :

1/ Il continue une recherche sur des milieux granulaires vibrés et en apesanteur. Cette étude numérique et expérimentale se développe dans le cadre des deux thèses s'appuyant sur une collaboration internationale (Chinoise). Celle-ci lui permet ou lui permettait d'accéder à de véritables expériences spatiales. Un des résultats importants de ce travail est la mise en évidence d'une brisure de symétrie du champ de vitesse de la population de grains vibrés.

2/ En collaboration avec D. Beyssens, P. Evesque a étudié depuis plusieurs années, le comportement de fluides critiques vibrés en apesanteur. L'existence contrôlée d'un champ d'accélération induit une structuration en couche. Cependant, au dire de P. Evesque, cette étude est actuellement à l'arrêt.

3/ Il continue une collaboration avec la Faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry et le CRMD d'Orléans (P. Porion) sur les propriétés mécaniques des compacts poreux fabriqués à haute pression. Ce travail a permis de mettre en évidence l'anisotropie induite par la compression et des modèles rhéologiques de compression sont à l'étude.

Au cours de ces deux dernières années et demie, P. Evesque a publié 3 articles dans des RICL et 2 Proceedings dans journal of physics conference series. Il continue de publier des articles (7) dans Poudres and Grains dont il est l'éditeur (journal en ligne sur le WEB). Il a codirigé 2 thèses. Il a été coordinateur du projet d'expérience spatiale sur les fluides hétérogènes vibrés de l'ESA et a été en forte collaboration avec le CNES. Cependant ces deux supports financiers et expérimentaux semblent s'être taris en fin 2011 et c'est une source de très grande inquiétude pour P. Evesque.

P. Evesque évoque de nombreuses difficultés avec sa hiérarchie et un mal vivre qu'accroissent des soucis de santé. Il semble très isolé et n'accepte que très difficilement les modes d'évaluation actuellement utilisés dans le processus de publication dans les RICL. C'est d'ailleurs ce qui justifie sa forte implication en tant qu'éditeur et principal publiant de Poudres and Grains (journal en ligne sur le WEB). Au travers de plusieurs témoignages, il évoque son combat pour refonder l'éthique, la déontologie scientifique ainsi que le mode de publication. Ces sujets importants dépassent les compétences de notre section dont le fonctionnement actuel repose sur certains critères prédéfinis, connus et considérés comme acceptés par les chercheurs évalués par notre section.

En conclusion, le bilan de ces deux années est satisfaisant au niveau scientifique. Cependant un suivi attentif de ce chercheur nous semble nécessaire pour les prochaines années.

Fait le 26 Octobre 2012

Ce rapport ne m'a été communiqué que fin décembre 2012

Élisabeth Lemaire  
Présidente de la section



---

**EVALUATION DE CHERCHEUR**

Avis de la section sur l'activité du chercheur

- 
- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Avis favorable (l'activité du chercheur est conforme à ses obligations statutaires)  |
| <input type="checkbox"/>            | Avis différé (l'évaluation est renvoyée à la session suivante en raison de l'insuffisance ou de l'absence d'éléments du dossier) |
| <input type="checkbox"/>            | Avis réservé (la section a identifié dans l'activité du chercheur un ou plusieurs éléments qui nécessitent un suivi spécifique)  |
| <input type="checkbox"/>            | Avis d'alerte (la section exprime des inquiétudes sur l'évolution de l'activité du chercheur)                                    |

**Sujet:** Re: réaction à propos de mon rapport

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 28/12/2012 09:32

**Pour :** Jean-Noël ROUZAUD <rouzaud@biotite.ens.fr>

**Copie à :** sophie.bertrand@cns-dir.fr, claude.cohen-tannoudji@lkb.ens.fr, Michele Leduc <michele.leduc@lkb.ens.fr>, haroche@lkb.ens.fr, Stephan Fauve <fauve@lps.ens.fr>, jacques villain <jvillain@infonie.fr>, Olivier Pironneau <opironneau@me.com>, elisabeth.lemaire@unice.fr, herve.henry@polytechnique.edu, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnrs.fr>, "marie-christine.lagoutte" <marie-christine.lagoutte@cns-dir.fr>, pierre.levitz@polytechnique.fr, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>

Bonjour,

1) Si vous vouliez que je ne réponde pas, il ne fallait pas me répondre; vous faites là un acte d'autorité inadmissible dans une discussion correcte. Mais plus personne ne connaît les règles de convenances et la vraie pédagogie.

2) je ne parlais pas de vous personnellement.

D'ailleurs ma réponse contenait aussi une part pour l'argumentaire de J. Villain. Et d'autres idées...

2bis) Nous devons enseigner la déontologie scientifique à nos thésards, et leur montrer l'exemple. ce que j'ai voulu dire: L'exemple des gaz granulaires est un bon exemple, (mais très dévoyé....)

2ter) Comment expliquer à une thésarde chinoise le bon comportement, quand notre administration fait des faux (ou des approximatifs, mais qu'est-ce qu'un approximatif en peinture ou en billèterie si ce n'est un faux ), elle masque des faits, en accentue d'autres; les photos sont truquées,.... comme du temps temps de Staline en Russie. Mais maintenant c'est chez nous; on paye les figurants.....

On n'a plus rien à envier

2-quatro) pour ma thésarde chinoise: Comment lui apprendre à résister à faire des faux "bien venus", à ne pas cacher une part de la vérité....

Évidemment tant qu'on ne trouve rien d'anormal, il n'y a pas de problème; mais l'étudiant n'a rien appris sur la recherche.

En recherche il faut savoir dire des bêtises et des évidences, puis (et surtout ) faire le tri. La physique n'est faite que d'évidences simples, une fois réalisées.

3) Rassurez-vous, pour le rapport d'évaluation, je sais très bien que le travail est collectif. Je ne vois donc pas pourquoi vous voulez à tout prix chargé mon rapporteur; d'autant que d'autres personnes de la commission sont compétentes aussi....

Pour moi, vous/nous agissez (/ons) sur ordre, et il n'y a qu'un meneur le Président du CNRS. Tout le reste est de la délégation. Le principe a été définie ainsi pour les règles d'hygiène et de sécurité.

Bonne année 2013

Pierre Evesque

Le 27/12/2012 21:06, Jean-Noël ROUZAUD a écrit :

**Je ne crois pas connaître votre thésarde qui aurait peur de moi, ni aucun de mes thésards que vous connaissiez et qui aurait eu peur de moi. Eduquer des thésards ? ce n'est surement pas le rôle de directeur de thèse, du moins tel que je le conçois. Je me limite de leur transmettre quelques modestes compétences, un peu d'esprit critique ... rien d'extraordinaire sans doute, mais le minimum requis pour soutenir une thèse honorable; s'ils (elles) vont au-delà, c'est grâce à eux (elles) et à leurs qualités personnelles. Je pourrai vous en dire plus si notre commission 5 vous charge d'une expertise indépendante sur mon activité scientifique.**

**Inutile de me répondre avant l'an prochain. Je m'autorise des vacances. Le travail, notamment syndical, use un peu.**

**Que 2013 apporte un peu de sérénité ... et moins de mails à lire par tous ces honorables collègues à que vous prenez à témoin et que j'espère (encore un peu, de moins en moins) ne pas avoir à revoir dans une CAP**

JN

> Bonjour,

je peux bien évidemment dire que mon évaluation a été pipée:

I) ne serait-ce que parce que je ne me suis pas plaint pas dans mes rapports de mon AVC et de mon infarctus.

Bien au contraire ils m'ont permis de me rendre compte de certaines difficultés d'élocution passées, dont on essaye encore de me rendre responsable, et de me reposer vis à vis du stress que l'on me fait subir.

A l'heure actuelle je serai peut-être mort sans cette alerte préventive.

Je suis effectivement responsable de ma parole, comme un bègue l'est aussi de sa parole.

Et on sait très bien qu'il ne faut pas brusquer un bègue, tout le monde le respecte. Tout le monde s'en fout pour moi. Sur les problèmes de déontologie, j'ai eu à subir des discussions plus qu'absurdes avec bon nombre de responsables thématiques....

J'ai appris à contrôler mieux ma parole. C'est une thérapie qui n'a été possible que grâce à mes thérapeutes, et sûrement pas grâce aux Professeurs avec qui je discutais: ils étaient trop contents de croire à leur intelligence (ou à leur supériorité) quand je dérapais; or pour moi (et pour mes thérapeutes) je n'ai juste eu à faire à des Profs très peu pédagogues et avec une mauvaise façon d'enseigner et de dialoguer....

Certains ont même essayé de faire croire que j'étais dangereux....

Donc, sur ce point là l'évaluation est faussée. Où est le doute?

II) Jean-Noel, vous m'avez dit que chacun devait faire des concessions dans une négociation. Ceci n'est vrai que lorsque personne n'outrepasse pas son droit. Malheureusement l'administration n'accepte pas de respecter ce principe: l'évaluation est faite cas par cas sans cohérence. Il n'y a pas de règle déontologique officielle, et on applique la déontologie quand on veut. :

III) J'ai aussi subi des demandes administratives abusives, des refus d'écrire des pv correctes, d'appliquer les règles ... refus de donner les dossiers médicaux, refus de nommer un médecin de prévention, qui explique les buts des expertises, refus d'avoir un médecin ayant des devoirs vis à vis de la personne ... Ceci dit je suis conscient que je ne suis pas le seul, à en souffrir. Et j'ai une responsabilité vis à vis des autres qui souffrent. Mme Armengaud m'a parlé de cas qui, à mon avis, devrait être traité au pénal. On ne peut pas

signer une recherche déontologique et ne pas mettre en oeuvre une procédure pour la faire respecter, et quand je dis faire respecter, c'est évidemment la faire respecter par l'administration.

IV) Qu'est-ce qu'une évaluation qui refuse de lire ? Et ce pendant 15 ans.

Les évaluateurs ne jugent que du bruit; on ne sait pas si les articles sont justes.  
Le pire est que je démontre aujourd'hui que les théoriciens des gaz granulaires refusent d'appliquer le 2nd principe de thermodynamique, façon Carnot (et Bruhat).

III) Dans ma réponse à la section, il n'y a pas de pièce attachée. Qu'est-ce que cette remarque sur les pièces attachées.  
Et de toutes les façons ce n'est pas une lecture scientifique, vous risquez de laisser passer des choses.

III b) Je trouve malheureusement qu'avec les ANR, les demandes européennes, ... on cherche à bien écrire ce qu'on projette, et qu'on cache probablement un certain nombre de déception ou de bavures dans les résultats publiés.  
C'est la technique actuelle. Elle est contraire à la déontologie scientifique.

IV) allez voir Plagiat de la recherche et vous serez vraiment étonnés des problèmes réels. Mon cas n'est qu'un épiphénomène .  
il est temps de réagir, surtout quand on n'arrive même plus à dialoguer entre nous.

V) Et dire qu'un des arguments est de dire que les bons scientifiques ne peuvent pas accepter qu'on leur démontre qu'ils ont tort (!???) parce qu'ils en auraient trop de mal. C'est que nous ne parlons des vrais scientifiques (qui malheureusement se trompent souvent en faisant de la recherche)  
Je pense qu'effectivement il faut refuser de dialoguer avec ce genre de faux scientifiques, qui n'en sont pas.

VI) Je préférerais que vous regardiez PG20-52 et qu'on en discute sérieusement. C'est le seul débat qui m'intéresse . Le reste est une nécessité, pas un consensus mou!

bien cordialement

Pierre Evesque

PS ce que je sais c'est que j'ai une thésarde qui a peur de vous!!! C'est un scandale!  
Et vos thésards aussi ont peur de vous, et vous les éduquez mal avec vos principes de laisser faire!

I

P. Evesque-Courriermail janvier 2013  
Le 27/12/2012 18:22, Jean-Noël ROUZAUD a écrit :

Même pendant la trêve des confiseurs, il pleut des scuds.

Que cherchez-vous, cher Pierre, vous aliéner irrémédiablement ceux qui essaient de vous soutenir, et ce même malgré vous. Je me limite à lire les intitulés de vos mails et à les parcourir brièvement, sans toucher aux pièces attachées. Je ne peux cependant pas laisser dire que votre évaluation a été pipée. Je connais personnellement et ai une très grande estime pour la grande valeur scientifique, de l'honnêteté, des qualités humaines de votre rapporteur de la session d'automne. Penser un instant qu'il ait pu être malhonnête est insupportable et scandaleux. Il faudrait que vous arrêtiez d'attaquer (et de plus injustement) ceux qui essaient désespérément de vous défendre.

J'espère que des relations plus positives et plus constructives pourront être rétablies l'an prochain.

Bonne fin d'année.

Cordialement,

Jean-Noël

> Bonjour,

Pour tenir ma promesse, une explication que j'espère simple.

En plus du droit de réponse sur mon évaluation CNRS à 2.5 ans, que je vous ai envoyé le 21/12, et qui prouve que cette dernière a été pipée (à moins qu'on contredise ma réponse).

bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** Re: [mssmat.tous] RE: toujours harcèlement: Re: Stagiaires au Laboratoire MSSMat sans avis du Directeur de l'Unité

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 16/01/2013 12:09

**Pour :** TRAIMOND Gilles <Gilles.TRAIMOND@dr5.cnrs.fr>

Monsieur le Délégué,

ceci est un projet pour montrer que je n'ai rien fait d'anormal

J'ai obéi aux consignes de la direction: j'ai amené les deux étudiants à la directions qui ont remplis les formulaires que la direction leur a donné.

Je ne me suis occupé de rien de plus, demandant à la direction de faire marcher le système.

L'accord ne m'a pas été donné directement.

J'ai appris par la bande que les conventions de ces ces étudiants étaient signés avant les vacances mais qu'ils n'étaient pas venus les chercher. Je les ai prévenus; ils m'ont dit avoir été surchargé par les examens durant la semaine, et sont arrivés dans l'après-midi pour recevoir ces conventions et les faire signer.

A leur arrivée le lundi 7, je les ai présentés dès 9h à G. Legal et aux autres personnes présentes. J'ai suivi les consignes de l'école comme il se doit, celle du règlement intérieur aussi e.

Malheureusement le livret du nouvel arrivant n'existe plus

et ils ont maintenant

vérifié qu'ils s'étaient présentés.

Le 16/01/2013 11:50, TRAIMOND Gilles a écrit :

Monsieur,

L'accueil de personnels au sein d'un laboratoire, y compris de stagiaires, se fait sous la responsabilité et avec l'accord préalable obligatoire du Directeur d'unité. L'aval de ce dernier doit également être sollicité pour tout accès à des travaux scientifiques ou, a fortiori, à des outils induisant des risques. En ignorant une fois de plus votre hiérarchie (cf. votre mail du 20/12/12 et ma réponse du même jour), et en ne respectant pas la responsabilité du Directeur sous l'autorité de qui vous êtes placé, vous avez commis une faute professionnelle qui cette fois-ci implique deux personnes extérieures au laboratoire. Votre comportement porte un préjudice à l'image de l'institution pour laquelle vous travaillez.

Je constate également que vous n'avez tenu aucun compte de mon exhortation à vous concentrer sur votre activité scientifique dans le respect des règles qui s'imposent à chacun.

Je ne souhaite pas laisser ce nouvel incident sans suite.



Gilles Traimond | Délégué régional  
CNRS | Délégation Île-de-France Ouest & Nord  
1, place Aristide Briand  
92195 Meudon Cedex  
T. 01 45 07 52 32  
P. 06 77 29 87 83  
<http://www.dr5.cnrs.fr>

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

**Envoyé :** mercredi 16 janvier 2013 08:34

**À :** Hachmi Ben Dhia; Hervé Biausser; Didier CLOUTEAU; Philippe BOMPARD; Denis Aubry; Jean-Marie Fleureau; DR05-Liste DEL Delege; Secretariat Presidence; DR05-Liste DEL Secrétariat; [secretariat-dgdr@cnrs-dir.fr](mailto:secretariat-dgdr@cnrs-dir.fr); Dominique EVRARD - Externe; VASSEUR Arnauld

**Cc :** Adrien Seraj; Gianfranco Grados; tous MSSMat

**Objet :** toujours harcèlement: Re: Stagiaires au Laboratoire MSSMat sans avis du Directeur de l'Unité

Monsieur le Délégué,

Ci-joint un mail de mon directeur, donc cela continue:

P.Evesque-Courriemail

janvier 2013

54

Ces 2 stagiaires sont passés par la filière normale des stages ecp, et ont eu leur badge régulièrement, obtenu par le personnel encadrant.

Ils n'ont pas reçu de livret de nouvel arrivant à leur arrivée, **il n'existe plus sous forme Web, contrairement à ce qui a été dit par la direction.**

**Ces étudiants doivent voir l'ACMO ce matin pour le lui faire remarquer.**

L'un de ces deux étudiants a un DUT de mécanique, lui permettant d'utiliser fraiseuse et tour d'après l'ingénieur ecp de sécurité, (suivant les règles ECP). J'ai donc demandé au laboratoire que cet étudiant puisse fabriquer les pièces mécaniques pour adapter des capteurs à un montage simple, sous la surveillance des techniciens.

Ceci ne fait partie que d'une longue suite de blocages de l'atelier de fabrication, qui s'était arrêté entre Sept. 2010 et décembre 2012, mais qui semble vouloir reprendre, et initié par JM Fleureau.

Cet étudiant (Adrien Seraj) n'a pas accédé au poste de tour et fraise pour l'instant. **L'accusation du directeur est donc simplement fautive**; je demande simplement la permission de passer outre.

Bien respectueusement

Pierre Evesque

Note: HBD s'est entretenu avec les étudiants le matin vers 11h

Le 15/01/2013 20:20, Hachmi Ben Dhia a écrit :

Bonsoir Gilles,

Je tenais à t'informer que j'ai appris hier et confirmé aujourd'hui que Monsieur Pierre Evesque a "recruté" pour un mois, deux stagiaires (en L3 Physique-Mécanique), au sein du Laboratoire MSSMat UMR 8579, sans me consulter.

De plus, Monsieur Evesque passe son temps à demander que ces "stagiaires" utilisent du matériel lourd de notre atelier de mécanique et à considérer l'avis négatif du Directeur du Laboratoire (appuyé sur l'avis négatif du responsable de notre Centre de Ressources "Essais Mécanique"), comme une forme de "Harcèlement" (je cite M. Evesque : je te ferai suivre les deux mails que j'ai reçus dans ce sens.

Je te laisse juger d'une situation qui, de mon point de vue et fort malheureusement, ne s'arrange pas en 2013.

Bien cordialement

Hachmi Ben Dhia

Directeur MSSMat UMR 8579

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS

**P.Evesque-Courriermail**

janvier 2013

55

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

56

**Sujet:** Re: Lettre sous couvert: Commande LaboModerne- suite

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 20/12/2012 14:27

**Pour :** TRAIMOND Gilles <Gilles.TRAIMOND@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Hervé Biauxser <herve.biauxser@ecp.fr>, [presidence@cnrs-dir.fr](mailto:presidence@cnrs-dir.fr), Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnrs.fr>, Jean-Noël ROUZAUD <rouzaud@biotite.ens.fr>, "marie-christine.lagoutte" <marie-christine.lagoutte@cnrs-dir.fr>, [sylvie.roux@ccl.aphp.fr](mailto:sylvie.roux@ccl.aphp.fr), LAI Sylvie <s.lai@acist-asso.fr>, [Arnaud.VASSEUR@cnrs-dir.fr](mailto:Arnaud.VASSEUR@cnrs-dir.fr), [pierre.levitz@polytechnique.fr](mailto:pierre.levitz@polytechnique.fr), [Claude.Cohen-Tannoudji@lkb.ens.fr](mailto:Claude.Cohen-Tannoudji@lkb.ens.fr), [haroche@lkb.ens.fr](mailto:haroche@lkb.ens.fr), Michele Leduc <Michele.Leduc@lkb.ens.fr>

Monsieur le Délégué,

Merci de votre réponse rapide et sans équivoque.

Croyez-moi je fais sereinement mon travail dans la mesure où l'administration m'en donne les moyens.

Vous m'indiquez aussi que votre réponse est concertée et en cohérence, non seulement avec M. BenDhia, mais aussi avec les autorités supérieures de mon laboratoire, c'est-à-dire probablement le Directeur de l'ECP et Présidence du CNRS.

J'en prends bonne note. Ceci est d'ailleurs normal compte tenu que je leur ai fait souvent copie de mes e-mails et lettres.

J'en conclus que le laisser-aller dans la gestion et le dysfonctionnement que j'observe n'est pas le fait de mon directeur, mais bien celui des tutelles.

J'en suis heureux, et je constate aussi de lui renouveler mon amitié à chaque courrier et courriel.

Il faut donc interpréter à chaque fois les tracasseries administratives que je subis comme étant réellement programmée par le haut de la hiérarchie.

Dans ses conditions, pouvez-vous me dire

- i) si l'absence de médecin de prévention était programmée, comme vous me le laissez croire,
- ii) que le refus de fournir mon dossier médical dans la semaine de la demande est plus qu'un abus de pouvoir illégitime?
- iii) que l'oubli de M.BenDhia de vous transmettre ma demande concerté?
- iv) que le non-respect des agendas de l'ordre du jour est voulu?
- v) que la rédaction "bizarre" des pv des CL a été approuvée et stimulée par l'administration, pour ne pas pouvoir servir de référence à des audits sérieux?
- vi) que sciemment vous avez renvoyé à M.BenDhia ma demande de copie de la convention ECP-CNRS que je vous avais envoyé?
- vii) Et que sciemment il n'y a pas répondu?
- viii) Est-ce réellement sous le couvert de la présidence du CNRS que tout cela a été fait, et avec l'accord du directeur de l'ECP?
- ix) Est-ce aussi la même chose pour les problèmes de facturation de mi-lourds notés au pv du CL?
- x) la récente nomination à la tête du nouveau CR est-elle reliée à ce dernier refus, et au refus de transparence dans la discussion du CL?
- xi) Pourquoi me faire convoquer par un psychiatre?

Comment le CNRS a-t-il compris l'appui récent de la CADA a mes requêtes légitimes?

A-t-il obtempéré parce qu'il ne pouvait pas faire autrement? N'a-t-il pas compris que sa position est un abus de pouvoir?

Si tout cela est vrai, comme vous me laissez le croire, vous comprendrez pourquoi je tiens à attirer l'attention de mes tutelles scientifiques, de la médecine du travail, et des syndicats sur un vrai dysfonctionnement généralisé et une perte de conscience du sens commun.

Pour ma part, je fais conscience à mon raisonnement scientifique, je confronte mes résultats théoriques aux faits réels pour me faire une idée sérieuse. En plus, j'essaye toujours que ma pensée et mes actions soient en cohérence, et en cohérence avec les valeurs que je défends.

bien respectueusement  
Pierre Evesque

Le 20/12/2012 10:43, TRAIMOND Gilles a écrit :

Monsieur EVESQUE,

J'accuse réception de votre courrier par lequel vous sollicitez de ma part la signature d'un bon de

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

57

commande.

Je crois utile de vous rappeler le rôle du Directeur de laboratoire, qui a été choisi, après consultation des personnels, par les directions scientifiques des deux tutelles de l'unité à laquelle vous appartenez. Au sein du laboratoire, il doit en piloter la politique scientifique, en assumer la gestion financière, et se trouve être le supérieur hiérarchique de ses membres. Il a ainsi toute latitude pour valider ou non tout projet de recherche ou contrat de collaboration proposé. Il est responsable devant les tutelles du budget global de son unité, tant en subvention d'Etat qu'en ressources propres. A ces fins, il est délégué d'une compétence du Président du CNRS comme personne responsable des marchés, et de la signature du Délégué régional comme ordonnateur secondaire. Il doit dans ce cadre apprécier l'opportunité de toutes les dépenses et ressources du laboratoire.

En l'espèce, Hachmi Ben-Dhia, dispose, outre d'une pleine légitimité dans ses fonctions de Directeur, de la confiance totale et entière des tutelles scientifiques de MSSMat, et de la mienne en tant que gestionnaire.

Il est donc inenvisageable pour moi de répondre favorablement à votre demande.

Je vous encourage dans le même temps à exercer plus sereinement et de manière plus constructive votre activité de chercheur au sein de MSSMat; Les incessants courriels dont vous êtes quotidiennement l'auteur tendant systématiquement à contester le rôle ou l'autorité de votre Directeur ou à perturber le fonctionnement de votre unité et de ses instances de dialogue, montrent que ce n'est aujourd'hui pas le cas.

Je fais confiance à votre sens des responsabilités.



Gilles Traimond | Délégué régional  
CNRS | Délégation Île-de-France Ouest & Nord  
1, place Aristide Briand  
92195 Meudon Cedex  
T. 01 45 07 52 32  
P. 06 77 29 87 83  
<http://www.dr5.cnrs.fr>

-----Message d'origine-----

De : Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

Envoyé : jeudi 20 décembre 2012 09:38

À : Hachmi Ben Dhia; DR05-Liste DEL Delege

Cc : Nathalie Langlet; DR05-Liste DEL Secrétariat; Armengaud Maite; LAGOUTTE Marie-Christine;

Jean-Noël ROUZAUD

Objet : Lettre sous couvert: Commande LaboModerne- suite

PS c'est mieux avec la commande et la lettre

Hachmi,

J'ai remis à Nathalie une lettre pour le délégué, à faire suivre sous ton couvert.

Elle concerne la commande du 19/11 au LaboModerne.

Merci donc de la faire suivre.

amicalement

Pierre

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

**ECOLE CENTRALE PARIS****LABORATOIRE DE MÉCANIQUE  
SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX**CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UMR 8579

**Pierre EVESQUE**  
*Directeur de Recherche CNRS**Châtenay, le 20 Décembre 2012*☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : pierre.evesque@ecp.frMonsieur le Délégué Régional  
Sous couvert de H. Ben Dhia  
CNRS DR5  
1 place Aristide Briand  
92195 Meudon cedex*Objet : Commande Labomoderne*

Monsieur le Délégué Régional,

Je vous prie de trouver ci-joint une commande de matériel pour l'étude du concassage et du broyage. J'en ai besoin pour préparer de nouvelles expériences pour mon travail en microgravité.

Vous savez que ce contrat est pluriannuel, et qu'il est subordonné à des programmes spatiaux bien définis et programmés. Ce contrat est donc toujours actif.

Je ne sais pourquoi le directeur de mon labo refuse de le signer, puisque je lui ai donné les explications nécessaires et qu'il ne m'a pas demandé de compléments d'information.

Je vous joins le résumé des explications que j'ai fournies le 3/1.

Merci de signer la commande et de l'envoyer; cette commande est importante pour la suite de mon programme de recherche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de ma haute considération.

Pierre Evesque

**PS 1: extrait du Mail du 3/12/2012 à 12h/29** (que vous avez eu en copie)**En résumé, pour l'achat de broyeur...:**

- (i) l'achat présent de ce matériel ne se place pas dans le cadre de la futur thèse FCB, puisque cette thèse et les data associés seront fournis par FCB;
- (ii) il ne correspond pas non plus à la demande d'achat mi-lourd faite au CNRS (cette dernière permettra au besoin de compléter le matériel du labo).
- (iii) C'est par contre une nécessité pour que je puisse appréhender les problèmes de broyages en fonction de la gravité. Par contre je peux t'assurer que je n'en ai pas besoin pour un usage personnel.

PS2: j'ai eu du mal à envoyer ce mail le 3/12 par le serveur ECP.

**Ecole Centrale Paris****Laboratoire de Mécanique** : Sols, Structures, Matériaux

Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex

Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442

Internet : <http://www.ecp.fr/>



**MÉCANIQUE DES SOLS, STRUCTURES ET MATÉRIAUX**  
TEL : 01 41 13 13 38 FAX : 01 41 13 14 30/14 42

**Adresse de livraison**

(A rappeler sur les bons de livraisons)

Ecole Centrale Paris  
Magasin du Centre de Recherche  
Grande Voie des Vignes  
92295 Châtenay Malabry Cedex  
France

(A rappeler sur bons de livraisons et factures)  
N° COM : **L 15526/FL** du **19/11/12**

LABO-MODERNE  
37 rue Dombasle  
75015 PARIS  
France  
FAX : 01 45 32 01 09

**Adresse de facturation**

(A rappeler sur les factures)

**C.N.R.S.**  
ECP Laboratoire MSS-Mat  
0202  
UMR C8579  
Grande Voie des Vignes  
92295 Châtenay Malabry Cedex  
France

Numéro client :  
**Délai de livraison : 30/11/12**  
Numéro de marché : /  
Code origine : 9AD00202/1B1INSIS  
TVA intracommunautaire : FR 40180089013  
Pour tout renseignement concernant la commande,  
contacter : **EVESQUE Pierre**

**Ordonnateur de la Dépense :** Le Délégué Régional

1 place Aristide Briand 92195 MEUDON Cedex

**Comptable Assignataire :** Agent Comptable Secondaire

1 place Aristide Briand 92195 MEUDON Cedex

Qté	Désignation du matériel	Référence	P.U. HT	Taux Rem.	Prix H.T.
	COMMANDE SUIVANT ARTICLES DU DEVIS N° 60191				
1,00	CONCASSEUR	BB512	11.382,00	12,00	10.016,16
1,00	TETE DE BROYAGE A FLEAU	JK1059	2.265,00	15,00	1.925,25
1,00	TAMIS CULATTI 0,5mm	JK1052	185,00	15,00	157,25
1,00	BROYEUR A MORTIER	RM200	4.386,00	12,00	3.859,68
1,00	MORTIER ACIER	HR1503	1.044,00	12,00	918,72
1,00	PILON ACIER SPECIAL	HR1703	399,00	12,00	351,12
1,00	MORTIER DIAM 100 mm 250 ml	BC8930	31,90	12,00	28,07
1,00	PILON DIAM 25 x150mm	BC8936	92,40	12,00	81,31
1,00	MORTIER PILON AGATE 10mk ext50mm	MPA10	58,30	12,00	51,30
	N Réf/ 2257 Convention CNES Evesque				
<b>ATTENTION PAS DE LIVRAISON POSSIBLE ENTRE LE 21 DECEMBRE 2012 AU SOIR ET LE 02 JANVIER 2013 AU MATIN</b>					
Signature du responsable		Montant Total Net H.T.			<b>17.388,86</b>
		Taxe			<b>3.408,22</b>
		Montant Total T.T.C.			<b>20.797,08</b>

"L'acceptation du présent bon de commande par le fournisseur vaut acceptation des conditions générales du CNRS disponibles à l'adresse <http://www.dgdr.cnrs.fr/achats>, et attestation de sa part que le travail sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail ou des règles d'effet équivalent de son pays d'origine s'il est étranger."

Tél. 01 45 32 62 54  
 Fax 01 45 32 01 09  
 International Tel. +33 1 45 32 62 54  
 Fax +33 1 45 32 01 09

internet : www.labomoderne.com  
 e-mail : info@labomoderne.com

**OFFRE N° 60598 du 12/11/2012**

votre demande :

TÉL. : 01 41 13 12 18  
 EMAIL : pierre.evesque@ecp.fr

pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :



**Audrey DELAHAYE**  
 Téléphone : 06 85 54 83 55  
 audrey.delahaye@labomoderne.com

**ECOLE CENTRALE**

**M EVESQUE**

**BAT SCIENTIFIQUE RDC BUREAU 112 PORTE B  
 GRANDE VOIE DES VIGNES**

**92295 CHATENAY MALABRY**

*Nous vous remercions vivement pour votre demande et avons le plaisir de vous proposer le matériel qui vous intéresse aux conditions ci-dessous :*

référence	désignation	quantité	prix unit. HT €	remise	montant HT €
<b>BC8930</b>	Mortier diamètre 100 mm - 250 ml délai : disponible sous réserve de vente Catalogue page 0634 (labomoderne201)	1	31.90	-12.0 %	<b>28.07</b>
<b>BC8936</b>	Pilon diam.25 x 150 mm - tête diam.40 mm délai : 3 à 5 semaines Catalogue page 0634 (labomoderne201)	1	92.40	-12.0 %	<b>81.31</b>
<b>MPA10</b>	Mortier pilon agate 10 ml Øext 50 mm délai : disponible sous réserve de vente Catalogue page 0634 (labomoderne201)	1	58.30	-12.0 %	<b>51.30</b>

Livraison RDC, quai déchargement

Validité de l'offre : 30 jours  
 Franco France à partir 500€ HT

Sous Total HT € 160.68  
 Port en sus €

**Toujours à votre service,  
 sincères salutations,  
 Audrey DELAHAYE**

37 rue Dombasle  
 75015 Paris

SAV ligne directe

SARL capital  
 143302,08 Euros  
 RCS Paris B 399 195 233  
 SIRET 399 195 239 000 13  
 APE 526A  
 TVA FR 61 399 195 239

Banques  
 Société Générale Paris XV  
 30003 03630 00120 100019 cte 51  
 BNP Voillat Brancion  
 30001 01402 00120 175395 cte 95  
 CCP  
 37 838 191 La Source

Rodolphe REFET  
 Diplôme d'études supérieures  
 de sciences chimiques, certifié  
 de bactériologie et de sérologie  
 Alain REFET  
 Ingénieur diplômé de l'École  
 Polytechnique Fédérale  
 de Lausanne

Tél.: 01.42.50.21.95

Tél. 01 45 32 62 54  
Fax 01 45 32 01 09

International Tel. +33 1 45 32 62 54  
Fax +33 1 45 32 01 09

internet : www.labomoderne.com  
e-mail : info@labomoderne.com

## OFFRE N° 60191 du 26/10/2012

votre demande :

TÉL. : 01 41 13 12 18

EMAIL : pierre.evesque@ecp.fr

pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :



Audrey DELAHAYE

Téléphone : 06 85 54 13 55

audrey.delahaye@labomoderne.com

ECOLE CENTRALE

M EVESQUE

BAT SCIENTIFIQUE RDC BUREAU 112 PORTE B  
GRANDE VOIE DES VIGNES

92295 CHATENAY MALABRY

Nous vous remercions vivement pour votre demande et avons le plaisir de vous proposer le matériel qui vous intéresse aux conditions ci-dessous :

référence	désignation	quantité	prix unit. HT €	remise	montant HT €
BB512	Concasseur B51 mâchoires acier inox Catalogue page 0650 (le labomoderne201)	1	11 382.00	-12.0 %	10 016.16
JK1050	Microbroyeur CULATTI tamis 1-1.5 et 2mm Catalogue page 0636 (le labomoderne201)	1	3 295.00	-15.0 %	2 800.75
JK1059	Tête de broyeur à fléau : Catalogue page 0636 (le labomoderne201)	1	2 265.00	-15.0 %	1 925.25
	Tamis au choix :				
JK1051	Tamis supplémentaire CULATTI 0.25 mm Catalogue page 0636 (le labomoderne201)	1	205.00	-15.0 %	174.25
JK1052	Tamis supplémentaire CULATTI 0.5 mm Catalogue page 0636 (le labomoderne201)	1	185.00	-15.0 %	157.25
JK1054	Tamis supplémentaire CULATTI 1 mm Catalogue page 0636 (le labomoderne201)	1	185.00	-15.0 %	157.25
JK1056	Tamis supplémentaire CULATTI 2 mm Catalogue page 0636 (le labomoderne201)	1	185.00	-15.0 %	157.25
JK1057	Tamis supplémentaire CULATTI 3 mm Catalogue page 0636 (le labomoderne201)	1	198.00	-15.0 %	168.30
RM200	Broyeur à mortier RM200 Catalogue page 0640 (le labomoderne201)	1	4 386.00	-12.0 %	3 859.68
HR1503	Mortier acier spécial Catalogue page 0640 (le labomoderne201)	1	1 044.00	-12.0 %	918.72
HR1703	Pilon acier spécial Catalogue page 0640 (le labomoderne201)	1	399.00	-12.0 %	351.12

délai : disponible sous réserve de vente  
Catalogue page 0640 (le labomoderne201)

Validité de l'offre : 30 jours

Franco France à partir 500€ HT

.../... devis sur plusieurs pages : page 1 / 2

SAV ligne directe

SARL capital  
143302,08 Euros

RCS Paris B 389 195 239  
SIRET 389 195 239 000 13  
APE 526A

Tél.: 01.42.50.21.95

TVA FR 61 389 195 239

Banques

Société Générale Paris XV  
30035 02630 0000 10019 c/c 51  
BNP Voûte Brancion  
30041 01402 0000 17505 c/c 95  
CCP  
37638 154 La Source

Rodolphe REFET

Diplômé d'études supérieures  
de sciences chimiques, certifié  
de bactériologie et de sérologie  
Alain REFET  
Ingénieur diplômé de l'École  
Polytechnique Fédérale  
de Lausanne



**TÉLÉCOPIE : 01.41.13.14.42.**

**Société : LABO MODERNE**  
**A l'attention**  
**N° Télécopie : 01 45 32 01 09**

**De la part de : Nadège OLS**  
Laboratoire MSSMAT  
**Tél. : 01 41 13 13 38**  
**@ : [nadege.ols@ecp.fr](mailto:nadege.ols@ecp.fr)**

**OBJET : Commande**

**Date : 30 novembre 2012**

Monsieur,

Veillez trouver ci joint notre commande n° **L 15526/FL**

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

Nadège OLS  
Gestionnaire du laboratoire MSSMat

Nombre de pages transmises y compris celle-ci : 4



P.Evesque-Courriermail  
33 1 43 50 12 22

janvier 2013

64

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

Hachmi,

Il me paraît inopportun de traiter ceci dans la précipitation, compte-tenu des vacances et de la fermeture de centrale. D'autant que tu as coutume d'utiliser un timing très serré, souvent même illégal . Quand au timing des compte-rendus, il est souvent très lâche. (cf les derniers)

Ceci dit j'ai été nommé au Conseil. J'ai donc droit et devoir d'y assister, ou de me faire représenter par un avocat (tu dois pouvoir trouver le texte).

Comme tu le sais je serai en vacances à partir d'aujourd'hui jusqu'au 5 Septembre.

Il me faut donc

- 1) faire un ordre de mission de Saint-Jean du Gard à ECP pour pouvoir assister à cette réunion, et Nadège devra le faire. (mission a payer évidemment sur les crédits du labo)
- 2) regarder la seconde voie, qui est de me faire représenter par un avocat. J'ai des crédits CRSA qui peuvent sûrement être utilisés pour cela). Je mets donc CRSA en copie.

Merci de me répondre et de faire le point sur ces deux solutions

amicalement  
Pierre

PS par ailleurs, tu ne peux rajouter ces questions au PV du CL du 15/6, car ces questions ne sont apparues que bien après le 16/6 (le 24/7)..

PS2: Il faudrait aussi que Nadège s'occupe à me faire rembourser par CRSA l'abonnement de 3 ans à Pour la science (204€) dont j'ai joints la facture

PS3 J'ai beaucoup de mal à envoyer des e-mails, même lorsqu'ils ont la note "personnel". Je me suis plaint au CTI

Le 24/07/2012 18:23, Gilles TRAIMOND a écrit :

Cher collègue,

En réponse à votre interrogation, le conseil de laboratoire est composé de membres élus par leurs pairs ou nommés par le Directeur. Aucune autre personne ne peut prétendre y assister de droit.

Cordialement,



Gilles Traimond | Délégué régional  
CNRS |Délégation Île-de-France Ouest & Nord  
1, place Aristide Briand  
92195 Meudon Cedex  
T. 01 45 07 52 32  
P. 06 77 29 87 83  
<http://www.dr5.cnrs.fr>

-----Message d'origine-----

De : secretariat [mailto:secretariat@dr5.cnrs.fr]

Envoyé : mardi 24 juillet 2012 18:04

À : gilles.traimond@dr5.cnrs.fr

Objet : TR:

-----Message d'origine-----

De : Pierre Evesque [mailto:pierre.evesque@ecp.fr] Envoyé : mardi 24 juillet 2012 16:55 Cc : tous MSSMat; secrétariat DR5; Liliane GENESTE; Myriam Fadel; herve.biausser@ecp.fr Objet :

Hachmi ,

Il semblerait qu'il y ait un problème pour le point que tu veux mettre à l'ordre du jour dans le prochain conseil de labo :

le conseil de labo est une instance statutaire où l'on ne peut empêcher une personne qualifiée de s'y présenter ou de s'y faire représenter.

Peux-tu vérifier cela avec les instances juridiques du cnrs.

Merci

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

67

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres &amp; Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**ECOLE CENTRALE PARIS****LABORATOIRE DE MÉCANIQUE  
SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX**CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UMR 8579

**Pierre EVESQUE**  
*Directeur de Recherche CNRS*☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : pierre.evesque@ecp.fr*Châtenay, le 15 Novembre 2012***Monsieur le Délégué Régional**  
Sous couvert de H. Ben Dhia  
CNRS DR5  
1 place Aristide Briand  
92195 Meudon cedex*Objet : Médecine du travail/ copie de mon dossier médical***Monsieur le Délégué Régional,**

Mon dossier médical est maintenant à la médecine du travail de la DR5. J'aimerais en avoir copie (cf ma lettre du 9/11/2012). Je sais aussi que mon dossier médical peut être consulté...

Pourriez-vous demander à la personne pouvant le faire de me le photocopier et de me l'envoyer en lui expliquant:.

" Je vous serais reconnaissant de bien vouloir fournir à Pierre Evesque une copie intégrale de son dossier de médecine du travail.

Comme vous le savez, l'article L. 1111-7 du Code de la santé publique lui donne accès à toute information de nature médicale me concernant, dès lors qu'elle est détenue par un professionnel de santé.

Par ailleurs, l'article 2 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 prévoit que toute administration qui détient un document – même si elle n'en est pas l'auteur, et même si elle n'est pas l'autorité gestionnaire de l'agent qui fait la demande – doit communiquer celui-ci à la personne qui le sollicite.

Aussi, même si j'ai bien conscience que ce sont les difficultés d'organisation de la médecine du travail qui vous ont conduit à entrer en possession de son dossier, alors que vous n'êtes pas « son » médecin du travail, je crois important de rappeler que dès lors que vous détenez ce dossier, il vous appartient de lui en donner accès."

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de ma haute considération.

**Pierre Evesque**

Témoignage n° 5; section 3 (27p):

## **Témoignage n° 5;**

### **section :**

### **3. Correspondance avec le Comité médical du CNRS**

où l'on voit le comité médical activé par une lettre du Dr Sander au Dr Vignalou (président du comité médical) datant du 5/9/2012, après des appels pressants de P.Evesque pour agir (faisant face au harcèlement de l'administration, cf. point V du CL du 3/9/2012) être diffusé à l'administration, disparaître pendant 2 mois, pour réapparaître via l'administration, sans la lettre du Médiateur.

Pourquoi ne pas avoir choisi la voie directe: Dr Vignalou -> Comité Médical, + appui du Dr Sander et médiateur?

**Sujet:** Fwd: confirmation de harcèlement  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 15/01/2013 10:31  
**Pour :** Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>  
**Copie à :** Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>, carole.lecoutre@icmcb.u-bordeaux.fr, Hervé Biauxser <herve.biauxser@ecp.fr>, Armengaud Maite <Maite.Armengaud@dr14.cnrs.fr>, VASSEUR Arnauld <Arnauld.VASSEUR@cnrs-dir.fr>

Hachmi,  
 merci de transférer cette lettre au délégué, sous ton couvert.  
 bien cordialement  
 Pierre Evesque

----- Message original -----

**Sujet:** confirmation de harcèlement  
**Date :** Tue, 15 Jan 2013 09:11:06 +0100  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Pour :** delegue <delegue@dr5.cnrs.fr>, Secretariat Presidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, xavier.inglebert@cnrs-dir.fr, Alain.fuchs@cnrs-dir.fr, secretariat-dgdr@cnrs-dir.fr, secrétariat DR5 <secretariat@dr5.cnrs.fr>

Monsieur le Délégué, le 15/1/2013, lettre RAR

Comme je vous l'ai dit par plusieurs e-mails ces derniers jours, je tiens à vous alerter parce que je subis de la part des autorités administratives différents refus, qui pour moi s'assimile à du harcèlement vertical: refus de dialogue, refus de signature, refus de pièces administratives, refus de noter mes remarques au conseil du laboratoire... Tout ceci me pèse et accroît mon travail pour rien...

Les questions administratives prennent beaucoup trop le pas sur la science dans la vie du chercheur, et l'administration use de ces méthodes, contraintes,... pour contraindre les prises de décision réelles de façon abusive et incompatible avec la charte européenne de la recherche.

J'ai du faire appel récemment à la CADA pour obtenir certains renseignements de mon directeur de laboratoire et au conseil de l'ordre des médecins pour connaître mes droits et essayer de les faire respecter.

#### **Pour donner quelques exemples récents:**

Que connaît mon directeur de laboratoire de la physique des milieux granulaires dans le domaine spatial. Il se permet de juger à l'emporte pièce, à refuser que je m'intéresse au broyage dans ces conditions spatiales (bien que ce soit très probablement un sujet porteur futur, et que le CNES m'encourage à le faire). C'est pourtant ce qu'il a fait, et le Délégué a refusé sa signature aussi. On m'empêche de travailler.

Que peut connaître mon directeur de laboratoire des problèmes de concassage sur terre. Pourquoi se permet-il de refuser un accord de confidentialité sur ce sujet avec FCB? Puis pourquoi refuse-t-il une thèse et le thésard sur ce sujet, quand j'ai une proposition ferme de contrat (FCB) de 100.000€ plus bourse de thèse et que le travail expérimental sera à la charge de la compagnie.... Pourquoi embauche-t-il le thésard sur un autre sujet

De même, ce directeur refuse de consigner mes remarques dans les Conseils de Laboratoires, et refuse d'y noter certains faits (cahier du nouvel arrivant n'existe plus depuis Octobre 2012 ; il était très dépassé); il refuse que je donne mon opinion dès qu'on veut parler déontologie, il pratique l'existence de conseil subsidiaire, sans règle précise d'appartenance ni de gestion (pas de pv) .

Ci-joint par exemple le commentaire que ce directeur à consigner dans le pv du conseil de laboratoire du 3/9/2012.:

#### **V) Consultation du CL au sujet des interventions de Pierre Evesque au CL**

*Pierre Evesque quitte la salle.*

*Après un tour de table et des discussions, il s'avère que Pierre Evesque a des soucis à se contrôler et notamment à contrôler son ton de parole, son langage et son agressivité. Le Conseil estime que bien que la présence de Pierre en son sein présente un certain intérêt, elle génère clairement un dysfonctionnement du*

P.Evesque-Courriemail

janvier 2013

71

*conseil. Le conseil demande donc à Pierre de trouver une solution responsable pour mettre fin à ce dysfonctionnement qu'il génère.*

*Il est prévu que le directeur fixe un rendez-vous à Pierre pour évoquer ce constat et avis du CL et recueillir ses premières réactions et une éventuelle proposition de solution. Il est également prévu de prévenir les instances concernées de cette discussion en envoyant notamment le compte-rendu définitif du CL de ce jour.*

*Fin de la séance à 17h40 (Environ 1h30, ont été consacrées au point V de l'Obj).*

Où est mon droit de défense ? Et personne n'a fait aucune remarque. Ce n'est pas digne d'un **laboratoire travaillant correctement**

#### **Autres exemples :**

J'ai demandé l'aide de la médecine du travail en Août et Septembre ; Le Dr Sander démissionne. 2 mois après je retrouve une lettre du Dr Sander au Dr Vignalou qui alerte le Dr Vignalou sur ce sujet. Pourquoi est-elle passée par l'administration pour arriver au comité médical ? Pourquoi n'ai-je pas été entendu avant, quand le Dr Sander était encore là. Pourquoi la chaîne du secret médical a été rompue ?

Je demande un autre médecin de prévention, je vois le Dr Evrard (26/10/2012), qui ne cesse de me dire qu'il n'est pas mon médecin et me refuse mon dossier médical.

Ce dossier médical ne contient ni la lettre du Dr Sander (5/9/2012) , ni la lettre du médiateur, qui doit l'accompagner, ni une bonne partie de mes mails. Le Dr Evrard ne me parle pas de ces lettres. Il semble avoir évité de noter les arrangements que je lui avais déclaré avec le Dr Sander pour la gestion d'un technicien.

J'ai du faire appel récemment au Conseil de l'ordre pour connaître mes droits, et essayer de les faire respecter.

J'ai eu hier une réponse partielle de M Grésik, qui ne me satisfait pas.

#### **Encore d'autres exemples :**

Ceci s'ajoute au fait que les autorités scientifiques se refusent à évaluer mon travail scientifique, à cause de "l'existence de certaines règles administratives", qui forcent les commissions à se fonder sur des on-dits, des rapports et des articles de revues, sans jamais les vérifier, et vérifier la véracité des résultats. Ces évaluateurs n'évaluent donc pas réellement la valeur de ce qu'ils comptent, ne vérifient pas la qualité propre du travail.....

J'ai fait une liste des tracasseries administratives que j'ai supportées au cours de ces dernières années, par lettre RAR à la commission 5 (21/12/2012) en réponse à mon évaluation.

Ceci est lassant quand on cherche, comme tout chercheur devrait le faire, à faire un travail sur le long terme, basé sur des faits réels, sur des résultats réels, dignes d'être confortés par les travaux ultérieurs.

L'activité scientifique obéit à des règles de déontologie, rappelées entre autre par la charte européenne de la recherche. Cette charte refuse de telles pratiques. Cette charte a été signée par le CNRS.

J'ai donc cherché à me renseigner auprès du CNRS des organes susceptibles de faire respecter la déontologie scientifique. Je n'ai pas eu de réponse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à ma respectueuse considération .

Pierre Evesque

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

72

PS Je me permets de rajouter à cet envoi  
 copie de la lettre de juillet au Président du CNRS,  
 réponse à mon évaluation par la commission (Dec 2012)  
 copie de la lettre du Dr Sander,  
 copie de mon e-mail du 10/1/2013  
 Poudres & Grains 20, 52-69 (2012)

Copie à M. Alain Fuchs, président du CNRS, 3-5 rue Michel ange, 75016 Paris  
 au Secrétaire Général Xavier Inglebert,

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
 Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
 Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
 France  
 tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
 33 1 43 50 12 22

Poudres &amp; Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Pièces jointes : —

---

Lrar-Sect5_21_12_12.pdf	169 Ko
Lrar-CNRSjuillet12.pdf	110 Ko
PG20_4_paires-R.pdf	261 Ko
L-ComMed-Sander_1.pdf	108 Ko
harcèlél_10_1_13.pdf	77.0 Ko

**Sujet:** Re: Réponse à votre courriel du 9 janvier 2013

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 14/01/2013 19:13

**Pour :** Sébastien GRÉSIK <Sebastien.GRESIK@cnrs-dir.fr>

**Copie à :** delegue <delegue@dr5.cnrs.fr>, Secretariat Présidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, Dominique EVRARD - Externe <evrard\_dominique@hotmail.com>, VASSEUR Arnould <Arnould.VASSEUR@cnrs-dir.fr>, Claude.Cohen-Tannoudji@lkb.ens.fr, sylvie.roux@ccl.aphp.fr, Michele Leduc <Michele.Leduc@lkb.ens.fr>, haroche@lkb.ens.fr

Cher Monsieur,

merci de votre réponse rapide.

Elle ne me satisfait pas complètement.

1) Je **n'ai pas trouvé la lettre du Dr Sander** du 5/9/2012 dans la copie de mon dossier médical.

Comme ce dossier m'a été transmis par mon docteur, qui l'a ouvert et qu'il l'a examiné, on pourra lui demander.

D'après ce que vous me dites, ce n'est pas normal.

2) Je ne comprends toujours pas pourquoi une lettre du Dr Sander de cette nature au président du Comité médical soit passée par toutes les étapes de l'administration, et vue cv par tout le monde, y compris la DR5, avant d'être réexaminé réellement par le corps médical.

En plus une autre lettre c'est perdu, avec des témoignages

3) Pourquoi le Dr Vignalou n'en a-t-il pas fait directement mention au comité médical, et fait activé le processus?

Que dit-il?

4) Pourquoi le Dr Sander ne m'en a-t-elle pas parlé, en me fixant un rendez-vous médical, quand je lui demandais assistance (mails d'Aout et de Septembre 2012)?

5) Pourquoi le Dr Evrard ne m'en a-t-il pas parlé non plus quand je l'ai vu le 26/10/2012.

6) Je n'ai donc été au courant que **le 31/1/2012 de cette lettre**. Cela aurait été trop tard pour faire mes remarques. j'ai heureusement penser à vous demander quelques précisions récemment.

7) Heureusement comme je devais aller voir mon cardiologue début janvier, ceci a permis de faire changer le rendez-vous de mi décembre à mi janvier. Mais il me semble que l'information peut être incomplète et demande un autre agenda. Une telle proposition est possible:

8) Malheureusement j'ai raté ce rendez-vous (avec mon cardiologue) à cause d'une carence administrative (non fourniture d'agenda en temps et en heure; je viens juste de toucher mon agenda seulement aujourd'hui.)

9) Je ne peux donc pas laisser dire que vous aviez modifié l'agenda de l'expertise pour la raison que vous indiquer (permettre au dossier d'être complet), mais permettre à mon cardiologue un diagnostic complet.

10) Autre problème: Je n'ai pas reçu les explications précises que vous détailler ici dans les lettres précédentes non plus.

P.Evesque-Courriemail

janvier 2013

74

"l'application du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif" et "lorsqu'un chef de service estime, au vu d'une attestation médicale ou sur le rapport des supérieurs hiérarchiques, que l'état de santé d'un fonctionnaire pourrait justifier qu'il lui soit fait application des dispositions de l'article 34 (3° ou 4°) de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, il peut provoquer l'examen médical de l'intéressé dans les conditions prévues aux alinéas 3 et suivants de l'article 35 ci-dessous. »"

11) Je vous remercie de m'en informer (du point 10). Mais n'est-ce pas un peu tard?

12) Le temps de réponse de l'administration est de 2 mois; je ne vois pas en quoi le mois supplémentaire que je demande ne pourrait pas être accordé. Ceci me semble un abus de droit, et ressemble donc à du harcèlement. (Je ne savais toujours pas avant hier que j'avais le Dr Evrard comme médecin de prévention).

Le Dr Evrard peut vous dire aussi mon état de santé, et il donnera un état plus récent.

13) J'ai fait un compte-rendu de mon entretien avec le Dr Evrard, j'aurai noté s'il m'avait parlé de cette lettre du Dr Sander du 5/9/2012 et de la note du médiateur. Je n'ai rien vu de tel, et il ne m'en a pas parlé.

14) Je vous joins des certificats médicaux qui montre mon état de santé. J'ai aussi un certificat médical de mon neurologue, que j'apporterai en temps voulu, et qui est normal.

15) Je trouve anormal de ne bénéficier d'une information à peu près réaliste/(i.e. à peu près complète) que quelques jours avant l'expertise.

Et encore je découvre aujourd'hui de nouveaux éléments

Je demande une vérification supplémentaire, notamment auprès du Dr Sander directement et demande aussi l'avis du Conseil de l'ordre.

Je me permets aussi de vous envoyer la lettre que j'ai envoyée au président du cnrs, il y a quelques temps, qui montrent certains abus.

Ne serait-ce pas là aussi un autre bout du problème?

J'ai pu démontrer certains de ceux ci grâce à l'intervention de la CADA..

Enfin je vous envoie mon dernier article scientifique, qui pose le problème que je pose à mon administration (point 1 de l'article) . Vous verrez aussi que mon raisonnement se tient, ou vous pourrez le faire vérifier .

Comme tout chercheur correct, j'essaye de surmonter tout harcèlement normal. J'accepte l'isolement et ses conséquences... C'est vital.

Je trouve par contre inadmissible l'inconséquence de l'administration vis à vis de tels agissements. Il y a sûrement d'autres méthodes que de mettre le chercheurs trop efficaces à la retraite. c'est contre cela que je me bats.

Il y a d'autres méthodes que d'attendre 4 mois et ne pas accepter les faits .

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 14/01/2013 17:28, Sébastien GRÉSIK a écrit :

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie du courrier qui est adressé par ailleurs en LRAR en réponse à votre courriel du 9 janvier 2013.

Je vous en souhaite bonne réception.

sg

**Sébastien Gresik**

Responsable du Service des Pension et Accidents du Travail

Unicité  
Batiment F  
16 rue Alfred Kastler  
14050 Caen Cedex 4

T. **+33 (0) 2 31 46 25 12**  
F. **+33 (0) 2 31 95 06 61**  
[sebastien.gresik@cnrs.fr](mailto:sebastien.gresik@cnrs.fr)

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

—Pièces jointes : —

expertise Comi-Med_ssBouchard12_12b.pdf	215 Ko
Lrar-CNRSjuillet12.pdf	110 Ko
PG20_4_pairs-R.pdf	261 Ko

Docteur Jean - François CHOFFÉ

Médecine générale

277 AV DE LA DIVISION LECLERC  
92290 CHATENAY MALABRY

Tél. : 01 46 32 12 92

N° RPPS



10003723979

EVESQUE

PIERRE

27/11/2012

Cher confrere,

Je suis régulièrement monsieur EVESQUE Pierre depuis janvier 1995.

J'estime que son état psychique est inchangé depuis cette date.

Il ne présente pas de séquelles patentes de l'AVC fruste qu'il a fait en 2009.

Bien confraternellement.

## CABINET D'ORTHOPHONIE

96, Avenue de la gare  
91745 MASSY CEDEX  
Tel : 01 60 11 18 76

Mobile : 06 16 45 13 85  
breton.cl@wanadoo.fr

Mme Claude BRETON - FEVRE  
Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris  
D.I.U. troubles de la mémoire : neuropsychologie , neuropsychiatrie.

91 9 13772 9

Massy le 28 11 2012

Nom : EVESQUE Prénom : Pierre

Date de naissance : 26/12/1951 Age :

Assuré social :

Je soussignée , MADAME Claude BRETON-FEVRE, Orthophoniste , déclare effectuer le suivi ORTHOPHONIQUE de Monsieur Pierre EVESQUE sur prescription de madame le Docteur BOUCHARD , neurologue.

Cette prise en charge , datant du 06/10/2009 , fait suite à un accident vasculaire cérébral ( A.V.C.) ischémique , localisé dans l'hémisphère cérébral gauche ( scissure Sylvienne ) et intéressant la zone du langage.

Monsieur EVESQUE poursuit sa rééducation , dont l'objectif est de réduire les troubles arthriques ( articulation ) et prosodiques ( vitesse d'élocution ) .

La désorganisation du langage influe sur la construction syntaxique et la vitesse de compréhension des phrases complexes ( hors domaine de compétence ) .

Ces troubles de l'expression orale génèrent chez le patient une anxiété préjudiciable à ses échanges sociaux quand il se trouve en situation conflictuelle ( difficulté à exposer sa pensée avec précision ) le stress majore donc sensiblement ces difficultés .

Etabli à la demande de l'intéressé pour valoir ce que de droit .

Cl.BRETON-FEVRE Orthophoniste

ME-CLAUDE BRETON - FEVRE  
28 ORTHOPHONISTE  
96 AVE DE LA GARE  
91300 MASSY  
91 9 13772 9 0  
CAB 10 11 T. 0160111876  
ZISD ZIK

Comité Médical  
Affaire suivie par Brigitte DELAVAUX  
☎ 02 31 46 25 19  
Réf : CM/BD/2281.12

Caen, le 16 NOV. 2012

Objet : Examen médical

Monsieur EVESQUE Pierre  
1 rue Jean Longuet  
92290 CHATENAY MALABRY



Service des pensions et accidents du travail

Unité - Bat F - 16, rue Alfred-Kastler  
14050 Caen cedex 4

02 31 46 25 00  
02 31 95 06 61

Monsieur,

Afin de permettre au Comité Médical de statuer sur votre situation, je vous prie de bien vouloir vous présenter chez le :

**Docteur LAFFY BEAUFILS Béatrice**  
**Hôpital Corentin Celton**  
**4 parvis Corentin Celton**  
**92130 ISSY LES MOULINEAUX**

Vous êtes attendu à son cabinet le :

**Vendredi 14 décembre 2012 à 14h30**

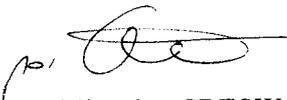
Vous voudrez bien vous munir, lors de cet examen, de tous les documents médicaux en votre possession.

En cas d'impossibilité majeure, veuillez en avvertir le secrétariat du Comité Médical au :

**02.31.46.25.19**

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Responsable du Service des pensions  
et accidents du travail

  
Sébastien GRESIK

Caen, le 14 janvier 2013

Le responsable du service des pensions et  
accidents du travail du CNRS  
à

Monsieur Pierre EVESQUE  
1 rue Jean LONGUET  
92290 CHATENAY MALABRY

Dossier suivi par Sébastien GRESIK  
02.31.46.25.12 – sebastien.gresik@cnrs-dir.fr

Objet : Réponse à votre courriel du 9 janvier 2013

Monsieur,

Je fais suite à votre courriel du 9 janvier 2013, par lequel vous demandez au secrétariat du Comité médical du CNRS des éclaircissements sur un certain nombre d'éléments relatifs à la saisine du comité médical par l'administration s'agissant du contrôle de votre état de santé.

Concernant la convocation qui vous est faite auprès d'un médecin agréé, elle résulte de l'application du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires et plus spécialement des dispositions de son article 34 qui prévoient que « *lorsqu'un chef de service estime, au vu d'une attestation médicale ou sur le rapport des supérieurs hiérarchiques, que l'état de santé d'un fonctionnaire pourrait justifier qu'il lui soit fait application des dispositions de l'article 34 (3° ou 4°) de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, il peut provoquer l'examen médical de l'intéressé dans les conditions prévues aux alinéas 3 et suivants de l'article 35 ci-dessous.* »

C'est donc, comme vous l'aviez compris, notamment sur la base du rapport médical établi le 5 septembre 2012 par le Docteur SANDER, médecin de prévention à la Délégation régionale Île de France Ouest et Nord que s'appuie la demande de l'administration de faire procéder à un examen médical.

Le fait que, vous concernant, ce médecin ait été remplacé ultérieurement et temporairement dans ses fonctions par le Docteur EVRARD n'affecte nullement le bien-fondé de la demande de l'administration.

Quant à la question relative aux délais de transmission de votre dossier médical par les services de la médecine de prévention, je suis au regret de ne pouvoir vous apporter de réponse et vous invite à vous rapprocher des services de la coordination nationale de la médecine de prévention, compétents à ce sujet.

J'insiste néanmoins qu'actant le fait que ce dossier ne vous était pas parvenu en temps utiles, nous avons déjà convenu à votre demande que le rendez-vous auprès du médecin expert fixé initialement au 14 décembre 2012 soit reporté au 18 janvier 2013, pour vous permettre d'en prendre connaissance, ce que vous avez fait, à vous lire, le 13 décembre 2012.

Par ailleurs, vous avez fait parvenir au secrétariat du comité médical une demande de communication de votre dossier médical par l'intermédiaire de votre médecin traitant, à qui il a été transmis par pli confidentiel le 21 décembre 2012, comprenant le rapport du Docteur SANDER.

Je considère dès lors, que le délai entre la date de communication des éléments médicaux de votre dossier et la convocation auprès du médecin spécialiste agréé est raisonnable.

Quant au courrier de Madame ARMENGAUD, Médiatrice du CNRS, dont vous me demandez de vous livrer le contenu, je vous rappelle, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le faire, qu'il ne figure pas dans le dossier médical qui vous a été transmis par le secrétariat du comité médical en décembre dernier conformément à ce qui est écrit plus haut.

Pour obtenir la communication de votre dossier administratif, je vous invite à prendre l'attache des services de la délégation régionale dont vous dépendez.

Je vous rappelle dès lors que vous êtes **enjoins** de vous rendre chez le Docteur BEAUFILS le vendredi 18 janvier 2013 à 16h comme il vous l'a été signifié par courrier du 4 décembre 2012.

Je vous signale, à toutes fins utiles, que le refus de se soumettre à un tel examen peut être considéré comme une faute professionnelle et par là, susceptible de sanctions disciplinaires.

Espérant avoir fait la leur sur les interrogations que vous m'avez soumises, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Sébastien GRESIK



**Sujet:** harcèlement moral par personne ayant autorité et comité médical

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 10/01/2013 15:24

**Pour :** brigitte.delavaux@cnrs.fr, Secretariat Presidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnrs.fr>, delegue <delegue@dr5.cnrs.fr>, secretariat-dgdr@cnrs-dir.fr, secrétariat DR5 <secretariat@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, sylvie.roux@ccl.aphp.fr, "marie-christine.lagoutte" <marie-christine.lagoutte@cnrs-dir.fr>, Claude.Cohen-Tannoudji@lkb.ens.fr, Michele Leduc <Michele.Leduc@lkb.ens.fr>, haroche@lkb.ens.fr

Madame Vignalou

pouvez-vous transmettre cette lettre à Monsieur Grésik, le 10/1/2013

avec copie au Docteur Vignalou

Monsieur,

Je fais suite à mes différents courriels. Je regrette que vous ayez raccroché au téléphone et que vous ayez refusé de me répondre.

Comme vous le savez, je suis convoqué par le comité médical du cnrs à me présenter devant un psychiatre. Je n'aurai pas les pièces nécessaires.

La lettre de deuxième convocation date du 4 décembre 2012,

Je n'ai pu avoir mon dossier médical que depuis 15 décembre, bien après l'avoir demandé (20/Oct./12) au Dr Evrard.

La lettre qui sert à me convoquée est celle du Dr Sander au président du comité médical du 5/Sept/12, deux jours après le conseil de mon laboratoire du 3/9/12.

Elle fait appel à la responsabilité du comité médical et de son président pour des souffrances au travail. Il me semble qu'elle n'a pas été écoutée, au moins pendant un certain temps.

Ce docteur a démissionné fin Sept, bien avant que vous n'agissiez.

Elle n'est plus là pour témoigner. La lettre de la médiatrice semble aussi avoir disparue.

Et vous trouvez le moyen de raccrocher le téléphone sans donner d'explication cohérente, quand la réponse que je vous demande peut probablement tenir en 5 lignes.

J'aimerais comprendre le circuit de cette lettre et les raisons du délai engendré.

J'aimerais aussi savoir pourquoi l'expertise a besoin d'être fait rapidement, avant que ces retards ne soient compris...

Accorder, voir imposer, une retraite anticipée pour souffrance au travail est à mon avis illégal quand la raison est le harcèlement moral.

**Par la présente, je me plains donc au délégué régional pour harcèlement morale par personne ayant autorité, attestée par ma réclamation présente et par la lettre de mon ancien médecin de prévention, le Dr Sander.**

**Je fais copie au Secrétaire général du CNRS et au président du cnrs.**

**J'aimerais aussi connaître la position du Dr Evrard, mon nouveau médecin de prévention (tout au moins je le pense).**

Bien cordialement

Pierre Evesque

**PS Je pense ne pas avoir failli à ma tâche en travaillant au CNRS, et demande la possibilité de continuer mon travail dans la tranquillité.**

Le 10/01/2013 10:42, Pierre Evesque a écrit :

Bonjour Madame,

Permettez-moi de m'expliquer par écrit puisque vous refusez les explications orales.  
Hier je vous ai demandé clairement ce que j'ai exprimé par oral puis confirmé par écrit à M. Grésik.

Vous avez refusé de me répondre clairement, sauf sur le point de l'arrivée de la lettre du Dr Sander, qui vous est arrivée, je crois, via la DR5 début novembre (merci de me le préciser/ confirmer).

Par ailleurs, lorsque vous m'avez passé M. Grésik, celui-ci m'a dit (il me semble) que mon dossier ne contenait pas d'autre lettre.  
Entre autre pas celle du médiateur.

Si vous avez compris autre chose, merci de ne pas en tenir compte.  
J'attends la réponse écrite rapidement de M. Grésik sur l'ensemble de mes questions.

La lettre du Dr Sander semble assez pressante, et je ne comprends pas qu'elle n'ait pu arriver au Dr Vignalou avant le départ du Docteur Sander, et traitée en conséquence.

C'est pourquoi aussi, je pense que le délai est dépassé de fait et que la procédure doit être réexaminée.

Bien cordialement  
Pierre Evesque

Le 10/01/2013 08:10, Pierre Evesque a écrit :

Rebonjour,

Merci de me répondre rapidement comme M. Grésik me l'a promis hier,  
et de me dire aussi pourquoi la lettre du Dr Sander a mis deux mois à arriver à votre service, et pourquoi la lettre de la médiatrice CNRS n'est pas dans le dossier.

bien cordialement  
Pierre Evesque

Bonjour,

Comme me l'a demandé votre chef de service,  
voici les questions que je me pose au sujet de votre demande, et auxquelles il se propose de me répondre rapidement.  
Elles sont écrites sous forme d'une lettre RAR au président du comité médical

Par ailleurs, j'aimerais avoir toutes les pièces à votre disposition que je pourrai avoir besoin.  
J'aimerais enfin que l'administration applique les mêmes conseils de prudence dans les deux sens (à charge et à décharge).

Merci de lui transmettre rapidement ce courriel et les deux lettres jointes.

bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>



Nos références à rappeler sur  
tout échange de correspondance  
AD/IJ/cp/Exercice professionnel  
R 12 326 048  
Objet : Médecine du travail  
Contact : Mme C. PLASSART  
☎ : 01.53.89.33.32  
E-mail : [exercice-professionnel@cn.medicin.fr](mailto:exercice-professionnel@cn.medicin.fr)

Monsieur Pierre EVESQUE  
[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Paris, le 2 janvier 2013

Monsieur,

Nous avons bien reçu le 21 novembre 2012 votre courrier électronique nous interrogeant sur les modalités d'accès au dossier médical de santé au travail par un salarié du CNRS.

La loi du 4 mars 2002 permettant l'accès aux données de santé s'applique en médecine du travail et en médecine de prévention.

Tout salarié peut donc demander à avoir accès aux informations contenues dans le dossier médical de médecine de travail.

Le salarié peut demander à avoir accès à ces informations directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de son choix.

Le médecin détenteur de l'information (c'est-à-dire, le médecin du travail assurant le suivi du salarié ou en son absence, le médecin du travail qui reprend le suivi de ses effectifs) peut recommander la présence d'une tierce personne (médecin traitant) lors de la consultation de certaines informations.

Votre demande d'accès doit être adressée par lettre avec accusé de réception au médecin du travail qui assure votre suivi ou à son remplaçant.

Pour ce faire, vous devez préciser votre identité et votre qualité ainsi que le mode de communication que vous choisissez (consultation sur place avec le cas échéant, remise de copies ou envoi à vos frais de copies des documents).

La communication de votre dossier doit intervenir dans un intervalle de temps, compris entre 48 heures et 8 jours, intervalle qui court du jour de réception de la demande.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Docteur André DESEUR  
Président de la Section Exercice professionnel

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

86

**Sujet:** comité medical, (motif, nature et raison)  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 02/01/2013 09:38  
**Pour :** brigitte.delavaux@cnrs.fr  
**Copie à :** sylvie.roux@ccl.aphp.fr, jf.choffe@free.fr, Arnould.VASSEUR@cnrs-dir.fr

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre envoi de la lettre du Docteur Sander du 5/9/2012.  
Je fais tout de même suite à mes demandes précédentes

Ceci dit, celle-ci mentionne un courrier de la médiatrice du CNRS, Mme Armengaud, qu'il me semble utile d'avoir;  
Je ne suis pas du tout au courant de ce qu'elle contient. Elle n'était pas dans mon dossier médical envoyé par le Dr Evrard le 8/12.

Pourrais-je en avoir une copie, car il me semble soit qu'elle fait partie de la procédure engagée à la demande du Dr Sander, et/ou qu'elle devrait être même incluse dans mon dossier médical.

Merci beaucoup,  
pourriez-vous procéder à l'envoi en recommandé, et à mon médecin évidemment si c'est nécessaire.

bien cordialement

Pierre Evesque

PS: Ceci est pour faire suite à mes demandes précédentes.  
des mails des :20/11, 28/11, 5/12, 10/12, 21/12, 24/12, 31/12 2012  
et des 2/11, 7/11, 9/11, 12/11, 19/11, 26/11, 7/12 de l'année 2012 au service médical cnrs de la dr5

=====

Pour le Comité Médical, le 21/12/2012

Bonjour Madame,

Je suis toujours l'indication de l'e\_mail de Madame Marie-Cristine Lagoutte, comme pour le mail du 28/11.  
J'aimerais toujours connaître la nature de l'examen du Dr Laffy Beaufiles, et les motivations précises du comité médical.  
Je suis en effet en exercice, et ne cherche pas à déroger.  
Ci-joint aussi la même demande de sa part.  
adresse: Dr J.F. Choffé, 277 av. Division Leclerc, 92290 CHATENAY-MALABRY

Merci par avance

Bien cordialement

Pierre Evesque

PS Le Dr Evrard m'a bien fait parvenir la copie de mon dossier médical, le 8/12 à mon docteur généraliste référant, i.e. Dr J.F. Choffé.

----- Message original -----

**Sujet:**Re: dossier medical  
**Date :**Tue, 27 Nov 2012 09:59:40 +0100  
**De :**marie-christine.lagoutte <[marie-christine.lagoutte@cnrs-dir.fr](mailto:marie-christine.lagoutte@cnrs-dir.fr)>  
**Pour :**Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>  
**Copie à :**marie-christine lagoutte <[marie-christine.lagoutte@cnrs-dir.fr](mailto:marie-christine.lagoutte@cnrs-dir.fr)>, Jean-Noël ROUZAUD <[crouzaud@biotite.ens.fr](mailto:crouzaud@biotite.ens.fr)>

bonjour Pierre

Après échange avec le service des pensions et accidents du travail (SPAT) et compte tenu des éléments fournis hier, la gestionnaire qui suit votre dossier au Comité médical du CNRS va

**P.Evesque-Courriermail**

**janvier 2013**

**87**

reporter votre rendez-vous avec le médecin agréé (Dr Lally Beaufile) à la mi-janvier.

Pour obtenir communication du dossier détenu par le comité médical demandez, par courrier postal, qu'une copie soit adressée à votre médecin traitant : ceci vous permettra de voir avec lui quelles pièces complémentaires vous souhaitez communiquer au médecin agréé.

A bientôt cordialement MC Lagoutte

Copie à JN Rouzard

—Pièces jointes : —

---

doss-comit-Med.pdf

728 Ko

Reçu le 31/12/2012 du Dr Choffé

Service de médecine de prévention  
Docteur Evelyne SANDER  
e-mail : evelyne.sander@dr5.cnrs.fr  
N° ADELI 921218012  
Identifiant RPPS : 10002082575

Tel : 01 45 07 51 28  
Fax : 01 45 07 58 21



Meudon, le 05 septembre 2012

Monsieur le Docteur VIGNALOU  
Président du Comité Médical du CNRS

Objet : état de santé de Monsieur Pierre EVESQUE

Monsieur le Président,

Cher confrère,

Alertée par son entourage professionnel à plusieurs reprises, je vous sou mets la situation de Monsieur Pierre EVESQUE, 60 ans, chercheur au Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux à l'Ecole Centrale de Paris.

Depuis plusieurs années, ce DR à la thématique insolite de la « Physique du désordre » se plaint d'un manque de reconnaissance scientifique par ses pairs pour ses travaux de recherche et ses prétendues découvertes intéressantes. Il va jusqu'à déplorer le manque de déontologie scientifique tant dans le quotidien du laboratoire qu'en général dans le milieu scientifique français..... et à solliciter la médiatrice du CNRS, Madame Maïté ARMENGAUD, pour un soutien dans sa quête de justice scientifique.

En tant que médecin, il m'est difficile de séparer le vrai du faux sur un plan purement intellectuel.

Vu en visite médicale à plusieurs reprises, il semble avoir du mal dans l'appréciation de la réalité et des faits. J'ai eu parfois l'impression d'idées délirantes de persécution qui s'imposaient par intermittence rendant le dialogue et le raisonnement difficiles. L'émotionnel paraissant prendre le dessus sur le rationnel, il se laisse emporter facilement sans raison.

Ces troubles surviennent dans le contexte d'antécédents d'AVC (territoire sylvien G) en 2009 consécutifs à la pose d'un stent coronarien. Il persistent certaines difficultés dans l'élocution, variables dans le temps et selon l'état émotionnel.

Le bilan cardiologique pour Mr EVESQUE avec test et scintigraphie à l'effort de septembre 2011 serait satisfaisant. Sur le plan neurologique, il continue un suivi avec un spécialiste, notamment par rapport aux troubles du langage. L'ischémie cérébrale n'aurait pas altéré ses capacités cognitives...

Comme vous le lirez dans le courrier ci-joint, Madame Maïté ARMENGAUD, médiatrice du CNRS, fait état des perturbations engendrées par les comportements et attitudes de Monsieur EVESQUE, telles qu'elles les a ressenties et apprises, tant sur le plan relationnel que professionnel.

Aussi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir nous aider au travers d'une expertise médicale à déterminer dans quelle mesure Monsieur EVESQUE est apte ou pas au travail dans son laboratoire.

Restant à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher confrère, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Délégation  
Ile-de-France Ouest & Nord

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

1, place Aristide Briand  
92195 Meudon cedex

T. 01 45 07 50 50  
F. 01 45 07 53 35

Comité Médical  
Affaire suivie par Brigitte DELAVAUZ  
☎ 02 31 46 25 19  
Réf : CM/BD/2281.12

Caen, le

04 DEC. 2012

Objet : Examen médical  
*Nouvelle convocation*



Direction des Ressources Humaines

Service des pensions et accidents du travail

Unicité - Bat F - 16, rue Alfred-Kastler  
14050 Caen cedex 4

T. 02 31 46 25 00  
F. 02 31 95 06 61

Monsieur EVESQUE Pierre  
1 rue Jean Longuet  
92290 CHATENAY MALABRY

Monsieur,

Afin de permettre au Comité Médical de statuer sur votre situation, je vous prie de bien vouloir vous présenter chez le :

**Docteur LAFFY BEAUFILS Béatrice**  
**Hôpital Corentin Celton**  
**4 parvis Corentin Celton**  
**92130 ISSY LES MOULINEAUX**

Vous êtes attendu à son cabinet le :

**Vendredi 18 janvier 2013 à 16h00**

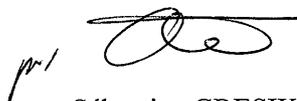
Vous voudrez bien vous munir, lors de cet examen, de tous les documents médicaux en votre possession.

En cas d'impossibilité majeure, veuillez en avvertir le secrétariat du Comité Médical au :

**02.31.46.25.19**

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Responsable du Service des pensions  
et accidents du travail

  
Sébastien GRESIK

**Mails envoyes à médecine du travail**

Mon dossier comporte: 2/1/2012;16:33 21/2/2012;15:57 22/2/2012; 9:45 7/3/2012;18:51 8/3/2012;9:14

**Mails Rousseau + E Sander**

Eso 27/11/2012  
 ES 07/12/2012 09:01  
 26/11/2012 13:49  
 26/11/2012 10:48  
 19/11/2012 10:00  
 12/11/2012 09:59  
 ES 09/11/2012 15:54  
 09/11/2012 08:44  
 07/11/2012 12:04  
 eso 02/11/2012 08:55  
 eso 04/10/2012 10:16  
 eso 22/09/2012 19:09  
 eso 31/08/2012 15:19  
 eso 08/08/2012 11:19

es= ESander eso=Esand seule

gest doit
pb doit
dans dossier medical
= important

il y a **30 mails de 25 Juillet à 7 Nov. Surt Rousseau**

es	25/07/2012	10:51	10:48	09:58	inimportant,	à demander
es	24/07/2012	11:53			mon texte au CL non lu	à demander
es	20/07/2012	11:42			suite à lette RAR	à demander
	18/07/2012	09:28				
es	11/07/2012	13:14	08:40			
es	10/07/2012	18:37				
es	04/07/2012	18:27	12:04	12:02	gestion doit	à demander
es	29/06/2012	14:49			idem	
es	26/06/2012	09:42			idem	
es	19/06/2012	10:29	11:29		pv CL 15/6	
	15/06/2012	15:06			règles	
es	14/06/2012	16:31			lecture au CL	
es	06/06/2012	14:14	13:50		Simon:responsable de CL?	
es	29/05/2012	11:56			gestion doit	

**Mails au Comité Médic à mon dossier:**

28/11/2012  
 05/12/2012  
 10/12/2012 Vasseur, Rou:  
 21/12/2012  
 24/12/2012  
 31/12/2012  
 02/01/2013  
 PS: Ceci est pour faire suite des mails des :20/11, 28/11, et des 2/11, 7/11 , 9/11, 12/1

**Mail dysfonctionnem**

17/12/2012 Sylvie Lai, Va  
 14/12/2012

es	16/04/2012	09:14			pb douit	
es	07/03/2012	09:14	à E.sander in dos CNRS			
es	08/03/2012	18:51	à E.sander in dos CNRS	idem / 7/3;+PS		
	28/02/2012	11:38			RV	
	24/02/2012	17:18			RV	
eso	23/02/2012	17:04				
	22/02/2012	09:45				
	21/02/2012	15:57		dysfonctionnement		à demander
es	02/01/2012	16:33		déménag. Bureau, encombr	#####	à demander
es	21/12/2011	11:34		harcèlement	#####	à demander
es	12/12/2011	14:40		harcèlement	#####	à demander
eso	06/12/2011	17:08				
es	05/12/1911	09:34	certif Bouchard			
es	18/11/2011	20:11			pb douit	
es	19/10/2011	11:38		lettre encadrement	#####	à demander
es	30/09/2011	11:27				13:32
es	29/09/2010	08:41				
	27/09/2011	14:14				
	19/09/2011	09:25				
	13/09/2011	11:48				
	02/09/2011	09:23				
	16/05/2011	17:07				15:39
	13/12/2010	13:50				
	01/12/2010	14:04				
	15/11/2010	16:10				15:09
	16/09/2010	09:18				
	15/06/2009	18:59				18:36
	10/07/2008	09:21				
	02/07/2008	10:43				
	27/06/2008	14:40				
	23/05/2008	09:58				
	09/04/2008	10:27				
	08/04/2008	18:26				
	12/03/2008	18:53				18:51
	11/03/2008	17:09				
	21/02/2008	13:25				

18/12/2007	18:02
12/12/2007	16:26
13/07/2007	15:38
07/06/2007	16:26
04/05/2007	10:16
02/05/2007	10:50

**mails E Sander**

27/11/2012		
26/11/2012	08:24	
09/11/2012	10:48	13:49
02/11/2012	08:44	
04/10/2012	08:55	
22/09/2012	10:16	
31/08/2012	19:09	
08/08/2012	15:19	15:20
24/07/2012	11:19	
20/07/2012	11:53	
11/07/2012	11:42	
10/07/2012	13:14	
04/07/2012	18:37	
29/06/2012	12:04	18:27
26/06/2012	14:49	
19/06/2012	09:42	
14/06/2012	10:29	11:29
06/06/2012	16:31	
29/05/2012	13:50	14:14
16/04/2012	11:56	
08/03/2012	09:14	
07/03/2012	09:13	
23/02/2012	18:51	
02/01/2012	17:04	
21/12/2011	16:33	

**Mails au Comité Médical pour accès à mon dossier:**

28/11/2012  
 05/12/2012  
 10/12/2012 Vasseur, Rousseau  
 21/12/2012  
 24/12/2012  
 31/12/2012  
 02/01/2013

PS: Ceci est pour faire suite à mes demandes précédentes.

des mails des :20/11, 28/11, 5/12, 10/12, 21/12, 24/12, 31/12 2012

et des 2/11, 7/11, 9/11, 12/11, 19/11, 26/11, 7/12 de l'année 2012 au service médical cnrs de la dr5

**Mail dysfonctionnement général**

17/12/2012 Sylvie Lai, Vasseur Cohen, Evrad, Leduc, Haroche  
 14/12/2012

12/12/2011	11:34	
06/12/2011	14:40	
05/12/2011	17:08	
18/11/2011	09:34	13:40
19/10/2011	20:11	
30/09/2011	11:38	
29/09/2011	11:27	13:32
27/09/2011	08:41	
13/09/2011	14:14	
02/09/2011	11:48	
16/05/2011	09:23	
13/12/2010	15:39	
01/12/2010	13:50	
05/11/2010	14:04	
	16:10	

## cal pour accès

sseau

à mes demandes précédentes.

5/12, 10/12, 21/12, 24/12, 31/12 2012

11, 19/11, 26/11, 7/12 de l'année 2012 au service médical cnrs de la dr5

## ient général

isseur Cohen, Evrad ,Leduc, Haroche

Témoignage n° 5; section 4; (142p.)

## **Témoignage n° 5;**

**section :**

### **4. Correspondance avec le Dr Evrard (suppléant de médecine préventive, DR2)**

<p>P.Evesque-Courriemail</p>  <p><b>CENTRALE</b> P A R I S</p>	<p>janvier 2013</p> <p><b>ECOLE CENTRALE PARIS</b></p> <p><b>LABORATOIRE DE MÉCANIQUE</b> SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX</p>	<p>97</p>  <p>CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</p> <p>UMR 8579</p>
---	---	--

**Pierre EVESQUE**  
*Directeur de Recherche CNRS*

*Châtenay, le 15 Novembre 2012*

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : pierre.evesque@ecp.fr

Monsieur le Délégué Régional  
Sous couvert de H. Ben Dhia  
CNRS DR5  
1 place Aristide Briand  
92195 Meudon cedex

*Objet : Médecine du travail/ copie de mon dossier médical*

Monsieur le Délégué Régional,

Mon dossier médical est maintenant à la médecine du travail de la DR5. J'aimerais en avoir copie (cf ma lettre du 9/11/2012). Je sais aussi que mon dossier médical peut être consulté...

Pourriez-vous demander à la personne pouvant le faire de me le photocopier et de me l'envoyer en lui expliquant:.

" Je vous serais reconnaissant de bien vouloir fournir à Pierre Evesque une copie intégrale de son dossier de médecine du travail.

Comme vous le savez, l'article L. 1111-7 du Code de la santé publique lui donne accès à toute information de nature médicale me concernant, dès lors qu'elle est détenue par un professionnel de santé.

Par ailleurs, l'article 2 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 prévoit que toute administration qui détient un document – même si elle n'en est pas l'auteur, et même si elle n'est pas l'autorité gestionnaire de l'agent qui fait la demande – doit communiquer celui-ci à la personne qui le sollicite.

Aussi, même si j'ai bien conscience que ce sont les difficultés d'organisation de la médecine du travail qui vous ont conduit à entrer en possession de son dossier, alors que vous n'êtes pas « son » médecin du travail, je crois important de rappeler que dès lors que vous détenez ce dossier, il vous appartient de lui en donner accès."

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de ma haute considération.

Pierre Evesque

**ÉCOLE CENTRALE PARIS**  
**LABORATOIRE DE MÉCANIQUE**  
*SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX*

**Pierre EVESQUE**

*Directeur de Recherche CNRS*

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 & 33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Châtenay-Malabry, le 2 Novembre 2012

Dr Evrard, Médecin du travail,  
Délégation Paris B  
Observatoire de Paris  
Bat B RDC , 01 40 51 21 81  
77 av Denfert-Rochereau  
75014 Paris

Cher Docteur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me fournir une copie intégrale de mon dossier de médecine du travail.

Comme vous le savez, l'article L. 1111-7 du Code de la santé publique me donne accès à toute information de nature médicale me concernant, dès lors qu'elle est détenue par un professionnel de santé.

Par ailleurs, l'article 2 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 prévoit que toute administration qui détient un document – même si elle n'en est pas l'auteur, et même si elle n'est pas l'autorité gestionnaire de l'agent qui fait la demande – doit communiquer celui-ci à la personne qui le sollicite.

Aussi, même si j'ai bien conscience que ce sont les difficultés d'organisation de la médecine du travail qui vous ont conduit à entrer en possession de mon dossier, alors que vous n'êtes pas « mon » médecin du travail, je crois important de rappeler que dès lors que vous détenez ce dossier, il vous appartient de m'y donner accès.

Dans cette attente, je vous prie de croire, cher Docteur, à mes sentiments reconnaissants et cordiaux.

Pierre Evesque

## ÉCOLE CENTRALE PARIS

### LABORATOIRE DE MÉCANIQUE

*SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX*

**Pierre EVESQUE**

*Directeur de Recherche CNRS*

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 & 33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Châtenay-Malabry, le 22 Octobre 2012

Dr Evrard, Médecin du travail,  
Délégation Paris B  
Observatoire de Paris  
Bat B RDC , 01 40 51 21 81  
77 av Denfert-Rochereau  
75014 Paris

Cher Docteur,

Je suis ennuyé par la tournure que prennent mes relations avec mon directeur de laboratoire dans ses fonctions. Ses réponses me semblent souvent très partiales avec une volonté de jugement qui s'assimile à mon avis à de la discrimination et du harcèlement. Il me répète souvent que je parle trop fort, surtout quand il voudrait que je me taise pour éviter des arguments contestataires. Certaines de ses demandes sont répétées, et imposées comme des ordres alors que je suis incapable de les traiter sérieusement et que l'aide du laboratoire est nulle. Je vais donner quelques exemples (§-1-6), je terminerai (§-7) en vous demandant, Cher Docteur, ce qui, dans mon dossier médical pourrait ne pas étayer mes dires, ou au contraire pourrait être rajouté pour améliorer la compréhension du dossier et faciliter la résolution de mes problèmes.

Cette lettre contient en plus 10 annexes (en plus de l'annexe 11 récapitulative des problèmes). Les annexes 1-5 comportent les échanges sur le contrat FCB d'étude du broyage; l'annexe 6 reporte une partie du PV du conseil de labo du 3/9/2012; mes Rapport CNRS à 2ans (2011) et Rapport CNRS à 2,5 ans (2012) sont contenus dans l'annexe 7. L'annexe 8 est un exemple d'application de déontologie scientifique qui ne semble être utilisé que dans de trop rares cas alors que son application devrait être courante; ceci réglerait définitivement les problèmes tels que ceux rencontrés par Poudres & Grains. L'annexe 9 est un document extrait de mon dossier CNRS, que je ne comprends pas, ayant été pendant plus d'un an à l'umr 135. Enfin, je terminerai (§-10) en vous demandant, Cher Docteur, ce qui, dans mon dossier médical pourrait ne pas étayer mes dires, ou au contraire pourrait être rajouté pour améliorer la compréhension du dossier et faciliter la résolution de mes problèmes.

#### 1) futur (?) contrat FCB

Par exemple (voir Annexe 1-2), dans le cas de la négociation avec Five-FCB, sur un projet de recherche qui me tient à coeur, et que j'ai initié, je me suis aperçu que certaines questions auraient pu être du ressort de Carol Simon, si elle connaissait le travail de traitement réel des contrats et disposait d'un peu d'autonomie, puisque je me suis aperçu qu'il est probablement possible d'adjoindre des articles à l'accord de confidentialité du CNRS pour le rendre conforme à la demande de Five FCB; mais aucune proposition de la direction du laboratoire n'a été faite dans ce sens; bien au contraire, M. Ben Dhia et C. Simon (cf le mail joint) voulaient que je réponde à leurs questions mal posées et que j'envoie un projet de confidentialité bâclé, incompatible avec les demandes réelles de Five-FCB. Ils ont refusé la proposition d'accord de FCB, dont j'avais pourtant

demandé l'analyse par CRSA dès réception (voir mail à H.BenDhia du 20/9/2012 à 8h:26 avec copie à la DR5, donnant l'avis de Mme Chevallier).

J'avais choisi de montrer cet accord à CRSA (Mme Chevallier) compte-tenu de ses compétences et réactivité reconnues, et parce que FCB m'avait parlé d'Armine, société d'économie mixte (?) créée pour gérer les contrats X, Mine, Ponts, très proche des pratiques de CRSA.

Depuis le directeur n'a cessé de m'embarrasser avec cette question de confidentialité, me proposant sans alternative un modèle CNRS inadéquate, limitant la co-responsabilité de mon administration et du directeur de laboratoire. Ce modèle ne convenant pas, j'ai demandé de passer par CRSA; refus du directeur. J'ai avancé la possibilité d'utiliser le contrat de gestion CNRS-ECP de l'umr 8579, que je n'ai malheureusement pas en ma possession. La copie de ce contrat et des avenants m'a été refusée par le directeur (voir mon mail du 3/10/2012 et la réponse-mail de HBD du 8/10/2012 à 10:28).

Au contraire C. Simon m'a toujours affirmé qu'"elle ne connaissait pas le contrat de gestion CNRS-ECP de l'umr et que c'était au dessus de ses compétences". Le directeur, quant à lui, a refusé de me le communiquer. Je ne comprend pas comment on peut proposer d'écrire de tels accords sans savoir en quels termes on est géré.

Devant cette obstruction j'ai demandé l'aide du Délégué. CRSA refuse tout aide maintenant. J'ai demandé donc de l'aide à la commission européenne, devant l'incapacité locale. Parallèlement, j'ai envoyé le 9/10/2012 à FCB une proposition de travail avec son coût. Elle a été acceptée le 10/10/2012 à 7h du matin par FCB moyennant une petite modification que je viens d'intégrer (16/10/2012). Depuis je n'ai plus de nouvelle de FCB, mais j'ai appris de A.Modaressi qu'elle était maintenant en pourparler avec F. Radjai, peut-être/probablement via S.Roux (commission 5 CNRS) et Ph Bompard (ex directeur adjoint du SPI), et proposait d'intégrer au plan de travail un centralien en fin de master MSROE.

Je note enfin que le Délégué Régional, à qui j'ai répercuté ma demande d'information sur le contrat de cotutelle de l'umr 8579, m'a répondu, sous couvert de mon supérieur, qu'un exemplaire était au laboratoire. J'attends donc...

Voilà en résumé pour le contrat FCB. C'est maintenant du ressort des gestionnaires.

## 2) Discussion avec le Directeur:

Les discussions avec le Directeur de mon laboratoire sont devenues très rares, et en présence de C.Simon, en stage d'embauche CNRS, ou via le conseil du laboratoire. Elles se terminent inexorablement par une maximisation de mes difficultés oratoire.

Je suis en rééducation thérapeutique depuis plusieurs années à cause de cela (j'ai eu un infarctus et AVC (qui ont permis aussi de caractériser mes troubles). C'est un mal dont j'ai toujours souffert depuis mon enfance, qui a perturbé mes capacités sportives et relationnelle (danse, marche militaire,...). Même l'armée a su s'adapter. Il est étrange qu'"on" se plaigne vraiment de mes problèmes que depuis qu'ils ont été découverts et depuis que je les ai déclarés. Je trouve inadmissible qu'on utilise ce déficit pour m'atteindre dans mon intégrité. C'est un acte de racisme inhumain et inadmissible par une administration sereine et volontariste d'intégration. Je remarque que ce travail de sape est mené par des Professeurs qui devraient avoir un minimum de pédagogie.

### *Pour preuve:*

Point V du Conseil de laboratoire du 3/9/2012.

PV de discussion de H.BenDhia (joint en Annexe 1)

Autres lettres et e-mails.

*Le travail thérapeutique* a porté en grande partie ses fruits: même si il reste des séquelles visibles, je pense contrôler beaucoup mieux mes essoufflements,... surtout quand on me le fait remarquer et qu'on accepte la discussion en me laissant reprendre mon souffle. (cf. Thérapeutes: Dr Bouchard (neurologue), Mme Breton (orthophoniste)). Je suis toute fois toujours en thérapie à raison d'1/2 séance par semaine.

Enfin, à propos du PV de discussion du 3/10/12 (de l'Annexe 1), je note qu'au point (1), H.BenDhia ne mentionne pas (i) l'accord de confidentialité (AC) proposé par FCB (dès le 19/9), que je lui ai envoyé, qu'il ne mentionne pas (ii) l'e-mail de M.Devroe (du 28/9, Annexe 5), que je lui ai fait parvenir et qui explique l'intérêt pour FCB et le fond du contrat, (iii) qu'il refuse de mentionner le manque d'assistance de la part du Délégué et de lui-même vis-à-vis du contrat CNES, (iv) qu'il était 17h15 quand je me suis levé pour partir (en souriant) et en ajournant la discussion, constatant qu'on n'avancait plus (et que Carole devait partir). Je pense enfin que j'ai fait mieux qu'eux deux pour résoudre le problème puisque le 10/10 l'affaire était bien avancée (cf. Annexe 4), bien que le contrat fut emmêlé grâce à leurs questions mal venues et mal posées sur l'AC. En point (2), je remarque que l'AC type du CNRS est loin du projet FCB. Enfin, j'ai réussi à contrôler assez bien mon souffle et ma diction lors de cette discussion. Le Directeur du laboratoire ne semble même pas s'en émouvoir ou s'en intéresser.

**Pour ces raisons je demande que les prochaines discussions avec mon directeur se passent** dans mon bureau D112, avec témoins auditifs D.Clouteau, AS Mouronvalle et D.Aubry, et avec caméra, ou que le cnrs propose et apporte une solution scientifique à ce problème de rumeur et de faux constat.

Voir aussi l'état historique de l'AC (annexe 3), (autres échanges d'e-mails (annexe 2) ma proposition pour FCB (Annexe 4), et le mail d'intérêt initial de M. Devroe (Annexe 5).

### **3) Problème récurrent de gestion administrative de F.Douit (voir mon e-mail de Sept-Oct.)**

#### **4) Changement de bureau:**

J'ai fait appel au médecin du travail (E.Sanders) plusieurs fois pour éviter ce changement. Mon bureau se trouve près de responsables du laboratoire ou du département, qui ne peuvent pas nier être au courant de mon stress comme cela, et aussi près d'autres personnes m'aidant dans ma rééducation, et servant de limiteur, par rappel à l'ordre compatissant.

#### **5) Problème récurrent d'hygiène et sécurité**

Je trouve impossible de faire le point réel sur les problèmes rencontrés dans le cadre de l'hygiène et de la sécurité au laboratoire, à partir des écrits administratifs (Conseil de Laboratoire et cahier hygiène et sécurité). Par exemple les noms des personnes responsables de manip ou de salles n'avaient pas été modifiés depuis 2008. Le dossier du nouvel arrivant a disparu du site... (cf. Lettres RAR au dir. ECP et Délégué); cela a posé un problème à F. Douit et à moi en 2010.

#### **6) Problèmes récurrents de refus d'ordre du jour et de refus d'amendement des PV des CL et autres conseils.**

Refus d'information (2 demandes RAR sur des commandes et factures, sur l'hygiène-sécurité, sur le règlement/convention de gestion de l'umr 8579 entre l'ecp-cnrs.

Refus de parler déontologie. Refus de répondre à des demandes d'application de la déontologie par le CNRS.

#### **7) Questions:**

Pourriez-vous me dire ce qu'il manque à mon dossier médical pour que mes affirmations soient prises clairement en compte. (Témoignages de thérapeute, diagnostics médicaux, preuves écrites, complément de dossier,...).

Merci aussi de souligner les points particuliers abordés ici sur lesquels vous souhaiteriez intervenir, ou avoir quelques précisions. Je me permettrai de vous en rédiger une version plus élaborée.

J'aimerais aussi avoir copie de mon dossier médical en votre possession pour en connaître son état et lui ajouter au besoin certains certificats qui manqueraient.

Je vous prie de croire, Cher Docteur, à ma haute considération. Merci aussi de veiller à la confidentialité de ce document.

Pierre Evesque

**PS.1 :** Outre ces lettres RAR sur la responsabilité des manip, j'ai fait deux demandes RAR au directeur du laboratoire début octobre: une pour avoir connaissance d'une commande litigieuse sur des crédits mi-lourds, l'autre sur l'accord de gestion CNRS-ECP servant de base à l'administration de l'UMR 8579.  
Je pense demander l'aide de la CADA.

**PS2:** J'aimerais avoir copie de mon dossier médical, ou pour le moins la liste des pièces et e-mails de ce dossier.

## ANNEXES

Les annexes 1-5 contiennent l'essentiel des discussions et e-mails relatifs au "futur contrat" d'étude du broyage avec FCB. L'annexe 6 est relatif au Conseil de laboratoire du 3/9/2012, et en particulier au traitement de mon cas, comme étant flagrant d'une déviance, sans possibilité de me défendre. **La participation au Conseil de laboratoire est un droit et un devoir**, ce que semble oublier (i) l'administration du CNRS, (ii) la direction de l'ECP, (iii) le directeur du laboratoire et (iv) les anciens directeurs du laboratoire encore présents dans le laboratoire, ainsi que (v) le personnel assistant au conseil, de laboratoire.

L'annexe 7 est constitué de mes rapports CNRS à 2 ans (2010) et à 2,5ans (2011) qui comportent plus de détails sur les problèmes passés (contrat CNES, problèmes Poudres & Grains, relation avec le comité national, infarctus, AVC, F.Douit, atelier de mécanique). L'annexe est une application particulière de la déontologie, malheureusement, sans volonté de généralisation, sans possibilité de réponse et sans vérification futur des allégations. L'annexe est, comme je le dis dans son entête "une attestation bizarre présente dans mon dossier cnrs".

Enfin l'annexe 11 résume une partie des problèmes que je rencontre.

### Annexe 1: e-mail critique de mon Directeur

----- Message original -----

**Sujet:**Re: accord de confidentialité et FCB

**Date :**Wed, 03 Oct 2012 15:18:44 +0200

**De :**Hachmi Ben Dhia <[hachmi.ben-dhia@ecp.fr](mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr)>

**Pour :**Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>

**Copie à :**Carol Simon <[carol.simon@ecp.fr](mailto:carol.simon@ecp.fr)>, secrétariat DR5 <[secretariat@dr5.cnrs.fr](mailto:secretariat@dr5.cnrs.fr)>, Hachmi Ben Dhia <[hachmi.ben-dhia@ecp.fr](mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr)>

Bonjour Pierre

Je devais revenir sur l'entretien de vendredi. Ton message n'a fait que précipiter les choses.

Pour cela, je mettrai cet entretien dans son cadre et je rapporterai l'essentiel de ce qui s'y était dit et passé.

Je terminerai par une réponse à une attente exprimée dans ton message au sujet de l'Accord de Confidentialité (AC) et un commentaire général.

- CR de l'entretien:

Pour avancer sur ton projet de partenariat, à commencer par la finalisation de l'AC avec la société Fives FCB, sujet sur lequel il me manquait de ta part des éclairages tant sur la forme que sur le fond, je t'ai proposé et tu as accepté un rdv le vendredi 28-9-2012 à 16h30 (on devait, pour rappel, en parler dès le lundi 24. Mais tu avais annulé ce premier rdv). J'ai demandé à Carol Simon (qui a essayé de t'épauler la semaine dernière sur le sujet de l'AC) d'assister à l'entretien de vendredi.

L'essentiel de ce qui s'était passé au cours de l'entretien de vendredi est est que je t'ai bien rappelé (quand tu me laissais parler...) que, vu le rattachement du Laboratoire à l'ECP et au CNRS et vu ton appartenance au CNRS, le cadre simple, clair et naturel de ton projet est :

- un Accord de Confidentialité CNRS-Fives FCB, que je signerai au nom du CNRS (Carol t'avais déjà montré l'accord type du CNRS),
- ii) (en cas d'accord avec la société pour partir sur le projet) un contrat de partenariat, toujours dans le cadre du CNRS.

Il est inutile de mentionner ici tout ce que tu as pu dire au sujet du CNRS (et parfois de l'Ecole) et qui, désormais relève quasiment du standard de tes propos. Toutefois, je me permets de rapporter la phrase qui fut la plus surprenante pour moi (je te cite) "Je refuse tout contrat me liant au CNRS" (phrase raisonnable avec un flot d'autres,

plus habituelles, dénonçant le CNRS et son incapacité à défendre tes projets ainsi que la déontologie scientifique).

Pour m'assurer d'avoir bien saisi tes propos, je t'ai dit: "ai-je bien compris que bien que tu sois employé CNRS, tu refuses tout contrat avec ton employeur?". Alors, tu t'es levé et juste avant de sortir furieux de mon bureau, tu t'es retourné au seuil de la porte pour me gratifier d'une nième élégance, en prononçant cette phrase: "Tu ne sais pas dialoguer. Tu as besoin d'un recyclage aux techniques du dialogue"!

Voilà donc pour l'essentiel.

Je me permets simplement de rajouter qu'après cet entretien (où tu t'emportais régulièrement, comme d'habitude), je ne suis finalement pas sûr d'avoir bien saisi ce que tu voulais exactement. Et ce n'était pas faute d'avoir essayé. Je ne sais, par exemple, même plus ce qu'est ton objectif: au delà de certains propos emportés où tu disais que tu n'étais pas intéressé par un sujet de thèse, tu tenais parfois des propos où tu t'interrogeais sur le projet lui-même; voire, dans un élan de paroles, sur certains aspects de confidentialité de la société partenaire.

## 2. Avancer le Contrat de Confidentialité

Pour ce qui est du Contrat de Confidentialité, voici en document joint, l'AC type du CNRS dans le cas de ton projet (Carol te l'avait déjà montré la semaine dernière et nous en avons parlé lors de notre entretien). A transmettre à ton interlocuteur industriel pour:

- converger avec la société partenaire sur la base de cet accord type (n'hésite pas à demander de l'aide CNRS. Carol t'a déjà passé les coordonnées de maria gomez)
- ii) le remplir ou, du moins remplir les parties relevant du périmètre technique du projet et de toute donnée pouvant échapper à l'administration (durée, par exemple).
- iii) faire circuler pour signature

## 3. Commentaire générale

Enfin, pour ce que tu écris à la fin de ton message, je te laisse assumer la responsabilité de tes propos, en t'invitant à laisser les autres acteurs assumer les leurs.

Cordialement  
Hachmi

*Pierre Evesque wrote:*

> Bonjour Hachmi,

>

> Je fais suite à notre entretien de Vendredi avec Carole Simon et toi vers 16h30-17h.

> Merci de me faire parvenir la note de service du délégué relative au contrats extérieurs du labo qui vous a permis d'affirmer ce que vous m'avez dit. Je ne l'ai pas encore reçu.

>

> Ceci dit, je n'ai toujours rien reçu sur l'accord de confidentialité, pas d'original, pas de double...

> Quand à moi, je doute toujours que le cnrs soit la bonne instance pour faire respecter la déontologie et donc des accords de confidentialité: il n'y a pas d'instance pour cela. Enfin, il n'a pas de poids vis-à-vis du personnel ECP

>

> bien cordialement

> Pierre Evesque

>

**Annexe 2***Exemple de pv de discussion***> Le 10/10/2012 17:05, Hachmi Ben Dhia a écrit :**

Pierre

1. Ce que je t'ai envoyé dans mon mail du 3-10-2012, 3:18PM était un modèle CNRS (type) d'accord de Confidentialité entre les CNRS (avec une UMR en appui) et un partenaire français. Je n'y ai rien proposé. L'as-tu envoyé à M. Devroe pour avis? lui as-tu indiqué le contact CNRS (pour renseignement/échanges/amendements/convergence)?

2. Rédiger un contrat de confidentialité ne relève pas de nos compétences. C'est le travail des services idoines du CNRS et de Fives FCB. Je te rappelle ci-dessous ce que je te proposais comme démarche à suivre (point 2. de même mail du 3-10):

"2. Avancer le Contrat de Confidentialité

Pour ce qui est du Contrat de Confidentialité, voici en document joint, l'AC type du CNRS dans le cas de ton projet (Carol te l'avait déjà montré la semaine dernière et nous en avons parlé lors de notre entretien). A transmettre à ton interlocuteur industriel pour :

- i) converger avec la société partenaire sur la base de cet accord type (n'hésite pas à demander de l'aide CNRS. Carol t'a déjà passé les coordonnées de maria gomez)
- ii) le remplir ou, du moins remplir les parties relevant du périmètre technique du projet et de toute donnée pouvant échapper à l'administration (durée, par exemple).
- iii) faire circuler pour signature"

3. Il me semble qu'avec les nouveaux éléments d'avancement, il suffirait que Mr Devroe rentre en contact avec Madame Gomez pour converger rapidement sur les clauses de confidentialités et, en tenant compte de vos échanges, sur les éléments techniques et financiers du contrat.

Cordialement  
Hachmi

*Pierre Evesque wrote:*

- > Hachmi,
- >
- > Je suis évidemment d'accord pour ce contrat avec FCB; j'y travaille; j'ai répondu à toute leur demande.
- > Ci-joint ma lettre de proposition d'hier soir. Elle a reçu une réponse ce matin de M. Devroe (6/50).
- > Résultat: quasi accord, mais avec demande de regard pour l'embauche de l'étudiant, ce que j'ai accepté.
- >
- > Ci-joint la proposition dans l'état d'hier avec le projet d'études et le coût.
- >
- >
- > Pour le problème de confidentialité, les clauses que j'ai discutées oralement avec M. Devroe me semblent légèrement différentes de celles que tu proposes.
- > Par contre, ces clauses étaient en accord avec CRSA.
- >
- > Comme je te l'ai dit, je n'ai jamais été en charge de la rédaction des clauses de confidentialité. C'était M. Devroe.
- > Je vous laisse donc le soin de régler ce problème comme je le lui dis dans la proposition.
- > Je ne suis pas compétent pour rédiger de tels accords; je pense que Carol ne l'est pas non plus malgré ses trois jours de formation.
- > Peut-être faut-il amender le contrat CNRS,.... chose que je ne sais pas faire. Pour moi, voyons d'abord ce que propose FCB; on ira plus vite qu'à se poser des tâches inutiles.

>  
>  
> *Ceci dit, je trouve que le contrat CNRS que tu m'as fait parvenir nie les engagements de rigueur déontologique que ce dernier a signé avec le Commission européenne sur la charte européenne de la recherche: non seulement le CNRS se refuse d'intervenir dans les problèmes de déontologie, mais aussi dans ceux encore plus légitime d'épauler ses employés vis à vis d'une illégalités de leur paires, d'autres intervenants..... Le projet de contrat de M.Devroe, vu par CRSA, est bien plus précis...*  
> *Je demande donc l'avis de la Commission européenne à cet égard pour savoir ce qu'elle en pense.*  
>  
> *bien à toi.*  
>  
> *Pierre*  
>  
>

> **Le 09/10/2012 10:06, Hachmi Ben Dhia a écrit :**

>> Pierre  
>>  
>> Tu n'as pas dû le faire exprès, mais tu as écrit ta dernière réponse comme retour à mon mail de 10:28AM et non celui de 1:32PM.  
>> Suivre et comprendre des échanges avec toi est déjà compliqué, en rompre la continuité complique davantage la compréhension. Merci d'y prêter attention.  
>>  
>> Pour rappel, le rdv de vendredi avait pour objectif principal de comprendre ton nouveau projet de recherche et préciser le cadre administratif de ses étapes.  
>> Mon écoute y était surtout très attentive.  
>>  
>> Pour ma part, je ne vois ni "mise en demeure", ni "accusation" et encore moins un "empêchement de travailler". Je pourrais tenter encore une fois te demander, soit des éléments factuels te permettant ces allégations, soit d'arrêter cette façon d'être et de faire improductive et conflictuelle. Mais comme je n'ai eu aucun retour positif sur mes autres requêtes et qu'au contraire, je continue à recevoir des messages accusateurs et calomniant (avec copie quasi systématique aux hiérarchies) dont le traitement, même partiel, me coûte un temps démesuré, avec des répercussions et sur l'exercice de ma responsabilité de Directeur de l'UMR8579, et sur ma fonction d'enseignant-chercheur, je suis dans le regret de t'informer que je demanderai officiellement aux instances du CNRS qu'il soit mis fin, par tous les moyens légaux, à ces agissements, générateurs, au delà des préjudices causés à ma personne propre, d'un dysfonctionnement du Laboratoire, reconnu et acté par les membres du Conseil du Laboratoire lors son dernier conseil du 3 septembre 2012.  
>>  
>> Pierre, on peut dire, écrire et faire librement des choses au sein d'un groupe. Mais on se doit de faire un choix clair : soit assumer en toute responsabilité ce que l'on dit écrit ou fait, soit ne pas l'assumer (pour des causes diverses); chacun de ces choix induisant des conclusions qui s'imposent, dans l'intérêt de tous.  
>>  
>>  
>> Cordialement  
>> Hachmi Ben Dhia  
>>

>> *Pierre Evesque wrote:*

>>>  
>>> *Rebonjour*  
>>>  
>>> *Je te pose une question factuelle et tu me réponds en polémiquant et en multipliant des exigences sans rapport avec la question.*  
>>> *Je connais le procédé, tu en uses systématiquement en conseil de labo,... et dans les "discussions".*

>>>>

>>> *Je n'ai pas l'intention de répondre à ces mises en demeure. Ce serait accepter le rôle d'accusé que le compte rendu pour le moins surprenant que tu m'as envoyé de notre entretien cherche à m'imposer. C'est trop facile de sortir des phrases de leur contexte et d'interpréter au pied de la lettre des formules passionnées et cela ne relève guère de l'écoute bienveillante qui devrait être de règle.*

>>>>

>>> *Je précise seulement au sujet de mes prétendues contradictions dans mon projet de contrat qu'il peut m'échapper des soupçons de découragement quand je vois que tout est fait pour m'empêcher de travailler et me pousser vers la sortie.*

>>>>

>>> *Pierre*

>>>>

>>>>

>>> *Donc je confirme mon intérêt pour ce contrat pour lequel le modèle CRSA me semble nettement plus adapté.*

>>>>

>>>> **Le 08/10/2012 10:28, Hachmi Ben Dhia a écrit :**

>>>>> Cher collègue,

>>>>>

>>>>> Ni Carol ni moi ne t'avons parlé d'une quelconque "note de de service du délégué concernant les contrats". Quand cesseras-tu cette pratique d'invention de propos?

>>>>>

>>>>> En revanche,

>>>>> i) Je t'ai bien demandé de faire passer l'accord de confidentialité par le CNRS, en te joignant le prototype CNRS, parfaitement adapté au projet concerné.

>>>>> ii) Tu as bien exprimé lors de la réunion de vendredi 28-9-2012 que tu "refuses tout contrat te liant au CNRS" et je te demande des explications claires sur cette position.

>>>>> iii) Je te demandes également des excuses au sujet des propos que tu m'as tenus.

>>>>> iv) Enfin, j'attends de toi un retour constructif sur ton projet : veux-tu réaliser ce projet avec Fives FCB, oui ou non? et si oui, dans quel cadre?

>>>>>

>>>>> Sans retour de ta part sur ces différents points, je me verrais obligé d'arrêter d'accorder davantage de temps à tes messages et tes interventions qui, peu constructives en général et régulièrement inscrites dans une recherche de conflit, coûtent déjà beaucoup de temps au Laboratoire, dans un contexte où, nous devrions tous mobiliser toutes nos énergies positives et constructives.

>>>>>

>>>>> Cordialement

>>>>> Hachmi Ben Dhia

>>>>>

>>>>> *Pierre Evesque wrote:*

>>>>>> *Hachmi,*

>>>>>>

>>>>>> *merci de ton mail. Mais je n'ai pas eu ma réponse (cf. mon mail du 3/10: Merci de me faire parvenir la note de service du délégué relative au contrats extérieurs du labo qui vous a permis d'affirmer ce que vous*

>>>>>> *m'avez dit. Je ne l'ai pas encore reçu.).*

>>>>>>

>>>>>> *J'ai donc été obligé de la demander à l'ECP, à CRSA et au Délégué. J'espère avoir les documents bientôt.*

>>>>>>

>>>>>> *amicalement*

>>>>>> *Pierre*

>>>>>>>

>>>>> *PS1: FCB devait m'envoyer les documents de confidentialité; j'attends donc leur réponse. Je prépare les couts*

>>>>>

>>>>> *PS2: Pour le reste de ton e-mail, je te répondrai plus tard*

>>>>>

=====  
=

>>>>>

>>>>>

>>>>> **Le 03/10/2012 15:18, Hachmi Ben Dhia a écrit :**

>>>>>> Bonjour Pierre

>>>>>>

>>>>>> Je devais revenir sur l'entretien de vendredi.

>>>>>> Ton message n'a fait que précipiter les choses.

>>>>>>

>>>>>> Pour cela, je mettrai cet entretien dans son

>>>>>> cadre et je rapporterai l'essentiel de ce qui

>>>>>> s'y était dit et passé.

>>>>>> Je terminerai par une réponse à une attente

>>>>>> exprimée dans ton message au sujet de l'Accord

>>>>>> de Confidentialité (AC) et un commentaire général.

>>>>>>

>>>>>> 1. CR de l'entretien:

>>>>>>

>>>>>> Pour avancer sur ton projet de partenariat, à

>>>>>> commencer par la finalisation de l'AC avec la

>>>>>> société Fives FCB, sujet sur lequel il me

>>>>>> manquait de ta part des éclairages tant sur la

>>>>>> forme que sur le fond, je t'ai proposé et tu as

>>>>>> accepté un rdv le vendredi 28-9-2012 à 16h30 (on

>>>>>> devait, pour rappel, en parler dès le lundi 24.

>>>>>> Mais tu avais annulé ce premier rdv). J'ai

>>>>>> demandé à Carol Simon (qui a essayé de t'épauler

>>>>>> la semaine dernière sur le sujet de l'AC)

>>>>>> d'assister à l'entretien de vendredi.

>>>>>>

>>>>>> L'essentiel de ce qui s'était passé au cours de

>>>>>> l'entretien de vendredi est est que je t'ai bien

>>>>>> rappelé (quand tu me laissais parler...) que, vu

>>>>>> le rattachement du Laboratoire à l'ECP et au

>>>>>> CNRS et vu ton appartenance au CNRS, le cadre

>>>>>> simple, clair et naturel de ton projet est :

>>>>>>

>>>>>> i) un Accord de Confidentialité CNRS-Fives FCB,

>>>>>> que je signerai au nom du CNRS (Carol t'avais

>>>>>> déjà montré l'accord type du CNRS),

>>>>>> ii) (en cas d'accord avec la société pour partir

>>>>>> sur le projet) un contrat de partenariat,

>>>>>> toujours dans le cadre du CNRS.

>>>>>>

>>>>>> Il est inutile de mentionner ici tout ce que tu

>>>>>> as pu dire au sujet du CNRS (et parfois de  
>>>>>> l'Ecole) et qui, désormais relève quasiment du  
>>>>>> standard de tes propos. Toutefois, je me  
>>>>>> permets de rapporter la phrase qui fut la plus  
>>>>>> surprenante pour moi (je te cite) "Je refuse  
>>>>>> tout contrat me liant au CNRS" (phrase  
>>>>>> raisonnable avec un flot d'autres, plus  
>>>>>> habituelles, dénonçant le CNRS et son incapacité  
>>>>>> à défendre tes projets ainsi que la déontologie  
>>>>>> scientifique).

>>>>>>  
>>>>>> Pour m'assurer d'avoir bien saisi tes propos, je  
>>>>>> t'ai dit: "ai-je bien compris que bien que tu  
>>>>>> sois employé CNRS, tu refuses tout contrat avec  
>>>>>> ton employeur?". Alors, tu t'es levé et juste  
>>>>>> avant de sortir furieux de mon bureau, tu t'es  
>>>>>> retourné au seuil de la porte pour me gratifier  
>>>>>> d'une nième élégance, en prononçant cette phrase  
>>>>>> : "Tu ne sais pas dialoguer. Tu as besoin d'un  
>>>>>> recyclage aux techniques du dialogue"!

>>>>>>

>>>>>> Voilà donc pour l'essentiel.

>>>>>> Je me permets simplement de rajouter qu'après  
>>>>>> cet entretien (où tu t'emportais régulièrement,  
>>>>>> comme d'habitude), je ne suis finalement pas sûr  
>>>>>> d'avoir bien saisi ce que tu voulais exactement.  
>>>>>> Et ce n'était pas faute d'avoir essayé. Je ne  
>>>>>> sais, par exemple, même plus ce qu'est ton  
>>>>>> objectif : au delà de certains propos emportés  
>>>>>> où tu disais que tu n'étais pas intéressé par un  
>>>>>> sujet de thèse, tu tenais parfois des propos où  
>>>>>> tu t'interrogeais sur le projet lui-même; voire,  
>>>>>> dans un élan de paroles, sur certains aspects de  
>>>>>> confidentialité de la société partenaire.

>>>>>>

>>>>>> 2. Avancer le Contrat de Confidentialité

>>>>>> Pour ce qui est du Contrat de Confidentialité,  
>>>>>> voici en document joint, l'AC type du CNRS dans  
>>>>>> le cas de ton projet (Carol te l'avait déjà  
>>>>>> montré la semaine dernière et nous en avons  
>>>>>> parlé lors de notre entretien). A transmettre à  
>>>>>> ton interlocuteur industriel pour :

>>>>>> i) converger avec la société partenaire sur la  
>>>>>> base de cet accord type (n'hésite pas à demander  
>>>>>> de l'aide CNRS. Carol t'a déjà passé les  
>>>>>> coordonnées de maria gomez)  
>>>>>> ii) le remplir ou, du moins remplir les parties  
>>>>>> relevant du périmètre technique du projet et de  
>>>>>> toute donnée pouvant échapper à l'administration  
>>>>>> (durée, par exemple).

>>>>>> iii) faire circuler pour signature

>>>>>>  
>>>>>> 3. Commentaire générale  
>>>>>> Enfin, pour ce que tu écris à la fin de ton  
>>>>>> message, je te laisse assumer la responsabilité  
>>>>>> de tes propos, en t'invitant à laisser les  
>>>>>> autres acteurs assumer les leurs.  
>>>>>>  
>>>>>> Cordialement  
>>>>>> Hachmi  
>>>>>>  
>>>>>>

>>>>>> *Pierre Evesque wrote:*

>>>>>>> *Bonjour Hachmi,*  
>>>>>>>  
>>>>>>> *Je fais suite à notre entretien de Vendredi*  
>>>>>>> *avec Carole Simon et toi vers 16h30-17h.*  
>>>>>>> *Merci de me faire parvenir la note de service*  
>>>>>>> *du délégué relative au contrats extérieurs du*  
>>>>>>> *labo qui vous a permis d'affirmer ce que vous*  
>>>>>>> *m'avez dit. Je ne l'ai pas encore reçu.*  
>>>>>>>  
>>>>>>> *Ceci dit, je n'ai toujours rien reçu sur*  
>>>>>>> *l'accord de confidentialité, pas d'original,*  
>>>>>>> *pas de double...*  
>>>>>>> *Quand à moi, je doute toujours que le cnrs soit*  
>>>>>>> *la bonne instance pour faire respecter la*  
>>>>>>> *déontologie et donc des accords de*  
>>>>>>> *confidentialité: il n'y a pas d'instance pour*  
>>>>>>> *cela. Enfin, il n'a pas de poids vis-à-vis du*  
>>>>>>> *personnel ECP*  
>>>>>>>  
>>>>>>> *bien cordialement*  
>>>>>>> *Pierre Evesque*

**Annexe 3 :**  
**Résumé historique du contrat Fives-FCB-Devroe**

- le 18/9/2012: Je visite FCB Lille, M. Devroe.
- Le 19/9/2012: je reçois le projet d'accord de FCB, que je montre à H.BenDhia et à CRSA. Je parle aux étudiants du Master (en visite) du projet.
- 9/10 et 10/10 puis 16/12: projet de contrat envoyé à FCB, accepté par FCB... et révisé (cf Annexe 4)
- Le 16/10/2012, je reçois l'accusé de réception de ma lettre au Délégué via une lettre du Délégué sous couvert de mon directeur. (pour la convention cnrs-ecp de l'umr 8579)
- Le 16/10/2012, j'actualise le projet de collaboration Five-FCB (M. Devroe) et l'envoi aux partenaires (H BenDhia, A.Modaressi, F. Lopez, C. Simon).
- Le 18/10/2012: j'apprends de A. Modaressi qu'elle a déjà parlé à un étudiant centralien du Master MSROE, qui finit son master en décembre 2012.

**Action récente de C. Simon du 18/10/2012 à 10:02**

à ma question: mail:     *Le 18/10/2012 09:48, Pierre Evesque a écrit :*

*Bonjour,  
où en est le contrat FCB? Il devrait se faire.  
merci donc de me tenir au courant quand FCB enverra sa proposition, ou de toute initiative dont je ne serai pas au courant et qui le remette en cause ou qui l'aurait remis en cause.*

*Toujours en instance: demande d'exemplaire du contrat ecp-cnrs-umr.*

*bien cordialement  
Pierre*

Bonjour Pierre,

Aucune nouvelle du contrat FCB de mon côté. As-tu déjà envoyé à FCB la proposition financière? D'après ton message, je déduis qu'une proposition doit nous parvenir prochainement par courrier. Evidemment tu seras informé aussitôt.

Concernant ta demande d'exemplaire du contrat ECP-CNRS-UMR, elle dépasse le cadre du laboratoire (et donc de mon périmètre), je l'ai donc relayée. J'ai été avisée hier que la question est à l'étude. Je te tiendrai au courant dès que j'aurai un retour bien entendu.

Bonne journée,

Carol Simon

**Annexe 4:****Proposition d'étude avec FCB  
Pour un Contrat entre FCB Fives, (M. Devroe) et Lab MSSMat,  
(P.Evesque)**

Proposée et rédigée par P. Evesque le 9/10/2012, acceptée le 10/10/2012 par FCB avec modification sur les conditions d'embauche et reformulée le 16/10/2012

À l'intention de M. Devroe

**Responsable scientifique du projet :** P. Evesque,  
Autres participants probables : A. Modaresi, F. Lopez-Caballero

**Thème et But du contrat :**

**Etude du broyage et du concassage en grandeur nature sur modèles industriels.**

Ceci concerne le projet d'encadrement d'une thèse sur le broyage et le concassage. Les données industrielles seront produites en interne par les industriels eux-mêmes sur leur broyeurs d'expérimentation et de présentation soit sur leur proposition, soit sur des conditions *ad hoc* proposées par le laboratoire collaborateur, l'étudiant en thèse ou en stage pouvant participer à cette production de résultats.

D'autres études expérimentales utilisant des systèmes plus réduits, des parties de procédés à caractériser pourront être aussi produites par le laboratoire pour tenter de caractériser et quantifier certaines interprétations. Des montages très spécifiques pourront donc faire partie de la palette des expériences à mettre en œuvre au laboratoire. L'étudiant devra en fin de compte pouvoir apporter des compléments de savoir dans les domaines du mélange, de la séparation, de l'agglomération et/ou du broyage de matériaux en grains de plus ou moins grande dimension.

L'étudiant devra dans une première étape étudier la bibliographie, tant interne qu'externe, apprendre quelques techniques expérimentales de base (triaxial, effet des vibrations) et parfaire sa connaissance de la modélisation théorique.

P. Evesque

**Accord de secret nécessaire :**

P. Evesque, A.Modaresi et F. Lopez-Caballero

**Adresse:** Fives FCB ; 50 rue de Ticléni ; 59666 Villeneuve d'Ascq - France; Tel: +33 (0)3 20 43 77 54 - Fax: +33 (0)3 20 43 75 13 ; [chrystelle.lucidarme@fivesgroup.com](mailto:chrystelle.lucidarme@fivesgroup.com) ; [www.fivesgroup.com](http://www.fivesgroup.com)

**Proposition de contrat :**

Avec FCB Five et Lab MSSMat, (MM. Devroe et Evesque)

**1) Projet d'étude préliminaire : coût 10 000 € - 13 000 € HT;**

Dont cout de 1 ou 2 étudiants entre 420€/mois et 800€/mois, sur 4 mois

Condition : pas de candidat chinois, FCB fera partie du comité de sélection de l'étudiant.

**2) Projet d'encadrement de thèse :**

A) **Embauche d'un Thésard** CIFRE 25-30 k€/an brut payé directement par FCB avec possibilité d'embauche ; condition : pas de candidat chinois, FCB fera partie du comité de sélection de l'étudiant.

À la charge directe de FCB

**B) Travail d'encadrement de thésard essentiellement par P. Evesque ;**

Mais suivi de thèse en collaboration avec A. Modaressi et F. Lopez-Caballero

- possibilité d'achat de matériel de broyage,
- de matériel informatique (4 ou 5 k€)
- de travaux informatiques, ou achat de licence informatique
- de faire exécuter des petits travaux d'électronique, d'usinage...
- de bibliographie, recherche sur le terrain
- de payer des vacances et le travail d'encadrement
- de relecture....
- congrès
- déplacement

**coût de l'encadrement : 33 k€ HT /an    durée 3ans**

**à payer en 4 fois 1/4 au début, 1/4 après chaque année (à modifier au besoin) .**

**coût total :    (99k€ + 13k€)    soit    112 000 € HT**  
**sur 4 ans.**

Châtenay-Malabry, le 16 Octobre 2012

*À l'attention de M. Devroe, Fives FCB*

Monsieur,

Pour faire suite à votre remarque du 10/10/2012, je suis évidemment d'accord pour que FCB fasse partie du processus d'embauche des étudiants.

Je vous confirme que je n'ai pas reçu l'accord complet de confidentialité que vous deviez m'adresser.

Ci-joint une seconde ébauche de la proposition de contrat d'étude, de son coût, telle que vous me l'aviez demandée lors de ma visite du 18 Septembre 2010, qui tient compte de vos remarques du 10/10.

Projet de proposition de contrat d'étude et/ou demande et/ou correction supplémentaire.  
Proposition d'étude

Différentes sociétés pour traiter ce contrat sont possibles : par exemple CNRS, CRSA (équivalent de Armine pour ecp) ; peut-être aussi Aremine ou tout autre société de conseil à votre convenance. Personnellement je n'ai aucune réticence.

J'ai noté votre demande forte de confidentialité, impliquant aussi les autorités du laboratoire ou de l'Ecole, je crois. Je la respecte. Cette requête me paraît normale. Elle peut être décisive du choix des intermédiaires.

J'attends toujours votre réponse.

Je vous prie de croire à mes salutations les plus cordiales

Pierre Evesque

**Annexe 5:****Discussion FCB- P.Evesque; intérêt du contrat pour FCB  
Problème de confidentialité et encouragement de M. Devroe (FCB)****RE : Re: accord de confidentialité le 28/09/2012 à 10:18**

M. Evesque,

Ceci me paraît bien compliqué, notre objectif est simplement dans le cadre de transmission de données et de réalisation d'essais de rester propriétaires de nos résultats respectifs. Cela nous protège et cela vous protège. Cela veut dire que si pour une application spatiale vous avez développé une solution innovante qui vous appartient et que nous venions à l'appliquer et la développer conjointement sur nos problématiques elle resterait votre propriété sur toutes les applications qui ne concerne pas le broyage, dans ce cas elle serait notre copropriété avec licence gratuite pour les deux parties. Si nous venions à poser un brevet, il serait commun.

Nous demandons également d'avoir un droit de regard sur les personnes qui traiteront nos sujets pour éviter la dissémination rapide de nos travaux. L'article du ZKG est très certainement le résultat d'un "reverse engineering" d'un travail (un modèle de calcul développé sur Excel) qui avait été développé chez nous et bien sur non publié car servant à nos dimensionnements.

Notre idée c'est également d'embaucher des chercheurs de talent chez nous, les 3 dernières années j'ai embauché deux personnes qui ont réalisé des travaux théoriques dans le cadre d'un travail de projet de fin d'étude, l'une sur l'écoulement des poudres dans les silos, l'autre sur l'entraînement par friction (avec les problèmes de micro-tribologie). Je prévois d'embaucher notre chercheur CIFRE (qui travaille sur la problématique de fissuration sous forte charges). Pour simplifier, nous repérons des talents, que nous faisons mûrir dans des labos (histoire qu'ils se passionnent pour les equa.diff. les intégrales, les manips de labo...). A de très rares exceptions près, le travail dans les labos, permet d'acquérir la rigueur scientifique, la patience et la curiosité. Ce qui n'est malheureusement plus (et ici à une très forte majorité) le cas des écoles d'ingénieurs qui sont dans l'immédiateté et l'application de la solution clé en main.

Ce que je vous propose; c'est d'envoyer l'accord de confidentialité qui ne pose généralement pas de souci, avec les explications jointes. Le responsable du labo peut me contacter si nécessaire.

Si dans un second temps nous passons sur une thèse CIFRE, un stage de master II, nous discuterons simplement des conditions de transmissions de documents et de leur confidentialité. Sachant, que je promeus la publication scientifique sur nos résultats et qu'il est extrêmement rare (si ça nous fait une contre publicité ou si ça divulgue des secrets de fabrication de dimensionnement) que nous refusions de publier.

Bonne Journée

S.Devroe

---

*De : Pierre Evesque [pierre.evesque@ecp.fr]  
Envoyé : vendredi 28 septembre 2012 09:03  
À : DEVROE Sébastien  
Objet : Fwd: Re: accord de confidentialité  
Bonjour,*

*Je dois vous informer de certains problèmes imprévus sur l'accord de confidentialité (ci-joint un échange d'e-mails avec mon directeur de laboratoire)  
Je ne pourrai donc probablement pas assurer un accord de confidentialité dans ces conditions, compte tenu d'une trop grande méfiance de certains.*

*Dans ces conditions, je peux soit tenter d'autres voies légales,  
\_ et demander par exemple à certains de mes collègues extérieurs de m'aider à honorer nos prémices d'accord, avec l'intervention d'autres laboratoires.  
\_ sinon je dois me retirer.*

*D'autres collègues peuvent prendre le relais ici; je doute cependant que leur méthodologie les entraînent à faire ce que j'aimerais faire, comme vous pouvez le juger d'après les thèses récentes sur le sujet.*

*Je pense aussi que je n'ai pas réellement besoin d'un thésard pour cette recherche.*

*bien cordialement  
Pierre Evesque*

**Le 19/09/2012 15:07, DEVROE Sébastien a écrit :**

Il est d'usage que ce soit le chef du laboratoire qui signe ce type d'accord, vous êtes du fait de votre contrat de travail lié par la confidentialité.

Si vous êtes d'accord avec le texte que je vous ai proposé, je vous enverrai une proposition renseignée des informations de Fives FCB avec le signataire chez nous (classiquement notre Directeur Général).

L'accord que je vous ai soumis est celui que nous utilisons dans le groupe Fives, il est à personnaliser filiale par filiale.

Cordialement

S.Devroe

---

**De :** Pierre Evesque [[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)]  
**Envoyé :** mercredi 19 septembre 2012 13:35  
**À :** DEVROE Sébastien  
**Objet :** Re: RE : RE : RE: TR: consultation pour broyeur de laboratoire  
Rebonjour,

*Pour l'accord de confidentialité qui doit-on mettre en entête?  
pour votre société?  
et pour moi-même, est-ce moi personnellement? ou  
ou dois-je faire signer le directeur du labo en plus?*

*bien cordialement  
Pierre Evesque*

**Le 19/09/2012 09:56, DEVROE Sébastien a écrit :**

Bonjour,

Etienne et Mathias prépare quelques documents non confidentiels, pour vous donner une idée des travaux que nous avons déjà menés.

Je vous joint également comme convenu un accord de confidentialité réciproque, pour vérifier que ce type d'accord vous convient.

Cordialement

S.Devroe

---

**De :** Pierre Evesque [[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)]  
**Envoyé :** mercredi 19 septembre 2012 09:31  
**À :** DEVROE Sébastien  
**Objet :** Re: RE : RE: TR: consultation pour broyeur de laboratoire  
Bonjour,

*Merci de votre accueil et de la visite documentée.  
Je vous recontacterai début octobre comme prévu.*

*Je vous prie de trouver l'article le plus complet sur le Turbulat. Il y a aussi la thèse de Nathalie Sommier et d'autres réfs sur le travail sur le turbulat.*

*bien cordialement  
Pierre Evesque*

**Annexe 6:**  
**Conseil du laboratoire du 3 Septembre 2012**

Le pv : point 5:

**V) Consultation du CL au sujet des interventions de Pierre Evesque au CL**

*Pierre Evesque quitte la salle.*

*Après un tour de table et des discussions, il s'avère que Pierre Evesque a des soucis à se contrôler et notamment à contrôler son ton de parole, son langage et son agressivité. Le Conseil estime que bien que la présence de Pierre en son sein présente un certain intérêt, elle génère clairement un dysfonctionnement du conseil. Le conseil demande donc à Pierre de trouver une solution responsable pour mettre fin à ce dysfonctionnement qu'il génère.*

*Il est prévu que le directeur fixe un rendez-vous à Pierre pour évoquer ce constat et avis du CL et recueillir ses premières réactions et une éventuelle proposition de solution. Il est également prévu de prévenir les instances concernées de cette discussion en envoyant notamment le compte-rendu définitif du CL de ce jour.*

*Fin de la séance à 17h40 (Environ 1h30, ont été consacrées au point V de l'Odj).*

**Mes remarques:**

En début de séance, le directeur a demandé que je quitte la salle. Je quitte donc la salle, à regret . Je refuse d'agréer ce pv qui attribue des prérogatives au CL que celui-ci n'a pas, qui manque de correction et d'impartialité dans la rédaction du pv, qui ne donne qu'une version des faits et qui nie le droit de la défense..

Le 19/9/2012: ce pv est-il considéré comme correcte. Qui l'a signé. Pas moi. J'ai demandé les rectifications :

**Mes Remarques sur ce PV, directement envoyées à Tous.mssmat par mail:**

Le 19/10/2012 14:29, Pierre Evesque a écrit :

pour Nathalie langlet.

copie: tous mssmat médiateur cnrs, micel rosso, secretariat dr5, H.Biausser

Cela m'a l'air d'être le même pv que précédemment (*après vérification auprès cde N. Langlet, il n'y a que 2 noms qui est ont été ajoutés vers 16h le 19/10/2012*)

Pierre

Donc même remarques:

Je maintiens de mentionner au pv du CL mes demandes à savoir

**1) Addenda:**

- Les noms (J.Bai et E.Perrin) que tu avais proposés au conseil pour les responsables du nouveau CR ne sont plus mentionnés.

- Le pv ne mentionne pas que j'ai demandé l'adjonction de mon témoignage 4 au pv du labo quand je l'ai remis au conseil, et que tu l'as refusé sans motif. (Ceci est aussi vrai pour certains autres de mes témoignages).

- Je réaffirme que le problème d'organisation des responsabilités des expériences et des salles n'est pas apparu en juin 2012 (comme il est dit dans le pv), mais qu'il est notoire au moins depuis 2010, que j'essaye de le faire avancer via le CL depuis 2011, via une demande au comité d'hygiène et sécurité depuis 2011 et via des lettres RAR au Directeur de l'Ecole et au Président du CNRS. Je pense que cette information mériterait pour le moins d'être notée au compte-rendu.
- Une partie des discussions sur le point 1 est occultée dans le rapport du CL, en particulier sur le manque de détail des propositions...
- Enfin je reformule mes demandes précédentes concernant les différents rapports de CL.
- Je demande de faire préciser les statuts exacts des autres conseils du labo et d'en définir leurs juridictions d'instance ; idem pour les axes.

## 2) Demandes futures

Enfin j'aimerais voir la comptabilité de 2010 -2011, si c'est possible.

J'aimerais aussi qu'on parle dans un prochain conseil des problèmes d'empêchement de signature, qui apparaissent de façon récurrente et non formalisée.

## 3) Discussion avec C. Simon du Vendredi 21/9/2012

Enfin, nous avons parlé du compte rendu de la partie du conseil à la quelle j'ai été prié de ne pas assister. Carole m'a déclaré que l'avis du Conseil n'avait pas été hostile et que seules trois personnes avaient été vraiment critiques.... C'est loin de ce que je vois maintenant écrit sur le compte-rendu.

Pourrait-on savoir si la "mention sur mon cas " a été votée,... et quelles ont été procédures de discussions.

Je n'ai toujours pas eu d'entretien avec le directeur. Je demande à ce qu'il se tienne avec un représentant syndical et les médiateurs cnrs et peut être un conseiller.

bien cordialement

Pierre

=====

Le 19/10/2012 13:59, Nathalie Langlet a écrit :

Bonjour à tous,

Je vous prie de trouver ci-joint le compte rendu du Conseil de Laboratoire du 3 septembre dernier.

Bonne lecture.

Bien cordialement,

Nathalie

--

Nathalie LANGLET

Assistante de Direction  
Ecole Centrale Paris  
Laboratoire MSS-MAT - UMR 8579

## Annexe 7 :

Rapport CNRS à 2ans (2011) ; rapport cnrs à 2,5 ans (2012).

## Annexes 8 : Jugement J. Villain :

CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DR2

ANNEE: 1989

Section: 07

Nom du chercheur: EVESQUE P.

Nom du Rapporteur désigné: VILLAIN

Avis du Rapporteur:

Pierre EVESQUE, 37 ans, CR1. Carrière à Paris (E.S.P.C.I. puis Université P. et M. Curie) interrompue par une année passée à Los Angeles (UCLA). Voilà ce qu'en dit De Gennes :

P. Evesque a débuté par des recherches sur les propriétés optiques d'impuretés couplées dans les solides. Ceci l'a amené à réfléchir sur divers problèmes de diffusion et de transport dans des solutions fractales; sa thèse, écrite avant que ce sujet ne soit devenu à la mode, a été un travail de pionnier. Plus récemment, il a lancé une action tout à fait nouvelle de mécanique des fondus; avec Rajichenbach, ils ont fait plusieurs découvertes remarquables sur les instabilités de fondus en vibration. Ici encore, Evesque est un pionnier. Depuis quelques mois, après les publications de ce groupe, l'activité internationale croît très vite.

Evesque est un animateur exceptionnel, avec une excellente culture théorique, et un sens des expériences simples et légères. Pour les secteurs de la physique de la matière condensée que je parviens à suivre, je le classerais en tête des expérimentateurs de sa génération.

L'oeuvre d'Evesque se distingue par le fait qu'elle touche à la théorie comme à l'expérience; et aussi par sa grande diversité : 1) débuts dans les semi-conducteurs, avec une motivation (recherche d'un matériau laser avec certaines propriétés) qui n'est pas toujours aussi évidente dans la recherche sur les semi-conducteurs. 2) diffusion d'excitations. 3) fractals. 4) étude théorique de la technique expérimentale du réseau transitoire (il s'agit de réseaux d'excitations engendrés par irradiation par 2 faisceaux lumineux formant interférences). 5) physique du tas de sable...

Notoriété internationale : 13 mentions au *citation index* de 1987. Plusieurs conférences invitées depuis 1985.

Articles de vulgarisation et de synthèse, d'une clarté remarquable. La physique du tas de sable n'est pas sans embûches inattendues. L'une des découvertes mentionnées par De Gennes est probablement celle-ci : si on met du sable dans une boîte plate verticale et qu'on la fait vibrer verticalement, il se forme au delà d'une certaine amplitude un courant de convection; les grains de sable grimpent le long d'une des parois verticales, de sorte que la surface du sable se met en pente; les grains de sable qui dévalent cette pente ferment le circuit de convection. P.E. indique que cette "découverte" a fait l'objet de 2 publications dont une *Physical Review Letter*, dont les arbitres passent pour être infailibles. Malheureusement, ni P. Evesque, ni l'arbitre ne semblent avoir eu connaissance du Numéro de septembre 1982 de *Scientific American* : il y était expliqué dans la rubrique *The amateur scientist* comment on peut réaliser une instabilité de convection analogue (avec, il est vrai, des conditions aux limites différentes et des formes un peu différentes). Une théorie phénoménologique de ce phénomène qui semble avoir été découvert par Faraday en 1831 a été ébauchée par Savage (*J. Fluid Mech.* 194, 457, 1988).

P. Evesque est l'un des plus jeunes candidats au recrutement comme DR2. Il deviendra l'un des meilleurs dans peu d'années, dès qu'auront été élucidées les répercussions que peut avoir sur son programme de recherches la mésaventure évoquée plus haut.

*J. Villain*

**Annexe 10:****Attestation bizarre présente dans mon dossier cnrs.**

Laboratoire  
Central  
des Ponts  
et Chaussées



Laboratoire des matériaux et des structures du génie civil  
Unité Mixte de Recherche 113

MS

RIVE L  
17 DEC 1990  
TON MPB

Madame Jacqueline PETIAU  
Directeur Scientifique Adjoint  
Département Mathématiques et  
Physique de Base  
15, quai Anatole France  
75700 PARIS

S-07

Paris le: 14 Décembre 1990

Madame la Directrice,

Votre lettre du 23 novembre 1990 m'annonce qu'après avis favorable de la Section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique, vous avez accordé un stage à M. Pierre Evesque à l'UMR 113.

Cette unité n'a pas été saisie d'une demande de stage par M. Pierre Evesque. Pour éviter les difficultés liées à une régularisation et dans un souci de bonnes relations, nous proposons que l'affectation à ce chercheur d'un bureau, de moyens et de matériels par le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées soit prolongée du 1er décembre 1990 au 31 janvier 1991.

A cette date, conformément à votre décision et à celle du 16 octobre 1990 du Directeur Scientifique du LCPC ne prolongeant pas le séjour de M. Evesque au LCPC, le stage de M. Pierre Evesque à l'UMR 113 prendra fin.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

  
M. FREMOND  
Directeur de l'UMR 113

Copie à : M. le Directeur du LCPC  
M. le Directeur du Département Sciences  
Physique pour l'Ingénieur  
M. le Directeur Scientifique du LCPC.

**Annexe 11:****Compléments d'information :**

Demande de renseignements spécifiques, demandées par le médecin du travail lors de la consultation du 17/10/2012, 16h.

**1) Mes thérapeutes :**

Docteur JF Choffé, Châtenay-Malabry, médecin  
Dr Caussin, cardiologue, Marie Lannelongue  
Dr Cécile Bouchard, neurologue, Boulogne Billancourt  
Mme Breton, orthophoniste, Massy  
Mme Gengoux, kinésithérapeute, Châtenay-Malabry  
Mme Naccache, orthoptiste (3 séances / sem pendant 2ans + 2 séances/semaine pendant 1 an ; en congé thérapeutique)  
Dr Gadonneix, Fontenay-aux Roses

**2) A vérifier dans mon dossier médical:**

- 1) certificat du Dr. Chéreau (2010)
- 1bis) Certificat du Dr Bouchard, (2011-2012)
- 2) Plainte sur le comportement anormal du laboratoire au Dr Evelyne Sanders (DR5), (cas Douit, cas JM Bossard, + 3 suicides dans les années 80) dec 2011-Mars 2012
- 3) Discussion avec Dr Chéreau et Dr Sanders sur le cas F.Douit.
- 4) Lettres de la demande d'éclaircissement de la gestion de F. Douit. Sept 2012

**3) A mentionner :**

- **Mentionner: le labo fait passer le film du Palais de la découverte (film 2008), le film est passé en version muette** dans la salle café du labo (depuis Oct.2012), en version normale depuis le 24/10/2012 ; avant Sept 2012, ce film n'était pas projeté, je n'existais pas. Merci au médecin du travail de garder ces informations pour lui.
- **Le nouveau Référencement (2012) des problèmes de sécurité exclu les manips vib-granulaire.** On ne trouve pas référencer de problèmes spécifiques de sécurité sur nos manips vibrations comme si ces manips n'existaient pas (ou absence de risque, je n'ai pas été consulté, ni F Douit)
- Malgré mes demandes répétées au DirLab puis au CL : **absence de modifications des responsables de salles et de manip** (2007-2012), même après demande express au médecin du travail, puis notification au CHS, à l'Ing Sec CNRS...; puis lettre RAR au Délégué et au Dir. ECP . Ceci a engendré sur la santé de F.Douit et sur la mienne (voir mail et visite med.Travail. janvier 2010).
- **demander au médecin du travail de faire un audit/ bilan hygiène-sécurité** à partir des dossiers de gestion du laboratoire (soit pv des CL et cahier HS) et conclure... => On trouvera peu de mention; c'est la preuve que peu est marqué et que le bilan est faussé, cf. différents problèmes.
- **Problème de fabrication de mes montages par l'atelier** (2006-Juill 2010: voir les pv du CL et les lettres RAR (CL 2008-2009), mon arrangement spécifique avec la Chine m'a permis de palier ce dysfonctionnement: fabrication à la demande en 2 j. Résolution de ce problème entre juin- Sept 2010: fabrication cellule YPChen par Philippe (Juin-Juill 2010), puis Gilbert Legall (Sept 2010). Depuis plus de problème pour Gilbert; reste pb pour Philippe..

- **Occupation de ma salle** par Ph.Bompard au 2-3 janvier 2010, sans prévenir; il est resté 2 mois puis a abandonné dans la salle, avec la presse qu'il n'a pas pu utilisée. Pb FDouit: => envoi en consultation médecine travail
- **occupation de mes salles de manip « vib » par des encombrants** (déc 2011-janv 2012, au départ de YP Chen), puis Juin 2012.
- **Déménagement de cette presse a pris 2 mois** (Oct.2011- Janv. 2012), tergiversation... (ceci est apparu lors des tractations de changement de bureau de F.Douit, de moi, et de la salle de manip,..) de Juil-2011-2012. Resultat: la presse est partie (janv2012), F.Douit a déménagé (à peu près Mai 2012)
- **Refus d'entretien de mon bureau** pour changer les ampoules (Janvier-Juin 2010, puis Juin 2012 où j'ai demandé aux services Techniques communs de l'Ecole).
- **Refus d'entretien de salle de Manip** : pas de nettoyage (depuis 2009); j'ai nettoyé partiellement la salle de manip devant les élèves de master en visite
- **Volonté de me faire changer de bureau (Juill2011-2012)**: une aile du labo devait être transféré, ce qui a été réalisé en Nov 2012 ; (début de l'histoire : janvier –Juin 2011); je ne devais pas être concerné, ... Après le 15/7/2011, on vient me voir pour parlementer le déménagement de F.Douit et le mien. F. Douit est parti en vacances. Attendons Septembre. 20 Aout mail urgent... On veut me faire déménager en Nov 2012, Puis on prépare mon déménagement sans presque me le dire pour les vacances de Noël-> intervention dans les deux cas du médecin du travail. Intérêt de la position de mon bureau : (1) il est près de (i) celui de D. Clouteau, dir Département Méca , (ii) de celui des informaticiens (AS Mouronvalle) qui m'aident dans mon problème de contrôle, et m'encouragent, (iii) proche de celui de D. Aubry ancien dir lab. => Les abus peuvent être contrôlés. Nouvelle demande de déménagement vers 20-26 Sept 2012. Cette dernière demande m'a fait redemander une discussion avec le médecin du travail. Cette dernière est partie sans prévenir, sans avoir notifié un certain nombre d'accord..... => Ma demande et celle de FDouit.
- **Refus de signer l'accord de confidentialité proposé par FCB**. (Cet accord a été proposé par FCB le 19 Sept 2012, montré pour accord à CRSA, envoyé au dir lab pour accord le 19//10/12). Il a été contesté par C. Simon, envoyée vers moi par le dir Lab, qui a proposé une autre version (24/10/12) sans possibilité de correction et d'amendement. Connaissant les conditions demandées par FCB, l'amendement de l'accord de confidentialité aurait pu être menée à bien par une personne qualifiée (évidemment je ne suis pas qualifié pour cela). Ceci a été refusé par le dir lab. (voir mail) qui voulait signer l'accord de base. J'ai montré ma volonté de signer le projet de travail et d'étude en rédigeant les parties techniques et de coût, qui ont été acceptées (envoi le 9/10/2012, acceptation le 10/10/2012). Entre temps j'ai notifié à FCB le problème de l'accord de confidentialité; FCB m'a demandé instamment de faire mon possible (voir Annexe 5). J'ai envoyé au DirLab ce mail le jour même de sa réception (il ne pouvait donc pas ne pas être au courant de l'état actuel du contrat). Ce contrat m'intéresse, car (i) le thème fait partie de mes préoccupations scientifiques actuelles et (ii) qu'il demande le renoncement à publication de nos résultats, condition que je trouve nécessaire et pertinente dans mon cas car je n'admets pas le laxisme du cnrs et du laboratoire à défendre mes intérêts et mes résultats et plus généralement la déontologie scientifique. Au contraire le Dir.Lab essaie de faire croire que je refuse la coopération avec FCB. (voir annexe sur le contrat FCB)
- Je propose **que mon bureau serve de centre de réunion pour mes entretiens avec le Dir Lab et C. Simon**, je demande aussi qu'il soit équipé d'un système de video

surveillance pour mesurer le bruit, et les arguments échangés... Car j'ai constaté des dérives dans l'argumentaire penchant vers une difficulté de dialogue : J'ai profondément appris à mieux me contrôler, surtout lorsque l'on m'aide en me tapant sur le mur ou sur l'épaule... et je pense que les affirmations de mon directeur devraient permettre de constater cet état de fait, plutôt que d'affirmer le contraire.

J'ai eu le droit à bon nombre d'exercice "thérapeutique" via le téléphone et les discussions avec le gestionnaire CNES sur la déontologie...

- Je constate en effet que le conseil de labo se permet de me mettre en cause (voir mon cas), refuse de mettre en cause le dir lab... J'ai pourtant montré mon certificat médical (Dr Chéreau) qui explique mon cas à plusieurs reprises. J'ai demandé que mes interventions soient lues (refus) soient notés (refus) ; j'ai proposé que ma prise de parole puisse être contrôlée par un collègue du conseil en me tapant sur l'épaule ; cela m'a été souvent refusé. Il est intolérable qu'on refuse le débat dans un laboratoire du CNRS ; c'est une mauvaise formation pour les jeunes en thèse... Il n'y a pas de **débat contradictoire** (voir les accusations du Dir au CL). Il n'y a pas de possibilité de réponse ; on impose de dire de fausses vérités....

**PV du CL sont partiels**, mes demandes de modifications sont rejetées.

- Le DirLab ne m'a pas convoqué pour parlé de la **mention V du CL du 3/9/2012** en présence de représentant syndicaux.
- J'ai montré ce certificat du Dr Chéreau plusieurs fois, dans la salle café, etc. Certains anciens directeurs contestent qu'ils en ont pris connaissance.
- **Pb de maladie chronique** : Je suis en congé thérapeutique d'orthoptiste (après 2ans passés avec 3 RDV/semaines), en rééducation orthophoniste 2 puis 1 RDV/semaine de 2009 à 2012) puis maintenant 1/2RDV par semaine (Sept 2012) ; je suis suivi par un neurologue, et un cardiologue (de Marie Lannelongue depuis un infarctus et un AVC en 2009).
- Cela n'a pas empêché des discussions **intransigeante du CNES et du dir Lab sur des problèmes de refus d'application d'une déontologie correcte**, prônée par l'Europe, l'Acad Sc. Américaine, et théoriquement par le CNRS et l'enseignement supérieur).
- A un moment, les documents Power Point de présentation du labo me considérait totalement isolé => volonté de me marginaliser. J'ai aussi surpris l'existence d'un certain nombre de réunions dont je n'étais pas informé, ni convoqué (réunion sols (2007\_2009). Maintenant je me marginalise (voir les pv où l'on m'interdit le droit à la parole et où on m'accuse d'être indiscipliné.... Mais je tiens à participer à la gestion du laboratoire pour éviter un certain nombre de ce que je crois être des abus.

#### **Ce qui me pousse à rester :**

La pluridisciplinarité est toujours/très souvent mal vécue quand elle est efficace : on doit s'adapter à des collègues d'origine culturelle différente à réaction différente... On doit montrer son efficacité, ce qui n'est pas agréable car elle est forcément liée à une remise en cause. Je ne pense pas que je serai plus heureux ailleurs. Les médecins ont voulu me rejeter, et ont souvent refusé de m'écouter.

Au sein des mécaniciens, j'ai une logique différente qu'ils acceptent tant que leur pouvoir n'est pas remis en cause. Je ne cherche pas à prendre le pouvoir mais à les éduquer pour qu'ils se servent utilement de mon savoir et de mes résultats. J'essaie de faire de même avec mes collègues médecins.

Dans mes laboratoires précédents, les physiciens expérimentateurs me voyaient comme un théoricien, les bons théoriciens comme un expérimentateur. Etienne Guyon m'a traité de chimiste (ce que je ne renie pas)... Il faut être ailleurs pour exister en recherche. Mon problème essentiel : je ne comprends que les choses simples donc faciles à s'approprier... C'est un tort. Encore aujourd'hui "je suis tombé sur un bec, le cas d'une erreur bête validée depuis 15-20ans" et je peux l'expliquer et démontrer à tout le monde que le traitement des simulations et des expériences sur les gaz granulaires est erroné depuis vingt ans, et tout le monde peut comprendre. Comment cela peut-il arriver : c'est la magie de la science : elle ne fait que des choses simples !! Celui qui ne le comprend pas ne peut être scientifique et ne peut acquérir la culture scientifique. Mais comprendre que l'on s'est trompé est difficile à admettre. C'est pourquoi les vieux chercheurs deviennent souvent des administratifs, avec une fausse rigueur qui accepte tous les aménagements.

- Le labo possède de nombreux matériels et des locaux qui me permettent de travailler. Je n'ai pas de perte de temps de transport, ni pour des discussions inutiles (!?). Malgré cela je constate qu'on est de plus en plus pris par l'administration et les tâches inutiles.
- M. Villain (Acad Sc. ) prend ma défense; j'en ai une nouvelle preuve (e-mail du 20/10/2012) ; quelles seront les retombées. (voir Annexe 8)

#### **A compléter avec les idées:**

Débat truqué par la direction du labo => mise à l'écart, et pas d'aide du cnrs

J'ai fait des propositions pour améliorer la technique discussion (refus total); refus de prendre en compte les améliorations.

Le problème de "discussion difficile avec moi" n'arrive que quand il est presque résolu (grâce à l'orthophonie) => qu'est ce que cela cache de la part de mes détracteurs?

Mon financement expérimental ne provient que de contrats depuis 1992 (Pont-à-Mousson, Ministère, ESA,... , CNES).

Refus d'aide à la discussion (pourrait-on me donner accès à un conseiller, ...)

Refus d'accepter les expertises et examens médicaux.

En prenant langue avec le syndicalisme, je m'aperçois que les syndicalistes ont de temps en temps des problèmes de ce type aussi avec l'administration (cf. CRMD); mais ils se tirent eux-mêmes des guêpiers administratifs, avec des promotions, et laissent leurs collègues non syndicalistes sur le carreau (CRMD, Porion)

Problèmes en cours : CADA et convention ecp-cnrs-umr, sécurité des salles et manips, commande et facture matériel Semi-lourd 2011, Management Duit, (Bossard)

#### **Pb déontologie général: experts et Reviewing en médecine: 2 cas**

Cas du médicament Médiator: on reproche au médecin ayant signalé le pb de ne pas l'avoir fait "suffisamment" clairement

Les éditeurs de revues médicales font la chasse, seuls, aux articles faux (que personne ne dénonce pour cause d'H factor, la cocaïne du scientifique).

Le but d'un article est de discuter un point litigieux sous étude. La probabilité d'erreur est donc grande. Il faudrait plutôt mesurer les arrêts de discussions pour connaître les avancées. C'est donc une **autre mesure** qu'il faudrait lier à la valeur scientifique". On met là le point sur une erreur de méthode d'évaluation "très simple "mais assez ancienne" plus vieille probablement que 40 ans".

Mon handicap se résorbe, en partie grâce à un entraînement dur et intensif, imposé par mon univers de travail (manager CNES, directeur de labo, président de section CNRS 5 (2000-2004, et Rosso,...). M. Rosso, JN Rouzaud, J.Villain, mme Armengaud, les HFD du CNRS et de l'ECP peuvent témoigner de ma volonté de témoigner, de me faire comprendre et de l'amélioration de mes performances oratoires.

**Liste des problèmes avec le Délégué:**

- Définition du cadre de gestion de F.Douit accord avec Médecin du travail. Mon mail et celui de F.Douit
- Le Del Rég DR5 n'a pas fait pour palier le pb de l'accord de confidentialité FCB (Sept –Oct 2012).
- Refus d'inciter au dialogue avec le directeur;
- Refus de s'interposer sur le CL, de réguler le dysfonctionnement (le pv du CL du 3/9/12 n'est pas un jugement, c'est une accusation sans preuve... On me refuse le droit à la défense; Le dir Lab refuse la nécessité d'un CL en demandant mon écart, qui est pourtant un droit lié à ma fonction).
- Refus de me proposer un médiateur
- Refus d'aide pour sauver mon contrat CNES 2010
- Volonté de me faire du tort: convocation par la DRH Meudon, devant témoin....
- Refus de valider et/ou de faire valider mes résultats scientifiques
  
- Le cnrs n'a fourni aucune manip, aucun budget de fonctionnement. (qui provient des fonds extérieurs (contrat PAM, contrat ministère, contrat ESA, puis cnes, TT VIP Gran)
- Jugement de Villain (1989), que je qualifierais de régime déontologique "exceptionnel",
- changement des modalités de concours en milieu de concours (1992)
- Refus d'aider à la pluridisciplinarité.

Problème de l'invitation de Mme Hou (Oct 2011): avant les vacances 2011, l'ECP a choisi une mauvaise filière (mauvais HFD) pour valider l'invitation ecp de M.Hou; je rattrape le coup et ré-adresse le dossier au bon HFD (celui de ECP et non celui du CNRS). => Avant les vacances, le HFD de l'ECP me téléphone à mon bureau => discussion et décision= ok ; en Sept. 2011, l'accord du HFD n'"est pas arrivé"; je mentionne la discussion quelques jours avant l'arrivée de M. Hou, et tout s'arrange de justesse.

**Liste des Problèmes avec le Directeur de labo:**

- Refus de donner copie de la convention de gestion CNRS-ECP de l'umr 8579
- Fausse indication sur accord de confidentialité du cnrs (FCB).
- Refus de signer l'accord de confidentialité proposé par FCB
- Occupation des salles de manip (Dec 2011-Janvier 2012) par des encombrants puis Juin 2012
- Refus de déplacer la presse (Nov 2011-Janvier 2012)
- Refus de constater mes difficultés d'élocution. Ils en rajoutent (20009-2013)
- Refus d'aider à la gestion ...(2008-2012)
- Refus de valider et/ou de faire valider mes résultats scientifiques
- Refus d'acter les problèmes déontologiques rencontrés.
- Au contraire le Directeur du laboratoire en rajoute.
- Harcèlement de F. Douit (2006-2012) : cause= ordre inefficace, inconséquent...
- Refus de changement d'ampoules de mon bureau
- Refus de faire le nettoyage des pièces de manip
- Refus de donner mes comptes cnrs et CRSA

Seul achat manip ECP: Achat en 2000-3 de matériel de vibration (vibreur , accéléromètre, US)

Pas d'achat de matériel via CNRS

Après Biarez plus d'aide et beaucoup d'ennuis, surtout après le départ de Gourisse.

Liaison S Roux –Ph. Bompard. Inefficacité de la gestion de S. Roux: thèse de Emmanuelle Gouillard sur le mélange: thèse "belle mais inutile" : il faut racler pour mélanger..

**Annexe 7:**  
lettre au Dr Evrard 26/10/2012

# **Rapport d'Activité CNRS à 2.5 ans**

**2010-2012**

**de P. Evesque**

DR2 CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 CNRS  
ÉCOLE CENTRALE PARIS

**Châtenay, Sept. 2012**

## Table des matières :

A1- Curriculum Vitae	1
A2- Recherche scientifique	3
Conditions générales de travail (voir aussi p.15-16)	3
Bilan des recherches	4
<i>Milieu granulaires en apesanteur</i>	4
<i>Nucléation sous vibration près du point critique</i>	16
<i>Propriétés mécaniques des compacts</i>	18
Liste des publications 2010-2012	19
A3- Enseignement, Formation et Diffusion de la culture scientifique	21
A4 Transferts technologiques, relations industrielles et valorisation	22
A5- Encadrement, animation et management de la recherche	23
B- Objectifs	24

### Faits marquants 2010-2012 :

**Rappel : Infarctus et AVC**, date : 13 et 14 Mars 2009 , en rééducation **orthoptique et orthophonique** depuis 3 ans ; en trêve thérapeutique depuis 1 an pour l'orthopsie.

**Depuis plusieurs années, je subis des attaques sur mes contrats et un refus d'application des règles de déontologie scientifique**, ce qui m'impose un stress supplémentaire.

J'ai demandé de l'aide aux autorités de tutelle, sans succès. J'en demande aussi à la commission

#### Programme spatial :

**Programmation d'expériences A300-0g** sur la gestion de grains par de l'air (depuis 2010).

**Programmes spatiaux Dynagran** (CNES-Chine, M.Hou) et **VIP-Gran** (ESA-Chine) en phase B (début 2011) en attente de confirmation chinoise.

**Coordination du Topical Team ESA TT VIP-Gran (2000-2011)**

**Réalisation d'un petit lévitateur** magnétique plan de démonstration permettant la lévitation de palets de graphite, mais montrant l'interaction entre palets. Réalisation d'une taille plus grande (A5)

**Mise en évidence d'un comportement non fluide classique dans les GG :**

**Encadrement de la thèse Rui Liu (CAS-Beijing)** 1 an à MSSMat : Simulations de systèmes 3d de Gaz Granulaire et démonstration de l'existence d'un système totalement inhomogène à symétrie  $\pm$  brisée et à 2 températures  $\pm$  locales différentes.

**Encadrement de la thèse Yanpei CHEN , à temps plein à ECP ;** mesure expérimentale des paramètres du système granulaire 2d en fonction des paramètres vibratoires. 1) dans une Manip 2d de l' A300-0g, 2) dans une cellule 2d horizontal dans une expérience sol avec vibration horizontale, 3) au sol dans une cellule 2d inclinée par rapport à l'horizontal avec vibrations inclinées, 4) comparaison avec les résultats de simulations 2d faites par Yanpei Chen. Ces résultats sont cohérents et ont été publiés partiellement en Chine. La thèse sera soutenue courant Nov. 2012.

**L'expérience et le modèle proposés démontre l'inconsistance d'un modèle hydrodynamique ;** le modèle proposé en rend compte partiellement ; il doit être affiné. Les articles récents de P.Evesque sur les gaz granulaires et publiés dans Poudres & Grains ont été « validées » récemment par un membre de l'Acad. Des Sciences (J.Villain), dont l'absence de complaisance vis-à-vis de l'auteur ne peut être suspectée (voir son rapport 1989 pour la candidature de P.Evesque DR2 section 07; voir aussi J.Villain Poudres & Grains **20** , 29-36 (2012)).

**Etude des propriétés mécaniques des Compacts :** Collaboration Fac pharmacie (G Couarraze & P.Tchoreloff) et P. Porion (CRMD)

Membre et ex-président de l'Association pour l'Etude de la Micro-mécanique des Milieux Granulaires (AEMMG) qui gère le congrès Powders & Grains

Editeur de Poudres et Grains

Membre du Comité scientifique du congrès Powders & Grains 2013 (Australie) (semaine du 14 juillet-2013)

## A.1) Curriculum Vitae

### EVESQUE Pierre

Born on décembre 26, 1951 , in Neuilly-sur-Seine (92) France

Married, no Child

Private Address: 1, rue Jean Longuet, 92290 Châtenay-Malabry, France

Professional address:

Laboratoire de Mécanique: sols, structures, matériaux, UMR 8579 CNRS

Ecole Centrale Paris ; 92295 Châtenay-Malabry Cedex

Tel: 01 41 13 12 18 & 01 43 50 12 22 ; Fax : 01 41 13 14 37

✉ pierre.evesque@ecp.fr

### DIPLOMA

1969 : Baccalauréat section C

1976 : Diplôme d'Ingénieur ESPCI (Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la ville de Paris)

1979 : Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Université Paris VI

"Transfert d'énergie dans  $\text{CaF}_2$ :  $\text{Pr}^{3+}$  : étude par excitation sélective et spectroscopie en temps résolu".

Jury : MM A. Zarembowitch, P.G. de Gennes, Y. Merle d'Aubigné, J. Badoz et J. Duran

1984 : Doctorat ès sciences, Université Paris VI : "Diffusion de l'énergie dans les systèmes désordonnés : application aux cristaux mixtes de naphthalène".

Jury : MM P.G. de Gennes, S. Alexander, A.C. Boccara, J. Duran, Y. Merle d'Aubigné, M. Moreau et M. Schott

### POSITIONS

before 1976 : Student

1976-1977 : Allocataire D.G.R.S.T.

1977-1978 : Assistant professor, à l'Ecole sup. de physique et chimie industrielles de la ville de Paris

1978-1979 : National Service

1980-1983 : Chargé de recherche de 2<sup>ème</sup> classe au CNRS, (Laboratoire d'Optique Physique , ESPCI, Paris)

1983-1984 : Chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, (Laboratoire d'Optique Physique, ESPCI, Paris)

1984-1985 : postdoc at UCLA, los Angeles, Professeur M.A. El-Sayed, Department of Chemistry and Biochemistry, UCLA, USA

1985-1990 : Laboratoire d'Optique de la Matière Condensée, Université Paris VI

1991-1993: Laboratoire de Mécanique: sols-structures-matériaux, Ecole Centrale Paris

since 1993: Directeur de Recherche CNRS (Laboratoire de Mécanique: sols-structures-matériaux, Ecole Centrale Paris)

#### **International positions:**

1990-1993 : Coordinator of the expert working group on « Granular Matter » at ESA

1993- : Editor : *Poudres & Grains*

1997-2005 : Président de l'AEMMG (Association pour l'Etude de la Micro-Mécanique des Milieux Granulaires) which runs the Congress « Powders & grains »

Sept 1997 : Invited scholar at ITP (Institute of Theoretical physics) of UCSB

2000- : Coordinator of the ESA Topical Team on "Vibrational Phenomena"

June 2006 : Invited scholar at KITP of UCSB

1996- Research program funded by CNES and ESA, Member of GDR MFA

2006,2007,2008, 2010, 2011, 2012: invited scholar at CAS,

2007-2011 : French coordinator of Dynagran Sino-French project in SJ-10

**FIELDS OF PROFESSIONAL EXPERTISE:**

Physics of disordered materials  
 Percolation, Phase transition and critical phenomena.  
 Mechanics and Physics of Granular materials  
 Fluids under vibration and in micro-gravity

**SELECTED LIST OF PUBLICATIONS IN BETWEEN 2000-2006:**

- C. Ancey & P. Evesque, Frictional-collisional regime for granular suspension down an inclined channel, *Phys. Rev. E* **62**, 8349-8360, (2000)
- A.A. Ivanova, V.G. Kozlov, and P. Evesque, Fluidization of a granular medium in a viscous fluid under vertical vibration, *Fluid Dynamics*, **Vol.35**, No.3, pp. 406-413, (2000)
- N. Sommier, P. Porion, P. Evesque, B. Leclerc, P. Tchoreloff, G. Couarraze, Magnetic resonance imaging investigation of the mixing-segregation process in a pharmaceutical blender, *International Journal of Pharmaceutics* **222**, 243-258 (2001)
- P. Evesque, D. Beysens & Y. Garrabos, Mechanical behaviour of granular-gas and heterogeneous-fluid systems submitted to vibrations in micro-gravity, *J. de Physique IV France* **11**, Pr6-49 to 56 (2001)
- P. Porion, N. Sommier, A.M. Faugere & P. Evesque, Dynamics of size-segregation and mixing of granular materials in a 3d-blender by NMR Imaging, *Powder Technology* **141**, 55-68, (2004)
- A.A. Ivanova, V.G. Kozlov & P. Evesque, Interface dynamics of immiscible fluids under horizontal vibrations, *Fluid Dynamics* **36** (3), 362-368 (2001)
- F. Adjemian & P. Evesque, Experimental study of stick-slip behaviour, *International Journal for Numerical and Analytical methods in geomechanics* [Int. J. Numer. Anal. Meth. Geomech.] **28**, 501-530 (2004) 10:1002/nag350
- P. Evesque, F. Adjemian, Stress fluctuations and macroscopic stick-slip in granular materials, *Eur. Phys. J. E* **9**, 253-259 (2002) DOI: 10.1140/epje/i2002-10082-4
- P. Evesque, Macroscopic Continuous Approach versus Discrete Approach, Fluctuations, criticality and SOC. A state of the question based on articles in *Powders & Grains 2001*, *Poudres & Grains* **12** (7), 122-150 (Novembre 2001), ISSN 1257-3957
- P. Evesque, Are Temperature and other Thermodynamics Variables efficient Concepts for describing Granular Gases and/or Flows?, *Poudres & Grains* **13** (2), 20-26 (Mars- Avril 2002) ISSN 1257-3957
- P. Jean, H. Bellenger, P. Burban, L. Ponson & P. Evesque, Phase transition or Maxwell's demon in Granular gas?, *Poudres & Grains* **13** (3), 27-39 (Juillet-Aout 2002) ISSN 1257-3957, [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/spip.php?rubrique1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/spip.php?rubrique1)
- D. Beysens, D. Chatain, P. Evesque, Y. Garrabos, High-frequency driven capillary flows speed up the gas-liquid phase transition in zero-gravity conditions, *Phys. Rev. Lett.* **95**, 034502 (2005) (LN8973)
- E. Falcon, S. Aumaître, P. Evesque, F. Palencia, C. Lecoutre-Chabot, S. Fauve, D. Beysens & Y. Garrabo, Collision statistics in a dilute granular gas fluidized by vibrations in low gravity, *Europhys. Lett* **74**, 830- (2006)
- V. Busignies, B. Leclerc, P. Porion, P. Evesque, G. Couarraze and P. Tchoreloff, Compaction behaviour and new predictive approach to the compressibility of binary mixtures of pharmaceutical excipients, *Eur. J. Pharm. Biopharm.* **64** (2006) 66-74
- V. Busignies, B. Leclerc, P. Porion, P. Evesque, G. Couarraze and P. Tchoreloff, Investigation and modelling approach of the mechanical properties of compacts made with binary mixtures of pharmaceutical excipients., *Eur. J. Pharm. Biopharm.* **64** (2006) 51-65
- V. Busignies, B. Leclerc, P. Porion, P. Evesque, G. Couarraze and P. Tchoreloff, Potential of X-ray microtomography to detect localized variations of density in cylindrical tablets, *Eur. J. Pharm. Biopharm.* **64** (2006) 38-50
- P. Evesque, Snapshots on Some Granular States of Matter: Billiard, Gas, Clustering, Liquid, Plastic, Solid, In *GRANULAR MATERIALS: fundamentals and applications*. pp. 29-62 (Ed by S. Antony, ed. Royal Society of Chemistry, 15 FEB 2004), 99.95 €, IS(01): 0854045864
- D. Beysens & P. Evesque, "Vibrational phenomena in near-critical fluids and granular matter", In "Topical Teams in the Life & physical Sciences, Towards new research applications in space", SP 1281, ESA publication division, co ESTEC, PO Box 299, 2200 Noordwijk, The Netherlands

**SELECTED LIST OF PUBLICATIONS IN BETWEEN AROUND 2010:**

- P. Evesque ; "Microgravity and Dissipative Granular Gas in a vibrated container : a gas with an asymmetric speed distribution in the vibration direction, but with a null mean speed everywhere"; *Poudres & Grains* **18**, 1-19 (2010)
- P. Porion, V. Busignies, V. Mazel, B. Leclerc, P. Evesque & P. Tchoreloff ; "Anisotropic Porous Structure of Pharmaceutical Compacts Evaluated by PGSTE-NMR in Relation to

Mechanical Property Anisotropy”, *Pharmaceutical Research* DOI 10.1007/s11095-010-0228-1 (10August 2010)

P. Evesque ; Dialogue of the deaf : « Hydrodynamics » with dissipation. Towards mixing or demixing? *Poudres & Grains* 20, 1 (2012)

YP. Chen, P.Evesque, M.Hou; Breakdown of Energy Equipartition in Vibro-Fluidized Granular Media in Micro-Gravity; *Chin. Phys. Lett.* **29**, (N°7) 074501, (2012)

P.Evesque; Reading notes on : “Les milieux granulaires ; Entre fluide et solide” by B.Andreotti, Y. Forterre et O. Pouliquen ; *Poudres & Grains* 19, 17-18 (2011)

**Les articles récents de P.Evesque sur les gaz granulaires et publiés dans *Poudres & Grains* ont été « validés »** récemment par un membre de l’Acad. Des Sciences (J.Villain), dont l’absence de complaisance vis-à-vis de l’auteur ne peut être suspectée (voir son rapport 1989 sur la candidature de P.Evesque à DR2, section 07 ; voir aussi J.Villain *Poudres & Grains* 20 , 29-36 (2012)

**And always:**

P. Evesque, Eléments de mécanique quas-istatique des milieux granulaires mouillés ou secs, *Poudres & Grains* **NS-1** 1-155 (décembre 2000)

P. Evesque, Energy migration in randomly doped crystals: geometrical properties of space and kinetic laws. *J. de Phys. France* **44**, 1217-1224, (1983)

## **A.2) Recherche scientifique**

### ***A.2.1- Conditions générales de travail***

Pour les conditions de travail je réitère les reproches que j’ai fait dans mon rapport à deux ans de 2009-2010. Merci de s’y reporter.

En fait les conditions administratives de travail sont de plus en plus pénibles (voir mon rapport précédent). De plus je trouve que l’on fait vraiment peu de cas de la déontologie scientifique (évidemment tout cela peut paraître relatif), et des lois existantes (droit d’auteur, droit au débat scientifique ou littéraire) sont bafouées sous prétexte que plus personne ne semble savoir reconnaître une vérité, c’est la majorité qui fait la loi. Ceci serait bien si elle respectait les minorités.

J’ai écrit une série de 4 témoignages écrits à ce sujet entre juin 2011 et Sept. 2012 que j’ai déposé au Conseil de mon laboratoire ; prière de les consulter. Il devient urgent de faire bouger les choses et les méthodes.

Pour un scientifique classique comme moi (c’est-à-dire spécialisé en « sciences naturelles »), il est primordial de reconnaître le principe d’évidence expérimentale ou de preuve expérimentale et de ne pas se laisser abuser par de faux débats, mal posés, qui n’ont que peu de chose à voir avec la réalité. Depuis que j’ai appris la mécanique au sein des mécaniciens (1992), j’ai intégré un certains nombre de concepts que les autres physiciens semblent avoir du mal à comprendre, voir à percevoir même l’utilité. C’est ce qui fait la personnalité de mon approche. Du coup, il m’a fallu contester un certain nombre d’erreurs et de modèles inadéquates ces 20 dernières années (propagation des contraintes comme des droites, effets d’arches, propagation du son, application de la mécanique des sols aux avalanches,...). Ceci a laissé des traces. Aujourd’hui, c’est le problème du gaz granulaire dont l’approche est toujours biaisée, et j’ai toujours du mal à me faire comprendre. Cela n’est rien si on peut s’exprimer, il en va tout autrement dans le cas contraire.

L’administration cnrs, théoriquement au fait de la pluridisciplinarité, ne fait qu’empirer les choses, en accordant du crédit qu’aux plus prolifiques en écrits, en

calculant le nombre de publication. De temps en temps l'administration devrait savoir se taire, plutôt que de mander un travail contre efficace. La science expérimentale se confronte systématiquement à l'expérience pour tester les concepts valides. L'administration ne pense pas à se tester elle-même le plus souvent.

Ainsi, mon travail essentiel ces dernières années a été de lutter contre la bêtise humaine et les effets d'annonce, via ces 4 témoignages, et c'est bien là le principal de mon travail. Mais ceci ne peut compter pour une administration bornée.

J'exposerai mon travail actuel de ces cinq dernières demi-années en fonction de la liste de mes publications. La première catégorie concernera la physique des milieux granulaires vibrés. En ce moment, le cas étudié préférentiellement est celui des faibles concentrations en grains et en apesanteur, c'est-à-dire le cas du Gaz Granulaire (GG), bien que je continue aussi à m'intéresser aux cas plus denses (fluides granulaires, convection...), dont nous programmons l'étude en micro-g aussi. Une autre catégorie concerne les systèmes liquide-gaz vibrés près du point critique (changements de phase) en impesanteur ; dans ce cas, c'est entre autre la dynamique de la nucléation qui nous intéresse. Ce sont les deux vrais centres de mon activité actuelle et ma source essentielle de financement.

Ceci dit, certains de mes intérêts scientifiques me portent à reconsidérer la physique microscopique, tout en restant dans le domaine granulaire. Par exemple en reconsidérant l'évolution des propriétés physiques en fonction de la taille des grains et d'aborder ainsi les problèmes des couleurs des matériaux en fonction du broyage, ou le problème lui-même du broyage ou de l'agglomération des grains ; mais ces sujets sont encore en germes sans production d'article. Ils ont aussi des connexions avec certains problèmes d'astrophysique.

Actuellement, mon problème essentiel est lié au non respect de la qualité de la science, à tel point que cela me fait refuser tout projet d'avenir pour le cnrs lui-même; Ce n'est pas le manque de sujets intéressants. Ceci est lié à une organisation permissive des instances chargées de défendre la science, et donc la déontologie scientifique, et qui ne font en fait que la détruire.

Le travail sur les gaz granulaires a été évalué positivement par J. Villain, cf. P&G, (2012) que l'on ne peut accuser de favoritisme à mon égard (voir son rapport sur ma candidature DR2 de 1987).

## ***A.2.2- Bilan des travaux de recherches***

### **a) Milieux granulaires vibrés et impesanteur :**

#### ***Rappel historique :***

C'est le premier grand sujet qui me relie à la recherche spatiale. Lorsqu'en 1990 l'ESA m'a proposé de former un groupe d'experts sur les matériaux granulaires et la micro pesanteur, j'ai accepté avec reconnaissance et ai constitué un groupe de quatre personnes (D.Sornette, HGB Allersma, C.Thornton et moi-même, 1990-93) ; j'ai été mis en relation avec d'autres passionnés d'espace, dont D. Beysens très actif à l'ESA qui m'a proposé dès 1992 de participer à l'expérience MiniTexus 5 (1998) ; j'ai aussi pu connaître lors d'un congrès (sur la Kama, 1992) des chercheurs russes de Perm (V.Kozlov, T et D. Lyubimov) spécialistes en hydrodynamique

de vibration ; ils m'ont initié par la suite à leur domaine de recherche grâce à leur invitation régulière de l'ECP. D'où une série de travaux déjà anciens sur les liquides vibrés (1995-2005). Cette collaboration a permis de former un groupe d'équipes de recherche (TT Vibration) intéressées par l'effet des vibrations dans les fluides en micro-gravité dès 2000. Ont suivi les expériences Maxus 5 et 7, des vols en Airbus, puis un contact (fin 2005) avec M.Hou du CAS à Beijing formalisant rapidement un contrat tacite de collaboration (1/1/2006) sur l'expérience chinoise SJ8 (Sept 2006), puis sur de projets communs (Vol paraboliques CNES et expérience Dynagran de SJ-10). C'est grâce à la reconduction écrite (2006 ou 2007) de ce contrat tacite et probablement « illégal » de collaboration scientifique entre M. Hou et moi formulée lors de la demande initiale de Dynagran à la Chine que j'ai vu arriver en Oct. 2009 R.Liu, en thèse à la CAS, pour un stage d'un an, missionné par la CAS et que j'ai assisté à sa thèse en Mai 2010 à Pékin.

Des « incohérences » dans la gestion du programme d'expériences CNES, liées au mode de fonctionnement du cnes et non de la Chine, m'ont poussé à ralentir mon implication dans le sujet au moins pour l'instant... (voir mes quatre témoignages au conseil de laboratoire MSSMat, mon rapport cnrs à 2 ans 2009-2010, mes lettres au délégué régional,...). **J'attends les résultats expérimentaux avec intérêt.**

***Quelques résultats du travail de R.Liu à l'ecp, non utilisés dans sa thèse :***

***Prologue : Etat du sujet GG avant 2009 :*** Depuis quelques années, nous étions confrontés à un certain nombre d'incompatibilité » entre nos résultats expérimentaux (MiniTexus 5, Maxus 5, Maxus 7, Airbus et SJ8) avec les résultats publiés par nos collègues du monde entier, souvent simulateurs :

- (i) Nous nous étions rendu compte que dès que la cellule contenait plus d'une couche de billes, la « température » des billes (c'est-à-dire  $\langle v^2 \rangle$ ) est inférieure à la vitesse typique de la paroi  $V = b\omega$ , or celle-ci doit être comparée au carré  $c^2$  de la vitesse  $c$  du son du gaz, qui est en fait liée à  $\langle v^2 \rangle$ . On peut donc conclure que la paroi « attaque » donc le gaz granulaire en régime supersonique ; et nous ne voyons pourtant aucune « onde de choc » !!?
- (ii) Ceci arrive expérimentalement dès que le nombre de couche  $n$  de billes recouvrant le fond de la cellule est plus grand que  $n_c \approx 1$ . Ce nombre  $n_c$  correspond approximativement à un libre parcours moyen  $l_c$  égal à la longueur  $L$  de la cellule,  $L$  étant la dimension dans le sens de vibration. Donc, si  $n > n_c$ ,  $L \gg l_c$ , cas d'un gaz normal; et si  $n < n_c$ ,  $L \ll l_c$ , on est alors en régime dit de Knudsen.
- (iii) Dans le cas « gazeux »,  $n \gg n_c$ , les modèles précisaient la distribution des vitesses au sein du gaz, en définissant une température locale et en modélisant sa variation en fonction de la distance aux parois et de la nature des parois (froide, chaude,...).
- (iv) La température locale aux parois est donc fixée de manière ad hoc, et peu d'articles se sont intéressés à cette « température » près de la paroi. Comment relier cette température au mécanisme local d'excitation ? Est-elle la même pour un sinus, une dent de scie, une excitation thermique. Les simulations disent que « rien ne change », mais ne donnent pas réellement de graphe.
- (v) Par contre je savais que lorsque les billes sont en nombre suffisant ( $n > n_c$ ), celles-ci arrivent très lentement aux parois, et ne se heurtent à la paroi que lorsque cette dernière est en extension (presque) complète ; du coup les billes ne reçoivent qu'une faible impulsion lors des chocs. Les simulations numériques concluaient

à l'existence d'aucune incidence spécifique du mode d'excitation (sinus, dents de scie, thermique).

- (vi) Quand  $n < n_c$ , la distribution moyenne des vitesses est totalement « anormale », en  $\exp(-v/v_0)$  et non en  $\exp(-v^2/v_0^2)$ , (d'après les expériences Airbus A300-0g, qui ont été répétées...).
- (vii) Quel est donc le rôle réel de la paroi excitante ? Est-ce celui d'un vélostatis ou d'un thermostat, c'est en ces termes que j'ai posé le débat. (Nous verrons que je peux répondre maintenant que c'est celui d'un vélostatis, en tout cas partiellement).
- (viii) Quel est le nombre réel de phase en présence ? 1 disent les physiciens/simulateurs. Je pense plutôt 2 depuis un certain temps, voir plus maintenant et pour d'autres cas....

Etc....

La publication de nos résultats et de leur incompatibilité avec ceux de la communauté physique a laissé imperturbable celle-ci. Même lorsque je participais à un certain nombre de carrefours scientifiques, « école d'été » de quelques semaines (UCSB (2005), Leiden (2007), invitation à des séminaires ..., Palais de la Découverte). Personne n'a proposé de collaborer et de confronter ses données aux nôtres.

Je soupçonnais bien une certaine méprise dans la façon de dépouiller leurs résultats de simulations, mais il fallait le prouver, c'est-à-dire pouvoir les consulter, ou les refaire. L'occasion a été fournie par l'arrivée en stage d'1 an à l'ECP de R. Lui (étudiant chinois en thèse avec M. Hou), qui avait simulé des gaz granulaires. Il fallait lui faire reprendre ses simulations dans un cas plus proche du mien et de lui proposer une méthode sérieuse de dépouillement des données : Mesurer des effets là où personne ne cherchait réellement à les voir.

**Le Travail de R.Liu :** Ces simulations sont basées sur un algorithme en C++ de dynamique moléculaire classique ; on considère des échantillons 3d dont le nombre de particules peut être varié et des collisions représentées par un coefficient de restitution inférieur à 1 (système dissipatif) ; on néglige les rotations. Les conditions aux limites appropriées seront précisées ci-dessous.

A ce jour, ces simulations numériques ont permis de faire varier le nombre  $N$  de particules sphériques pour couvrir des taux de remplissages de 1 à 4 couches et de considérer trois valeurs différentes ( $\epsilon=0.7, 0.8, 0.9$ ) du coefficient de restitution  $\epsilon$  (la rotation et la friction sont négligées). La boîte est parallélépipédique, de dimensions réduites  $60 \times 20 \times 20$ , l'unité de longueur étant le diamètre  $d=1$  de la bille.  $L=60$  est la longueur caractéristique dans la direction de l'axe  $z$  des vibrations et le rapport d'aspect de 3 correspond au cas de l'expérience MAXUS 7. Les différentes fonctions mathématiques représentant les conditions de vibrations des parois de la cavité (voir Fig. a) ont permis de traiter les cas d'une paroi thermique, d'une paroi en mouvement « quasi-sinus », i.e. (séries des 2 sommets de 2 paraboles têtes-bêches), symétrique et non symétrique, et d'une paroi en mouvement triangulaire, symétrique et non symétrique.

Les principaux résultats nouveaux de ces simulations sont évidemment donnés par la possibilité d'analyser localement les statistiques caractérisant le comportement des billes en fonction de la côte  $z$  dans la direction de vibration de la cavité (discrétisation de l'axe  $z$  à l'échelle de la bille). Le programme détecte les collisions bille-bille et bille-

paroi. Les instantanés de la position et de la vitesse des billes sont observés toutes les  $N/10$  collisions et le programme stoppe après  $100 \times N$  collisions (séquences de  $10 \times N^2$  instantanés). On cherche à identifier le domaine correspondant à des conditions stationnaires grâce à une analyse par séquences temporelles.

À chaque instantané, les billes sont aussi subdivisées en deux classes suivant la direction ( $z^+$  ou  $z^-$ ) de leur mouvement selon l'axe  $z$ . Les paramètres essentiels analysés sont les distributions de densité et de vitesse, la vitesse moyenne (ou le flux moyen), la température moyenne et la pression moyenne, en fonction de  $z$ , pour la classe complète, et pour les deux sous-classes ( $+z$  et  $-z$ ) de billes. L'extraction de ces paramètres a nécessité de tracer et **de dépouiller plus de 6000 courbes** et c'est un minimum, c'est le **prix nécessaire à payer** pour traiter des systèmes complexes inhomogènes et montrer qu'ils n'obéissent pas toujours à **des lois de champ moyen**. Tous les résultats bruts et une première analyse ont été mis en ligne dans Poudres & Grains, et ont servis de support à une communication orale. [P. Evesque, R. Liu & M. Hou, "Evidence for speed-symmetry breaking in steady state of dissipative granular gas in 0g, i.e. Oral Presentation at Powders & Grains 2009, Golden, Colorado, USA, (July 2009)].

On trouvera une analyse complète de ces résultats et de leur interprétation dans Poudres & Grains [P. Evesque ; *Poudres & Grains* **17**, 577 (2009), en français ; P. Evesque ; *Poudres & Grains* **18,1** (2010), en anglais]. J'ai écrit cette version anglaise quand je me suis aperçu que Rui Lui n'avait pas utilisé ses résultats pour sa thèse (29 Mai 2010).

Pour simplifier, on peut décrire les résultats de la façon suivante :

La figure (a) qui suit décrit les différentes conditions de vibrations (bi-paraboliques symétriques et non symétriques, dents de scie symétriques et non symétriques, thermique). Ces vibrations ont lieu dans la direction  $Oz$  de la boîte parallélépipédique (longueur  $L=60d$  le long de  $Oz$ , largeur et hauteur  $l=h=20d$ , où  $d$  est le diamètre de la bille définissant l'unité de longueur,  $d=1$ ).

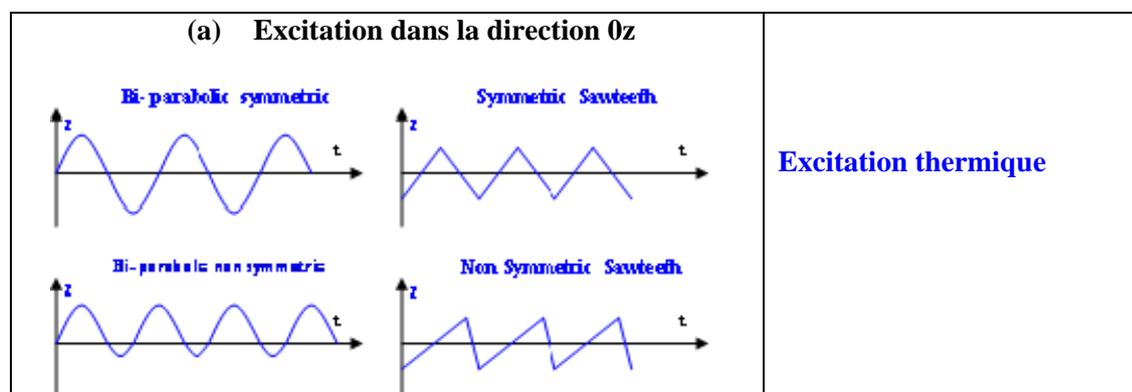
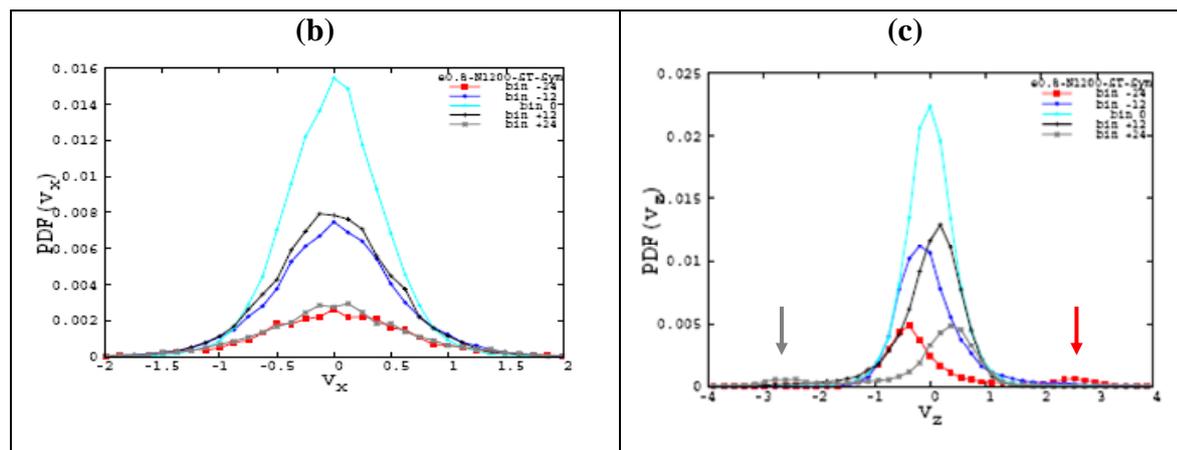


Figure (a) Différents types d'excitation testés dans les simulations numériques.

Puis les figures (b) à (h) illustrent quelques uns des résultats originaux obtenus par ces simulations numériques.



**Figures (b) et (c).** Résultats des simulations numériques pour une excitation en dents de scie symétrique pour  $N=1200$  billes dans une boîte vibrée parallélépipédique de dimensions  $(L=60d) \times (h=20d) \times (e=20d)$ , avec  $d=1$  (ua) et un coefficient de restitution normal  $\varepsilon=0.8$  pour les collisions bille-bille.

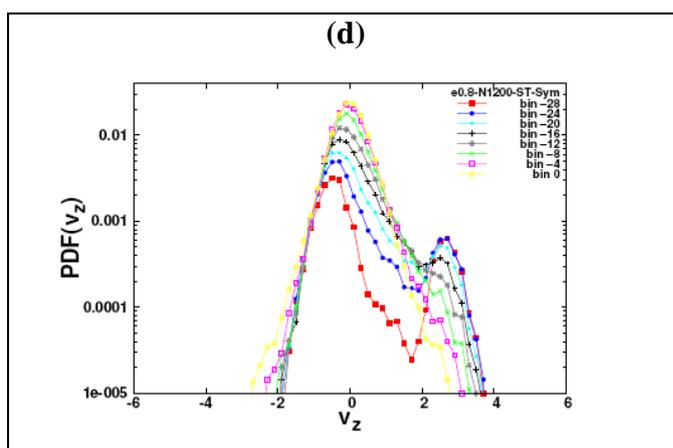
- (b) Les courbes de  $V_x$  montrent que les distributions de ces composantes sont symétriques par rapport à une vitesse moyenne nulle.
- (c) Les distributions  $V_z$  ne sont pas symétriques et dépendent de la position  $z$ . Par contre chaque distribution de vitesse doit avoir une moyenne nulle, condition de stationnarité du flux. Un second pic apparaît donc pour les positions proches des parois vibrées (voir flèches bleue et rouge) dont on peut mieux visualiser l'importance relative en coordonnées lin-log (voir figure (d) ci-après)

Pour une analyse cohérente on peut s'imaginer la boîte verticale (la boîte est donc « debout », et la direction des vibrations est dans la direction « bas↔haut » de la page, ce qui correspond à l'axe  $Oz$  vertical et aux parois vibrées « inférieure » en  $z=0$  et « supérieure » en  $z=L$ ). L'axe  $Ox$  est horizontal, l'axe  $Oy$  est perpendiculaire à la feuille.

Dans la Figure (b), les distributions des composantes  $V_x$  ou  $V_y$  des vitesses dirigées le long de  $Ox$  et de  $Oy$  (perpendiculaires à la direction des vibrations  $Oz$ ) pour différentes positions  $z$ . Courbes rouge et grise:  $z=L/10$  et  $9L/10$ , (près des parois vibrées). Courbes bleue et noire:  $z=3L/10$  et  $7L/10$  (milieu des 2 demies-boîtes selon  $z$ ). Courbe bleu-clair:  $z=L/2$  (au centre de la boîte). Ces courbes montrent que les distributions de ces composantes sont symétriques par rapport à une vitesse moyenne nulle.

Dans la Figure (c), les distributions des composantes  $V_z$  des vitesses dirigées le long de  $Oz$  (parallèles à la direction des vibrations  $Oz$ ) pour différentes positions  $z$  dans la boîte. Courbe rouge:  $z=L/10$ , (près de la paroi vibrée inférieure). Courbe bleue:  $z=3L/10$  (« quart »-inférieur). Courbe bleu-clair:  $z=L/2$  (au centre de la boîte). Courbe noire:  $z=7L/10$  (« quart »-supérieur). Courbe grise:  $z=9L/10$  (près de la paroi vibrée supérieure). Ces courbes ne sont pas symétriques par rapport à une vitesse moyenne nulle, excepté au centre de la boîte. Un second pic apparaît pour les positions proches des parois vibrées (voir flèches bleue et rouge) dont on peut mieux visualiser l'importance relative en coordonnées lin-log (voir figure (d) ci-après)

La Figure d représente les distributions de  $V_z$  dans la partie basse de la boîte, avec une excitation en dents de scie, et en coordonnées log-linéaire pour accentuer l'existence des deux pics.



**Figure d :** Même type de courbes de distributions des vitesses selon  $Oz$  que dans la figure (c) ci-dessus, mais **seules les courbes des distributions en bas de la boîte ( $z < 0$ )** sont représentées pour mettre en évidence la dissymétrie des distributions. Elles sont représentées en coordonnées lin-log pour mieux voir les deux pics.

Courbe bleue :  $z = 3L/10$  (milieu-inférieur). Courbe bleu-clair :  $z = L/2$  (au centre de la boîte). Courbe noire :  $z = 7L/10$  (milieu-supérieur). Courbe grise :  $z = 9L/10$  (près de la paroi vibrée supérieure). Le second pic de la distribution est clairement visible.

On note aussi que la distribution moyenne, que l'on obtient en faisant la somme pondérée des ces distributions sur l'ensemble de la boîte, redevient symétrique.

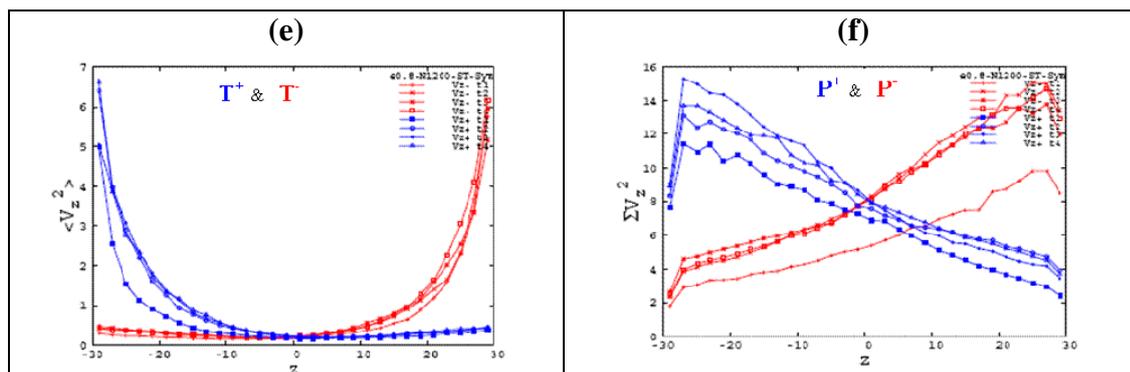
On notera aussi que la distribution moyenne, que l'on obtient en faisant la somme pondérée des ces distributions sur l'ensemble de la boîte, redevient symétrique.

Du fait de la dissymétrie des vitesses la vitesse moyenne selon  $+z$  et selon  $-z$  dépendent de la position  $z$ . Par contre, le flux de billes doit être nul à travers une surface horizontale car le flux doit être constant. On en déduit :  $\langle v^+ \rangle_z \neq \langle v^- \rangle_z$ , bien que  $\langle v \rangle_z = 0$ . Ceci implique que la densité  $\rho^+$  de particules dans la direction  $+z$  est différente de celle  $\rho^-$  allant dans la direction  $-z$ .

Tout ceci semble compliqué, mais la cause en est relativement simple : les billes qui se rapprochent du « bas » le font « lentement », mais elles prennent une claque en se faisant frapper par la paroi ; du coup elles repartent plus vite. Ensuite elles sont ralenties par collision avec les autres billes en traversant le gaz, c'est-à-dire en « remontant vers le haut ». Là elles sont très ralenties et reprennent une claque de la part de la paroi du haut.

Le fait d'imposer un régime stationnaire fait le reste : le système doit trouver son équilibre local. Celui-ci impose qu'il n'y a pas d'accumulation de particules au cours du temps, et ceci à tout endroit. Donc à tout  $z$ , le flux des particules allant vers le haut doit être égal à celui allant vers le bas soit :  $\langle v \rangle_z = 0$  bien que  $\langle v^+ \rangle_z \neq -\langle v^- \rangle_z$ , car  $\langle \rho v^+ \rangle_z = -\langle \rho v^- \rangle_z$ , ceci qui revient à dire :  $\rho^+ \rho^- \neq 1$ .

On peut montrer de la même façon que cela implique l'existence de deux températures  $T_+(z)$  et  $T_-(z)$  et de deux pressions dynamiques différentes  $P_+(z)$  et  $P_-(z)$ . C'est ce que l'on voit aussi « expérimentalement » par des simulations adéquates dans la Figures (e) et (f). Et c'est ce qui nous troublait dans nos expériences : les conditions aux limites jouent un rôle remarquable qui ne peut pas se simplifier même quand on utilise une paroi thermique. Cette paroi sera frappée par des billes « molles » (ou lentes) qui repartiront plus vite de la paroi, et « s'essouffleront » ensuite par contact avec les billes du tas pour revenir lentement vers les parois.

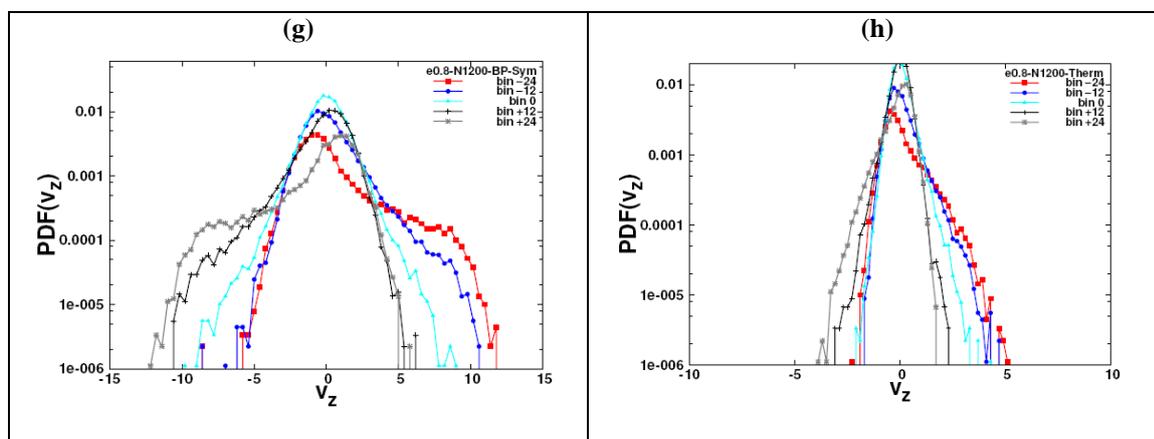


**Figures e et f :** mêmes paramètres opératoires que pour les figures (b) et (c) précédentes

(e) Distributions des températures granulaires  $T^+$  et  $T$  pour les billes traversant un plan parallèle à  $xOy$ , respectivement du « bas » vers le « haut » ( $z>0$ ) et du « haut » vers le « bas » ( $z<0$ ), en fonction de  $z$ . Les 4 courbes  $T^+$  (respectivement  $T$ ), sont obtenues après 4 temps différents, permettant de vérifier la convergence vers un état dynamique stationnaire.

(f) Distributions associées des composantes de pressions dynamiques  $P^+$  et  $P$  pour les billes traversant un plan parallèle à  $xOy$ , respectivement du « bas » vers le « haut » ( $z>0$ ) et du « haut » vers le « bas » ( $z<0$ ). Mêmes caractéristiques que pour la figure (e).

Les conditions aux limites se voient dans tout le tas : si on regarde la pression dynamique elle varie continûment d'une paroi à l'autre. Il n'est donc pas question a priori de pouvoir traiter cet effet par un effet de bord, sauf à vouloir nier la façon dont nous cherchons à exciter ce « tas ».



**Figure (g) et (h) sur l'influence de la forme d'excitation, i.e. excitation sinus et thermique, sur la distribution des vitesse  $V_z$ . Mêmes caractéristiques des simulations que dans les figures précédentes ( $N=1200$ ,  $(L=60d)x(h=20d)x(e=20d)$ ,  $\varepsilon=0.8$ ).**

(g) Cas d'une excitation bi-parabolique (représentative de l'excitation sinusoïdale réalisée expérimentalement). Distributions des vitesses  $V_z$  en coordonnées lin-log avec le même code de couleurs que dans la figure (d). L'asymétrie des courbes est visible, notamment près des parois vibrées inférieure ( $z=0$ ) et supérieure ( $z=L$ ), mais apparaît plus faible que celle observée dans la figure (d) où l'excitation en dents de scie.

(h) Cas d'une excitation thermique non-symétrique (même code de couleurs que dans les figures (d) et (g)). Les deux températures d'excitation correspondent à  $T_{\text{« haut »}}=T_{Z=L}=2T_{\text{« bas »}}=T_{Z=0}$ , conduisant à une asymétrie très remarquable des distributions en fonction de  $z$ .

On peut se demander enfin si la forme de l'excitation joue un rôle sur les data. Les Figures (g) et (h) répondent à cette question : Les distributions locales des vitesses dépendent fortement de la forme de l'excitation. On note par contre des comportements similaires sur  $P_+$  et

P., mais d'ampleur différente. Ces résultats ont été exposés dès 2009 en session orale plénière au congrès Powders & Grains 2009 de Boulder.

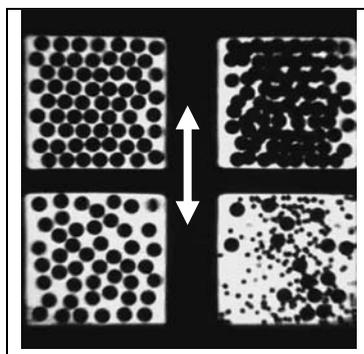
### *Thèse de YP Chen :*

Du point de vue expérimental, nous avons retrouvé expérimentalement des caractéristiques similaires lors d'un re-dépouillement rapide des expériences Airbus 2006 avec un système 2d plus dense ( $n \approx 5$ ) (voir Figure (i) ci-dessous) lors de mon séjour en Chine de 2010. Du coup, le travail de Yanpei Chen s'est trouvé complètement défini : Retrouver et étudier l'origine de ces comportements granulaires dans des systèmes 2d, puis les généraliser à 3d, et prouver l'importance de ces/ses résultats dans le contexte des granulaires et des gaz granulaires. C'était une tâche énorme, compte tenu des enjeux et du contexte scientifique, mais elle était réaliste compte tenu de nos avancées. De plus, la Chine doit avoir des résultats fiables et utiles pour la conquête spatiale. Le travail a été réalisé en France, et la rédaction de la thèse et des articles a lieu depuis décembre 2011 en Chine.

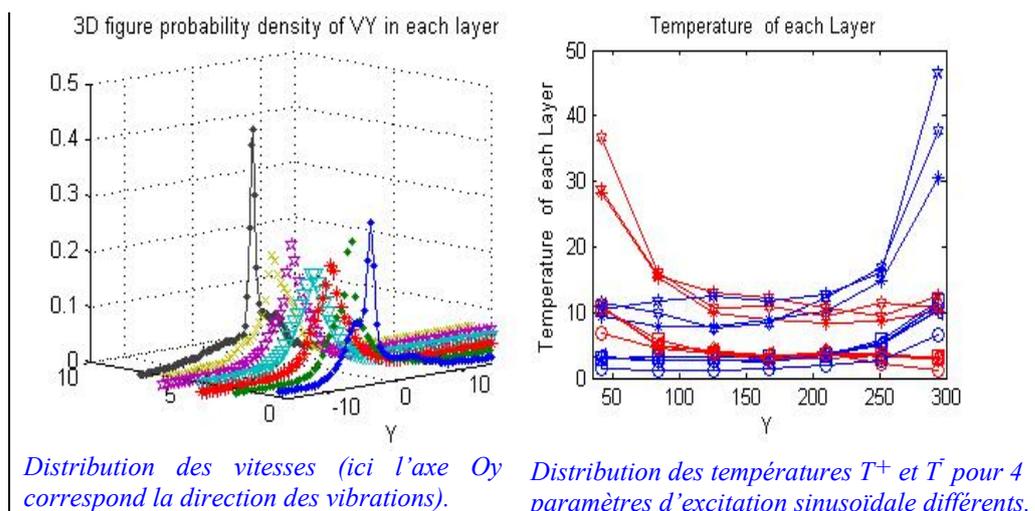
Le travail de Yanpei a été compliqué par son manque de connaissance de départ en anglais et français, et à cause de sa culture pédagogique différente qui ont rendus les discussions difficiles au départ. Mais ce travail préparatoire a été réalisé avec beaucoup de volonté et ténacité, de sorte que toutes les expériences ont été réalisées à Paris ainsi que la mise au point du dépouillement des données et une bonne partie des interprétations nécessaires. Elle a aussi réalisé à l'ECP le programme de simulation. Elle se trouve donc avec un ensemble de données expérimentales et de simulations conséquent [1) cellule 2d vibrée de l' A300-0g, 2) dans une cellule 2d horizontale vibrée au sol, avec vibration horizontale, 3) expérience sol à g variable : dans une cellule 2d inclinée par rapport à l'horizontal avec vibrations inclinées, 4) possibilité de comparaison avec les résultats de simulations 2d faites par Yanpei Chen elle-même]. De plus elle a appris à rédiger et elle a participé à plusieurs congrès.

Je dois dire aussi que les congrès scientifiques aux quels elle a assisté ont été aussi formateur quant à l'apprentissage du comportement humain « non déontologique ».

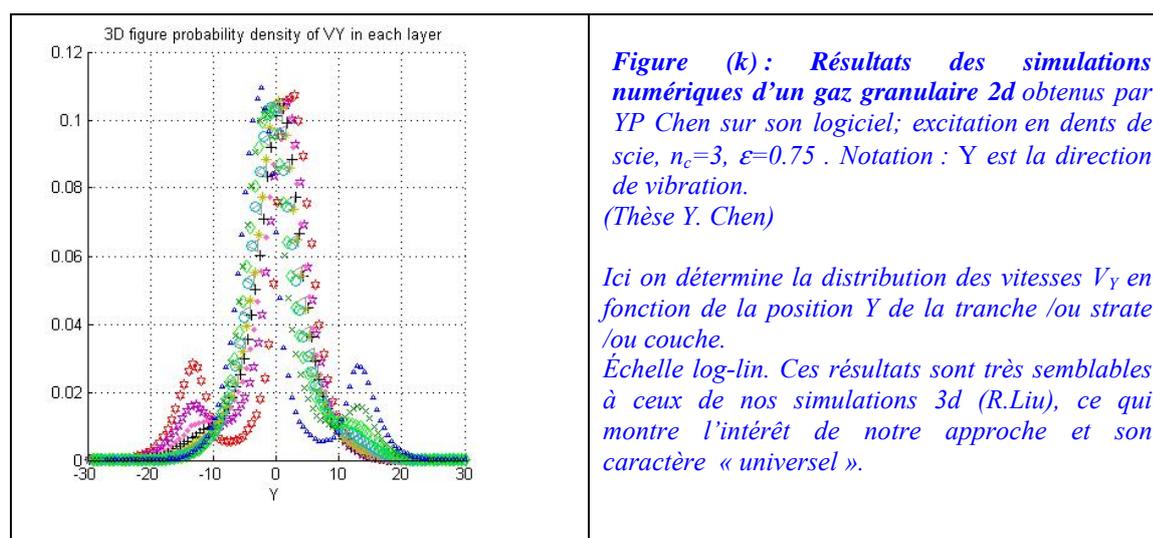
On reporte ici quelques résultats de son travail (cf. Figs i-k). La figure (k) illustre un des objectifs des études par simulations numériques 2d effectuées par Y. Chen, pour généraliser les phénomènes observés et réaliser une comparaison avec les résultats expérimentaux obtenus avec des cellules 2d carrées de taille variable  $L=1$  cm (ici) à  $L=7$ cm. Divers taux de remplissage et différentes conditions d'excitations sinusoïdales ou en dents de scie sont prévues soit dans des expériences à bord de l'Airbus A300 Zéro ou surtout sur le vibreur de l'ECP (de caractéristique similaire à celui de l'Airbus, mais orientable facilement maintenant) pour des expériences sol avec des cellules horizontales, ou à « g variable en fonction de l'inclinaison ».



*Figure i : Expérience à bord de l'Airbus A300-0g permettant l'étude de la dynamique de 47 billes ( $n_c \approx 5$ ) contenues dans le compartiment inférieur gauche de la cellule 2d,  $L \times L = 1$  cm<sup>2</sup>, vibrée. Cette cellule correspond à la géométrie de la cellule chinoise utilisée dans le satellite SJ 8 (2006)*



**Figure j :** Résultats de l'analyse de la dynamique des 47 billes du film de la Figure (i) (cas  $n_c \approx 5$ ) contenues dans le compartiment inférieur gauche de la cellule 2d,  $L \times L = 1 \text{ cm}^2$ , vibrée dans le rack de vibration de l'Airbus A300-ZéroG. Cette cellule correspond au modèle de la cellule chinoise utilisée dans le satellite SJ 8



### Conclusion :

Ces résultats permettent d'avancer trois conclusions principales:

- a)** Le résultat entièrement original est l'existence d'une asymétrie de comportement pour les billes allant vers la paroi vibrée la plus proche et pour celles s'éloignant de cette même paroi vibrante. Ceci se traduit entre autre par l'existence de 2 températures différentes  $T_{Y+}$  et  $T_{Y-}$  pour ces deux types de bille, à 2d, (ou  $T_{z+}$  et  $T_{z-}$  à 3d). A ces deux températures ( $T_{z+}$  et  $T_{z-}$  à 3d ou  $T_{Y+}$  et  $T_{Y-}$  à 2d), on peut associer 2 pressions dynamiques différentes ( $P_{z+}$  et  $P_{z-}$  à 3d ou  $P_{Y+}$  et  $P_{Y-}$  à 2d) et 2 densités moyennes différentes ( $\rho_{z+}$  et  $\rho_{z-}$  à 3d ou  $\rho_{Y+}$  et  $\rho_{Y-}$  à 2d).

b) En régime stationnaire, la constance au cours du temps de la masse locale des grains en n'importe quel point impose un débit moyen nul en tout point de l'espace. Mais l'action des parois impose des vitesses moyennes différentes à l'arrivée et au départ ; ceci se traduit par la nécessité de définir des paires de grandeurs nouvelles ( $P_+$  et  $P_-$ ,  $T_+$  et  $T_-$ ,  $\rho_+$  et  $\rho_-$ ) dans la direction de vibration ; elles varient continûment le long de l'axe de vibration ( $z$  ou  $Y$ ) et ne sont égales qu'en un seul point (le centre de la cellule dans le cas d'une excitation symétrique). La distribution réelle des vitesses dans le gaz granulaire (dissipatif) ne peut donc pas être prise en compte par la distribution classique (quasi-isotrope dans toutes les directions) du gaz moléculaire non-dissipatif. Les résultats selon  $x$  et  $y$  ( $\perp$  à  $z$  à 3d) [ou  $X$  ( $\perp$  à  $Y$  à 2d)] sont conformes à la symétrie du système considéré (homogénéités de la densité et symétrie des distributions par rapport à la vitesse nulle, quel que soit  $z$  ou  $Y$ ).

c) Pour les conditions paramétriques comparables avec nos expériences déjà réalisées, les résultats de nos simulations numériques sont similaires aux observations expérimentales. C'est notamment le cas pour les deux principaux comportements associés au caractère supersonique du mouvement de la paroi et observés à partir des analyses des images, à savoir :

- une vitesse moyenne des particules plus faible que celle des parois dès que  $n_c \geq 1$ ,
- l'absence d'onde de choc,
- la déplétion du nombre de billes près des parois vibrantes, sur une zone d'autant plus grande que le nombre de billes dans la boîte augmente.

d) Si la simulation des systèmes pour  $n_c > 3$  reste encore à faire, il est important de noter que ces premiers travaux de simulations numériques montrent déjà que la préparation et la réalisation des futures expériences devra aussi permettre d'extraire les mêmes informations locales avec un degré de précision approprié (en sachant, par exemple, que la dissymétrie entre les deux directions  $\pm z$  est imposée par le mode d'excitation). Ces simulations ont donc été un atout essentiel pour mieux préciser les définitions des exigences scientifiques des instruments VIP-Gran et Dynagran, notamment en matière de diagnostics optiques et de conditions opératoires des caméras rapides (et en complétant, par exemple, le savoir-faire déjà acquis avec la caméra rapide).

e) Tout ceci peut se voir sur terre aussi dès lors que l'on utilise une cellule 2d horizontale et une vibration horizontale ; les effets de gravités masquent partiellement ces résultats pour des cellules 2d orientées verticalement et vibrées verticalement, à cause des effets de freinage ou d'accélération qu'impose la gravité dans ce cas.

#### ***Modélisation du gaz granulaire dissipatif :***

Depuis nous avons revisité la littérature et avons *trouvé des traces* des phénomènes décrits ci-dessous ***dans un article du groupe de A. Zippelius*** (voir P.Evesque, P&G 20, 1-28, (2012)). Elles sont restées inexploitées et incomprises (j'ai un e-mail de A. Zippelius qui le dit) ; mais **elles confirment les datas de nos simulations**.

Par ailleurs, ***j'ai pu aussi faire le lien avec un article du groupe de Kadanoff*** sur la dynamique de quelques billes (voir P.Evesque, P&G 20, 1-28, (2012)).

*J'ai fait aussi valider mes articles récents par M. J. Villain* de l'Académie des Sciences, qui a bien voulu confirmer mes propos de Poudres & Grains, cf J.Villain, Poudres et Grains **20**, 29-36 (2012) . L'avis de J. Villain ne peut être considéré comme complaisant vis-à-vis de moi, pour preuve son rapport 1989 pour ma candidature au poste de DR2 section 07.

Il est remarquable qu'une telle erreur sur la caractérisation de la dynamique d'un milieu granulaire dissipatif ait pu perdurer pendant presque 20 ans, compte tenu du nombre d'études de qualité, publiées dans les meilleures revues scientifiques par d'éminents scientifiques, des différentes techniques d'investigation utilisées, (expérimentales : — lévitation , — 2d horizontale, — simulations, — Airbus, — rocket, — satellite ; théoriques ; simulations : — 2d, — 3d ; autres : — démon de Maxwell, — clustering ; ...).

Le problème est peut-être lié au nombre de publications exigées par les tutelles pour les promotions, aux quelles cas on peut comprendre le peu d'intérêt des jeunes acteurs de la recherche pour la déontologie et pour la recherche d'erreurs passées.

En tout cas de plus en plus d'éditeurs scientifiques classiques (surtout en médecine) se pose ce type de question. Les éditeurs des autres domaines s'en fichent, car ils ne seront probablement jamais responsables de morts. Par contre ils seront responsables de la mort de la science, s'ils ne font rien.

Je livre quelques réflexions sur le caractère ambigu de certaines publication soit au travers de commentaires d'articles parus dans *Poudres & Grains* - voir P&G **19**, 17-17 (2011), ou P&G **16**, 63-66 (2007), ou P&G **7**, 1-18 (1999)– ou à travers mes 4 témoignages qui sont disponibles sur l'intranet de mon laboratoire, annexés aux pv des Conseil de Laboratoire 2011 & 2012.

**Lévitation magnétique** : (collaboration : A.Mailfert, P. Evesque, D.Beysens, Y.Garrabos, D.Chatain).

Nous avons réalisés la fabrication d'un *protopype de lévitateur magnétique 2d* (2009) pour des pastilles cylindriques en graphite (diamagnétique) basé sur des aimants permanents arrangés périodiquement, avec des orientations magnétiques différentes, variant suivant une période spatiale.

Le système a marché correctement, bien que l'on observe (i) de petites irrégularités de champ dans la direction transverse aux plaquettes, (ii) une faible interaction magnétique entre les pastilles cylindriques de carbone. Ces deux effets limitent l'intérêt de cette méthode. Le premier peut être réduit en augmentant le nombre d'orientations d'aimantation différentes et la taille des pastilles diamagnétiques. Le deuxième engendre une cohésion locale dont on peut réduire l'effet moyen soit en augmentant les vibrations soumises aux gaz granulaire (pastilles de graphite ou autres), soit en augmentant le diamètre de ces grains, mais on ne peut pas s'en affranchir complètement pour étudier les lois d'échelle de la dynamique de relaxation temporelle.

En 2011 nous avons poursuivi la fabrication d'un prototype de lévitateur avec un format plus grand (format A5). J'ai obtenu la fabrication d'aimants adaptés lors de mon séjour en Chine et ai donné ces aimants à D. Chatain, qui a réalisé l'aimantation et l'assemblage des aimants. Tout ceci est maintenant près. Reste à l'utiliser

A noter (pour l'anecdote) que cette série de collaborations a commencé à Grenoble (13 Mars 2009) ; c'est au retour de cette réunion que j'ai eu un petit infarctus dans le train ; le diagnostic l'a confirmé le lendemain (test sanguin, stent,...), ce qui a causé mon AVC, d'où kiné, rééducation orthoptique et orthophonique toujours d'actualité ....

On se propose aussi de tester des grains supraconducteurs à haute température (YBaCuO) grâce à la collaboration de X.Chaud (CNRS-CRETA Grenoble), ou au besoin en débitant un petit cylindre que m'a donné M. Lagues (ESPCI) fin 2009.

### ***Service d'usinage***

J'ai subi un intermède difficile avec le service d'usinage du laboratoire avant 2011, engendré par l'action de l'ancien Directeur du laboratoire. Des fabrications m'étaient refusées par l'atelier d'usinage de mon laboratoire (2006-2008, cf. compte-rendu des Conseils du Laboratoire MSSMat, entre autres celui du 14/12/07). Ma collaboration scientifique avec M. Hou m'a permis de circonvenir ce problème, en faisant réaliser différents montages mécaniques par son service d'usinage en Chine rapidement, soit en utilisant quelques voyages éclairs pour la gestion du programme Dynagran, soit en envoyant mes demandes par mail. J'ai ainsi fait réaliser un certain nombre de pièces mécaniques au sein du CAS-Pékin ; par exemple les pièces d'une seringue pour améliorer les triaxiaux du laboratoire (j'ai obtenu les pièces en 1 jour à Pékin), ou quelques cellules de Yanpei. Je me suis aussi procuré ainsi les aimants permanents pour le projet de lévitation magnétique....

Le dialogue avec l'atelier d'usinage MSSMat semble maintenant rétabli depuis Juin et Septembre 2010, grâce à la nouvelle direction (janvier 2010): J'y ai fait réaliser des modifications pour les cellules de YanPei (juin 2010), puis un support tournant (Sept. 2010) permettant d'orienter notre vibreur électromagnétique, et début 2011 un support coulissant permettant de limiter le couple supporté par l'axe de vibration du vibreur. Nos relations se sont donc maintenant fortement améliorées. Ceci dit le service d'usinage manque toujours d'un calendrier programmatique des travaux en cours, qui fait réellement défaut....

Ceci me permet d'aborder à nouveau certaines difficultés rencontrées dans le travail. Il a fallu des demandes répétées à la Direction de l'ECP, au Délégué Régional, à la médecine du travail et auprès du médiateur cnrs pour recouvrer un régime normal de fonctionnement (voir pièces annexes 1-4 du rapport à 2 ans 2009-2011).

### ***Travail de F.Douit***

A partir de Sept. 2005, j'ai été amené à m'occuper de F. Douit, technicien cnrs embauché en janvier 2005 au laboratoire. Au départ je n'avais pas du tout travaillé avec lui, ni été dans le processus d'embauche ; mais un de mes étudiants, N. Da Silva, en stage master de 6 mois avec moi, lui avait demandé quelques services pendant que j'étais aux USA (KITP, Santa Barbara) pendant un mois et me l'avait recommandé. Semble-t-il il y avait une incompatibilité entre ce qu'on lui demandait et ce qu'il arrivait à fournir et une certaine incompréhension s'établissait ; depuis 2006, je lui ai donné quelques mini-travaux qu'il réalisait avec bonne volonté, mais je n'étais pas chargé de son encadrement ; et sa situation empirait. Le fait que F.Douit ait été soigné par la médecine hospitalière et que j'ai cherché à le tirer d'affaire m'a probablement permis de résoudre les deux problèmes à la fois (celui de l'atelier et de F.Douit), (cf. Appendice 4, Appendice 1 de mon rapport CNRS à 2ans 2009-2010), grâce aussi à l'intervention de la médecine du travail.

J'espère que ce mal être, lié au relâchement de l'encadrement, est maintenant derrière lui ; ceci dit, le laboratoire a connu un autre cas presque similaire dans le passé

(fin 90-début 2000) ; juste après son embauche aussi, cette personne avait développé une certaine difficulté d'adaptation, mais s'était reprise assez vite grâce à un changement rapide d'encadrement et en travaillant avec moi; puis est intervenu un autre changement d'affectation au sein du labo, et son état a ré-empiré, de façon différente...

En tout cas, F. Douit est de plus en plus autonome, comme l'a constaté le médecin du travail à plusieurs reprises. Au départ il s'est mis au traitement vidéo par ImageJ et à des tests sur des capteurs de déplacement par sonde laser. Depuis 2 à 3 ans, il s'est mis à l'interfaçage sur une plateforme Windows XP d'une caméra JAI M30 (datant de 2000, mais pouvant travailler à 120Hz, 120fps). Il a géré l'installation du logiciel de gestion de notre nouvelle caméra rapide ; il a aidé des stagiaires, puis Yanpei Chen, à la mise en place du traitement vidéo, et à leur reconstruction. Il a programmé la compression automatique des séquences vidéo acquises à partir de cette caméra sur l'Airbus, de telle sorte que la lecture des 31 séries (de 500 photos de 1Moct chacune), ce qui correspond aux data d'un vol, soient compressées en 15 mn au total environ ; ceci nous permet d'envisager la compression en direct dans l'Airbus.

Il a aussi travaillé sur les montages d'amélioration mécanique du vibreur (vois paragraphe plus haut). Il s'est mis aussi sur des tests d'évaluation des gauges piézoélectriques sélectionnées par l'équipe d'industriels développant VIP-Gran....

Il suit en cours du soir l'enseignement CNAM pour être ingénieur, dont il a bientôt terminé la partie théorique. Il désire faire son stage avec moi au labo. Je suis d'accord pour cela s'il reprend un horaire strictement correcte, car il est toujours en liaison avec la médecine du travail, car ses troubles sont encore perceptibles.

## **b) Milieu fluide près du point critique et sous vibration:**

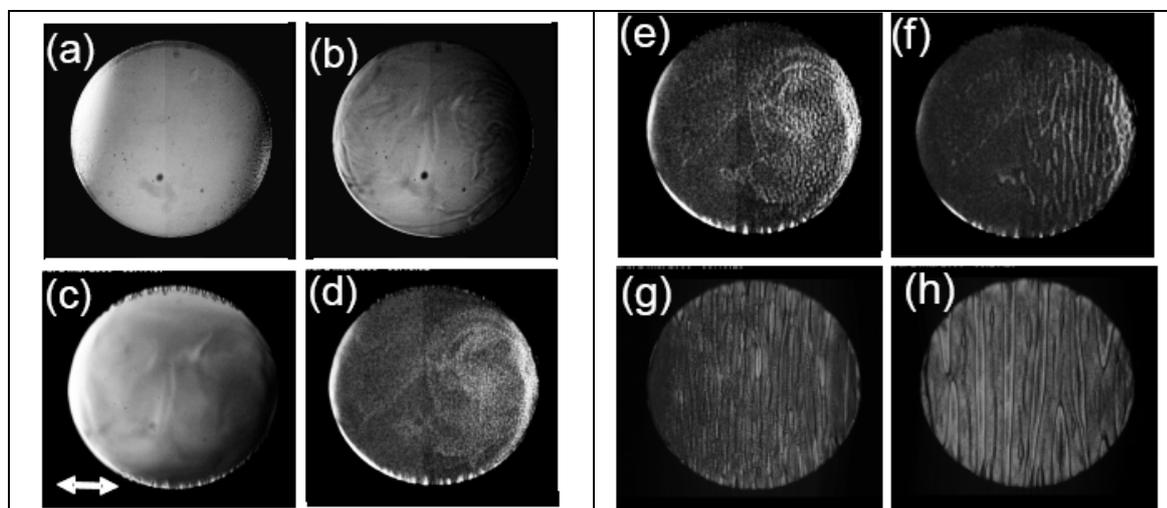
Ce travail est à l'arrêt actuellement. Ceci est du d'une part à l'effort que j'ai du porter sur la reconnaissance de la déontologie et d'autre part à des querelles intestines à l'intérieur de notre groupe de travail, amplifiées par un défaut du système administratif cnes.

Le thème des effets des vibrations sur les fluides en apesanteur est un sujet intéressant et pourrait reprendre suivant les opportunités. Pour l'illustrer, je rappellerai que l'on a utilisé ici la transition de phase (gaz-liquide) du CO<sub>2</sub> près de son point critique pour profiter du comportement universel et étudier l'effet des vibrations sur la croissance des bulles et la nucléation. Pour simplifier, on se place à fréquence fixe et à amplitude constante. L'étude est réalisée en apesanteur dans une fusée-sonde (Maxus 7, tir 2 Mai 2006, de Kiruna, Suède) pour éviter les effets de pesanteurs qui limite le domaine de validité du régime critique (sur terre). Par ailleurs, le fluide est à densité critique, ceci est fixé par avance ; et sa température est proche du point critique (on part légèrement au dessus de T<sub>c</sub>, et le système est préparé en équilibre thermique de longues heures avant le tir). Le tir a lieu, la fusée s'élance puis se stabilise sur trajectoire parabolique (en fait elliptique). On laisse le système relaxer quelques secondes (minutes) et on refroidit la cellule d'un coup d'une petite valeur  $\delta T$ , de manière à ce que la température T soit maintenant juste au dessous de T<sub>c</sub>. Le but est d'observer le phénomène, i.e. la dynamique de croissance des deux phases, liquide et gaz.

Dans ce cas, lorsque le fluide est soumis à aucune vibration la séparation de phase est caractérisée par un mélange interconnecté de deux phases continues, l'une étant la vapeur l'autre le liquide, qui évolue dans le temps pour atteindre un équilibre ; on trouve que la loi de croissance est presque linéaire.

Lorsqu'on applique des vibrations, les choses changent et l'on observe trois comportements différents, dépendant de l'échelle de temps. (i) Lorsque la distance entre les domaines liquides et vapeurs est plus petite que l'épaisseur de la couche limite visqueuse, la croissance est identique à celle obtenue en absence de vibrations. (ii) par la suite, la pression de Bernoulli liée aux écoulements dynamiques près des interfaces provoquent une instabilité des interfaces parallèles à la vibration, ce qui permet de faire croître de façon exponentielle les domaines perpendiculairement à la direction des vibrations, tout en laissant croître normalement les domaines dans le direction parallèle à la vibration. (iii) Lorsque les domaines atteignent la taille de l'échantillon, la structure de l'interface ressemble à une structure de bandes périodiques, orientées perpendiculairement à la vibration qui continue à croître parallèlement à la direction des vibrations. Une approche théorique de ces phénomènes est proposée.

Les résultats de cette expérience sont très intéressants. Cependant leur interprétation est délicate, et mérite d'être confirmée par des expériences complémentaires.



**Figure sur le changement de phase dans Maxus 7 (a-h) :**

- (a) Fluid at  $t_m \approx 80$  s showing density gradients at the beginning of free fall but before the rocket despinning and (b) at  $t_m \approx 134$  s, i.e. after a 54 s relaxation period under weightlessness (54=134-79).
- (c)-(h): typical pictures of phase separation (0.31 mm, 20.2 Hz vibration indicated by the double arrow).
- (c): when crossing  $T_c$  (the Maxus launching time  $t_m$  is  $t_m = 155.20$  s, but it is our initial  $t = 0$ ). Weak density gradients remain. Fingering occurs in the thermal boundary layer. (d): isotropic growing pattern in region (i) ( $t = 4.80$  s).
- (e): anisotropic growing pattern in region (ii). The domains become elongated in the direction perpendicular to vibration ( $t = 6.40$  s). (f): at the end of region (ii) the domains reach the cell dimension perpendicularly to the vibration direction ( $t = 10.60$  s).
- (g) - (h): region (iii), slow evolution of the anisotropic pattern [(g):  $t = 88.20$  s; (h):  $t = 207.60$  s]. (The contrast of the pictures has been enhanced; the right part of the image shows an enhanced contrast);

En cas de modification de circonstance, je pourrai certainement envisager **d'autres expériences** sur les effets des vibrations en apesanteur ; certaines pourraient être à travers des collaborations sur des projets existants, d'autres projets pourraient être créés. Les premières devraient essentiellement vérifier que les vibrations peuvent créer une « diffusion supplémentaire » à l'intérieur du fluide ainsi que les autres effets décrits par l'école russe pour les vibrations polarisées linéairement; dans le dernier cas

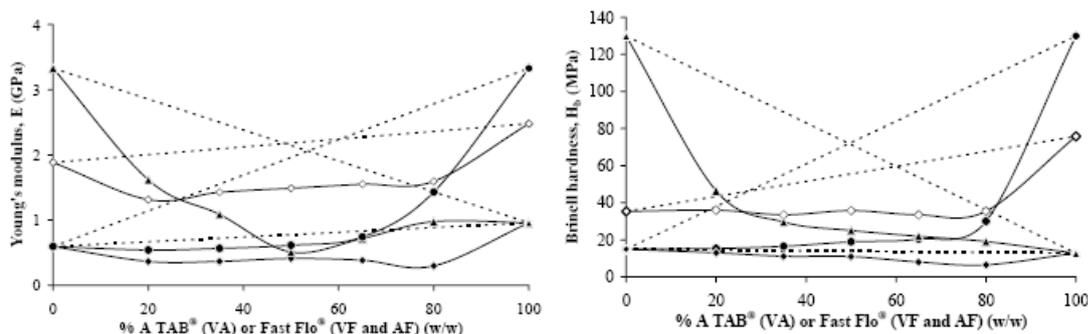
(envisageables), on pourrait aussi expérimenter des vibrations rotatoires qui permettent de générer des forces de volume centripètes au sein des échantillons fluides comme nous l'avons montré dans les années 1997-2003 avec V. Kozlov et A.Ivanova. Ceci devrait permettre de gérer les détritiques dans l'espace, qui pourraient ainsi s'amasser au même point pour y être collectés facilement.

### c) Composés Pharmaceutiques

#### *Préambule :*

Cette collaboration (P. Porion [CRMD-Orléans], P. Tchoreloff, G.Couarraze, V. Busignies [Fac de pharmacie, Orsay], P. Evesque) a débuté depuis maintenant plus de 10 ans (1998). On avait commencé par étudier les phénomènes de ségrégation à l'aide de l'I.R.M. on s'intéresse maintenant aux propriétés physiques et mécaniques des compacts obtenus à haute pression (100MPa-200MPa) à partir de la compaction d'excipients pharmaceutiques purs, ou de leur mélange en différentes proportions. Les excipients utilisés sont un lactose amorphe appelé FastFlow (F), un phosphate de Calcium anhydre appelé ATab (ou aCP) et une cellulose micro cristalline appelée Vivapur (V) (notée aussi MCC).

L'intérêt ici réside en ce qu'on utilise des pressions très élevées comparées à celles de la mécanique des sols ; les lois obtenues y sont donc très différentes des lois  $e-\ln(p)$ , où  $e$  est l'indice des vides et  $p$  la pression de compression verticale, généralement utilisées dans mon Laboratoire. C'est donc une façon de compléter mes connaissances sur les milieux granulaires. L'intérêt provient aussi de nos compétences différentes : l'équipe pharmaceutique possède une presse rapide et très bien instrumentée, adaptée à la production de comprimés pharmaceutiques ; P. Porion possède l'instrument RMN, et IRM et de tomographie X, nécessaires à l'analyse des poreux et de la diffusion de l'eau dans ses pores ; et moi-même j'apporte mes connaissances du milieu granulaire.



*Figure de gauche: Young's modulus ( $E$ , interpolated values) as a function of binary mixture composition ( $\alpha = w/w_{\text{tot}}$ , %) for various compact mean compositions.*

*Figure de droite: Brinell hardness ( $H_b$ , interpolated values) as a function of binary mixture composition ( $\alpha = w/w_{\text{tot}}$ , %) for various compact mean compositions ( Key: • VA (with  $\epsilon = 35\%$ ); ♦ and ◇: VF (with  $\epsilon = 20$  and  $35\%$ ); ▲: AF (with  $\epsilon = 35\%$ ))*

*Ces graphes ont été obtenus à des porosités  $\epsilon$  constantes de 20% et ou 30%, comme cela est indiqué. La pression de compactage nécessaire pour obtenir cette porosité dépend naturellement du mélange et est beaucoup plus grande lorsque l'ATab est présent.*

Nous avons testés les propriétés mécaniques (module d'Young, résistance à la traction et la dureté Brinell) de trois excipients pharmaceutiques différents et de leurs mélanges binaires. Les compacts ont été fabriqués sur notre presse et compactés à différentes

pressions/porosités moyennes. Les propriétés mécaniques des mélanges binaires ne sont pas proportionnelles à la composition du mélange exprimée en masse. De plus, on trouve toujours un écart négatif pour toutes les propriétés, montrant que la qualité réelle moyenne est toujours plus faible que la moyenne. On propose deuxièmement un modèle statistique à trois interactions pour le module d'Young moyen et la résistance à la traction. Les figures de tomographie X nous ont permis de comprendre partiellement le modèle proposé. Récemment nous avons mesuré l'anisotropie induite par la compression grâce aux méthodes IRM.

A l'heure actuelle nous testons les modèles rhéologiques de compression et envisageons de nouveaux tests in situ pour affiner ces modèles (stage ingénieur F. Douit).

### ***A.2.3- Publications dans les revues de rang A et assimilées:***

- 263- Microgravity and Dissipative Granular Gas in a vibrated container : a gas with an asymmetric speed distribution in the vibration direction, but with a null mean speed everywhere";  
P. Evesque ;  
Poudres & Grains **18**, 1-19 (2010)
- 264- Anisotropic Porous Structure of Pharmaceutical Compacts Evaluated by PGSTE-NMR in Relation to Mechanical Property Anisotropy  
P. Porion, V. Busignies, V. Mazel, B. Leclerc, P. Evesque & P. Tchoreloff  
Pharmaceutical Research DOI 10.1007/s11095-010-0228-1 (10August 2010)
- 265- Granular media under vibration in zero-gravity : transition from rattling to granular gas  
P. Evesque, Y. Garrabos, G. Zhai, M. Hou  
Poudres & Grains **19**, 1-4 (2011)
- 271- Granular media under vibration in zero-gravity : transition from rattling to granular gas ;  
P. Evesque, Y. Garrabos, G. Zhai, M. Hou ;,  
Poudres & Grains **19**, 1-4 (2011)
- 273- Commentaires sur Poudres & Grains 17(20)-577-596 (2009) : Microgravité et Gaz Granulaire Dissipatif dans un système vibré : un gaz à vitesse dissymétrique, mais à moyenne nulle  
Referee & P.Evesque  
Poudres & Grains **19**, 5-11 (2011)
- 274- On the Editorial Policy in Science : Quelques problèmes « censurés » de « micro-nano »  
fluidique granulaire en micro gravité  
P.Evesque  
Poudres & Grains **19**, 11-16 (2011)
- 275- Reading notes on : "Les milieux granulaires ; Entre fluide et solide" by B.Andreotti, Y. Forterre et O. Pouliquen  
P.Evesque  
Poudres & Grains **19**, 17-18 (2011)
- 279- Dialogue of the deaf : « Hydrodynamics » with dissipation. Towards mixing or demixing ?  
P. Evesque  
Poudres & Grains **20**, 1-36 (2012)
- 280- Breakdown of Energy Equipartition in Vibro-Fluidized Granular Media in Micro-Gravity  
YP. Chen, P.Evesque, M.Hou  
Chin. Phys. Lett.. **29**, (N°7) 074501, (2012)

### **Dont Articles de Congrès dans des revues de rang A et assimilées**

- 269- Directed clustering in driven compartmentalized granular gas systems in zero gravity  
Y. Li, M. Hou, P. Evesque  
In ISPS 2011, Bonn, Germany, 11-15/7/2011) (accepté , 9/2011) ; Journal of Physics: Conference Series 327 (2011) 012034; doi:10.1088/1742-6596/327/1/012034

- 270- 2d dense vibro-fluidized granular matter in micro-gravity: macroscopic (quite long range) boundary effect in granular gas  
Yanpei Chen, P. Evesque, M. Hou, C. Lecoutre, F. Palencia and Y. Garrabos  
J. of Physics: Conference Series **327** (2011) 012033 doi:10.1088/1742-6596/327/1/012033 In ISPS 2011, Bonn, Germany, (11-15/7/2011) (accepté, 10/2011)
- 272 – 3d simulations of granular gas in a vibrating box: demonstration of a large boundary effect due to dissipation by collisions which is not propagative shock wave. (IAC-11.A2.1.3)  
P. Evesque, R. Liu, Y. Chen., M. Hou  
International Astronautical Congress, IAC 2011, 3-7 October 2011, Cape Town ICC, South Africa (published in proceedings, but not presented there)

### Mes Témoignages (annexés aux pv du conseil de labo MSSMat)

- 276- Témoignage n°1 de P. Evesque (tomes 1) sur les revues à comité de lecture  
Evesque P.,  
Annexe au process-verbal du conseil du laboratoire MSSMat du 23 Juin 2011.
- 277- Témoignage n° 2 de P. Evesque (tome 2) sur les actions en faveur de Poudres & Grains et sur un essai de faire respecter la déontologie scientifique;  
Evesque P.,  
Annexe au process-verbal du conseil du laboratoire MSSMat des 16 Décembre 2011.
- 278- Témoignage n° 3 de P. Evesque (tome 3) sur les revues à comité de lecture et sur l'impossibilité de faire respecter la déontologie scientifique;  
Evesque P.,  
Annexe au procès-verbal des conseils du laboratoire MSSMat du 13 Mars 2012.
- 281- Témoignage n° 4 de P. Evesque (tome 4) sur le peer reviewing et sur Poudres & Grains  
Evesque P.,  
Annexe au process-verbal du conseil du laboratoire MSSMat du 3 Sept. 2012.

### Enveloppe Soleau

- 266- Soleau 1 ; P. Evesque, INPI, # 425038 du 31/08/2011
- 267- Soleau 2 ; P. Evesque, coherent interpretation of data from ISPS 11 poster, INPI, # 425398 du 05/09/2011
- 268- Soleau 3; P.Evesque, non hydrodynamics behaviour., INPI du 15/9/2011

### Articles de « Vulgarisation » :

- 261- P. Evesque ; « Matériaux granulaires et impesanteur » ; *Centraliens* n°599, 58-62 (2010)
- 262- D. Beysens, P. Evesque und Y. Garrabos ; “Bei Gebrauch gut Schütteln ! Schwingungen ersetzen die Gravitation”; (German translation of “Shake, rattle and roll: using vibrations as gravity”; *Spektrum Extra der Wissenschaft*, pp 96-103 (2010) présentation par le Ministre allemande de la technologie

### Présentation orale dans des congrès

- Fin de PhaseA Dynagran (Mécano-ID, Toulouse, 7/7/2009)
- P.Evesque, New results on granular-gas simulations and experiments, and on magnetic levitation, Mech. Dpt, CAS, Beijing, 16 Juin 2010
- P.Evesque, Some new results on the physics of granular-gas simulations, 0g experiments and magnetic levitation, journée VIP-Gran, Bordeaux, 8 Juillet 2010

### A.3) Enseignement, Formation et Diffusion de la culture scientifique

#### Cours :

- 3h/an Métrologie en 2010 ; en master mécanique des sols (MSROE), ECP.

#### Encadrements de stagiaires

- Stage sur les propriétés optiques des grains : 2010 (S. Ogawa, en thèse au Dept of Mechanical Engineering, Doshisha University, Professor Toshiki Hirogaki., Jpn, en stage 6 mois pendant sa thèse, Mai – Octobre 2010)
- stage broyage-concassage : Jatin Garg (2011 étudiant IUT Dehli (Inde) 2mois),

Autres stagiaires : /2012 : Licence : RAJASINGHAM Rahavan, BOUKAR Mohamed Ghaly /2011 : ecp : 1) Hoan Nguyen HUI, hieu-tan NGUYEN ; zhollow, Hoaduyen Nguyen (Projet renforcement d'une bouteille par des boursoflures) ; 2) Bruno Gasparini, Matteo Cusini (analyse mécanique du CPV) ; 3) WU Teng (Physique statistique des distributions de vitesses dans un gaz dissipatif vibré) ; 4) JING Hui : hui.jing@student.ecp.fr; (Physique statistique des distributions de vitesses dans un gaz dissipatif vibré) ; 5) Licence : ADAFER Samy, Guangmo LI / 2010 : Nicolas Gautier (3ème année ecp), URANIA Emanuele (2ème ecp-Airbus) ; Licence : CHENNA Maickeul, RODRIGUES Dany

#### Direction de thèses

- LIU Rui : étudiant chinois en co-direction avec M. Hou (Physique, CAS, Beijing), au laboratoire MSS Mat d'Oct 2008 à Oct. 2009 ; thèse soutenue en Mai 2010 à Beijing.
- CHEN Yanpei : étudiante chinoise sur bourse CNES, début Déc. 2008 ; soutenance prévue en Nov 2012 : expériences et simulations de gaz granulaires en apesanteurs et sur terre, co-direction avec M. Hou (Physique, CAS, Beijing) ; complètement au laboratoire MSSMat sauf pour l'année 2012, M. Hou était invitée tous les ans par l'ECP.

**Editeur de Poudres et Grains :** (journal de l'AEMMG, association qui a été présidée par P. Evesque et qui régule le congrès Powders & Grains, résident : S. Luding, Secrétaire Général : J. Jenkins, Trésorier : O.Pouliquen)

#### Publication dans des ouvrages de vulgarisation :

- P. Evesque, « Matériaux granulaires et impesanteur », *Centraliens* n°599, 58-62 (2010)
- D. Beysens, P. Evesque und Y. Garrabos ; « Bei Gebrauch gut Schütteln ! Schwingungen ersetzen die Gravitation; (German translation of "Shake, rattle and roll: using vibrations as gravity" » ; *Spektrum Extra der Wissenschaft*, pp 96-103 (2010), avec prologue du ministre P.Hintze allemand de la recherche et technologie

#### Organisation des TT VIP-Gran européen :

Ex **Rapporteur** dans divers journaux français et internationaux

**Evaluateur** pour des projets scientifiques soumis à l'AERES, à l'ESF, à l'ESA, à l'Allemagne, aux Pays-Bas, la Chine...

**Depuis 2011 : refus d'évaluation pour AERES, ESA.**

#### A.4) Transfert technologique, Relations industrielles et Valorisations

**Contrat CNES laboratoire (France-Chine) :** Responsable scientifique et gestionnaire de fait pour les recherches sur les vibrations et le spatiale avec 2 pôles :

- 1) liquide et fluide près du point critique (collaboration Garrabos, Beysens) en sourdine depuis 2008,
- 2) milieux granulaires : programmateur scientifique et interpréteur de résultats vols Airbus (depuis 2009 je n'ai plus le droit de voler).
- 3) Expériences « sol » et simulations numériques de vibration granulaires en sourdine depuis fin 2011.

**Instrument Dynagran :** « conseiller scientifique CNES » réalisant l'instrument jusqu'en 2011 en temps qu'**utilisateur principal futur**, au besoin en coordination avec M.Hou. Le CNES développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées. Essais spécifiques sur certains matériels.

**Instrument VIP-Gran (européen+Chine):** conseiller scientifique ESA en tant qu' «utilisateur principal futur », jusqu'en 2011. Chargé aussi de transférer les informations aux autres utilisateurs, de poursuivre certains tests (génération de poussière par frottement entre grains due aux vibrations, tests de capteurs piézo,...). L'ESA développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées. (accéléromètres, usure de grains,...)

**TT VIP-Gran (européen+Chine) :** Animateur et gestionnaire des rencontres VIP-Gran. Définition des programmes communs d'action , jusqu'en 2011.

**A noter un des principaux rôles du premier Topical Team « vibration »** (2000-2006) de l'ESA, dont j'étais un des deux principaux coordinateurs (avec D. Beysens) est d'avoir permis le développement futur des instruments VIP-Gran et VIP-Crit, celui d'instrument pour étudier la dynamique de « diffusion anormale » en 0g dans les liquides classiques (S. Mazzoni et al., *Europhys. News* **41**, 14-16 (2010), Doi 10.1051/eprn:2010601).

## A.5) Encadrement, animation et Management de la recherche

### Membre du conseil de laboratoire

### Membre de la Commission de Spécialistes 28-29<sup>ème</sup> Section à Marne-la Vallée (jusqu'en 2010)

**Contrat CNES laboratoire (France-Chine) :** Responsable scientifique et gestionnaire de fait pour les recherches sur les vibrations et le spatiale avec 2 pôles :

- 1) liquide et fluide près du point critique (collaboration Garrabos, Beysens) en sourdine depuis 2008,
- 2) milieux granulaires : programmateur scientifique et interpréteur de résultats vols Airbus (depuis 2009 je n'ai plus le droit de voler).
- 3) Expériences « sol » et simulations numériques de vibration granulaires

**Instrument Dynagran :** « conseiller scientifique CNES (2007-2011) » réalisant l'instrument en temps qu' **utilisateur principal futur**, au besoin en coordination avec M.Hou. Le CNES développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées.

**Instrument VIP-Gran (européen+Chine):** conseiller scientifique ESA en tant qu' «utilisateur principal futur » (2003-2011), Chargé aussi de transférer les informations aux autres utilisateurs, de poursuivre certains tests (génération de poussière par frottement entre grains due aux vibrations, tests de capteurs piézo,...). L'ESA développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées.

**TT VIP-Gran (européen+Chine) (2003-2011):** Animateur et gestionnaire des rencontres VIP-Gran. Définition des programmes communs d'action

Il est bon de noter l'un des principaux rôles du premier **Topical Team** « **vibration** » (200-2006) de l'ESA, dont j'étais l'un des deux coordinateurs (avec D. Beysens) : c'est d'avoir permis le développement futur non seulement des instruments VIP-Gran et VIP-Crit (pour **V**ibration **I**nduced **P**henomena - in **G**ranular matter, or - in **C**ritical Fluids), mais aussi celui de l'instrument IVIDIL (acronyme pour **I**nfluence of **V**ibration in **D**iffusion in **L**iquids) déjà en action, pour étudier la dynamique de « diffusion anormale » en 0g dans les liquides classiques (S. Mazzone *et al.*, *Europhys. News* **41**, 14-16 (2010), Doi **10.1051/ePN:2010601**).

**J'ai décliné l'invitation à participer** à des conseils scientifiques pilotés par l'AERES.

J'ai aussi écrit au CNES, à l'AERES, au CNRS pour demander une révision des protocoles d'évaluation, pour le renforcement de l'encadrement de technicien. (voir lettre [Appendices 1-3 jointes](#)).

## B) Programme de recherche

Comme je le dis dans ma lettre au délégué du CNRS de 2010 et à la médiatrice du CNRS (voir Appendice 1 de mon rapport 2009-2010, et les annexes suivantes), j'aime mon métier, mais je n'ai plus beaucoup d'envie, ayant l'impression d'un désintéressement profond des scientifiques vis-à-vis de la déontologie que leur métier devrait leur imposer. Sans cette déontologie le système va périr, les bruits vont augmenter et la science ne saura plus convaincre ; donc elle sera morte. Tout cela à cause d'une gestion et une administration incorrectes.

Ceci dit beaucoup de choses m'intéressent et demanderaient des efforts (lévitateur magnétique, dynagran, vipgran, simulations, broyage, compacts, .....). J'ai fait face à de nombreuses difficultés ces 5 dernières années : incapacité de l'encadrement, volonté de ne rien faire, infarctus, AVC avec séquelle, hémiplégie de la face et de la main droite. Les médecins m'ont sorti d'affaire, probablement plus en forme qu'avant, puisque j'ai compris comment l'entourage de travail utilisait auparavant mes difficultés d'élocution pour s'en servir à leur profit. Ce n'était pourtant qu'un léger handicap. Je remercie le personnel soignant, ma kinésithérapeute Mme Gengoux, mon orthoptiste Mme Naccache et mon orthophoniste Mme Breton, qui m'ont vu souvent cette année et m'ont aidé et conforté contre la volonté générale de ne rien faire. Ils pourront témoigner au besoin.

### Objectifs :

Mon désir est donc de finir ma recherche dans des conditions acceptables. Si j'ai beaucoup de chose à faire, mon problème est de ne pas me faire voler mes manip, mes idées et mes résultats.

Ce n'est pas que mon devoir seulement : je suis payé par le CNRS pour que cela soit ; et il s'y est engagé aussi lui-même, du moins tacitement lors de mon embauche ; il doit donc respecter et faire mes droits d'après cet accord. J'attends donc qu'il agisse et qu'il me donne des conseils. Comment se défendre tout seul.

Je n'accepte pas de faire partie d'une organisation et d'être seul à me défendre. Je n'ai pas d'arme et pas le droit d'être armé ; donc cette organisation abuse de moi. Où sont les autorités de tutelle, et qu'elle est leur action. Que font le comité d'éthique, l'AERES, les éditeurs... ? Ils se mettent dans des impasses plutôt que d'accepter de dire leur incompétence et de demander de l'aide. La technocratie serait-elle morte ?

Ci-joint le rapport de l'expertise cnes « 21/2/2011 ». Il me permet de travailler un an, mais me « dépossède » de l'outil et probablement supprime le financement après un an. Est-ce un dédommagement proportionnel à la quantité de travail fourni, aux heures de travail supplémentaires,... ? Qu'est-ce ce groupe d'experts qui ne lisent pas.

Monsieur,

Le Groupe de Travail "Sciences de la Matière" a procédé à l'évaluation de la proposition que vous avez révisée avec Yves Garrabos. Son rapport est ci-joint. Cette nouvelle version comporte les précisions demandées par les experts du Groupe. Le contexte et les objectifs scientifiques sont maintenant clairement exposés. Cependant, pour ce qui concerne l'organisation du projet DYNAGRAN, le CNES considère

dorénavant Yves Garrabos comme co-porteur du projet. Il sera fait part de cette décision à la partie chinoise lors des prochaines réunions du Groupe France-Chine sur l'Espace. Une réunion vous sera proposée pour étudier, avec Yves Garrabos et vous-même, un partage des tâches qui soit de nature à assurer le succès du projet DYNAGRAN.

Pour ce qui concerne l'aspect budgétaire, nous serons contraint de diminuer votre financement par rapport à l'exercice écoulé pour prendre en compte, à budget constant, les surcoûts générés par la nouvelle organisation du projet. Vous noterez enfin que le CNES attache la plus grande importance à la valorisation de l'investissement consenti dans cette recherche par des publications dans les revues à fort facteur d'impact. Nous prendrons contact avec vous pour établir le document contractuel.

Bernard Zappoli  
Responsable du programme de Sciences de la Matière

"Le projet a été révisé et a complètement été réécrit. Il est ainsi beaucoup plus clair que le précédent, notamment pour ce qui concerne la séparation entre état de l'art et objectifs scientifiques du projet, même s'il aurait pu être décrit de façon plus concise. La bibliographie du sujet a été réalisée.

Le groupe de Travail recommande donc au CNES de poursuivre temporairement le financement de cette action pour 2011 et demande au proposant de publier les résultats des recherches passées et présentes dans les revues internationales à fort facteur d'impact si il souhaite reconduire cette proposition pour 2012."

Il faut aussi réinventer une communication scientifique sérieuse, puis refonder la communauté scientifique autour de ses anciennes et éternelles valeurs. Je continuerai donc mon action à travers des témoignages nouveaux et d'explication de l'intérêt de mes témoignages anciens. Je consacrerai donc une bonne partie de mon temps à ce thème, tout en me préoccupant sérieusement des gaz granulaires dans l'espace, de la physique et mécanique des compacts (je projette de monter un nouveau type de tests expérimentaux). Le problème du concassage est aussi un nouveau thème qui m'intéresse.

Ceci dit, je doute que l'«épopée des milieux granulaires en apesanteur» puisse réellement faciliter la survie à long termes des hommes ans l'espace pour l'exploration spatiale lointaine humaine.

# **Rapport d'Activité CNRS**

**2009-2010**

**de P. Evesque**

DR2 CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 CNRS  
ECOLE CENTRALE PARIS

## Table des matières :

A1- Curriculum Vitae	1
A2- Recherche scientifique	3
Conditions générales de travail	4
Bilan des recherches	10
<i>Milieu granulaires en apesanteur</i>	10
<i>Nucléation sous vibration près du point critique</i>	20
<i>Nanotubes de carbone</i>	22
<i>Propriétés mécaniques des compacts</i>	23
Liste des publications 2009-2010	26
A3- Enseignement, Formation et Diffusion de la culture scientifique	29
A4 Transferts technologiques, relations industrielles et valorisation	30
A5- Encadrement, animation et management de la recherche	31
B- Objectifs	32
<b>Appendices :</b>	
1- Lettre RAR au DR Dr5 (29Sept 2010)	34
2- a) CR d'entrevue avec DRH (22/11/2010)	36
b) et c) conséquences	36 et 37
3- Lettre RAR commission d'évaluation AERES (23/10/208)	38
4- Lettre RAR au DR de la DR5 (27/6/208)	39
5- Fiche de visite médicale (6/4/2010)	41
6- Remarques ouvertes sur le travail de chercheur/ pour une réforme du CNRS (2004)	42
7- Discussion sur les revues : Pour le maintien d'une déontologie scientifique	45
8- Lettre à A.George, Commission 5, à propos de mon évaluation (14/10/2001)	49
9- Rapport de referee sur l'article de propagation de contraintes	56
10- Lettre à Nature et sa réponse, puis la mienne	69

### Faits marquants 2009-2010 :

**Infarctus et AVC**, date : 13 et 14 Mars 2009 , en rééducation **orthoptique et orthophonique** depuis 2 ans, en trêve thérapeutique pour orthophonie

**J'ai demandé de l'aide aux autorités de tutelle, sans succès. J'en demande aussi à la commission**

#### Programme spatial :

**Programmation d'expériences A300-0g** sur la gestion de grains par de l'air.

**Programmes spatiaux Dynagran** (CNES-Chine, M.Hou) et **VIP-Gran** (ESA-Chine) en phase B (début 2011)

#### Coordination du Topical Team ESA TT VIP-Gran

**Réalisation d'un petit lévitateur** magnétique plan de démonstration permettant la lévitation de palets de graphite, mais montrant l'interaction entre palets. Réalisation d'une taille plus grande (A5) (avec D. Chatain et D. Beysens)

#### Mise en évidence d'un comportement non fluide classique dans les GG :

**Encadrement de la thèse Rui Liu (CAS-Beijing)** 1 an à MSSMat : Simulations de systèmes 3d de Gaz Granulaire et démonstration de l'existence d'un système totalement inhomogène à symétrie  $\pm$  brisée et à 2 températures  $\pm$  locales différentes.

**Encadrement de la thèse Yanpei CHEN , à temps plein à ECP ;** mesure expérimentale des paramètres du système granulaire 2d en fonction des paramètres vibratoires (sur Manip 2d A300-0g et sur manip sol, puis avec comparaison avec des simulations.

**Etude des propriétés mécaniques des Compacts** : Collaboration Fac pharmacie (G Couarraze & P.Tchoreloff) et P. Porion (CRMD)

Membre et ex-président de l'Association pour l'Etude de la Micro-mécanique des Milieux Granulaires (AEMMG) qui gère le congrès Powders & Grains

Editeur de Poudres et Grains

Membre du Comité scientifique du congrès Powders & Grains 2009 Golden, Co, USA (semaine du 14 juillet-2005)

## A.1) Curriculum Vitae

### EVESQUE Pierre

Born on décembre 26, 1951 , in Neuilly-sur-Seine (92) France

Married, no Child

Private Address: 1, rue Jean Longuet, 92290 Châtenay-Malabry, France

Professional address:

Laboratoire de Mécanique: sols, structures, matériaux, UMR 8579 CNRS  
Ecole Centrale Paris ; 92295 Châtenay-Malabry Cedex  
Tel: 01 41 13 12 18 & 01 43 50 12 22 ; Fax : 01 41 13 14 37  
✉ pierre.evesque@ecp.fr

### DIPLOMA

1969 : Baccalauréat section C

1976 : Diplôme d'Ingénieur ESPCI (Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la ville de Paris)

1979 : Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Université Paris VI

"Transfert d'énergie dans  $\text{CaF}_2$ :  $\text{Pr}^{3+}$  : étude par excitation sélective et spectroscopie en temps résolus".

Jury : MM A. Zarembowitch, P.G. de Gennes, Y. Merle d'Aubigné, J. Badoz et J. Duran

1984 : Doctorat ès sciences, Université Paris VI : "Diffusion de l'énergie dans les systèmes désordonnés : application aux cristaux mixtes de naphthalène".

Jury : MM P.G. de Gennes, S. Alexander, A.C. Boccara, J. Duran, Y. Merle d'Aubigné, M. Moreau et M. Schott

### POSITIONS

before 1976 : Student

1976-1977 : Allocataire D.G.R.S.T.

1977-1978 : Assistant professor, à l'Ecole sup. de physique et chimie industrielles de la ville de Paris

1978-1979 : National Service

1980-1983 : Chargé de recherche de 2<sup>ème</sup> classe au CNRS, (Laboratoire d'Optique Physique , ESPCI, Paris)

1983-1984 : Chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, (Laboratoire d'Optique Physique, ESPCI, Paris)

1984-1985 : postdoc at UCLA, los Angeles, Professeur M.A. El-Sayed, Department of Chemistry and Biochemistry, UCLA, USA

1985-1990 : Laboratoire d'Optique de la Matière Condensée, Université Paris VI

1991-1993: Laboratoire de Mécanique: sols-structures-matériaux, Ecole Centrale Paris

since 1993: Directeur de Recherche CNRS (Laboratoire de Mécanique: sols-structures-matériaux, Ecole Centrale Paris)

#### **International positions:**

1990-1993 : Coordinator of the expert working group on « Granular Matter » at ESA

1993- : Editor : *Poudres & Grains*

1997-2005 : Président de l'AEMMG (Association pour l'Etude de la Micro-Mécanique des Milieux Granulaires) which runs the Congress « Powders & grains »

Sept 1997 : Invited scholar at ITP (Institute of Theoretical physics) of UCSB

2000- : Coordinator of the ESA Topical Team on "Vibrational Phenomena"

June 2006 : Invited scholar at KITP of UCSB

1996- Research program funded by CNES and ESA, Member of GDR MFA

2006,2007,2008,2010: invited scholar at CAS,

2007- : French coordinator of Dynagran Sino-French project in SJ-10

**FIELDS OF PROFESSIONAL EXPERTISE:**

Physics of disordered materials  
 Percolation, Phase transition and critical phenomena.  
 Mechanics and Physics of Granular materials  
 Fluids under vibration and in micro-gravity

**SELECTED LIST OF PUBLICATIONS IN BETWEEN 2000-2006:**

- C. Ancey & P. Evesque, Frictional-collisional regime for granular suspension down an inclined channel, *Phys. Rev. E* **62**, 8349-8360, (2000)
- A.A. Ivanova, V.G. Kozlov, and P. Evesque, Fluidization of a granular medium in a viscous fluid under vertical vibration, *Fluid Dynamics*, **Vol.35**, No.3, pp. 406-413, (2000)
- N. Sommier, P. Porion, P. Evesque, B. Leclerc, P. Tchoreloff, G. Couarraze, Magnetic resonance imaging investigation of the mixing-segregation process in a pharmaceutical blender, *International Journal of Pharmaceutics* **222**, 243-258 (2001)
- P. Evesque, D. Beysens & Y. Garrabos, Mechanical behaviour of granular-gas and heterogeneous-fluid systems submitted to vibrations in micro-gravity, *J. de Physique IV France* **11**, Pr6-49 to 56 (2001)
- P. Porion, N. Sommier, A.M. Faugere & P. Evesque, Dynamics of size-segregation and mixing of granular materials in a 3d-blender by NMR Imaging, *Powder Technology* **141**, 55-68, (2004)
- A.A. Ivanova, V.G. Kozlov & P. Evesque, Interface dynamics of immiscible fluids under horizontal vibrations, *Fluid Dynamics* **36** (3), 362-368 (2001)
- F. Adjemian & P. Evesque, Experimental study of stick-slip behaviour, *International Journal for Numerical and Analytical methods in geomechanics [Int. J. Numer. Anal. Meth. Geomech.]* **28**, 501-530 (2004) 10:1002/nag350
- P. Evesque, F. Adjemian, Stress fluctuations and macroscopic stick-slip in granular materials, *Eur. Phys. J. E* **9**, 253-259 (2002) DOI: 10.1140/epje/i2002-10082-4
- P. Evesque, Macroscopic Continuous Approach versus Discrete Approach, Fluctuations, criticality and SOC. A state of the question based on articles in *Powders & Grains 2001*, *Poudres & Grains* **12** (7), 122-150 (Novembre 2001), ISSN 1257-3957
- P. Evesque, Are Temperature and other Thermodynamics Variables efficient Concepts for describing Granular Gases and/or Flows?, *Poudres & Grains* **13** (2), 20-26 (Mars- Avril 2002) ISSN 1257-3957
- P. Jean, H. Bellenger, P. Burban, L. Ponson & P. Evesque, Phase transition or Maxwell's demon in Granular gas?, *Poudres & Grains* **13** (3), 27-39 (Juillet-Aout 2002) ISSN 1257-3957, [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/spip.php?rubrique1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/spip.php?rubrique1)
- D. Beysens, D. Chatain, P. Evesque, Y. Garrabos, High-frequency driven capillary flows speed up the gas-liquid phase transition in zero-gravity conditions, *Phys. Rev. Lett.* **95**, 034502 (2005) (LN8973)
- E. Falcon, S. Aumaître, P. Evesque, F. Palencia, C. Lecoutre-Chabot, S. Fauve, D. Beysens & Y. Garrabo, Collision statistics in a dilute granular gas fluidized by vibrations in low gravity, *Europhys. Lett* **74**, 830- (2006)
- V. Busignies, B. Leclerc, P. Porion, P. Evesque, G. Couarraze and P. Tchoreloff, Compaction behaviour and new predictive approach to the compressibility of binary mixtures of pharmaceutical excipients, *Eur. J. Pharm. Biopharm.* **64** (2006) 66-74
- V. Busignies, B. Leclerc, P. Porion, P. Evesque, G. Couarraze and P. Tchoreloff, Investigation and modelling approach of the mechanical properties of compacts made with binary mixtures of pharmaceutical excipients., *Eur. J. Pharm. Biopharm.* **64** (2006) 51-65
- V. Busignies, B. Leclerc, P. Porion, P. Evesque, G. Couarraze and P. Tchoreloff, Potential of X-ray microtomography to detect localized variations of density in cylindrical tablets, *Eur. J. Pharm. Biopharm.* **64** (2006) 38-50
- P. Evesque, Snapshots on Some Granular States of Matter: Billiard, Gas, Clustering, Liquid, Plastic, Solid, In *GRANULAR MATERIALS: fundamentals and applications*. pp. 29-62 (Ed by S. Antony, ed. Royal Society of Chemistry, 15 FEB 2004), 99.95 €, IS(01): 0854045864
- D. Beysens & P. Evesque, "Vibrational phenomena in near-critical fluids and granular matter", In *Topical Teams in the Life & physical Sciences, Towards new research applications in space*", SP 1281, ESA publication division, co ESTEC, PO Box 299, 2200 Noordwijk, The Netherlands

**And always:**

- P. Evesque, Eléments de mécanique quas-istatique des milieux granulaires mouillés ou secs, *Poudres & Grains NS-1* 1-155 (décembre 2000)
- P. Evesque, Energy migration in randomly doped crystals: geometrical properties of space and kinetic laws. *J. de Phys. France* **44**, 1217-1224, (1983)

## A.2) Recherche scientifique

On peut classer mon travail actuel de ces deux dernières années en fonction de la liste de publications. C'est ce que je vais faire : La première catégorie concernera la physique des milieux granulaires vibrés. En ce moment, le cas étudié préférentiellement est celui des faibles concentrations en grains et en apesanteur, c'est-à-dire le cas du Gaz Granulaire (GG), bien que je continue aussi à m'intéresser aux cas plus denses (fluides granulaires, convection...), dont nous programmons l'étude en micro-g aussi. Une autre catégorie concerne les systèmes liquide-gaz vibrés près du point critique (changements de phase) en impesanteur ; dans ce cas, c'est entre autre la dynamique de la nucléation qui nous intéresse. Ce sont les deux vrais centres de mon activité actuelle et ma source essentielle de financement.

Une troisième catégorie concerne les nanotubes de carbone ; c'est un travail un peu plus ancien qui remonte à la thèse d'Aissa Allaoui, dont j'ai surveillé de près la rédaction. Une quatrième partie concerne la mécanique des compacts formés de poudres ou de mélanges de poudres d'excipient pharmaceutique.

Ceci dit, certains de mes intérêts scientifiques me portent à reconsidérer la physique microscopique, tout en restant dans le domaine granulaire. Par exemple en reconsidérant l'évolution des propriétés physiques en fonction de la taille des grains et d'aborder ainsi les problèmes des couleurs des matériaux en fonction du broyage, ou le problème lui-même du broyage ou de l'agglomération des grains ; mais ces sujets sont encore en germes sans production d'article. Ils ont aussi des connexions avec certains problèmes d'astrophysique.

Actuellement, mon problème essentiel est lié au non respect de la qualité de la science, à tel point que cela me fait refuser tout projet d'avenir ; bien que beaucoup de sujets m'intéressent. Ceci est lié à une organisation permissive des instances chargées de défendre la science, et donc la déontologie scientifique.

Comme je vais l'expliquer, je trouve que l'on fait vraiment peu de cas de la déontologie scientifique (évidemment tout cela peut paraître relatif), et des lois existantes (droit d'auteur, droit au débat scientifique ou littéraire) sont bafouées sous prétexte que plus personne ne semble savoir reconnaître une vérité, c'est la majorité qui fait la loi. Ceci serait bien si elle respectait les minorités.

Pour un scientifique classique comme moi (c'est-à-dire spécialisé en « sciences naturelles »), il est primordial de reconnaître le principe d'évidence expérimentale ou de preuve expérimentale et de ne pas se laisser abuser par de faux débats, mal posés, qui n'ont que peu de chose à voir avec la réalité. Depuis que j'ai appris la mécanique au sein des mécaniciens (1992), j'ai intégré un certain nombre de concepts que les autres physiciens semblent avoir du mal à comprendre, voir à percevoir même l'utilité. C'est ce qui fait la personnalité de mon approche. Du coup, il m'a fallu contester un certain nombre d'erreurs et de modèles inadéquates ces 20 dernières années (propagation des contraintes comme des droites, effets d'arches, propagation du son, application de la mécanique des sols aux avalanches,...). Ceci a laissé des traces. Aujourd'hui, c'est le problème du gaz granulaire dont l'approche est toujours biaisée, et j'ai toujours du mal à me faire comprendre. Cela n'est rien si on peut s'exprimer, il en va tout autrement dans le cas contraire.

### A.2.1- Conditions générales de travail

Ces conditions peuvent se décomposer en deux parties : d'une part, la liste des collaborations et des financements tant du point de vue local, national et international ; d'autre part, l'évolution des conditions de travail liées à l'organisation générale du laboratoire, du CNRS, de l'école centrale et des agences de financement. Je trouve que ces dernières se sont particulièrement dégradées ces dernières années au point que j'ai été obligé d'envoyer des lettres recommandées. C'est ennuyeux quand on pense que ceci nécessite de se « rebeller » vis-à-vis de sa structure administrative, qui est sensé nous aider à travailler, en d'autres termes cela veut dire que celle-ci nous empêche de réaliser un « bon » travail. Grâce à ces lettres, je suis arrivé à un certain mieux-être, mais encore insuffisant, et surtout après combien d'efforts.

#### a) Mes différents groupes de collaboration

Du point de vue des collaborations, j'interagis avec plusieurs groupes distincts et sur ces différents thèmes:

- 1) **granulaires-vibration et espace/micro-gravité** : YP Chen<sup>MSSMat</sup>, R.Liu<sup>MSSMat,CAS-Chine</sup>, F. Douit<sup>MSSMat</sup>, D. Beysens (ESPCI-CEA), Y. Garrabos (ICMCB, Bordeaux), M.Hou<sup>ECP,CAS-Chine</sup>, X.Jia (Paris), N. Vandewalle (Liège), A.Garcimartin(Espagne), D. Maza(Espagne), M.Sperl (Allemagne,DLR), D.Chatain (CEA). Et de façon plus éloignée maintenant: S.Fauve, E.Falcon, B.Roux, D.&T. Lyubimov (Perm), V.Kozlov(Perm), A.Ivanova(Perm).

*Financement* : ESA depuis 1990, CNES depuis 1997, ECP, Chine

- 2) **Liquide vibré, fluides critiques et micro-gravité** : D. Beysens (ESPCI-CEA), Y. Garrabos (ICMCB), V.Nicolaiev (ESPCI-CEA), D.Chatain(CEA). Et de façon plus éloignée maintenant: B.Roux, D.&T. Lyubimov (Perm), V.Kozlov (Perm), A.Ivanova (Perm).

*Financement* : ESA depuis 1990, CNES depuis 1997, ECP, Chine

- 3) **Compacts Pharmaceutiques** : P. Tchoreloff, V. Busignies (Fac de Pharmacie Orsay), P.Porion (ICMCB, Orléans), et G. Couarraze (de façon plus éloignée maintenant).

- 4) **Nanotubes de carbone** : J.Bai, A.Allaoui,D.Durville ; mais la thèse d'A.Allaoui est terminée depuis 2005.

- 5) **Broyage, et physique des grains en fonction de leur taille** : P.Callet (ECP), F.Caballero<sup>MSSMat</sup> (ECP), A. Modaresi<sup>MSSMat</sup> (ECP)

#### b) Cadre de travail

J'ai développé mon activité actuelle autour d'un contrat ESA puis CNES depuis mon arrivée au labo ; ils me donnent satisfaction, et me permettent de réaliser d'autres recherches. J'ai été obligé de m'adapter à cet état de fait, car je suis parti de Jussieu pour apprendre la mécanique, sans l'accord express du cnrs, et donc sans soutien financier de base de celui-ci. A l'époque, j'avais d'autres possibilités, par exemple E.Guyon et S. Roux m'avait demandé de faire ma recherche au PMMH... Mais je tenais d'une part à couper mes liens avec mon directeur de thèse, d'autre part à apprendre la mécanique. (Cette décision a été prise en parti grâce à un rapport de

J.Villain mais surtout spontanément, par une volonté de ma part de collaboration, née à l'occasion de la création du congrès Powders & Grains 1989).

Pour bien faire comprendre l'état d'esprit dans le quel je suis actuellement, je dois revenir sur certains passages essentiels de mon parcours depuis 1986 (moment où j'ai commencé ma recherche sur les granulaires) et les conditions de vie d'un « interdisciplinaire ».

À l'époque de mon départ de Jussieu, vu le désaccord avec le cnrs (et le rapport de J.Villain), j'ai été bien sur recalé au poste de DR2 que je briguais, jusqu'au moment où de Gennes a eu son prix Nobel. Il m'a invité à son émission d'Apostrophes (1991-1992) pour montrer une expérience et a œuvré pour m'aider. La première année les règles du concours ont été modifiées en cours de session pour m'empêcher d'accéder à une nomination possible ; je suis passé DR2 l'année suivante, grâce à de Gennes très probablement ...

Depuis je suis resté tranquillement dans mon laboratoire MSSMat, où je me sentais bien, assimilant des connaissances et capable de développer mes activités relativement confortablement, malgré certaines entraves et probablement certaines jalousies : on ne développe pas des expériences à quelques millions d'euros sans faire de jaloux soit à l'intérieur du laboratoire, soit à l'extérieur de celui-ci, et pas obligatoirement pour les mêmes raisons dans ces deux cas. Ceci dit, je ne me plaignais pas du tout : mon support financier était suffisant, et la gestion peu pesante, car ce sont l'ESA et le CNES qui développent les appareillages, via des contrats avec des industriels avec qui je discute en tant que « principal investigator » scientifique.

J'ai toujours eu un rôle à part dans la physique des milieux granulaires du fait de mon intégration volontaire dans le monde des mécaniciens, et parce que j'ai su aussi profiter de ces interactions pour infléchir mon domaine de recherche. Au départ je tenais à comprendre le passage micro-macro. Mais j'ai été assez vite convaincu de la validité des résultats de la mécanique des sols en petites déformations, et de son approche qualitative (ceci juste après le 2<sup>ème</sup> congrès Powders & Grains 1993). J'ai donc essayé de décrire à ma façon le comportement rhéologique que j'apprenais et ai proposé une vision nouvelle, moins théorique, plus basée sur les comportements réels et sur la discussion de leur interprétation, sans faire appel nécessairement aux lois des grandes déformations (Poudres & Grains NS1) comme le font souvent certaines approches théoriques, ou à des détails non réellement contrôlables expérimentalement. (C'est comme cela que j'ai proposé une description « simpliste » des lois rhéologiques au triaxial, et expliqué la stabilité du rapport des contraintes oedométriques (loi de Jaki).

Pendant ce temps, les physiciens n'ont probablement pas réussi à me suivre car ils n'ont pas pu acquérir les connaissances et la culture de mécanique des sols, que j'avais acquises en quelques années (2-3ans) grâce à mon immersion.

Du fait de ma connaissance des deux cultures (physicienne et mécanicienne), j'ai pensé utile à certains moments d'intervenir dans ce que je pense être de faux débats, pour éviter l'enlisement. Tels celui de la propagation des contraintes comme des droites dans les milieux granulaires» (cf. Bouchaud, Cates, Claudin Wittmer) ou celui de la propagation anormale du son (cf. Nagel, ..., voir aussi X.Jia). À cette occasion, j'ai dû même demander son aide à de Gennes en 2001, ce qui m'a permis d'écrire notre seul article commun (de Gennes et moi) ; j'ai eu l'honneur et la satisfaction qu'il l'utilise pour une série de séminaires.

La raison qui m'avait poussé est que je trouvais impensable qu'une grande proportion de thésards aillent dans des voies de recherche fermées d'avance : que certains chercheurs y aillent, bien sur, surtout lorsqu'ils sont confirmés ; mais que tout

le monde s'y enfourne sans préserver une certaine objectivité, non. Comment valider ensuite que le système s'est embourbé, comment assurer une carrière à des jeunes, qui n'ont pas de résultats probants : mêmes les personnes expérimentées sont tentées de minimiser par carriérisme administratif... : c'est la validité même de l'approche scientifique qui est en jeu. C'est un risque bien humain que de tout miser sur une « religion ou un système philosophique » avant même de la démontrer valide ; c'est donc une méconnaissance du danger réel que risque une telle stratégie basée sur la méprise de la possibilité de se tromper.

En d'autre terme, c'est la méconnaissance de l'apprentissage de l'inconnu par l'erreur : on en vient à éviter la confrontation à l'expérience et ce qu'elle enseigne pour justifier une programmation absurde et pour satisfaire des contingences administratives. On sort donc la science du domaine scientifique expérimental, c'est-à-dire du domaine par lequel la science permet de **réaliser** des « merveilles », beaucoup plus que la philosophie qui au mieux bâtit des **utopies** presque réalistes, voir des pyramides....

Ceci dit, je le reconnais, ce n'est seulement qu'un point de vue, mais c'est le mien.

Est-ce que je me sens lésé par un certain manque de moyens, de considération : Non en tout cas pas pour le manque de moyens : J'ai eu l'occasion de développer un panel d'expériences, certaines très chères d'autres beaucoup moins, sur un certain nombre de facettes des milieux granulaires (statiques, quasi-statiques, vibration, UltraSon, triaxiaux, centrifugeuses, RMN, ségrégation, tomographie IRM, Tomographie X, Airbus A300-0g, Fusées, satellite, ISS(?), fabrication et propriétés des compacts à très haute densité,...) ; pratiquement tout cela grâce à des collaborations me trouvant/proposant les financements adéquates, probablement parce que mes compétences et mes intérêts étaient uniques ou rares et cohérents. Quelques exemples : La semaine de centrifugeuse à Nantes nécessaire pour mesurer la distribution des contraintes dans un tas m'a été offerte par le LCPC, plusieurs années après l'étude des avalanches en centrifugeuse de P.Porion avec M.Luong et P.Habib ; l'expérience dans le satellite chinois SJ8 m'a été littéralement donnée parce que j'étais libre de discuter via e-mail entre Noël et le jour de l'an 2006, et un des rares à avoir déjà fait ce type d'expériences ; la ségrégation étudiée via IRM, liée juste à la mise en contact de collaborateurs... Pour les expériences peu chères: le labo en garde un certain nombre, et elles ont permis des publications à des étudiants en stage de 1 à 2 mois ; par exemple celle montrée par de Gennes à Apostrophes (1992) qui lui a valu beaucoup de correspondance dont j'ai assuré la majeure partie des réponses, ou d'autres montrée au Palais de la Découverte (2008).

De la même façon, j'ai poursuivi mon travail sur les gaz granulaires, au départ ce n'était pas une de mes priorités, car je ne pensais pas y trouver d'anomalies sérieuses. Ceci dit, les collaborations qui y sont nées m'ont permis de comprendre le bien-fondé des recherches sur les fluides vibrés en impesanteur, et d'être un moteur de cette recherche avec mes collègues russes... Par ailleurs, les problèmes que j'y ai rencontrés m'ont permis d'apporter un autre point de vue au passage micro-macro sur les forces de contacts (*Poudres&Grains* **14**, 82-95, 2005). Enfin et surtout, elles m'ont permis de trouver des anomalies réelles du comportement des gaz granulaires vibrés, anomalies qu'il était difficile (voir impossible) d'observer en gravité normale et que les simulations auraient pu mettre en évidence, mais ne l'avaient pas fait essentiellement pour des raisons de protocole de dépouillement, mais aussi de « rendement « horaire »».

Ainsi l'interprétation correcte de ces comportements 0g est/fut longue (au moins 10ans de 2000-2010), d'autant que personne n'a fait mine d'y croire et ne m'a aider à répondre à mes questions, ne serait-ce qu'en fournissant certains résultats de ces simulations. Elle révèle maintenant un certain nombre d'incohérences des publications numériques et expérimentales sur ce sujet, qui se comptent par centaines (Au moins 10 publications/an dans PRL,Nature, Phys Rev,etc pendant 15 ans). A croire, au vu de ce que je lis, que l'argent des calculateurs sert surtout à produire une littérature peu fiable.

J'ai essayé de combattre ces approches au fur et à mesure. Cependant, beaucoup de spécialistes se sentent attaqués par mes points de vue, à tort car ce n'est pas eux que je critique mais leur point de vue. A croire qu'ils ne sont pas rompus au débat scientifique normal. Ceci dit, j'ai surtout été mis à l'écart pour mes volontés de coopération avec les mécaniciens et pour la défense de certains de leur point de vue, à raison, cf. passage précédent sur l'article avec de Gennes. J'avais alors développé certains articles dans Poudres&Grains, journal de l'Association AEMMG, que je dirige, car ils avaient été rejetés par les Editions appelés « scientifiques » ou de rang A, mais qui n'arrivent pas à faire abstraction d'un certain lobbysme, que j'appellerai racisme culturel... J'ai donc utiliser ce vecteur efficace pour transmettre mes idées, sachant que, contrairement à un « particulier », un « Professionnel » au nom de la loi se doit de tout connaître et dévaluer l'état des choses ; c'est donc de son ressort de faire sa bibliographie et de pas laisser quelque chose d'important. Ceci est contraire à ce que disent les « éditeurs scientifiques » pour accroître leurs ventes et leur pouvoir. (Pour une discussion un peu plus complète des devoirs des éditions et le développement de mon point de vue voir Annexes 6 et 7).

Ceci est d'autant plus vrai que dans un système à N nœuds en totale coordination (via Internet, la presse, la poste, le téléphone,...) le seuil de percolation est  $1/N$ . C'est-à-dire qu'il est indépendant du nombre de liens différents, et de la nature de ces liens. Donc tout ceci ne serait rien si les critiques étaient loyales ; en fait, elles cherchent à exclure. Et les autorités de régulation en prennent une part active en laissant faire, car c sont elles qui doivent maintenir les règles du jeu en l'état : que se passa-t-il après le 11 Septembre, n'y a-t-il pas eu d'enquête rétrospective... L'efficacité de la CIA n'a-t-elle pas été démythifiée.

De même l'efficacité de la science ne risque-t-elle pas d'être contrebattue rapidement, et son intérêt moins évident si les systèmes qu'elle gère ne fonctionnent plus correctement : que dire si on se retrouve avec des modèles non efficaces de météo,....

C'est aux organes de gestion de la recherche de maintenir la déontologie scientifique, de vérifier l'efficacité des discussions, l'existence d'une compréhension entre les gens, l'efficacité des services et des chefs de services. Ce n'est pas au chercheur à se battre tout seul pour faire admettre la légalité. Tout financeur de la recherche publique est responsable de ses actes, des moyens qu'il met à la disposition de la communauté, et doit vérifier qu'il ne biaise pas l'égalité de traitement.... En tout cas ce ne peut pas être seulement le fait du chercheur seul, quand toutes les instances l'incitent à agir autrement, et que personne ni aucune loi n'est là pour lui limiter ses transgressions.

Dans ces conditions, l'interdisciplinarité est difficile à vivre, ne serait-ce que parce que l'on se trouve seul, sans « clan » pour vous défendre vous aider à surmonter les difficultés. Ces 4 dernières années la situation a empirée pour moi, peut-être à cause du décès de de Gennes, de Biarez, et du départ de D. François je n'ai plus mes soutiens

ordinaires. Les rivalités antérieures ont reparues, d'autant que les expériences spatiales semblent « lucratives » et que les américains ont renoncé à leur programmation dans le domaine.

Une des raisons probables de cet arrêt est le manque d'intérêt des équipes franco-américaines sur le sujet pour définir des sujets à forte potentialité expérimentale : certains continuent à vouloir observer des cas de propagations de forces le long de droite (!?) ce qui n'est qu'un cas peu probable, visible probablement au mieux à contrainte quasi nulle ; d'autres ont réussi à rater l'interprétation de leur simulation sur les gaz granulaires et à n'en voir qu'un phénomène banal, alors qu'on doit y voir des effets anormaux.... Et en plus tout ce petit monde refuse l'évidence des faits expérimentaux : qui me donnent des contre-exemples, personne à mon avis. Cela mériterait un Nature pourtant !...

J'ai bien demandé l'aide du CNRS (Appendice 1) mais peine perdue. Aucune réponse sauf un début de sanction administrative pour moi : j'ai reçu une convocation de la DRH pour me rappeler mes devoirs (Appendice 2), devant témoin. Seule la médiatrice du CNRS a pris ma défense, mais elle est partie en retraite et ne semble pas avoir été remplacée, ni avoir transmis ses dossiers. Le comité d'éthique, à qui elle a parlé, se refuse au débat, ne veut pas se saisir de déontologie particulière. Pour l'instant rien n'est illégal, et je ne sais comment me défendre et contrecarrer ce dénie de droit, ni quelle sanction demandée. Aucune réclamation n'est possible tant qu'il n'y a pas de délit, ni de peine... Je suis interdit de faire valoir mes droits.

Ceci n'est pas la première fois : Je joins une lettre que j'ai écrite au Président A. George de la Commission 5 à propos d'un rapport qui me concerne, pour rectifier des faits précis. Aucun membre de la commission n'avait relevé d'incompatibilité ni d'incohérence ; aucune excuse ne leur est venue à l'esprit. Suite à cette commission, j'ai pris rendez-vous avec ce Président pour lui demander une expertise signée de mes articles, à publier dans Poudres & Grains. Pas de réponse... On accuse sans preuve.

De même, je joins l'article refusé par le J de Physique, publié pratiquement sous la même forme dans Poudres&Grains [[Stress propagation in granular media](#), P&G7,1-18, (1999)] sur la théorie de la propagation de contrainte de Bouchaud,Cates, Wittmer,Claudin. C'est probablement moi qui aie raison, et Bouchaud, ... qui ont tort. Mais c'est probablement moi qui pourrait être sanctionné car je donne le rapport du Journal en lecture à cette commission, sans l'accord de l'éditeur, et pourtant c'est l'éditeur qui à mon sens est en tort du point de vue de la déontologie scientifique.

Comme autre exemple, je donne une lettre écrite à Nature où j'accuse le journal d'un manque notoire de connaissance bibliographique, ce qui est un comble pour un système expert ; et où l'éditeur me renvoie tout naturellement à la responsabilité des auteurs....

Je compte sur mon incapacité temporaire liée à mes troubles médicaux pour éviter des sanctions (annexe 6)... mais en vérité, ce devrait être aux journaux d'être sur le grill, et aux systèmes experts : que dire de la lettre à l'AERES, qui n'a pu que conquérir à un changement lent de direction du laboratoire....

A l'heure actuelle, un certain nombre de groupes de scientifiques internationaux semblent intéresser par mes expériences de milieux granulaires en apesanteur. C'est normal, j'en ai fait la promotion (en partie à la demande du CNES et de l'ESA). Ceci dit, ces groupes cherchent maintenant à me mettre à l'écart, et refusent le débat scientifique, cherchant à faire jouer la loi de la majorité, avançant de fausses preuves, des simulations invérifiables, incontrôlables, sans data(?!). Depuis quand un système peut se faire duper ainsi, et depuis quand un dénie de droit se joue-t-il à la majorité devant un groupe

d'expert scientifiques ou devant n'importe quelle juridiction, ... L'avantage doit rester à l'accusé tant qu'il n'y a pas de preuve. Dans l'autre cas, ce sera tout notre système de valeur qui tombera. La science expérimentale est l'archétype du lieu où il faut se battre pour cette conception.

## A.2.2- Bilan des travaux de recherches

### a) Milieux granulaires vibrés et impesanteur :

Depuis quelques années, nous étions confrontés à un certain nombre d'incompatibilité » entre nos résultats expérimentaux (MiniTexus 5, Maxus 5, Maxus 7, Airbus et SJ8) avec les résultats publiés par nos collègues du monde entier, souvent simulateurs :

- (i) Nous nous étions rendu compte que dès que la cellule contenait plus d'une couche de billes, la « température » des billes (c'est-à-dire  $\langle v^2 \rangle$ ) est inférieure à la vitesse typique de la paroi  $V = b\omega$ , or celle-ci doit être comparée au carré  $c^2$  de la vitesse  $c$  du son du gaz, qui est en fait liée à  $\langle v^2 \rangle$ . On peut donc conclure que la paroi « attaque » donc le gaz granulaire en régime supersonique ; et nous ne voyons pourtant aucune « onde de choc » !!?
- (ii) Ceci arrive expérimentalement dès que le nombre de couche  $n$  de billes recouvrant le fond de la cellule est plus grand que  $n_c \approx 1$ . Ce nombre  $n_c$  correspond approximativement à un libre parcours moyen  $l_c$  égal à la longueur  $L$  de la cellule,  $L$  étant la dimension dans le sens de vibration. Donc, si  $n > n_c$ ,  $L \gg l_c$ , cas d'un gaz normal; et si  $n < n_c$ ,  $L \ll l_c$ , on est alors en régime dit de Knudsen.
- (iii) Dans le cas « gazeux »,  $n \gg n_c$ , les modèles précisaient la distribution des vitesses au sein du gaz, en définissant une température locale et en modélisant sa variation en fonction de la distance aux parois et de la nature des parois (froide, chaude,...).
- (iv) La température locale aux parois est donc fixée de manière ad hoc, et peu d'articles se sont intéressés à cette « température » près de la paroi. Comment relier cette température au mécanisme local d'excitation ? Est-elle la même pour un sinus, une dent de scie, une excitation thermique. Les simulations disent que « rien ne change », mais ne donnent pas réellement de graphe.
- (v) Par contre je savais que lorsque les billes sont en nombre suffisant ( $n > n_c$ ), celles-ci arrivent très lentement aux parois, et ne se heurtent à la paroi que lorsque cette dernière est en extension (presque) complète ; du coup les billes ne reçoivent qu'une faible impulsion lors des chocs. Les simulations numériques concluaient à l'existence d'aucune incidence spécifique du mode d'excitation (sinus, dents de scie, thermique).
- (vi) Quand  $n < n_c$ , la distribution moyenne des vitesses est totalement « anormale », en  $\exp(-v/v_0)$  et non en  $\exp(-v^2/v_0^2)$ , (d'après les expériences Airbus A300-0g, qui ont été répétées...).
- (vii) Quel est donc le rôle réel de la paroi excitante ? Est-ce celui d'un vélostatis ou d'un thermostat, c'est en ces termes que j'ai posé le débat. (Nous verrons que je peux répondre maintenant que c'est celui d'un vélostatis, en tout cas partiellement).
- (viii) Quel est le nombre réel de phase en présence ? 1 disent les physiciens/simulateurs . Je pense plutôt 2 depuis un certain temps, voir plus maintenant et pour d'autres cas....

Etc....

La publication de nos résultats et de leur incompatibilité avec ceux de la communauté physicienne a laissé imperturbable celle-ci. Même lorsque je participais à un certain nombre de carrefour scientifiques, « école d'été » de quelques semaines (UCSB, Leiden, invitation à des séminaires ..). Personne n'a proposé de collaborer et de confronter ses datas aux nôtres.

Je soupçonnais bien une certaine méprise dans la façon de dépouiller les résultats de simulations, mais il fallait le prouver. L'occasion a été fournie par l'arrivée en stage d'1 an à l'ECP de R. Lui (étudiant chinois en thèse avec M. Hou), qui avait simulé des gaz granulaires. Il fallait lui faire reprendre ses simulations dans un cas plus proches du mien et de lui proposer une méthode sérieuse de dépouillement des données : Mesurer des effets là où personne ne cherchant réellement à les voir.

Ces simulations sont basées sur un algorithme en C++ de dynamique moléculaire classique ; on considère des échantillons 3d dont le nombre de particules peut être varié et des collisions représentées par un coefficient de restitution inférieur à 1 (système dissipatif). Les conditions aux limites appropriées seront précisées ci-dessous.

A ce jour, ces simulations numériques ont permis de faire varier le nombre  $N$  de particules sphériques pour couvrir des taux de remplissages de 1 à 4 couches et de considérer trois valeurs différentes -  $\epsilon=0.7, 0.8, 0.9$  - du coefficient de restitution  $\epsilon$  (la rotation et la friction sont négligées). La boîte est parallélépipédique, de dimensions réduites  $60 \times 20 \times 20$ , l'unité de longueur étant le diamètre  $d=1$  de la bille.  $L=60$  est la longueur caractéristique dans la direction de l'axe  $z$  des vibrations et le rapport d'aspect de 3 correspond au cas de l'expérience MAXUS 7. Les différentes fonctions mathématiques représentant les conditions de vibrations des parois de la cavité ont permis de traiter les cas d'une paroi thermique, d'une paroi en mouvement « quasi-sinus », i.e. (séries des 2 sommets de 2 paraboles têtes-bêches), symétrique et non symétrique, et d'une paroi en mouvement triangulaire, symétrique et non symétrique.

Les principaux résultats nouveaux de ces simulations sont évidemment donnés par la possibilité d'analyser localement le comportement des billes en fonction de la côte  $z$  dans la direction de vibration de la cavité (discrétisation de l'axe  $z$  à l'échelle de la bille). Le programme détecte les collisions bille-bille et bille-paroi. Les instantanés de la position et de la vitesse des billes sont observés toutes les  $N/10$  collisions et le programme stoppe après  $100 \times N$  collisions (séquences de  $10 \times N^2$  instantanés). On cherche à identifier le domaine correspondant à des conditions stationnaires grâce à une analyse par séquences temporelles.

A chaque instantané, les billes sont aussi subdivisées en deux classes suivant les directions ( $z+$  et  $z-$ ) respectives de leurs vitesses selon l'axe  $z$ . Les paramètres essentiels analysés sont les distributions de densité et de vitesse, la vitesse moyenne (ou le flux moyen), la température moyenne et la pression moyenne, en fonction de  $z$ , pour la classe complète, et pour les deux sous-classes de billes. A ce jour, l'extraction de ces paramètres a nécessité de tracer et **de dépouiller plus de 6000 courbes** et c'est un minimum, c'est le **prix nécessaire à payer** pour traiter des systèmes complexes inhomogènes et montrer qu'ils n'obéissent pas toujours à des lois de champ moyen. Tous les résultats bruts et une première analyse ont été mis en ligne dans Poudres & Grains, et ont servis de support à une communication orale. [P. Evesque, R. Liu & M. Hou, "Evidence for speed-symmetry breaking in steady state of dissipative granular gas in 0g, i.e. Oral Presentation at Powders & Grains 2009, Golden, Colorado, USA, (July 2009)].

On trouvera une analyse complète de ces résultats et de leur interprétation dans Poudres & Grains [P. Evesque ; *Poudres & Grains* **17**, 577 (2009), en français ; P. Evesque ; *Poudres &*

*Grains* 18,1 (2010), en anglais]. J'ai écrit cette version anglaise quand je me suis aperçu que Rui Lui n'avait pas utilisé ses résultats pour sa thèse (29 Mai 2010).

Pour simplifier, on peut décrire les résultats de la façon suivante :

La figure (a) qui suit décrit les différentes conditions de vibrations (bi-paraboliques symétriques et non symétriques, dents de scie symétriques et non symétriques, thermique). Ces vibrations ont lieu dans la direction Oz de la boîte parallélépipédique (longueur  $L=60d$  le long de Oz, largeur et hauteur  $l=h=20d$ , où  $d$  est le diamètre de la bille définissant l'unité de longueur,  $d=1$ ).

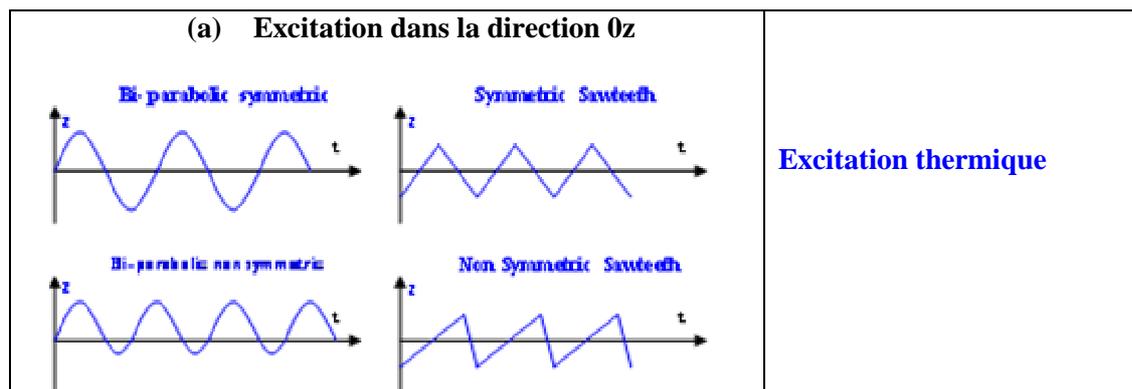
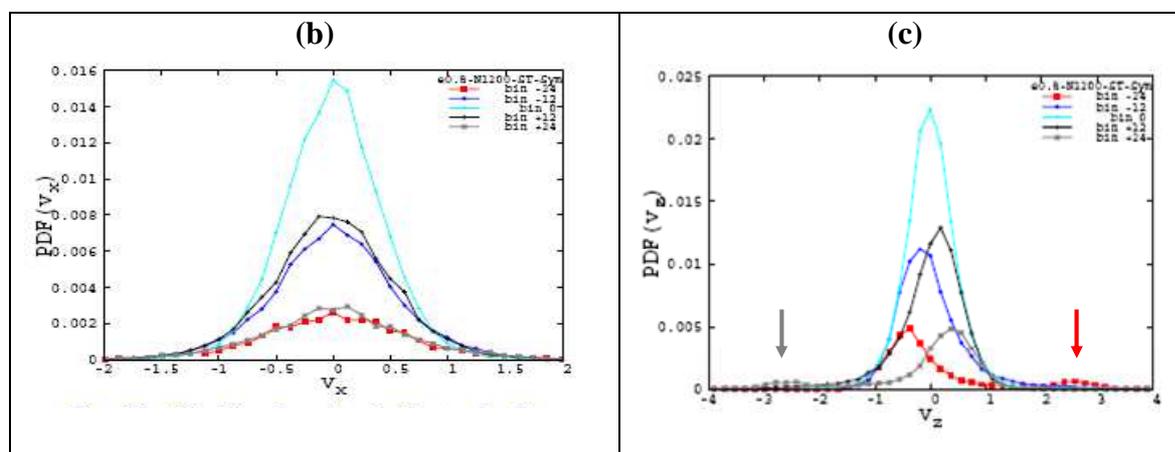


Figure (a) Différents types d'excitation testés dans les simulations numériques.

Puis les figures (b) à (h) illustrent quelques uns des résultats originaux obtenus par ces simulations numériques.



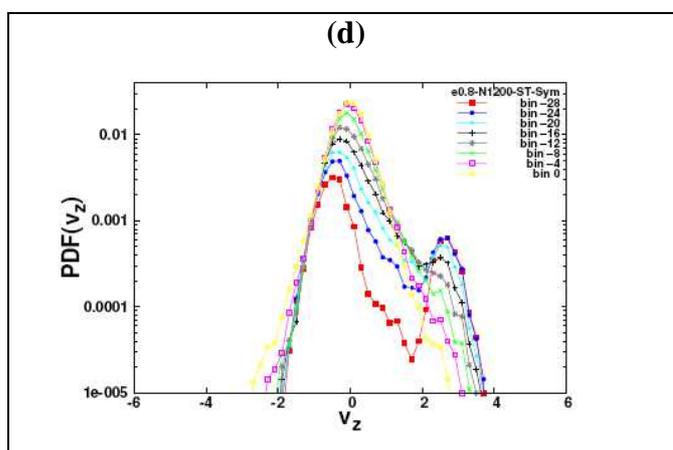
Figures (b) et (c). Résultats des simulations numériques pour une excitation en dents de scie symétrique pour  $N=1200$  billes dans une boîte vibrée parallélépipédique de dimensions  $(L=60d) \times (h=20d) \times (e=20d)$ , avec  $d=1$  (ua) et un coefficient de restitution normal  $\varepsilon=0.8$  pour les collisions bille-bille.

- (b) Les courbes de  $V_x$  montrent que les distributions de ces composantes sont symétriques par rapport à une vitesse moyenne nulle.
- (c) Les distributions  $V_z$  ne sont pas symétriques et dépendent de la position  $z$ . Par contre chaque distribution de vitesse doit avoir une moyenne nulle, condition de stationnarité du flux. Un second pic apparaît donc pour les positions proches des parois vibrées (voir flèches bleue et rouge) dont on peut mieux visualiser l'importance relative en coordonnées lin-log (voir figure (d) ci-après)

Pour une analyse cohérente on peut s'imaginer la boîte verticale (la boîte est donc « debout », la direction des vibrations est dans la direction « bas↔haut » de la page, ce qui correspond à l'axe Oz vertical et aux parois vibrées « inférieure » en  $z=-L/2$  et « supérieure » en  $z=L/2$ ). L'axe Ox est horizontal, l'axe Oy est perpendiculaire à la feuille.

Dans la Figure (b), les distributions des composantes  $V_x$  ou  $V_y$  des vitesses dirigées le long de Ox et de Oy (perpendiculaires à la direction des vibrations Oz) pour différentes positions  $z$ . Courbes rouge et grise:  $z = L/10$  et  $9L/10$ , (près des parois vibrées). Courbes bleue et noire:  $z=3L/10$  et  $7L/10$  (milieu des 2 demies-boîtes selon  $z$ ). Courbe bleu-clair:  $z=L/2$  (au centre de la boîte). Ces courbes montrent que les distributions de ces composantes sont symétriques par rapport à une vitesse moyenne nulle.

Dans la Figure (c), les distributions des composantes  $V_z$  des vitesses dirigées le long de Oz (parallèles à la direction des vibrations Oz) pour différentes positions  $z$  dans la boîte. Courbe rouge :  $z=L/10$ , (près de la paroi vibrée inférieure). Courbe bleue :  $z = 3L/10$  (milieu-inférieur). Courbe bleu-clair:  $z=L/2$  (au centre de la boîte). Courbe noire :  $z = 7L/10$  (milieu-supérieur). Courbe grise :  $z = 9L/10$  (près de la paroi vibrée supérieure). Ces courbes ne sont pas symétriques par rapport à une vitesse moyenne nulle, excepté au centre de la boîte. Un second pic apparaît pour les positions proches des parois vibrées (voir flèches bleue et rouge) dont on peut mieux visualiser l'importance relative en coordonnées lin-log (voir figure (d) ci-après)



**Figure d :** Mêmes courbes de distributions des vitesses selon Oz que dans la figure (c) ci-dessus, mais seules les courbes des distributions en bas de la boîte ( $z < 0$ ) sont représentées pour mettre en évidence la dissymétrie des distributions. Elles sont représentées en coordonnées lin-log pour mieux voir les deux pics.

Courbe bleue :  $z = 3L/10$  (milieu-inférieur). Courbe bleu-clair:  $z=L/2$  (au centre de la boîte). Courbe noire :  $z = 7L/10$  (milieu-supérieur). Courbe grise :  $z = 9L/10$  (près de la paroi vibrée supérieure). Le second pic de la distribution est clairement visible.

On note aussi que la distribution moyenne, que l'on obtient en faisant la somme pondérée des ces distributions sur l'ensemble de la boîte, redevient symétrique.

La Figure d représente les distributions de  $V_z$  dans la partie basse de la boîte, avec une excitation en dents de scie, et en coordonnées log-linéaire pour accentuer l'existence des deux pics.

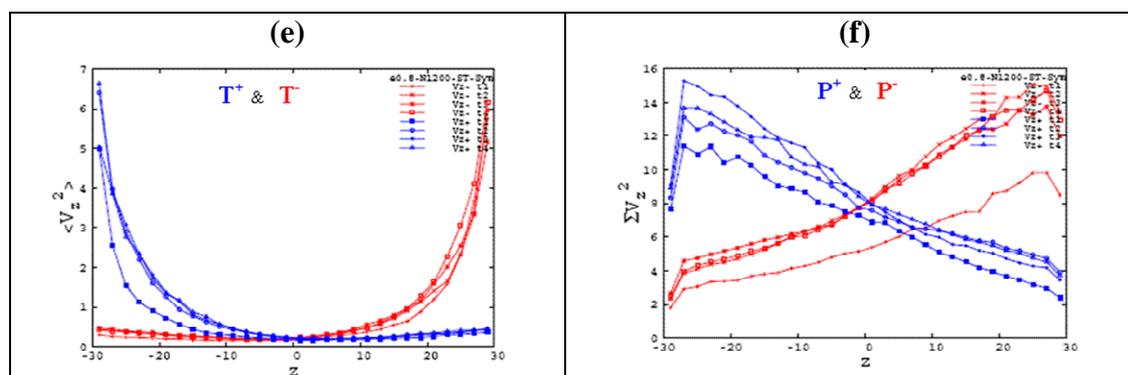
On notera aussi que la distribution moyenne, que l'on obtient en faisant la somme pondérée des ces distributions sur l'ensemble de la boîte, redevient symétrique.

Du fait de la dissymétrie des vitesses la vitesse moyenne selon  $+z$  et selon  $-z$  dépendent de la position  $z$ . Par contre, le flux de billes doit être nulle à travers une surface horizontale car le flux doit être constant. On en déduit :  $\langle v^+ \rangle_z \neq \langle v^- \rangle_z$ , bien que  $\langle v \rangle_z = 0$ . Ceci implique que la densité de particules dans la direction  $+z$  est différente de celle allant dans la direction  $-z$ .

Tout ceci semble compliqué, mais la cause en est relativement simple : les billes qui se rapproche du « bas » le font « lentement », mais elles prennent une claque en se faisant frapper par la paroi ; du coup elles repartent plus vite. Ensuite elles sont ralenties par collision avec les autres billes en traversant le gaz, c'est-à-dire en « remontant vers le haut ». Là elles sont très ralenties et reprennent une claque de la part de la paroi du haut.

Le fait d'imposer un régime stationnaire fait le reste : le système doit trouver son équilibre local. Celui impose qu'il n'y a pas d'accumulation de particules, et ceci à tout endroit. Donc à tout  $z$ , le flux des particules allant vers le haut doit être égal à celui allant vers le bas soit :  $\langle v \rangle_z = 0$  bien que  $\langle v^+ \rangle_z \neq -\langle v^- \rangle_z$ , car  $\langle \rho v^+ \rangle_z = -\langle \rho v^- \rangle_z$ , ceci qui revient à dire :  $\rho^+ \rho^- \neq 1$ .

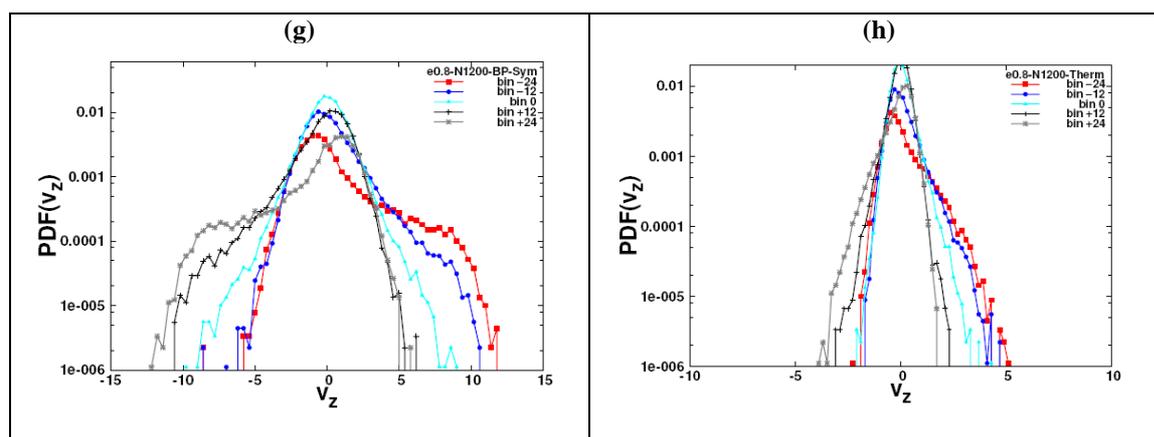
On peut montrer de la même façon que cela implique l'existence de deux températures  $T_+(z)$  et  $T_-(z)$  et de deux pressions dynamiques différentes  $P_+(z)$  et  $P_-(z)$ . C'est ce que l'on voit aussi « expérimentalement » par des simulations adéquates dans la Figures (e) et (f). Et c'est ce qui nous troublait dans nos expériences : les conditions aux limites jouent un rôle remarquable qui ne peut pas être simplifié par une paroi thermique. Elles génèrent des particules rapides qui s'essouffent par contact avec le tas et reviennent lentement vers les parois.



**Figures e et f : mêmes paramètres opératoires que pour les figures (b) et (c) précédentes**  
 (e) Distributions des températures granulaires  $T^+$  et  $T^-$  pour les billes traversant un plan parallèle à  $xOy$ , respectivement du « bas » vers le « haut » ( $z>0$ ) et du « haut » vers le « bas » ( $z<0$ ), en fonction de  $z$ . Les 4 courbes  $T^+$  (respectivement  $T^-$ ), sont obtenues après 4 temps différents, permettant de vérifier la convergence vers un état dynamique stationnaire.  
 (f) Distributions associées des composantes de pressions dynamiques  $P^+$  et  $P^-$  pour les billes traversant un plan parallèle à  $xOy$ , respectivement du « bas » vers le « haut » ( $z>0$ ) et du « haut » vers le « bas » ( $z<0$ ). Mêmes caractéristiques que pour la figure (e).

Les conditions aux limites se voient dans tout le tas : si on regarde la pression dynamique elle varie continûment d'une paroi à l'autre. Il n'est donc pas question a priori de pouvoir traiter cet effet par un effet de bord, sauf à vouloir nier la façon dont nous cherchons à exciter ce « tas ».

On peut se demander enfin si la forme de l'excitation joue un rôle sur les data. Les Figures (g) et (h) répondent à cette question : Les distributions locales des vitesses dépendent fortement de la forme de l'excitation. On note par contre des comportements similaires sur  $P_+$  et  $P_-$ , mais d'ampleur différente.



**Figure (g) et (h) sur l'influence de la forme d'excitation, i.e. excitation sinus et thermique, sur la distribution des vitesse  $V_z$ . Mêmes caractéristiques des simulations que dans les figures précédentes ( $N=1200$ ,  $(L=60d) \times (h=20d) \times (e=20d)$ ,  $\epsilon=0.8$ ).**

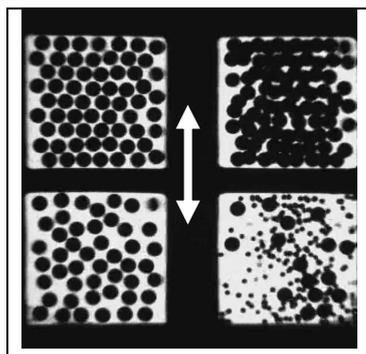
(g) Cas d'une excitation bi-parabolique (représentative de l'excitation sinusoïdale réalisée expérimentalement). Distributions des vitesses  $V_z$  en coordonnées lin-log avec le même code de couleurs que dans la figure (d). L'asymétrie des courbes est visible, notamment près des parois vibrées inférieure ( $z=0$ ) et supérieure ( $z=L$ ), mais apparaît plus faible que celle observée dans la figure (d) où l'excitation en dents de scie.

(h) Cas d'une excitation thermique non-symétrique (même code de couleurs que dans les figures (d) et (g)). Les deux températures d'excitation correspondent à  $T_{\text{« haut »}}=T_{Z=L}=2T_{\text{« bas »}}=T_{z=0}$ , conduisant à une asymétrie très remarquable des distributions en fonction de  $z$ .

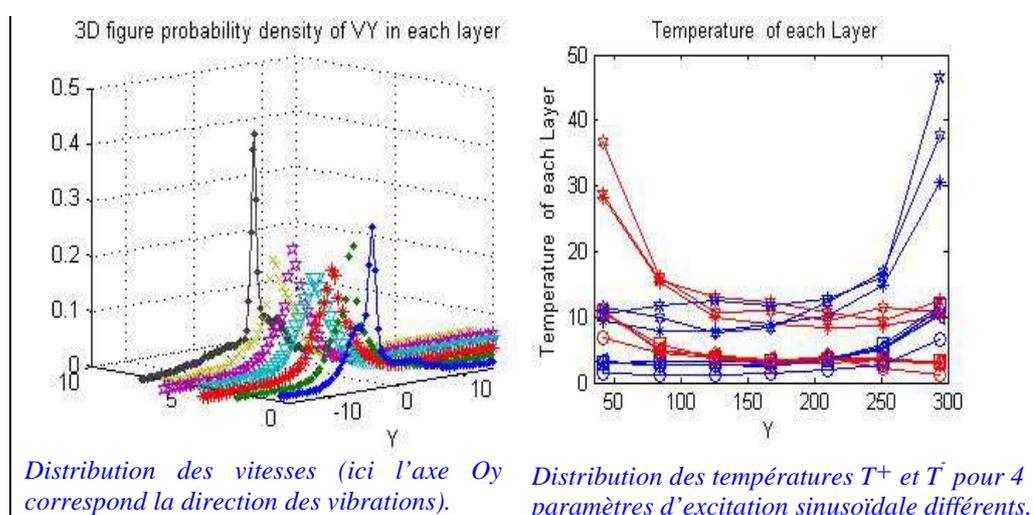
### Thèse de YP Chen :

Du point de vue expérimental, nous avons retrouvé expérimentalement des caractéristiques similaires lors du re-dépouillement rapide des expériences Airbus 2006 avec un système 2d plus dense ( $n=5$ ) (voir Figure (i) ci-dessous) lors de mon séjour en Chine de 2010.

Du coup, le travail de YanPei Chen s'est trouvé complètement défini : Retrouver et étudier l'origine de ces comportements granulaires dans des systèmes 2d, puis les généraliser à 3d, et prouver l'importance de ces/ses résultats dans le contexte des granulaires et des gaz granulaires. C'est une tâche énorme, compte tenu des enjeux et du contexte scientifique, mais elle est réaliste, puisque la Chine voudra avoir des résultats fiables et utiles pour la conquête spatiale. Son travail de préparation est réalisé, tant du point de vue expérimental que des simulations comme nous allons montrer: d'abord, elle dialogue en anglais et en français, elle a appris à rédiger ; elle connaît maintenant les langages de programmation et d'analyse d'images pour dépouiller les films vidéo et leur extraire les paramètres importants (cf. Figure j). Elle a créé et améliore maintenant son logiciel de simulation 2d (cf. exemple sur la Figure k), de le rendre adaptable au 3d, et d'ajouter des possibilités d'excitation (sinus, thermique,...).

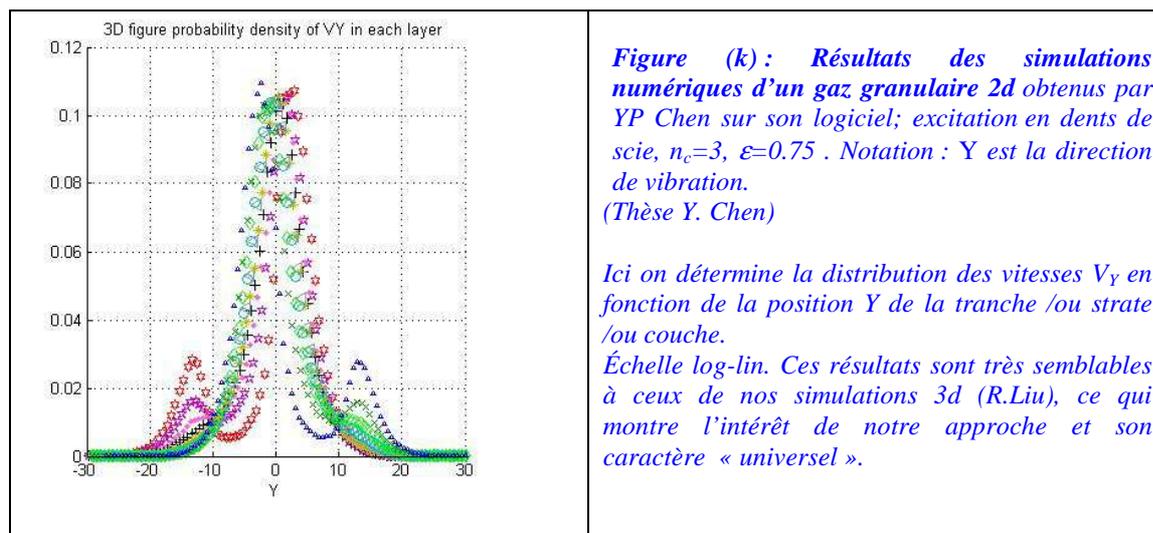


**Figure i :** *Expérience à bord de l'Airbus A300-0g permettant l'étude de la dynamique de 47 billes ( $n_c \approx 5$ ) contenues dans le compartiment inférieur gauche de la cellule 2d,  $L_x L_y = 1 \text{ cm}^2$ , vibrée. Cette cellule correspond à la géométrie de la cellule chinoise utilisée dans le satellite SJ 8 (2006)*



**Figure j :** *Résultats de l'analyse de la dynamique des 47 billes du film de la Figure (i) (cas  $n_c \approx 5$ ) contenues dans le compartiment inférieur gauche de la cellule 2d,  $L_x L_y = 1 \text{ cm}^2$ , vibrée dans le rack de vibration de l'Airbus A300-ZéroG. Cette cellule correspond au modèle de la cellule chinoise utilisée dans le satellite SJ 8*

La figure (k) illustre un des objectifs des études par simulations numériques 2d effectuées actuellement par Y. Chen dans le cadre de sa thèse, pour généraliser les phénomènes observés et réaliser une comparaison avec les résultats expérimentaux obtenus avec des cellules 2d carrées de taille variable  $L=1 \text{ cm}$  (ici) à  $L=7 \text{ cm}$ . Divers taux de remplissage et différentes conditions d'excitations sinusoïdales ou en dents de scie sont prévues soit dans des expériences à bord de l'Airbus A300 Zéro ou surtout sur le vibreur de l'ECP (de caractéristique similaire à celui de l'Airbus, mais orientable facilement maintenant) pour des expériences sol avec des cellules horizontales, ou à « g variable en fonction de l'inclinaison ».



### Conclusion :

Ces résultats permettent d'avancer trois conclusions principales:

**a)** Le résultat entièrement original est l'existence d'une asymétrie de comportement pour les billes allant vers la paroi vibrée la plus proche et pour celles s'éloignant de cette même paroi vibrante. Ceci se traduit entre autre par l'existence de 2 températures différentes  $T_{Y+}$  et  $T_{Y-}$  pour ces deux types de bille, à 2d, (ou  $T_{z+}$  et  $T_{z-}$  à 3d). A ces deux températures ( $T_{z+}$  et  $T_{z-}$  à 3d ou  $T_{Y+}$  et  $T_{Y-}$  à 2d), on peut associer 2 pressions dynamiques différentes ( $P_{z+}$  et  $P_{z-}$  à 3d ou  $P_{Y+}$  et  $P_{Y-}$  à 2d) et 2 densités moyennes différentes ( $\rho_{z+}$  et  $\rho_{z-}$  à 3d ou  $\rho_{Y+}$  et  $\rho_{Y-}$  à 2d).

**b)** En régime stationnaire, l'impossibilité d'accumuler des masses en n'importe quel point impose un débit moyen nul en tout point de l'espace. Les paires de grandeurs nouvelles ( $P_+$  et  $P_-$ ,  $T_+$  et  $T_-$ ,  $\rho_+$  et  $\rho_-$ ) que l'on a défini dans la direction de vibration varient continûment le long de l'axe de vibration ( $z$  ou  $Y$ ) et ne sont égales qu'en un seul point (le centre de la cellule dans le cas d'une excitation symétrique). La distribution réelle des vitesses dans le gaz granulaire (dissipatif) ne peut donc pas être prise en compte par la distribution classique (quasi-isotrope dans toutes les directions) du gaz moléculaire non-dissipatif. Les résultats selon  $x$  et  $y$  ( $\perp$  à  $z$  à 3d) [ou  $X$  ( $\perp$  à  $Y$  à 2d)] sont conformes à la symétrie du système considéré (homogénéités de la densité et symétrie des distributions par rapport à la vitesse nulle, quel que soit  $z$  ou  $Y$ ).

**c)** Pour les conditions paramétriques comparables avec nos expériences déjà réalisées, les résultats de nos simulations numériques sont similaires aux observations expérimentales. C'est notamment le cas pour les deux principaux comportements associés au caractère supersonique du mouvement de la paroi et observés à partir des analyses des images, à savoir :

- une vitesse moyenne des particules plus faible que celle des parois dès que  $n_c \geq 1$ ,
- l'absence d'onde de choc,
- la déplétion du nombre de billes près des parois vibrantes, sur une zone d'autant plus grande que le nombre de billes dans la boîte augmente.

**d)** Si la simulation des systèmes pour  $n_c > 3$  reste encore à faire, il est important de noter que ces premiers travaux de simulations numériques montrent déjà que la préparation et la réalisation des futures expériences devra aussi permettre d'extraire les mêmes informations locales avec un degré de précision approprié (en sachant, par exemple, que la dissymétrie entre les deux directions  $\pm z$  est imposée par le mode d'excitation). Ces simulations ont donc été un atout essentiel pour mieux préciser les définitions des exigences scientifiques des instruments VIP-Gran et Dynagran, notamment en matière de diagnostics optiques et de conditions opératoires des caméras rapides (et en complétant, par exemple, le savoir-faire déjà acquis avec la caméra rapide).

**Lévitacion magnétique :** (collaboration : A.Mailfert, P. Evesque, D.Beysens, Y.Garrabos, D.Chatain).

Nous avons réalisés la fabrication d'un *prototype de léviteur magnétique 2d* (2009) pour des pastilles cylindriques en graphite (diamagnétique) basé sur des aimants permanents arrangés périodiquement, avec des orientations magnétiques différentes, variant suivant une période spatiale.

Le système marche correctement, bien que l'on observe (i) de petites irrégularités de champ dans la direction transverse aux plaquettes, (ii) une faible interaction magnétique entre les pastilles cylindriques de carbone. Ces deux effets limitent l'intérêt de cette méthode. Le premier peut être réduit en augmentant le nombre d'orientations d'aimantation différentes et la taille des pastilles diamagnétiques. Le deuxième engendre une cohésion locale dont on peut réduire l'effet moyen soit en augmentant les vibrations soumises aux gaz granulaire (pastilles de graphite ou autres), soit en augmentant le diamètre de ces grains, mais on ne peut pas s'en affranchir complètement pour étudier les lois d'échelle de la dynamique de relaxation temporelle.

Pour 2011 on poursuit la fabrication d'un prototype de léviteur avec un format plus grand (format A5 ou A4). J'ai obtenu la fabrication d'aimants adaptés lors de mon séjour en Chine et ai donné ces aimants à D. Chatain, qui doit réaliser l'aimantation et l'assemblage des aimants.

On se propose aussi de tester des grains supraconducteurs à haute température (YBaCuO) grâce à la collaboration de X.Chaud (CNRS-CRETA Grenoble), ou au besoin en débitant un petit cylindre que m'a donné M. Lagues (ESPCI) fin 2009.

A noter (pour l'anecdote) que cette série de collaborations a commencé à Grenoble (13 Mars 2009) ; c'est au retour de cette réunion que j'ai eu un petit infarctus dans le train ; le diagnostic l'a confirmé le lendemain (test sanguin, stent,...), ce qui a causé mon AVC, d'où kiné, rééducation orthoptique et orthophonique toujours d'actualité ....

### **Service d'usinage**

J'espère avoir montré l'intérêt que j'ai tiré de la collaboration scientifique avec M. Hou : elle m'a permis d'acquérir des résultats significatifs intéressants (SJ-8) et nous avons joint nos efforts de demande de financement (ESA, CNSA, CNES). Son intérêt est certain, tant du point de vue savoir faire théorique, appui financier que know-how. Ceci dit, l'intérêt pour moi ne s'arrête pas là : elle m'a mis à disposition gracieusement son service local d'usinage pour la réalisation de montage. J'ai par exemple bénéficié d'aimants permanents pour le projet de lévitation. J'ai aussi fait réaliser un certain nombre de pièces mécaniques au sein du CAS-Pékin ; par exemple les pièces d'une seringue que je me propose de tester et d'utiliser pour les triaxiaux du laboratoire ; cette fabrication m'était refusée par l'atelier d'usinage de mon laboratoire (2006-2008, cf.

compte-rendu des Conseils du Laboratoire MSSMat, entre autres celui du 14/12/07) ; j'ai obtenu les pièces en 1 jour à Pékin lors d'un voyage express pour la collaboration Dynagran. De la même façon j'ai fait réaliser les premières cellules de la thèse de YanPei en 2009-2010 au CAS-Pékin, qui m'étaient refusées par le labo.

Le dialogue avec l'atelier d'usinage MSSMat semble maintenant rétabli depuis Juin et Septembre 2010, grâce à la nouvelle direction (janvier 2010): J'y ai fait réaliser des modifications pour les cellules de YanPei (juin 2010), puis un support tournant (Sept. 2010) permettant d'orienter notre vibreur électromagnétique, et récemment un support coulissant permettant de limiter le couple supporté par l'axe de vibration du vibreur ; ce montage est trop récent et son fonctionnement pas encore testé.

Ceci me permet d'aborder à nouveau certaines difficultés rencontrées dans le travail. Il a fallu des demandes répétées à la Direction de l'ECP, au Délégué Régional, à la médecine du travail et auprès du médiateur cnrs pour recouvrer un régime normal de fonctionnement (voir pièces annexes 1-4).

### ***Travail de F.Douit***

A partir de Sept. 2005, j'ai été amené à m'occuper de F. Douit, technicien cnrs embauché en janvier 2005 au laboratoire. Au départ je n'avais pas du tout travaillé avec lui, ni été dans le processus d'embauche ; mais un de mes étudiants, N. Da Silva, en stage master de 6 mois avec moi, lui avait demandé quelques services pendant que j'étais aux USA (KITP, Santa Barbara) pendant un mois et me l'avait recommandé. Semble-t-il il y avait une incompatibilité entre ce qu'on lui demandait et ce qu'il arrivait à fournir et une certaine incompréhension s'établissait ; depuis 2006, je lui ai donné quelques mini-travaux qu'il réalisait avec bonne volonté, mais je n'étais pas chargé de son encadrement ; et sa situation empirait. Le fait que F.Douit ait été soigné par la médecine hospitalière et que j'ai cherché à le tirer d'affaire m'a probablement permis de résoudre les deux problèmes à la fois (celui de l'atelier et de F.Douit), (cf. Appendice 4, Appendice 1), grâce aussi à l'intervention de la médecine du travail.

J'espère que ce mal être, lié au relâchement de l'encadrement, est maintenant derrière lui ; ceci dit, le laboratoire a connu un autre cas presque similaire dans le passé (fin 90-début 2000) ; juste après son embauche aussi, cette personne avait développé une certaine difficulté d'adaptation, mais s'était reprise assez vite grâce à un changement rapide d'encadrement ; puis est intervenu un autre changement d'affectation au sein du labo...

En tout cas, F. Douit est de plus en plus autonome, comme l'a constaté le médecin du travail à plusieurs reprises. Au départ il s'est mis au traitement vidéo par ImageJ et à des tests sur des capteurs de déplacement par sonde laser. Depuis 1 ou 2 ans, il s'est mis à l'interfaçage sur une plateforme Windows XP d'une caméra JAI M30 (datant de 2000, mais pouvant travailler à 120Hz, 120fps). Il a géré l'installation du logiciel de gestion de notre nouvelle caméra rapide et aider à la mise en place du traitement vidéo. Plus récemment encore il a programmé la compression automatique des séquences vidéo acquises à partir de cette caméra sur l'Airbus, de telle sorte que la lecture des 31 séries (de 500 photos de 1Moct chacune), ce qui correspond aux data d'un vol, soient compressées en 15 mn au total environ ; ceci nous permet d'envisager la compression en direct dans l'Airbus. Il a aussi travaillé sur les montages d'amélioration mécanique du vibreur. Il s'est mis aussi sur des tests d'évaluation des gauges piézoélectriques sélectionnées par l'équipe d'industriels développant VIP-Gran. Il est toujours en liaison avec la médecine du travail, car ses troubles sont encore perceptibles.

**b) Milieu fluide près du point critique et sous vibration:*****Prologue historique :***

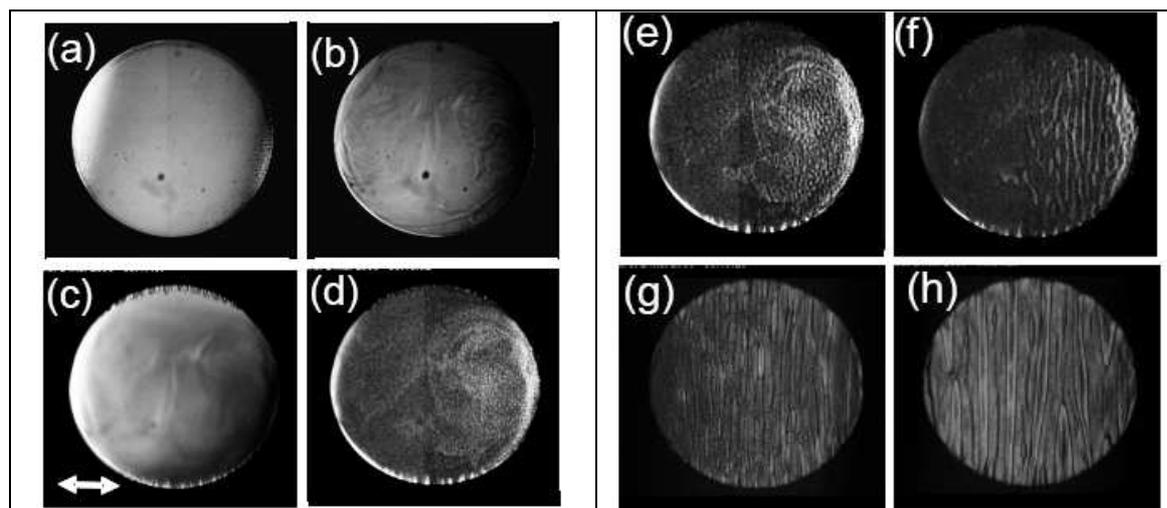
C'est le deuxième grand sujet qui me relie à la recherche spatiale. Lorsqu'en 1990 l'ESA m'a proposé de former un groupe d'experts sur les matériaux granulaires et la micro pesanteur, j'ai accepté avec reconnaissance et ai constitué un groupe de quatre personnes (D.Sornette, HGB Allersma, C.Thornton et moi-même, 1990-93) ; j'ai été mis en relation avec d'autres passionnés d'espace, dont D. Beysens très actif à l'ESA qui m'a proposé dès 1992 de participer à l'expérience MiniTexus 5 (1998) ; j'ai aussi pu connaître lors d'un congrès (sur la Kama, 1992) des chercheurs russes de Perm (V.Kozlov, T et D. Lyubimov) spécialistes en hydrodynamique de vibration ; ils m'ont initié par la suite à leur domaine de recherche grâce à leur invitation régulière de l'ECP. D'où une série de travaux déjà anciens sur les liquides vibrés (1995-2005). Cette collaboration a permis de former un groupe d'équipes de recherche (TT Vibration) intéressées par l'effet des vibrations dans les fluides en micro-gravité dès 2000. Ont suivi les expériences Maxus 5 et 7, des vols en Airbus, puis un contact (fin 2005) avec M.Hou du CAS à Beijing formalisant rapidement un contrat tacite de collaboration (1/1/2006) sur l'expérience chinoise SJ8 (Sept 2006), puis sur de projets communs (Vol paraboliques CNES et expérience Dynagran de SJ-10). C'est grâce à la reconduction écrite (2006 ou 2007) de ce contrat tacite et probablement « illégal » de collaboration scientifique entre M. Hou et moi formulée lors de la demande initiale de Dynagran à la Chine que j'ai vu arriver en Oct. 2009 R.Liu, en thèse à la CAS, pour un stage d'un an, missionné par la CAS et que j'ai assisté à sa thèse en Mai 2010 à Pékin.

La responsabilité du développement de Dynagran et de Vip-Gran m'occupe dès lors suffisamment pour que mon travail sur les fluides vibrés près du point critiques passe au deuxième plan actuellement, et j'anime essentiellement le TT VIP-Gran de l'ESA actuellement. Ceci dit le sujet m'intéresse toujours autant et je suis fier de poursuivre ces études à travers l'instrument futur VIP-Crit. Je suis aussi heureux du développement de l'instrument IVIDIL (dans l'ISS) sur l'influence des vibrations la diffusion dans les liquides en micro-gravité, qui doit sûrement pal mal au travail du TT Vibration et de nos résultats « fluides » de MiniTexus 5 et Maxus 7.

***Transition de phase et nucléation dynamique sous vibration dans un système (CO<sub>2</sub>) près de son point critique*** D. Beysens, Y. Garrabos, D. Chatain & P. Evesque; *EuroPhysics Letters* **86** No 1 (April 2009) 16003 (6pp); doi: [10.1209/0295-5075/86/16003](https://doi.org/10.1209/0295-5075/86/16003)

On utilise ici la transition de phase (gaz-liquide) du CO<sub>2</sub> près de son point critique pour profiter du comportement universel et étudier l'effet des vibrations sur la croissance des bulles et la nucléation. Pour simplifier, on se place à fréquence fixe et à amplitude constante. L'étude est réalisée en apesanteur dans une fusée-sonde (Maxus 7, tir 2 Mai 2006, de Kiruna, Suède) pour éviter les effets de pesanteurs qui limite le domaine de validité du régime critique (sur terre). Par ailleurs, le fluide est à densité critique, ceci est fixé par avance ; et sa température est proche du point critique (on part légèrement au dessus de  $T_c$ , et le système est préparé en équilibre thermique de longues heures avant le tir). Le tir a lieu la fusée s'élance puis se stabilise sur trajectoire parabolique (en fait elliptique). On laisse le système relaxer quelques secondes (minutes) et on refroidit la cellule d'un coup d'une petite valeur  $\delta T$ , de manière à ce que la température  $T$  soit maintenant juste au dessous de  $T_c$ . Le but est d'observer le phénomène, i.e. la dynamique de croissance des deux phases, liquide et gaz.

J'ai aussi participé faiblement à la définition de l'instrument Déclic : Y. Garrabos, C. Lecoutre, F.Palencia, D. Beysens, V. Nikolayev & P. Evesque; "Optical cells for the study of water properties near its liquid-gas critical point"; *J. Jpn Soc Microgravity Appl.* **25**, 103-106 (ou 279-283) (2008); In ISPS 2007



**Figure sur le changement de phase dans Maxus 7 (a-h) :**

- (a) Fluid at  $t_m \approx 80$  s showing density gradients at the beginning of free fall but before the rocket despinning and (b) at  $t_m \approx 134$  s, i.e. after a 54 s relaxation period under weightlessness ( $54=134-79$ ).
- (c)-(h): typical pictures of phase separation (0.31 mm, 20.2 Hz vibration indicated by the double arrow).
- (c): when crossing  $T_c$  (the *Maxus* launching time  $t_m$  is  $t_m = 155.20$  s, but it is our initial  $t = 0$ ). Weak density gradients remain. Fingering occurs in the thermal boundary layer. (d): isotropic growing pattern in region (i) ( $t = 4.80$  s).
- (e): anisotropic growing pattern in region (ii). The domains become elongated in the direction perpendicular to vibration ( $t = 6.40$  s). (f): at the end of region (ii) the domains reach the cell dimension perpendicularly to the vibration direction ( $t = 10.60$  s).
- (g) - (h): region (iii), slow evolution of the anisotropic pattern [(g):  $t = 88.20$  s; (h):  $t = 207.60$  s]. (The contrast of the pictures has been enhanced; the right part of the image shows an enhanced contrast);

Dans ce cas, lorsque le fluide est soumis à aucune vibration la séparation de phase est caractérisée par un mélange interconnecté de deux phases continues une vapeur l'autre liquide qui évolue dans le temps pour atteindre un équilibre ; la loi de croissance est presque linéaire.

Lorsqu'on applique des vibrations, les choses changent et l'on observe trois comportements différents, dépendant de l'échelle de temps. (i) Lorsque la distance entre les domaines liquides et vapeurs est plus petite que l'épaisseur de la couche limite visqueuse, la croissance est identique à celle obtenue en absence de vibrations. (ii) par la suite, la pression de Bernoulli liée aux écoulements dynamiques près des interfaces provoquent une instabilité des interfaces parallèles à la vibration, ce qui permet de faire croître de façon exponentielle les domaines perpendiculairement à la direction des vibrations, tout en laissant croître normalement les domaines dans le direction parallèle à la vibration. (iii) Lorsque les domaines atteignent la taille de l'échantillon, la structure de l'interface ressemble à une structure de bandes périodiques, orientées perpendiculairement à la vibration qui continue à croître parallèlement à la direction des vibrations. Une approche théorique de ces phénomènes est proposée.

Les résultats de cette expérience sont très intéressants. Cependant leur interprétation est délicate, et mérite d'être confirmée par des expériences complémentaires.

**c) Nanotubes :**

Ce travail sur les nanotubes de carbone a été réalisé au laboratoire ; il a fait l'objet de la thèse d'A. Allaoui (soutenue en 2005), dont j'ai surveillé de près le travail surtout au niveau de l'interprétation et de la rédaction de la thèse. C'est une collaboration en co-direction à trois (D.Durville, P.Evesque et J.Bai) pour essayer de former une synergie.

***Résistance de contact et transport de courant dans les nanotubes de carbone:*** A. Allaoui , S. Toll , P. Evesque & J. Bai

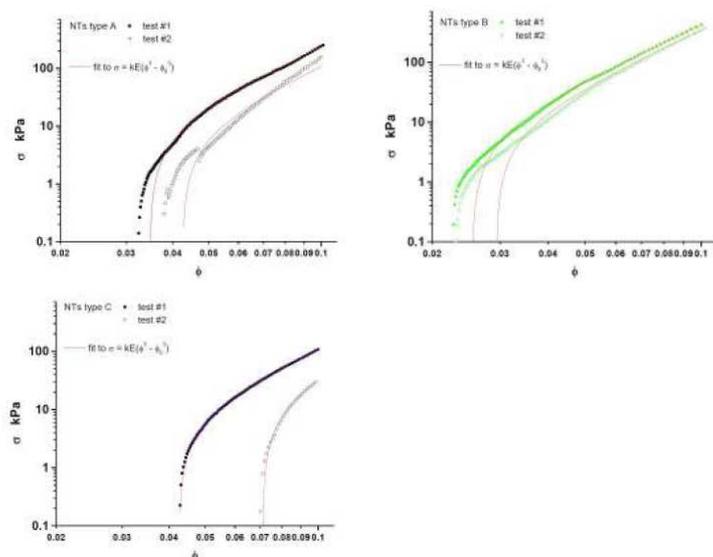
Les nanotubes de carbone (CNT) ont une excellente conductivité électrique le long de leur axe et sont donc considérés comme de bons candidats comme des charges conductrices dans les composites polymères. Les résultats de la littérature montrent que la conductivité peut être obtenue à des charges CNT extrêmement faible, mais que la conductivité maximale qu'il est possible d'atteindre est limité jusqu'à des valeurs autour de 0,1 S / cm jusqu'à  $10^{-5}$  S / cm selon la méthode de préparation de la matrice utilisée. La cause principale de cette limitation de la conductivité est a priori la résistance de contact existant entre les nanotubes. Dans ce travail, nous avons proposé d'évaluer cette résistance de contact (entre les CNT) à partir de mesures de la résistance ohmique « en vrac » d'un « empilement naturel » de CNT, caractérisé par un certain enchevêtrement.

Donc, des essais de compression ont été effectués sur des enchevêtrements de nanotubes de carbone avec des mesures simultanées de la résistance ohmique. Les données expérimentales ont été analysées en utilisant un modèle de réseau de contacts déjà développés pour décrire la conductivité de nano-fibres de composites carbone / époxy. Ceci nous a permis d'estimer la résistance de contact entre les nanotubes de carbone. Nous avons constaté que, dans certains cas, la résistance de contact diminue d'un ordre de grandeur, de telle manière qu'elle semble atteindre une valeur de l'ordre de 100 k  $\Omega$ .

***Réponse en compression d'un système de nanotube :*** A.Allaoui, S.V.Hoa, P. Evesque, J. Bai

Dans ce travail, nous avons étudié la compressibilité des nanotubes de carbone (NTC) de type « multi-parois intriqués ». Cette compressibilité est évidemment non linéaire a priori, ce qui a été vérifié et caractérisé. Nous avons ensuite proposé un modèle théorique, basé sur le travail de S. Toll, et décrit de façon détaillée dans la thèse de Aissa Allaoui. Cette analogie part elle-même du modèle établi van Wyk proposé sur les assemblées de fibres textiles, qui a été vérifié expérimentalement pour ce domaine d'applications. Compte tenu du faible diamètre des nanotubes, on s'attend, a priori aussi, à devoir tenir compte en plus d'un effet possible des interactions de van der Waals entre tubes de NTC.

Du point de vue expérimental, nos expériences de compression ont réalisés sur des nanotubes de carbone multi-parois. On trouve finalement que la contribution des forces de cohésion sur la contrainte de l'amas « en vrac » peut être négligée. Ces expériences montrent de plus que le modèle de Van Wyk est en mesure de décrire la réponse, bien que les valeurs du paramètre k, dimension du modèle de van Wyk, i.e.  $k=2/3$ , doit être pris ici beaucoup plus faible que prévu. Nous trouvons par ailleurs que le modèle de M.Baudequin, G.Ryschenkow & S.Roux, i.e. en  $\sigma \propto (\varphi^*/\varphi-1)^{3/2}$ , décrit moins bien nos résultats.



**Figure compression de nanotubes:** Evolution de la contrainte  $\sigma$  appliquée en fonction de la fraction volumique  $\phi$  de nanotubes en coordonnées log-log pour les 3 types étudiés : type A, B and C). Les fits correspondent à l'équation  $\sigma = kE(\phi^3 - \phi_0^3)$ , où E le module d'Young « bulk » d'un nanotube. Dans le modèle  $k=2/3$ . Dans notre cas cependant, k est beaucoup plus petit.

D'une façon générale, ces travaux sur les nanotubes sont à mon avis fondés sur un trop petit nombre de résultats expérimentaux, ce qui ne permet pas d'assurer pleinement la qualité des mesures, de la procédure, de la répétitivité... Ceci dit, (i) faire autrement nécessiterait plus de temps et coûterait beaucoup plus cher, et (ii) ces résultats semblent correspondre à ce que demande la communauté concernée.

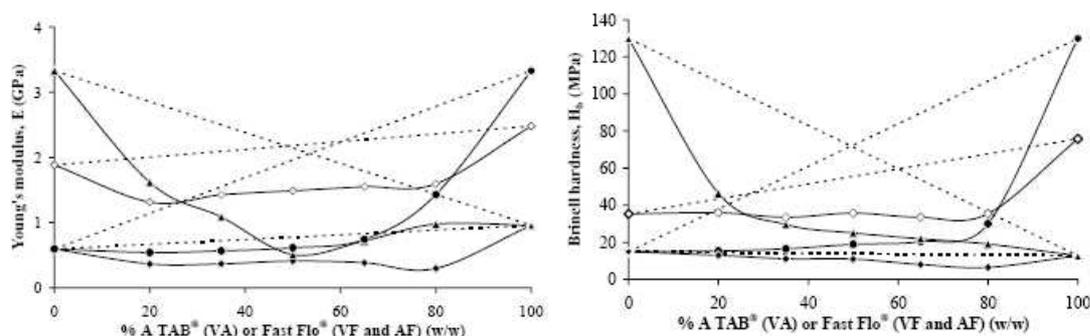
#### d) Composés Pharmaceutiques

##### *Préambule :*

Cette collaboration (P. Porion [CRMD-Orléans], P. Tchoreloff, G.Couarraze, V. Busignies [Fac de pharmacie, Orsay], P. Evesque) a débuté depuis maintenant plus de 10 ans (1998). On avait commencé par étudier les phénomènes de ségrégation à l'aide de l'I.R.M. on s'intéresse maintenant aux propriétés physiques et mécaniques des compacts obtenus à haute pression (100MPa-200MPa) à partir de la compaction d'excipients pharmaceutiques purs, ou de leur mélange en différentes proportions. Les excipients utilisés sont un lactose amorphe appelé FastFlow (F), un phosphate de Calcium anhydre appelé ATab (ou aCP) et une cellulose micro cristalline appelée Vivapur (V) (notée aussi MCC).

L'intérêt ici qu'on utilise des pressions très élevées comparées à celles de la mécanique des sols ; les lois obtenues y sont donc très différentes des lois  $e-\log(p)$ , où  $e$  est l'indice des vides et  $p$  la pression de compression verticale, généralement utilisées dans mon Laboratoire. C'est donc une façon de compléter mes connaissances sur les milieux granulaires. L'intérêt provient aussi de nos compétences différentes : l'équipe pharmaceutique possède une presse rapide et très bien instrumentée, adaptée à la production de comprimés pharmaceutiques ; P. Porion possède l'instrument RMN, et IRM et de tomographie X, nécessaires à l'analyse des poreux et de la diffusion de l'eau dans ses pores ; et moi-même j'apporte mes connaissances du milieu granulaire.

**Propriétés mécaniques des compacts et de leur mélange :** V. Busignies, P. Evesque, P. Porion, B. Leclerc & P. Tchoreloff; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009), ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009), pp. 240-243



**Figure de gauche:** Young's modulus ( $E$ , interpolated values) as a function of binary mixture composition ( $\alpha = w/w_{\text{tot}}$  %) for various compact mean compositions.

**Figure de droite:** Brinell hardness ( $H_b$ , interpolated values) as a function of binary mixture composition ( $\alpha = w/w_{\text{tot}}$  %) for various compact mean compositions (Key: • VA (with  $\varepsilon = 35\%$ ); ♦ and ◇: VF (with  $\varepsilon = 20$  and  $35\%$ ); ▲: AF (with  $\varepsilon = 35\%$ ))

Ces graphes ont été obtenus à des porosités  $\varepsilon$  constantes de 20% et ou 30%, comme cela est indiqué. La pression de compactage nécessaire pour obtenir cette porosité dépend naturellement du mélange et est beaucoup plus grande lorsque l'ATab est présent.

Nous avons testés les propriétés mécaniques (module d'Young, résistance à la traction et la dureté Brinell) de trois excipients pharmaceutiques différents et de leurs mélanges binaires. Les compacts ont été fabriqués sur notre presse et compactés à différentes pressions/porosités moyennes. Les propriétés mécaniques des mélanges binaires ne sont pas proportionnelles à la composition du mélange exprimée en masse. De plus, on trouve toujours un écart négatif pour toutes les propriétés, montrant que la qualité réelle moyenne est toujours plus faible que la moyenne. On propose deuxièmement un modèle statistique à trois interactions pour le module d'Young moyen et la résistance à la traction. Enfin, les figures de tomographie X nous permettent de comprendre partiellement le modèle proposé.

**La percolation est-elle capable de rendre compte du comportement mécanique des excipients pharmaceutiques et de leur mélange :** P. Evesque, V. Busignies, P.

Tchoreloff, B. Leclerc & P. Porion ; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009), ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009) pp. 251-253

L'homme se pique d'attaques ne nous est utilisées pour décrire les propriétés de mécanique de mélange de composer en fonction de la densité. Ceci permet de définir la densité critique de la tablette, qui contrôle la variation des propriétés mécaniques. Cette densité critique est supposée unique pour un système de mélange. Les variations de propriété sont décrits par des lois de puissance et des exposants qui sont universels. La littérature donne les valeurs de ses exposants pour les propriétés mécaniques. Dans ce travail au contraire, nous cherchons à repositionner le problème en termes de problème global ; et nous appliquons la théorie de percolation pour redéfinir des comportements universels des modules élastiques et de la résistance à la traction de trois composés pharmaceutiques servant d'excipients. On que le comportement n'est pas universel et que les exposants ne sont pas uniques. Ainsi le modèle de percolation doit être utilisé avec précaution dans le domaine des composés pharmaceutiques.

**Structure poreuse des tablettes pharmaceutiques:** P. Porion, P. Tchoreloff, V. Busignies, B. Leclerc & P. Evesque, " in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009) , ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009) , pp. 453-457

La compression à haute pression (250 mégapascals) de tablette pharmaceutique est un processus complexe qui dépend des propriétés mécaniques des composés chimiques utilisés. Le caractère non ici à structure poreuse de ses tablettes obtenues par compression une axiale, le procédé le plus utilisé en pharmacie. Les trois excipients pharmaceutiques que nous avons utilisés sont à micro cristalline le lactose est un phosphate de calcium anhydre. Ils ont été compactés et leur compressibilité a été mesurée. Dans un deuxième temps le processus de diffusion d'une molécule de fluide dans lui-même a été étudié dans l'espace poral, par la méthode et PGSTE -NMR (écho stimulé dans un gradient de champ); ceci tout d'abord dans une direction perpendiculaire puis dans une direction parallèle à l'axe de compaction. Ces résultats permettent de définir la tortue inusitée et l'anisotropie de ces matériaux compactés.

**Anisotropie de la structure poreuse de compacts pharmaceutiques :** P. Porion, V. Busignies, V. Mazel, B. Leclerc, P. Evesque & P. Tchoreloff ; *Pharmaceutical Research DOI* 10.1007/s11095-010-0228-1

Le but de ce travail est de qualifier et quantifier l'anisotropie de l'espace des pores d'un matériau compact pharmaceutiques et de les relier à la mesure de l'anisotropie des propriétés mécaniques. Des compacts parallélépipédiques de phosphate de calcium anhydre (aCP) et de la cellulose microcristalline (MCC) ont été produits à différentes pressions par notre presse et un moule rectangulaire. La topologie et l'anisotropie des pores ont été caractérisées par des mesures type PGSTE-RMN de diffusion RMN. Puis on les a comparées à des tests mécaniques de micro-indentation et de tests trois points sur les deux faces horizontales (haut et bas) et les deux faces latérales verticales pour déduire la dureté Brinell, la résistance à la traction et de module de Young. Toutes ces données ont été soumises à une analyse statistique pour déterminer leur signification.

La structure poreuse des compacts MCC est anisotrope contrairement à celles des phosphates aCP. L'analyse de l'espace poreux par la méthode PGSTE-RMN a montré que l'anisotropie structurale est contrôlée par le comportement des excipients au compactage. Dans le même temps, le module d'Young et la résistance à la traction sont les mêmes quelle que soit la direction des essais et les systèmes. Seule, la dureté Brinell pose un problème, mais c'est probablement qu'elle est une caractéristique très locale : dans le cas des compacts aCP, toutes les faces ont la même dureté Brinell, tandis que seule la face inférieure montre une dureté Brinell plus faible aux trois autres dans le cas des compacts MCC.

En conclusion, on ne trouve pas de lien direct entre l'anisotropie de la porosité et celle des propriétés mécaniques ; seule la dureté Brinell mesurée sur les compacts MCC, a montré des propriétés mécaniques inhomogènes (mais pas réellement anisotropes), même si la structure poreuse elle-même est parfois anisotrope. La structure poreuse dépend bien de la pression au compactage d'une certaine manière l'anisotropie de cette structure aussi. Mais, cette anisotropie n'induit pas réellement d'anisotropie des propriétés mécaniques, contrairement à ce qui est souvent affirmé dans la littérature ; il faut donc noter/relevé cette confusion. Ce travail est donc une première étape dans l'étude de l'anisotropie des propriétés mécaniques des compacts pharmaceutiques en relation avec la structure de l'espace poral.

### A.2.3- Publications dans les revues de rang A et assimilées:

- 230- A. Allaoui, P. Evesque & J. B. Bai; "Effect of aging on the reinforcement efficiency of carbon nanotubes in epoxy matrix"; *J Mater Sci*. DOI 10.1007/s10853-008-2728-5 (2008)
- 232- Y. Garrabos, C. Lecoutre, F. Palencia, D. Beysens, V. Nikolayev & P. Evesque; "Optical cells for the study of water properties near its liquid-gas critical point"; *J. Jpn Soc Microgravity Appl.* **25**, 103-106 (ou 279-283) (2008); In ISPS 2007, (22-26 Oct. 2007) Nara, Japan;
- 234- D. Beysens, Y. Garrabos, D. Chatain & P. Evesque; "Phase transition under forced vibrations in critical CO<sub>2</sub>"; *EuroPhysics Letters* **86** No 1 (April 2009) 16003 (6pp); doi: [10.1209/0295-5075/86/16003](https://doi.org/10.1209/0295-5075/86/16003)
- 235- M. Hou, R. Liu, Y. Li, K. Lu, Y. Garrabos & P. Evesque; "2d Granular Gas in Knudsen Regime and in Microgravity Excited by Vibration: Velocity and Position Distributions"; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009), ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009), pp. 67-70
- 236- V. Busignies, P. Evesque, P. Porion, B. Leclerc & P. Tchoreloff; "Mechanical properties of compacts made with binary mixtures of pharmaceutical excipients of three different kinds"; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009), ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009), pp. 240-243
- 237- P. Porion, P. Tchoreloff, V. Busignies, B. Leclerc & P. Evesque, "Porous Structure of Pharmaceutical Tablets Studied Using PGSTE-NMR Technique"; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009), ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009), pp. 453-457
- 238- P. Evesque, V. Busignies, P. Tchoreloff, B. Leclerc & P. Porion; "Can percolation model describe the evolution of mechanical properties of compacts of binary systems?"; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009), ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009) pp. 251-253
- 239- A. Allaoui, S. V. Hoa, P. Evesque, J. Bai; "Electronic transport in carbon nanotube tangles under compression: the role of contact resistance"; *Scripta Materialia* **61** 628-631 (May 2009)
- 240- A. Allaoui, S. Toll, P. Evesque & J. Bai; "On the compressive response of carbon nanotube tangles"; *Physics Letters A* **373** 3169-3173, (July 2009)
- 241-58- R. Liu, M. Hou & P. Evesque; "Simulation of 3d granular dissipative gas under different kinds of excitations & with different number of balls N". *Poudres & Grains* **17** (1-18) 1-561 (2009);  $N_z, V_z, V_z^2, V_x, V_x^2$  distribution as a function of z, for different  $e = 0.7$  to  $0.9$  and bi-parabolic or sawtooth or thermal excitation:
- 260- P. Evesque; Microgravité et Gaz Granulaire Dissipatif dans un système vibré : un gaz à vitesse dissymétrique, mais à moyenne nulle; *Poudres & Grains* **17** (20) 577-595 (2009)
- 263- P. Evesque; "Microgravity and Dissipative Granular Gas in a vibrated container : a gas with an asymmetric speed distribution in the vibration direction, but with a null mean speed everywhere"; *Poudres & Grains* **18**, 1-19 (2010)
- 264- P. Porion, V. Busignies, V. Mazel, B. Leclerc, P. Evesque & P. Tchoreloff; "Anisotropic Porous Structure of Pharmaceutical Compacts Evaluated by PGSTE-NMR in Relation to Mechanical Property Anisotropy"; *Pharmaceutical Research* DOI 10.1007/s11095-010-0228-1 (10 August 2010)

### Dont Articles de Congrès dans des revues de rang A et assimilées

- Y. Garrabos, C. Lecoutre, F. Palencia, D. Beysens, V. Nikolayev & P. Evesque; "Optical cells for the study of water properties near its liquid-gas critical point"; *J. Jpn Soc Microgravity Appl.* **25**, 103-106 (ou 279-283) (2008); In ISPS 2007, (22-26 Oct. 2007) Nara, Japan;
- M. Hou, R. Liu, Y. Li, K. Lu, Y. Garrabos & P. Evesque; "2d Granular Gas in Knudsen Regime and in Microgravity Excited by Vibration: Velocity and Position Distributions"; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009), ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009), pp. 67-70
- V. Busignies, P. Evesque, P. Porion, B. Leclerc & P. Tchoreloff; "Mechanical properties of compacts made with binary mixtures of pharmaceutical excipients of three different

kinds”; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009) , ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009), pp. 240-243

P. Porion, P. Tchoreloff, V. Busignies, B. Leclerc & P. Evesque, “Porous Structure of Pharmaceutical Tablets Studied Using PGSTE-NMR Technique”; in *Powders & Grains 2009*, (Golden, Denver, Colorado, 13-17 July 2009) , ed. M. Nakagawa & S. Luding, (AIP conference proceedings, 1145, New York, 2009) , pp. 453-457

### Articles de « Vulgarisation » :

229- P. Evesque, Y. Garrabos, A. Garcimartin, N. Vandewalle & D. Beysens; « Granular matter under microgravity »; *Europhys. News* **39** (n°4), 28-29, (2008); **Doi** 10.1051/eprn:2008403

261- P. Evesque ; « Matériaux granulaires et impesanteur » ; *Centraliens* n°599, 58-62 (2010)

262- D. Beysens, P. Evesque und Y. Garrabos ; “Bei Gebrauch gut Schütteln ! Schwingungen ersetzen die Gravitation”; (German translation of “Shake, rattle and roll: using vibrations as gravity”; *Spektrum Extra der Wissenschaft*, pp 96-103 (2010) présentation par le Ministre allemande de la technologie

### Présentation orale dans des congrès

P. Evesque; “Granular matter Dynamics : effect of grain-grain collisions” ; in Report to COSPAR 2008 (13-20July 2008), 94-95 (2008)

P. Evesque, R. Liu & M. Hou ; “Evidence for speed-symmetry breaking in steady state of dissipative granular gas in 0g”, i.e. Oral Presentation at *Powders & Grains 2009* (Golden, USA); *Powders & Grains* **17** (19) 563-576 (2009)

P. Evesque, D. Beysens, Y. Garrabos, F. Palencia& C. Lecoutre; “On the need of writing correct boundary conditions in granular gases in microgravity”; In proceeding of the Workshop on granular physics and complex fluids , Pékin Sept 5-10, 2008, IOP, CAS)

P.Evesque Les Objectifs scientifiques de Dynagran, Mécano-ID, Toulouse 5/12/2008

P.Evesque & Y. Garrabos ; Milieu granulaire en physique spatiale.Séminaire Prospective cnes, Biarritz; 17-19 Mars 2009, conf. invitée,

P.Evesque: Suivi d’étude Dynagran, Mécano id, Toulouse (dates : 8/1/2009, 2/2/1/2009), puis suivi de Paris (6/3/2009, 20/3/2009, 29/4/2009, 28/4/2009, 15/5/2009)

P.Evesque Suivi VIP-Gran

P.Evesque, Some recent work on vibrated granular matter at ECP, VIP-Gran fin de phase A, ESA-ESTEC, 5-6/2/2009

Fin de PhaseA Dynagran (Mécano-ID, Toulouse, 7/7/2009)

P. Evesque, R. Liu, M. Hou, Simulations of vibrated granular media and comparisons to 0-g experiments (Biannual ELGRA meeting, Bonn, Germany, 1-4 Sept 2009)

P. Evesque, Behaviour of granular matter under vibration, Parabolic Flight Symposium, (ESTEC, Norwijk, NL , Nov. 19-20, 2009)

P.Evesque, Simulations numériques de milieux granulaires dans un container vibré, et comparaisons avec le modèle classique et des résultats 0g experiments, GDR MFA, Sète, 23-25 Nov 2009

P.Evesque, New results on granular-gas simulations and experiments, and on magnetic levitation, Mech. Dpt, CAS, Beijing, 16 Juin 2010

P.Evesque, Some new results on the physics of granular gas simulations, 0g experiments and magnetic levitation, journée VIP-Gran, Bordeaux, 8 Juillet 2010

### Modérateur à *Powders & Grains 2009*

### Jury de thèse:

Amandine **Miksic** : Etude des propriétés mécaniques et acoustiques d’un milieu granulaire sous chargements cycliques, Un. Marne la Vallée, 18 Sept 2008, rapporteur

Ahmed **Raihane** : « Etude du comportement des milieux granulaires vibrés horizontalement. Application au remplissage des fusibles » ; Rapporteur non présent. (soutenue, 19/6/2009 à Ecole des Mines (St Etienne), Jury, P.

Evesque(Rap-absent), P. Guigon (Razp), O. Pouliquen (Pres), G.  
Thom\*azs, JM Chaix, O.Bonnefoiy, JL Gelet, JC Pinoli

### A.3) Enseignement, Formation et Diffusion de la culture scientifique

#### Cours :

- 2 h/an en master de pharmacie sur la ségrégation et le mélangeage, Fac de pharmacie, Université Paris Sud
- 3h/an Métrologie ; en master mécanique des sols (MSROE), ECP.

#### Encadrements de stagiaires

- Stage Licence de mécanique (Orsay) (1mois temps plein) : en 2009 (Didi-Alaoui, de Teye, BendHaou ; sur moteur et fonctionnement d'une seringue), en 2010 (Chenna, Rodrigues ; sur simulations de gaz Granulaires) ; en 2011 (Adafer, Li ; sur simulations de gaz Granulaires)
- Stage de 3ème année ECP (1 mois) : en 2009 (de Graviloff ; sur simulations de Gaz granulaires)
- Stage ecp (S4-S4) 1 mois : 2009 (Zunlkower , Benz-Collange, Nguyen, Dogan et caliskan ; projet Palais de la Découverte) ; (Liégeois et Rémy + vols paraboliques Cnes), 2010 (Urania+ vols paraboliques Cnes ; Gautier, Hui, Nguyen, Nguyen, Zhollow, projet propriété élastique d'une bouteille à forme particulière)
- Stage Licence pro automatique LA2II (4 mois): 2009 (Auster)
- Stage Master pro (Villetaneuse) (4 mois) : 2009 (Tanev, sur broyage)
- Stage sur les propriétés optique des grains : 2010 (S. Ogawa, en thèse au Dept of Mechanical Engineering, Doshisha University, Professor Toshiki Hirogaki.,Jpn, en stage 6 mois pendant sa thèse, Mai –Octobre 2010)

#### Direction de thèses

- LIU Rui : étudiant chinois en co-direction avec M. Hou (Physique, CAS, Beijing), au laboratoire MSS Mat d'Oct 2008 à Oct. 2009 ; thèse soutenue en Mai 2010 à Beijing.
- CHEN Yanpei : étudiante chinoise sur bourse CNES, départ Déc. 2008 : expériences et simulations de gaz granulaires en apesanteurs et sur terre, co-direction avec M. Hou (Physique, CAS, Beijing) ; complètement au laboratoire MSSMat, M. Hou est invitée tous les ans par l'ECP.

**Editeur de Poudres et Grains :** (journal de l'AEMMG, association qui a été présidée par P. Evesque et qui régule le congrès Powders & Grains, résident : S. Luding, Secrétaire Général : J. Jenkins, Trésorier : O.Pouliquen)

#### Publication dans des ouvrages de vulgarisation :

- P. Evesque, Y. Garrabos, A. Garcimartin, N. Vandewalle, D. Beysens; « Granular matter under microgravity »; *Europhys. News* **39** (n°4), 28-29, (2008); **Doi** 10.1051/epn:2008403
- P. Evesque, « Matériaux granulaires et impesanteur », *Centraliens* n°**599**, 58-62 (2010)
- D. Beysens, P. Evesque und Y. Garrabos ; « Bei Gebrauch gut Schütteln ! Schwingungen ersetzen die Gravitation; (German translation of “Shake, rattle and roll: using vibrations as gravity” » ; *Spektrum Extra der Wissenschaft*, pp 96-103 (2010), avec prologue du ministre P.Hintze allemand de la recherche et technologie

#### Organisation des TT VIP-Gran européen :

**Participation à l'organisation de Powders & Grains 2009 (Colorado)** en tant que AEMMG committee members

**Rapporteurs** dans divers journaux français et internationaux

**Evaluateur** pour des projets scientifiques soumis à l'AERES, à l'ESF, à l'ESA, à l'Allemagne, aux Pays-Bas, la Chine...

#### **A.4) Transfert technologique, Relations industrielles et Valorisations**

**Contrat CNES laboratoire (France-Chine) :** Responsable scientifique et gestionnaire de fait pour les recherches sur les vibrations et le spatiale avec 2 pôles :

- 1) liquide et fluide près du point critique (collaboration Garrabos, Beysens) en sourdine depuis 2008,
- 2) milieux granulaires : programmateur scientifique et interpréteur de résultats vols Airbus (depuis 2009 je n'ai plus le droit de voler).
- 3) Expériences « sol » et simulations numériques de vibration granulaires

**Instrument Dynagran :** « conseiller scientifique CNES » réalisant l'instrument en temps qu'**utilisateur principal futur**, au besoin en coordination avec M.Hou. Le CNES développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées. Essais spécifiques sur certains matériels .

**Instrument VIP-Gran (européen+Chine):** conseiller scientifique ESA en tant qu' «utilisateur principal futur », Chargé aussi de transférer les informations aux autres utilisateurs, de poursuivre certains tests (génération de poussière par frottement entre grains due aux vibrations, tests de capteurs piézo,...). L'ESA développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées. (accéléromètres, usure de grains,...)

**TT VIP-Gran (européen+Chine) :** animateur et gestionnaire des rencontres VIPO-Gran. Définition des programmes communs d'action

**A noter un des principaux rôles du premier Topical Team « vibration »** (200-2006) de l'ESA, dont j'étais un des deux principaux coordinateurs (avec D. Beysens) est d'avoir permis le développement futur des instruments VIP-Gran et VIP-Crit, celui d'instrument pour étudier la dynamique de « diffusion anormale » en 0g dans les liquides classiques (S. Mazzoni et al., *Europhys. News* **41**, 14-16 (2010), Doi 10.1051/e pn:2010601).

## A.5) Encadrement, animation et Management de la recherche

### Membre du conseil de laboratoire

### Membre de la Commission de Spécialistes 28-29<sup>ème</sup> Section à Marne-la Vallée.

**Contrat CNES laboratoire (France-Chine) :** Responsable scientifique et gestionnaire de fait pour les recherches sur les vibrations et le spatiale avec 2 pôles :

- 1) liquide et fluide près du point critique (collaboration Garrabos, Beysens) en sourdine depuis 2008,
- 2) milieux granulaires : programmateur scientifique et interpréteur de résultats vols Airbus (depuis 2009 je n'ai plus le droit de voler).
- 3) Expériences « sol » et simulations numériques de vibration granulaires

**Instrument Dynagran :** « conseiller scientifique CNES » réalisant l'instrument en temps qu'**utilisateur principal futur**, au besoin en coordination avec M.Hou. Le CNES développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées.

**Instrument VIP-Gran (européen+Chine):** conseiller scientifique ESA en tant qu' «utilisateur principal futur », Chargé aussi de transférer les informations aux autres utilisateurs, de poursuivre certains tests (génération de poussière par frottement entre grains due aux vibrations, tests de capteurs piézo,...). L'ESA développe cet instrument par contrat avec des entreprises privées.

**TT VIP-Gran (européen+Chine) :** Animateur et gestionnaire des rencontres VIPO-Gran. Définition des programmes communs d'action

Il est bon de noter l'un des principaux rôles du premier **Topical Team** « **vibration** » (200-2006) de l'ESA, dont j'étais l'un des deux coordinateurs (avec D. Beysens) : c'est d'avoir permis le développement futur non seulement des instruments VIP-Gran et VIP-Crit (pour **V**ibration **I**nduced **P**henomena - in **G**ranular matter, or - in **C**ritical Fluids), mais aussi celui de l'instrument IVIDIL (acronyme pour **I**nfluence of **V**ibration in **D**iffusion in **L**iquids) déjà en action, pour étudier la dynamique de « diffusion anormale » en 0g dans les liquides classiques (S. Mazzone *et al.*, *Europhys. News* **41**, 14-16 (2010), Doi **10.1051/ePN:2010601**).

**J'ai décliné l'invitation à participer** à des conseils scientifiques pilotés par l'AERES.

J'ai aussi écrit au CNES, à l'AERES, au CNRS pour demander une révision des protocoles d'évaluation, pour le renforcement de l'encadrement de technicien. (voir lettre [Appendices 1-3 jointes](#)).

## B) Programme de recherche

Comme je le dis dans ma lettre au délégué du CNRS de 2010 et à la médiatrice du CNRS (Appendice 1), j'aime mon métier, mais je n'ai plus beaucoup d'envie, ayant l'impression d'un désintéressement profond des scientifiques vis-à-vis de la déontologie que leur métier impose. Y. Garrabos me dit qu'ils n'en ont jamais eu. C'est probablement vrai. .

Ceci dit beaucoup de choses m'intéressent et demanderaient des efforts (lévitateur magnétique, dynagran, vipgran, simulations, broyage, compacts, .....). J'ai fait face à de nombreuses difficultés ces 3 dernières années : incapacité de l'encadrement, volonté de ne rien faire, infarctus, AVC avec séquelle, hémiplegie de la face et de la main droite. Les médecins m'ont sorti d'affaire, probablement plus en forme qu'avant, puisque j'ai compris comment l'entourage de travail utilisait au paravant mes difficultés d'élocution pour s'en servir à leur profit. Ce n'était pourtant qu'un léger handicap. Je remercie le personnel soignant, ma kinésithérapeute Mme Gengoux, mon orthoptiste Mme Naccache et mon orthophoniste Mme Breton, qui m'ont vu souvent cette année et m'ont aidé et conforter contre la volonté générale de ne rien faire.

### Objectifs :

Mon désir est donc de finir ma recherche dans des conditions acceptables. Si j'ai beaucoup de chose à faire, mon problème est de ne pas me faire voler mes manip, mes idées et mes résultats.

Ce n'est pas que mon devoir seulement : je suis payé par le CNRS pour que cela soit ; et il s'y est engagé, du moins tacitement lors de mon embauche, à respecter et faire mes droits. J'attends donc qu'il agisse et qu'il me donne des conseils. Comment se défendre tout seul. on fait partie d'une organisation et l'on est seul à se défendre. On n'a pas d'arme, et la majorité abuse. Où sont les autorités de tutelle, et qu'elle est leur action. Que pense le comité d'éthique de cela? L'AERES ?

Si l'on veut, je rentrerai dans les détails de mes contacts avec les éditeurs, le reviewing...

Je donne comme dernière information, le rapport de l'expertise, qui vient de tomber (« 21/2/2011). Elle me permet de travailler un an, mais me « dépossède » de l'outil et probablement supprime le financement après un an. Est-ce un dédommagement proportionnel à la quantité de travail fourni, aux heures de travail supplémentaires,... ?

Monsieur,

Le Groupe de Travail "Sciences de la Matière" a procédé à l'évaluation de la proposition que vous avez révisée avec Yves Garrabos. Son rapport est ci-joint. Cette nouvelle version comporte les précisions demandées par les experts du Groupe. Le contexte et les objectifs scientifiques sont maintenant clairement exposés. Cependant, pour ce qui concerne l'organisation du projet DYNAGRAN, le CNES considère dorénavant Yves Garrabos comme co-porteur du projet. Il sera fait part de cette décision à la partie chinoise lors des prochaines réunions du Groupe France-Chine sur l'Espace. Une réunion vous sera proposée pour étudier, avec Yves Garrabos et vous-même, un partage des tâches qui soit de nature à assurer le succès du projet DYNAGRAN.

Pour ce qui concerne l'aspect budgétaire, nous seront contraint de diminuer votre financement par rapport à l'exercice écoulé pour prendre en compte, à budget constant, les surcoûts générés par la nouvelle organisation du projet. Vous

noterez enfin que le CNES attache la plus grande importance à la valorisation de l'investissement consenti dans cette recherche par des publications dans les revues à fort facteur d'impact.  
Nous prendrons contact avec vous pour établir le document contractuel.

Bernard Zappoli  
Responsable du programme de Sciences de la Matière

"Le projet a été révisé et a complètement été réécrit. Il est ainsi beaucoup plus clair que le précédent, notamment pour ce qui concerne la séparation entre état de l'art et objectifs scientifiques du projet, même s'il aurait pu être décrit de façon plus concise. La bibliographie du sujet a été réalisée.  
Le groupe de Travail recommande donc au CNES de poursuivre temporairement le financement de cette action pour 2011 et demande au proposant de publier les résultats des recherches passées et présentes dans les revues internationales à fort facteur d'impact si il souhaite reconduire cette proposition pour 2012."

**Annexes :**

**Annexe 1 :**  
**Lettre au Délégué Régional (Sept 2010)**  
**et au médiateur du CNRS (Madame Postel) (fin Sept 2010)**



**Pierre EVESQUE**  
*Directeur de Recherche CNRS*

*Châttenay, le 29 Sept 2010*

☎ 33-(0)1 41 13 12 18 &  
 33-(0)1 43 50 12 22  
 Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
 e-mail : pierre.evesque@ecp.fr

Monsieur le Délégué Régional  
 CNRS DR5  
 1 place Aristide Briand  
 92195 Meudon cedex

*Objet : Lettre recommandée avec accusé de réception, RA8676 4394 0, 1/10/10*

Monsieur le Délégué,

Je viens solliciter votre intervention car il me semble que je suis victime d'un harcèlement à mon travail de la part de mon employeur pour les raisons suivantes :

Depuis plus d'une dizaine d'années, du fait des refus renouvelés des comités de lecture d'autoriser la publication de mes travaux, je suis obligé de publier une partie de mes résultats scientifiques dans une revue dont je suis l'éditeur, Poudres et Grains ; cette revue est aussi celle de l'association AEMMG qui gère le congrès quadriennal Powders & Grains de reconnaissance internationale, dont j'ai été le président de 1997 à 2005.

Ceci est arrivé à cause d'une querelle scientifique dont le débat n'a pas pu s'ouvrir dans les revues classiques (dites maintenant de rang A). J'en ai tout de suite informé le comité d'évaluation du CNRS et ai poursuivi cette nouvelle forme d'édition quand l'ostracisme des autres médias me l'imposait.

J'ai eu plusieurs fois des avis négatifs du comité du CNRS pour cet usage, mais il n'a pas été capable de proposer une solution de rechange.

De plus j'ai demandé plusieurs fois l'évaluation de ces articles, ce qui m'a toujours été refusé.

À chaque fois que je parle à mon institution (directeur de laboratoire, directeur adjoint du CNRS, médiateur, délégué régional, médecin du travail, comité scientifique du CNRS, comité d'évaluation, directeur de la recherche à ECP, AERES) j'aborde ce problème et aucune solution n'y a été apportée à ce jour.

Le CNES et l'ESA qui financent mes recherches pour l'essentiel (Fusées sonde MimiTexus 5, Maxus 5, Maxus 7, vols paraboliques en Airbus, Projet VIP-Gran dans l'ISS, Dynagran avec les Chinois) sont aussi bien entendu au courant, d'autant que les résultats sur les gaz granulaires font partie

Ecole Centrale Paris  
 Laboratoire de Mécanique : Sols, Structures, Matériaux  
 Grande Voie des Vignes - F-92295 Châttenay Malabry Cedex  
 Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
 Internet : <http://www.ecp.fr/>

- 2 -

**pp2,3 ANNEXE 1 :**  
Lettre RAR au Délégué Régional (Sept 2010)

des résultats importants de Poudres & Grains. Cependant depuis plusieurs années, le CNES exige une publication dans les revues internationales et envisage très sérieusement de refuser de poursuivre mon financement alors que je suis le coordinateur principal des deux futures expériences VIP-Gran, Dynagran.

J'ai demandé à plusieurs reprises et depuis longtemps l'aide des instances du laboratoire et du CNRS. Aucune solution n'a été proposée.

Bien au contraire depuis quelques années je vois se durcir cette position radicale. Mes conditions de travail s'en ressentent, ce contexte ayant incité mes responsables immédiats à des persécutions sourdes.

J'ai eu l'occasion de décrire mes difficultés de relations avec la précédente direction du laboratoire et ses incidences sur mes collaborations chinoises.

Nous avons changé de directeur de laboratoire cette année ; le technicien précédemment dépressif commence réellement à se stabiliser dans son travail ; mais il a fallu encore neuf mois pour que des liens normaux se rétablissent enfin avec les deux mécaniciens de l'atelier de mécanique qui ont retravaillé correctement pour mes recherches.

Si les choses s'arrangent à l'intérieur du laboratoire lui-même, j'ai toujours l'impression que la pression mise par les instances évaluatrices et de gestion au niveau des publications de rang A fait de moi un paria, bien que mon travail respecte complètement la déontologie scientifique. Je ne comprends pas que des instances de gestion n'aient pas les moyens d'évaluer le travail des gens qu'elles payent.

Je traverse maintenant une période difficile pour la réalisation de mes projets de recherche que le CNES semble refuser de continuer à financer.

Je me trouve donc dans une situation inextricable puisque les financements ne sont accordés que pour des projets ayant fait l'objet de publications et que ces publications me sont systématiquement refusées.

Je pense que mes publications <sup>(1)</sup> sont exactes et que les résultats exposés sont corrects ; encore faudrait-il que les "experts" acceptent de les discuter au lieu de les ignorer. J'ai eu la possibilité de les exprimer il y a trois ans au Palais de la Découverte dans le cadre des actions "Un chercheur, une manip". Si rien n'est fait, tout ce travail risque d'être récupéré sans contrepartie par mes collègues chinois.

Ces événements ont eu des effets très néfastes sur ma santé (Infarctus + AVC) il y a un an et demi. A cette occasion on a diagnostiqué une dyspraxie légère (en partie antérieure à l'AVC) pour laquelle je me soigne, ce qui me permet de mieux m'exprimer.

Cette difficulté à l'oral n'apparaît cependant pas dans mes écrits.

Ceci dit, je n'ai plus vraiment la force de lutter contre des instances aussi nombreuses, disparates, de structures complexes ; et je suis obligé de m'en remettre aux conseils de la médecine du travail, et au comité d'éthique du CNRS. Mon laboratoire est reconnu à l'ECP et au CNRS, outre ces anciens directeurs, il héberge un directeur adjoint du département SPI... Je ne vois pas ce que je peux faire d'autre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à l'expression de mes sentiments les plus

---

**Ecole Centrale Paris**  
Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux  
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex  
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
Internet : <http://www.ecp.fr/>

- 3 -

respectueux.

**Dernière page :**

Pierre Evesque, Dir Recherche CNRS  
Lab MSSMat, ECP, umr 8579 cnrs

<sup>(1)</sup> Dans *Poudres & Grains*, on trouvera une première version de livre présentant de façon nouvelle les bases de la mécanique des sols (sable, argile...) et les relie à la « physique nouvelle » de ces milieux, des articles soumis à *Nature*, *Phys. Rev. Lett.* et *J. de Physique* ou ayant servi de base à une évaluation (demandée par le NSF) de « proposal » américain soumis à la NSF

## Annexe 2

### Annexe 2a : E-mail/compte-rendu de discussion à la DRH de la Délégation DR5, suite à ma convocation en réponse à ma lettre RAR de Sept 2010

(Seule réponse orale à ma lettre de Sept2010, cf. Annexe 1)

Sujet: entretien du 22/11

De : Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Date : Wed, 24 Nov 2010 14:22:12 +0100

Pour : Clarisse.david@dr5.cnrs.fr

Copie à : delegue@dr5.cnrs.fr, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>

Annexe 2a :

Chère Madame,

Je fais suite à notre entretien d'avant-hier, que vous m'avez dit répondre à ma lettre RAR du 29 Septembre. J'ai été surpris par la présence de Mme A.Gaudel.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, cette lettre était bien motivée par un problème d'urgence, et non par un quelconque manquement au nombre théorique de publications; ce qui n'a jamais été le cas. Par parenthèse, je vous confirme que le dossier que vous aviez sur moi ne contient pas un certain nombre de documents, entre autre des échanges avec la section répertoriant correctement le nombre réel de mes publications.

Je vous confirme que j'ai envoyé en Septembre la même lettre RAR à la Médiatrice du CNRS, pour la saisir de mon problème, mais que plusieurs exemplaires adressés au siège m'ont été retournés par la poste.

J'ai été désolé d'apprendre par vous que la médiatrice est remplacée par un nouveau Médiateur, et qu'il n'est pas encore nommé.

Je vous remercie d'avoir reçu mes interrogations sur les problèmes abordés dans ma première lettre, d'avoir excusé certains excès en paroles, en partie lié à des problèmes médicaux, mais aussi à la passion pour mon travail. Je ne peux pas admettre un certain nombre de contrevérités, ou de vérités partiales colportées par la science officielle et propagées par les instances chargées, je le pense, de la bonne marche du système.

J'attends de votre part, comme vous me l'avez promis, de m'indiquer les personnes auxquelles il faudra que je m'adresse pour démêler mes histoires. Merci beaucoup de me les envoyées rapidement.

Enfin, j'espère que j'arriverais à sauver ma collaboration avec le CNES, malgré ce contretemps.

Bien respectueusement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

### Annexe 2b : Conséquences directes :

*Il n'y a pas eu de suite à ce compte-rendu/e-mail de la DRH, ni de réponse du Délégué.*

Par ailleurs, pour que le sort de F.Douit s'améliore la médecine du travail a du le faire convoquer. (cf Annexe 4). Les lettres (RAR) Annexes 3et 4 n'ont eu que très peu d'impact par elle-même.

J'ai du moi-même demander un certificat au médecin du travail pour faire accepter mes difficultés fonctionnelles personnelles, détectées par la médecine après mon AVC. (cf Annexe 5)

## Annexe 2c : E-mail au Délégué Régional de la DR5, suite à ma ma lettre RAR de Sept 2010, et à la non réponse de la DRH.

Sujet: Mon dossier CNRS

De : Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Date : Fri, 03 Dec 2010 10:05:29 +0100

Pour : delegue@dr5.cnrs.fr

Copie à : Clarisse.david@dr5.cnrs.fr, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Zappoli Bernard <bernard.zappoli@cnes.fr>, Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>

Annexe 2c :

Le 3 Décembre 2010

Monsieur le Délégué,

J'aimerais, s'il est possible, que la version de ma Demande d'Aide à la Recherche CNES (DAR) du 1<sup>er</sup> Déc. 2010 soit versée dans mon dossier CNRS, ainsi que cette lettre et les lettres recommandées que je vous aie adressées. Ce DAR contient entre autre le compte-rendu de la réunion du 25/11 au CNES sur l'évaluation du projet.

Hier, M. B. Zappoli m'a accusé de réception de ce DAR. Il m'a aussi dit que les formalités d'acceptation de la Chine au projet SJ-10 étaient en net progrès.

J'ai reçu aussi une demande de la Chine pour faire partie du panel d'évaluateurs étrangers du Chinese Academy of Science (lettre-e-mail jointe).

J'aimerais avoir de votre part quelques conseils pour que mon dossier avance et que l'on me donne quelques réponses à mes questionnements. L'entretien avec Mme David ne m'a pas permis d'avancer pour le moment (cf p.v. de réunion du 22/11, joint).

Ceci a un rôle important sur ma santé : Mon orthoptiste m'a demandé de sursoir à nos rendez-vous pour le moment et de reprendre quand je le désirerai, preuve que mes problèmes professionnels actuels me préoccupent trop pour me concentrer sur ma rééducation.

Je pense que la meilleure façon de m'adresser à mon employeur, dans toutes ses fonctions, et de m'adresser à vous.

Je suis à votre disposition pour répondre à toute question. Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

International Evaluation of...pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
-----------------------------------	---

--DRH-Cnrs\_2010-email.pdf

DRH-Cnrs_2010-email.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
-------------------------	---

**ANNEXE 3:**  
**Lettre au Président de la commission AERES (23/10/2008).**



**Pierre EVESQUE**  
 Directeur de Recherche CNRS

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
 33 -(0)1 43 50 12 22  
 Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
 e-mail : [evesque@mssmat.ecp.fr](mailto:evesque@mssmat.ecp.fr)

Annexe 3 p.1

*Châtenay, le 23 Octobre 2008*

Monsieur P. Alart  
 LMGC - UMR 5508  
 Université MONTPELLIER II  
 CC 048 Place Eugène Bataillon  
 34095 Montpellier cedex 5

*Objet : journée d'évaluation du 30 Octobre 2008 du lab MSSMat , RAR*

Monsieur le Président,

Lors d'un entretien personnel que j'ai sollicité auprès du Délégué Régional de la DR5 afin de le saisir de certaines difficultés rencontrées lors de l'exercice de mon travail, ce dernier m'a conseillé de m'adresser aux instances d'évaluations.

Je me permets donc de vous transmettre une copie de la lettre que je lui ai adressée après cet entretien.

Je ne sais si ces problèmes sont du ressort de votre comité. Je suis en tout cas à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

A l'heure actuelle la pression qui s'exerçait sur F. Douit et moi-même s'est relâchée, mais je rencontre toujours un certain nombre de difficultés telles que la grande réticence de l'atelier à toute activité en ma faveur et l'opacité des comptes... alors que par ailleurs mes résultats vous sont présentés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Pierre Evesque

---

**Ecole Centrale Paris**  
**Laboratoire de Mécanique** : Sols, Structures, Matériaux  
 Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex  
 Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
 Internet : <http://www.ecp.fr/>

**ANNEXE 4 :**  
**Lettre RAR au Délégué Régional (Juin 2008)**



**Pierre EVESQUE**  
Directeur de Recherche CNRS

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : pierre.evesque@ecp.fr

*Châtenay, le 27 Juin 2008*

Monsieur Gilles TRAIMOND  
Délégué Régional du CNRS  
Ile de France Ouest et Nord

**RECOMMANDEE AR**

Monsieur le Délégué Régional,

Comme convenu, je reviens vers vous pour résumer les termes de notre entretien du 19 Juin dernier.

J'ai, en effet, souhaité vous saisir et vous consulter sur plusieurs sujets qui me préoccupent.

Par souci de clarté je vais donc reprendre les différents points dont nous nous sommes entretenus.

- Je vous ai d'abord exposé que je souffrais du comportement du Directeur du Laboratoire à mon égard. J'ai, en effet, le très net sentiment qu'il tente de faire échec à mes différentes activités en cours pour des raisons qui m'échappent.

Cela se traduit notamment par l'insistance qu'il met à me faire exécuter des tâches de moindre importance, les délais anormalement longs qu'il attend avant de me donner un accord pour telle ou telle mission, la résistance qui m'est opposée par le personnel de l'atelier pour travailler sur mes expériences etc...

A titre d'information, je vous ai notamment expliqué que j'avais été sommé, en Mai dernier, de remplir le HAL en urgence, alors que ce travail n'était exigible qu'en Juillet ...J'ai donc réalisé ce travail la nuit ou le week-end et signalé que cela avait généré des heures supplémentaires.

J'ai bien noté que je devais faire part de ces difficultés aux instances d'évaluation. J'insisterai, notamment, sur les conséquences sur ma santé et la qualité de mon travail.

- Je vous ai ensuite interrogé sur les possibilités d'action qui m'étaient ouvertes en cas de refus d'autorisation de participer à un projet ou une mission. J'ai bien noté qu'en une telle hypothèse il me fallait m'adresser à la direction du CNRS ou aux instances d'évaluation.

---

**Ecole Centrale Paris**  
**Laboratoire de Mécanique** : Sols, Structures, Matériaux  
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex  
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
Internet : <http://www.ecp.fr/>

- 2 -

**p.2 ANNEXE 4 :**  
Lettre RAR au Délégué Régional (Juin 2008)

- Je vous ai également informé des difficultés que je rencontrais pour connaître le bilan actuel des crédits qui m'ont été accordés pour effectuer mes différentes missions et expériences. Il règne en la matière une opacité absolue et aucune de mes demandes n'a reçu de réponse à ce jour.

J'ai pris bonne note de ce que je ne devais pas m'inquiéter d'une telle situation dès lors que je serai pas tenu responsable de la comptabilité des crédits qui me sont accordés. Il s'agit d'un élément qui ne m'avait jamais été précisé.

- Je vous ai ensuite interrogé sur la suppression du conseil de laboratoire qui, fixé le 7 Mai 2008, avait finalement été annulé. Il s'agit, en effet, d'un moment important dans la vie de notre laboratoire au cours duquel nous pouvons débattre collectivement de tous les sujets.

J'ai pris bonne note de la possibilité qui m'était faite de saisir directement le Directeur du Laboratoire d'une demande de réunion du Conseil.

Dès lors, si après cette demande j'éprouve quelques difficultés, je me permettrai de vous en informer.

- J'ai, enfin, abordé le sujet de Monsieur DOUIT qui est mon collaborateur à temps partiel et dont l'entretien annuel d'évaluation vient enfin – après plusieurs demandes rejetées – de m'être confié.

J'ai bien noté que vous me conseillez de ne pas faire mention de ses difficultés de santé et de ses perturbations d'horaires qui en résultent.

Pour votre parfaite information, je viens vous indiquer que le Directeur du Laboratoire a tenté de me mettre en difficulté sur ce point et que je lui ai donc fait part de votre conseil. Cela laisse malheureusement présager de nouveaux incidents et je crains que ma santé n'en pâtisse de nouveau.

Je vous remercie de l'accueil que vous m'avez réservé et de la possibilité que vous m'avez accordée de m'ouvrir à vous de ces différents points.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

P. EVESQUE

**Ecole Centrale Paris**  
Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux  
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex  
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
Internet : <http://www.ecp.fr/>

**ANNEXE 5 :**  
**Certificat médical issu de la médecine du travail**

 CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	<b>SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION</b> Délégation Ile de France Ouest et Nord 1, Place Aristide Briand 92195 MEUDON CEDEX  Téléphone : 01 45 07 52 55 Fax : 01 45 07 58 21 Messagerie du secrétariat : rousseau@dr5.cnrs.fr
---	---

**FICHE DE VISITE MEDICALE**

(décret 82-453 du 25/05/82 modifié)

**IDENTITE DE L'AGENT**

Nom : EVESQUE  
Prénom : PIERRE

Matricule : 13177  
Né(e) le : 26-12-1951

Organisme : CNRS  
SOLS STRUCTURES MATERIAUX  
Unité :

Service : MECANIQUE DES

Sous-secteur:

Poste de travail :

CHERCHEUR Physicien .

Contrat :

**TYPE DE VISITE**

Visite : VISITE SYSTEMATIQUE du 06-04-2010 à 11:15  
Lieu de visite : Service Médical Meudon Bellevue

**CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES**

Poste de travail compatible avec l'état de  
santé.

**OBSERVATIONS**

Prendre en compte ses difficultés  
d'élocution qui sont incontrôlables  
et ne reflètent pas un enrouement  
particulier ni une manifestation  
de refus de dialogue.

Examen fait le : 06-04-2010

Le médecin de prévention

CATHERINE CHEREAU



## ANNEXE 6:

## Discussion envoyé au CNRS, comme contribution libre pour une réforme efficace du CNRS (avec copies à PG de Gennes et à E. Guyon)

### Quelques Pistes de réflexion pour une réforme du CNRS :

La discussion suivante tend à conclure que la gestion du CNRS, et de la recherche toute entière, passe nécessairement par une évaluation des chercheurs et par la gestion de leurs carrières.

Elle montre en effet que la seule définition des axes de recherche, quel qu'en soit le bien fondé, ne peut conduire à une bonne stratégie de recherche à cause de la concurrence qui existe entre les différents acteurs financiers.

- 1) Veut-on que le CNRS devienne une Agence de moyen et de financement de contrats (ou qu'il reste un Centre de Recherche)

Si l'on veut que le CNRS devienne une Agence de moyens : il faut se demander (i) comment arriver à faire travailler les meilleurs chercheurs sur les objectifs stratégiques définis par le CNRS, (ii) si les objectifs du CNRS peuvent être très différents de ceux des Universités, des Régions, de la France, de l'Europe, des industriels ?

Si le CNRS garde son capital humain : Le CNRS reposera donc en partie sur un potentiel humain de chercheurs au travail. On doit alors se poser une question : Autorise-t-on ces chercheurs à travailler sur contrat (financés par des industriels, des régions, d'autres Agences nationales, l'Europe, des contrats franco-américains,....).

On peut difficilement répondre non, car cela veut dire qu'on refuse les collaborations européennes,....

On peut pousser alors le raisonnement plus loin : les appels d'offre que lancera le CNRS seront toujours en compétition avec d'autres appels d'offre (européenne,....). Si les meilleurs chercheurs y répondent c'est que les propositions du CNRS sont les plus intéressantes, sinon même le personnel du CNRS s'en désintéressera. Il ne faut donc pas sous-estimer l'effet de compétition entre Agences.

Cette liberté du choix des contrats assure la liberté de la recherche et la liberté des acteurs de la recherche, au moins pour les meilleurs. Et la seule stratégie possible pour le CNRS est d'embaucher les meilleurs chercheurs et de les maintenir au meilleur de leur forme. Si on arrive à cela, la reconnaissance du CNRS sera supra-nationale.

Comme nous allons le montrer, un corollaire à cette solution est qu'on ne peut changer que lentement de stratégie de recherche, à la vitesse du renouvellement des hommes.

- 2) Est-ce que la réforme du CNRS pose cette question en ces termes: A ma connaissance non.
- 3) Comment maintenir les chercheurs au sommet de leur forme ?

Lorsqu'on s'intéresse à un sportif, on le sélectionne pour un sport et on le fait jouer dans ce sport ; on aura du mal à faire jouer un footballeur au rugby, ou courir une nageuse.... La compétition humaine est sélective sur des très petites différences : 1/10<sup>ème</sup> de seconde suffit au 100m ; par contre le potentiel humain présente des dispersions relativement faibles : tout le monde, après un peu d'entraînement, est capable de courir le 100m en moins de 15s.

Il en est probablement de même pour les critères intellectuels ; il faut donc placer les compétiteurs dans leur domaine de prédilection. Et l'entraîneur « gestionnaire de la recherche » devrait faire très attention à cela. Quel entraîneur sportif se permettrait d'agir autrement. Pour la recherche, la continuité est tout aussi cruciale, d'autant que souvent une découverte repose sur la possibilité et la volonté d'affirmer une différence, une incompréhension,.... Il faut donc que le chercheur soit essentiellement une personne motivée, encouragée et en confiance. Bien entendu, il faut lui assurer un environnement de doute et de remise en cause de ses propres découvertes, car ces découvertes peuvent être erronées, perfectibles.... Il faut donc à tout prix permettre au chercheur de vivre dans un univers de contestation naturelle et de remise en cause des vérités. Que fait un Directeur de laboratoire s'il n'agit pas dans ce sens : Il « tuera » probablement ses chercheurs. Il doit assurer une émulation, un doute et des discussions franches en plus de la gestion des crédits.

- 4) Ces problèmes de « maintien en forme des chercheurs » sont-ils abordés dans le projet de réforme proposé : NON. Un bon gestionnaire, et donc un bon stratège de la recherche, doit cependant ne jamais les oublier.
- 5) Évolution de la recherche

Se pose maintenant le problème de l'évolution de la recherche. Le domaine de recherche évolue souvent avec le renouvellement des hommes. Peut-on aller plus vite ? Doit-on écourter la carrière des chercheurs pour améliorer le turn-over et l'« adaptabilité » du corps. Ce sont là de vastes questions. Le problème est

aussi de savoir si le chercheur reste (ou peut rester) efficace tout au long de sa vie, ou s'il perd de son efficacité en vieillissant. Cela dépend probablement du chercheur, de son aptitude à se remettre en cause, à sacrifier sa « situation assise ». La stimulation du mouvement n'est pas réellement favorisée par la structure. On pourrait même dire : qui va à la chasse perd sa place. Et les arguments d'autorité et de notoriété l'emportent à partir d'un certain âge. La « gestion des rumeurs » devient un passe-temps favori.

Cependant, le chercheur pourra rester a priori longtemps performant dans les disciplines où la culture nécessaire est grande, où la diversité et la complexité dominent la connaissance. C'est le cas pour les disciplines littéraires, et peut-être aussi pour la physique et la chimie ; à moins qu'on arrive à résumer de façon synthétique l'ensemble de nos connaissances et rendre accessible facilement la diversité des comportements physiques à partir d'une approche synthétique.

Dans les disciplines plus jeunes, où l'imagination créatrice n'est pas encore bridée par l'univers des connaissances, la maturation du chercheur est plus rapide et son efficacité ralentit au fur et à mesure des années.

La durée de création d'un chercheur varie énormément et est difficilement quantifiable. Peut-on fixer un âge limite de 40-50 ans. Dans ce cas, pourquoi ne pas l'inclure dans le statut d'embauche, comme cela l'est pour les militaires, avec une retraite ?

On se heurtera aussi au fait plus général que le changement d'emploi des cadres est très difficile passé 50 ans. Les agences gouvernementales doivent donc en être conscient et prévoir leur politique salariale en conséquence.

- 6) Ces problèmes connexes d'évolution de la politique de la recherche sont-ils abordés dans le rapport : NON. On ne parle pas non plus clairement de l'enjeu stratégique réel : 20% des chercheurs du CNRS vont partir à la retraite ; c'est donc le moment de penser à l'évolution des thèmes, à leur vitesses d'évolution,...

#### 7) Évaluation de la recherche

Le problème de l'évaluation de la recherche est un problème majeur, qui n'a pas été traité sérieusement par le passé : on a laissé trop longtemps aux éditeurs ce soin, mais le coût de l'édition a tellement baissé et les enjeux pécuniaires sont tels que l'édition est contrôlée par des groupes de pressions, qu'elle gère les publications dans l'éphémère, sans assurer le suivi réel de la pertinence des publications au cours de plusieurs années, ni même à limiter le nombre de redites, ...

L'action du Comité national est plutôt bénéfique ; mais comme tout organisme, il a ses travers. Cependant il se borne trop souvent à compter les publications, sans vérifier la pertinence de celles-ci, ni extraire les redites. Enfin, de par son statut il est irresponsable puisque son avis est seulement consultatif, au service de la Direction du CNRS. De ce fait le chercheur ne peut lui faire aucun reproche concret et le Comité est donc insensible à la critique. Or dans les faits, il gère la carrière des chercheurs et des laboratoires. On devrait donc pouvoir lui faire des reproches et l'obliger à s'amender. Il faut définir un contre-pouvoir, une instance de conciliation.

Le nombre de rapports est trop grand : rapport GDR, rapport labo, rapport personnel du chercheur, rapport de chaque contrat.... A quoi cela sert-il de mettre plusieurs fois les mêmes faits dans différents rapports, si ce n'est à faire perdre du temps aux rapporteurs, à augmenter de manière factice le nombre de faits... Il vaudrait mieux faciliter la compilation des articles d'une base à une autre, au besoin instaurer une banque de données institutionnalisée et centralisée, regroupant toutes les publications des chercheurs, et les références.

Qu'est-ce qu'une bonne recherche ? Doit-elle être évaluée sur la renommée ? Cherche-t-on à transformer l'évaluateur, et le chercheur, en moutons de Panurge ? C'est déjà le cas avec la Star Ac.... Les physiciens et les biologistes s'intéressent beaucoup à la propagation des épidémies, des contaminations, des feux,.... On connaît la sensibilité de ces propagation à des détails, les effets de seuil aux quels ils sont sujets.... Les rumeurs et la renommée ne dérogent probablement pas à ces modèles, excepté peut-être par leur plus grande non linéarité.

- 8) Le rapport aborde-t-il le problème de l'évaluation de la recherche :

Oui, mais de façon très abstraite, sans préciser la forme que l'évaluation doit prendre, ni définir les conséquences de cette évaluation. En particulier on ne définit pas le lien entre l'élaboration de la stratégie de la recherche et l'évaluation des recherches passées ; quel est le feed-back ? le projet veut au contraire « extérioriser » l'évaluation.

Quelle sera la conséquence de cette évaluation sur la carrière d'un chercheur ? Et sur celle du gestionnaire de la recherche ? car c'est le financeur en définitive qui est responsable des crédits et qui les dilapide lorsqu'il les distribue à mauvais escient?

- 9) **Évolution de la structure du CNRS dans le contexte européen.**  
L'adaptation du CNRS à son environnement européen et à l'évolution de ce dernier est un point capital pour en faire une agence efficace. La prise en compte de l'évolution des structures européennes est donc primordiale. La nécessité de s'adapter aux structures évolutives européennes est un point très absent du projet de réforme.
- 10) **Comparaison Unité propre / Unité mixte**  
On veut définir le CNRS en laboratoires propres, UMR, etc. Encore faudrait-il faire un bilan correct de l'efficacité comparée des différentes structures existantes, leur possibilité d'amélioration...
- 11) **Comparaison recherche CNRS / recherche Universitaire**  
On veut réformer le CNRS. D'accord, mais à lui seul il ne représente pas toute la recherche française. Cette réforme doit donc s'insérer dans une vision stratégique globale; il faut donc faire un bilan des autres instances (universités,...), critiquer leur mode de fonctionnement, évaluer les différentes méthodes, les différentes réformes et les différents potentiels après réformes. Ce n'est qu'après cela qu'on pourra décider du type de réforme.  
(Si le CNRS représentait la plus grande partie de la recherche, ce serait qu'il est déjà très efficace par rapport à l'Université et aux autres instances compte tenu de son nombre; il vaudrait mieux alors réformer ces dernières).
- 12) **Quelques problèmes avec le Comité National : il n'est que consultatif.**  
La Direction du CNRS reproche au Comité National son trop grand pouvoir. Les textes ne donnent au Comité national qu'un avis consultatif. Où est donc son pouvoir réel? A-t-on besoin de faire une réforme pour lui appliquer la règle que son statut lui a fixée? Refuse-t-il d'appliquer cette règle? S'il refuse d'appliquer cette règle, à quoi servirait de définir d'autres règles puisqu'on ne les applique pas.  
Il faut créer une Instance de régulation et d'appel des décisions du Comité National, qui le remette dans le droit.
- 13) **Recherche d'une amélioration : Quelques problèmes relevés par la Cour des Comptes**  
La cour des comptes a relevé un certain nombre de travers,... et a suggéré un certain nombre de remèdes. Valide-t-on l'analyse? A-t-on cherché à appliquer les remèdes préconisés? Sinon pourquoi?
- 14) **La multiplication des sources et des organes de financement, ainsi que leurs différents niveaux dans la structure (Laboratoires, GDR, GRE, ATP, "jeunes équipes", COST,..., financements universitaires, ministériels, régionaux, européens, industriels,...) rend le système global de gestion de la recherche relativement opaque. Comme cela est dit au #1, ceci assure aux chercheurs une relative liberté de mouvement, de pensée et d'action qui lui est nécessaire. En contrepartie, ces derniers doivent répondre aux appels d'offre et doivent écrire des rapports de plus en plus nombreux, ce qui les transforme aussi en gestionnaires et leur prend du temps sur la recherche effective.**  
La multiplication de ces niveaux et de ces structures obère en partie l'efficacité de la recherche; elle rend aussi la comptabilité analytique des laboratoires, des instituts... difficile à effectuer, un résultat ayant en général plusieurs sources de financement. Une des priorités des organismes de financement devrait être de limiter la transformation du chercheur en gestionnaire de recherche.  
Outre l'intérêt qu'il porte à ses recherches, l'autre moteur qui anime le chercheur est la gestion de sa carrière. C'est probablement par ce biais qu'on peut orienter son activité, et non par l'annonce de thèmes fortement financés : un bon chercheur connaît ses capacités; il choisit son nouveau thème de recherche; il faut qu'il soit récompensé après son succès, et non avant.  
Il faut aussi absolument stimuler la vocation du chercheur à rester dans la recherche; sinon la structure et l'"efficacité" le transformeront en gestionnaire de contrat dès après sa thèse; et sa formation passée ne lui servira de rien; elle n'aura été donc menée qu'en pure perte.  
En d'autres termes, si l'on veut que le chercheur soit mobile, il faut lui assurer une carrière décente après qu'il a été mobile (et non pour qu'il le devienne); bien trop souvent ce n'est pas le cas. A cet égard, la gestion de la pluridisciplinarité devrait être une priorité et non simplement une incantation vaine.  
L'évaluation du chercheur est souvent basée sur sa renommée. Celle-ci croît lentement au fur et à mesure qu'il s'intègre dans sa communauté, l'effet est probablement exponentiel. Un changement de thématique est donc redoutable de ce point de vue. Ceci doit donc être pris en compte pour une bonne gestion de la recherche : il n'y a pas linéarité entre efficacité et renommée.  
Enfin la renommée, comme la rumeur, est un indicateur très partiel, car elle ne certifie pas la justesse du travail.

### Dernière page 4 :

- 15) **Enfin le CNRS doit être conscient que tout acte de gestion supplémentaire demandé aux chercheurs est en fait pris sur leur temps de travail et correspond donc à une perte de production scientifique. Cela pénalise donc directement le rendement de l'Établissement. Il faudrait peut-être calculer le coût chaque fois que de telles mesures sont appliquées.**  
On peut se dire que certains actes de gestion supplémentaires augmentent la lisibilité de la production et donc la propagation du savoir. C'est peut-être vrai mais c'est en toute rigueur le travail de l'ANVAR. Pourquoi donc ne pas sous-traiter à ces organismes ces problèmes.

## ANNEXE 7 : Discussion sur l'efficacité des revues scientifiques (copies à PG de Gennes et à E. Guyon)

P. Evesque / pour le CNER

28/02/02

1/4

### Les Revues Scientifiques classiques Permettent-elles une évaluation simple du travail des scientifiques ? Sont-elles vouées à disparaître ou à évoluer?

P. EVESQUE, [evesque@mssmat.ecp.fr](mailto:evesque@mssmat.ecp.fr)  
Lab MSSMat, Ecole Centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry, France

Les Revues scientifiques sont des outils que les scientifiques se sont forgés pour répondre à leur besoin de communication et de pérennisation des acquis de leur recherche. Il est donc essentiel d'analyser (A) la manière dont les scientifiques s'en servent et (B) le mode de fonctionnement de ces revues pour pouvoir établir une politique d'évaluation de la recherche. Puis nous verrons (C) si le processus éditorial ne peut pas être amélioré.

#### A) Mode d'utilisation des revues scientifiques:

A l'origine les Revues scientifiques ont été créées pour une diffusion rapide de l'information, tout en assurant une bonne qualité d'édition et en limitant le coût ; on a toujours considéré que les articles qui y sont publiés pouvaient contenir des erreurs, et qu'ils devaient y être présentés pour être débattus. A preuve, les normes du travail scientifique ont toujours imposé que la première étape d'une recherche soit une étude bibliographique critique, qui consiste à faire le point sur la question, à partir des Revues scientifiques en particulier; on cherche donc tous les articles ayant trait au sujet, en cherchant à discerner les articles "vrais" et novateurs des articles "vrais" mais inintéressants, voir partiellement faux , ou totalement faux.

Cette première étape du travail de recherche est donc un jugement de valeur; c'est une étape essentielle. Cette méthode est la seule reconnue par le chercheur et l'universitaire pour évaluer son travail et celui des autres. Elle doit être la seule à prévaloir dans les commissions d'évaluation, autrement la définition de nouveaux critères fera évoluer la façon de travailler du chercheur.

C'est d'ailleurs ce que l'on constate: Les Comités d'évaluation de la Recherche se bornent à des études statistiques de nombre de publications, de taux de citations... ; et le chercheur se borne à soigner sa publicité : il va de congrès en congrès pour parler et repart aussitôt sans écouter ; est-ce là une politique de communication sérieuse. Pour ma part, je pense que les indices sont une aide à l'évaluation, mais ils ne permettent pas une évaluation sérieuse pour les raisons que j'ai développées dans les deux paragraphes précédents. A trop promouvoir cette méthode ne risque-t-on pas en plus d'inciter les jeunes (et les moins jeunes) chercheurs à négliger simplement leur travail bibliographique.

La National Science Foundation américaine (NSF), quant à elle, (ainsi que d'autres organismes nationaux et internationaux) ne se contente pas de compter les publications et demande toujours à des experts internationaux indépendants, choisis pour leur compétence, l'évaluation des équipes et des projets qu'elle finance.

Enfin, la profession de chercheur étant très proche de celle de l'enseignement, nous devons nous méfier de l'exemple que nous donnons; ceci doit nous pousser à un effort de rigueur.

#### B) Mode de fonctionnement des journaux scientifiques:

Avant de vouloir rentrer dans la définition des tâches de l'évaluation scientifique il me semble nécessaire de repréciser les différentes étapes de la production scientifique et de définir (i) ce qu'est à mon sens un article de recherche scientifique, (ii) ce qui lui permet d'être publié par une revue, (iii) les difficultés spécifiques rencontrés par certains articles réellement novateurs, ou (iv) par les articles aux marges de plusieurs domaines existants, *i.e.* pluridisciplinarité. Je décrirai ensuite (v) le mode de constitution et de fonctionnement des Revues à Comité de lecture, et le pouvoir qu'elles exercent; puis viendrai (vi) à leurs défauts, sachant que leur finalité première, à savoir la diffusion de la connaissance scientifique, est à peu près assurée.

- (i) Un article de recherche essaie de faire avancer l'état d'une question en étudiant un exemple précis nouveau et en apportant des éléments de réponse nouveaux. En ce sens il a un risque d'être faux.
- (ii) L'article est accepté par une Revue parce que son contenu provoque une adhésion des referees; pour cela, il pose une question que le referee trouve importante et il défend un point de vue qui est en général assez proche de celui des referees.
- (iii) De ceci nous pouvons conclure que plus un article est novateur, plus il a de chance d'être rejeté à tel point que la diffusion de certains articles très novateurs n'a pu être réalisée qu'à l'occasion de la création de nouvelles revues. Mais aussi, un article novateur qui est publié a plus de risque d'être faux, car les referees manquent de critères adéquats pour l'évaluer.
- (iv) Il en est de même des articles pluridisciplinaires, mélangeant les connaissances et les concepts issus de domaines différents. Un article contenant un mélange pluridisciplinaire de concepts , quoique éminemment souhaitable et nécessaire, risque de heurter la sensibilité des referees spécialisés dans un seul des domaines et de provoquer ainsi son rejet; sans compter l'existence d'un risque d'erreur plus important, mal contrôlé par des referees trop spécialisés.

- (v) Analysons maintenant le mode de fonctionnement d'un journal scientifique. Une Revue scientifique à Comité de lecture est bâtie autour d'un certain nombre de scientifiques représentant une Ecole de pensée. L'existence de plusieurs Revues pour les mêmes thématiques démontre bien l'existence de ces Ecoles et des groupes de pression qui leur sont associés. On peut presque faire le parallèle avec les niches écologiques. C'est donc normal que ces Revues cherchent à prendre de plus en plus d'importance dans le financement de la recherche et l'évaluation des chercheurs. Mais c'est un réel danger. Les Comités de lecture sont en fait les restes des derniers mandarins .
- (vi) Est-ce à cause de leur concurrence que les Revues ne sont pas capables de limiter la production scientifique? On observe en effet que le nombre de publications augmente d'année en année. Elles ne sont pas non plus capables de limiter ni la redondance, ni le plagiat. Elles restent très faiblement concernées par le respect du droit à l'antériorité et elles n'exercent de fait qu'un filtre très faible puisque seulement quelques pour-cent de la production scientifique n'est jamais publiée.
- (vii) De plus ce type de publication est cher, bien plus cher qu'un journal électronique. Il conçoit l'information comme un bien et un pouvoir que l'on monnaie, où l'auteur souvent paie l'acte de se faire éditer, le lecteur achète sa lecture, et l'auteur et les rapporteurs travaillent gratuitement. Pourquoi le font-ils ? Probablement parce qu'ils espèrent démontrer ainsi que leur travail est reconnu, bénéficier de promotion et trouver des supports financiers. Mais est-ce une garantie de la qualité des travaux ? Pour cela il faudrait que les Revues assurent le suivi de leur jugement, car un jugement scientifique se travaille sur le long terme.

*En fait si chaque Revue s'adresse à tout lecteur potentiel, les auteurs qui y publient correspondent souvent à une proportion restreinte de la communauté scientifique de la ou des disciplines concernées, les autres préférant publier ailleurs, souvent pour des questions de referees; c'est la preuve de l'existence d'un "pouvoir éditorial" qui ne devrait pas être de mise, car il est contraire à la déontologie scientifique et à la libre circulation des idées.*

Enfin, on ne peut et ne doit pas considérer que les Journaux scientifiques permettent à eux seuls l'archivage de l'information scientifique ; ce ne sont que des entreprises commerciales, susceptibles de faire faillite; leur cahier des charges n'est pas celui des organismes spécialisés dans ce domaine (Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque du Congrès américains,...). La meilleure garantie que les journaux proposent, c'est la diffusion de l'information et son stockage en de multiples endroits.

### **C) Vers une amélioration du processus éditorial et de l'évaluation:**

Pour améliorer le processus éditorial, il faut comparer les règles précédentes à celles que préconise la déontologie scientifique. Celle-ci requiert une libre circulation des idées, une libre discussion, et que chacun se forge sa propre opinion. La propagation d'un faux raisonnement ou d'un résultat erroné n'est pas dangereuse en soi, car la méthode scientifique permet de les détecter; c'est d'ailleurs pour cela que les Revues scientifiques ont pu résister; il faut simplement veiller à ce que de tels actes ne soient pas intentionnels, c'est-à-dire imposer que le débat soit loyal, que les résultats exposés soient honnêtement décrits.... Par contre les actes purement d'autorité, tel le rejet sans appel par un referee d'une thèse, d'une théorie..., devraient être proscrits. De même le droit des auteurs doit être protégé, le droit à l'antériorité en particulier, et le droit au retrait aussi...

Des essais d'amélioration du processus éditorial ont bien été tentés par le passé. On a par exemple cherché à ouvrir les articles à la discussion durant une période donnée. Mais ceci coûtait cher et alourdissait le processus d'édition. Avec l'apparition d'Internet, de la e-publication et des imprimantes de qualité, le problème a complètement changé. La diffusion de l'information est rapide et peu onéreuse; les annotations interactives simples à mettre en place de telle manière que le suivi d'un problème, d'une évaluation puisse se faire sur le très long terme. Il suffit désormais de définir un protocole de stockage, et d'en assurer (imposer) la pérennité sur des temps longs (10-20 ans). Au delà ce ne sera pas nécessaire, car l'intérêt pour un axe de recherche dure en général moins longtemps; c'est l'effet du changement de génération.

#### *Un exemple d'essai récent:*

Une expérience de ce genre est actuellement tentée avec *Poudres & Grains*, ISSN 1257 3957, bulletin de liaison de l'association internationale AEMMG (Association pour l'Etude de la Micromécanique des Milieux Granulaires); nous avons rendu ce journal disponible sur internet: *Poudres & Grains*: <http://prunier.mss.ecp.fr/poudres&grains/poudres-index.htm>, tout en maintenant une version papier déposée à la BNF, pour la sauvegarde. Les règles éditoriales y sont simples, données en annexe. Elles sont conformes à la déontologie scientifique: libre accès à tous; respect de l'antériorité; refus des querelles de personne; acceptation de toute discussion et de toute contestation scientifique; de plus, il est précisé que chaque lecteur doit faire un travail de referee, que chaque auteur doit décrire honnêtement ses résultats. Ceci doit permettre une meilleure efficacité dans la transmission, et l'évaluation des résultats et des théories. Par exemple un article pluridisciplinaire sera jugé par les lecteurs de toutes les disciplines, chacun pouvant s'exprimer sur son domaine de compétence, et chacun ayant aussi accès aux remarques des autres disciplines; ceci doit donc aussi permettre une meilleure

transmission du savoir entre les disciplines. Les lecteurs eux-mêmes sont le Comité de lecture; un referee-auteur-lecteur qui se trompe devrait finir par le savoir; il est aussi facile de faire respecter l'antériorité ou de limiter les articles redondants par une simple annotation, "déjà lu, cf. ref. , nom de la personne qui écrit cette remarque " . De plus, l'article qui est soumis à la revue est publié tel quel, sans possibilité de modification, de refonte; les avis des lecteurs ne font qu'entériner la qualité du travail.

Pour éviter le danger potentiel de trop nombreuses polémiques, les articles doivent être signés, et les auteurs doivent être des professionnels de la recherche ou de l'enseignement.

Cette politique éditoriale semble actuellement gêner les rédacteurs potentiels qui ont peut-être peur que leurs articles dans *Poudres & Grains* ne soient pas comptabilisés par les Commissions; mais ce problème devrait s'estomper avec le temps, sauf barrage systématique.

#### **D) Vers une politique plus ferme du respect de la déontologie scientifique:**

Cette partie donne quelques exemples de dérapage possible de la politique éditoriale d'une revue classique. Que fait un éditeur lorsque l'un des rapporteurs conclut "article non publiable car les résultats sont justes, mais bien connus", et que l'autre dit "article à rejeter car les résultats sont faux". L'éditeur rejettera l'article, bien que l'un au moins des deux rapporteurs se trompe, et que la question doit être posée...

Pourquoi certains articles sont-ils rejetés par certains journaux et acceptés ailleurs ?

Que penser d'un éditeur qui refuse de faire respecter une antériorité ?

Que dire d'une Revue dont les referees bloquent systématiquement un article contestant une thèse développée dans cette Revue.

Que dire d'une Revue qui refuse de publier une recherche bibliographique qui permet de faire le lien entre plusieurs résultats différents, unifier les concepts provenant de domaine différents.

Que dire d'une revue qui demande de développer des appendices volumineux plutôt que de mettre une référence spécialisée.

.....

Tous ces faits sont des manquements graves à la déontologie scientifique et aux droits des auteurs. Dans les Revues scientifiques actuelles, aucune règle interne ne permet ni de les éviter, ni d'améliorer le processus éditorial, ni de connaître la statistique de manquements à ces règles. Ou, si de tels organes internes de modération sont prévus, leur efficacité est vraiment très faible, voire inexistante. Ceci démontre que les Revues classiques à Comité de lecture n'obéissent pas à la déontologie scientifique, à commencer par les premières d'entre elles en physique : *Nature*, *Science*, *Phys. Rev. Lett.*, *European Physics J...*

Et aucune instance scientifique française d'évaluation n'a créé de service pour faire respecter cette déontologie, pour aider les ayant-droit potentiellement lésés. Or "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme" ; la recherche scientifique doit donc impérativement se munir des organes susceptibles de faire respecter son éthique ; sinon la Communauté Scientifique disparaîtra, corrompue par l'argent, le pouvoir, les clans et les effets d'annonce.

Est-ce une réforme impossible? Le CNRS a constitué un Comité d'Éthique; il n'a pour l'instant aucun pouvoir et n'est relié à aucun service juridique,...

Les nouvelles technologies sonnent-elles le glas des anciens types de publication? Je l'espère, car elles devraient permettre d'améliorer la vitesse de diffusion et le processus de reviewing, tout en limitant le coût de l'édition. Cependant cela demande un changement d'état d'esprit de la part des acteurs de la recherche et des modifications dans les processus de financement et les instances chargées de la gestion de la recherche. A l'heure actuelle, ses instances semblent refuser ces changements. On les comprend, c'est leur pouvoir qui leur échappe. N'est-ce pas pour cela que les éditions scientifiques classiques cherchent à proposer de nouveaux indices pour évaluer les chercheurs, à faire croire que cette méthode est efficace et qu'elle obéit à une déontologie scientifique rigoureuse? N'est-ce pas aussi pour cela qu'elles laissent croître le nombre de publications.

C'est aussi probablement pour cette raison que *Poudres & Grains* a été récemment critiqué. Mais pourquoi donc refuser la libre circulation des idées? Au nom de quel principe? Quel mal fait un scientifique qui publie dans une revue où le comité de lecture fonctionne a posteriori, ou qui n'en a pas? Si nous n'y prenons pas garde, nous risquons des dérives sérieuses. Les anciens comités éditoriaux et d'évaluation seraient-ils les nouveaux Tribunaux de l'Inquisition? Pourquoi ne pas laisser faire les expériences nouvelles, tester les moyens nouveaux? Dans cette période d'innovation intense dans le domaine de la communication scientifique, il faut laisser libre ce champ d'investigation, renforcer les processus d'évaluation et réaffirmer clairement la nécessité d'écouter et de lire.

## ANNEXE

**Notice pour les auteurs de  
poudres & grains :****Objet de la publication**

*poudres & grains* est une revue publiant des articles scientifiques originaux dont le sujet traite des matériaux en grains, en poudre ou assimilés; elle est couverte par le copyright. Elle s'adresse à des professionnels de la recherche et de l'enseignement des secteurs public et privé. Chaque numéro a une version imprimée conservée à la Bibliothèque de France. La reproduction intégrale des articles et/ou de la revue pour des usages personnels ou à fin d'archivage est autorisée et peut se faire par téléchargement. Une autorisation doit être demandée pour des reproductions commerciales même partielles.

**Soumission des articles:** Les articles doivent être des originaux; un transfert de copyright doit être signé, spécifiant que l'auteur accepte les règles éditoriales, surtout celles relatives aux commentaires scientifiques, car les articles sont ouverts à discussion scientifique. Des liens électroniques seront établis dans la mesure du possible.

**Règles éditoriales:****Tout auteur scientifique doit**

- Décrire honnêtement les résultats qu'il a obtenus tant théoriques qu'expérimentaux.
- Accepter et favoriser le débat honnête entre scientifiques.
- Ne pas faire de querelles de personne.
- Respecter les droits des autres auteurs scientifiques et de l'antériorité scientifique en particulier.

*Tout manquement à ces règles supprime l'accès à la publication. L'auteur est seul responsable du contenu de l'article. Une commission éditoriale donne son avis au besoin; mais le vrai travail de rapporteur doit être exécuté a posteriori après publication, par la communauté scientifique.*

**Tout lecteur scientifique doit**

- Faire une analyse critique des articles scientifiques qu'il lit de manière à se forger sa propre opinion
- A la suite d'une lecture scientifique, porter à la connaissance des lecteurs scientifiques des résultats faisant partie du domaine public et exprimant les mêmes résultats ou des résultats contraires à ceux qu'il vient de lire.

**ANNEXE 8 :**  
**Lettre en réponse à l'évaluation de la section 5**



**Pierre EVESQUE**  
Directeur de Recherche CNRS

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : [evesque@mssmat.ecp.fr](mailto:evesque@mssmat.ecp.fr)

Châtenay, le 14 Octobre 2001

Monsieur A. George,  
Président de la Commission 5  
CNRS  
3-5 rue Michel Ange  
75794 PARIS CEDEX 16

Cher Collègue,

Tu trouveras ci-joint ma notice de Titres et Travaux 2000.

Merci de m'avoir informé des propos qui se sont tenus lors de la Commission à mon égard. Peut-être me suis-je mal exprimé lors de notre entretien téléphonique; c'est pourquoi, je te précise certains des points que nous avons évoqués il y a quelques jours.

Finalement, mon activité a été jugée importante (trop peut-être?) dans la mesure où j'ai eu la chance d'avoir de nombreux thésards que j'ai correctement encadrés (voir Annexe 3) et où mon activité est reconnue à l'extérieur :

- 1) Ces dernières années j'ai été effectivement "referee" pour divers journaux dont *Nature*, *Phys. Rev. Lett.* et *Phys Rev. E...* (cf. ma notice p. 72).
- 2) De même, la NSF m'a demandé d'évaluer les projets scientifiques de plusieurs professeurs américains, parmi les plus connus dans le domaine de la physique des matériaux granulaires. Je peux t'en fournir les noms si nécessaire, sous le sceau du secret bien entendu (cf. ma notice p. 72).
- 3) Je suis personnellement responsable d'une expérience financée par l'ESA, en avion parabolique et en fusée sonde. Je suis aussi co-responsable d'autres expériences ESA. (cf. ma notice p. 73).
- 4) L'ESA m'a confié la gestion d'un Topical Team "vibrations et espace" (cf. ma notice p. 73).
- 5) Elu Président de l'Association internationale **AEMMG** lors du congrès *Powders & Grains 97* et nommé éditeur de son bulletin de liaison *Poudres & Grains* depuis le congrès *Powders & Grains 93*, j'ai été reconduit à ces postes sans contestation cette année. Je suis fier d'avoir participé en 1988 à la fondation de l'**AEMMG** et à celle de cette série de congrès internationaux "*Powders & Grains*" tenus tous les 4 ans, en France en 1989, puis en Angleterre (1993), USA (1997), Japon (2001) et ...Allemagne (2005), (cf. Annexe 4).

Il y a peut-être aussi un malentendu sur le nombre et la nature de mes publications: contrairement à ce que l'on semble sous entendre, j'ai publié un certain nombre d'articles (supérieur à 10) dans des revues à comité de lecture ces 4 dernières années. J'en avais évidemment publiés avant aussi. (cf. la liste des publications). En particulier, entre 1998 et 2000, tu peux constater que

---

**Ecole Centrale Paris**  
**Laboratoire de Mécanique** : Sols, Structures, Matériaux  
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex

- 2 -

p.2, ANNEXE 8 :  
Réponse à l'évaluation de la section 5

j'ai publié un article dans *Phys Rev Lett*, deux dans *Phys Rev E*, deux dans *Euro. Phys. Lett*, un dans *Chaos*, un dans *J. Rheology*,.... Je joins la liste en Annexe 1.

De plus, depuis 2-3 ans je développe une partie importante de mes idées dans la revue *Poudres & Grains*, qui est maintenant disponible aussi sur le Web. Je constate à l'usage que c'est une méthode simple, très efficace et rapide. Je recherche avec cette revue [une nouvelle voie de publication](#), moins chère, plus efficace, plus libre dans la discussion, où le contenu scientifique puisse être discuté de façon interactive, évalué en continu. Développer ce type de revue me semble permis grâce à l'évolution technologique et nécessaire dans la conjoncture actuelle; c'est conforme à l'éthique scientifique.

A toute fin utile, je joins en Annexe 2 quelques points forts de ma carrière scientifique qui pourraient te permettre d'éclairer mon cas en Commission.

Je te remercie de l'intérêt que tu portes à mon travail et à moi-même. Je suis à ta disposition pour des renseignements complémentaires.

Bien cordialement,

Pierre Evesque

---

**Ecole Centrale Paris**  
Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux  
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex  
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
Internet : <http://www.ecp.fr/>

*Annexe 1: publications de 1998 à 2000 de P. Evesque  
dans les revues à comité de lecture*

- A. Ivanova, V. Kozlov & P. Evesque, *Izv. RAN, Mech. Zgidk. i Gaza*, (1998), **N 4**, pp. 29-39.
- " " " *Fluid Dynamics* **33**, 488-496, (1998)
- P. Evesque & P.G. de Gennes, *C.R. Acad. Sc. Paris* **326**, Série II b, 761-766, (1998)
- V. G. Kozlov, A. Ivanova & P. Evesque, *Europhys. Lett.* **42**, 413-18, (1998)
- R. Wunenburger, P. Evesque, C. Chabot, Y. Garrabos, S. Fauve & D. Beysens, *Phys Rev. E* **52**, 5440-5445, (1999)
- E. Falcon, R. Wunenburger, P. Evesque, S. Fauve, C. Chabot, Y. Garrabos & D. Beysens, *Phys. Rev. Lett.* **83** (1999) 440-443
- P. Evesque, S. Noblet & G. Rault, *Phys. Rev. E* **59**, rapid Comm, R6259-6262 (1999)
- Modaresi A., S. Boufelloh & P. Evesque, *Chaos* **9**, 523-543 (1999)
- Ch. Ancey, Ph. Coussot & P. Evesque, *Journal of Rheology* **43**, 1673-99, (1999)
- P. Porion, N. Sommier & P. Evesque, *Europhys. Lett.* **50** (3) p. 319 (2000)
- A.A. Ivanova, V.G. Kozlov, and P. Evesque, *Mekhanika Zhidkosti i Gasa*, **No3**, pp.113-122, (2000)
- " " " *Fluid Dynamics*, Vol.**35**, No.3, pp. 406-413, (2000)

p.3, annexes 1-2 de l' ANNEXE 8 :  
Réponse à l'évaluation de la section 5

*Annexe 2: Quelques points forts de mon activité scientifique*

Dans le domaine universitaire, j'ai été l'un des premiers :

- à poser le problème de réactions chimiques dans les espaces fractales ou de percolation (1983), domaine qui est toujours d'actualité,
- à montrer le lien entre ce domaine et celui des réactions entre états électroniques dans les solides
- à promouvoir l'étude de la "physique du tas de sable" (1987)
- à promouvoir l'interdisciplinarité dans ce domaine (1989)
- à faire des expériences d'avalanches en centrifugeuse (1991)
- en France à faire des expériences de ségrégation par de l'IRM;
- à développer une expérience de vibration de matériaux granulaires en apesanteur (fusée sonde, vol Airbus)
- à reconnaître dans la communauté des physiciens dès 1991-94, *cf.* Article sur les avalanches, que la mécanique des milieux granulaires est plus régulière que ce que l'on affirme trop facilement à l'heure actuelle en physique, qu'il faut donc apprendre cette mécanique des mécaniciens. Je pense que ce point de vue sera presque définitivement acquis d'ici 4 ans.
- à proposer une simplification des lois macroscopiques des milieux granulaires ; c'est important car pour l'instant beaucoup trop de scientifiques les compliquent, tant parmi les mécaniciens que parmi les physiciens, avec des méthodes et des points de vue bien différents, évidemment.

Et ceci sans quasiment aucune subvention de la part du CNRS autre que mon salaire. L'expérience en fusée sonde par exemple a été financée par l'Europe à l'exception de la France; le LCPC m'a prêté gracieusement sa centrifugeuse et une partie de son personnel une semaine en 1997. ...

p.4 de ma Réponse à l'évaluation de la section 5 :

1<sup>ère</sup> p. de l'annexe 3 de l' ANNEXE 8 :

*Annexe 3: Encadrement de thèses  
Enseignement*

***Encadrement de Thèses:***

J'ai encadré C.L. Yang pendant un an quand j'étais en post doc à UCLA. (*cf.* articles n° 13, 14 16 pp 50). Tu peux demander à M.A.E. El Sayed qui était son Directeur de thèse en titre.

J'ai aussi encadré à plein temps les thèses de Marcia Portella (1984-1987) et de Pascal Montelmacher (1984-1987) pendant 2 années à Jussieu dès mon retour des USA. J. Duran me l'avait demandé personnellement comme un service lorsqu'il a pris la vice présidence de Paris VI (art. 18 à 20, 24 p. 50). J'ai dû repousser d'1 à 2 ans le début de ma recherche sur les matériaux granulaires. Ces 2 thèses portaient sur l'optique picoseconde. L'une portait sur la diffusion de molécules dans les poreux par voie optique et réseau transitoire. C'était un prolongement de mon travail de thèse et d'une partie de mon travail en post-doc. L'autre portait sur des problèmes de réseau transitoires et de mélanges à 4-ondes entre 4 continuums, problème de mécanique quantique qu'il fallait résoudre (et qu'on a résolu) pour interpréter des résultats femto-seconde. En effet les théories existantes ne prenaient en compte que deux continuums couplés à 2 niveaux; elles n'étaient donc pas correctes.

J'ai encadré la thèse de Wahib Meftah à l'ECP de 1991 à 1996, *cf.* articles # 35,38, 39; J. Biarez était son directeur. Deux de ces articles ne sont signés que de nos deux noms; j'ai corrigé sa thèse et proposé des interprétations. On a montré le rôle joué par les contre-rotations dans la mécanique des cylindres.

De la même façon P. Porion a été 3 ans avec moi à plein temps à l'ECP (1990-1994), où je l'ai totalement encadré, même si le Directeur en titre était G. Joly de Lille pour des raisons administratives. On a montré que les avalanches obéissaient aux lois de la mécanique des sols grâce à des expériences en centrifugeuses

Farhang Radjai a été le premier thésard dont j'ai été le directeur en titre du point de vue administratif. Il a été co-encadré par S. Roux. Il est resté plus d'un an et demi avec moi à l'ECP (1992-1995), puis a fait divers stages en partie pour des raisons de financement (ESPCI avec S. Roux, Rennes avec D. Bideau, Montpellier avec M. Jean et J.J. Moreau, Jülich avec D. Wolf). Il débuta sur un modèle de contre-rotation que j'avais commencé à mettre au point avec D. Sornette, puis nous avons monté une expérience 1d. Farhang l'a aussi simulé; puis il est passé à des simulations 2d. (*cf.* art. 43 p. 51 et 59 p. 91).

Philippe Alexandre (1993-1997): J'ai été le directeur officiel de cet étudiant, mais il était localisé au CEMAGREF Grenoble, où il a été encadré plus spécifiquement par Ph. Coussot. J'avais accepté cette direction pour des raisons de transferts de connaissance : avoir des thésards communs permet entre autre d'aborder des thèmes pluridisciplinaires; il force le Directeur à devenir plus compétent. Ceci m'a ouvert le domaine de l'hydraulique fluviale et torrentielle dont les modèles peuvent servir (et servent) pour les modèles d'avalanches granulaires ou de sable (ressaut hydraulique). Nous n'avons écrit qu'un article de congrès ensemble.

Christophe Ancey (1994-1997) était aussi au CEMAGREF Grenoble; j'ai été aussi son directeur officiel et Ph. Coussot son encadrant; son sujet était les avalanches de sable et les écoulements rhéologiques sable, et sable-eau; nous avons donc collaboré réellement (*cf.* art. 44, 46, 58, 72 p. 51, 52).

p.5 de ma Réponse à l'évaluation de la section 5 :

fin de l'annexe 3 de l' ANNEXE 8 :

Samir Boufellouh: j'ai été son directeur de thèse, en titre et réellement (1996-2000); on a montré aux physiciens que les logiciels de mécanique et les lois rhéologiques étaient capables de calculer le champ de contrainte correcte dans un tas de sable. A. Modaresi du laboratoire m'a aidé dans l'encadrement, en particulier pour la mise en œuvre de son logiciel (cf. art.57 p. 52.)

Radim Vocka (1996-1999) est un étudiant de Centrale, inscrit en thèse à ECP, qui a fait sa thèse au CEA avec Marc Dubois ; je devais suivre ses travaux pour l'ECP. Il est vrai que je n'ai pas beaucoup travaillé avec lui, mais son sujet est un de mes domaines de compétence (la diffusion dans les systèmes percolants et fractales); j'ai donc pu relire et corriger sa thèse profondément.

Régis Wunenburger (1997-2000) a été dirigé par Y. Garrabos; je n'étais qu'un co-directeur, d'autant qu'il était localisé à l'ICMCB (Bordeaux). Cependant il est venu faire des expériences à Centrale et il a participé aussi à mes expériences spatiales; (cf. art. 54, 55 p. 51). Cette collaboration est de plus politiquement importante vis-à-vis de l'ESA. Nous espérons la continuer et faire fléchir au recrutement un poste CNRS à Bordeaux dans ce domaine.

Nathalie Sommier (1997-2000) a maintenant fini sa thèse sur l'étude par IRM de la ségrégation granulaire. C'est une thèse en co-direction avec Guy Couarraze (Fac pharmacie d'Orsay). La Fac de pharmacie a financé la bourse et permis les débouchés pratiques. J'ai assuré une bonne partie de l'encadrement théorique et pratique, et Patrice Porion du CRMD la partie concernant les expériences d'IRM. Cette thèse me semble être la première thèse française à montrer la force du mélange advectif pour lutter contre la ségrégation.

Florence Adjemian (2000-..) est maintenant en 2<sup>ème</sup> année de thèse, à l'ECP. Elle travaille essentiellement avec moi, mais il est très possible qu'on monte une coopération.

#### ***Encadrement de stages:***

Outre ce travail d'encadrement de thèse, j'encadre chaque année depuis 1991 un certain nombre d'étudiants de 2<sup>ème</sup> année de Centrale dans leurs projets recherche (de 150 h).

De même j'encadre seul un binôme de BTS-électronique chaque année. Bien entendu, je ne suis pas spécialiste d'électronique, mais les professeurs du lycée reviennent chaque année, ce qui prouve que je dois faire l'affaire.

p.6 de ma Réponse à l'évaluation de la section 5 :

Annexe 4 de l'ANNEXE 8 :

*Annexe 4: Les Congrès Internationaux Powders & Grains*

En 1987 un certain nombre de chercheurs français, en mécanique des sols pour la plupart, et en physique pour quelques autres, ont décidé de monter un congrès international sur la Micro-Mécanique des Milieux Granulaires. Ils ont fondé à cet effet une Association à but non lucratif: l'Association pour l'Etude de la Micro-Mécanique des Milieux Granulaires, ou AEMMG, dont le Président honoraire est J. Biarez et dont le premier Président a été R. Gourvès de 1988 à 1997; j'en suis le Président depuis 1997. Le premier congrès a eu lieu à Clermont-Ferrand en 1989, organisé par R. Gourvès et J. Biarez. Devant son succès (plus de 100 participants), il a été décidé d'en réorganiser un autre dans le même esprit en 1993 à Birmingham (Angleterre), organisé par C. Thornton) et d'éditer un bulletin de liaison (*Poudres & Grains*) pour assurer la continuité de l'action. Ont suivi ensuite les congrès de Durham organisé par R.P. Behringer & J. Jenkins en 1997 aux USA et de Sendai (Japon) organisé Y. Kishino en 2001. Le prochain est prévu à Düsseldorf Allemagne en 2004, organisé par H.J. Herrmann & G. Güdehus.

Le but du congrès est de stimuler l'interaction entre les disciplines et d'inciter les participants au dialogue. Ces congrès se tiennent une durant 5 jours dans un lieu agréable sans trop de possibilité de tourisme; tous les repas sont pris sur place; il n'y a pas de session parallèle et la salle des posters est à la sortie de la salle de conférence ce qui permet les discussions durant les pauses cafés.... Les proceedings sont distribués au début du congrès. Le nombre de participants est de 100 à 200 personnes.

**Liste des conférences plénières:**

- Powders & Grains 89* (Clermont-Ferrand, France, oranisateur R. Gourvès): E. Guyon, J. Biarez
- Powders & Grains 93* (Birmingham, Angleterre, oranisateur C. Thornton): Prof. S. Edwards FRS, **M. Satake (no)**, B. Cambou, Prof. K. Kendall FRS, **Fred F. Lange, Les Woodcock**
- Powders & Grains 97* (Durham, USA, oranisateur R.P. Behringer & J.T. Jenkins): P.G. de Gennes, B.J. Ennis, G. Gudehus, H.J. Herrmann, L.P. Kadanoff, S.B. Savage
- Powders & Grains 2001* (Sendai, Japon, oranisateur Y. Kishino): R.P. Behringer, C. Thornton, S.Yuu, X. Jia, S. Lüding, D.J. Benson, I. Vardoulakis

p.7 de ma Réponse à l'évaluation de la section 5 :

Annexe 5 de l' ANNEXE 8 :

#### *Annexe 5: Pourquoi une politique nouvelle de publication*

Pourquoi *Poudres & Grains* s'attaque à la politique du "Publish or Perish": tout simplement car ce mode de communication est attaqué dans les commissions d'évaluation du CNRS: *Poudres & Grains* est donc synonyme de "publish and perish".

Pourquoi cet acharnement contre *Poudres & Grains*: C'est la preuve que ce mode de communication est efficace et qu'il gêne "l'establishment" et les "lobies". Sinon pourquoi s'énervent contre un système inefficace, qui doit disparaître à terme?

#### Pourquoi avoir créé cette forme de publication:

Pour résumer, il m'est apparu qu'il existait

(i) de graves dérives et carences dans la gestion des revues scientifiques: cherté de l'édition, inefficacité de la garantie de véracité, partialité des referees, lobbying. De plus, la qualité du contenu se dégrade, les effets d'annonce et de publicité augmentent, les referees utilisent des arguments rhétoriques infondés (Ayant été appelé à donner un 3<sup>ème</sup> avis pour un article soumis à PRL par quelqu'un de langue anglaise et travaillant à Cambridge, j'ai été outré de voir utiliser l'argument que l'article était écrit en mauvais anglais!! Un tel argument devrait être rejeté par l'Editeur lui-même).

(ii) une mauvaise adéquation entre l'objectif de l'éditeur et celui d'un transfert rapide de connaissance

(iii) une trop grande volonté de publicité et de demande de reconnaissance, qui dénaturent le travail scientifique

(iv) Une revue a un code de lecture, un type de lecteurs, d'où une difficulté d'une lecture pluri-disciplinaire qui nécessite forcément que le lecteur **accepte le langage de l'auteur**, et non l'inverse, sinon on tombe dans le domaine de la publicité et non dans celui du transfert de connaissance scientifique. Ainsi, une simple référence doit suffire à faire accepter les notions de base de l'autre discipline, sans qu'il y ait besoin de faire un cours introductif.

(v) une dérive de gestion de la communauté scientifique: les comités d'évaluation utilisent volontiers le nombre de publications dans les Revues à Comité de lecture, ou le nombre de citation comme critère objectif plutôt qu'à se forger son propre jugement, à vérifier que les articles publiés sont justes....

Bien d'autres arguments m'ont semblé pertinents. En particulier la rapidité de publication. Certes la publication en ligne risquerait de conduire à une multiplication des publications ; n'est-ce pas déjà le cas, même avec le système des revues à comité de lecture. On peut parer à ce risque par l'interactivité (à condition que les commentaires soient signés) et en limitant l'accès aux docteurs.

**ANNEXE 9 :**

(extrait des Titres et travaux de P. Evesque - année 2000-2001 ; ANNEXE II)  
**Rapport de peut-être M. Cates sur un article cherchant à critiquer son point de vue  
 et version corrigée de cet article incluant les réponses souhaitées.**

**First referee:** Referee's report on: Experimental Test of Stress Propagation... by P. Evesque.

**(This report is not anonymous. The author is M. E. Cates.)**

The models of [1-3] work in the following way: a granular assembly is built which is assumed to have some "engraved" texture, and an incremental load applied. This propagates by rules determined from the texture, leading, within the simplest models, to a two-peaked localized response. As a result, a load applied to the top of the assembly leads to twin localized forces at the base (assumed to be rough and rigid). An obvious problem with the approach is to decide what happens if one chooses to apply a different force distribution from the one calculated. This is discussed in our recent papers (\*), which conclude that this will necessarily lead to some reconstruction of the texture. This sensitivity, called "fragile" behaviour, is closely related to what Evesque means by "breaking of any constitutive state equation...by a... change of boundary conditions".

Turning to the present paper, it is in two parts; the first describes an experiment that was aimed at testing the ideas of Refs.[1-3] and the second is a general discussion based on previously published experimental results.

The experiment did not succeed. A very high compliance transducer (soft spring) is used. But most experimenters in granular matter insist absolutely on using the lowest compliance transducers possible. A soft transducer requires that any incremental change in stress is accompanied by a large displacement, and it is very well known that this will lead strong local reconstructions and therefore completely alter the state of stress that is supposedly being "measured". In this case, the soft transducer completely prevents one from measuring any large, localized stress responses that might arise in accord with Refs.[1-3].

On the other hand, the same models predicts that, whenever the transducer does not lie on one of the two "rays" of force, no reconstruction is needed and negligible force will be measured. This is exactly what Evesque observes, although it is not at all what one would normally expect for an elastic pile on a properly rigid support. So the data could equally be taken as evidence in favor of [1-3], as against it! But in reality, because the spring is soft, it will always register negligible force, and this experiment is quite useless at distinguishing one type of stress propagation from another. Evesque's remark (p.5) that "no precise conclusion can be drawn" is somewhat understated. No conclusion whatever can be drawn by performing such an experiment.

Turning to the second part, the author appeals to "well-known classical results" on the mechanical behaviour of granular material. The main point that the author makes is that in such tests the material can be clearly observed to reorganized under the imposed stresses: the possibility of "engraving" of stress propagation rules via the material texture is then denied. He is quite correct to point this out. However he forgets that in these "classical experiments" the stresses are quite enormous compared to those arising in a freestanding bed of sand under gravity, which was the context for which the models of Refs.[1-3] were developed.

Evesque is entitled to be critical of [1-3] for not discussing clearly the range of stresses under which such models might apply. (More recent work (\*) shows how to establish a crossover with conventional elastoplastic behaviour at much higher stresses.) But in fact he does not make this justified criticism. Instead he presents the case as though these triaxial experiments show the models of [1-3] must be invalid even in their original context. This is not justified criticism: experiments involving the application of enormous stresses, which cause obvious reconstructions of the texture, cannot provide any useful information concerning the much more delicate issues of stress propagation in sand under gravity.

**On the positive side, the paper does make the two following valid and important points:**

- (1) Although the experiment entirely fails to test the nature of stress propagation in granular media, there is, nonetheless, a valid sense in which it shows "breaking of any constitutive state equation...by an adequate change of boundary conditions". It does this, in effect, by using a test in which the incremental stress measured at the transducer is automatically required to be negligible (due to the soft spring). This is clearly a case where the experimenter chooses (consciously or otherwise) to impose a given value of the stress at the boundary, rather than being able to measure such a stress. This case is fully covered by the "fragility" arguments in our recent articles (\*).
- (2) The models of [1-3], whether or not they are valid for poured sand under gravity as proposed (which remains to be fully tested) could easily break down under the completely different conditions, involving much larger stresses, that hold in triaxial soil mechanics tests. But conversely, such tests could well reveal nothing about sand under gravity.

**As an author of [1-3], I do not wish to deny publication of rival viewpoints. Indeed, I certainly could not object to an article by Evesque in which these two valid points are clearly spelled out. Actually, Evesque's ideas on the first point have already strongly influenced our more recent work (\*).**

**However, in the present article these points are not clearly made and remain hidden among a number of scientifically invalid, obscure or irrelevant discussions. In view of these defects, I obviously cannot recommend publication of this article in its present form.**

References:

(\*) J. P. Bouchaud et al, Models of stress propagation in granular media, in: Physics of Dry Granular Media, eds H. Herrmann, J-P. Hovi and S. Luding, pp 97-121, Nato ASI series E vol 350, Kluwer 1998; M. E. Cates et al., cond-mat 9803197 and cond-mat 9803266, to appear in Phys. Rev. Lett. and Phil. Trans. Roy. Soc. Lond., respectively, 1998.

**Note de PE :** La qualité de l'article cité, dont je joins la version corrigée, ne doit pas être évaluée pour sa valeur intrinsèque (qui est faible car il ne contient aucun élément nouveau pour un mécanicien) mais parce qu'il tente de répondre à un certain nombre de questions que se pose la communauté des physiciens à l'heure actuelle en se basant sur des résultats expérimentaux.

## Experimental test of stress propagation in granular media:

Breaking of any constitutive state equation relating local stresses together  
by an adequate change of boundary conditions

**P. Evesque**

Lab MSSM, URA 850 CNRS, Ecole Centrale Paris

92295 CHATENAY-MALABRY

☎: 01 41 13 12 18; ✉: evesque@mssmat.ecp.fr; fax: 01 41 13 12 18

### Abstract:

Stress response of a granular assembly subject to different changes of boundary conditions is studied experimentally in order to define the stress propagation characteristics and to study the existence of a constitutive law between stresses. When stress propagation experiment is performed in a 2d pile by applying a local stress somewhere and by measuring the generated perturbation, it is demonstrated that boundary conditions may perturb strongly the expected result without imposing the need of a break down of the constitutive relation so that no conclusion can be drawn in many cases due to the lack of information. In a second part, classical results of granular-material mechanics are examined, for which boundary conditions are under complete control; these results demonstrate that no simple and single relationship between local stresses exists in general, which would be imposed by the local structure of the granular assembly only. On the contrary, it is demonstrated that these results are controlled by the boundary conditions themselves and that a tiny change of them may lead to strong variations in the incremental-stress relation; furthermore, in other cases, these changes may generate large variations of the stress field and can allow to understand partly the fluctuations already observed in these media.

**Short title:** *Experimental test of stress propagation*

**PACS:** 46.10+z ; 81.05.Rm ; 83.70Fn

### Introduction

The mechanics of granular media have been the subject of many studies in recent years [1, 7]. In particular, large interest has been carried on the prediction of the stress distribution in these materials and on local stress fluctuations [1-3]. All started by a simple remark of a group (Bouchaud, Claudin, Cates, Wittmer, referred as BCCW in the following text), which says that if stress tensor  $\underline{\sigma}$  can be defined easily in a granular material because the intergranular forces are well defined quantities [8], this is not the case for the strain tensor, since the material is made of grains in contact, that these grains move and slide randomly on top of one another when deformation proceeds and that the contact distribution evolves permanently; in other words, deformation generates so many discontinuities that it makes null the assumption of continuity which is needed to define strain.

Thus, it has been considered by three of these authors (BCC) that the old mechanical approach [9,10] based on an elasto-plastic mechanical modelling (and hence on strain) was not valid for these materials [11] and they tried a new mechanics approach based on stress only. As mechanical equilibrium is preserved, it implies that the stress tensor  $\underline{\sigma}$  is symmetric ( $\sigma_{ij}=\sigma_{ji}$ ) and obeys the set of 2 (or 3) differential equations  $\text{div}\underline{\sigma}=\rho\mathbf{g}$  in 2d (or 3d), where  $\rho$  is the density of the material and  $\mathbf{g}$  the gravity. However, this is not enough to close the mathematical problem since  $\underline{\sigma}$  has 3 (or 6) independent components in 2d (3d) ; thus, BCC have assumed also that 1 (3) closure relation(s) between stress components shall exist to close the problem ; they have assumed that these closure relation(s) are engraved during building of the pile and are linked to the real contact network ; this is why they called it (them) constitutive relation(s). As an example of the existence of such a closure relation, they have given the example of a silo for which it is often assumed that  $\sigma_{xx}$  is proportionnal to  $\sigma_{zz}$  (i.e.  $\sigma_{xx}=k_2\sigma_{zz}$ ) [12] .

Applying their model to a 2d deep horizontal layer of rods and writing the closure equation in the form  $\sigma_{xx}=\text{tg}^2(\theta)\sigma_{zz}$  (i.e.  $k_2=\text{tg}^2(\theta)=c_o^2$ ), they got [1] that stress obeys the differential equation  $!^2\sigma_u/x^2 - \text{tg}^2(\theta)^2\sigma_u/z^2=0$  (with  $u$  standing for  $xx$ ,  $xz$  or  $zz$ ), so that a stress perturbation shall propagate along two lines inclined at the angle  $\theta$  compared to the vertical. So, if one applies some force  $\delta F=s\delta\sigma_{zz}$  localized on a small portion  $s$  located at  $x_0$  of the top free surface of a horizontal layer of depth  $h$ , this stress shall propagate linearly downward in the two directions defined previously and shall generate two local responses  $\delta F_{\pm}=\delta F/2$  at the two locations  $x_{\pm}=x_0\pm h\text{tg}(\theta)$  of the bottom surface. Different attempts to demonstrate this effect have been performed without success, but their results have not been published [13].

On the other hand, in a first unpublished version of the present paper, the BCC approach has been discussed in view of different experimental results and of few theoretical considerations . Among them, emphasis was given on the important part plaid i) by strain and ii) by boundary conditions [14]. In particular, classical experimental results on stress-strain behaviour of granular media obtained with triaxial apparatus was recalled briefly in order to show the role plaid by strain in general and in the case of a silo in particular [14]; these triaxial results have been used also to prove that an adequate change of boundary conditions breaks the constitutive relation. *Recent rumour however seems to claim that the BCC approach is not concerned by the mechanics observed with triaxial tests since this one applies too large stresses [15]; one shall not accept this remark and this objection will be discussed carefully in the last part of this paper.*

Besides, this previous version was reporting also some results of a 2d experiment which has been built under the advices of Bouchaud and Claudin to test the propagation of stress in a 2d horizontal deep layer of rods; this experiment has been measuring the change of stress  $\delta\sigma(x_1,z=0)$  at a single point ( $x_1,z=0$ ) of the bottom layer when a small vertical increment of force  $\delta\sigma_0(x,z=h)$  has been going over the top free surface. According to the BCC theory of stress propagation which has been recalled above, one would expect to observe a non zero increase of stress  $\delta\sigma(x_1,z=0)$  when the small increment of stress  $\delta\sigma_0$  is applied in ( $x_{\pm}=x_1\pm h\text{tg}(\theta)$ ,  $z=h$ ). As it will be indicated below, this experiment has failed to find the expected result, since no increase of stress has been found. However, there is a good reason for that, since the experiment has been biased and since it has been using a very soft spring (i.e. much softer than the base supporting the pile) to measure the local stress so that the experiment has been working at constant imposed stress at ( $x_1$ ,  $z=0$ )! Nevertheless, this experiment led to conclude (wrongly, as it will be shown later) that the closure equation was broken by any change of boundary conditions. And this result has got a strong impact in the literature [16, 17]. For instance, the BCC approach has been modified into the BCCW theory [3], in order to incorporate the notion of fragile matter and to predict the existence of large fluctuations [4]. The fragile matter concept states that the closure equation is “engraved” in the material, but that it breaks down as soon as any even infinitesimally tiny change of the contact distribution occurs; granular matter has then been proposed to be the archetype of this fragile matter and the closure equation has been called also a constitutive equation.

However, *the conclusion of the 2d experiment is questionable* indeed as it has been asserted earlier; the reason can be stated as follows: according to the BCC approach, stress  $\underline{\sigma}$  is the solution of a set of partial differential equations which includes the closure equation; so, as any solution of differential equation, this solution does depend on the boundary conditions and is determined by them. Thus if one wants to prove that the closure relation is not satisfied in the present case, one can proceed in two different ways: i) either to measure  $\underline{\sigma}$  somewhere and to show that it does not obey the closure equation or ii) to demonstrate that there is no solution of the set of differential equations which obeys the peculiar boundary conditions. In the present case, none of these two conditions are satisfied since it exists a

solution of stress  $\underline{\sigma}$  which is compatible with the experimental boundary conditions and with the experimental data; this will be demonstrated in section 2.

This looks trivial, but I got just a small comment only about this point. This argument turns out to be important, since it may work also elsewhere; for instance in the case of photoelastic measurement for which one finds i) that stress condenses along local pathes and ii) that stress pattern can change abruptly for a tiny increase of stress, the fact that a stress path jumps suddenly from one location to another one does not imply the breaking of the average macroscopic constitutive law as it seems to be assumed implicitly in few recent papers [3, 4, 18].

So, owing to the large impact these 2d experiments have got in the recent physics literature [16,17], it is worth recalling our own data (which are still unpublished) and it is worth discussing any dubious interpretation they lead to. It is also worth recalling few old results obtained with triaxial or biaxial set up to show how stress-strain behaviour of granular matter can be applied to demonstrate the breaking of any closure equation by an adequate change of boundary conditions; however, it will be demonstrated that the break down of the constitutive equation when it occurs is smooth, which means that the break down concerns the small increment of stress and not the complete stress so that constitutive relation cannot be tested by measuring the law of propagation of an increment of stress.

The paper is built as follows: the first part recall the 2d experiment, its goals and some of the main experimental results; the second part shows that these results cannot be used to infirm the existence of a stable constitutive relation between the stresses. In the third part, triaxial test results are briefly summed up to demonstrate that no constitutive relation can survive to an adequate change of boundary conditions; it will be demonstrated that the break down of the constitutive law concern the incremental part  $\delta\underline{\sigma}$  of the stress only, *i.e.* this one whose propagation mode should obey the closure relation, the main part  $\underline{\sigma}$  of the stress tensor still continuing to obey to the closure relation at zeroth order in  $\delta\underline{\sigma}$ . It will be demonstrated that these results are in agreement with recent meanfield approach proposed in [18]. The end of this third part will be devoted to demonstrate that the triaxial test results can be applied to granular media submitted to small stresses since some doubt seems to appear about this point [15].

### 1- 2D experiments of local loading:

#### •1-a 2D experimental set-up:

The set-up is sketched on Fig.1. The rectangular pile is a 2d horizontal layer made of parallel duralumin cylinders of 5mm diameter, 6cm long and  $m_0=3.1g$  mass, with their axes parallel to one another and horizontal; its internal structure is dense (*i.e.* triangular lattice). This pile is confined laterally between two vertical walls whose normal vectors are parallel to each other and perpendicular to the rod axes. The pile repose also on two horizontal parallel girders fixed rigidly to the vertical walls, so that the walls and the girders form an unique rigid structure. The ends of the rods of the lower row of the pile repose on the girders, an end on a girder, the other one on the other girder. The distance between the two girders is 3.5cm and between the two vertical walls is 16 cm; both walls lay on a spring balance, labeled  $S_1$  and  $S_3$ .

Local stress can be applied on the top free surface of the pile by loading some weight at a precise location of this surface. The way stress has been measured at any given location of the bottom of the pile is as follows: if rods of the bulk are cut by half in the direction of their length they can be inserted in the bottom row of the pile instead of initial rods without disturbing the packing and in such a way as they do not touch the girders (since they are 3cm long and since the distance between the girders is 3.5cm); obviously, they need to be held up in order not to fall down, so that these half rods can be used as vertical-stress probes if one connect them to a third spring balance  $S_2$  (see Fig. 1) using a small device which passes in between the two girders without touching them. The balance  $S_2$  itself can move up and down using a special carriage in order to adjust its height to maintain the probe in contact with the pile. Gluing few half rods together allows to make probes with different test area so that one can measure the width of any localized response. During the probe insertion, much care has been taken to avoid any perturbation of the internal contact structure of the pile. (And we have checked carefully this point).

Three different spring balances have been needed, two of them are hard, the other one much softer, its stiffness  $K=7.33\mu m/g = 0.733mm/N$ . Thus, experiments have been repeated after permutation of the balances in order to check the effect of the spring rigidity. Furthermore, piles with different heights varying from  $H_m=3cm$  (*i.e.* 7 layers) to  $H_m=11.3cm$  (26 layers) have been studied and they all lead to similar results, which are not those predicted by ref. [1].

•1-b 2d experimental results:

The experiment consists in measuring the loads  $S_{10}$ ,  $S_{20}$  and  $S_{30}$  carried by each balance and their variations  $\delta S_{10}(F(x))$ ,  $\delta S_{20}(F(x))$  and  $\delta S_{30}(F(x))$  when an extra-force  $F$  is applied at some position  $x$  on top of the pile. If the pile obeys the closure equation assumed in BCC, one shall observe an increase of  $\delta S_{20}(F(x))$  if  $F$  is localized at a position  $x$  which is related to the position  $x_2$  of the second balance  $S_{20}$ , according to  $x=x_2 \pm h \operatorname{tg}(\theta)$  as mentioned in the introduction.

However, it turns out that experimental results do not follow this prediction; but they can be summarized as follows:

- (a) if  $F$  is kept equal to 0,  $S_{20}$  can be adjusted within a given range ( $0 < S_{20} < S_{2\max}$ ) by varying the vertical position of the middle balance  $S_2$ ; it has been found also that the sum  $S_{10}+S_{20}+S_{30}$  is constant for a given pile and depends linearly on the number of layers of rods forming the pile; it verifies the relation  $S_{10}+S_{20}+S_{30} = Mg$ , where  $Mg$  is the weight of the pile and of the structure. The contact network does not deform when changing  $S_{20}$ .
- (b) applying now some extra-force  $F$  at some position  $x$  on the top, one measures the variations  $\delta S_{10}(F(x))$ ,  $\delta S_{20}(F(x))$  and  $\delta S_{30}(F(x))$ ; these variations are reported in Fig. 2 as a function of  $x$  for different values of  $F$  and different positions of the “soft” scales. So, it is found:
  - (bi) These results do not depend on the size of the probe.
  - (bii) variations  $\delta S_{10}(F(x))$ ,  $\delta S_{20}(F(x))$  and  $\delta S_{30}(F(x))$  depend linearly on  $x$  and on  $F$
  - (biii) this linear dependence of  $\delta S_{10}(F(x))$  depends itself on the position of the “soft” scales
  - (biv) each set of data satisfies the relation  $\delta S_{10}(F(x)) + \delta S_{20}(F(x)) + \delta S_{30}(F(x)) = F$ .
  - (bv) variations of  $\delta S_{10}(F(x))$ ,  $\delta S_{20}(F(x))$  and  $\delta S_{30}(F(x))$  do not depend on the pile height  $h$ .
  - (bvi) data satisfy never the relationship  $\delta S_{20}(F(x)) = 0$  or  $F/2$  depending on the position  $x$  of the applied extra-force  $F$ , as it is predicted by the theory of ref [1] .
- (c) Furthermore, same experiments have been repeated on piles with strongly disordered structure and lead to the same results; this means that the local internal structure of the pile has little effect. Furthermore, no evolution of the contacts of the packing structure has ever been observed during loading or unloading.
- (d) No variation of the contact network between the rods seems to be observed when load is applied, as far as the load is small enough and the pile is dense enough; this is true for both the triangular lattice case and for the disordered ones.

Obviously, these results do not seem to agree with model of ref [1] . But prior to discuss this with some extend, it is shown first that these results can be interpreted with classical concepts of mechanics.

•1-c Interpretation of 2D experiments:

A simple way to understand these results is to consider the pile as rigid; this is indeed a good approximation as far as the force  $S_2$  is not too large so that the grains and the contacts do not move (cf. point d). Consider the pile and the structure which carries it as a whole; this system is submitted to a force  $F$  located in  $x$  and to three forces  $S_1$ ,  $S_2$  and  $S_3$  applied by the scales in  $x_1=0$ ,  $x_2$  and  $x_3=L$ . Furthermore, as one of the balance is soft and the two others are rigid, the force applied by the soft scales remain constant about. So, equilibria of forces and of angular momenta imply:

$$F+Mg=S_1+S_2+S_3 \quad (1a)$$

$$Fx+Mgx_G=S_2x_2+S_3L \quad (1b)$$

where  $x_G$  is the abscisse of the center of gravity. Result (a) is explained by Eq. (1a) for which  $F=0$  indeed. Furthermore, when  $F$  is not null, Eq. (1) leads to a unique solution if one knows  $x$ ,  $F$ ,  $M$ ,  $x_G$ ,  $x_2$  and one of the force  $S_i$ ; as the force applied by the soft scales (either  $S_1$ ,  $S_2$  or  $S_3$ ) remains constant before and after the loading of  $F$ , one gets from Eq. (1):

if  $S_2$  is the soft scales

$$\{ S_2=\text{cste}, \quad S_1=[F(L-x)+Mg(L-x_G)-S_2(L-x_2)]/L, \quad S_3=(Fx+Mgx_G-S_2x_2)/L, \\ \Delta S_1=F(L-x)/L, \quad \Delta S_2=0, \quad \Delta S_3=Fx/L \} \quad (2a)$$

and if  $S_3$  is the soft scales

$$\{ S_3 = \text{cste}, \quad S_1 = [F(x_2 - x) + Mg(x_2 - x_G) + S_3(L - x_2)]/x_2, \quad S_2 = (Fx + Mg x_G - S_3 L)/x_2, \\ \Delta S_1 = F(x_2 - x)/x_2, \quad \Delta S_2 = Fx/x_2, \quad \Delta S_3 = 0 \} \quad (2b)$$

Indeed, these behaviours are observed respectively in Figs. 2a and 2b and explain behaviours (bi), (bii), (biii), (biv), (bv), (bvi), (c) and (d). It means that this approach looks correct.

## 2- Consequences about stress propagation in the pile :

•2-a can one conclude that stress does not propagate along lines with this experiment?

Let us first take the point of view of the BCC theory which states that stress propagates along lines. When  $S_2$  is the soft balance, everything seems to occur as if point  $S_2$  was repealing the stress. On the contrary, when  $S_2$  is a stiff balance,  $S_2$  attracts always partly the added stress and the attracted part depends on  $x$ . So, the experimental results reported here seems to deny the validity that stress propagates along straight lines: in the present case, the stress may be deviated (attracted or repealed) by some points when some special boundary conditions are imposed. This was the conclusion reported in the first version of this paper; it has been agreed by BCCW in refs [3, 4] so that these authors have modified the BCC theory in order to incorporate the possibility that the closure relation be quite sensitive to any change of boundary conditions. Hence, BCCW have solved this problem by introducing the notion of fragile matter which states that any small change of the contact network breaks down the constitutive relation and they have related the observed results (a-d) to a sensitivity of the contact network to some change of boundary condition [19].

However, as mentioned in the introduction, the whole argumentation turns out to be wrong since it is not complete for the following reason: since BCC theory [1] respects the basic requirements of equilibrium (zero force and zero torque), it certainly cannot lead to results in contradiction with Eq. (1) and hence with the experimental data. In other words, BCC theory imposes a set of differential equations which includes the constitutive equation, the solution of which depends on the boundary conditions. *So, BCC approach does not impose the boundary conditions and the stress field it predicts shall depend on boundaries.* Nevertheless, it can occur that some set of differential equations have no solutions obeying some set of boundary conditions. So, if one wants to demonstrate that BCC theory fails to explain these experimental results, one is faced to demonstrate that the set of differential equations has no solution which obeys the experimental boundary conditions (which include the measured and imposed local forces). This is just what is done in the next paragraphs.

The set of differential equation to be solved is [20]

$$\{ \text{div} \underline{\sigma} = \rho \underline{g}, \quad \sigma_{xx} = c_0^2 \sigma_{zz} \} \quad (3a)$$

with  $c_0 = (k_2)^{1/2} = \text{tg} \theta$  and with the following boundary conditions:

At the top free surface  $\sigma_{ZZ}(x, z=0) = 0$  everywhere except in  $(x_0, z=0)$  for which  $\sigma_{ZZ}(x_0, z=0) = \sigma_0$ ; so,  $\sigma_{ZZ}(x, z=0) = \sigma_0 \delta(u - x_0)$ .

At the bottom, boundary condition  $\sigma_{ZZ}(x, z=h)$  is unknown except in  $(x_1, z=0)$  for which  $\sigma_{ZZ}(x_1, z=0) = \sigma_1$ .

It is known from ref. [1] that solutions of this problem are of the kind:

$$\sigma_{ZZ}(x, z) = \sigma_+ (x - c_0 z) + \sigma_- (x + c_0 z) + \rho g z \quad (3b)$$

with  $\sigma_+$  and  $\sigma_-$  are two functions to be determined using boundary conditions. For sake of simplicity, it will be assumed that the pile has an infinite length. Two cases have to be examined, the first one concerns the pile with no load on top and supported by the three balances, the second one concerns the pile with some load on top and carried by the three balances.

\* Case a: pile with no load on top:

So, for sake of simplicity, we begin describing point a of experimental results. In this case, the unloaded top boundary implies  $\sigma_{ZZ}(x, z=0) = 0$  whatever  $x$ . This condition allows to write  $\sigma_+(u) + \sigma_-(u) = 0$ , and to replace one of these functions by the other one in Eq. (3b); so, one gets:

$$\sigma_{ZZ}(x, z) = \sigma_+ (x - c_0 z) - \sigma_+ (x + c_0 z) + \rho g z \quad (4a)$$

and hence:

$$\sigma_{ZZ}(x,h)=\sigma_+(x-c_0h)-\sigma_+(x+c_0h)+\rho gh \quad (4b)$$

which has to be compatible with results a, which tells that the stress at a precise location can vary at will. Indeed, this is possible since  $\sigma_+(u)$  can be written as the infinite sum of the stress field at different points of the bottom.

$$\sigma_+(x-c_0h) = \sum_{p=0} \{ \sigma_{ZZ}(x+2pc_0h,h)-\rho gh-x_0 \} = \sum_{p=1} \{ \rho gh -\sigma_{ZZ}(x-2pc_0h,h) \} \quad (4c)$$

This means that  $\sigma_+(u)$  has a solution which depends on the stress at a discrete infinite number of points of the bottom. So, the set of differential equation has a solution under the peculiar boundary conditions of the experiment and theory [1] is able to describe the results of the present experiment which measures one component of stress at the bottom only. For instance, let us assume that  $\sigma_{ZZ}(x,h)$  is equal to  $\rho gh$  everywhere except in a given location  $x_0$  where  $\sigma_0=0$  is imposed; in this case  $\sigma_+(u)$  is the sum of two half cumbs of Dirac function of spatial period  $\lambda$  (with  $\lambda=2c_0h$ ) along  $x$ , one has a negative amplitude, starts at  $x_0+c_0h$  and runs towards positive  $x$  and the other one has a positive amplitude, starts at  $x_0-c_0h$  and extends towards negative  $x$ . So, this theory [1] is compatible with result a.

\* Case b: pile with some load on top located at  $x_0$ :

If the boundary conditions were equivalent to the infinite medium, results given in [1] would be expected (*i.e.* two increases of stress at the two locations  $x_0-c_0h$  and  $x_0+c_0h$  of the bottom). However, this is not true here where the experiment works with constant stress at some points; in this case, the expected increase of stress at the bottom location where constant stress is imposed shall be compensated by a local decrease of the initial stress distribution. As solutions of a set of differential equations form a vectorial space, one can use the additivity property and finds the new stress field by applying Eq. (4) to get the new stress field satisfying the boundary condition at these points and to determine the new function  $\sigma_+(u)$ .

Anyway, one can proceed directly from the general boundary conditions and Eq. (3) to get the adequate solution: Eq. (3b) with the adequate following boundary conditions, *i.e.*  $\sigma_{ZZ}(x,z=0)=\sigma_0\delta(u-x_0)$ , for the upper surface leads to

$$\sigma_+(u)+\sigma_-(u)=\sigma_0\delta(u-x_0) \quad \text{or} \quad \sigma_-(u)=\sigma_0\delta(u-x_0) - \sigma_+(u) \quad (5a)$$

so that the stress  $\sigma_{ZZ}(x,h)=\rho gh+\sigma_+(x-c_0h)+\sigma_-(x+c_0h)$  depends on a unique function  $\sigma_+(u)$ :

$$\sigma_{ZZ}(x,h) = \rho gh + \sigma_0\delta(x+c_0h-x_0) + \sigma_+(x-c_0h)-\sigma_+(x+c_0h) \quad (5b)$$

as previously,  $\sigma_+(u)$  shall be determined by the bottom boundary condition; it has always a solution whatever the distribution of  $\sigma_{ZZ}(x,h)$  is; this one can be written as an infinite series:

$$\begin{aligned} \sigma_+(x-c_0h) &= \sum_{p=0} \{ \sigma_{ZZ}(x+2pc_0h,h)-\rho gh- \sigma_0\delta(x+[2p+1]c_0h-x_0) \} \\ \text{or} \quad \sigma_+(x-c_0h) &= \sum_{p=1} \{ \rho gh+ \sigma_0\delta(x-[2p-1]c_0h-x_0)-\sigma_{ZZ}(x-2pc_0h,h) \} \end{aligned} \quad (5c)$$

So, this demonstrates that  $\sigma_+(u)$  has a solution which depends on the stress at a infinite number of points of the bottom. So, the set of differential equation has a solution under the peculiar boundary conditions of the experiment and theory [1] remains able to describe the results a, b, c, d of the present experiment. Hence, BCC model is not so sensitive to change of boundary conditions; this does not mean in counter part that it is a good model for granular material.

Furthermore, one can even imagine some experiment which could be performed on an elastic material, for which relation  $\sigma_{XX}=k_2\sigma_{ZZ}$  is not satisfied, but which leads to two localized increase of the stress at two points of the bottom boundary when a load is added on a single point of the top free surface, so that this experiment mimics results expected from [1] without the material obeys any closure equation. The sketch of such an experimental set-up is given in Fig. 3.

Thus, is there any stress relation similar to  $\sigma_{XX}=k_2\sigma_{ZZ}$  really engraved in the pile structure ? This is still a question under debate at this point; nevertheless, next section shows how one can conclude no in view of well-known classical results on the mechanical behaviour of granular material [22-24].

### 3- 3D experiments on granular media:

In ref. [1], it is assumed the existence of some closure relationship between the stresses; an example of such a relation is  $\sigma_{xx}=k_2\sigma_{zz}$ . It is also assumed that this relation depends on the material history and characterizes its mechanical state, so that it is engraved in the material. Let us make three remarks, the first one corresponding to the BCC approach and its assumption; the second and third ones concern an experimental test of BCC theory.

$R_1$  : as mentioned already, i) the notion of engraving is linked to the exact distribution of contacts in the pile, and ii) the engraving is supposed to be quite sensitive to any change of contact network: if some of the contacts moves or change the closure equation is assumed to vary largely, otherwise it does not change. So, if grains are rigid, the grains shall move and the contacts shall change when, and only when, the sample deforms; hence the closure relation shall remain constant as far as the sample does not deform [3, 4].

$R_2$  : if such a closure relation is true everywhere in the pile (with a constant value of  $k_2$ ), it shall be also true after integration over a given volume [25], so that it shall be valid in mean (*i.e.* this implies  $\langle\sigma_{xx}\rangle = k_2 \langle\sigma_{zz}\rangle$ ) and incrementally (*i.e.*  $\langle\delta\sigma_{xx}\rangle = k_2 \langle\delta\sigma_{zz}\rangle = \delta\langle\sigma_{xx}\rangle = k_2 \delta\langle\sigma_{zz}\rangle$ ).

$R_3$  : there is a well known device called the triaxial cell apparatus which is able to apply such stress fields in mean; it is sketched in Fig. (4a) for which  $q = \langle\sigma_{xx}\rangle - \langle\sigma_{zz}\rangle$  and  $p = \langle\sigma_{zz}\rangle$ , so that if  $\sigma_{xx}=k_2\sigma_{zz}$  is engraved really in the pile, this shall lead to a constant value of  $q/p=1/k_2-1$ .

On the other hand, it is possible to run this set-up either with 2d assembly of rods [22] or with 3D granular media [23, 24]; it can be run also in different ways, the three more commonly used are very briefly summed up, but complete information can be found in [22-24] and in any text book of soil mechanics:

$T_1$ -test: during this test, one can keep  $p=cste$  and control  $q$  in such a way that the vertical deformation  $\varepsilon_{zz}=\varepsilon_1$  increases continuously; the result of such an experiment is sketched in Fig. (4b).

$T_2$ -test: this test is run at constant radius ( $\varepsilon_v=\varepsilon_{zz}$ ) by adjusting the ratio  $q/p$  when  $q$  is increased; this test is called oedometric test.

$T_3$ -test: during this test, the ratio  $q/p$  is kept constant when increasing (or decreasing)  $q$  and  $p$ ;

$T_M$ -test: many other series of combinations can be used including combinations of these three kinds of sequences.

#### •3-a Consequences of triaxial test results on the mean closure relation

We will describe first few statements one can get from these data

*Statement 1: existence of deformation:* The main result of triaxial test experiments is that changing the stress distribution deforms the sample so that it generates some evolution of the contact distribution which denies in turn the possibility of constant engraving as defined by BCCW.

*Statement 2: critical state does not correspond to the case of a constant closure equation:* It is also worth noting in Fig. (4b) which concerns a  $T_1$ -test on initially isotropic samples built at different densities that the ratio  $q/p$  evolves continuously from 0 till a constant ratio  $M$  is reached. Soil mechanics calls this ultimate mode of deformation when  $M$  is reached the critical state.  $M$  does not depend on  $p$  and on the initial density. However, this constant ratio  $M$  of stress shall not be understood as an engraving in the sense of BCCW since it corresponds here to a ratio  $q/p$  which remains constant *during the deformation*; hence this ratio  $M$  is not linked to a precise contact network, but it is indeed related to a constant statistics of the contact distribution, since it has been demonstrated that this one does not evolve any more when deformation proceeds the sample staying in the critical state.

*Statement 3: mean field calculation:* It is then worth noticing that last part of statement 2 is in agreement with the recent mean field treatment of the stress tensor proposed by Tkachenko and Witten [18] since this one relates the stress tensor to the mean of the fabric tensor; hence, Tkachenko and Witten [18] predicts implicitly that the ratio  $q/p$  shall remain constant when the the contact distribution does not evolve, *i.e.* in the critical state. This was already derived in soil mechanics [26] under similar approximations so that both approaches are equivalent.

*Statement 4: smooth evolution of  $q/p$  most of the time:* It is interesting to note that  $q/p$  curves evolve slowly which implies the evolution of the closure equation to be rather smooth with deformation. This is in contradiction with the BCCW approach.

*Statement 5: incremental closure relation :* However, as the stress at the boundary conditions are under the operator control, any increment of stress can be performed. This implies that the incremental closure relation can be chosen at will and can evolve non smoothly.

*Statement 6: Possibility of a non smooth evolution of the closure relation in the case of dense pile:* one observes from Fig. (4b) that the  $q/p$  curves of dense enough piles exhibits a maximum  $q_M/p$  larger than  $M$  for a finite deformation, as deformation proceeds. So, consider the case when  $T_1$ -tests are performed by increasing continuously  $q$  at constant  $p$  and without any control of the deformation. In this case, when  $q$  reaches the maximum  $q_M$ , the system can no more evolve smoothly, it evolves abruptly and the “closure equation”  $q/p$  jumps suddenly from the value  $q_M/p$  to  $M$ ; large deformation is generated in counter part.

*Statement 7: Jansen modelling of silo is compatible with classical soil approach:* Since Janssen theory of silo has partly motivated the approach proposed in [1], it is worth ending by discussing this approach from an experimental point of view based on triaxial test results: as a matter of fact, silo mechanics is run at constant radius if the silo walls are undeformable; so, as far as the wall friction can be neglected, the mechanical behaviour of a granular sample in a silo shall be quite similar to that one observed during  $T_2$ -oedometric test, which operates at constant radius. Indeed, this is well known in soil mechanics and has been used from long. For instance,  $T_2$ -test shows that the  $q/p$  ratio reaches a constant ratio when the load  $q$  is increased (see p. 78-79 of ref. [24]); this ratio  $m$  is different from  $M$  (defined in the  $T_1$ -test) and is equal to the value found in silo, *i.e.* the Janssen constant  $1/k_2=1+m$ . But increasing the loading changes the height of the sample non-reversingly; this loading imposes the evolution of the contact distribution and denies in turn the possibility of an engravement of the stress relation. Furthermore, it has been recently proposed [14] a theory based on the rheological laws of granular material to calculate the ultimate ratio  $q/p=m=1/k_2-1$  and the result fits the dependence of experimental data as a function of the friction angle. So, it turns out that the Janssen theory of silo is compatible with the classical soil mechanics approach.

So all these triaxial test results are in contradiction with the BCCW approach. However, it seems that few persons [15] try to question this approach by limiting the above results to the large stress domain so that the domain of validity of BCCW theory could be the small stress one. This point is discussed now.

•3-b Domain of validity of triaxial test:

BCCW theory is aimed at describing macroscopic piles; this means that it concerns piles larger than  $1\text{cm}^3$  (when particle size is  $0.3\text{mm}$  about). Besides, triaxial test experiment are performed with pressure  $p$  larger than  $20\text{kPa}$ ; so, in an experiment where gravity is the main stress generator, one gets this  $20\text{kPa}$  pressure for piles larger than  $1.4\text{m}$  (density  $\rho=1400\text{kg/m}^3$ ). And one may conclude that it may exist some range ( $1\text{cm}-1.4\text{m}$ ) for which triaxial test results are not valid and where BCC approach applies. Let us then discuss this point through few remarks.

*Remark 1:* If triaxial tests are not performed at pressure  $p$  smaller than  $20\text{kPa}$ , it is due to the gradient of pressure generated by gravity which makes the sample response inhomogeneous and the data imprecise. This is why triaxial test experiments are planned in the microgravity program of NASA. In particular, these results may have some importance for futur landings on new planets: the LEM had so long legs because it should take off from the Moon and that scientists did not know the softness of the Moon soil.

*Remark 2:* however, no anomalous behavior has ever been detected when lowering  $p$  till  $20\text{kPa}$  and one may then expect that these results can be extrapolated by continuity at smaller  $p$  too. Nevertheless, better confidence about this extrapolation would be obtained if the main mechanisms would be observed also at very low pressure. These main mechanisms are friction and dilatancy; friction is measured via the asymptotic value of the  $q/p$  ratio which is independent of strain and of  $p$  at large strain as shall be a friction coefficient; the dilatancy effect is the volume expansion which is observed when increasing  $q$ ; this dilatancy effect shall be observed in most piles at low pressure for any pile since the critical density above which it occurs diminishes with  $p$ . Are these facts observed at low pressure, this is what is discussed in the two next remarks.

*Remark 3:* Obviously, phenomena which occur near a free surface are concerned with very small pressure; this is then the case of experiments on slope stability and avalanches. It has been demonstrated recently that experimental results on slope stability and avalanches are in complete agreement with triaxial test results [27] obtained at large pressure: both experiments define the same friction angle and both are sensitive to dilatancy [28]; furthermore, in the case of avalanche, dilatancy effect has been found to increase (decrease) when gravity is decreased (increased) which is equivalent to the increase (decrease) of dilatancy effect observed at low (large) pressure in triaxial tests.

*Remark 4:* Indeed, Coulomb [29] has defined the maximum angle of repose of a pile as the friction angle of the granular material and he applied it to large-stress mechanics (*i.e.* to calculate stability of dams, embankments,...). Reynolds [30] has discovered the dilatancy mechanism for sand from an experiment at 0 stress, but he has generalized this effect to larger pressure too. So both these famous scientists have extrapolated the validity of these mechanisms from small stresses to large stresses, just in the reverse way as one does currently nowadays.

Endly, let us discuss i) the case of the Janssen theory of silo [12] which helped BCC to build up their theory, and ii) the case of the stress dip below a conic pile [7] which has been used by them to show how their closure equation works well. This will allow to show that the range of stress where their theory shall apply is quite large and expands also over the range of application of triaxial test results:

*Remark 5:* The Janssen theory of silo can be applied to calculate stress in small containers such as 1-cm-diameter tubes to real silos whose diameter can reach 10m; it can be also applied to the stress ratio in deep earth (100m or more). So, the stress range it is concerned with spans over 100 Pa (1cm earth depth) to 100 Mpa ( 5 km earth depth) and the stress ratio is found the same all over this range. This tends to prove that the mechanics of granular material remains similar all over this range of stress.

*Remark 6:* In the same way, BCCW have applied their theory to find the stress distribution in conic piles [2]; experimentally [7], the pile height ranges from few centimeters to 60cm. They have always assumed the validity of a scaling argument called RSF (*i.e.* radial stress field) scaling [31] which supposes that the mechanics of granular material remains similar all over this range of stress.

### Conclusion

This paper investigates the response of granular materials to different loads in order to examine the possible existence of a relation between stresses which would be buried in the granular matter during building in order to investigate the validity of the approach proposed by BCCW [1-4]. The use of triaxial apparatus has turned out to be quite efficient, since it allows to apply to any stressed sample ( $\sigma_{xx}, \sigma_{zz}$ ) any increment of stress ( $\delta\sigma_{xx}, \delta\sigma_{zz}$ ) in any direction.

So, it has been found using i) stress averaging and ii) triaxial-test set-up in 3d (or biaxial-test set-up in 2d) that such relations can be perturbed by any adequate change of boundary conditions. Furthermore, if the change of boundary condition is continuous, the break down of the closure equation concerns mainly the incremental (*i.e.*  $\delta\sigma$ ) relation whose propagation does not obey the BCCW theory hence; on the contrary, the constitutive relation between the total stress  $\sigma$  is kept constant at first order in  $\delta\sigma$ . So, granular matter does not seem to behave as a fragile matter as assumed in the BCCW approach which predicts a constant constitutive law followed by sudden abrupt changes, which should exhibit large stress fluctuations.

Few other important experimental fact can be found from triaxial test data: i) when incremental stress  $\delta\sigma$  is applied, it induces the deformation of the sample in general; ii) it is worth noting, but this was not developed in the paper, that different responses are obtained when increment is positive ( $\delta\sigma_{xx}, \delta\sigma_{zz}$ ) or negative ( $-\delta\sigma_{xx}, -\delta\sigma_{zz}$ ). All these facts are well described by the so-called plastic theory, but are not compatible with both the BCC- & BCCW- approaches under examination.

So, as one can perform any stress increment in any direction whatever the applied stress in a whole range of stress, this denies that mechanics of granular material is governed by the burial of some stress relation. This is why the classical approach which is used in general to characterize the mechanical behaviour by some incremental relationship ( $\epsilon=f(\text{story}, \sigma, \delta\sigma)$ ) takes its meaning.

At last, on the contrary to what it was thought, it has been demonstrated that nothing could be concluded from the first 2d experiment, since this experiment was not controlling or measuring stress with sufficient accuracy in enough locations; in this case, the set of differential equation obeying the closure equation and the static stress balance could have a solution compatible with the boundary conditions.

### References:

- [1] J. P. Bouchaud, M.E. Cates & P. Claudin, *J. Phys. I France* **5**, 639-56, (1995)
- [2] J.P. Wittmer, M.E. Cates & P. Claudin, *J. Phys. I France* **7**, 39-80, (1997); ); J.P. Wittmer, P. Claudin, M.E. Cates & J.-P. Bouchaud, *Nature* **382**, 336-338, (1996)
- [3] P. Claudin, J.P. Bouchaud, M.E. Cates & J.P. Wittmer, *Phys. Rev. E* **57**, 4441-57, (1998) and refs. there in.

- [4] M.E. Cates, J.P. Wittmer, J.P. Bouchaud, P. Claudin, *Phys. Rev. Lett.* **81**, 1841-44, (1998)
- [5] A.J.Liu & S.R. Nagel, *Nature* **396**, 21, (1998)
- [6] H.M. Jaeger, S.R. Nagel & R.P. Behringer, *Rev. Mod. Phys.* **68**, (1996), 1259-1273 and refs there in.
- [7] J. Smid & J. Novosad, in *Proc. 1981 Powtech. Conf., Ind. Chem. Eng. Symp.* **63**, D3V 1-12 (1981)
- [8] For instance, one can follow an approach similar to that one of Landau & Lifschitz (théorie de l'élasticité, Mir) and write the stress tensor  $\sigma_{ij}$  of an elementary volume which contains a great number of grains  $\sigma_{ij} = \sum_{\text{all contacts}} F_i x_j$ , where  $F_j$  is the  $i$  component of the contact force and  $x_j$  is the  $j$  coordinate of the vector going from the gravity center of the grain to the considered contact .
- [9] S.B. Savage, in *Powders & Grains 97*, R.P. Behringer and J.T. Jenkins eds, Balkema, Rotterdam, 185-94, (1997)
- [10] F. Cantelaube & J.D. Goddard, in *Powders & Grains 97*, R.P. Behringer and J.T. Jenkins eds, Balkema, Rotterdam, 231-34, (1997)
- [11] It is worth noting however that plastic and elasto-plastic modelings are aimed at taking into account the generation of such medium-discontinuities since total strain  $\epsilon = \epsilon^e + \epsilon^i$  is written as the sum of an elastic strain  $\epsilon^e$  which is compatible with the continuous medium and of a plastic part  $\epsilon^i$  which is incompatible; hence, this last part describes the generation of discontinuities .
- [12] H.A. Janssen, *Z. Ver. Dt. Ing.* **39**, 1045, (1895)
- [13] O. Pouliquen (private communication), using photoelastic disks and polarized light, has found the expected result when the disks form a regular triangular lattice (*i.e.* the stress was propagating downwards along the two principal direction of the lattice), but he has found that stress does not propagate along lines when the lattice is irregular, so that his result is contrasted at least. On the other hand, H.G.B. Allersma [<http://dutcgeo.ct.tudelft.nl/allersma/hgball.htm>] has investigated the penetration of a cone in a photoelastic granular material ; the photography of his results is not in agreement with the above BCC theory since stress propagates into the material occupying a cone volume whose axis is vertical.
- [14] For instance, in order to illustrate the important role played by strain in the silo case, this previous version was demonstrating the closure relation ( $\sigma_{xx} = k\sigma_{zz}$ ) in the case of silo and was deriving the precise value of  $k$  from the quasi-static rheology of granular materials (*i.e.* from quasi-static stress-strain relations) ; this point is published now in P. Evesque, *J. de Physique I France* **7** (1997), 1501-12.
- [15] M.E. Cates, (private communication): "The models of [1-3], whether or not they are valid for poured sand under gravity as proposed (which remains to be fully tested) could easily break down under the completely different conditions, involving much larger stresses, that hold in triaxial soil mechanics tests. But conversely, such tests could well reveal nothing about sand under gravity", (referee report).
- [16] M.E. Cates, "Although the experiment entirely fails to test the nature of stress propagation in granular media, there is, nonetheless, a valid sense in which it shows "breaking of any constitutive state equation by an adequate change of boundary conditions". It does this, in effect, by using a test in which the incremental stress measured at the transducer is automatically required to be negligible (due to the soft spring). This is clearly a case where the experimenter chooses (consciously or otherwise) to impose a given value of the stress at the boundary, rather than being able to measure such a stress. This case is fully covered by the "fragility" arguments in our recent articles", (referee report)
- [17] M.E. Cates, "Actually, Evesque's ideas ... have already strongly influenced our more recent work", (private communication)(referee report) .
- [18] A.V. Tkachenko & T.A. Witten, "Stress propagation through frictionless granular material", preprint #cond-mat/9811171 nov. 98
- [19] However, this sensitivity seems not to be observed in the present case since no reorganization of the contact network has been ever observed (*cf.* point d of experimental result), even if reorganization can pass unnoticed with eyes if it occurs through microscopic variations.
- [20]  $x$  and  $z$  stand for the horizontal and vertical axes respectively,  $\rho$  for the pile density,  $g$  for gravity and  $c_0^2 = k_2 = \sigma_{xx} / \sigma_{zz}$  . Other stress components can be deduced from the closure relation  $k_2 = \sigma_{xx} / \sigma_{zz}$  and from the set of differential equations imposing stress equilibrium, see [1].
- [21] As photoelasticity technique requires the deformation of grains, the result observed by Pouliquen requires a small compression of the two oblique lines of grains supporting the extra load; this can be obtained in a perfect hexagonal lattice if , and only if, the contact between the grains pertaining to these two lines with the grains of the four adjacent lines evolve slightly. As Pouliquen's

experiment is a real experiment, the coefficient of friction between the grains is non zero. So, this sliding can occur only if the extra force transmitted via the two oblique lines overpasses the friction force which can be mobilized between these two lines and the four adjacent oblique lines. Near the pile bottom, the friction force is proportionnal to the pile height  $h$ , since it is proportionnal to half the weight of a grain column due to the natural action of gravity. So, integrating all the friction forces along the oblique path leads to a total friction scaling as  $h^2$  and the experimental result obtained by Pouliquen is observed most likely if and only if the applied extra force is large. Furthermore, this shows that one cannot neglect the evolution of the contact distribution; for instance, its finding will be the same starting from a slightly perturbed hexagonal configuration.

- [22] P. Evesque, W. Meftah, J. Biarez, *C.R. Acad. Sci. Paris* **316**, série II, 321-27 (1993); W. Meftah, P. Evesque, J. Biarez, D. Sornette & N.E. Abriak, in *Powders & Grains 93*, C. Thornton ed., (Balkema, Rotterdam), (1993) pp. 173-178
- [23] P. Evesque & C. Stefani, *J. de Physique II France* **1**, (1991), 1337-47; K.H. Roscoe, A.N. Schofield & C.P. Wroth, "On the yielding of soil", *Geotechnique VIII*, (1968), 22-53; A.N. Schofield & C.P. Wroth; *Critical State of Soil mechanics*, Pergamon press (1968); P.W. Rowe, *Proc. Roy. Soc. Lndn* **A269**, (1962), 500-527
- [24] J. Biarez & P.Y. Hicher, in *Elementary mechanics of soil*, Balkema, Rotterdam, (1994)
- [25] J.P. Bouchaud & P. Claudin, private communication.
- [26] L. Rothemburg, R.J. Barthurst & M.B. Dusseault, in *Powders & Grains*, J. Biarez & R. Gouvès ed., (Balkéma, Rotterdam, 1989), pp. 355-363; J.T. Jenkins, P.A. Cundall, I. Ishibashi, ib, pp.257-264; J.P. Bardet, J. Proubet, ib. pp.265-273; C.S. Chang, ib. pp 311-318; B. Cambou, in *Powders & Grains 93*, C. Thornton ed. Balkema, Rotterdam, (1993), pp. 73-86
- [27] P. Evesque, *J. de Physique France* **51**, 2515-2520, (1990); *Phys. Rev.* **A43**, 2720, (1991); *Europhys. Lett.* **14**, 427-432, (1991); P. Evesque, D. Fargeix, P. Habib, M.P. Luong & P. Porion, *J. de Phys. I France* **2**, 1271-7, (1992); P. Evesque, D. Fargeix, P. Habib, M.P. Luong & P. Porion, *Phys. Rev. E* **47**, 2326-32 (1993)
- [28] P. Porion, P. Evesque in *Powders & Grains 93*, C. Thornton ed., Balkema, Rotterdam, 327-32, (1993) ; Pierre Evesque & Patrice Porion, in *Fragmentation phenomena*, D. Beysens, X. Campi & E. Pefferkorn eds, Les Houches series, World Scientist, 238-49, (1995); P. Porion, "Frottement solide et avalanches dans les milieux granulaires", Ph.D Thesis, Université de Lille, (28 janvier 1994)
- [29] C.A. de Coulomb, *Mémoires de Mathématiques et de Physique présentés à l'Académie Royale des Sciences par divers Savans et lus dans les Assemblées*, (Imprimerie Royale, Paris, 1773), p. 343
- [30] O. Reynolds, *Phil. Mag.* **20**, 469, (1985)
- [31] P. Evesque, "About the scaling hypothesis of the stress field in a conic sandpile", *J. de Physique I France* **7**, (1997), 1305-7

### Figure caption:

#### Figure 1: 2D experimental set-up:

**Fig. 1a:** Stress propagation "according to ref [1]".

**Fig. 1b:** the structure on which the granular medium lays is made of two parallel U-shaped structure with a void in between them

**Fig. 1c:** rods ● are laid on the structure; they are 5mm diameter and 6cm long; probe rods P ●● are 3cm long and 5mm diameter. This probe is carried by a structure which passes in the space between the two U and which lays on the scales  $S_2$ . The set-up lays on two other scales  $S_1$  and  $S_3$ . Some additionnal weight  $F$  may be applied at different points of the top layer; this induces a change of the weight measured by each scales. Two of these scales are hard, the third one is much softer.

**Figure 2:** A rectangular pile is carried in three points by three scales (see Fig. 1b). The variation of response of each scales  $S_1$ - $S_{10}$  (squares),  $S_2$ - $S_{20}$  (triangles),  $S_3$ - $S_{30}$  (losanges) when an overload ( $M=200g$  or  $50g$ ), is plotted as a function of the overload position on the top of the rectangular pile. The probe is linked to  $S_2$  and is made either of 1 or 5 rods, (see caption title). The variation of the weight does not depend on the initial values of  $S_{10}$ ,  $S_{20}$ ,  $S_{30}$ , nor on the

probe size, nor on the pile height (21 or 27 rods layers), but on the position of the less rigid scales.

**Fig. 2a:**  $S_2$  is the softest-spring balance; this fixes the response of  $S_2$  to be constant.

**Fig. 2b:**  $S_3$  is the softest-spring balance; this fixes the response of  $S_3$  to be constant.

**Figure 3:** how to get a stress which looks like propagating "along two lines" using special boundary conditions and elastic medium: a soft balance applies two equal forces  $f$  at two different locations of the bottom surface of a material; the top surface of the material also is loaded by a small mass  $m$  at its center ( $2f > mg$ ). If the mass  $m$  is moved away from the top surface and is placed on the the soft balance, each force  $f$  applied to the medium decreases of a quantity  $\delta f = mg/2$  so that unload  $mg$  "seems to have propagated" (in straight line) from the top to the bottom. Replacing  $m$  on the top surface just in the center forces the applied force  $mg$  to propagate from the top to the bottom and the response is localized at the contact points with the soft scales. However, the inclination of the "straight line" may be varied at will either by changing the position of the forces  $f$  since it is linked to the chosen boundary condition or by changing the location where  $m$  is placed.

**Figure 4:** A 3-D granular medium made of rigid grains can deform under stress.

**Fig. 4a:** a typical axisymmetric triaxial test set-up consists of a plastic cylindrical bag which contains the granular medium; it is immersed in a container filled with water at pressure  $p = \sigma_{xx} = \sigma_3$  and maintained in between two vertical pistons which applies a variable vertical overload  $q = \sigma_{zz} - \sigma_{xx} = \sigma_1 - \sigma_3$ .

**Fig. 4b:** Typical results obtained with a triaxial cell, when  $\sigma_3$  remains constant. The mechanical behaviour is summed up by the knowledge of the three following parameters  $\sigma_3$ , the deviatoric stress  $q = (\sigma_1 - \sigma_3)$  which characterizes the shearing force, the vertical strain  $\epsilon_1$  and the volumetric strain  $\epsilon_v = \epsilon_1 + 2\epsilon_3 = \epsilon_{zz} - \epsilon_{xx}$  or the specific volume  $v$ . Typical experimental result obtained with the same sand packed initially isotropically either at two different densities (\_\_\_\_\_ dense ; \_\_\_\_\_ loose). When the pile is dense, one observes the dilatancy mechanism which is associated with a bump on the  $q$  vs.  $\epsilon_1$  curve. One remarks also the  $q/p$  asymptotic behaviour. It is a measure of the friction angle. One obtains that the asymptotic value  $v_c$  depends on  $p$ , but not on the initial specific volume  $v_0$  and that the asymptotic value  $M$  of  $q/p$  does not depend on  $p$  and  $v_0$ . The transient behaviour depends on both  $v_0$  and  $p$ .



LABORATOIRE DE MÉCANIQUE  
*Sols, Structures et Matériaux*



U.R.A. 850

Châtenay, july 15th, 1997

**Pierre Evesque**  
Directeur de Recherche CNRS  
☎ (33)-01-41 13 12 18; ☎ 01 43 50 12 22  
fax : (33)-01-41 13 14 42  
✉ [evesque@mssmat.ecp.fr](mailto:evesque@mssmat.ecp.fr)

Editor of Nature  
Porters South  
4 Crinan Street  
London N1 9XW  
Grande Bretagne

Sir,

I have been really interested by the experiment of Makse et al.<sup>1</sup>; segregation phenomena are always spectacular, especially when they are in colour.

It is a good idea to come back to twenty years old, and even older experiments. It might even be necessary to do it systematically. But it is first compulsory to realise serious bibliographic works and then extract thereof a critical bibliographic synthesis. I must say it is not an easy work in granular material physics, as results are spread throughout various professional reviews. It also requires a comprehension effort of the different approaches (mechanics, process engineering, mining, chemistry, drug industry, ...) which all have their own language.

Nowadays, when money is more and more scarce, teams tend to claim that their subject is brand new. This is a pity for Science.

First of all, young scientists are not suggested to lead any bibliographic work, other than through a computer. They get very disappointed when they discover in a former review that their subject has already been discussed. Secondly, scientific work is not a matter of fashion; it takes place in a continuous process. Why, otherwise, publish issues that are bound to get forgotten 3 years later? Even fundamental scientific ruptures assume that the knowledge of the matter in discussion is acquired beforehand.

We can mention here that the interpretation offered by Makse belongs to this continuity and is not a rupture, as it acknowledges the importance of solid friction.

We do not mean, though, to discredit a team in particular, but to set the problem of the responsibility of the whole scientific community. Shouldn't this community (through, in particular the referees) control how information is spread, and boost exchanges between scientists specialised in different fields?

If we let "physics" of granular media pretend to ignore the results of "mechanics" of these media, it can only enhance a cultural racism with negative effects in scientific work.

But it gets even worse when scientific communication is so scarce that it leads researchers to go through works which have already been achieved by others...; what difference can then be made between industrial know-how, characterised by a no-transfer of technology between two rival firms and such a no-communication science?

As you might have guessed, Makse's experiment is not really innovating. A photograph of this stratification effect can be found page 18 of the review paper by Ennis<sup>2</sup>. Also, similar results

have been issued in at least three publications, the first of which dealing with washing powders<sup>3</sup>. We can also quote the works on sedimentary stratification problems by G. Berthault & P.Y. Julien<sup>4</sup>, which I described rapidly<sup>5</sup>. These authors have proved that several horizontal strata can lay down at the same horizontal location at the same time; conversely, they have shown that two distant points of the same horizontal stratum lay down at two different times. They query therefore partially the theory of dating by stratification.

I feel sorry about all this uproar that we currently hear in the "sandheap" community. As you may see, many other examples may be quoted<sup>6,7</sup> (I myself believed that I had succeeded in a new experiment when I started my research on this topics in 1987). This uproar must stop: either scientists agree to take in charge the bibliographic work, agree to use a common language, and we will remain scientists, who use other researchers' work and communicate with one another. Or the aim of communication is reduced to a "show", and it is no use to publish anymore, as no one reads the articles, nor uses their results when these results get as old as two years old. Researchers' work becomes pointless.

With the Association for the Study of the Micro-Mechanics of Granular Media, we are currently working to keep the scientific direction, trying to mix the different scientific communities together through the organisation of a series of meetings called "Powders & Grains" (last one held in 1997 in Durham, North Carolina and next one will hold in Japan in 2001). But we can only succeed if the scientific politics of Journals (the most famous included) helps us.

Pascal, a French thinker of the 17th century, rediscovered Euclide's thirty second proposition when he was nine, and with no preliminary bibliographic research; but this proposition is still known as Euclide's! And inversely Chladni figures became famous thanks to Faraday's work.

#### References:

1. Makse, H.A., Havlin, S., King, P.R. & Stanley, H.E. Spontaneous stratification in granular mixtures, *Nature* 386, 379-82, (1997)
2. Ennis, B.J. in *Powders and Grains 97*, R. Behringer & J. Jenkins eds., Balkema, Rotterdam, 13-25 (1997)
3. Campbell, H. & Bauer, W.C. *Chemical Engineering* 73, 179-85, (1986)
4. Berthault, G. Expérience sur la lamination des sédiments *C.R. Acad. Science Paris* 303, série II, 1569-73, (1986) and Julien, P.Y., Lan, Y.Q. & Raslan, Y. in *Powders and Grains 97*, R. Behringer & J. Jenkins eds., Balkema, Rotterdam, 487-90 (1997)
5. Evesque, P., La mécanique des poudres, entre théorie et pratique, *Science & Vie Hors série* 192, 144-155, (1995)
6. Savage, S. B., in *Powders and Grains 97*, R. Behringer & J. Jenkins eds., Balkema, Rotterdam, 185-94, (1997)
7. Thomas, B., Mason, M.O., Liu, Y.A. & Squires, A.M. Identifying states in shallow vibrated beds, *Powder Technology* 57, 267-80 (1989)

Yours sincerely,



P. Evesque

Annexe 10, p.3

**nature**

Porters South  
4-6 Crinan Street  
London N1 9XW  
Tel: +44 (0)171 833 4000  
Fax: +44 (0)171 843 4596/7  
email: nature@nature.com

In reply please quote:  
EX7099 SC/tce

22 July 1997

Dr P Evesque  
Laboratoire de Mécanique: Sols-  
Structures-Matériaux  
Ecole Centrale Paris  
Grande Voie des Vignes  
F-92295 Châtenay-Malabry Cedex  
France

Dear Dr Evesque,

Thank you for your letter of 5 July. From what you say, it seems as if this matter is one that you can most usefully take up directly with the authors concerned, who may have been unaware of the work published in French that you mention, rather than complaining to us. We cannot investigate complaints of this type unless they are formally submitted for publication as Scientific Correspondence comments, in which event they should be written in scientific language (not as rhetorical accusations) and accompanied by copies of correspondence between the complainants and the authors concerned. We then consider such comments for publication only if they seem to us to be addressing the main point of the paper under discussion or to be raising broader issues of interest to nonspecialists, rather than to be pointing out a small "slip" in omitting to cite work that is not universally agreed to be vital to the central scientific argument put forward in the published paper.

On this occasion, it is not possible to tell from your letter whether your criticism of the paper by Makse *et al.* is of enormous significance, as you do not provide scientific context for their omission but instead offer your opinion about the authors' motives and so on. I am sure you appreciate that *Nature* is very strict on the number of citations we allow our contributors, because we are a nonspecialist journal and our space is very limited.

If, after you write to them, Makse *et al.* feel that they should have cited the papers you mention as being central to their conclusion, they can cite the work in their future publications (or, if they think the error serious, send us the text of a correction). If, however, you find their response unsatisfactory and you feel that the uncited work is crucial to the conclusion of Makse *et al.*, then please get in touch with us again, enclosing copies of your correspondence with Makse *et al.* and being more specific than you are in your present letter about the scientific relevance to their main conclusion of the uncited papers (and enclose

(continued)



Macmillan Magazines Ltd  
Registered Office:  
Brunel Road, Houndmills  
Basingstoke, Hampshire RG21 6XS  
Registered Number: 939565 England

Page 2

Annexe 10, p.4

copies of the relevant publications). It would also be helpful to us, and possibly more productive in any dealings you have with Makse *et al.*, if you could write in a more measured tone than the potentially inflammatory way in which you do at present.

Yours sincerely,



Dr Maxine Clarke  
Executive Editor

Châtenay, september 1st, 1997

**Pierre Evesque**

Directeur de Recherche CNRS  
☎ (33)-01-41 13 12 18; ☎ 01 43 50 12 22  
fax : (33)-01-41 13 14 42  
✉ evesque@mssmat.ccp.fr

EX7003 SC/tce

Editor of Nature  
Porters South  
4 Crinan Street  
London N1 9XW  
Grande Bretagne

Annexe 10, p.4  
Ma réponse

Dear Sir,

Thank you for your answer on July 22nd. But the real purpose of my previous letter was not to be published but to be read by you. My motivation came after few papers on the "physics of granular materials" which your journal published recently, which all seem to disregard previous works and which claim to be brand new when they are not.

Thus, I just wanted to bring to your attention the following facts: i) a lot of previous results on granular matter has been published since two hundred years (and not only by Coulomb, Faraday and Reynolds); ii) your referee establishment seems not to know these works which is quite surprising for a team of specialists; anyway, iii) a good scientific politics of publication cannot accept disregarding these ancient works (nor those in foreign languages), otherwise there is no more science and scientific literature; at least, this is my point of view.

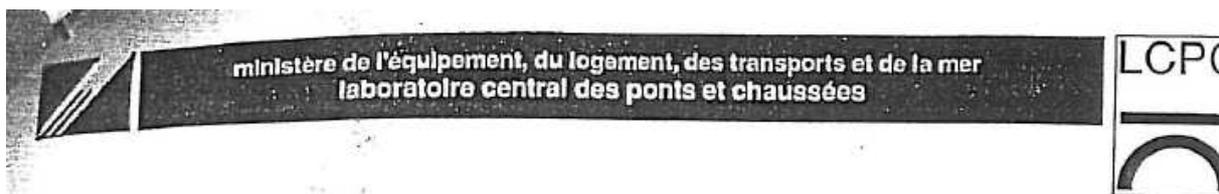
In France we have the habit to say: it is dangerous to give the power to specialists... but what is worse is to give this power to people who think to be specialists and who are not. I rely on your journal to promote discussion and cooperation between teams, between ancient and new specialists....

I apologize also for my tone which you judge non "politically correct" since polemical. But is not it a more classical rhetorical answer too. The scientific evidences of what I say are already published in the referred papers; so they and do not need to be repeated in a scientific writing. Furthermore, they are not all concerned with the Makse *et al.* paper, but also with others published in your journal (see ref. 6). This is why be sure this letter is not written against a precise work, a precise team, but either against your journal or better to try to improve its quality.

Yours sincerely,

Pierre Evesque





antenne d'Orly  
Orly Sud n° 155  
94396 Orly aéroport cedex  
téléc : lcorly 200358 f  
télécopie : 49 75 22 00  
tél. 49 75 22 61

Orly le 25 Janvier 1990

TRAN NGOC LAN  
Chef de la Section  
Physique des Milieux  
Granulaires et Poreux

*MGP/25/90*

**Objet : ACCEPTATION DE STAGE**

*Je soussigné, demande au Laboratoire d'Optique de la Matière Condensée - Tour 13 - 5ème étage, 4 Place Jussieu 75252 PARIS CEDEX 05, que M. P. EVESQUE, Chercheur CNRS affecté à ce Laboratoire, effectue un stage de 6 mois à mi-temps à la section "Physique des Milieux Granulaires et Poreux" du Service de Physique du LCPC (Annexe d'Orly) conformément au désir de ce chercheur. Cette section fait partie de l'Unité Mixte LCPC/CNRS (UMR 113) dirigée par le Prof. FREMOND.*

*Il certifie avoir emprunté au Laboratoire d'Optique de la Matière Condensée, par l'intermédiaire de P. EVESQUE, un ordinateur compatible "basic-time" type PCXT et sa table support, ainsi qu'un amplificateur BECORD, 2 voies, 150 W de type Audio.*

TRAN NGOC LAN



## **A – RAPPORT D'ACTIVITE**

### A.1 – CURRICULUM VITÆ

### A.2 – RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Vous présenterez (en 15 pages maximum pour un rapport à 2 ans, et 30 pages maximum pour un rapport à 4 ans) :

- votre activité de recherche au cours des 2 ou 4 dernières années, les résultats obtenus, leur portée et leur impact, et les éventuelles difficultés rencontrées ;
- votre participation à des collaborations avec des partenaires académiques, contractuelles ou non, dans un cadre français, européen ou international (préciser votre rôle, les partenaires, les thèmes des travaux et leur impact) ;
- la place de votre recherche dans celle de votre unité, du point de vue des thématiques et des équipes (éventuellement sous forme d'organigramme) ; si vous êtes affecté(e) dans une structure autre qu'une unité de recherche rattachée au CNRS, vous adapterez la présentation de cette rubrique à votre situation ;
- vos mobilités éventuelles durant les deux ou quatre dernières années, qu'elles soient d'ordre géographique, thématique ou fonctionnel (préciser les séjours dans d'autres laboratoires publics ou privés, en France, en Europe ou à l'étranger et indiquer les apports de ces mobilités) ;
- les distinctions scientifiques que vous avez reçues.

Vous présenterez la liste de vos publications scientifiques depuis 2 ou 4 ans (distincte de la liste exhaustive de vos publications, mise à jour et transmise en fichier séparé) selon l'une des deux listes suivantes :

### A.3 – ENSEIGNEMENT, FORMATION ET DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Vous présenterez, pour les 2 ou les 4 dernières années :

- les thèses dirigées et les post-doctorats encadrés (indiquer le nom des étudiants, le sujet de leurs travaux, la part prise dans leur encadrement, décrire brièvement le contenu et la portée de ces travaux, et préciser le devenir des docteurs et post-doctorants que vous avez formés ou contribué à former) ;
- vos participations à l'enseignement (en préciser le niveau et les titres des cours, les établissements concernés, et le nombre d'heures annuel) ;
- votre participation à l'organisation de conférences, workshops, congrès et rencontres « portes ouvertes » ;
- votre participation à des revues ou ouvrages de vulgarisation (préciser le titre, la diffusion et le nombre d'exemplaires) et à la diffusion de l'information scientifique et technique vers des publics non spécialistes ;
- vos interventions dans la presse écrite et audiovisuelle ;
- vos participations à des travaux d'expertise ;
- autres.

### A.4 – TRANSFERT TECHNOLOGIQUE, RELATIONS INDUSTRIELLES ET VALORISATION

Vous présenterez, pour les 2 ou 4 dernières années :

- vos participations à des contrats de recherche (préciser votre rôle, les partenaires et les montants, le thème et le contenu des travaux, leur portée et leur impact) ;
- vos participations à des projets de créations d'entreprises ;

- vos participations à des travaux donnant lieu à des dépôts de brevets ou à des développements de logiciels (préciser votre rôle, décrire le contenu des travaux, les difficultés rencontrées et surmontées, l'impact des brevets ou logiciels) ;
- vos activités de consulting (préciser les destinataires et le temps passé) ;
- les distinctions que vous avez reçues pour des activités de transfert technologique ou de valorisation ;
- autres.

#### A.5 – ENCADREMENT, ANIMATION ET MANAGEMENT DE LA RECHERCHE

Vous présenterez, pour les 2 ou 4 dernières années :

- vos responsabilités dans l'animation de programmes ou projets français, européens ou internationaux (préciser le type de programme ou de projet, son ampleur et son impact, et décrire votre rôle) ;
- vos responsabilités et vos activités de direction d'équipe ou de laboratoire (préciser le nombre de personnes) ;
- vos autres responsabilités ou activités collectives au sein du CNRS ou plus largement (management de la recherche, fonctions ou missions d'intérêt général, participation à des conseils scientifiques et autres commissions, participation à des comités de lecture, etc.) ;
- autres.

### **B – OBJECTIFS**

Si vous présentez un rapport à 4 ans :

- décrivez les objectifs de vos recherches pour les 4 prochaines années, en les mettant en perspective par rapport aux objectifs de votre unité de recherche et à la politique scientifique du CNRS ;
- présentez éventuellement vos objectifs concernant les autres facettes de votre activité :
  - o enseignement, formation et diffusion de la culture scientifique,
  - o transfert technologique, relations industrielles et valorisation,
  - o encadrement, animation et management de la recherche.

**A.2) Recherche scientifique p.3**

**Résumé des articles et du travail**

**Hou,**

**Infarctus 13/3/2009 AVC 14/3/2009**

**Trêve thérapeutique**

**Mettre articles Poudres et Grains et comment Cates**

**Sujet:** réunion médecin travail

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 29/10/2012 08:33

**Pour :** Dominique Evrard <dominique.evrard@obspm.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

**Copie cachée à :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, "c.evesque" <c.evesque@free.fr>

Cher Docteur Evrard,

Merci de m'avoir reçu le Vendredi 26/10.

Serait-il possible de m'envoyer un avis écrit du résultat de cette consultation, comme on vient de me le suggérer.

Merci

Bien cordialement

Pierre Evesque

=====

T'a-t-il proposé (ou as-tu demandé) qu'un avis écrit soit formulé de sa part ensuite de cet entretien ?

=====

### **mon pv (i.e. PE) de réunion de la consultation médicale avec le médecin du travail du 26/10/2012**

1) La réunion s'est passée très cordialement de 15h50 à 17h30; le médecin a tenu à dire qu'il était indépendant, qu'il n'était pas mon médecin du travail et qu'il fallait que j'attende la nomination de celui-ci et le retour de mon dossier à la dr5 pour que je puisse lui demander la photocopie de ce dernier.

Il a été prévenu par le service médical de Meudon qui m'avait trouvé stressé.

Il a noté mon état de traitement, mon AVC et infarctus en 2009. Je lui ai parlé de stress et harcèlement du à la déontologie, de mes contrats présent(?), CNES, et futur (?)FCB, de mon meeting GDR spatial (en Corse).

2) Il a constaté la **très grande régression de mon problème oratoire**.

Je lui ai raconté une bonne partie de mes problèmes de harcèlement. Il m'a dit que c'était à la justice de faire son travail, que ce n'était pas de son ressort.

Il m'a demandé si je me sentais au placard. Je n'y ai pas pensé comme cela... et dit non

Par contre il avait noté ce que j'avais dit au médiateur sur mon harcèlement et que je lui ai fait transmettre par l'infirmière de la dr5.

3) Il a noté le **problème de gestion de F.Douit**, (pour ma décharge, et la continuation) et la demande conjointe de ce dernier (dont il ne peut régler le problème puisqu'il n'est pas en charge de lui) . .

4) Il a noté ma **demande de rester dans mon bureau** (il ne voit aucune raison médicale pour me faire changer -je ne suis pas dangereux,..). D'après lui cela indique que c'est ok pour moi.

*Peut-être que pour lui, cela veut dire que le problème de "mes fautes de discussion" ne proviennent que du harcèlement que je subis. (?)*

Je suis étonné de ma réponse pour le "placard". Effectivement je suis au placard depuis longtemps, mais cela ne me trouble pas car cela permet de travailler sérieusement.

**Pierre Evesque**

PS : Par ailleurs, j'ai noté que la secrétaire a demandé l'autorisation au Dr Evrard de partir.

Ceci se passait vers 17h, à la fin de son horaire; le docteur a répondu :

oui, sans problème , les deux fois. Puis il l'a rassurée, ajoutant que son départ était sans conséquence.

Elle est partie.

Témoignage n° 5 section 5 (148p.)

## **Témoignage n° 5;**

**section :**

### **5. Correspondance avec la médecine préventive (DR5)**

Mails envoyes à médecine du travail

Mon dossier comporte: 2/1/2012;16:33 21/2/2012;15:57 22/2/2012; 9:45 7/3/2012;18:51 8/3/2012;9:14

Mails Rousseau + E Sander

Eso 27/11/2012  
 ES 07/12/2012 09:01  
 26/11/2012 13:49  
 26/11/2012 10:48  
 19/11/2012 10:00  
 12/11/2012 09:59  
 ES 09/11/2012 15:54  
 09/11/2012 08:44  
 07/11/2012 12:04  
 eso 02/11/2012 08:55  
 eso 04/10/2012 10:16  
 eso 22/09/2012 19:09  
 eso 31/08/2012 15:19  
 eso 08/08/2012 11:19

es= ESander eso=Esand seule

gest doit
pb doit
dans dossier medical
= important

il y a 30 mails de 25 Juillet à 7 Nov. Surt Rousseau

es	25/07/2012	10:51	10:48	09:58	inimportant,	à demander
es	24/07/2012	11:53			mon texte au CL non lu	##### à demander
es	20/07/2012	11:42			suite à lette RAR	#####
es	18/07/2012	09:28				
es	11/07/2012	13:14	08:40			
es	10/07/2012	18:37				
es	04/07/2012	18:27	12:04	12:02	gestion doit	à demander
es	29/06/2012	14:49			idem	
es	26/06/2012	09:42			idem	
es	19/06/2012	10:29	11:29		pv CL 15/6	
es	15/06/2012	15:06			règles	
es	14/06/2012	16:31			lecture au CL	
es	06/06/2012	14:14	13:50		Simon:responsable de CL?	
es	29/05/2012	11:56			gestion doit	
es	16/04/2012	09:14			pb doit	
es	07/03/2012	09:14			à E.sander in dos CNRS	
es	08/03/2012	18:51			à E.sander in dos CNRS	
	28/02/2012	11:38			idem / 7/3;+PS	
	24/02/2012	17:18			RV	
eso	23/02/2012	17:04			RV	
	22/02/2012	09:45				
es	21/02/2012	15:57			dysfonctionnement	à demander
es	02/01/2012	16:33			déménag. Bureau, encombr	##### à demander
es	21/12/2011	11:34			harcèlement	##### à demander
es	12/12/2011	14:40			harcèlement	##### à demander
eso	06/12/2011	17:08				
es	05/12/1911	09:34			certif Bouchard	
es	18/11/2011	20:11			pb doit	
es	19/10/2011	11:38			lettre encadrement	##### à demander
es	30/09/2011	11:27	13:32			
es	29/09/2010	08:41				
	27/09/2011	14:14				
	19/09/2011	09:25				
	13/09/2011	11:48				
	02/09/2011	09:23				

16/05/2011	17:07	15:39
13/12/2010	13:50	
01/12/2010	14:04	
15/11/2010	16:10	15:09
16/09/2010	09:18	
15/06/2009	18:59	18:36
10/07/2008	09:21	
02/07/2008	10:43	
27/06/2008	14:40	
23/05/2008	09:58	
09/04/2008	10:27	
08/04/2008	18:26	
12/03/2008	18:53	18:51
11/03/2008	17:09	
21/02/2008	13:25	
18/12/2007	18:02	
12/12/2007	16:26	
13/07/2007	15:38	
07/06/2007	16:26	
04/05/2007	10:16	
02/05/2007	10:50	

**mails E Sander**

27/11/2012		
26/11/2012	08:24	
09/11/2012	10:48	13:49
02/11/2012	08:44	
04/10/2012	08:55	
22/09/2012	10:16	
31/08/2012	19:09	
08/08/2012	15:19	15:20
24/07/2012	11:19	
20/07/2012	11:53	
11/07/2012	11:42	
10/07/2012	13:14	
04/07/2012	18:37	
29/06/2012	12:04	18:27
26/06/2012	14:49	
19/06/2012	09:42	
14/06/2012	10:29	11:29
06/06/2012	16:31	
29/05/2012	13:50	14:14
16/04/2012	11:56	
08/03/2012	09:14	
07/03/2012	09:13	
23/02/2012	18:51	
02/01/2012	17:04	
21/12/2011	16:33	
12/12/2011	11:34	
06/12/2011	14:40	
05/12/2011	17:08	
18/11/2011	09:34	13:40
19/10/2011	20:11	
30/09/2011	11:38	

29/09/2011	11:27	13:32
27/09/2011	08:41	
13/09/2011	14:14	
02/09/2011	11:48	
16/05/2011	09:23	
13/12/2010	15:39	
01/12/2010	13:50	
05/11/2010	14:04	
	16:10	

voir Suicide: p.257 (du Tem5);

voir Harcèlement: (liste des mails ci-dessus) + p.249 (Lrar du 29/9/2010),  
puis p. 253 & 254 (mail 30/9/2011) puis 271 (20/2/2012)

P.Evesque-Courriermail voir .Harcèlement: (liste des mails ci-dessus) + p.249 (Lrar du 29/8/2010),  
janvier 2013 242  
puis p. 253 & 254 (mail 30/9/2011) puis 271 (20/2/2012)

**Sujet:** Re: F Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 16/05/2011 17:07

contient les deux mails

**Pour :** Nadine Rousseau <nadine.rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,  
Cela lui convient.  
bien cordialement  
Pierre Evesque

Le 16/05/2011 16:26, Nadine Rousseau a écrit :

**Bonjour Monsieur,**

**Je viens de préparer une convocation à l'attention de Mr Douit pour le lundi 30 mai à 15h00.**

**Je vais lui envoyer par courrier.**

**Bien cordialement**

**Nadine Rousseau**

-----Message d'origine-----

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

**Envoyé :** lundi 16 mai 2011 15:39

**À :** [evelyne.sander@dr5.cnrs.fr](mailto:evelyne.sander@dr5.cnrs.fr)

**Cc :** Nadine Rousseau

**Objet :** F Douit

**Bonjour Docteur,**

**Je trouve que M. Douit est moins entrain depuis un peu plus d'une semaine.**

**Il arrive au début de l'après midi**

**Pourriez-vous le convoquer. (Je lui en ai parlé).**

**On lui a diagnostiqué récemment, après une série d'examens, une "maladie orpheline peu grave, mais fatigante", c'est peut-être la cause de son comportement.**

**C'est peut-être aussi lié à une certaine démotivation plus générale.**

....

**Ceci dit il s'intéresse toujours à son travail...**

**bien cordialement**

**Piere Evesque**

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

**Sujet:** convocation F Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 02/09/2011 09:23

**Pour :** evelyne.sander@dr5.cnrs.fr

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

De retour de vacances depuis 1 semaine, F Douit et moi-même subissons certaine pression, en particulier pour déménager à l'intérieur du labo.

Il n'y a quasiment aucun intérêt/enjeu.

On voudrait en particulier que F.Douit aille dans une nouvelle partie, plus sombre. Cela me paraît contre-indiquer. car F. Douit a toujours quelques réminiscences de son état passé.

Pourriez-vous le convoquer .

Merci beaucoup

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

244

**Sujet:** demande de rendez-vous

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 13/09/2011 11:48

**Pour :** evelyne.sander@dr5.cnrs.fr

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,  
pourrais-je prendre rendez-vous avec vous ?  
Je serai au Cap du 1er au 11 Oct.  
merci  
bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

**Sujet:** RV du 26/9,  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 19/09/2011 09:25  
**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,  
j'ai bien noté mon rendez-vous avec le Dr Sander à 11h15 Le Lundi 26/9.  
Merci  
bien cordialement  
Pierre

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** visite

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 27/09/2011 14:14

**Pour :** evelyne.sander@dr5.cnrs.fr

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Chère Docteur,

J'ai accepté hier de faire aussi ma visite annuelle.

Ceci dit, je tiens à noter que j'ai demandé cet entretien pour vous signaler des conditions de travail difficiles et hors norme .  
Pourriez-vous me faire un compte-rendu d'entretien.

Bien cordialement

Pierre Evesque

PS ci-joint les deux lettres de 2008 et 2010 que j'ai déjà envoyé au Délégué Régional.

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

—Pièces jointes :—

---

L-Traimond-Evesque08.pdf

83.0 Ko

RAR-Evesq-Del-Reg-Sept10.pdf

68.9 Ko

**ECOLE CENTRALE PARIS****LABORATOIRE DE MÉCANIQUE  
SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX**CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UMR 8579

**Pierre EVESQUE**  
*Directeur de Recherche CNRS**Châtenay, le 27 Juin 2008*☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : pierre.evesque@ecp.frMonsieur Gilles TRAIMOND  
Délégué Régional du CNRS  
Ile de France Ouest et Nord**RECOMMANDEE AR**

Monsieur le Délégué Régional,

Comme convenu, je reviens vers vous pour résumer les termes de notre entretien du 19 Juin dernier.

J'ai, en effet, souhaité vous saisir et vous consulter sur plusieurs sujets qui me préoccupent.

Par souci de clarté je vais donc reprendre les différents points dont nous nous sommes entretenus.

- Je vous ai d'abord exposé que je souffrais du comportement du Directeur du Laboratoire à mon égard. J'ai, en effet, le très net sentiment qu'il tente de faire échec à mes différentes activités en cours pour des raisons qui m'échappent.

Cela se traduit notamment par l'insistance qu'il met à me faire exécuter des tâches de moindre importance, les délais anormalement longs qu'il attend avant de me donner un accord pour telle ou telle mission, la résistance qui m'est opposée par le personnel de l'atelier pour travailler sur mes expériences etc...

A titre d'information, je vous ai notamment expliqué que j'avais été sommé, en Mai dernier, de remplir le HAL en urgence, alors que ce travail n'était exigible qu'en Juillet ...J'ai donc réalisé ce travail la nuit ou le week-end et signalé que cela avait généré des heures supplémentaires.

J'ai bien noté que je devais faire part de ces difficultés aux instances d'évaluation. J'insisterai, notamment, sur les conséquences sur ma santé et la qualité de mon travail.

- Je vous ai ensuite interrogé sur les possibilités d'action qui m'étaient ouvertes en cas de refus d'autorisation de participer à un projet ou une mission. J'ai bien noté qu'en une telle hypothèse il me fallait m'adresser à la direction du CNRS ou aux instances d'évaluation.

- Je vous ai également informé des difficultés que je rencontrais pour connaître le bilan actuel sur les crédits qui m'ont été accordés pour effectuer mes différentes missions et expériences. Il règne en la matière une opacité absolue et aucune de mes demandes n'a reçu de réponse à ce jour.

J'ai pris bonne note de ce que je ne devais pas m'inquiéter d'une telle situation dès lors que je ne serai pas tenu responsable de la comptabilité des crédits qui me sont accordés. Il s'agit d'un élément qui ne m'avait jamais été précisé.

- Je vous ai ensuite interrogé sur la suppression du conseil de laboratoire qui, fixé le 7 Mai 2008, avait finalement été annulé. Il s'agit, en effet, d'un moment important dans la vie de notre laboratoire au cours duquel nous pouvons débattre collectivement de tous les sujets.

J'ai pris bonne note de la possibilité qui m'était faite de saisir directement le Directeur du Laboratoire d'une demande de réunion du Conseil.

Dès lors, si après cette demande j'éprouve quelques difficultés, je me permettrai de vous en d'informer.

- J'ai, enfin, abordé le sujet de Monsieur DOUIT qui est mon collaborateur à temps partiel et dont l'entretien annuel d'évaluation vient enfin – après plusieurs demandes rejetées – de m'être confié.

J'ai bien noté que vous me conseillez de ne pas faire mention de ses difficultés de santé et des perturbations d'horaires qui en résultent.

Pour votre parfaite information, je viens vous indiquer que le Directeur du Laboratoire a tenté de me mettre en difficulté sur ce point et que je lui ai donc fait part de votre conseil.

Cela laisse malheureusement présager de nouveaux incidents et je crains que ma santé n'en pâtisse de nouveau.

Je vous remercie de l'accueil que vous m'avez réservé et de la possibilité que vous m'avez accordée de m'ouvrir à vous de ces différents points.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

P. EVESQUE

---

**Ecole Centrale Paris**

Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux  
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex  
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
Internet : <http://www.ecp.fr/>

**ECOLE CENTRALE PARIS****LABORATOIRE DE MÉCANIQUE  
SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX**CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UMR 8579

**Pierre EVESQUE****Directeur de Recherche CNRS**

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : pierre.evesque@ecp.fr

*Châtenay, le 29 Sept 2010*

Monsieur le Délégué Régional  
CNRS DR5  
1 place Aristide Briand  
92195 Meudon cedex

*Objet : Lettre recommandée avec accusé de réception, RA8676 4394 0, 1/10/10*

Monsieur le Délégué,

Je viens solliciter votre intervention car il me semble que je suis victime d'un harcèlement à mon travail de la part de mon employeur pour les raisons suivantes :

Depuis plus d'une dizaine d'années, du fait des refus renouvelés des comités de lecture d'autoriser la publication de mes travaux, je suis obligé de publier une partie de mes résultats scientifiques dans une revue dont je suis l'éditeur, Poudres et Grains ; cette revue est aussi celle de l'association AEMMG qui gère le congrès quadriennal Powders & Grains de reconnaissance internationale, dont j'ai été le président de 1997 à 2005.

Ceci est arrivé à cause d'une querelle scientifique dont le débat n'a pas pu s'ouvrir dans les revues classiques (dites maintenant de rang A). J'en ai tout de suite informé le comité d'évaluation du CNRS et ai poursuivi cette nouvelle forme d'édition quand l'ostracisme des autres médias me l'imposait.

J'ai eu plusieurs fois des avis négatifs du comité du CNRS pour cet usage, mais il n'a pas été capable de proposer une solution de rechange.

De plus j'ai demandé plusieurs fois l'évaluation de ces articles, ce qui m'a toujours été refusé.

À chaque fois que je parle à mon institution (directeur de laboratoire, directeur adjoint du CNRS, médiateur, délégué régional, médecin du travail, comité scientifique du CNRS, comité d'évaluation, directeur de la recherche à ECP, AERES) j'aborde ce problème et aucune solution n'y a été apportée à ce jour.

Le CNES et l'ESA qui financent mes recherches pour l'essentiel (Fusées sonde MiniTexus 5, Maxus 5, Maxus 7, vols paraboliques en Airbus, Projet VIP-Gran dans l'ISS, Dynagran avec les Chinois) sont aussi bien entendu au courant, d'autant que les résultats sur les gaz granulaires font partie

**Ecole Centrale Paris****Laboratoire de Mécanique** : Sols, Structures, Matériaux

Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex

Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442

Internet : <http://www.ecp.fr/>

des résultats importants de Poudres & Grains. Cependant depuis plusieurs années, le CNES exige une publication dans les revues internationales et envisage très sérieusement de refuser de poursuivre mon financement alors que je suis le coordinateur principal des deux futures expériences VIP-Gran, Dynagran.

J'ai demandé à plusieurs reprises et depuis longtemps l'aide des instances du laboratoire et du CNRS. Aucune solution n'a été proposée.

Bien au contraire depuis quelques années je vois se durcir cette position radicale. Mes conditions de travail s'en ressentent, ce contexte ayant incité mes responsables immédiats à des persécutions sourdes.

J'ai eu l'occasion de décrire mes difficultés de relations avec la précédente direction du laboratoire et ses incidences sur mes collaborations chinoises.

Nous avons changé de directeur de laboratoire cette année ; le technicien précédemment dépressif commence réellement à se stabiliser dans son travail ; mais il a fallu encore neuf mois pour que des liens normaux se rétablissent enfin avec les deux mécaniciens de l'atelier de mécanique qui ont retravaillé correctement pour mes recherches.

Si les choses s'arrangent à l'intérieur du laboratoire lui-même, j'ai toujours l'impression que la pression mise par les instances évaluatrices et de gestion au niveau des publications de rang A fait de moi un paria, bien que mon travail respecte complètement la déontologie scientifique. Je ne comprends pas que des instances de gestion n'aient pas les moyens d'évaluer le travail des gens qu'elles payent.

Je traverse maintenant une période difficile pour la réalisation de mes projets de recherche que le CNES semble refuser de continuer à financer.

Je me trouve donc dans une situation inextricable puisque les financements ne sont accordés que pour des projets ayant fait l'objet de publications et que ces publications me sont systématiquement refusées.

Je pense que mes publications <sup>(1)</sup> sont exactes et que les résultats exposés sont corrects ; encore faudrait-il que les "experts" acceptent de les discuter au lieu de les ignorer. J'ai eu la possibilité de les exprimer il y a trois ans au Palais de la Découverte dans le cadre des actions "Un chercheur, une manip". Si rien n'est fait, tout ce travail risque d'être récupéré sans contrepartie par mes collègues chinois.

Ces événements ont eu des effets très néfastes sur ma santé (Infarctus + AVC) il y a un an et demi. A cette occasion on a diagnostiqué une dyspraxie légère (en partie antérieure à l'AVC) pour laquelle je me soigne, ce qui me permet de mieux m'exprimer.

Cette difficulté à l'oral n'apparaît cependant pas dans mes écrits.

Ceci dit, je n'ai plus vraiment la force de lutter contre des instances aussi nombreuses, disparates, de structures complexes ; et je suis obligé de m'en remettre aux conseils de la médecine du travail, et au comité d'éthique du CNRS. Mon laboratoire est reconnu à l'ECP et au CNRS, outre ces anciens directeurs, il héberge un directeur adjoint du département SPI... Je ne vois pas ce que je peux faire d'autre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à l'expression de mes sentiments les plus

---

**Ecole Centrale Paris**

Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux  
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex  
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442  
Internet : <http://www.ecp.fr/>

respectueux.

Pierre Evesque, Dir Recherche CNRS  
Lab MSSMat, ECP, umr 8579 cnrs

- <sup>(1)</sup> Dans *Poudres & Grains*, on trouvera une première version de livre présentant de façon nouvelle les bases de la mécanique des sols (sable, argile,..) et les relie à la « physique nouvelle » de ces milieux , des articles soumis à Nature, Phys. Rev. Lett. Et J. de Physique ou ayant servis de base à une évaluation (demandée par le NSF) de « proposal » américain soumis à la NSF

**Sujet:** Re: visite  
**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >  
**Date :** 29/09/2011 08:41  
**Pour :** Evelyne SANDER < evelyne.sander@dr5.cnrs.fr >

Chère Docteur,

C'est juste sur le conseil de mon orthoptiste.  
Merci beaucoup.

bien cordialement  
Pierre Evesque

Le 28/09/2011 15:00, Evelyne SANDER a écrit :

**Bonjour Monsieur,**  
**Je ne comprends pas trop pourquoi vous souhaitez un compte rendu d'entretien, car je il n'est pas dans mes habitudes d'en rédiger; que voulez- vous en faire?**  
**Quant à l'objet de notre entretien, et comme prévu, je vais en (ré)informer Mr Traimond. Je vous tiendrai au courant si j'ai du nouveau.**  
**Bien cordialement**  
**Evelyne Sander**

-----Message d'origine-----

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]  
**Envoyé :** mardi 27 septembre 2011 14:15  
**À :** [evelyne.sander@dr5.cnrs.fr](mailto:evelyne.sander@dr5.cnrs.fr)  
**Cc :** Nadine Rousseau  
**Objet :** visite

Chère Docteur,

**J'ai accepté hier de faire aussi ma visite annuelle.**  
**Ceci dit, je tiens à noter que j'ai demandé cet entretien pour vous signaler des conditions de travail difficiles et hors norme .**  
**Pourriez-vous me faire un compte-rendu d'entretien.**

**Bien cordialement**  
**Pierre Evesque**

**PS ci-joint les deux lettres de 2008 et 2010 que j'ai déjà envoyé au Délégué Régional.**

--  
Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** quelques nouvelles

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 30/09/2011 11:27

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Chère Docteur,

- 1) J'ai discuté hier avec H.Ben Dhia, monj directeur de labo. Son discours est plus souple. Ceci dit il maintiendra sa position.
  - Personnellement, je ne peux pas accepter ces dictats sans discussions ni information préalable; cela s'assimile à des brimades administratives, sans en être, tout en en étant réellement. Et en plus cela donne du travail inutile et de l'inefficacité.
  - Je pense aussi qu'il est nécessaire que je défende mon point de vue sur le "reviewing" au sein du labo: sur l'incurie actuelle du système de reviewing (cela ne veut pas dire, bien au contraire, qu'on ne puisse pas l'améliorer fortement à travers de petites modifications). Je tiendrais mieux cette position dans le bureau que j'occupe actuellement (à côté de D. Aubry, ancien Directeur du Labo, et D.Clouteau, Chef du Département d'enseignement de la mécanique à l'ecp, et à côté de AS Mouronvalle, qui m'aide à me reconcentrer quand je perds le contrôle de ma respiration, au téléphone,...). Les deux premiers sont importants parce que ce sont des contradicteurs avérés, même si ils refusent la discussion.
  - La manie administrative que l'on a d'utiliser à tort le reviewing, sans en vérifier la méthode, procède à mon sens à une méthode de harcèlement administratif sérieux, et à la définition d'objectifs sans intérêt scientifique réel .
  - Je maintiens donc aussi ce que je vous ai dit à notre dernier entretien
  
- 2) Pour F. Douit, j'ai noté des absences répétées jusqu'à 3h30 presque systématiques depuis qu'il a changé de bureau, (et depuis que l'on s'est vu). Je lui ai parlé hier. Il semble avoir compris. Il prend 2 jours de vacances... Peut-être faudra-t-il que vous le convoquiez à nouveau.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** Re: quelques nouvelles  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 30/09/2011 13:32  
**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,  
Merci pour lui;  
il m'a promis que cela devrait aller.  
bien cordialement  
Pierre Evesque

Le 30/09/2011 12:06, Evelyne SANDER a écrit :

**Bonjour Monsieur,**

**Merci pour vos nouvelles.**

**Quant à votre collaborateur, Mr Douit, que j'ai vu en visite il y a une quinzaine de jours, je l'ai contacté. Qu'il n'hésite pas à me solliciter en cas de besoin.**

**Bonne journée et bon WE  
Bien cordialement  
Evelyne Sander**

-----Message d'origine-----

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]  
**Envoyé :** vendredi 30 septembre 2011 11:28  
**À :** Evelyne SANDER; Nadine Rousseau  
**Objet :** quelques nouvelles

**Chère Docteur,**

**1) J'ai discuté hier avec H.Ben Dhia, monj directeur de labo. Son discours est plus souple.**

**Ceci dit il maintiendra sa position.**

**- Personnellement, je ne peux pas accepter ces dictats sans discussions ni information préalable; cela s'assimile à des brimades administratives, sans en être, tout en en étant réellement. Et en plus cela donne du travail inutile et de l'inefficacité.**

**- Je pense aussi qu'il est nécessaire que je défende mon point de vue sur le "reviewing" au sein du labo: sur l'incurie actuelle du système de reviewing (cela ne veut pas dire, bien au contraire, qu'on ne puisse pas l'améliorer fortement à travers de petites modifications). Je tiendrais mieux cette position dans le bureau que j'occupe actuellement (à côté de D. Aubry, ancien Directeur du Labo, et D.Clouteau, Chef du Département d'enseignement de la mécanique à l'ecp, et à côté de AS Mouronvalle, qui m'aide à me reconcentrer quand je perds le contrôle de ma respiration, au téléphone,...). Les deux premiers sont importants parce que ce sont des contradicteurs avérés, même si ils refusent la discussion.**

**- La manie administrative que l'on a d'utiliser à tort le reviewing, sans en vérifier la méthode, procède à mon sens à une méthode de harcèlement administratif sérieux, et à la définition d'objectifs sans intérêt scientifique réel .**

**- Je maintiens donc aussi ce que je vous ai dit à notre dernier entretien**

**2) Pour F. Douit, j'ai noté des absences répétées jusqu'à 3h30 presque systématiques depuis qu'il a changé de bureau, (et depuis que l'on s'est vu).**

**Je lui ai parlé hier. Il semble avoir compris. Il prend 2 jours de vacances...**

**Peut-être faudra-t-il que vous le convoquiez à nouveau.**

**bien cordialement**

P.Evesque-Courriermail  
Pierre Èvesque

janvier 2013

255

--

**Pierre Evesque, DR CNRS**  
**Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs**  
**Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry France**  
**tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42**  
**33 1 43 50 12 22**

**Poudres& Grains:**

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** quelques nouvelles

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 19/10/2011 11:38

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

1) J'ai rediscuté plusieurs fois avec F. Douit à propos de ses horaires, et j'arrive grâce à cela à contenir son arrivée au laboratoire entre midi et 2h.

F. Douit aime travailler, quand il est là, il travaille tard (mais cela amplifie son décalage), et j'espère réellement pouvoir continuer à l'aider et à surmonter son changement de cadre de travail.

Je vous préviendrai si ses horaires évoluaient dans le mauvais sens.

pour information aussi:

2) Je vous fais parvenir ci-joint une note que j'avais préparée sur les problèmes (d'encadrement) que je vous ai décrits lors de ma visite, rencontrés par le personnel de mon laboratoire depuis quelques années; et qui me poussent à refuser mon changement de bureau.

3) j'y joins le compte-rendu que j'ai rédigé à la sortie de mon entretien avec la DRH en novembre 2010, et qui est la seule réponse de mon administration à ma lettre RAR de 2010.

Bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Pièces jointes : —

---

pb-encadrement2011.pdf

25.9 Ko

CR-entretienDRH\_dr5-11-2010.pdf

154 Ko

**Note pour le médecin du travail, (23/9/2011, Pierre Evesque):  
Préparation de l'entretien avec le médecin du travail;  
E. Sander**

**Quelques vols anciens que j'ai subis:**

J'ai subi plusieurs Vols vers 2000-2003 (e t même avant) , même dans mon bureau. Je les ai déclarer à la police. On m'a donc changé ma clé vers 2003 et ai eu une clé personnelle, qui n'a été passée que plusieurs années après à A. Modaressi aussi.... Maintenant (depuis 2011) ma serrure est personnalisée. Pour ces vols, le labo avait souvent mis la responsabilité sur JM Bossard.

J'aimerais bien que ces vols ne se reproduisent pas=> pas de changement de bureau.

Maintenant on a des clés électroniques, et on sait qui pénètre.

Vers 2008, j'ai subi le vol de mon portable (le jour même de sa réception/achat); il était dans le bureau de F Douit qui devait me le préparer. F.Douit (et moi) avons porté plainte.

**Autres problèmes récurrents :**

Depuis que je suis ici : le labo est composé de 40 permanents à peu près; c'est le regroupement de 2 labo des années 80.

**II) Problème d'anomalie comportementale du laboratoire**

**a) On m'a dit qu'il y avait eu 2 ou 3 suicides de thésards du labo dans les années 80  
Dont 1 de Notre Dame**

les précédents directeurs du labo (Ph Bompard, D.Aubry et JM Fleureau) étaient déjà là.

**b) Qqs Pbs des personnels du labo :**

Ingénieurs & Techniciens

(Olivier Bénaud)

Jean-Marie Bossard : il "bossait mal" avec G.Legal. Je l'encadre: il a bien bossé avec moi durant 6mois-1an, (et avec OBénaud). Puis il est transféré (Bompard); des vols arrivent,..

Frédéric Douit (il « bossait mal » ; 2ans après son embauche on me le donne à gérer=> visite au DR + lettre 2008 à DRégional; il travaille de mieux en mieux)

(Nicolas Roubier, Martine Paleczny)

Moi ( ?) depuis 2008 au moins (Hal, pbs éditions, pb salle, pb mécanique,... )

Les faits que je rapporte ici (IIa et b) ainsi que mes troubles médicaux apparaissent cités à divers endroits dans mon dernier rapport à 2ans (2010-11). Ce rapport est disponible aussi sur le web au titre du **Conseil de laboratoire (juin 2011)**, inclus dans mon témoignage sur les problèmes des éditions de revues.

**III) Etudiants de tutorat ayant eu des**

Claire Rabier (Tutorat 2002 : 6/12/99 à 8/6/2001) : problèmes amoureux en vacances avant ecp

Jeanette Lindroos (Finlandaise) [jeanette.lindroos@student.ecp.fr](mailto:jeanette.lindroos@student.ecp.fr); (Tutorat 2008) redouble (04-2008)

{Matthieu LeMouroux : (redoublant) (en promo Tutorat 2010) (aime la magie,)}

(Tutorat promo 2012) rien

+ HBD: on me demande de changer de bureau (Sept2011), sans qu'on m'est conviée aux discussion (existant depuis 1 an); Il n'existe aucun PV de la cellule déménagement. J'apprends par le directeur que c'est crucial. Harmonie dans mon bureau: Aide de certains personnels; mise au courant automatique de certains responsable et anciens responsables (D.Clouteau et D.Aubry)

**Sujet:** entretien du 22/11

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 24/11/2010 14:22

**Pour :** Clarisse.david@dr5.cnrs.fr Directeur Relation Humaine de la DR5-cnrs

**Copie à :** delegue@dr5.cnrs.fr, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>

Chère Madame, PEvesque n'a pas eu d'autre réponse à sa lettre RAR au Délégué DR5 du 29/9/2010. Il n'a appris la nomination du nouveau médiateur qu'1 à 2 mois après la nomination, et par hasard.

Je fais suite à notre entretien d'avant-hier, que vous m'avez dit répondre à ma lettre RAR du 29 Septembre. J'ai été surpris par la présence de Mme A.Gaudel.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, cette lettre était bien motivée par un problème d'urgence, et non par un quelconque manquement au nombre théorique de publications; ce qui n'a jamais été le cas. Par parenthèse, je vous confirme que le dossier que vous aviez sur moi ne contient pas un certain nombre de documents, entre autre des échanges avec la section répertoriant correctement le nombre réel de mes publications.

Je vous confirme que j'ai envoyé en Septembre la même lettre RAR à la Médiatrice du CNRS, pour la saisir de mon problème, mais que plusieurs exemplaires adressés au siège m'ont été retournés par la poste.

J'ai été désolé d'apprendre par vous que la médiatrice est remplacée par un nouveau Médiateur, et qu'il n'est pas encore nommé.

Je vous remercie d'avoir reçu mes interrogations sur les problèmes abordés dans ma première lettre, d'avoir excusé certains excès en paroles, en partie lié à des problèmes médicaux, mais aussi à la passion pour mon travail. Je ne peux pas admettre un certain nombre de contrevérités, ou de vérités partiales colportées par la science officielle et propagées par les instances chargées, je le pense, de la bonne marche du système.

J'attends de votre part, comme vous me l'avez promis, de m'indiquer les personnes auxquelles il faudra que je m'adresse pour démêler mes histoires. Merci beaucoup de me les envoyées rapidement.

Enfin, j'espère que j'arriverais à sauver ma collaboration avec le CNES, malgré ce contretemps.

Bien respectueusement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** certificat

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 05/12/2011 09:34

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Chère Docteur,

J'ai un certificat médical à vous remettre.

Quand puis-je venir?

peut-être est-il possible de vous le remettre par mail.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** FDouit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 18/11/2011 20:11

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

Juste pour vous dire que F Douit toujours du mal avec les horaires, arrivant à 15h de temps en temps. J'ai du discuter avec lui plusieurs fois , chaque fois efficacement car l'horaire est revenu avant 12h. Je pense que l'allongement des nuits y est pour quelque chose, mais aussi sa vision de son avenir et surtout son état. Il doit consulter à Paris pour ses yeux, pour son futur traitement (qu'il a déjà), je crois que vous savez où.

Ne pourriez-vous pas demander qu'on lui donne un rendez-vous plus tôt que janvier.

Merci beaucoup.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** Re: confidentiel: certificat  
**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >  
**Date :** 06/12/2011 17:08  
**Pour :** Evelyne SANDER < evelyne.sander@dr5.cnrs.fr >

Bonjour Docteur,

Le directeur a fait une allusion orale à mon déménagement lors du dernier conseil de laboratoire du 17/11/2011; mais nous n'avons pas le compte rendu.  
Par ailleurs, il a trouvé que je parlai trop de "déontologie" pendant le conseil, à tel point qu'il m'a écrit le lendemain un e-mail avec beaucoup de reproche.  
Ceci dit j'avais essayé de reparlé de déontologie scientifique parce que Mme Leduc du COMETS m'avait dit le jour même que cela devait se traiter au sein du laboratoire....  
Je n'ai même pas eu le temps de donner cette information au conseil de labo...

La personne qui est dans le bureau d'à côté du mien réagit au bon moment pour me permettre le contrôle de ma respiration, tout en me laissant/(permettant de) m'exprimer au téléphone, ou avec les avec qui je discute....  
Ceci dit mes problèmes arrivent moins facilement, grâce à la rééducation.

Mais il est très difficile de lutter contre des gens qui refusent d'écouter et qui prennent sous une formulation d'autorité.

Pour l'instant j'insiste pour faire évaluer mon travail scientifique par des personnalités extérieures;  
à l'intérieur du labo, on cherche réellement à me marginaliser et à me décrire avec des comportements un peu aberrants (voir l'email de H. Ben Dhia). C'est pourquoi j'ai demandé aussi un certificat de "santé mentale".

Bien cordialement  
Pierre Evesque

PS: Ceci dit Mme Leduc (du COMETS) ne semble pas enthousiaste pour proposer une issue sérieuse. Donc je suis passé par d'autres voies

Le 06/12/2011 15:24, Evelyne SANDER a écrit :

**Bonjour Monsieur,**  
**J'ai bien noté l'objet du certificat médical de votre neurologue. Qu'en est-il actuellement avec votre bureau? Est-il tjs question de vous faire changer de bureau contre votre volonté? Comment vous sentez-vous dans l'ensemble?**  
**Merci par avance pour votre réponse et bien cordialement**  
Evelyne Sander

-----Message d'origine-----

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]  
**Envoyé :** lundi 5 décembre 2011 13:40  
**À :** Evelyne SANDER  
**Objet :** confidentiel: certificat

**Donc ci-joint le document**  
**bien coerdialement**  
Pierre Evesque

Le 05/12/2011 12:57, Evelyne SANDER a écrit :

**Bonjour Monsieur Evesque,**  
**Si vous pouvez scanner le document, pas la peine de vous déplacer.**  
**C'est comme vous le souhaitez.**  
**Bien cordialement**  
E Sander

-----Message d'origine-----

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>] **Envoyé :** lundi 5 décembre 2011 09:34 **À :** Evelyne SANDER **Cc :** Nadine Rousseau **Objet :** certificat

Chère Docteur,

**J'ai un certificat médical à vous remettre.  
Quand puis-je venir?  
peut-être est-il possible de vous le remettre par mail.**

**bien cordialement  
Pierre Evesque**

--

**Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22**

**Poudres& Grains:  
<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>**

--

**Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22**

**Poudres& Grains:  
<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>**

--

**Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22**

**Poudres& Grains:  
<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>**

—Pièces jointes : —

HBenDhia-18-11-11.pdf

98.0 Ko

P.Evesque-Courriermail

**Sujet:** Re: rendez-vous, pour CL et autre

**De :** Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>

**Date :** 18/11/2011 15:19

**Pour :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Copie à :** mediateur@cnrs-dir.fr, Gilles Traidmond <gilles.traidmond@dr5.cnrs.fr>, Clarisse DAVID <clarisse.david@dr5.cnrs.fr>, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>

Pierre

Pour répondre à ton message (ci-dessous), je ne suis pas bien sûr que tu aies bien compris. A ta demande d'entretien de ce matin, je t'ai répondu que mon agenda était très chargé et que tu pouvais passer par Nathalie Langlet, (notre secrétaire de direction), pour prendre rdv.

Hier, à notre Conseil du Laboratoire, tu t'ai encore fait remarquer par une attitude emportée, des propos et des emportements excessifs, le tout sous couvert de "démocratie et de liberté de parole". Tu as, de nouveau, fait part de soupçons à mon égard, mais également et à l'égard de directeurs MSSMat, m'ayant précédé, relevant de la diffamation; tout comme tu avais déjà tenus des propos qui, au moins pour ce que je sais pertinemment, i.e., pour celles qui me concerne, sont mensongers. Le tout, sans jamais ou presque jamais jouer ton vrai rôle de Membre de Conseil.

Ton attitude globale, tu la motives par la menace que fait peser sur toute la Recherche en France (je te cite) "l'évaluation catastrophique de la recherche".

Ton emportement et tes débordements berbaux, tu le expliques par ton état psychologique, sujet important, mais qui ne relève pas des compétences du Laboratoire MSSMat, ni de celles de son Directeur.

Dans les faits, ton seul sujet d'intérêt, celui qui d'après toi, doit absolument primer sur Tout est celui de la "Contestation de l'Evaluation de la Recherche" (cf. entre autres les propos, là-encore excessifs, que tu avais tenus à Philippe Bompard lors de notre Conseil de Laboratoire du 23 juin 2011, où encore les propos tenus au même Philippe Bompard et à Stéphane Roux, lors de notre visite du Laboratoire LMT-Cachan, début février 2011) . Ce sujet d'évaluation est aussi important et on peut y voir des voies de progrès comme j'ai eu l'occasion de te le dire à maintes et maintes reprises. Toutefois, il est actuellement régi par des règles, avec le sens habituel que ce mot a dans les démocraties en cours.

Ta posture consiste à chercher à imposer par tous les moyens et de manière permanente (notamment dans nos Conseils de Laboratoire et nos Conseils Scientifiques) que, non seulement notre Laboratoire par son directeur interposé, mais également toute la chaîne hiérarchique du CNRS, doivent dénoncer les règles en cours, règles que tu juges surtout préjudiciables à Ta production scientifique (même si Poudres & Grains, avec d'autres archives ouvertes te donnent la possibilité d'acter ta production).

Hier, en Conseil de Laboratoire, j'ai t'ai exprimé officiellement que ta posture et tes agissements génèrent une forme de dysfonctionnement de notre Laboratoire qu'il est temps d'arrêter. Je t'ai également proposé que l'on se se retrouve devant l'insatnce hiérarchique de ton choix pour trancher ce sujet, dans l'intérêt du Laboratoire.

Merci donc d'avoir formulé cette proposition que j'accepte volontiers.

Je me suis permis de mettre Gilles Traidmond et Clarisse David en copie de ma réponse (désolé de d'avoir écrit un message aussi long. J'aurais tant aimé me l'épargner aussi !). Dans un souci d'efficacité, il serait utile que Clarisse et Gilles soient présents à notre réunion.

Pour l'organisation de cette réunion, je propose de laisser la main aux représentants du CNRS.

Cordialement

Hachmi Ben Dhia

Professeur ECP

Directeur MSSMat, UMR8579

PS. Je ne crois pas que les membres de nos Conseil de Laboratoire et Scientifique aient besoin que tu sois leur porte-parole. Ils sont responsables.

Pierre Evesque wrote:

**Hachmi,**

**Comme je te l'ai dit ce matin, j'aimerais te parler relativement brièvement.**

**J'ai bien compris que tu veux que cela passe par Nathalie.**

**Merci de me donner rendez-vous, soit en particulier si possible, ou au besoin avec le médiateur cnrs.**

**bien cordialement**

Pierre

**PS je pense que j'étais dans mon rôle hier, car je pense que le personnel du laboratoire ose difficilement te parler.**

**Sujet:** quelques nouvelles

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 12/12/2011 14:40

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Chère Docteur,

Comme la direction du cnrs m'a promis une réponse (au moins partielle) demain à propos de la mise en cause de mes contrats cnes et esa, et parce que j'ai demandé une évaluation des articles de poudres & grains qui commence enfin à se mettre en place via l'académie des sciences, (la 1<sup>ère</sup> discussion scientifique a eu lieu Vendredi dernier avec l'expert, je subis une tension nerveuse supplémentaire actuellement; j'ai donc préféré retarder la coloscopie qui était programmée ces jours-ci, car l'anesthésie demande un aménagement temporaire de ma posologie thérapeutique vasculaire anti-infarctus.

Bien cordialement

Pierre Evesque

PS Quant à F. Douit, il arrive avant midi depuis qu'il prend son nouveau traitement; il a passé ses tests optiques vendredi dernier.

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** quelques nouvelles:

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 21/12/2011 11:34

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

**Copie cachée à :** "c.evesque" <c.evesque@free.fr>

Chère Docteur,

Mon déménagement est toujours d'actualité, car le directeur en a reparlé en Conseil de labo du 16/12 et j'ai maintenu mon désaccord. J'ai fait consigné aussi dans le pv du conseil toutes les formalités, discussions, et correspondances que j'ai menées cette année pour faire reconnaître Poudres & Grains.

Il y a 3 semaines, j'ai demandé qu'on ôte une presse qui nous gêne dans une salle d'expérience; cela est accepté depuis 15 jours, mais n'a pas encore été réalisé par le "service atelier mécanique". De même je me suis aperçu qu'on venait d'entreposer des gros encombrants, sans m'en avertir, dans une autre salle d'expérience, que j'utilise avec les élèves.

J'ai donc fait un e-mail pour demander que tout soit fait rapidement à la rentrée par le "service atelier mécanique", car je reçois des étudiants en stage dès le 2 ou 3/1....

J'ai repris rendez-vous pour une coloscopie le 6/1; j'espère que rien ne viendra troubler ma rentrée, car je dois diminuer ma thérapeutique vasculaire pendant cette semaine à cause de l'anesthésie.

Bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** retour de vacances

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 02/01/2012 16:33

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

De retour de vacances, mon directeur m'a montré le futur nouveau bureau vers 16h.

Il avait discuté avec moi le Me 21/12/2011; je pense qu'il voulait imposer mon déménagement avant les vacances, mais y avait renoncé.

Par ailleurs l'occupation par des encombrants de la salle de manip est toujours d'actualité, et le déménagement de de la presse toujours pas fait.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** conseil labo

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 21/02/2012 15:57

**Pour :** "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, Secretariat Presidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, herve.biausser@ecp.fr, martine.beurton@ecp.fr

**Copie à :** Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Carol Simon <carol.simon@ecp.fr>, Myriam Fadel <myriam.fadel@cnrs-dir.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

1) Le nouveau compte rendu de la boratoire du 16/12/2011 est maintenant sur le site à

[http://www.mssmat.ecp.fr/ecrire/?exec=articles&id\\_article=5068&bonjour=oui](http://www.mssmat.ecp.fr/ecrire/?exec=articles&id_article=5068&bonjour=oui)

vous y trouverez mon témoignage sur l'action pour faire valoir **poudres & grains**

à : <http://www.mssmat.ecp.fr/IMG/pdf/TemoigEvesq-CL16Dec11.pdf>

C'est la suite de mon premier rapport sur quelques dysfonctionnement flagrant du système de la recherche.

(voir: [http://www.mssmat.ecp.fr/IMG/pdf/Temoig\\_editions\\_pieces.pdf](http://www.mssmat.ecp.fr/IMG/pdf/Temoig_editions_pieces.pdf), inclu au pv du conseil de labo du 23/6/2011)

Les originaux (e-mails ou lettres/rapports) sont consultables aussi.

2) Ceci dit, on n'a pas beaucoup progressé dans les **règles de fonctionnement du laboratoire** (Conseil de labo,...vadtation des comptes-rendus,...) , qui sont toujours floues:

j'avais demandé que soient insérées les questions suivantes pour y penser au prochain conseil:

**points annexes non discutés:**

- 1) Combien de temps avant le prochain Conseil l'ordre du jour doit être divulgué
  - 2) Comment faire rajouter un thème de discussion ou d'information
  - 3) Quelle est durée maximale d'attente pour un compte rendu de scéance.
  - 4) Quelle est la procédure (en fait Y a-t-il une ?) d'approbation du pV?
  - 5) Quelle est la limite "tolérable" d'une discussion à l'intérieur du conseil de labo et/ou du conseil scientifique (j'ai vu des personnes en pleur "sans motif apparent" sans oser s'exprimer!) ou quitter la salle...
    - 5bis) D'autres se sont faits accuser par le directeur parce qu'ils voulaient discuter le vieillissement des cadres.
    - 5ter) Doit-on (peut-on) faire figurer ces discussions dans le compte rendu?
  - 7) On m'a demandé encore de faire remonter la demande suivante:
    - que les nouveaux compte-rendus soit annoncés à tout le monde dès qu'ils sont prêts, car certaines personnes ne savent pas qu'il y a de nouveaux pv, d'autant qu'ils paraissent très tard....
  - 8) A propos du pv du CL du 26/6/2011: demande de rectification:
    - " Je fais suite à mon e-mail de rectification du 12/9/2011 sur le Rapport du Conseil de laboratoire du 26/6/2011, il y est dit (point 8- divers):
    - "Pierre Evesque a fait part en quelques minutes des problèmes qu'il constate concernant le système actuel d'évaluation des projets de publications par les comités de lecture des revues. Il a transmis un document en ce sens (cf. Témoignage avec pièces jointes) qu'il considère comme son témoignage.""
- donc 8) J'aimerais
- que la durée approximative soit noter :
    - à la place de qq's mn, dire : plus d'une demi heure ou 1 h.
  - Pourrait-on aussi noté que ce Conseil du 26/6 a dépassé largement le temps imparti (9h-12h) pour finir à 13h30 passé

Cela n'a pas été retranscrit.

**Doit-on considérer normal ce flou lors de la tenue des écritures?**

bien cordialement  
Pierre Evesque

=====

**PS Pour mémoire: Ci-joints les Documents annexes au cas où :**

**l) Les questions écrites** dans mon mail du 15/11/2011, à 16h36

A savoir:

J'ai plusieurs questions sur l'organisation; et je crois quelles sont partagées par l'ensemble du personnel. j'ai essayé d'en parler au dernier conseil scientifique, mais cela "n'était pas le propos" semble-t-il.

- 1) Quel sera l'ordre du jour du prochain conseil de labo (du 17/11/2011) et celui du 16/12/11?
- 2) Quelle est la durée de parution d'un compte-rendu de séance?
- 3) Quelle est la procédure (en fait Y a-t-il une ?) d'approbation du pV?
- 4) Quelle est la limite "tolérable" d'une discussion à l'intérieur du conseil de labo et/ou du conseil scientifique (j'ai vu des personnes en pleur "sans motif apparent" sans oser s'exprimer!) ou quitter la salle...
  - 4bis) D'autres se sont faits accuser par le directeur parce qu'ils voulaient discuter le vieillissement des cadres. Le directeur a tenté de juguler le débat en demandant à chacun séparément s'il était d'accord.... Sont-ce des procédures normales?
- 5) Seront-elles notées dans le compte-rendu du conseil scientifique?
- 6) Quand celui-ci paraîtra-t-il? Avant ou après le prochain conseil de labo?
- 7) On m'a demandé encore de faire remonter la demande suivante:
  - que les nouveaux compte-rendus soit annoncés à tout le monde dès qu'ils sont prêts, car certaines personnes ne savent pas qu'il y a de nouveaux pv, d'autant qu'ils paraissent très tard....
- 8) A propos du pv du CL du 26/6/2011:

Je fais suite à mon e-mail de rectification du 12/9/2011 sur le Rapport du Conseil de laboratoire du 26/6/2011, il y est dit (point 8- divers):

Pierre Evesque a fait part en quelques minutes des problèmes qu'il constate concernant le système actuel d'évaluation des projets de publications par les comités de lecture des revues. Il a transmis un document en ce sens (cf. Témoignage avec pièces jointes) qu'il considère comme son témoignage.

Merci

Je pense qu'il faudrait avant tout régler une fois pour toute ces règles de procédures. En tout cas j'en ferai au besoin une des questions diverses du prochain conseil de labo.

8) Je demanderai aussi une durée de préavis pour l'ordre du jour courant, car il n'est pas possible qu'on puisse demander un avis consultatif sans un minimum de délai de réflexion.

## II) les autres questions suivantes toujours en instances:

(voir mon mail du Wed, 05 Oct 2011 10:01:45 +0200; Sujet: Re: CR (provisoire) du Conseil de laboratoire du 23/6/2011)

Bonjour,

Je fais suite à mon e-mail de rectification du 12/9/2011 sur le Rapport du Conseil de laboratoire du 26/6/2011, il est dit (point 8- divers):

Pierre Evesque a fait part en quelques minutes des problèmes qu'il constate concernant le système actuel d'évaluation des projets de publications par les comités de lecture des revues. Il a transmis un document en ce sens (cf. Témoignage avec pièces jointes) qu'il considère comme son témoignage.

Donc Merci de ne pas avoir vu passer le temps de mon exposé, qui a duré 45mn avec les questions, de 12h45 à 13h30; cela devait vraiment vous intéresser.

Ceci dit je pense toujours que cette partie du rapport doit être modifiée.

D'autant que c'est un problème professionnel fondamental

Pourrait-on aussi rajouter les autres points de mon mail dans le rapport, que je rappelle ici:

mon e-mail du 12/12/9/2011

Bonjour Hachmi,

Voici quelques remarques à propos des rapports de Conseil et en particulier celui du 23/6/2011:

1) de façon générale, pourrait-on surtout acter la date de publication (mise en ligne), plutôt que celle du début de son écriture (28/6/2011) que l'on obtient si on cherche son historique; en fait il a fallu 2,5 mois pour être en ligne (6-9/9/2011)

D'après Anne-Sophie, ce sera possible dans le prochain site.....

Plus particulièrement pour le CR du 23/6:

2)---

2bis) mais peut-on rajouter aussi l'ancien (sans les pièces), car il est plus facile à lire, à analyser et à stoker

3) Pourrait-on noter le manque d'information préalable sur l'ordre du jour du conseil. Ceci a été regretté et demandé en Conseil

3) Pourrait-on noter aussi que mon intervention "témoignage" a duré plus de 40mn (12h50 à 13h30) si l'on tient compte des questions.

4) Pourrait-on enfin noté que le Conseil a dépassé largement le temps imparti (10h-12h) pour finir à 13h30 passé

Merci  
Amicalement  
Pierre

Le 12/09/2011 14:00, Pierre Evesque a écrit :

> Bonjour Hachmi,

>

> Voici quelques remarques à propos des rapports de Conseil et en particulier celui du 23/6/2011:

>

> 1) de façon générale, pourrait-on surtout acter la date de publication (mise en ligne), plutôt que celle du début de son écriture (28/6/2011) que l'on obtient si on cherche son historique; en fait il a fallu 2,5 mois pour être en ligne (6-9/9/2011)

.

> D'après Anne-Sophie, ce sera possible dans le prochain site.....

>

> Plus particulièrement pour le CR du 23/6:

>

> 2) Merci d'avoir inclus le bon fichier (avec les pièces),

>

> 2bis) mais peut-on rajouter aussi l'ancien (sans les pièces), car il est plus facile à lire, à analyser et à stoker

>

> 3) Pourrait-on noter le manque d'information préalable sur l'ordre du jour du conseil. Ceci a été regretté et demandé en Conseil

>

> 3) Pourrait-on noter aussi que mon intervention "témoignage" a duré plus de 40mn (12h50 à 13h30) si l'on tient compte des questions.

>

> 4) Pourrait-on enfin noté que le Conseil a dépassé largement le temps imparti (9h-12h) pour finir à 13h30 passé

Merci  
> Amicalement  
> Pierre

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** Re: discussion

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 22/02/2012 09:45

**Pour :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, Secretariat Présidence <secr-presidence@cns-dir.fr>, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cns.fr>, herve.biausser@ecp.fr, martine.beurton@ecp.fr, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>

**Copie à :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cns.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cns.fr>

Bonjour,

Maintenant, mes rapports sur la mauvaise gestion des publications sont actés dans les pv du conseil de labo, et les difficultés pour les rendre publiques et accessibles à un certain, nombre d'ayant droit.

Je prévois donc (comme je vous l'ai dit il y a deux jours) d'afficher sur la porte de mon bureau, sans contrindication de votre part d'ici demain:

"Faux Scientifique, prière de passer ton chemin!

Ici on n'accepte que des scientifiques (qui respectent la déontologie scientifique et demandent qu'elle soit respectée)."

bien cordialement

Pierre Evesque .

Le 20/02/2012 13:11, Pierre Evesque a écrit :

"Je crains qu'elle ne vous isole et/ou ne vous permette plus la discussion nécessaire à toute vie professionnelle et/ou sociale."

Bonjour ,

je suis partiellement d'accord avec vous. C'était une des conclusions d'un des intervenants de "Plagiat et recherche".

Cet effet est très connu des sociologues.

C'est une des conséquences de ce type de dysfonctionnement majeur.  
Qui puis-je? je ne fais que subir ce harcèlement moral.

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 20/02/2012 11:35, Pierre Evesque a écrit :

Bonjour,

C'est ce que veut probablement le Président du CNRS par son manque d'action.  
Et de toutes les façons je suis déjà seul....  
contrairement à ce qu'on essaye de (vous) faire croire

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 20/02/2012 10:45, Armengaud Maite a écrit :

Bonjour,

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

272

Je ne répondrai pas sur le terrain de la légalité. Je me bornerai simplement à dire que l'éthique doit éclairer toute démarche scientifique et je suis bien là en accord avec vous, en revanche, je ne crois pas qu'inscrire une telle phrase sur la porte de votre bureau fasse progresser la réflexion. Je crains qu'elle ne vous isole et/ou ne vous permette plus la discussion nécessaire à toute vie professionnelle et/ou sociale.

Cordialement

Maité ARMENGAUD  
Médiatrice du CNRS  
CNRS  
16, avenue Edouard Belin  
BP24367  
31055 - Toulouse cedex 04

05.61.33.60.00  
[maite.armengaud@dr14.cnrs.fr](mailto:maite.armengaud@dr14.cnrs.fr)  
[mediateur@cnrs-dir.fr](mailto:mediateur@cnrs-dir.fr)

---

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

**Envoyé :** lundi 20 février 2012 10:35

**À :** Myriam Fadel; [mediateur@cnrs-dir.fr](mailto:mediateur@cnrs-dir.fr); [presidence@cnrs-dir.fr](mailto:presidence@cnrs-dir.fr); [herve.biausser@ecp.fr](mailto:herve.biausser@ecp.fr); [michel.rosso@polytechnique.fr](mailto:michel.rosso@polytechnique.fr)

**Objet :** Fwd: discussion

Bonjour,

Juste pour vous demander s'il est légal, possible d'écrire sur ma porte de bureau:

"Faux Scientifique, Prière de passer ton chemin!

Ici on n'accepte que des scientifiques (qui respectent la déontologie scientifique et demandent qu'elle soit respectée)."

Sans contraindre de votre part d'ici trois jours je l'affiche à ma porte.

Bien cordialement  
Pierre Evesque

PS: je joins à toute fin utile un bout de discussion café style "rhétorique de comptoir" qui explique mes propos.

----- Message original -----

**Sujet:**discussion

**Date :**Fri, 17 Feb 2012 16:28:19 +0100

**De :**Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>

**Pour :**Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>, Hachmi Ben Dhia <[hachmi.ben-dhia@ecp.fr](mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr)>, Nathalie Langlet <[nathalie.langlet@ecp.fr](mailto:nathalie.langlet@ecp.fr)>, Philippe BOMPARD <[philippe.bompard@ecp.fr](mailto:philippe.bompard@ecp.fr)>, Denis Aubry <[denis.aubry@ecp.fr](mailto:denis.aubry@ecp.fr)>, Damien DURVILLE <[damien.durville@ecp.fr](mailto:damien.durville@ecp.fr)>, Thierry Auger <[thierry.auger@ecp.fr](mailto:thierry.auger@ecp.fr)>, Didier CLOUTEAU <[didier.clouteau@ecp.fr](mailto:didier.clouteau@ecp.fr)>, Jean-Hubert Schmitt <[jean-hubert.schmitt@ecp.fr](mailto:jean-hubert.schmitt@ecp.fr)>, Arezou MODARESSI <[arezou.modaressi@ecp.fr](mailto:arezou.modaressi@ecp.fr)>, Véronique Aubin <[Veronique.Aubin@ecp.fr](mailto:Veronique.Aubin@ecp.fr)>, [elsa.vennat@ecp.fr](mailto:elsa.vennat@ecp.fr), Ann-Lenaig Hamon <[ann-lenaig.hamon@ecp.fr](mailto:ann-lenaig.hamon@ecp.fr)>, Anne-Sophie Mouronval <[mouronval@mssmat.ecp.fr](mailto:mouronval@mssmat.ecp.fr)>, Fernando LOPEZ-CABALLERO <[fernando.lopez-caballero@ecp.fr](mailto:fernando.lopez-caballero@ecp.fr)>

P.Evesque-Courriermail janvier 2013

Pour finir la discussion avec Philippe Bompard et Bertrand David hier matin au café.

J'aimerais qu'on arrête de me bassiner avec les problèmes d'Elsevier, ou de tout autre éditeur, quand la discussion parle de déontologie scientifique.

C'est sûr que l'attitude hégémonique d'Elsevier n'est pas très correcte, mais à qui la faute: pas à moi qui dénonce ces faits depuis 15 ans.

En cherchant à déplacer volontairement la discussion sur ce thème, la joute n'est plus honnête puisqu'on tente de m'en attribuer la faute (quand je n'ai fait que de dénoncer cela depuis 15 ans). Et c'est dévier le problème quand on discute de la déontologie du scientifique. Ne serait-ce donc pas plutôt un jeu rhétorique pour me déstabiliser et me faire perdre mon contrôle.

Certes je suis heureux que vous acceptiez de dire que c'est un vrai problème aussi. Mais dites le ailleurs, à la direction de l'école par exemple.

Et assistez aux futurs réunions éthiques décidées en conseil de labo. (quand se tiendront-elles?)

Pour moi, la déontologie du scientifique englobe ce problème. Elle est sensée lui faire respecter bien d'autres règles aussi. Entre autre la contraire nécessaire de faire la promotion de ces règles. Et ceci d'autant plus qu'aucune instance n'existe au cnrs ... pour les faire respecter.

Donc pour moi, le scientifique ne peut que se reconnaître que par sa probité à respecter ces règles et à les faire respecter. Toute autre attitude vis à vis de ces règles n'est pas scientifique.

bien cordialement  
Pierre

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:  
<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

P.Evesque-Courriermail janvier 2013

274

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:  
<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** Fwd: salle de manip  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 23/02/2012 17:04  
**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

Merci Docteur de m'avoir convoqué et écouté.

Ci-joint un mail de Frédéric Douit à propos d'une utilisation non prévue de la salle C127 en janvier 2010, qui fut à l'origine d'un trouble passager qui vous a fait le convoquer.

J'avais informé le directeur du laboratoire à cette époque, mais rien n'avait été fait.

Je crois aussi que vous m'aviez demandé la copie d'un autre mail (beaucoup plus récent), mais j'ai oublié de le noter.

A propos de mes questions :

- j'aimerais savoir qui est responsable de la déclaration des accidents du travail: le salarié seul, ou l'entreprise aussi, si elle en a connaissance évidemment?

- Comment peut-on se faire aider par l'inspection du travail?

bien cordialement  
Pierre Evesque

----- Message original -----

**Sujet:**salle de manip  
**Date :**Tue, 12 Jan 2010 18:43:28 +0100  
**De :**Frederic Douit <[frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)>  
**Pour :**[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

Pierre,

Pourrais-tu me dire ce qu'il se passe dans la salle de manip?

Déjà, la perceuse a été déposée sur le sol, ce n'est pas pratique pour l'utilisée.

Ensuite, le matériel pour le butkicker a été délogé, sa table est utilisée à côté de la presse?! Ce n'est pas Yan-peï qui l'utilise? je n'ai vu personne s'en servir ; et ce depuis 4 ans d'ailleurs.

Es-tu au courant? Tiens moi informé, merci

frederic

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

276

**Sujet:** changement de date visite medicale /Fwd: Conseil de Laboratoire**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>**Date :** 24/02/2012 17:18**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

le Conseil du laboratoire tombe Mardi 13/3 de 14h-à-16h. Pourriez-vous m'attribuer un autre rendez-vous pour ma visite médicale,

Ci-possible en fin de matinée (>10h30 et <15H30) pour des questions d'encombrement routier.

Je suis libre : lu 5 & 12/3; Mardi 28/2 (& 13/3 Matin), Jeudi 1 & 15/3, Vendredi 2 , 9 & 16/3, et après le 17...

Merci

bien cordialement

Pierre Evesque

----- Message original -----

**Sujet:**Conseil de Laboratoire**Date :**Fri, 24 Feb 2012 15:24:59 +0100**De :**Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>**Pour :**Ben Dhia Hachmi <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Francis Armand <francis.armand@ecp.fr>, Auger Thierry <thierry.auger@ecp.fr>, Bai Jinbo <jinbo.bai@ecp.fr>, Sylviane Bourgeois <sylviane.bourgeois@ecp.fr>, Cottereau Regis <regis.cottereau@ecp.fr>, David Bertrand <bertrand.david@ecp.fr>, Damien DURVILLE <damien.durville@ecp.fr>, Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, Haghi-Ashtiani Paul <paul.haghi-ashiani@ecp.fr>, Hamon Ann-Lenaig <ann-lenaig.hamon@ecp.fr>, Lopez Caballero Fernando <fernando.lopez-caballero@ecp.fr>, Modaressi Arezou <arezou.modaressi@ecp.fr>, Anne-Sophie Mouronval <mouronval@mssmat.ecp.fr>, Puel Guillaume <guillaume.puel@ecp.fr>, Aubin Veronique <veronique.aubin@ecp.fr>, NADEGE <olsn@ecp.fr>, Carol Simon <carol.simon@ecp.fr>

Bonjour à tous,

Je vous prie de bien vouloir prendre note que le prochain Conseil de Laboratoire se tiendra le :

**Mardi 13 mars 2012 de 14h à 16h dans la Salle MSROE C119**

Je vous remercie par avance de votre présence.

Bien cordialement,

Nathalie

--

Nathalie LANGLET

Assistante de Direction

Ecole Centrale Paris

Laboratoire MSS-MAT - UMR 8579

Grande Voie des Vignes

92290 CHATENAY-MALABRY

Tél.:01.41.13.13.45.

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

277

**Sujet:** Re: changement de date visite medicale /Fwd: Conseil de Laboratoire

**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >

**Date :** 28/02/2012 11:38

**Pour :** Nadine Rousseau < nadine.rousseau@dr5.cnrs.fr >

Merci beaucoup  
Donc à Lundi prochain  
bien cordialement  
pierre Evesque

Le 28/02/2012 11:19, Nadine Rousseau a écrit :

Bonjour Monsieur Evesque,

A mon retour de congés ce matin, je viens répondre à votre message, en vous proposant le lundi 5 mars à 15h45 ;

Merci de me répondre pour savoir si cela vous convient

Bien cordialement

Nadine Rousseau

---

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

**Envoyé :** vendredi 24 février 2012 17:18

**À :** Nadine Rousseau

**Objet :** changement de date visite medicale /Fwd: Conseil de Laboratoire

Bonjour,

le Conseil du laboratoire tombe Mardi 13/3 de 14h-à-16h. Pourriez-vous m'attribuer un autre rendez-vous pour ma visite médicale,

Ci-possible en fin de matinée (>10h30 et <15H30) pour des questions d'encombrement routier.

Je suis libre : lu 5 & 12/3; Mardi 28/2 (& 13/3 Matin), Jeudi 1 & 15/3, Vendredi 2 , 9 & 16/3, et après le 17...

Merci  
bien cordialement  
Pierre Evesque

----- Message original -----

**Sujet:** Conseil de Laboratoire

**Date :** Fri, 24 Feb 2012 15:24:59 +0100

**De :** Nathalie Langlet < [nathalie.langlet@ecp.fr](mailto:nathalie.langlet@ecp.fr) >

**Pour :** Ben Dhia Hachmi < [hachmi.ben-dhia@ecp.fr](mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr) >, Francis Armand < [francis.armand@ecp.fr](mailto:francis.armand@ecp.fr) >, Auger Thierry < [thierry.auger@ecp.fr](mailto:thierry.auger@ecp.fr) >, Bai Jinbo < [jinbo.bai@ecp.fr](mailto:jinbo.bai@ecp.fr) >, Sylviane Bourgeois < [sylviane.bourgeois@ecp.fr](mailto:sylviane.bourgeois@ecp.fr) >, Cottereau Regis < [regis.cottereau@ecp.fr](mailto:regis.cottereau@ecp.fr) >, David Bertrand < [bertrand.david@ecp.fr](mailto:bertrand.david@ecp.fr) >, Damien DURVILLE < [damien.durville@ecp.fr](mailto:damien.durville@ecp.fr) >, Pierre Evesque < [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr) >, Haghi-Ashtiani Paul < [paul.haghi-ashtiani@ecp.fr](mailto:paul.haghi-ashtiani@ecp.fr) >, Hamon Ann-Lenaig < [ann-lenaig.hamon@ecp.fr](mailto:ann-lenaig.hamon@ecp.fr) >, Lopez Caballero Fernando < [fernando.lopez-caballero@ecp.fr](mailto:fernando.lopez-caballero@ecp.fr) >, Modaressi Arezou < [arezou.modaressi@ecp.fr](mailto:arezou.modaressi@ecp.fr) >, Anne-Sophie Mouronval

P.Evesque-Courriemail janvier 2013 278  
<[mouronval@mssmat.ecp.fr](mailto:mouronval@mssmat.ecp.fr)>, Puel Guillaume <[guillaume.puel@ecp.fr](mailto:guillaume.puel@ecp.fr)>, Aubin Veronique  
<[veronique.aubin@ecp.fr](mailto:veronique.aubin@ecp.fr)>, NADEGE <[olsn@ecp.fr](mailto:olsn@ecp.fr)>, Carol Simon <[carol.simon@ecp.fr](mailto:carol.simon@ecp.fr)>

Bonjour à tous,

Je vous prie de bien vouloir prendre note que le prochain Conseil de Laboratoire se tiendra le :

**Mardi 13 mars 2012 de 14h à 16h dans la Salle MSROE C119**

Je vous remercie par avance de votre présence.

Bien cordialement,

Nathalie

--

Nathalie LANGLET  
Assistante de Direction  
Ecole Centrale Paris  
Laboratoire MSS-MAT - UMR 8579  
Grande Voie des Vignes  
92290 CHATENAY-MALABRY  
Tél. : 01.41.13.13.45.

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

279

**Sujet:** laboratoire, discussion et liberté de parole

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 07/03/2012 18:51

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>

mail de F.Douit sur pb de responsabilité  
avec 4 pièces jointes, dont un enregistrement

Chère Docteur,

1) J'ai oublié de vous dire avant hier que l'annonce pour laquelle vous m'avez convoquée le 23/2 et qui est affichée sur ma porte, n'a pas fait d'esclandre ou même généré quelques discussions .

Peu osent dire qu'ils ne l'ont pas vu. Mais aucune notation dans le cahier d'hygiène et de sécurité.

Pour moi il y a donc un grave dysfonctionnement, dans le fait que personne n'ose noter ce fait.

Ceci (m')explique aussi l'affaire Douit, et sa non reconnaissance par l'administration.

On est dans une société inhumaine (pour un français), qui refuse de considérer l'homme et sa nature réelle, ce qui est contraire à la constitution.

Est-ce réellement parce qu'il y a un refus d'expertise ?

## 2) Discussion

Ce matin au café j'ai "forcé" une discussion avec le directeur d'unité (H Bendhia) et DAubry. J'en ai fait un rapport , puis j'ai utilisé mon dictaphone en leur montrant bien en évidence. Cela s'est arrêté dès que mes interlocuteurs me l'on demandé. (cf. 2 derniers fichiers dont un WMA)

## 3) Problème de sécurité et de délégation

Je vous ai rapporté le 23/2 aussi que quelques jours avant j'avais trouvé un élève de lycée seul dans ma salle de manip. Frédéric n'était pas au courant non plus. F.Douit a rapporté le fait au DU, puis a noté le fait quelques jours après sur cahier d'hygiène et de sécurité. Je vous avais dit qu'un cas similaire c'était produit début 2010 dans cette salle (je vous ai envoyé son mail de 2010 le 23/2, 17h04). Cela pose le problème de la Délégation et de la responsabilité.

F. Douit m'a envoyé son mail au DU (voir ci-dessous) car il pense que c'est un problème général;

c'est un fait qu'en discutant avec d'autres personnes, on ressent que certains se sentent responsables sans être réellement nommés officiellement, d'autres sont délégués, mais ne sont plus là...

J'ai donc demandé Lundi 5/3/12 à ce que la question de Frédéric soit inscrite au conseil de labo du 13/3 (cf 1er fichier).

Aujourd'hui le DU a demandé à FDouit de s'expliquer pour lui seul, par e-mail , ce qu'il a fait (cf. 2ème fichier).

Ceci dit, cela ne règle pas le cas général qui dure aussi probablement depuis un certain temps (2,5 ans?).

Ceci semble gênant à certains techniciens, etc.

**Mais la culture du non-dit est tel dans cela laboratoire que personne ne viendra définir la nature des problèmes qu'il doit résoudre sans y être invité par la direction....**

C'est en tout cas ce que je pense.

Et la sécurité de chacun m'oblige à le dire, car elle passe par la résolution de ces problèmes et la connaissance des personnes mandatées, et/ou compétente.

Je ne sais pas s'il y a eu des accidents sérieux dans ce laboratoire, mais les procédures sont lâches.

Bien cordialement

Pierre Evesque

=====  
mail de F Douit pour P.Evesque

le 2/5/12 à 15h54

----- Message original -----

**Sujet:**conseil de labo

**Date :**Wed, 15 Feb 2012 18:52:12 +0100

**De :**frederic douit <frederic.douit@ecp.fr>

**Pour :**Ben Dhia Hachmi <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Langlet Nathalie <nathalie.langlet@ecp.fr>

De F. Douit pour CL

Bonsoir,

Comment puis-je inviter le conseil de laboratoire à définir (ou redéfinir) la gestion des salles de manip?

En effet, Jean-Marie Fleureau avait attribué à certains d'entre nous la responsabilité de la bonne gestion des salles de manip.

Or, certaines salles sont utilisées à l'improviste sans en avertir quiconque, cela peut poser des problèmes importants de sécurité, certains appareils pouvant être dangereux.

Je ne cherche en aucun cas à empêcher les personnes souhaitant utiliser ces salles de travailler. Un simple mail à la personne en charge de la salle suffit pour prévenir.

Si je souhaite que cela soit éclairci c'est uniquement pour éviter une désagréable surprise si quelqu'un se blesse dans des circonstances inconnues. Je souhaite aussi interpeler les personnes ayant des clés passe partout du labo qu'ils engagent leur responsabilité en ouvrant des salles pour d'autres sans prévenir.

Mais une gestion différente peut être proposée par le conseil de labo, d'où ma question sur comment amener le sujet lors du conseil.

J'espère avoir pu apporter mon aide et non une gêne, cordialement,

frederic

--

Frédéric Douit  
Laboratoire mssmat  
CNRS Ecole centrale paris  
Gde voie des vignes 92190 chatenay malabry  
Tél : 01 41 13 17 60  
Fax : 01 41 13 14 42  
Mail : [frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Pièces jointes : —

---

Evesq Douit_5-3-12.pdf	80.8 Ko
Fred-CL-labo7-2-12.pdf	80.7 Ko
7Mars12DU-Aubry-Evesque.WMA	1.6 Mo
7-3-12_Discussion.pdf	28.2 Ko

**Discussion entre P.Evesque H. Bendhia et D.Aubry**

Le 7/3/2012- 10h45 à peu près

Cette discussion enregistrée, est parti lors du café du matin le 7/3/2012. où PE rencontre D. Aubry et le DU en discussion d'un

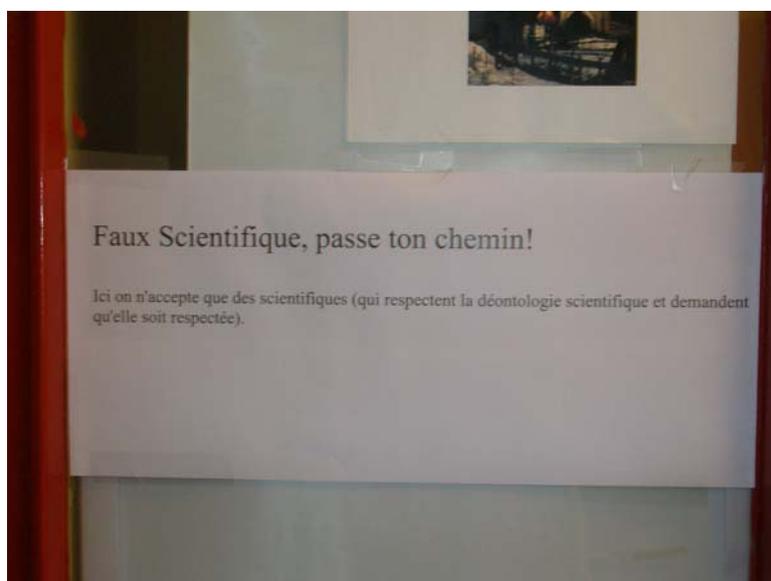
« Bonjour,...

Alors les « faux scientifiques » »

où l'on a demandé à PE de s'expliquer sur le « faux scientifique » utilisé. Après quelques explication appelant au refus de discussion, le DU l'a accusé de délirer après 1-à-3 mn de discussion (PE a continué à boire son café après la fin de l'enregistrement, prochain épisode), puis lui a donné un ordre impératif du DU de se taire, plutôt que de parler de déontologie.

PE rompt la discussion pour calmer le débat et la reprend 2mn après, après avoir été cherché et allumé son dictaphone.

Le dictaphone est placé à 40cm de P.Evesque et 1m de D.Aubry et du DU, à la hauteur des têtes ou des épaules et le microphone fait face au DU.



Affiche sur la porte de bureau de P.Evesque (D112)

DU= Directeur d'unité.

**Sujet:** Fwd: Fwd: conseil de labo

**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >

**Date :** 05/03/2012 09:23

**Pour :** Hachmi Ben Dhia < hachmi.ben-dhia@ecp.fr >, Nathalie Langlet < nathalie.langlet@ecp.fr >, Carol Simon < carol.simon@ecp.fr >

Hachmi,

Ci-joint un mail que Frédéric m'a envoyé vendredi, qui demande une réponse de ta part en conseil de labo.

Bien amicalement

Pierre

----- Message original -----

**Sujet:**Fwd: conseil de labo

**Date :**Fri, 02 Mar 2012 15:54:06 +0100

**De :**frederic douit < frederic.douit@ecp.fr >

**Pour :**Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >

mail de F Douit renvoyer

----- Message original -----

**Sujet:**conseil de labo

**Date :**Wed, 15 Feb 2012 18:52:12 +0100

**De :**frederic douit < frederic.douit@ecp.fr >

**Pour :**Ben Dhia Hachmi < hachmi.ben-dhia@ecp.fr >, Langlet Nathalie < nathalie.langlet@ecp.fr >

Bonsoir,

Comment puis-je inviter le conseil de laboratoire à définir (ou redéfinir) la gestion des salles de manip?

En effet, Jean-Marie Fleureau avait attribué à certains d'entre nous la responsabilité de la bonne gestion des salles de manip.

Or, certaines salles sont utilisées à l'improviste sans en avertir quiconque, cela peut poser des problèmes importants de sécurité, certains appareils pouvant être dangereux.

Je ne cherche en aucun cas à empêcher les personnes souhaitant utiliser ces salles de travailler. Un simple mail à la personne en charge de la salle suffit pour prévenir.

Si je souhaite que cela soit éclairci c'est uniquement pour éviter une désagréable surprise si quelqu'un se blesse dans des circonstances inconnues. Je souhaite aussi interpeler les personnes ayant des clés passe partout du labo qu'ils engagent leur responsabilité en ouvrant des salles pour d'autres sans prévenir.

Mais une gestion différente peut être proposée par le conseil de labo, d'où ma question sur comment amener le sujet lors du conseil.

J'espère avoir pu apporter mon aide et non une gêne, cordialement,

frederic

--

Frédéric Douit

Laboratoire mssmat

CNRS Ecole centrale paris

Gde voie des vignes 92190 chatenay malabry

Tél : 01 41 13 17 60

Fax : 01 41 13 14 42

Mail : [frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)

**Sujet:** Re: conseil de labo

**De :** frederic douit <frederic.douit@ecp.fr>

**Date :** 07/03/2012 14:21

**Pour :** Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Aubin Veronique <veronique.aubin@ecp.fr>

Bonjour,

Comme demandé j'apporte quelques précisions concernant mon cas uniquement, La salle de manip c127 a été utilisée par des étudiants ainsi que par Mathieu Corus sans avoir prévenu. Ils utilisaient de l'eau à côté d'appareils électriques. Connaissant Mathieu je sais que je peux avoir confiance dans sa façon sérieuse de travailler, ce dont je doute concernant les étudiants. Je suis tout à fait d'accord pour que la salle soit utilisée par quiconque en ait envie, mais ce qui me gêne c'est que je ne sois pas prévenu alors que personne du labo ne soit présent avec eux. Francis Armand est passé après pour prendre des photos mais il n'a pas accès à la salle, quelqu'un d'autre a donc ouvert pour eux. Un cas similaire s'était produit il y a deux ans, j'avais donc affiché sur la porte qu'il fallait prévenir avant de "s'inviter" dans la salle. En effet Jean-marie Fleureau m'avait attribué la responsabilité de cette salle. Mais comme me la fait remarqué Hachmi, au final la responsabilité lui reviendra en cas de problème. Ce n'est pas pour autant que je me défausse, je souhaite seulement que tout se passe sans incident et de façon organisée.

Que pensez-vous qu'il soit nécessaire de faire pour améliorer cette situation?

cordialement  
frederic

Le 16/02/2012 09:02, Hachmi Ben Dhia a écrit :

**Bonjour Frederic**

**Quel est plus précisément le sujet ? : de quelles salles de manip s'agit-il ? qui en sont sensés être responsables ? qui sont "les utilisateurs à l'improviste" ?**

**En as-tu parlé à Véronique ?**

**Merci pour ton retour et merci également pour ton souci de sécurité.**

**Hachmi**

**frederic douit wrote:**

**Bonsoir,**

**Comment puis-je inviter le conseil de laboratoire à définir (ou redéfinir) la gestion des salles de manip?**

**En effet, Jean-Marie Fleureau avait attribué à certains d'entre nous la responsabilité de la bonne gestion des salles de manip.**

**Or, certaines salles sont utilisées à l'improviste sans en avertir quiconque, cela peut poser des problèmes importants de sécurité, certains appareils pouvant être dangereux.**

**Je ne cherche en aucun cas à empêcher les personnes souhaitant utiliser ces salles de travailler. Un simple mail à la personne en charge de la salle suffit pour prévenir.**

**Si je souhaite que cela soit éclairci c'est uniquement pour éviter une désagréable surprise si quelqu'un se blesse dans des circonstances inconnues. Je souhaite aussi interpeler les personnes ayant des clés passe partout du labo qu'ils engagent leur responsabilité en ouvrant des salles pour d'autres sans prévenir.**

**Mais une gestion différente peut être proposée par le conseil de labo, d'où ma question sur comment amener le sujet lors du conseil.**

**J'espère avoir pu apporter mon aide et non une gêne,  
cordialement,**

**frederic**

--

Frédéric Douit  
Laboratoire mssmat

**P.Evesque-Courriermail**  
CNRS École centrale paris  
Gde voie des vignes 92190 chatenay malabry  
Tél : 01 41 13 17 60  
Fax : 01 41 13 14 42  
Mail : [frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)

janvier 2013

284

**Sujet:** quelques nouvelles de F Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 16/04/2012 09:14

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

F.Douit arrive toujours vers 12h30, à son habitude.

Je ne crois pas qu'il vous ait contacté , ni son médecin hospitalier du sommeil.

Ceci dit, je le trouve plus autonome et efficace.

Bien cordialement.

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** pour F. Douit  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 29/05/2012 11:56  
**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>  
**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

Je trouve que Frédéric travaille nettement plus efficacement, malgré un décalage d'horaire important, pour lequel je suis impuissant, comme je vous l'ai dit.

J'aimerais qu'il soit plus libre et responsable, pour qu'il montre son autonomie complète.

J'ai de quoi l'occuper pour cela....

de plus il donne déjà un certain nombre de coups de main au service de la gestion informatique; (je crois qu'il n'est pas trop intéressé pour en faire sa tâche de travail principale)

Comme transition totale, je pense qu'il faudrait faire accepter à la direction du laboratoire que F.Douit soit géré par son service réel, c'est-à-dire que son travail puisse être défini par un tierce (PE), avec son (FD) accord, tout en acceptant que celui-ci soit consacré à des priorités autres que celle du **chef** de service, par raison de service.

En d'autre terme, j'aimerais que son travail reste le même, mais que son chef de service assume sa fonction. Il pourrait par exemple remplir son bilan annuel et signer ses vacances... comme cela se doit dans un service normal.

De la même façon j'aimerais aussi qu'un planning soit fait et consultable pour l'atelier de fabrication mécanique. Ceci a été demandé à plusieurs reprises en conseil de labo (...;2000, 20006, 2009); la direction y a toujours renoncé, malgré la demande pressante des chefs de service.

Qu'en pensez-vous?

J'en ai parlé à F.Douit qui semble d'accord, et Je lui ai demandé de vous appeler.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** responsabilité de salle

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 06/06/2012 14:14

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Frédéric Douit <frederic.douit@ecp.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, Secretariat Présidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>

Bonjour Docteur,

je viens de rencontrer dans le couloir Carole Simon (en année de stage d'embauche) qui est en charge de l'administration, et qui m'a demandé par hasard où elle pourrait savoir s'il y a une liste des responsables de salle... question abordée dans le dernier conseil du Labo (13/3), mal traitée et n'ayant pas fait l'objet de discussion en raison de l'absence des possibles intéressés...

Je lui ait demandé d'écrire cette question dans le livret d'hygiène-sécurité.  
Je lui ai dit ainsi de demander l'aide des autres personnels du laboratoire.

A suivre....!!

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** Fwd: pour F. Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 06/06/2012 13:50

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnrs.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>

Bonjour Docteur,

je vous rappelle mon dernier mail (joint).

Je crois que Frédéric Douit vous a demandé un rendez-vous la semaine dernière.

Merci de faire ce que vous pourrez pour lui.

bien cordialement

Pierre Evesque

----- Message original -----

**Sujet:**pour F. Douit

**Date :**Tue, 29 May 2012 11:56:09 +0200

**De :**Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Pour :**Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :**Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

Je trouve que Frédéric travaille nettement plus efficacement, malgré un décalage d'horaire important, pour lequel je suis impuissant, comme je vous l'ai dit.

J'aimerais qu'il soit plus libre et responsable, pour qu'il montre son autonomie complète.

J'ai de quoi l'occuper pour cela....

de plus il donne déjà un certain nombre de coups de main au service de la gestion informatique; (je crois qu'il n'est pas trop intéressé pour en faire sa tâche de travail principale)

Comme transition totale, je pense qu'il faudrait faire accepter à la direction du laboratoire que F.Douit soit géré par son service réel, c'est-à dire que que son travail puisse être défini par un tierce (PE), avec son (FD) accord, tout en acceptant que celui-ci soit consacré à des priorités autres que celle du **chef** de service, par raison de service.

En d'autre terme, j'aimerais que son travail reste le même, mais que son chef de service assume sa fonction. Il pourrait par exemple remplir son bilan annuel et signer ses vacances... comme cela se doit dans un service normal.

De la même façon j'aimerais aussi qu'un planning soit fait et consultable pour l'atelier de fabrication mécanique. Ceci a été demandé à plusieurs reprises en conseil de labo (... ,2000, 20006, 2009); la direction y a toujours renoncée, malgré la demande pressante des chefs de service.

Qu'en pensez-vous?

J'en ai parlé à F.Douit qui semble d'accord, et Je lui ai demandé de vous appeler.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** conseil du laboratoire du 15/6 ..... et responsables de salles

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 14/06/2012 16:31

**Pour :** mssmat.tous@list.ecp.fr, Secretariat Présidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, Myriam Fadel <myriam.fadel@cnrs-dir.fr>, herve.biausser@ecp.fr, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

**A)** Je sais que j'ai du mal à m'exprimer à l'oral quand la tension et l'incompréhension est trop forte.

Je m'en suis encore rendu compte ce matin . Et d'aucuns semblent s'en amuser, ou me rendre responsable de mon incapacité, malgré le mot du médecin du travail.

C'est pourquoi je pense préférable de donner mon sentiment par écrit avant ou après un conseil.

Le conseil de laboratoire est la seule institution prévue par le législateur (avec le poste de directeur de laboratoire), permettant au directeur de connaître le sentiment de son personnel et du ressenti des mesures de gestion....

**B)** A l'ordre du jour du conseil de laboratoire de demain est le texte sur la formation des axes du laboratoires

Je n'ai malheureusement pas pu assister à la réunion du conseil "scientifique" traitant de ce sujet. J'ai eu le pv établi par Régis, et les échanges de mails qui ont suivi.

Je m'étonne de la remarque de notre directeur, H. BenDhia, aux remarques de D. Clouteau, qui semble montrer une mauvaise communication entre le labo et le(s) département(s). (B1) Est-elle réelle?

(B2) Quand ce texte a-t-il été envoyé à l'ensemble du personnel du laboratoire? Pour savoir si on peut le discuter valablement au sein du conseil?

Beaucoup de points de ce texte restent imprécis et peu clairs:

(B3) **Comment les axes sont-ils financés?** (via un prélèvement sur les services communs?)

(B4) à hauteur de combien?

(B5) **Qu'est-ce que la méthode ANR simplifiée** proposée?

quel projet d'axe? Quels détails sur les points à traiter? quel temps imparti pour chacun?... financements impartis, quel reviewing du projet (interne ou externe au labo)?

quel est l'arbitrage?

Quelle est la déontologie applicable et le Service d'Appel?

et bien d'autres questions: quelle évaluation des résultats.... Il me semble que cette évaluation finale est un vrai problème pour les ANR à l'heure actuelle

**C)** Ceci dit notre laboratoire fonctionne, bien qu'il y ait un certains nombre de points à améliorer. Parmi eux, l'application de la déontologie, car qu'est-ce qu'une déontologie si elle n'est pas appliquée. Rien ou plutôt **pire que Rien.**

**Mais ce n'est pas tout:**

Appliquons notre **règlement intérieur** et actualisons notre **livret du nouvel arrivant**

J'ai déjà fait plusieurs remarques dans ce sens au conseil avec **(i) le problèmes des responsables de salles** et

**(ii) avec l'ordre du jour du Conseil de laboratoire** qui doit être donné et affiché 8 jours à l'avance.

(Il me semble que celui du conseil de demain est arrivé **hier**)

Ce n'est pas bien grave, direz-vous. Oui, mais le non respect systématique est grave .

Et le pire c'est que ce sont des règles que l'on s'est données : le respect des règles communes est la base de la démocratie.

Pour moi se donner des règles, ce n'est pas les oublier juste après, bien que cela semble l'idéal de l'administratif procrastinant.

Enfin, n'oubliez pas que la responsabilité des lieux et du laboratoire fait partie de notre sécurité. Cela engage le Directeur de l'Ecole et celle du Président du CNRS en cas de non respect systématique

A ce titre la non actualisation du livret de de l'arrivant pose vraiment problème.

Bien cordialement

Pierre Evesque

PS J'aimerais que ceci soit lu devant le conseil, et j'en laisse le soin à un participant compte tenu de (A)

--

**P.Evesque-Courriermail**  
 Pierre Evesque, DR CNRS  
 Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
 Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
 France  
 tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
 33 1 43 50 12 22

janvier 2013

291

Poudres &amp; Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Axes MSSMat.pdf —

## SUPERCOMPRESSIBLE NANOTUBE FOAM

There are almost as many super useful properties for carbon nanotubes as there are usable nanotubes. Here's another one: they work as supercompressible springs. A foam-like nanotube material would move into just about any application where strength and flexibility are needed, from disposable coffee cups to the exterior of the space shuttle.

The high cost of making usable nanotubes will keep them away from any except perhaps the space shuttle sort of application unless or until that problem is solved; but super compressibility can be added to its growing list of super powers.

"Carbon nanotubes display an exceptional combination of strength, flexibility, and low density, making them attractive and interesting materials for producing strong, ultralight foam-like structures," says Rensselaer materials scientist, Pulickel Ajayan.

With researchers from University of Hawaii and University of Florida, the Rensselaer scientists found that freestanding films of vertically aligned carbon nanotubes show a supercompressible foam-like behavior. Squeezed, the nanotubes collectively form zigzag buckles that can fully unfold to their original length when the load is released.

The nanotube films show much higher compressive strength, recovery rate, and sag factor than conventional low-density flexible foams. The open-cell nature of the nanotube arrays gives excellent breathability. Nanotube films are a class of open-cell foam structures consisting of well-arranged one-dimensional units (nanotube struts). The team sees the lightweight, highly resilient nanotube films as compliant and energy-absorbing coatings.

"These nanotubes can be squeezed to less than 15% of their normal lengths by buckling and folding themselves like springs," says University of Hawaii mechanical engineer, Anyuan Cao. He says that after every cycle of compression the nanotubes unfold and recover, producing a strong cushioning effect.

After several hundred cycles, the thickness of the nanotube foam decreases slightly but then quickly stabilizes and remains constant, even up to 10,000 cycles. Compared to conventional foams designed to sustain large strains, nanotube foams recover very quickly and show higher compressive strength. The foams did not fracture, tear, or collapse through the whole experiment. The nanotubes act as elastic compression springs, allowing high compressibility along their axes, but they regain most of their length after the compression is released.

Increasing the volume of the cells--the void area--in a foam normally increases compressibility as much as 75%, but rapidly decreases strength. Metallic foams have higher compressive strength than polymeric foams, but the plastic deformation of cell structures shows little resilience on release. The elastic segments--struts--between adjacent cells form the architecture of a foam and it is the bending and buckling of the struts that allows the foam to be compressed. The strut's properties determine how compressive the foam is.

The normal trade-off in foams--as compressibility goes up, strength goes down--doesn't happen in nanotube foams.

Carbon nanotubes perform superbly as struts. Their exceptional mechanical strength, low density, and high elasticity make for ultralight, yet strong foams. It shows extreme structural flexibility. It can be repeatedly bent through large angles and strains without structural failure.

Carbon nanotube arrays have high compressibility (85%), recovery rate (more than 2000 micrometers a second), high sag factor (about 4) and fatigue resistance (less than 15% deformation during thousands of cycles). Add to their excellent strength/weight ratio, dimensional stability at elevated temperature or humidity, and resistance to chemical environments and you have a supercompressible foam.

The researchers expect single-walled nanotubes to perform better in strength and resilience. You could tailor the compressive strength of nanotube films by controlling the wavelength of buckles.

Details: Anyuan Cao, Department of Mechanical Engineering, University of Hawaii at Manoa, Honolulu, HI 96822. Phone: 808-956-2142. E-mail: [anyuan@hawaii.edu](mailto:anyuan@hawaii.edu).

To comment on this article, write to us at [tiresearch@frost.com](mailto:tiresearch@frost.com)

To find out more about Technical Insights and our Alerts, subscriptions, and research services, access <http://ti.frost.com/>

To obtain in-depth information related to this content, log on to <http://www.frost.com/prod/servlet/market-service-homepage.pag?svcid=D733&ctxixpLink=FcmCtx1&ctxixpLabel=FcmCtx2>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

292

--  
Patrick Bernier, Dr.  
Director of the CNRS office for USA and Canada  
French Embassy, 4101 Reservoir Rd., NW  
Washington DC 20007-2176, USA  
Tel 1-202-9446240 - Fax 1-202-9446243  
Mobile (perso in USA) 1-301-7680306  
Mobile (perso in France) (33)-(0)670240950  
Mobile (office) 1-202-4316103  
e-mail: [patrick.bernier@cnrs-usa.org](mailto:patrick.bernier@cnrs-usa.org)  
<http://www.drei.cnrs.fr/rub3/Ameriques/washington/DMP1/CV/;view>

—Pièces jointes : —

---

Axes MSSMat.pdf

6.1 Ko

**Sujet:** conseil labo responsables de salles et d'instruments

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 15/06/2012 15:08

**Pour :** Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>

**Copie à :** OLS Nadege <nadege.ols@ecp.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, Secretariat Presidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, herve.biausser@ecp.fr, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Anne-Sophie Mouronval <anne-sophie.mouronval@ecp.fr>

Rebonjour,

A) je n'ai pas trouvé les pv des conseils de labo antérieurs ne sont plus accessibles. Est-ce normal

B) Pour le problème de responsables:

(i.e. point 4 CR **et ma lettre au CL**: point C 4 et 5ème lignes) pour les info:

1) voir le livret du nouvel arrivant dans les p. 9-12 et p. 16 et suivants sur les risques

2) règlement intérieur p. 4 point 3

3) voir affichage de certaines salles et donc

demandeur les info à JM Fleureau

Cela m'étonne que Jean Marie ait pu te dire qu'il ne savait pas qu'il y a des responsables...

4) Il y a aussi les annuaires internes du labo, édités chaque année depuis 2005 (au moins) et stocké quelque part dans les archives

Pour l'ordre du jour, voir le règlement intérieur.

Pour mon témoignage 4, je ne l'ai pas remis, car il n'est pas encore prêt

cordialement

Pierre

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** mon pv du conseil de laboratoire du 15/6

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 19/06/2012 10:29

**Pour :** Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>, OLS Nadege <nadege.ols@ecp.fr>, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Secretariat Présidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, jacques villain <jvillain@infonie.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, tous MSSMat <mssmat.tous@list.ecp.fr>

**Copie à :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Bonjour,

Je me permets de vous faire parvenir mon pv du conseil de laboratoire du 15/6/2012.

Le président n'a ni lu ma lettre du 14/6 (voir annexe 0), ni mentionné qu'il la lirait à quelque moment que ce soit de la séance;

1. Le conseil a débuté par un exposé de H. BenDhia **du point 1, jusqu'à 10h15**; sans interruption, sans question.

**2. puis le point 2, jusqu'à 11h.** Au bout d'un certain temps PEvesque a posé une question, puis une autre... puis après avoir demandé que sa lettre soit notée au procès verbal, ce qui a été refusée, la discussion s'est prolongée entre essentiellement le président de séance et J.H. Schmitt d'une part, et PEvesque d'autre part, sans arbitrage possible, ou PEvesque a défendu les points B de son e-mail.

A un moment D. Durville a essayé de s'interposer, sans effet; ceci a provoqué son départ de la réunion. La discussion s'est arrêtée spontanément en 10s, par ce départ. Ceci a permis d'aborder le point suivant juste après.

3. Point sur le projet Alliance Centrale-Supelec: **fin 11h09**; 2 questions dont une de Jimbo Bai et une remarque de T. Auger.

4. Vie du Laboratoire (Equipes SIN-SIM, CR, Contrats Doctoraux, Site web, Formations, Visites/Inauguration, Convivialités) fin à 12h27

D.Durville est rappelé; il a demandé qu'on l'excuse de ne pas avoir pu rester; P Evesque a demandé qu'on l'excuse aussi de son dysfonctionnement, inné, toujours mal contrôlé. Suivent ensuite les exposés SIN (D.Durville) et SIM (JH Schmitt) ; puis le président expose le point CR (qui rend compte du travail d'une réunion restreinte récente des centres de ressources (CR) où le président s'est aperçu qu'il n'existait pas de responsable d'expériences et de salles d'expériences, ce qui lui avait été confirmé par J.M. Fleureau, d'après lui.

P Evesque remarque que ces informations sont erronées, (i) que la notion de responsables d'instrument et de responsables de pièces existent dans le règlement intérieur, et dans le livret du nouvel arrivant, même si ces documents ne sont pas à jour, (ii) qu'il avait déjà demandé de soulever ce point à différentes reprises dans le conseil par le passé . P. Evesque ne comprend pas qu'un problème de sécurité aussi important soit retardé par des arguties. La direction de l'ECP et du CNRS est au courant .

Fin de la discussion sur le point CR: 12h05. L'e-mail de PEvesque n'a toujours pas été lue

fin du point 4 avec: Contrats Doctoraux, Site web, Formations, Visites/Inauguration, Convivialités ; il est 12h27

5. On passe au tour de table à 12h27 jusqu'à 12h50- 13H

dans le tour de table , PEvesque lit les deux lignes de sa lettre du 14/6/2012 (§ -C, lignes 3+4) relatives au point appelé "CR" dans l'ordre du jour:

"Appliquons notre **règlement intérieur** et actualisons notre **livret du nouvel arrivant**

J'ai déjà fait plusieurs remarques dans ce sens au conseil avec **(i) le problèmes des responsables de salles "**

pour montrer qu'il n'est pas animé par une volonté de contradiction, **mais plutôt par une action cohérente et de cohésion du labo.**

A la fin le directeur conclut sur une volonté de mettre à l'ordre du jour une discussion sur l'appartenance de P.Evesque au conseil de labo, en dehors de sa présence.

Pas de réaction.

**Annexe 0 à intégrer au pv: e-mail du 14/6/2012 de PEvesque** (voir plus bas)

**Annexe 1: Quelques Remarques annexes sur ce pv et sur le conseil du 15/6:**

(i) Durée du conseil: presque 3h, dont 2h30 pour la direction (pratiquement)

(ii) La citation de ma phrase dans le tour de table montre que le point aurait du être soulevé depuis longtemps. Il est difficile de comprendre pourquoi la résolution d'un problème de sécurité aussi important soit retardé par des arguties. De

P.Evesque-Courriemail

janvier 2013

295

plus cela montre l'incapacité de la direction à comprendre, ou à appliquer, les règles qu'elle s'est données. Ceci nécessite d'être remonté à la direction de l'ECP et du CNRS, et doit être noté dans le cahier d'Hygiène-Sécurité.

Enfin, il est surprenant que les renseignements corrects n'aient pu être transmis au directeur du laboratoire, ni par les anciens directeurs, ni par les ITA, ni par d'autres personnels. (CR). Ceci devrait être analysé sérieusement par les autorités de tutelle, car démontre l'incapacité à définir un but commun essentiel.

(iii) les données anciennes du site web, et en particulier les compte-rendus des conseils de labo passés et des réunions de CR se trouvent maintenant à <http://Archive.mssmat.ecp.fr>

(iv) Lors du conseil, PEvesque a dit qu'il était étonné du faible nombre de participants IT expérimentaux présents au dernier conseil de Mars 2012 où le problème de responsabilité avait été évoqué. La réponse est

Conseil de Laboratoire du 13 mars 2012; **présents**: H. Ben Dhia, F. Armand, Th. Auger, J. Bai, R. Cottureau, B. David, D. Durville, P. Evesque, AL. Hamon, F. Lopez-Caballero, N. Ols, G. Puel. **invitée** : C. Simon. **Excusés** : V. Aubin, P. Haghi-Ashtiani, A. Modaressi, AS. Mouronval.

Les seuls ingénieurs et techniciens expérimentaux sont donc P. Haghi-Ashtiani (microscopie), F. Armand (photographie-communication). En fait il y a donc une carence de représentation des expérimentateurs au sein du CL.

(v) Quid aussi d'un représentant sécurité au conseil du labo?

(vi) voir évidemment le contenu réel des points de l'ordre du jour traitée par la direction

**Annexe2: envoi de P.Evesque le 15/06/2012 à 15h08, pour:**

N. Laglet, H.BenDia, copie:Nadège Ols, CNRS, H.Biausser, M.Rosso, médiateur cnrs, N.Rousseau

Rebonjour,

A) je n'ai pas trouvé les pv des conseils de labo antérieurs ne sont plus accessibles. Est-ce normal?

B) Pour le problème des responsables:

(i.e. point 4 CR **et ma lettre au CL**: point C, 4ème et 5ème lignes)

pour les info sur B:

1) voir le livret du nouvel arrivant dans les p. 9-12 et p. 16 et suivants sur les risques

2) règlement intérieur p. 4 point 3

3) voir affichage de certaines salles et donc

demandeur les info à JM Fleureau

Cela m'étonne que Jean Marie ait pu te dire qu'il ne savait pas qu'il y a des responsables...

4) Il y a aussi les annuaires internes du labo, édités chaque année depuis 2005 (au moins) et stocké quelque part dans les archives

Pour l'ordre du jour, voir le règlement intérieur.

Pour mon témoignage 4, je ne l'ai pas remis, car il n'est pas encore prêt

cordialement

Pierre

**Annexe 0: à mettre en annexe du pv précédent: e-mail de P. Evesque du 14/6/2012:**

Bonjour,

**A)** Je sais que j'ai du mal à m'exprimer à l'oral quand la tension et l'incompréhension est trop forte.

Je m'en suis encore rendu compte ce matin. Et d'aucuns semblent s'en amuser, ou me rendre responsable de mon incapacité, malgré le mot du médecin du travail.

C'est pourquoi je pense préférable de donner mon sentiment par écrit avant ou après un conseil.

Le conseil de laboratoire est la seule institution prévue par le législateur (avec le poste de directeur de laboratoire), permettant au directeur de connaître le sentiment de son personnel et du ressenti des mesures de gestion....

**B)** A l'ordre du jour du conseil de laboratoire de demain est le texte sur la formation des axes du laboratoires

Je n'ai malheureusement pas pu assister à la réunion du conseil "scientifique" traitant de ce sujet. J'ai eu le pv établi par Régis, et les échanges de mails qui ont suivi.

Je m'étonne de la remarque de notre directeur, H. BenDhia, aux remarques de D. Clouteau, qui semble montrer une mauvaise communication entre le labo et le(s) département(s). (B1) Est-elle réelle?

(B2) Quand ce texte a-t-il été envoyé à l'ensemble du personnel du laboratoire? Pour savoir si on peut le discuter valablement au sein du conseil?

Beaucoup de points de ce texte restent imprécis et peu clairs:

(B3) **Comment les axes sont-ils financés?** (via un prélèvement sur les services communs?)

(B4) à hauteur de combien?

(B5) **Qu'est-ce que la méthode ANR simplifiée** proposée?

quel projet d'axe? Quels détails sur les points à traiter? quel temps imparti pour chacun?... financements impartis, quel reviewing du projet (interne ou externe au labo)?

quel est l'arbitrage?

Quelle est la déontologie applicable et le Service d'Appel?

et bien d'autres questions: quelle évaluation des résultats.... Il me semble que cette évaluation finale est un vrai problème pour les ANR à l'heure actuelle

C) Ceci dit notre laboratoire fonctionne, bien qu'il y ait un certains nombre de points à améliorer. Parmi eux, l'application de la déontologie, car qu'est-ce qu'une déontologie si elle n'est pas appliquée. Rien ou plutôt **pire que Rien**.

**Mais ce n'est pas tout:**

Appliquons notre **règlement intérieur** et actualisons notre **livret du nouvel arrivant**

J'ai déjà fait plusieurs remarques dans ce sens au conseil avec **(i) le problèmes des responsables de salles** et **(ii) avec l'ordre du jour du Conseil de laboratoire** qui doit être donné et affiché 8 jours à l'avance.

(Il me semble que celui du conseil de demain est arrivé **hier**)

Ce n'est pas bien grave, direz-vous. Oui, mais le non respect systématique est grave .

Et le pire c'est que ce sont des règles que l'on s'est données : le respect des règles communes est la base de la démocratie.

Pour moi se donner des règles, ce n'est pas les oublier juste après, bien que cela semble l'idéal de l'administratif procrastinant.

Enfin, n'oubliez pas que la responsabilité des lieux et du laboratoire fait partie de notre sécurité. Cela engage le Directeur de l'Ecole et celle du Président du CNRS en cas de non respect systématique

A ce titre la non actualisation du livret de de l'arrivant pose vraiment problème.

Bien cordialement

Pierre Evesque

PS J'aimerais que ceci soit lu devant le conseil, et j'en laisse le soin à un participant compte tenu de (A)

avec 3 annexes (0,1, 2)

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

297

**Sujet:** Fwd: Entretien d'évaluation**De :** Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>**Date :** 19/06/2012 11:29**Pour :** Evelyne SANDER <[evelyne.sander@dr5.cnrs.fr](mailto:evelyne.sander@dr5.cnrs.fr)>, Nadine Rousseau <[rousseau@dr5.cnrs.fr](mailto:rousseau@dr5.cnrs.fr)>

Bonjour,

j'ai parlé avec N Langlet ce matin à propos de l'entretien de F.Douit.

J'ai laissé entendre que je me dégageai de l'entretien, mais N Langlet ne semblait pas au courant.

Je n'ai pas encore pu parler avec F. Douit aujourd'hui de ce point.

bien cordialement

Pierre Evesque

----- Message original -----

**Sujet:**Entretien d'évaluation**Date :**Tue, 19 Jun 2012 08:16:26 +0200**De :**Nathalie Langlet <[nathalie.langlet@ecp.fr](mailto:nathalie.langlet@ecp.fr)>**Pour :**Douit Frederic <[frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)>, Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>**Copie à :**Ben Dhia Hachmi <[hachmi.ben-dhia@ecp.fr](mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr)>, Carol Simon <[carol.simon@ecp.fr](mailto:carol.simon@ecp.fr)>

Bonjour,

Comme je l'avais dis à Frédéric, il faudrait que son entretien soit absolument fait avant demain au plus tard, afin qu'Hachmi puisse remplir et valider les documents dans Sirhus.

Merci par avance de votre compréhension.

Bien cordialement,

Nathalie

--

Nathalie LANGLET

Assistante de Direction

Ecole Centrale Paris

Laboratoire MSS-MAT - UMR 8579

Grande Voie des Vignes

92290 CHATENAY-MALABRY

+33 1 41 13 13 45

[nathalie.langlet@ecp.fr](mailto:nathalie.langlet@ecp.fr)

**Sujet:** F. Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 26/06/2012 09:42

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Chère Docteur,

Comme convenu, J'ai bien prévenu le laboratoire via N. Langlet la secrétaire de ma volonté de remettre la gestion de F. Douit aux mains du laboratoire.

merci de me tenir au courant de vos décisions .

Pour l'instant, F. Douit m'a dit qu'il avait passé son entretien avec le Directeur il y a quelques jours, et que cela s'était bien passé. Ce dernier n'a pas cherché à me rencontrer ni avant ni après cet entretien, ni pour établir l'évolution du travail de F.Douit.

Il semblerait aussi qu'il y ait quelques problèmes pour entrer les données dans les dossiers des ITA, avec une règle administrative trop pesante...

Bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** F. Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 29/06/2012 14:49

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

Il semblerait que ce soit le dernier jour pour les entretiens, ce qui pousse le directeur a finalisé.

Frédéric a rempli son dossier.

Sur les perspectives, il me semble que l'encadrement est encore très mal défini.

Il faudrait au moins avoir l'accord du Chef de CR de Frédéric (V. Aubain).

et la méthode de travail de concertation et de gestion.

Je lui ai demandé personnellement de retarder la finalisation du dossier, ce qui a peu d'importance pour F. Douit puisqu'il n'a pas de possibilité de promotion.

Bien cordialement

Pierre Evesque

PS si j'ai bien compris la date limite des dossiers est liée essentiellement au temps nécessaire pour éditer ceux-ci par l'administration et gérer les candidatures.

Ce délai (au moins 1 mois), introduit pour tout le monde, ne semble pas nécessaire ici.

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** F Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 04/07/2012 12:04

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Frédéric Douit <frederic.douit@ecp.fr>

Bonjour Docteur,

Je vous tiens au courant pour le dossier de F.Douit.

Le directeur (H BenDhia) a fait tous les entretiens nécessaires, et j'en ai été déchargé.

Je n'ai parlé avec lui que Jeudi 28/6, après la plupart de ces entretiens, (à l'exception de celui sur les projets).

Le 28/6, j'ai essayé de faire comprendre au directeur les raisons de ma demande de décharge de gestion pour ne prendre en compte que l'aspect "tutorat ou parrainage", sachant que j'ai dit avec fermeté à F.Douit (et au directeur aussi) que je ne l'accepterai en stage de fin d'études CNAM que si F.Douit arrivait spontanément à l'heure depuis un certain temps... Je ne peux être plus clair, et la sanction que j'envisage est très efficace (F.Douit tient à cette formation).

J'ai dit tout cela au directeur aussi. Mais il veut croire que mon attitude est un renoncement de ma part, malgré mes dénégations. Je sais que F.Douit lui a dénoncé aussi une certaine attitude du laboratoire et de sa direction, à mot couvert, mais probablement très semblable au message que j'ai essayé de faire passer. D'où mon mail de Vendredi 29/6...

Depuis l'entretien final a eu lieu (le 29/6). Je ne sais pas si F.Douit veut signer le dossier. Je vous le joins en annexe, avec un e-mail de lui sur ses motivations,... et ma réponse.

Le 29/6, j'ai pu parler au chef de CR de F.Douit (Véronique Aubain) de la situation; elle n'était pas au courant, mais semblait ne pas voir d'inconvénient. Aucune discussion à 2 ou à trois n'a pu avoir lieu depuis. Ceci dit, elle m'a bien rappelé l'importance à ses yeux du respect de l'horaire de travail....

Depuis, on n'a pas eu l'occasion d'en parler à trois ou 4 (F.Douit, H.BenDhia, V. Aubain et moi) pour finaliser les côtés pratiques de la gestion.

Je pense donc qu'à terme F. Douit voudra changer d'environnement.

bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Pièces jointes : —

Re\_dossier annuel\_12FDouit.pdf

223 Ko

**Sujet:** Re: dossier annuel

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 03/07/2012 15:34

**Pour :** frederic douit <frederic.douit@ecp.fr>

Frédéric,

C'est vrai que le dossier est laconique sur l'historique et manque un peu de compréhension; surtout quand on compare à d'autres....  
Ne t'en fait pas... Tu es bien mieux qu'il y a trois ans, et il faut que tu continues sur cette voie.

Il faut que je réfléchisse.

Pierre

Le 03/07/2012 15:21, frederic douit a écrit :

**Pierre,**

**J'ai lu mon dossier annuel, je n'aime pas trop la façon dont Hachmi décrit mon éventuelle évolution au sein du labo. Ca me donne l'impression que je suis responsable de mon manque d'intégration et que c'est moi qui ai voulu cette situation.**

**Rien n'indique que j'ai dû subir pendant tout ce temps et que j'ai toujours souhaité travailler dans un environnement sain.**

**Qu'est-ce que tu en penses?**

**frederic**

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**BILAN, ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES (2/3)**

FEUILLE DESTINEE UNIQUEMENT A L'AGENT ET A SON RESPONSABLE

Nom/Prénom : M. DOUIT FREDERIC

N° AGENT : 16804

Service/unité : UMR8579

Date de l'entretien : 21/06/2012

Nom du responsable qui conduit l'entretien : M. BEN DHIA Hachmi

Fonction du responsable : Directeur d'Unité

**II. ORIENTATIONS DE L'ANNEE FUTURE****Objectifs, projets :**

(en lien avec la mission de l'agent et les orientations du laboratoire/service)

Nous rappelons ici les missions :

Réalisation et mise au point de dispositifs expérimentaux essentiellement pour l'étude des milieux granulaires pour Pierre EVESQUE, Directeur de Recherches au CNRS.

Par exemple : Suivi régulier d'actions de recherches :

Préparation des expériences en apesanteur, dépouillement des données, création de nouveaux outils (pilotage de moteur linéaire, utilisation de piezo pour compression, capteur vidéo automatique (possibilité d'extension))

Préparation de nouvelles expériences:

- Montage d'une expérience de compression piezo pour l'analyse des résultats en collaboration avec P. Tchoreloff, V. Busignies, V. Mazel de Pharma Paris-sud.
- Expérience de contrôle de débit d'air
- étude de capteurs pour l'ESA.
- Complément d'analyse des simulations de Van de Walle
- Complément d'étude d'actionneur linéaire( achat d'un nouveau moteur plus puissant)
- Expérience de simulation de sablier vibré
- Expérience de léviteateur magnétique à graphite

Mais aussi :

- Présentation d'expériences spectaculaires de vibration granulaire
- Petits travaux récurrents :
  - Maintenance informatique
  - Electronique de petits ensembles
  - Programmation
  - Traitement de signaux
  - Traitement d'images

**Modifications de l'activité :**

(réorganisation de l'équipe de travail, mise en place d'un projet, prise en charge de nouvelles missions...)

On envisage d'élargir les activités de Frédéric au delà des milieux granulaires, en adéquation avec ses compétences et les besoins du Laboratoire.



**BILAN, ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES (3/3)**

L'AGENT EST DESTINÉ À S'ÉVALUER À L'ÉGARD DE SA PROPRIÉTÉ

Nom/Prénom : M. DOUIT FREDERIC

N° AGENT : 16804

Service/unité : UMR8579

Date de l'entretien : 21/06/2012

Nom du responsable qui conduit l'entretien : M. BEN DHIA Hachmi

Fonction du responsable : Directeur d'Unité

**III. PERSPECTIVES****Evolution professionnelle envisagée :**

(enrichissement du poste, évolution des outils de travail, mobilité au sein ou en dehors de l'unité ou du service, reconversion professionnelle...)

→ Frédéric Douit restera principalement attaché à l'Opération de recherche Mileux granulaire. Toutefois, pour une meilleure intégration au sein du Laboratoire, une implication transversale plus soutenue de Frédéric Douit sera étudiée.

**Suggestions éventuelles du responsable sur le projet professionnel de l'agent :**

Pour une meilleure intégration de Frederic Douit au sein du laboratoire, une implication transversale plus soutenue dans des activités autres que son activité principale est suggérée. Un rattachement plus "orthodoxe", soit au CR essais mécanique, soit au CR Essais physiques (en projet de création pour l'an prochain) devrait favoriser un meilleur épanouissement de Frederic.

Signature du responsable :

Signature de l'agent :

ECOLE CENTRALE PARIS  
LABORATOIRE DE MECANIQUE  
SOLS, STRUCTURES et MATERIAUX  
C.N.R.S. UMR 8579  
Grande Voie des Vignes  
92295 CHATENAY-MALABRY Cedex  
Tél. 01.41.13.13.38 - Fax 01.41.13.14.30



**APPRECIATION GENERALE ET PROPOSITIONS D'AVANCEMENT (1/3)**

FICHIER ET TRANSMIS AU SEPARÉ DES REDES DE LA DELEGATION REGIONALE  
ET COMPRENANT LE DOSSIER D'AVANCEMENT DE L'AGENT

Nom/Prénom : M. DOUIT FREDERIC

N° AGENT : 16804

Service/unité : UMR8579

Date de l'entretien : 21/06/2012

Nom du responsable qui conduit l'entretien : M. BEN DHIA Hachmi

Fonction du responsable : Directeur d'Unité

**I. APPRECIATION GENERALE ET OBSERVATIONS****Appréciation générale :**

Frederic Douit continue à assurer très correctement son rôle de technicien, principalement au sein de l'Opération de Recherche "milieux granulaires", tout en suivant des formations très utiles pour lui et pour le Laboratoire. Ses compétences techniques sont reconnues et il fait preuves d'autonomie. Toutefois, il reste des voies de progrès pour Frédéric en terme de présence constante et donc d'intégration plus significative au sein du Laboratoire. Des pistes seront explorées, avec l'ensemble des acteurs concernés, afin d'arriver à une complète stabilisation.

**Commentaires éventuels de l'agent sur l'ensemble des éléments abordés durant l'entretien :**

Signature du responsable :

Signature de l'agent :

Signature du directeur d'unité :

ECOLE CENTRALE PARIS  
LABORATOIRE DE MECANIQUE  
SOLS, STRUCTURES et MATERIAUX  
C.N.R.S. UMR 8579  
Grande Voie des Vignes  
92295 CHATENAY-MALABRY Cedex  
Tél. 01.41.13.13.38 - Fax 01.41.13.14.30



**Sujet:** Re: F Douit  
**De :** frederic douit <frederic.douit@ecp.fr>  
**Date :** 04/07/2012 18:27  
**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>  
**Copie à :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

En complément je souhaiterais confirmer que ma priorité est de retrouver des horaires de travail sains afin d'être capable de finaliser ma formation et d'envisager un futur professionnel plus serein.  
Lors de mon entretien avec le directeur j'ai été franc, je ne voulais pas qu'il y ait de mal entendus, mais j'ai l'impression de ne pas avoir été entendu.  
Je suis septique concernant ma future gestion par le labo, je souhaiterais pourtant que la situation évolue dans le bon sens.  
Comme le dit P.Evesque, à terme je changerai de laboratoire.

Cordialement  
frederic douit

Le 04/07/2012 12:04, Pierre Evesque a écrit :

**Bonjour Docteur,**

**Je vous tiens au courant pour le dossier de F.Douit.**

**Le directeur (H BenDhia) a fait tous les entretiens nécessaires, et j'en ai été déchargé.**

**Je n'ai parlé avec lui que Jeudi 28/6, après la plupart de ces entretiens, (à l'exception de celui sur les projets).**

**Le 28/6, j'ai essayé de faire comprendre au directeur les raisons de ma demande de décharge de gestion pour ne prendre en compte que l'aspect "tutorat ou parrainage", sachant que j'ai dit avec fermeté à F.Douit (et au directeur aussi) que je ne l'accepterai en stage de fin d'études CNAM que si F.Douit arrivait spontanément à l'heure depuis un certain temps...**

**Je ne peux être plus clair, et la sanction que j'envisage est très efficace (F.Douit tient à cette formation).**

**J'ai dit tout cela au directeur aussi. Mais il veut croire que mon attitude est un renoncement de ma part, malgré mes dénégations. Je sais que F.Douit lui a dénoncé aussi une certaine attitude du laboratoire et de sa direction, à mot couvert, mais probablement très semblable au message que j'ai essayé de faire passer.**

**D'où mon mail de Vendredi 29/6...**

**Depuis l'entretien final a eu lieu (le 29/6). Je ne sais pas si F.Douit veut signer le dossier.**

**Je vous le joins en annexe, avec un e-mail de lui sur ses motivations,... et ma réponse.**

**Le 29/6, j'ai pu parler au chef de CR de F.Douit (Véronique Aubain) de la situation; elle n'était pas au courant, mais semblait ne pas voir d'inconvénient.**

**Aucune discussion à 2 ou à trois n'a pu avoir lieu depuis. Ceci dit, elle m'a bien rappelé l'importance à ses yeux du respect de l'horaire de travail...**

**Depuis, on n'a pas eu l'occasion d'en parler à trois ou 4 (F.Douit, H.BenDhia, V. Aubain et moi) pour finaliser les côtés pratiques de la gestion.**

**Je pense donc qu'à terme F. Douit voudra changer d'environnement.**

**bien cordialement  
Pierre Evesque**

--  
Frédéric Douit  
Laboratoire mssmat  
CNRS Ecole centrale paris  
Gde voie des vignes 92190 chatenay malabry  
Tél : 01 41 13 17 60

**P.Evesque-Courriermail**  
Fax : 01 41 13 14 42  
Mail : [frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)

janvier 2013

306

**Sujet:** dossier évaluation

**De :** frederic douit <frederic.douit@ecp.fr>

**Date :** 10/07/2012 18:37

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <nadine.rousseau@dr5.cnrs.fr>, Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Bonjour,

N'ayant pas eu de retour de la part de mon directeur de labo concernant mon refus de signer mon dossier, j'ai contacté Liliane Geneste pour demander de l'aide. Son conseil a été transmis au directeur. Il a répondu qu'il ne comprenait pas, qu'il pensait que nous étions d'accord... Il y a vraisemblablement un problème de compréhension. Par la suite, C. Simon, la nouvelle arrivante au laboratoire en tant qu'administratrice est venu me voir pour discuter de la situation. Je lui ai donc expliqué ce qui me gênait. La discussion s'est finie abruptement, elle est partie en disant qu'on ne pouvait pas parler avec moi (je fais de mon mieux pour me faire comprendre) et que c'était normal de me reprocher mes problèmes d'horaires. Tout ce que je souhaitais au départ c'était établir des perspectives encourageantes pour mon avenir professionnel et tirer un trait sur le passé douloureux. Cela semble compromis, je ne pense pas que la situation puisse évoluer. J'attends de voir si un dialogue peut être rouvert. Qu'en pensez-vous? Ai-je mal agi?

cordialement  
frederic douit

--

Frédéric Douit

Laboratoire mssmat

CNRS Ecole centrale paris

Gde voie des vignes 92190 chatenay malabry

Tél : 01 41 13 17 60

Fax : 01 41 13 14 42

Mail : [frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)

**Sujet:** Re: dossier évaluation

**De :** frederic douit <frederic.douit@ecp.fr>

**Date :** 11/07/2012 13:14

**Pour :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <nadine.rousseau@dr5.cnrs.fr>

Voici le mail de H. Ben Dhia pour plus de compréhension.

Le 10/07/2012 14:51, Hachmi Ben Dhia a écrit :

**Bonjour,**

**Je suis navré et surpris de ce qu'écrit Frédéric Douit dans son message (moins par ce qu'écrit Pierre Evesque, tellement je suis habitué maintenant) au sujet de ce que j'ai écrit, moi-même, dans son dossier annuel d'activités 2012.**

**Pour aller à l'essentiel, les lignes écrites dans le dossier de Frédéric font suite à un entretien informel avec Pierre Evesque et à un entretien principal, suivi d'un complément, avec Frédéric Douit. Elles traduisent ce que j'ai compris de l'un et de l'autre, et particulièrement de l'aspiration à un changement de positionnement plus intégratif de Frédéric Douit au sein du Laboratoire. J'ai bien lu à Pierre Evesque l'appréciation générale et il l'a validée. J'ai bien lu, et l'appréciation générale et les perspectives à Frédéric Douit et il les a validées.**

**J'observe, au passage, que les lignes générales de perspectives sont très ouvertes, visent des éventuelles améliorations et n'ont aucun caractère contraignant.**

**Je note, par ailleurs, que les perspectives d'évolution de la situation de Frédéric Douit étaient souhaitées par Pierre Evesque qui, en s'appuyant précisément sur ce souhait d'évolution, nous a appris (tardivement) qu'il ne voulait plus être le responsable des entretiens avec Frédéric Douit, à commencer par l'entretien de cette année. J'ai bien exprimé à P. Evesque et à F. Douit que la cohérence\* aurait dicté que Pierre Evesque assure au moins cet entretien 2012. Malheureusement, il l'a refusé. Et j'ai dû le faire dans des délais très courts.**

**\* Je rappelle que depuis plusieurs années, Frédéric Douit travaille quasi-exclusivement dans l'opération de recherche (milieux granulaires) de Pierre Evesque; ce qui explique la responsabilité des entretiens annuels assurée par ce dernier.**

**Cordialement**

**Hachmi Ben Dhia**

**Liliane GENESTE wrote:**

**Bonjour,**

**En réponse à votre mail, vous devez saisir vos commentaires sur la fiche 5-1 réservée à cet effet. Aussi, devez-vous contacter Isabelle Ferrand aujourd'hui au 01 45 07 59 19 pour qu'elle vous permette d'effectuer cette saisie.**

**Cordialement.**

**Liliane GENESTE**

**Service des Ressources Humaines**

**CNRS |Délégation Île-de-France Ouest & Nord**

**1, place Aristide Briand**

**92195 Meudon Cedex**

**T. 01 45 07 51 19**

**<http://www.dr5.cnrs.fr>**

-----Message d'origine-----

De : Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>] Envoyé : lundi 9 juillet 2012 17:57

À : frederic douit

Cc : Liliane GENESTE

Objet : Re: dossier de carrière

Bonjour Madame,

Si je comprends bien ce que dit F.Douit, son dossier a été rempli par le directeur du laboratoire, sans mon aide.

Lors de ses entretiens F.Douit a fait des remarques au directeur, et il pensait avoir été compris.

La rédaction finale l'assure du contraire.

Il refuse donc de signer.

Que doit-il faire pour que ce soit pris en compte par la hiérarchie (DR5)

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 09/07/2012 16:46, frederic douit a écrit :

Bonjour,

Je travaille au Laboratoire MSSMat à l'Ecole Centrale Paris. J'ai eu mon entretien d'évaluation avec mon responsable

hiérarchique (P.Evesque) et le directeur du Laboratoire (H.Ben Dhia). Nous avons pu définir ensemble mes activités passées et à venir, ainsi que des perspectives de management mieux adaptées pour améliorer l'efficacité au sein du laboratoire suite aux dernières années difficiles que j'ai subi. Ceci dans l'idée de créer un environnement de travail sain.

Cependant, le directeur a écrit tout autre chose dans le dossier, en des termes qui laissent à penser que j'étais responsable de cette situation inconfortable. Je me sens lésé et ne peux donc pas signer mon dossier en l'état.

Que dois-je faire?

j'espère que vous pourrez m'aider à régler cette situation.

je vous remercie par avance.

cordialement

frederic douit

--

Frédéric Douit

Laboratoire mssmat

CNRS Ecole centrale paris

**Sujet:** hygiène-sécurité du labo

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 18/07/2012 09:28

**Pour :** yann.auger@dr5.cnrs.fr

**Copie à :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, tous MSSMat <mssmat.tous@list.ecp.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnrs.fr>, herve.biausser@ecp.fr, jacques villain <jvillain@infonie.fr>

Ingénieur sécurité DR5: [yann.auger@dr5.cnrs.fr](mailto:yann.auger@dr5.cnrs.fr)

Bonjour Monsieur,

Je m'adresse à vous pour savoir s'il y a quelque chose à faire pour faire respecter le cahier des charges prévu par le règlement intérieur du laboratoire, qui concerne la responsabilités du personnel dans l'entretien des expériences et des salles d'expériences.

Ci-joint copie de la lettre que j'ai envoyée au CNRS.

Les documents-archives du conseil de laboratoire que je mentionne ne sont pas accessibles sur l'intranet du labo, mais via <http://Archive.mssmat.ecp.fr/> (mot de passe à demander au directeur); est-ce

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Pièces jointes : —

---

Lrar-CNRSjuillet12.pdf

110 Ko



**ECOLE CENTRALE PARIS**  
**LABORATOIRE DE MÉCANIQUE**  
**SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX**



CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UMR 8579

**Pierre EVESQUE**

*Directeur de Recherche CNRS*

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &

33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

*Châtenay, le 2 Juillet 2012*

Monsieur le Président  
CNRS  
3-5 rue Michel Ange  
75294 Paris cedex 05

*Objet : Lettre RAR # 2C 053 583 2601 7*

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint les copies des comptes-rendus du conseil des 23 Juin 2011 (D1) et Mars 2012 (D2) de mon laboratoire, et celui (D3) que j'ai établi pour la dernière réunion du 15 Juin 2012; j'y joins le règlement intérieur (D4) et le carnet du nouvel arrivant (D5).

Je ne sais comment vous demander conseil sur un certain laisser-aller du comportement de mon laboratoire, qui m'est préjudiciable. Il semblerait qu'on cherche à masquer l'existence de responsables des salles et d'instruments, définis dans le règlement intérieur (D4) et dans le carnet du nouvel arrivant (D5, p.9), pour les recréer sous une forme nouvelle, en niant l'ancienne (D3)... Il faut dire que ces derniers documents n'ont pas été remis à jour depuis longtemps.

Monsieur F. Douit avait fait plusieurs demande à cet effet au directeur du laboratoire, soit par mon intermédiaire (Janvier 2010) soit directement (2012), demande appuyée par moi-même, cf D2.

Il me paraît grave que des situations pareilles perdurent de façon répétitive. Nous en avons fait la remarque au médecin du travail à plusieurs reprises.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur le document D1 §4, montrant me semble-t-il une incohérence grave entre la sanction et les accusations, puis qu'on reconnaît l'existence d'une faute (achat d'un instrument semi-lourd sur fond dédié à un autre), mais que la sanction est quasi-inexistante, car elle consiste seulement à ne pas accorder l'achat d'une machine supplémentaire l'année suivante au sanctionné. Je ne vois pas comment ce jugement (i) peut stimuler une coopération saine interne entre les équipes du laboratoire, comment ce jugement (ii) peut amener à une meilleure pratique déontologique du groupe, comment il (iii) peut montrer un exemple pédagogique aux étudiants de notre laboratoire. Par ailleurs, comment être sur que ce chercheur ne puisse briguer la direction d'un laboratoire malgré ce qu'il a fait.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

Pierre Evesque

**Sujet:** Re: hygiène-sécurité du labo

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 20/07/2012 11:42

**Pour :** Auger Yann <yann.auger@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

Avez-vous pu charger les documents et vérifier mes dire?

Avez-vous des questions.

On m'a fait remarquer que vous n'avez peut-être pas accès à l'intranet du labo?

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 18/07/2012 11:28, Auger Yann a écrit :

Monsieur,

Je transmets votre message à Monsieur TRAIMOND, délégué régional, qui traitera votre question.

Cordialement.



Yann AUGER [Ingénieur Régional de Prévention et de Sécurité]

Service Prévention et Sécurité

CNRS [Délégation Île-de-France Ouest & Nord]

1, place Aristide Briand

92195 Meudon Cedex

T. 01 45 07 56 12

P. 07 86 51 84 59

<http://www.dr5.cnrs.fr>

---

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

**Envoyé :** mercredi 18 juillet 2012 09:28

**À :** [yann.auger@dr5.cnrs.fr](mailto:yann.auger@dr5.cnrs.fr)

**Cc :** Evelyne SANDER; Nadine Rousseau; tous MSSMat; [michel.rosso@polytechnique.fr](mailto:michel.rosso@polytechnique.fr); [mediateur@cnrs-dir.fr](mailto:mediateur@cnrs-dir.fr); Maïte ARMENGAUD; [herve.biausser@ecp.fr](mailto:herve.biausser@ecp.fr); jacques villain

**Objet :** hygiène-sécurité du labo

Ingénieur sécurité DR5: [yann.auger@dr5.cnrs.fr](mailto:yann.auger@dr5.cnrs.fr)

Bonjour Monsieur,

Je m'adresse à vous pour savoir s'il y a quelque chose à faire pour faire respecter le cahier des charges prévu par le règlement intérieur du laboratoire, qui concerne la responsabilité du personnel dans l'entretien des expériences et des salles d'expériences.

Ci-joint copie de la lettre que j'ai envoyée au CNRS.

Les documents-archives du conseil de laboratoire que je mentionne ne sont pas accessibles sur l'intranet du labo, mais via <http://Archive.mssmat.ecp.fr/> (mot de passe à demander au directeur); est-ce

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** suite de conseil dez labo

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 24/07/2012 11:53

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Liliane GENESTE <liliane.geneste@dr5.cnrs.fr>, delegue@dr5.cnrs.fr, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, herve.biausser@ecp.fr, Secretariat Presidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>

Bonjour Docteur,

suite au conseil de laboratoire il est demandé qu'une partie du prochain conseil **jeudi 30 août 2012 à 14h00 en salle MSROE** discute de mon cas en conseil sans moi.

J'aimerais être d'ailleurs, mais suis en vacances à cette période. Puis-je faire retarder la date?

Puis-je aussi me faire assister par un représentant syndical extérieur?

par le médiateur

Pouvez-vous aussi y assister, sachant que le directeur refuse de lire ce que je lui écris avant le Conseil pour le Conseil et pendant le conseil

et qu'il refuse de noter mes remarques écrites

L'infirmière Nadine Rousseau peut-elle être présente.

Je refuse qu'un handicap puisse servir de raison pour blâmer quelqu'un, quand la faute est à l'incompétence de gestion du président de séance et au laissez-faire passif de l'assemblée.

bien cordialement

Pierre Evesque

Par exemple

1) je remarque que l'ordre du jour est arrivé en retard (2 jour avant)

2) Je remarque que mon texte n'a pas été lu, et il a donc fallu que je m'exprime par moi même

3) Je remarque que mon texte n'a pas été pris en considération par le directeur qui affirme:

"A noter que depuis l'envoi de ce document pour avis, aucun retour n'a été reçu, ni par le directeur de laboratoire, ni par les deux responsables d'équipes."

Ceci est faux. Tout le monde a reçu mon texte

4) Personne n'a essayé de jouer le rôle du Président de séance, en imposant un rythme sérieux d'expression du conseil, en laissant chacun s'exprimer, ce qui peut nécessiter des actions de tempérances à respecter par chacune des parties.

5) Le document dont on parle ici "Pierre Evesque a fait une lecture d'un document qu'il a envoyé par mail concernant la mise à jour des responsables de salles." (questions diverses, est celui ou j'ai fait toutes mes remarques. Le PV se contredit, et nie m'a demandé explicitement de lire le document.

Je pense que vous avez eu mes précédents e-mails du 14/6 et du 19/06 de 10h 29

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Pièces jointes : —

CR\_duCLdu15.06.2012\_v0.pdf

191 Ko

## Conseil du Laboratoire du 15 juin 2012 (10h-12h30)

**Présents :** F. Armand, T. Auger, J. Bai, H. Ben Dhia, D. Bertrand, M. Chabanon, R. Cottreau, D. Durville, P. Haghi-Ashtiani, P. Evesque, F. Lopez-Caballero, AS. Mouronval, N. Ols, E. Perrin, G. Puel.

**Invité :** JH. Schmitt, C. Simon, N. Langlet.

**Excusés :** V. Aubin, AL. Hamon, A. Modaressi.

Le conseil démarre à 10h05

### 1) Point financier

**Budget ECP alloués :** Fonctionnement = 60 K€ reste => **33 K€**  
Equipement = 20 K€ reste => **12 K€**

**Budget CNRS :** 60 K€ reste **40 K€**

**Mi-lourds ECP :** 120 K€ (reste **25 K€** à utiliser principalement par Bertrand)

### 2) Point sur les Axes de Recherche

Le laboratoire s'est engagé dans une restructuration en composant deux équipes thématiques : SIN dont le responsable est Damien Durville et SIM dont le responsable est Jean-Hubert Schmitt. La seconde phase consistait en la création d'axes de recherche, favorisant la synergie entre les chercheurs. Afin de donner un modèle à ces axes de recherche (processus de création, de validation et d'évolution) et répondre ainsi à des demandes de chercheurs du Laboratoire, le Comité de Pilotage (Hachmi, Jean-Hubert et Damien) a rédigé une proposition, énonçant quelques principes à suivre. Un modèle de type « Projet ANR allégé » est suggéré comme guide. Ce document a été envoyé à tous les chercheurs le 5 juin afin d'en discuter lors du Conseil Scientifique du 7 juin dernier. De même, il a été envoyé à l'attention de tous les personnels du laboratoire en même temps que l'ordre du jour du Conseil du Laboratoire de ce jour.

Pierre Evesque intervient sur le fond et la forme de ce document et dit ne pas comprendre son utilité. Hachmi fait un récapitulatif simplifié du document proposé : Il s'agit d'un canevas initialisant un projet de structuration en axes de recherches du Laboratoire (sujet remontant à décembre 2010), tout en précisant ce qu'est la notion d'axe. Il rappelle que tous les chercheurs ont été appelés à donner leur avis sur la proposition et que des modifications/améliorations peuvent être apportées au document avant validation finale lors du CL de la rentrée. A noter que depuis l'envoi de ce document pour avis, aucun retour n'a été reçu, ni par le directeur de laboratoire, ni par les deux responsables d'équipes. La vocation des d'axes de recherche est de favoriser les synergies, intra et inter-équipes ainsi que les effets de masse sur certains sujets de recherche. A noter qu'aucune contrainte n'est imposée au chercheur qui ne souhaiterait pas être intégré dans un axe de recherche.

P. Evesque continue à se déclarer insatisfait des bases proposées pour les axes. Jean-Hubert, relayé par Hachmi, l'invitent à être constructif. L'absence de propositions est relayée par une tirade (virulente et hors OdJ) de P. Evesque sur les « irrégularités des procédures au sein du laboratoire et du CNRS ». Damien Durville tente de le raisonner. P. Evesque lui coupe

systematiquement la parole. Damien Durville quitte alors le conseil, se plaignant des agissements de P. Evesque.

La séance reprend son cours et le Directeur du Laboratoire fait part aux membres du Conseil de propositions d'axes, élaborées par les chercheurs réunis en Conseil Scientifique du 7/6, avec des porteur pressenti (pp).

- Nano (pp : Jinbo)
- Ondes/Dynmaique (pp : Didier)
- Bioméca (pp : Bertrand)
- Multi-échelle/systèmes couplés (pp : Hachmi)
- Génie Civil (Arézou)
- Plasticité et endommagement (pp : Véronique)
- Imagerie quantitative multi-modale (pp : Denis)

Hachmi rappelle que la proposition précise que les axes peuvent intégrer des collègues extérieurs au Laboratoire (du CR de l'ECP, de l'ENS-Cachan ou de Supélec, par exemple). Il précise également qu'un chercheur n'est pas nécessairement dans un seul axe.

Des retours constructifs des enseignants-chercheurs, avant la validation finale de la charte qui régit les axes, sont attendus.

### 3) Point sur le projet Alliance Centrale-Supelec

Hachmi fait un récapitulatif des sujets importants abordés à la réunion des directeurs de laboratoires de Centrale et des directeurs de départements de Supélec, la veille du présent conseil. Il rappelle aux membres du Conseil la position stratégique de Hervé Biauesser sur le projet d'alliance Centrale-Supelec. Un fait très significatif quant au degré de convergence souhaité entre les deux institutions, est que le futur projet quinquennal (qui sera soumis en 2013) est commun aux deux écoles. Un autre point important est que la thématique « Systèmes Complexes » est retenue comme élément différenciant de cette alliance. Hachmi relève que cette thématique invite les Laboratoires des deux institutions à mettre davantage l'accent sur des recherches portant sur les systèmes pluri-disciplinaires. Il informe également les membres du conseil que le souhait du directeur de l'ECP est de voir naître davantage de collaborations scientifiques entre les laboratoires des deux établissements.

### 4) Vie du Laboratoire

#### 1 – Vies des nouvelles Equipes SIN et SIM

##### **Equipe SIN – Damien DURVILLE :**

Invité par le Directeur, Damien fait son retour à la séance du Conseil. Il présente l'activité de l'équipe SIN à savoir : réunions de deux heures une fois par mois. Première heure consacrée à l'exposé d'une problématique scientifique par l'un des chercheurs. Seconde heure ciblée sur les aspects administratif, les besoins ainsi que les échanges généraux pouvant intéresser les membres de l'équipe. Un texte de présentation de l'équipe SIN est affiché sur le site web du laboratoire. Damien informe les membres, qu'Anne-Sophie Mouronval (IGR) a rejoint l'équipe SIN, notamment pour sa très forte implication dans le calcul numérique, HPC en particulier.

##### **Equipe SIM – Jean-Hubert SCHMITT**

Jean-Hubert explique que son équipe fonctionne de la même façon que l'équipe SIN : une réunion mensuelle de deux heures, découpées de la même manière. JH informe que les membres de l'équipe SIN reçoivent les infos sur les présentations scientifiques. Il relève que l'équipe SIM, vue sa diversité scientifique, est en phase de découverte du travail de chacun de ses membres. Il a également proposé un texte sur les activités de l'équipe SIM pour le site web. Il rappelle, par ailleurs, qu'il existe déjà des travaux significatifs faisant collaborer des collègues SIM et SIN. Il suggère de pousser davantage la réflexion au sujet l'intégration des ITA aux projets de recherches.

Hachmi informe le conseil qu'un premier poster du laboratoire a été élaboré par le Comité de Pilotage sur une demande du CSIS en mai 2012. Le poster est présenté en conseil pour avis et retours.

### 2 – Réunion de Responsables de Centres de Ressource et suites

Hachmi informe et consulte les membres du conseil au sujet du contenu d'une réunion de responsables des CR qui a eu lieu le 16 avril, 2012. L'objet de cette réunion était d'engager des discussions visant à i) affiner les périmètres des CR, leurs responsabilités et leurs modes de fonctionnements, ii) préciser leurs besoins en RH et iii) juger de l'opportunité de créer des nouveaux CR. Six points de motivations ont été relevés et six actions ou projets d'actions ont été proposés dont Hachmi a rendu compte au Conseil. Les détails de ces points et propositions d'actions sont dans le document joint (CR Responsables CR 16-04-2012.pdf).

Suite à ce compte rendu, le Conseil a donné un avis favorable à l'étude du projet de création d'un CR « Mesures Physiques » ainsi qu'à l'étude du mouvement du personnel ITA du Laboratoire. La campagne NOEMI AI s'étant soldée par un échec, Damien Durville a insisté sur l'urgence de remplacement rapide du Denis Martin, qu'il s'agisse de la partie informatique générale ou de la partie salle de calcul. Hachmi a signalé qu'il a déjà pris contact avec M-C Lafarie-Frénot, DAS de l'INSIS (dont le retour est de mettre en priorité la demande dans l'expression des besoins de septembre) et avec Estelle Iacona, DR ECP pour un poste CDD, en attendant et espérant une proposition pérenne du CNRS.

Le Conseil valide la nomination de Anne-Sophie Mouronval à la place de Denis, en qualité d'ITA responsable avec Damien du CR Informatique. Nadège est rattachée (de manière secondaire au CRI afin d'apporter une aide à ce CR).

Le CR COM est également validé par le Conseil avec comme membres Anne-Sophie (transitoirement), Francis, Daniel et Nathalie. Le conseil valide également la proposition que Elsa et Guillaume y représente les deux équipes pour aider à l'alimentation du Site Web, entre autres. Le site web du laboratoire a été repensé, et l'animation est gérée en totalité par la COM. Afin d'alimenter au mieux le site web, un mail est diffusé chaque semaine à l'ensemble du laboratoire. En ce qui concerne les pages personnelles, les pages de l'ancien site ont été transférées (pour celles qui étaient actualisées), mais un nouveau modèle de page va être proposé par le service COM de l'ECP. Une diffusion sera faite aux chercheurs, ainsi qu'aux doctorants (qu'il faudrait inciter à créer leur page) mais également aux ITAs intéressés.

### 3 – Contrats doctoraux

Hachmi informe le Conseil que le laboratoire a obtenu deux contrats doctoraux d'excellence cette année. Le premier est pour le projet de thèse proposé par Arézou et Fernando et le second pour un sujet proposé par Bertrand et Jinbo.

### 4 – Site Web

Le site ayant été remis à jour récemment, il est demandé à tous de l'alimenter au maximum, et de ne pas hésiter à contacter l'équipe COM.

#### 5 - Formation

Carol informe le conseil, qu'afin d'établir le plan de formation, elle et Nathalie passeront prochainement dans chaque bureau afin de recueillir les besoins en formations. Ce plan servira à obtenir des formations par le CNRS mais également par l'ECP. Ces demandes sont à destination des ITA, mais également des doctorants.

#### 6 – Visites/inaugurations & convivialités

A noter :

- 28 juin à 17H, inauguration officielle de la section B du laboratoire, en présence de Hervé Biausser. Invitation ouverte à l'ensemble des membres du laboratoire.
- 5 juillet, Méchoui du laboratoire.
- Inscriptions pour les parties de pétanques : occasion de se réunir entre collègues.
- 13 juillet matin, visite du CSIS, plateau du Moulon.

Information RH : Francis a été promu sur liste d'aptitude dans le corps des Techniciens. Le conseil le félicite.

#### **5 – Tour de table**

Guillaume fait un rappel sur l'importance d'enregistrer ses publications dans HAL, il a d'ailleurs envoyé une notice d'utilisation, et rappelle que Nathalie avait envoyé les informations (login et code d'accès) afin de simplifier les enregistrements sur les archives ouvertes. Nathalie a d'ailleurs proposé son aide aux chercheurs afin d'enregistrer leurs publications.

Régis a émis de souhait de voir une participation plus massive des doctorants et aux séminaires numériques et a demandé à Morgan Chabanon, (nouveau membre du Conseil, représentant les doctorants à la place d'Amélie Fau), d'n informer ses camarades. Il demande également le relai des directeurs de thèses ou de stages.

Thierry Auger souhaiterait que la direction de la recherche soutienne davantage les demandes de contrats doctoraux.

Pierre Evesque a fait une lecture d'un document qu'il a envoyé par mail concernant la mise à jour des responsables de salles.

Paul Haghi donne quelques nouvelles concernant la recherche du lieu d'hébergement du futur MET. Des mesures de différents champs par la société FEI sont en cours dans 4 salles différentes du Laboratoire et devraient aider le choix.

Morgan souhaite revenir sur la demande de Régis, quant à la participation des doctorants aux séminaires. Il pense que ceux-ci ne souhaitent participer qu'aux séminaires les impliquant directement. Il va toutefois essayer de les inciter à y aller.

Carol parle au nom de la COM, elle souhaite que les chercheurs préparent une mini BIO et un mini CV qui sera enregistré sur le site web.

Pour l'aide aux chercheurs pour l'enregistrement de leurs publications, Nathalie leur demande de prendre directement contact avec elle afin de de délimiter le travail à effectuer.

Nadège souhaite que dorénavant toutes les demandes d'ordres de mission ou de commandes soient envoyées à Fleur et à elle afin que le travail soit mieux réparti.

Francis souhaite que les membres du conseil ainsi que l'ensemble des personnels du laboratoire, s'inscrivent aux convivialités du laboratoire (tournoi de pétanque, participation aux préparatifs du méchoui sous le cèdre, etc.).

Eric Perin (nouveau membre du Conseil, en remplacement de Sylviane Bourgeois) informe les membres du conseil que le premier refroidisseur pour le diffractomètre est installé et opérationnel. Il sollicite le Directeur pour voir la possibilité d'obtenir de la DSGT un local supplémentaire en section B pour des opérations de préparations Bio et Nano courantes.

Le tour de table étant terminé, Hachmi remercie les membres du Conseil et annonce son intention de mettre un point à l'ordre du jour du prochain Conseil du Laboratoire pour discuter avec ses membres du comportement plus que perturbateur de Pierre Evesque. Cette discussion se fera sans Pierre. Elle devra aider le directeur à décider de la pertinence de la présence de Pierre, au sein du Conseil. Il remercie tous les membres présents et lève la séance à 12h45.

**Sujet:** voyages CL et CS

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 25/07/2012 10:51

**Pour :** OLS Nadege <nadege.ols@ecp.fr>, Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>, Fleur Litoust <fleur.litoust@ecp.fr>, Carol Simon <carol.simon@ecp.fr>

**Copie à :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Gilles Traimond <gilles.traimond@dr5.cnrs.fr>, Secretariat Presidence <secr-presidence@cnrs-dir.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, herve.biausser@ecp.fr, tous MSSMat <mssmat.tous@list.ecp.fr>, pierre.levitz@polytechnique.fr, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Liliane GENESTE <liliane.geneste@dr5.cnrs.fr>

Rebonjour,

le problème se complique donc.

Il me faut donc un OM et un billet AR (st Jean du Gard, ECP AR) pour le 30/8 (conseil scientifique) et un autre pour le 3/9 pour le CL (je pense que je partirai le dimanche soir, retour lundi

+ voir le problème de ma représentation par avocat avec CRSA.

Merci

Bien cordialement  
et bonnes vacances.

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

—Pièces jointes : —

---

Cl-30\_8\_12.pdf

102 Ko

Hachmi,

Il me paraît inopportun de traiter ceci dans la précipitation, compte-tenu des vacances et de la fermeture de centrale. D'autant que tu as coutume d'utiliser un timing très serré, souvent même illégal . Quand au timing des compte-rendus, il est souvent très lâche. (cf les derniers)

Ceci dit j'ai été nommé au Conseil. J'ai donc droit et devoir d'y assister, ou de me faire représenter par un avocat (tu dois pouvoir trouver le texte).

Comme tu le sais je serai en vacances à partir d'aujourd'hui jusqu'au 5 Septembre.

Il me faut donc

- 1) faire un ordre de mission de Saint-Jean du Gard à ECP pour pouvoir assister à cette réunion, et Nadège devra le faire. (mission a payer évidemment sur les crédits du labo)
- 2) regarder la seconde voie, qui est de me faire représenter par un avocat. J'ai des crédits CRSA qui peuvent sûrement être utilisés pour cela). Je mets donc CRSA en copie.

Merci de me répondre et de faire le point sur ces deux solutions

amicalement  
Pierre

PS par ailleurs, tu ne peux rajouter ces questions au PV du CL du 15/6, car ces questions ne sont apparues que bien après le 16/6 (le 24/7)..

PS2: Il faudrait aussi que Nadège s'occupe à me faire rembourser par CRSA l'abonnement de 3 ans à Pour la science (204€) dont j'ai joints la facture

PS3 J'ai beaucoup de mal à envoyer des e-mails, même lorsqu'ils ont la note "personnel". Je me suis plaint au CTI

Le 24/07/2012 18:23, Gilles TRAIMOND a écrit :

Cher collègue,

En réponse à votre interrogation, le conseil de laboratoire est composé de membres élus par leurs pairs ou nommés par le Directeur. Aucune autre personne ne peut prétendre y assister de droit.

Cordialement,



Gilles Traimond | Délégué régional  
CNRS | Délégation Île-de-France Ouest & Nord  
1, place Aristide Briand  
92195 Meudon Cedex  
T. 01 45 07 52 32  
P. 06 77 29 87 83  
<http://www.dr5.cnrs.fr>

-----Message d'origine-----

De : secretariat [mailto:secretariat@dr5.cnrs.fr]

Envoyé : mardi 24 juillet 2012 18:04

À : gilles.traimond@dr5.cnrs.fr

Objet : TR:

-----Message d'origine-----

De : Pierre Evesque [mailto:pierre.evesque@ecp.fr] Envoyé : mardi 24 juillet 2012 16:55 Cc : tous MSSMat; secrétariat DR5; Liliane GENESTE; Myriam Fadel; herve.biausser@ecp.fr Objet :

Hachmi ,

Il semblerait qu'il y ait un problème pour le point que tu veux mettre à l'ordre du jour dans le prochain conseil de labo :

le conseil de labo est une instance statutaire où l'on ne peut empêcher une personne qualifiée de s'y présenter ou de s'y faire représenter.

Peux-tu vérifier cela avec les instances juridiques du cnrs.

Merci

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

323

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres &amp; Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

A partir du 1 Septembre 20112, jusqu'après le 1/1/2013 Il n'y a plus de médececin de prévention.  
J'ai demandé un e visite à un médecin de prévention au CNRS, Observatoire de Paris 26/Oct 2012,  
Visite que j'ai faite à DRB, Dr Evrard, à qui j'ai remis une lettre de harcèlement qu'il a refusé de  
mettre dans mon dossier, à qui j'ai demandé de régler le cas F Duit, etc..  
Je lui ai demandé une copie de mon dossier.

J'ai reçu mon dossier via le Dr Choffé le8/12/2012, après beaucoup de tractation et de refus, demande  
d'aide au Conseil de l'ordre,

Il se trouve que l'absence de médecin de prévention est illégale.

Dans mon dossier médical, il n'y a que les mails du 7 & 8 Mars 2012, 21 & 22 Février 2012  
et du 2/1/2012.

Je n'ai pas retrouvé les mails 2012 du 11/7 (13:14) ; du 10/7 (18:37 ; et du 4/7 (18:27)

**Sujet:** Re: participation au CL

**De :** "Pierre Evesque" <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 08/08/2012 11:19

**Copie à :** "myriam.fadel@cnrs-dir.fr, herve.biausser@ecp.fr, Evelyne SANDER evelyne.sander@dr5.cnrs.fr, Nadine" <Rousseaurousseau@dr5.cnrs.fr>, "Hachmi Ben Dhia" <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, "Pierre Evesque" <pierre.evesque@ecp.fr>, secretariat@dr5.cnrs.fr

N'ayant pas de réponse à ce mail,  
je vous le renvoie.

Le Lundi 30 Juillet 2012 10:36 CEST, "Pierre Evesque" <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)> a écrit:

Monsieur le Délégué ,

Compte tenu de la situation, je repousse mes vacances et je vais continuer à écrire mes témoignages et certains articles. Je reste à Saint Jean du Gard car l'ecp est fermée; merci de me dire s'il y a quelque chose à faire du point de vue administratif.

Mercredi dernierr au matin, j'ai essayé d'avoir des réponses aux questions que j'ai posé par e-mail ce jour même, le 25/7/2012, auprès en particulier de Carole Simon. Quand je lui ai demandé une réponse écrite, elle est partie vers la sortie. Que dois-je faire ?

Pouvez-vous répondre à sa place à mes questions du 25/7, car il y a, semble-t-il, carence d'administration au labo. En particulier pour mes trajets du 30/8 et surtout pour le problème d'un avocat, car il est impossible que l'on refuse de lire mes écrits, et qu'on me refuse de m'exprimer via un avocat ou autre dans un conseil statutaire dont je suis membre.

Je pense l'intermédiaire d'un avocat est possible, surtout dans dans cas qui est médicalement attesté.

Merci beaucoup par avance.

Bien sincèrement et respectueusement  
Pierre Evesque

**Sujet:** Re: evaluation cnrs

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 31/08/2012 15:19

**Pour :** Liliane GENESTE <liliane.geneste@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

je n'ai pas eu de réponse sur ce mail non plus de la part de l'ecp.

Comment cela se passe-t-il du point de vue des vacances que j'ai annulées?

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 31/08/2012 13:27, Liliane GENESTE a écrit :

Non, aucune.

Liliane GENESTE  
Service des Ressources Humaines

CNRS |Délégation Île-de-France Ouest & Nord

1, place Aristide Briand

92195 Meudon Cedex

T. 01 45 07 51 19

<http://www.dr5.cnrs.fr>

-----Message d'origine-----

De : Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

Envoyé : vendredi 31 août 2012 11:49

À : Liliane GENESTE

Objet : Re: evaluation cnrs

Merci

2) pour ma question sur l'assistance d'un avocat au CL avez-vous eu une directive du délégué? moi pas.

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 31/08/2012 11:04, Liliane GENESTE a écrit :

2) pour ma question sur l'assistance d'un avocat au CL avez-vous eu une directive du délégué? moi pas.

pas.

bien cordialement

Pierre Evesque

**P.Evesque-Courriermail**

janvier 2013

326

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >

**Date :** 03/09/2012 11:18

**Pour :** Nathalie Langlet < nathalie.langlet@ecp.fr >, Carol Simon < carol.simon@ecp.fr >, Hachmi Ben Dhia < hachmi.ben-dhia@ecp.fr >

**Copie à :** " mediateur@cnrs-dir.fr " < mediateur@cnrs-dir.fr >, Evelyne SANDER < evelyne.sander@dr5.cnrs.fr >, Myriam Fadel < myriam.fadel@cnrs-dir.fr >, " michel.rosso@polytechnique.fr " < michel.rosso@polytechnique.fr >, jacques villain < jvillain@infonie.fr >

Bonjour,

Je remettrai au CL d'aujourd'hui mon 4ème témoignage sur les problèmes éditoriaux et de déontologie que j'ai rencontrés.

Ci-joint un exemplaire.

Il fait références aux trois autres

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** qqs mauvaises nouvelles

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 22/09/2012 19:09

**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Chère Docteur,

La pression du laboratoire me pèse toujours; elle s'exerce pour des bêtises:

on (Carol Simon) m'a encore demandé hier de déménager et m'a dit aussi que Frédéric Douit devrait le faire!

A chaque rentrée, à chaque vacances on me fait le coup!!!

Et ce n'était pas pour cela qu'elle venait! mais... et cela a duré longtemps (1h), comme si elle agissait sur ordre.

Elle venait théoriquement simplement pour que le Directeur signe un accord de confidentialité avec une boîte!!!! Et les renseignements qu'elle m'a donnés me semblent inexacts.

Au dernier conseil de labo (du 3/9/1012), l'ordre du jour prévoyait de discuter de mon cas or de ma présence. Je n'ai pu prendre aucun renseignement sur la valeur de cette demande. L'ordre du jour est arrivé pour une fois à l'heure (1 semaine avant). Donc le directeur sait prendre le temps. Mais la mise à l'ordre du jour est arrivé juste avant les vacances de la discussion sur mon cas (comme si le harcèlement était voulu). Le Délégué a refusé à plusieurs reprises de répondre à mes demandes d'assistances et à me donner mes droits. Je ne sais pas si tout cela est légal. (je ne sais pas non plu s'il pourrait bloquer le processus).

En tout cas J'arrive très bien maintenant à me taire et à limiter mon temps de parole quand il y a un président de séance correcte qui définit clairement le timing. Ce n'est évidemment pas le cas de M. BenDhia qui est du parti de la direction, qui refuse de noter et de faire noter quoi que je dis.

Il n'a probablement même pas dis que j'avais des troubles, bien qu'il connaisse très bien le mot de votre prédécesseur sur ma difficulté d'élocution .

Je me considère engager malgré moi dans une guerre psychologique intense pour faire respecter le coeur de mon travail (la déontologie scientifique) et aider à restaurer la santé de mes collaborateurs qui a été mis à mal par l'action et la gestion du laboratoire.

Aucune aide du laboratoire pour faire remonter des vices de procédures.....

On me donne des informations fausses (par exemple C Simon m'a dit hier que 3 personnes du CL seulement avaient dit du mal de mon comportement dans le CL; or le rapport la contredit. Qui croire) et des raisons fallacieuses: pendant toute une semaine j'ai attendu des billets de train que la gestionnaire ne pouvait commander "à cause de moi " d'après elle, quand la raison profonde est l'absence de signature, problème connu et répété dans le labo, et problème connu et répertorié depuis longtemps par le délégué. Or le délégué peut signer et d'ailleurs n'importe qui peut signer car c'est un cas d'"empêchement" caractérisé inadmissible .

La convocation du CL est arrivé juste avant de partir en vacances, ce qui fait que personne n'était capable de répondre à mes questions et à mes droits (ou peut-être faisait-on semblant) de telle sorte que arrivé à Saint Jean du gard, j'ai arrêté mes vacances pour reprendre le travail . J'en ai informé le délégué. J'attends toujours sa réponse.

J'ai profité de ce temps de travail pour écrire des compte-rendus de lecture (voir poudres & grains 20\_3), qui ont été fort appréciés des auteurs (même dans mes critiques) (sauf peut-être celui sur l'article de Mmes Leduc & Guacobino sur l'ANR).

Je dois voir Lundi mon directeur de labo. Je lui ai réclamé plusieurs fois le rapport du conseil de labo. Il me l'a envoyé enfin hier après -midi.

C'est comme cela que je sais qu'il est mauvais pour moi.

De plus il ne rapporte rien de ce que j'ai dit. Par exemple j'ai expressément demander que mon témoignage 4 soit intégrer au compte-rendu du CL ( j'ai terminé ce témoignage pendant mes fausses "vacances"). J'ai aussi demandé à ce que mes autres témoignages soient aussi intégrés aux pv des autres CL.

Je considère donc ces pv comme incorrects et non conformes

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France **P.Evesque-Courriermail**  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

janvier 2013

329

Poudres & Grains:  
<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

330

**Sujet:** Fwd: Re: accord de confidentialité et FCB**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>**Date :** 04/10/2012 10:16**Pour :** Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, "michel.rosso@polytechnique.fr" <michel.rosso@polytechnique.fr>, "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

Je suis ennuyé par la tournure des relations avec mon directeur de laboratoire, car je lui trouve une certaine partialité de jugement qui s'assimile à mon avis à de la discrimination.

Ci-joint un mail du directeur qui ne répond pas à mes questions et qui rapporte notre entretien de Vendredi 28/9/2012 de 16h30-à 17h15 dans son bureau en présence de Carole Simon d'une certaine manière....

**Liminaires, conditions de l'entretien:**

Cet entretien a duré 3/4h; il n'a porté que sur le problème de l'accord et du futur travail avec FCB. Ce travail est relativement bien défini maintenant grâce au mail de M.Devroe ( cf. (mail du 28/9 fichier: [Devroe\\_motivations-FCB.pdf](#) que j'ai enoyé à mon directeur).

Après plusieurs relance auprès du laboratoire, j'en ai oarlé à FCB, qui m'a confirmé par écrit son intérêt et ses motivations (fichier: [Devroe\\_motivations-FCB.pdf](#)); mon Directeur souhaitait en discuter (cf ses mails: [convoc-entretien28\\_9\\_12.pdf](#)). La discussion devait porter sur les points 1-4 du directeur (voir HBD mail du 28/9 de 12h26, fichier: [dir-lab-FCB\\_28-9.pdf](#)) avec les conclusions déjà écrites.

l'heure de convocation arrive par mail pendant une réunion de travail avec F.Douit (le technicien qui travaille souvent pour moi), que je quitte à 16h30 sans savoir que j'étais convoqué, H.BenDhia est venu à ce moment dans mon bureau me chercher.

**Entretien du 28:**

La discussion commence sur les points 1-4 comme prérequis (cf: [dir-lab-FCB\\_28-9.pdf](#)), ce que j'essaye de discuter. Le directeur n'avance que des directives sur un ton péremptoire.

Le ton de la conversation s'est emballé de temps en temps, mais très peu . S'il était monté trop fort, j'aurai pris la possibilité d'activer un enregistreur( je l'ai déjà fait une fois en salle café au laboratoire, quand je m'étais trouvé dans une telle situation).

La discussion n'avançant pas (le directeur refusait même de signer le compromis) j'ai décidé au bout de 3/4h de quitter le bureau après un constat d'échec de compréhension. Je me suis aperçu que l'horaire prévue était dépassée.

le 3/10, j'ai relancé mon directeur en demandant d'étayer son point de vue, (ce qu'il ne fait pas dans ce mail).

Enfin, je note que la réunion du 24/9 n'était pas dédié à la discussion sur FCB, mais au contenu pv du CL du 3/9.

Je ne suis pas sur que tout cela prouve l'existence d'une politique de contrat très satisfaisante de la part du cnrs et de l'école...

Je ne suis pas sorti furieux , mais ... désabusé...

**Addendum:**

Enfin, la qualité du témoignage de C.Simon m'apparaît limitée compte tenu des remarques sur son comportement que j'ai déjà été obligé de faire au Délégué et au Directeur de l'Ecole : (i) refus de répondre à une question ...(juste avant les vacances d'été), (ii) refus de transmettre ma réponse écrite au directeur (lundi 24/9/2012) pour annuler un rendez-vous, (iii) réponse à cette réponse (du 24/9) sans réellement apport d'éléments nouveaux et ou contradictoires, contrairement au ton de son message.

En conclusion, J'aimerais pouvoir user d'un droit à l'impartialité lors des discussions avec le directeur de mon laboratoire. Le rapport du conseil de laboratoire du 3/9 montre que cela ne peut pas être le cas. Il porte des accusations sans les fonder. Il refuse d'amender ses textes.

Souvent la direction du cnrs accuse les Conseils de laboratoire de ne pas avoir mentionner certains problèmes...

Il est de la responsabilité du cnrs, à mon avis, que ce qui se dit aux CL et les pv de leurs réunions soient en conformes et respectent une impartialité...

J'aimerais aussi trouver une solution pour que mon défaut de langage ne soit plus une source d'isolement et de ségrégation.

Je demande à pouvoir utiliser des enregistrements des discussions, ou autre moyen permettant de faire respecter l'impartialité.

Enfin ce genre de problème ezst déjà apparu au laboratoire à plusieurs reprises sur des personnes différentes (F.Douit, JM Bossard)

P.Evesque-Courriermail  
Bien cordialement  
Pierre Evesque

janvier 2013

331

----- Message original -----

**Sujet:**Re: accord de confidentialité et FCB  
**Date :**Wed, 03 Oct 2012 15:18:44 +0200  
**De :**Hachmi Ben Dhia <[hachmi.ben-dhia@ecp.fr](mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr)>  
**Pour :**Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>  
**Copie à :**Carol Simon <[carol.simon@ecp.fr](mailto:carol.simon@ecp.fr)>, secrétariat DR5 <[secretariat@dr5.cnrs.fr](mailto:secretariat@dr5.cnrs.fr)>, Hachmi Ben Dhia <[hachmi.ben-dhia@ecp.fr](mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr)>

Bonjour Pierre

Je devais revenir sur l'entretien de vendredi. Ton message n'a fait que précipiter les choses.

Pour cela, je mettrai cet entretien dans son cadre et je rapporterai l'essentiel de ce qui s'y était dit et passé.

Je terminerai par une réponse à une attente exprimée dans ton message au sujet de l'Accord de Confidentialité (AC) et un commentaire général.

1. CR de l'entretien:

Pour avancer sur ton projet de partenariat, à commencer par la finalisation de l'AC avec la société Fives FCB, sujet sur lequel il me manquait de ta part des éclairages tant sur la forme que sur le fond, je t'ai proposé et tu as accepté un rdv le vendredi 28-9-2012 à 16h30 (on devait, pour rappel, en parler dès le lundi 24. Mais tu avais annulé ce premier rdv). J'ai demandé à Carol Simon (qui a essayé de t'épauler la semaine dernière sur le sujet de l'AC) d'assister à l'entretien de vendredi.

L'essentiel de ce qui s'était passé au cours de l'entretien de vendredi est est que je t'ai bien rappelé (quand tu me laissais parler...) que, vu le rattachement du Laboratoire à l'ECP et au CNRS et vu ton appartenance au CNRS, le cadre simple, clair et naturel de ton projet est :

- i) un Accord de Confidentialité CNRS-Fives FCB, que je signerai au nom du CNRS (Carol t'avais déjà montré l'accord type du CNRS),
- ii) (en cas d'accord avec la société pour partir sur le projet) un contrat de partenariat, toujours dans le cadre du CNRS.

Il est inutile de mentionner ici tout ce que tu as pu dire au sujet du CNRS (et parfois de l'Ecole) et qui, désormais relève quasiment du standard de tes propos. Toutefois, je me permets de rapporter la phrase qui fut la plus surprenante pour moi (je te cite) "Je refuse tout contrat me liant au CNRS" (phrase raisonnable avec un flot d'autres, plus habituelles, dénonçant le CNRS et son incapacité à défendre tes projets ainsi que la déontologie scientifique).

Pour m'assurer d'avoir bien saisi tes propos, je t'ai dit: "ai-je bien compris que bien que tu sois employé CNRS, tu refuses tout contrat avec ton employeur?". Alors, tu t'es levé et juste avant de sortir furieux de mon bureau, tu t'es retourné au seuil de la porte pour me gratifier d'une nième élégance, en prononçant cette phrase : "Tu ne sais pas dialoguer. Tu as besoin d'un recyclage aux techniques du dialogue"!

Voilà donc pour l'essentiel.

Je me permets simplement de rajouter qu'après cet entretien (où tu t'emportais régulièrement, comme d'habitude), je ne suis finalement pas sûr d'avoir bien saisi ce que tu voulais exactement. Et ce n'était pas faute d'avoir essayé. Je ne sais, par exemple, même plus ce qu'est ton objectif : au delà de certains propos emportés où tu disais que tu

P.Evesque-Courriermail janvier 2013

332

n'étais pas intéressé par un sujet de thèse, tu tenais parfois des propos où tu t'interrogeais sur le projet lui-même; voire, dans un élan de paroles, sur certains aspects de confidentialité de la société partenaire.

## 2. Avancer le Contrat de Confidentialité

Pour ce qui est du Contrat de Confidentialité, voici en document joint, l'AC type du CNRS dans le cas de ton projet (Carol te l'avait déjà montré la semaine dernière et nous en avons parlé lors de notre entretien). A transmettre à ton interlocuteur industriel pour :

- i) converger avec la société partenaire sur la base de cet accord type (n'hésite pas à demander de l'aide CNRS. Carol t'a déjà passé les coordonnées de maria gomez)
- ii) le remplir ou, du moins remplir les parties relevant du périmètre technique du projet et de toute donnée pouvant échapper à l'administration (durée, par exemple).
- iii) faire circuler pour signature

## 3. Commentaire générale

Enfin, pour ce que tu écris à la fin de ton message, je te laisse assumer la responsabilité de tes propos, en t'invitant à laisser les autres acteurs assumer les leurs.

Cordialement  
Hachmi

Pierre Evesque wrote:

- > Bonjour Hachmi,
- >
- > Je fais suite à notre entretien de Vendredi avec Carole Simon et toi
- > vers 16h30-17h.
- > Merci de me faire parvenir la note de service du délégué relative au
- > contrats extérieurs du labo qui vous a permis d'affirmer ce que vous
- > m'avez dit. Je ne l'ai pas encore reçu.
- >
- > Ceci dit, je n'ai toujours rien reçu sur l'accord de confidentialité,
- > pas d'original, pas de double...
- > Quand à moi, je doute toujours que le cnrs soit la bonne instance pour
- > faire respecter la déontologie et donc des accords de confidentialité:
- > il n'y a pas d'instance pour cela. Enfin, il n'a pas de poids
- > vis-à-vis du personnel ECP
- >
- > bien cordialement
- > Pierre Evesque
- >

— Pièces jointes : —

Devroe_motivations-FCB.pdf	145 Ko
dir-lab-FCB_28-9.pdf	116 Ko
convoc-entretien28_9_12.pdf	104 Ko

**Sujet:** Re: commission 5

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 23/10/2012 08:51

**Pour :** jacques villain <jvillain@infonie.fr>

**Copie à :** pierre.levitz@polytechnique.fr, michel.rosso@polytechnique.fr, Jean-Noël ROUZAUD <rouzaud@biotite.ens.fr>, Maite ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnrs.fr>, secrétariat DR5 <secretariat@dr5.cnrs.fr>, Frédéric Douit <frederic.douit@ecp.fr>, Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, "c.evesque" <c.evesque@free.fr>

**Copie cachée à :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Merci à N. Rousseau de passer ce mail au Dr Evrard

Chers collègues,

Je suis d'accord avec les deux points soulevés par Jacques Villain, dans le fond.

Je pourrai bien entendu me passer du conseil de laboratoire. Mais je laisserai celui-ci à ses contradictions et le laboratoire à de mauvaises pratiques.

En effet, je ne peux l'accepter car il y va de la déontologie scientifique, de la véracité administrative et de la santé des personnes.

1) Dans les années 2005-2010 j'ai pu lever des problèmes de mauvais comportement de l'atelier de mécanique de l'umr 8579, produite par des fautes de management: le problème s'est réglé en 1 mois quand le cnrs l'a décidé.

2) Dans les mêmes années j'ai vu aider un technicien subissant un harcèlement violent de la part de la direction du laboratoire (et de l'ensemble du laboratoire par mimétisme et obéissance) à sans sortir. Il n'est pas encore sorti de ses troubles; j'espère qu'il s'en sortira. pour cela il vaudrait mieux aussi une reconnaissance des effets par sa hiérarchie.

3) Je ne peux accepter qu'on dise que tout est de ma faute, que je ne contrôle pas mes paroles.

a) je suis en thérapie orthophonique et mon état s'améliore vraiment. Ceci n'est pas reconnu par le CNRS ni par l'ECP ni par le directeur. Celui-ci utilise les mêmes méthodes que son prédécesseur et lui ont utilisé pour le technicien précédent: il abuse de son autorité et de la peur du qu'en-dira-t-on.

b) la direction veut faire croire que j'ai des problèmes d'élocution. Je propose des débats ouverts et filmés. Il semblerait que ce soit l'unique moyen d'avoir des mesures fiables.... De plus cela m'aiderait du point de vue thérapeutique: ces vidéos pourraient être analysées par le corps médical pour m'aider..

c) dans les années 2000 le labo a eu un autre cas de technicien qui a eu du mal à "s'adapter", dès son embauche, il était affecté à l'atelier de mécanique. Après quelques mois, la direction l'a mis avec moi. Il a fait du bon travail. Je peux montrer ses réalisations. Après quelques mois, on lui a proposer un autre poste, où il n'a pas fait l'affaire, et son état a empiré.

d) je n'ai toujours pas eu de discussion avec mon directeur de laboratoire quand au point 5 du pv du CL. Je demande que cela se passe avec les syndicats.

- Dois-je aussi rappeler que j'ai été convoqué par la DRH de la DR5 quand j'ai demandé de l'aide au CNRS pour des problèmes de contrat avec le CNES, et que l'entretien s'est passé devant témoin, sans que j'en ai été averti.

A l'heure actuelle, les discussions avec le directeur du laboratoire se passe en conseil ou par e-mail ou par l'intermédiaire de C.Simon qui est en stage d'embauche, ou avec elle. Je demande un peu d'équité.

4) Mon état demande de la compréhension et peut-être un peu de compassion. On me les refuse, pire on utilise mon état contre moi.

J'ai demandé qu'on lise mes interventions: refus. J'ai demandé d'être aidé par des tapes amicales sur le bras, quand je "m'essouffle": souvent refus.

C'est pourquoi je ne pourrais pas me taire.

L'administration grâce à ses pv peut fabriquer des états des lieux, qui pour moi, avec ma rigueur scientifique, sont contestables; et ceci sans être prise en défaut, ni invalidé, semble-t-il. Cette administration ne peut qu'entraver la recherche scientifique et lui donné de mauvaise habitude.

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 22/10/2012 19:05, jacques villain a écrit :

Chers Collègues,

Puisque mon avis est demandé, je voudrais dire une chose qui fera plaisir à Pierre Evesque, et une chose qui lui fera peut-être moins plaisir.

1) Ce qui lui fera plaisir :

J'ai trouvé le film

<http://www.palais-decouverte.fr/index.php?id=1662>

dont il est la vedette, tout à fait passionnant, utile, et original. Il fait comprendre une foule de choses. Quant à ses autres travaux, je trouve qu'il contiennent des choses très intéressantes mais je ne connais pas assez bien la bibliographie sur le sujet pour pouvoir les comparer à d'autres travaux.

2) Ce qui lui fera peut-être moins plaisir :

Pourquoi participer au conseil de labo s'il y est très minoritaire? Cela arrive, je pense, à tout le monde de se sentir ultra-minoritaire quelque part, et dans ce cas, il faut, à mon avis, se tenir à l'écart à moins d'avoir des talents diplomatiques que ni Pierre, ni moi, n'avons.

Cordialement

Jacques Villain

----- Original Message -----

**From:** Pierre Evesque

**To:** pierre.levitz@polytechnique.fr

**Cc:** michel.rosso@polytechnique.fr ; Jean-Noël ROUZAUD ; jacques villain ; Maite ARMENGAUD ;  
secrétariat DR5

**Sent:** Monday, October 22, 2012 3:36 PM

**Subject:** commission 5

Pierre,

Je suis suivi médicalement par des thérapeutes orthophonistes, neurologue,... J'ai un problème de respiration quand je défends passionnément des résultats. Cela n'a été diagnostiqué que récemment (après mon AVC) mais c'est une gêne chronique depuis l'enfance. Cela ne m'a pas empêché de faire des études.... et tous mes profs ont su s'adapter (classe primaires, secondaires,... (Guyon, de Gennes, Cohen-Tanoudji, Ubersfeld, Papon Haroche,...).

Il y a qu'ici ou cela pose problème et peut-être avec J. Duran et E. Clément et quelques autres.

J'ai discuté récemment avec J.Villain , avec JN Rouzaud, avec M.Rosso ..., il y a quelques temps avec M.Armengaud,... je ne pense pas avoir dépasser les bornes.

Ceci dit je suis en net progrès avec l'entraînement intensif imposé par la défense de la déontologie scientifique contre toutes les instances scientifiques....

Je suis très étonné que le labo ne trouve pas d'effet sensible à l'amélioration de mes troubles.

C'est pourtant ce que maintient le directeur de labo...

J'aimerais que la commission m'aide dans ma lutte contre cette discrimination: non seulement je subis mon état, mais encore personne ne m'aide au sein du labo, probablement par ordre de la, direction.

J'ai demandé qu'on lise mes interventions dans le conseil de labo (refus du directeur). J'ai demandé qu'on m'assiste par une pression sympathique sur mon bras quand je perds ma respiration; cela marche très bien, mais cela ne satisfait pas la direction qui demande à ce que cela cesse. (ou alors pourquoi n'ai-je pas cette possibilité systématique).

En plus le directeur est partial et nie l'évolution thérapeutique (voir §5 du PV du CL du 3/9/2012, ci après ). Enfin il nie mon droit à une défense quelconque,... et mon droit à participer au conseil de labo.

Compte tenu de cela, j'ai renoncé à aller au dernier conseil scientifique, mais il faut que cela cesse. Quand arrêtera-t-on ce processus indigne et illégal.

Merci d'être mon porte parole à la commission 5

P.Evesque-Courriermail  
amicalement

janvier 2013

335

Pierre

**PS §5 du pv du CL du 3/9/2012**

V) Consultation du CL au sujet des interventions de Pierre Evesque au CL  
Pierre Evesque quitte la salle.

Après un tour de table et des discussions, il s'avère que Pierre Evesque a des soucis à se contrôler et notamment à contrôler son ton de parole, son langage et son agressivité. Le Conseil estime que bien que la présence de Pierre en son sein présente un certain intérêt, elle génère clairement un dysfonctionnement du conseil. Le conseil demande donc à Pierre de trouver une solution responsable pour mettre fin à ce dysfonctionnement qu'il génère.

Il est prévu que le directeur fixe un rendez-vous à Pierre pour évoquer ce constat et avis du CL et recueillir ses premières réactions et une éventuelle proposition de solution. Il est également prévu de prévenir les instances concernées de cette discussion en envoyant notamment le compte-rendu définitif du CL de ce jour. Fin de la séance à 17h40 (Environ 1h30, ont été consacrées au point V de l'Odj).

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

336

**Sujet:** à transmettre aussi au médecin Dr Evrard Re: TR: commission 5

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 24/10/2012 13:52

**Pour :** Armengaud Maite <Maite.Armengaud@dr14.cnrs.fr>

**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie cachée à :** "c.evesque" <c.evesque@free.fr>

Bonjour Madame,

Je suis d'accord pour dire que mon travail devient très difficile; le problème du conseil de laboratoire est un faux problème qui cache bien d'autres choses, entre autre un manque de médiation auprès des instances responsables de la déontologie.

Ceci me perturbe très fortement. J'ai par exemple été aux congrès "plagiat-et-science" l'année dernière, sur vos conseils. J'ai constaté que j'étais au dernier stade du harcèlement lié au refus d'appliquer une déontologie correcte par les instances, qui consiste à ne plus croire aux instances scientifiques. C'est en tout cas ce qu'a affirmé un des orateurs, sociologue, au congrès.

Mon état pour qu'il s'améliore demande donc d'aller au delà de l'exigence de la loi, qui doit bien sur être respectée à la lettre.

En plus mon état demande une reconnaissance réelle de mon travail, ce qui est loin d'être indiqué par les pv du directeur de laboratoire..

Tout autre solution ne peut qu'apporter que des contradictions dans la gestion de la recherche, des faux-semblants, et des contradictions dans les principes d'enseignement. Et elle ne m'apportera aucun réconfort..

Enfin, c'est ce que je pense à l'heure actuelle. Je vais prendre conseil, entre autre auprès de médecins...

bien cordialement

Pierre Evesque

Le 24/10/2012 10:47, Armengaud Maite a écrit :

Vous êtes donc d'accord sur le principe de la réunion ?

Merci de me le confirmer, je pourrai donc l'organiser.

Bien cordialement

Maité Armengaud

Maité ARMENGAUD

Médiatrice du CNRS

CNRS

16, avenue Edouard Belin

BP24367

31055 - Toulouse cedex 04

05.61.33.60.03

[maite.armengaud@dr14.cnrs.fr](mailto:maite.armengaud@dr14.cnrs.fr)

[mediateur@cnrs-dir.fr](mailto:mediateur@cnrs-dir.fr)

---

**De :** Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

**Envoyé :** mercredi 24 octobre 2012 10:40

**À :** Armengaud Maite

**Objet :** Re: TR: commission 5

Merci beaucoup.  
bien cordialement  
Pierre Evesque

Le 24/10/2012 10:33, Armengaud Maite a écrit :

Cher Monsieur Evesque,  
Je reviens vers vous pour appuyer l'idée de M.Rouzaud qui propose de réunir tous les protagonistes afin de trouver une issue consensuelle à votre situation et que votre activité professionnelle puisse se poursuivre dans des conditions les plus optimales possibles tant pour vous comme pour vos collègues.  
Je suis prête à aider à l'organisation de cette réunion si vous y consentez.  
Bien cordialement  
Maité Armengaud

Maité ARMENGAUD  
Médiatrice du CNRS  
CNRS  
16, avenue Edouard Belin  
BP24367  
31055 - Toulouse cedex 04

05.61.33.60.03

[maite.armengaud@dr14.cnrs.fr](mailto:maite.armengaud@dr14.cnrs.fr)  
[mediateur@cnrs-dir.fr](mailto:mediateur@cnrs-dir.fr)

---

**De :** Jean-Noël ROUZAUD [<mailto:rouzaud@biotite.ens.fr>]

**Envoyé :** mardi 23 octobre 2012 10:08

**À :** jacques villain

**Cc :** [pierre.levitz@polytechnique.fr](mailto:pierre.levitz@polytechnique.fr); [michel.rosso@polytechnique.fr](mailto:michel.rosso@polytechnique.fr); Armengaud Maite; secrétariat DR5

**Objet :** Re: commission 5

**Importance :** Haute

Cher Pierre Evesque, chers Collègues,

Je ne veux pas entrer dans cette ronde infernale d'échanges de mails plus ou moins polémiques., chronophage ... et qui risque de nous éloigner encore un peu plus d'une solution consensuelle, nécessaire à Pierre, comme à notre organisme.

Comme je l'ai proposé à Pierre Evesque lors de notre longue discussion mercredi dernier, il est plus que temps de réunir les "protagonistes" de ce conflit pour trouver une solution viable et pérenne où chacun peut et doit y gagner quelque chose. Pour cela, il faut prendre un peu de temps pour écouter l'autre, ou les autres, être résolument constructif ... et être prêt à quelques concessions, pour retrouver des vies scientifiques, personnelles et collectives, apaisées. Il est indispensable que Pierre Evesque, son directeur, des représentants dument mandatés de l'INP et de la DRH du CNRS, son rapporteur au Comité National puissent enfin échanger de façon calme et constructive et proposer un *modus vivendi* consensuel. C'est à mon avis la seule façon de s'en sortir (peut-être) dignement ... et assez rapidement.

Je suis prêt, si cela peut être utile, à participer à une telle réunion, en tant que représentant du personnel (élu Sgen-CFDT-Recherche-EPST au CT et à la CAP des DR du CNRS).

P.Evesque-Courriemail  
A Vous de jouer ! Vite !

janvier 2013

338

Cordialement,

Jean-Noël

**Dr Jean-Noël ROUZAUD**

Elu Sgen-CFDT-Recherche-EPST au CT et à la CAP des DR du CNRS

Directeur de Recherche CNRS

Carbones naturels et anthropiques

Laboratoire de Géologie de l'Ecole normale supérieure (Ens)

UMR 8538 Cnrs-Ens, 24, rue Lhomond 75231-Paris Cedex 5 France

Le 22/10/2012 19:05, jacques villain a écrit :

Chers Collègues,

Puisque mon avis est demandé, je voudrais dire une chose qui fera plaisir à Pierre Evesque, et une chose qui lui fera peut-être moins plaisir.

1) Ce qui lui fera plaisir :

J'ai trouvé le film

<http://www.palais-decouverte.fr/index.php?id=1662>

dont il est la vedette, tout à fait passionnant, utile, et original. Il fait comprendre une foule de choses. Quant à ses autres travaux, je trouve qu'il contiennent des choses très intéressantes mais je ne connais pas assez bien la bibliographie sur le sujet pour pouvoir les comparer à d'autres travaux.

2) Ce qui lui fera peut-être moins plaisir :

Pourquoi participer au conseil de labo s'il y est très minoritaire? Cela arrive, je pense, à tout le monde de se sentir ultra-minoritaire quelque part, et dans ce cas, il faut, à mon avis, se tenir à l'écart à moins d'avoir des talents diplomatiques que ni Pierre, ni moi, n'avons.

Cordialement

Jacques Villain

----- Original Message -----

**From:** Pierre Evesque

**To:** pierre.levitz@polytechnique.fr

**Cc:** michel.rosso@polytechnique.fr ; Jean-Noël ROUZAUD ; jacques villain ; Maite ARMENGAUD ; secrétariat DR5

**Sent:** Monday, October 22, 2012 3:36 PM

**Subject:** commission 5

Pierre,

Je suis suivi médicalement par des thérapeutes orthophonistes, neurologue,... J'ai un problème de respiration quand je défends passionnément des résultats. Cela n'a été diagnostiqué que récemment (après mon AVC) mais c'est une gêne chronique depuis l'enfance. Cela ne m'a pas empêché de faire des études.... et tous mes profs ont su s'adapter (classe primaires, secondaires,... (Guyon, de Gennes, Cohen-Tanoudji, Ubersfeld, Papon Haroche,...).

P.Evesque-Courriemail

janvier 2013

339

Il y a qu'ici ou cela pose problème et peut-être avec J. Duran et E. Clément et quelques autres.

J'ai discuté récemment avec J.Villain , avec JN Rouzard, avec M.Rosso ..., il y a quelques temps avec M.Armengaud,... je ne pense pas avoir dépasser les bornes.

Ceci dit je suis en net progrès avec l'entraînement intensif imposé par la défense de la déontologie scientifique contre toutes les instances scientifiques....

Je suis très étonné que le labo ne trouve pas d'effet sensible à l'amélioration de mes troubles.

C'est pourtant ce que maintient le directeur de labo...

J'aimerais que la commission m'aide dans ma lutte contre cette discrimination: non seulement je subis mon état, mais encore personne ne m'aide au sein du labo, probablement par ordre de la, direction. J'ai demandé qu'on lise mes interventions dans le conseil de labo (refus du directeur). J'ai demandé qu'on m'assiste par une pression sympathique sur mon bras quand je perds ma respiration; cela marche très bien, mais cela ne satisfait pas le direction qui demande à ce que cela cesse. (ou alors pourquoi n'ai-je pas cette possibilité systématique).

En plus le directeur est partial et nie l'évolution thérapeutique (voir §5 du PV du CL du 3/9/2012, ci après ). Enfin il nie mon droit à une défense quelconque,... et mon droit à participer au conseil de labo.

Compte tenu de cela, j'ai renoncé à aller au dernier conseil scientifique, mais il faut que cela cesse.

Quand arrêtera-t-on ce processus indigne et illégal.

Merci d'être mon porte parole à la commission 5  
amicalement

Pierre

### **PS §5 du pv du CL du 3/9/2012**

V) Consultation du CL au sujet des interventions de Pierre Evesque au CL

Pierre Evesque quitte la salle.

Après un tour de table et des discussions, il s'avère que Pierre Evesque a des

soucis à se contrôler et notamment à contrôler son ton de parole, son langage et

son agressivité. Le Conseil estime que bien que la présence de Pierre en son sein

présente un certain intérêt, elle génère clairement un dysfonctionnement du

conseil. Le conseil demande donc à Pierre de trouver une solution responsable

pour mettre fin à ce dysfonctionnement qu'il génère.

Il est prévu que le directeur fixe un rendez-vous à Pierre pour évoquer ce constat

et avis du CL et recueillir ses premières réactions et une éventuelle proposition

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

340

de solution. Il est également prévu de prévenir les instances concernées de cette discussion en envoyant notamment le compte-rendu définitif du CL de ce jour.  
Fin de la séance à 17h40 (Environ 1h30, ont été consacrées au point V de l'Odj).

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

341

**Sujet:** demande de copie de mon dossier médical

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 02/11/2012 08:55

**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

**Copie à :** secrétariat DR5 <secretariat@dr5.cnrs.fr>

Cher Docteur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me fournir une copie intégrale de mon dossier de médecine du travail.

Comme vous le savez, l'article L. 1111-7 du Code de la santé publique me donne accès à toute information de nature médicale me concernant, dès lors qu'elle est détenue par un professionnel de santé.

Par ailleurs, l'article 2 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 prévoit que toute administration qui détient un document – même si elle n'en est pas l'auteur, et même si elle n'est pas l'autorité gestionnaire de l'agent qui fait la demande – doit communiquer celui-ci à la personne qui le sollicite.

Aussi, même si j'ai bien conscience que ce sont les difficultés d'organisation de la médecine du travail qui vous ont conduit à entrer en possession de mon dossier, alors que vous n'êtes pas « mon » médecin du travail, je crois important de rappeler que dès lors que vous détenez ce dossier, il vous appartient de m'y donner accès.

Dans cette attente, je vous prie de croire, cher Docteur, à mes sentiments reconnaissants et cordiaux.

Pierre Evesque

PS merci de faire parvenir cette demande à qui de droit, probablement le Dr Evrard que j'ai vu le 26/10

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** dossier médical

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 09/11/2012 08:44

**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,  
mon dossier médical était-il bien arrivé?

Merci

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** copie de mon dossier médical

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 26/11/2012 13:49

**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, med@dr5.cnrs.fr, jeanne-marie.hebert@dr5.cnrs.fr, secrétariat DR5 <secretariat@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

je ne retrouve plus le mail où vous m'avez dit que mon dossier médical était bien retourné à la DR-5.  
A moins que ce soit par téléphone.

Merci de me confirmer tout cela par écrit.

#### **Si vous avez mon dossier**

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me fournir une copie intégrale de mon dossier de médecine du travail.

Comme vous le savez, l'article L. 1111-7 du Code de la santé publique me donne accès à toute information de nature médicale me concernant, dès lors qu'elle est détenue par un professionnel de santé.

Par ailleurs, l'article 2 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 prévoit que toute administration qui détient un document – même si elle n'en est pas l'auteur, et même si elle n'est pas l'autorité gestionnaire de l'agent qui fait la demande – doit communiquer celui-ci à la personne qui le sollicite.

Aussi, même si j'ai bien conscience que ce sont les difficultés d'organisation de la médecine du travail qui vous ont conduit à entrer en possession de mon dossier, alors que vous n'êtes pas « mon » médecin du travail, je crois important de rappeler que dès lors que vous détenez ce dossier, il vous appartient de m'y donner accès.

Dans cette attente, je vous prie de croire, cher Docteur, à mes sentiments reconnaissants et cordiaux.

Pierre Evesque

PS merci de faire parvenir cette demande à qui de droit,  
probablement le Dr Evrard que j'ai vu le 26/10

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

**Sujet:** Re: porte d l'atelier

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 29/11/2012 10:46

**Pour :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Copie à :** Sokona Konate <sokona.konate@ecp.fr>, secrétariat DR5 <secretariat@dr5.cnrs.fr>, Evelyne SANDER <evelyne.sander@dr5.cnrs.fr>, med@dr5.cnrs.fr

Sokona,

Merci de me confirmer que cette "anomalie" a été consignée dans le cahier HS.

bien cordialement

Pierre

Le 23/11/2012 15:48, Pierre Evesque a écrit :

**Bonjour,**  
**la porte de l'atelier est ouverte et/mais la lumière éteinte.**  
**Est-ce normal?**  
**Pierre**

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

A partir du 1 Septembre 20112, jusqu'après le 1/1/2013 Il n'y a plus de médecin de prévention.  
J'ai demandé un e visite à un médecin de prévention au CNRS, Observatoire de Paris 26/Oct 2012,  
Visite que j'ai faite à DRB, Dr Evrard, à qui j'ai remis une lettre de harcèlement qu'il a refusé de  
mettre dans mon dossier, à qui j'ai demandé de régler le cas F Douit, etc..  
Je lui ai demandé une copie de mon dossier.

J'ai reçu mon dossier via le Dr Choffé le 8/12/2012, après beaucoup de tractation et de refus, demande  
d'aide au Conseil de l'ordre,

Il se trouve que l'absence de médecin de prévention est illégale.

Dans mon dossier médical, il n'y a que les mails du 7 & 8 Mars 2012, 21 & 22 Février 2012  
et du 2/1/2012.

Je n'ai pas retrouvé les mails 2012 du 11/7 (13:14) ; du 10/7 (18:37 ; et du 4/7 (18:27)

Mails envoyes à médecine du travail

Mon dossier comporte: 2/1/2012;16:33 21/2/2012;15:57 22/2/2012; 9:45 7/3/2012;18:51 8/3/2012;9:14

Mails Rousseau + E Sander

Eso 27/11/2012  
 ES 07/12/2012 09:01  
 26/11/2012 13:49  
 26/11/2012 10:48  
 19/11/2012 10:00  
 12/11/2012 09:59  
 ES 09/11/2012 15:54  
 09/11/2012 08:44  
 07/11/2012 12:04  
 eso 02/11/2012 08:55  
 eso 04/10/2012 10:16  
 eso 22/09/2012 19:09  
 eso 31/08/2012 15:19  
 eso 08/08/2012 11:19

es= ESander eso=Esand seule

gest doit
pb doit
dans dossier medical
= important

il y a 30 mails de 25 Juillet à 7 Nov. Surt Rousseau

es	25/07/2012	10:51	10:48	09:58	inimportant,	à demander
es	24/07/2012	11:53			mon texte au CL non lu	##### à demander
es	20/07/2012	11:42			suite à lette RAR	#####
es	18/07/2012	09:28				
es	11/07/2012	13:14	08:40			
es	10/07/2012	18:37				
es	04/07/2012	18:27	12:04	12:02	gestion doit	à demander
es	29/06/2012	14:49			idem	
es	26/06/2012	09:42			idem	
es	19/06/2012	10:29	11:29		pv CL 15/6	
es	15/06/2012	15:06			règles	
es	14/06/2012	16:31			lecture au CL	
es	06/06/2012	14:14	13:50		Simon:responsable de CL?	
es	29/05/2012	11:56			gestion doit	
es	16/04/2012	09:14			pb doit	
es	07/03/2012	09:14			à E.sander in dos CNRS	
es	08/03/2012	18:51			à E.sander in dos CNRS	
	28/02/2012	11:38			idem / 7/3;+PS	
	24/02/2012	17:18			RV	
eso	23/02/2012	17:04			RV	
	22/02/2012	09:45				
es	21/02/2012	15:57			dysfonctionnement	à demander
es	02/01/2012	16:33			déménag. Bureau, encombr	##### à demander
es	21/12/2011	11:34			harcèlement	##### à demander
es	12/12/2011	14:40			harcèlement	##### à demander
eso	06/12/2011	17:08				
es	05/12/1911	09:34			certif Bouchard	
es	18/11/2011	20:11			pb doit	
es	19/10/2011	11:38			lettre encadrement	##### à demander
es	30/09/2011	11:27	13:32			
es	29/09/2010	08:41				
	27/09/2011	14:14				
	19/09/2011	09:25				
	13/09/2011	11:48				
	02/09/2011	09:23				

16/05/2011	17:07	15:39
13/12/2010	13:50	
01/12/2010	14:04	
15/11/2010	16:10	15:09
16/09/2010	09:18	
15/06/2009	18:59	18:36
10/07/2008	09:21	
02/07/2008	10:43	
27/06/2008	14:40	
23/05/2008	09:58	
09/04/2008	10:27	
08/04/2008	18:26	
12/03/2008	18:53	18:51
11/03/2008	17:09	
21/02/2008	13:25	
18/12/2007	18:02	
12/12/2007	16:26	
13/07/2007	15:38	
07/06/2007	16:26	
04/05/2007	10:16	
02/05/2007	10:50	

**mails E Sander**

27/11/2012		
26/11/2012	08:24	
09/11/2012	10:48	13:49
02/11/2012	08:44	
04/10/2012	08:55	
22/09/2012	10:16	
31/08/2012	19:09	
08/08/2012	15:19	15:20
24/07/2012	11:19	
20/07/2012	11:53	
11/07/2012	11:42	
10/07/2012	13:14	
04/07/2012	18:37	
29/06/2012	12:04	18:27
26/06/2012	14:49	
19/06/2012	09:42	
14/06/2012	10:29	11:29
06/06/2012	16:31	
29/05/2012	13:50	14:14
16/04/2012	11:56	
08/03/2012	09:14	
07/03/2012	09:13	
23/02/2012	18:51	
02/01/2012	17:04	
21/12/2011	16:33	
12/12/2011	11:34	
06/12/2011	14:40	
05/12/2011	17:08	
18/11/2011	09:34	13:40
19/10/2011	20:11	
30/09/2011	11:38	

29/09/2011	11:27	13:32
27/09/2011	08:41	
13/09/2011	14:14	
02/09/2011	11:48	
16/05/2011	09:23	
13/12/2010	15:39	
01/12/2010	13:50	
05/11/2010	14:04	
	16:10	

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

348

**Sujet:** demande de rendez-vous médecin du travail

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 16/09/2010 09:18

**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,  
Pourrais-je prendre rendez-vous avec le médecin du travail?  
Merci  
La personne qui me suit est le Dr Chereau.  
bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** rendez-vous pour Frédéric Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 15/11/2010 15:09

**Pour :** Catherine CHEREAU <chereau@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

je trouve un faible relachement de l'arrivée au labo de Monsieur F.Douit, depuis le changement d'heure. Il arrive un peu plus tard (11h30)

Pourriez-vous le convoquer.

Ce ne semble pas être lié à une démotivation, mais toujours à un problème de (dé)synchronisation.

Merci

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** Rendez-vous

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 15/11/2010 16:10

**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, evelyne.sander@dr5.cnrs.fr

Bonjour,

Après réflexion je me demande si F Douth pourra arriver à 10h Jeudi.  
Mais cela vaut peut le coup d'être tenté.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

351

**Sujet:** demande de Rendez-vous

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 01/12/2010 14:04

**Pour :** evelyne.sander@dr5.cnrs.fr, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

Le Dr Chéreau me suivait.

Je pense que vous la remplacez.

Si c'est le cas, pourriez-vous me recevoir pour faire le point.

Merci

Bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** suite à Rendez-vous du 13/12  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 13/12/2010 13:50  
**Pour :** evelyne.sander@dr5.cnrs.fr  
**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,  
ci-joint la lettre que j'ai adressée au médiateur. J'ai envoyé la même lettre au Délégué régional.  
Depuis j'ai redemandé quelques conseils au Délégué (e-mail du 3/12/2010) après avoir été convoqué par la DRH de la DR5 (voir e-mail du 24/11/2010 joint où j'ai établi le pv de l'entretien) .  
Merci.  
bien cordialement  
Pierre Evesque

Le 01/12/2010 14:04, Pierre Evesque a écrit :

**Bonjour Docteur,**

**Le Dr Chéreau me suivait.**

**Je pense que vous la remplacez.**

**Si c'est le cas, pourriez-vous me recevoir pour faire le point.**

**Merci**

**Bien cordialement**

**Pierre Evesque**

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres& Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

— Pièces jointes : —

RAR-Evesq-Mediateur-Sept10-v.pdf	86.9 Ko
DR-dr5_3-12-10.pdf	120 Ko
DRH-Cnrs_email_24-11-10.pdf	115 Ko

**Sujet:** Mon dossier CNRS

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** Fri, 03 Dec 2010 10:05:29 +0100

**Pour :** delegue@dr5.cnrs.fr

**Copie à :** Clarisse.david@dr5.cnrs.fr, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>, Zappoli Bernard <bernard.zappoli@cnes.fr>, Nathalie Langlet <nathalie.langlet@ecp.fr>

Le 3 Décembre 2010

Monsieur le Délégué,

J'aimerais, s'il est possible, que la version de ma Demande d'Aide à la Recherche CNES (DAR) du 1<sup>er</sup> Déc. 2010 soit versée dans mon dossier CNRS, ainsi que cette lettre et les lettres recommandées que je vous aie adressées. Ce DAR contient entre autre le compte-rendu de la réunion du 25/11 au CNES sur l'évaluation du projet.

Hier, M. B. Zappoli m'a accusé de réception de ce DAR. Il m'a aussi dit que les formalités d'acceptation de la Chine au projet SJ-10 étaient en net progrès.

J'ai reçu aussi une demande de la Chine pour faire partie du panel d'évaluateurs étrangers du Chinese Academy of Science (lettre-e-mail jointe).

J'aimerais avoir de votre part quelques conseils pour que mon dossier avance et que l'on me donne quelques réponses à mes questionnements. L'entretien avec Mme David ne m'a pas permis d'avancer pour le moment (cf p.v. de réunion du 22/11, joint).

Ceci a un rôle important sur ma santé : Mon orthoptiste m'a demandé de sursoir à nos rendez-vous pour le moment et de reprendre quand je le désirerai, preuve que mes problèmes professionnels actuels me préoccupent trop pour me concentrer sur ma rééducation.

Je pense que la meilleure façon de m'adresser à mon employeur, dans toutes ses fonctions, et de m'adresser à vous.

Je suis à votre disposition pour répondre à toute question. Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à l'expression de mes sentiment les plus respectueux.

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS

Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry

France

tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

<b>International Evaluation of...pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf
	<b>Content-Encoding:</b> base64

—DRH-Cnrs\_2010-email.pdf—

<b>DRH-Cnrs_2010-email.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf
	<b>Content-Encoding:</b> base64

**Sujet:** entretien du 22/11

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** Wed, 24 Nov 2010 14:22:12 +0100

**Pour :** Clarisse.david@dr5.cnrs.fr

**Copie à :** delegue@dr5.cnrs.fr, Hachmi Ben Dhia <hachmi.ben-dhia@ecp.fr>

Chère Madame,

Je fais suite à notre entretien d'avant-hier, que vous m'avez dit répondre à ma lettre RAR du 29 Septembre. J'ai été surpris par la présence de Mme A.Gaudel.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, cette lettre était bien motivée par un problème d'urgence, et non par un quelconque manquement au nombre théorique de publications; ce qui n'a jamais été le cas. Par parenthèse, je vous confirme que le dossier que vous aviez sur moi ne contient pas un certain nombre de documents, entre autre des échanges avec la section répertoriant correctement le nombre réel de mes publications.

Je vous confirme que j'ai envoyé en Septembre la même lettre RAR à la Médiatrice du CNRS, pour la saisir de mon problème, mais que plusieurs exemplaires adressés au siège m'ont été retournés par la poste.

J'ai été désolé d'apprendre par vous que la médiatrice est remplacée par un nouveau Médiateur, et qu'il n'est pas encore nommé.

Je vous remercie d'avoir reçu mes interrogations sur les problèmes abordés dans ma première lettre, d'avoir excusé certains excès en paroles, en partie lié à des problèmes médicaux, mais aussi à la passion pour mon travail. Je ne peux pas admettre un certain nombre de contrevérités, ou de vérités partiales colportées par la science officielle et propagées par les instances chargées, je le pense, de la bonne marche du système.

J'attends de votre part, comme vous me l'avez promis, de m'indiquer les personnes auxquelles il faudra que je m'adresse pour démêler mes histoires. Merci beaucoup de me les envoyées rapidement.

Enfin, j'espère que j'arriverais à sauver ma collaboration avec le CNES, malgré ce contretemps.

Bien respectueusement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**ECOLE CENTRALE PARIS****LABORATOIRE DE MÉCANIQUE  
SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX**CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UMR 8579

**Pierre EVESQUE**  
*Directeur de Recherche CNRS**Châtenay, le 29 Sept 2010*☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &  
33 -(0)1 43 50 12 22  
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42  
e-mail : pierre.evesque@ecp.frMadame M. Postel  
Médiatrice du CNRS  
CNRS  
3-5 rue Michel Ange  
75794 Paris cedex 16*Objet : Lettre recommandée avec accusé de réception,*

Madame le Médiateur,

Je viens solliciter votre intervention car il me semble que je suis victime d'un harcèlement à mon travail de la part de mon employeur pour les raisons suivantes :

Depuis plus d'une dizaine d'années, du fait des refus renouvelés des comités de lecture d'autoriser la publication de mes travaux, je suis obligé de publier une partie de mes résultats scientifiques dans une revue dont je suis l'éditeur, Poudres et Grains ; cette revue est aussi celle de l'association AEMMG qui gère le congrès quadriennal Powders & Grains de reconnaissance internationale, dont j'ai été le président de 1997 à 2005.

Ceci est arrivé à cause d'une querelle scientifique dont le débat n'a pas pu s'ouvrir dans les revues classiques (dites maintenant de rang A). J'en ai tout de suite informé le comité d'évaluation du CNRS et ai poursuivi cette nouvelle forme d'édition quand l'ostracisme des autres médias me l'imposait.

J'ai eu plusieurs fois des avis négatifs du comité du CNRS pour cet usage, mais il n'a pas été capable de proposer une solution de rechange.

De plus j'ai demandé plusieurs fois l'évaluation de ces articles, ce qui m'a toujours été refusé.

À chaque fois que je parle à mon institution (directeur de laboratoire, directeur adjoint du CNRS, médiateur, délégué régional, médecin du travail, comité scientifique du CNRS, comité d'évaluation, directeur de la recherche à ECP, AERES) j'aborde ce problème et aucune solution n'y a été apportée à ce jour.

Le CNES et l'ESA qui financent mes recherches pour l'essentiel (Fusées sonde MiniTexus 5, Maxus 5, Maxus 7, vols paraboliques en Airbus, Projet VIP-Gran dans l'ISS, Dynagran avec les Chinois) sont aussi bien entendu au courant, d'autant que les résultats sur les gaz granulaires font partie des résultats importants de Poudres & Grains. Cependant depuis plusieurs années, le CNES exige une publication dans les revues internationales et envisage très sérieusement de refuser de poursuivre mon financement alors que je suis le coordinateur principal des deux futures expériences VIP-Gran, Dynagran.

J'ai demandé à plusieurs reprises et depuis longtemps l'aide des instances du laboratoire et du CNRS. Aucune solution n'a été proposée.

Bien au contraire depuis quelques années je vois se durcir cette position radicale. Mes conditions de travail s'en ressentent, ce contexte ayant incité mes responsables immédiats à des persécutions sourdes.

J'ai eu l'occasion de décrire mes difficultés de relations avec la précédente direction du laboratoire et ses incidences sur mes collaborations chinoises.

Nous avons changé de directeur de laboratoire cette année ; le technicien précédemment dépressif commence réellement à se stabiliser dans son travail ; mais il a fallu encore neuf mois pour que des liens normaux se rétablissent enfin avec les deux mécaniciens de l'atelier de mécanique qui ont retravaillé correctement pour mes recherches.

Si les choses s'arrangent à l'intérieur du laboratoire lui-même, j'ai toujours l'impression que la pression mise par les instances évaluatrices et de gestion au niveau des publications de rang A fait de moi un paria, bien que mon travail respecte complètement la déontologie scientifique. Je ne comprends pas que des instances de gestion n'aient pas les moyens d'évaluer le travail des gens qu'elles payent.

Je traverse maintenant une période difficile pour la réalisation de mes projets de recherche que le CNES semble refuser de continuer à financer.

Je me trouve donc dans une situation inextricable puisque les financements ne sont accordés que pour des projets ayant fait l'objet de publications et que ces publications me sont systématiquement refusées.

Je pense que mes publications <sup>(1)</sup> sont exactes et que les résultats exposés sont corrects ; encore faudrait-il que les "experts" acceptent de les discuter au lieu de les ignorer. J'ai eu la possibilité de les exprimer il y a trois ans au Palais de la Découverte dans le cadre des actions "Un chercheur, une manip". Si rien n'est fait, tout ce travail risque d'être récupéré sans contrepartie par mes collègues chinois.

Ces événements ont eu des effets très néfastes sur ma santé (Infarctus + AVC) il y a un an et demi. A cette occasion on a diagnostiqué une dyspraxie légère (en partie antérieure à l'AVC) pour laquelle je me soigne, ce qui me permet de mieux m'exprimer.

Cette difficulté à l'oral n'apparaît cependant pas dans mes écrits.

Ceci dit, je n'ai plus vraiment la force de lutter contre des instances aussi nombreuses, disparates, de structures complexes ; et je suis obligé de m'en remettre aux conseils de la médecine du travail, et au comité d'éthique du CNRS. Mon laboratoire est reconnu à l'ECP et au CNRS, outre ces anciens directeurs, il héberge un directeur adjoint du département SPI... Je ne vois pas ce que je peux faire d'autre.

Je vous prie de croire, Madame le Médiateur, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Pierre Evesque, Dir Recherche CNRS  
Lab MSSMat, ECP, umr 8579 cnrs

<sup>(1)</sup> Dans *Poudres & Grains*, on trouvera une première version de livre présentant de façon nouvelle les bases de la mécanique des sols (sable, argile,..) et les relie à la « physique nouvelle » de ces milieux , des articles soumis à Nature, Phys. Rev. Lett. Et J. de Physique ou ayant servis de base à une évaluation (demandée par le NSF) de « proposal » américain soumis à la NSF

**Sujet:** Frédéric Douit  
**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >  
**Date :** 21/02/2008 13:25  
**Pour :** chereau@dr5.cnrs.fr  
**Copie à :** rousseau@dr5.cnrs.fr

Bonjour Docteur,

Je tiens à vous informer, car je suis en congrès et trop loin pour agir. Il se peut que Frédéric Douit, que vous suivez, soit fortement perturbé par les entretiens et la suspicion qui règne autour de son état. Je ne sais pas quoi faire réellement et vous laisse juge.

Je regrette que deux fois de suite ces avatars administratifs arrivent en mon absence. C'est probablement vrai qu'il aurait du remettre son justificatif d'horaire plus tôt; mais est-on venu le lui demander, voir comment il va,...?

Je vous joins un échange de courrier pour information...  
 J'aimerais quelques conseils.

Bien cordialement  
 Pierre Evesque

Bonjour Jean-Marie,

Merci des explications. Le problème c'est qu'on ne m'informe de rien!  
 et tout semble se faire en cachette.

Si je me répète tant pis:  
 C'est par une collaboration sans faille que nous pourrons l'aider à s'intégrer.

Amicalement,  
 Pierre

----- Message de [jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr) -----

Date : Thu, 21 Feb 2008 09:28:27 +0100

De : Jean-Marie Fleureau <[jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr)>

Répondre à : Jean-Marie Fleureau <[jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr)>

Objet : Re: Frederic

À : Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>

Cc : Laurent Humbert <[laurent.humbert@ecp.fr](mailto:laurent.humbert@ecp.fr)>, Arezou Modaressi <[arezou.modaressi@ecp.fr](mailto:arezou.modaressi@ecp.fr)>, Damien DURVILLE <[damien.durville@ecp.fr](mailto:damien.durville@ecp.fr)>, Ann-Lenaig Hamon <[ann-lenaig.hamon@ecp.fr](mailto:ann-lenaig.hamon@ecp.fr)>, Sylviane Bourgeois <[sylviane.bourgeois@ecp.fr](mailto:sylviane.bourgeois@ecp.fr)>

[Cacher les citations]

Bonjour Pierre,

Il y a plusieurs questions :

- la première est celle de la rencontre avec Laurent dont le seul but était de faire connaissance avec Frédéric. Laurent a rencontré tous les membres du CR "essais mécaniques" dont il est responsable et il rencontre Frédéric à ce titre. Tous les ITA du CR ont reçu une invitation à prendre rendez-vous avec lui et seul Frédéric n'avait pas répondu. C'est ce qui explique le fait qu'il ait été relancé par Laurent pour cet entretien. Ce qui me paraît extraordinaire, c'est que tu t'étonnes que Laurent ait insisté pour avoir cet entretien, pas que Frédéric n'ait pas répondu à la demande de son supérieur hiérarchique. Il n'y a aucune raison de décaler ce rendez-vous jusqu'à ton retour.

- la seconde question, beaucoup plus grave, est celle des horaires. Frédéric devait remettre l'attestation médicale l'autorisant ou non à décaler ses horaires depuis début janvier (la précédente autorisation ne courant que jusqu'à fin décembre). J'ai fini par avoir cette attestation hier mais je comprends pourquoi elle avait tant tardé: Frédéric est autorisé à décaler ses horaires d'une heure \*\_maximum\_\*le

P. Evesque-Courriermail janvier 2013

matin et le soir (le médecin a indiqué précisément 30 à 45 minutes) alors qu'il continuait allègrement à le faire d'une demi-journée. Il doit comprendre (et toi avec) que cette situation n'est pas acceptable et qu'il s'expose à des sanctions graves s'il continue à se comporter de cette façon. Si le médecin du travail ne le considère pas comme malade, ce n'est pas au laboratoire à le faire, d'autant qu'il y a des questions importantes de responsabilité.

Si tu souhaites agir comme intermédiaire entre lui et moi, je t'engage vivement à le lui faire comprendre. Selon ton souhait, j'attendrai ton retour pour traiter ce sujet plus à fond.

Amicalement,

Jean-Marie Fleureau  
Professeur  
Directeur du laboratoire MSS-Mat  
Ecole Centrale Paris et CNRS UMR 8579  
Grande Voie des Vignes  
92295 Châtenay-Malabry cedex  
Tél. 01 4113 1320 - Fax 01 4113 1442  
<http://www.mssmat.ecp.fr>

Pierre Evesque a écrit :  
Bonjour Jean-Marie,

Frédéric semble tracassé.  
Laurent l'a convoqué, et il semble très pressé de le voir.  
Frédéric a aussi reçu une lettre de toi...

J'aurais aimé que l'entretien concernant son travail n'ait pas lieu juste pendant mon déplacement en congrès et qu'on me demande mon avis, puisqu'il travaille avec moi (comme cela a été confirmé lors de la dernière réunion de labo).

Je pense qu'on devrait avoir un minimum de concertation, pour éviter de mettre sur Frédéric une pression psychologique qui ne peut que nuire à sa santé et son travail. C'est par une collaboration sans faille que nous pourrions l'aider à s'intégrer.

Amicalement  
Pierre

--Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

----- Fin du message de [jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr) -----

--  
Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** demande RV pour Frédéric Douit  
**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >  
**Date :** 11/03/2008 17:09  
**Pour :** chereau@dr5.cnrs.fr  
**Copie à :** rousseau@dr5.cnrs.fr

Bonjour Docteur,

Je suis rentré depuis 10-15 jours.

Je trouve que l'état de Frédéric est nettement moins bon suite à ces réunions (voir les mails précédents du 21/2).

En fait il n'arrive que vers 16h-16h30, sauf les jours où il fait une nuit blanche complète.

Bien sur il reste jusqu'à 19h30-20h ( au moins jusqu'à ce que je rentres).

Il m'a aussi aidé à monter mon expérience au Palais de la Découverte, et il a été dormir chez un de ses amis pour être là à 11h.

Il a envie de travailler et ne refuse pas le travail que je lui donne.

Pourriez-vous le convoquer?

je crois qu'il a pris rendez-vous à l'hôtel Dieu pour un diagnostique. Mais il est pour dans 2 mois.

bien cordialement  
pierre evesque

Bonjour Docteur,

Je tiens à vous informer, car je suis en congrès et trop loin pour agir. Il se peut que Frédéric Douit, que vous suivez, soit fortement perturbé par les entretiens et la suspicion qui règne autour de son état.

Je ne sais pas quoi faire réellement et vous laisse juge.

Je regrette que deux fois de suite ces avatars administratifs arrivent en mon absence.

C'est probablement vrai qu'il aurait du remettre son justificatif d'horaire plus tôt;  
mais est-on venu le lui demander, voir comment il va,...?

Je vous joins un échange de courrier pour information...  
J'aimerais quelques conseils.

Bien cordialement  
Pierre Evesque

---

Bonjour Jean-Marie,

Merci des explications. Le problème c'est qu'on ne m'informe de rien!  
et tout semble se faire en cachette.

Si je me répète tant pis:

C'est par une collaboration sans faille que nous pourrons l'aider à s'intégrer.

Amicalement,  
Pierre

----- Message de [jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr) -----

Date : Thu, 21 Feb 2008 09:28:27 +0100

De : Jean-Marie Fleureau <[jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr)>

Répondre à : Jean-Marie Fleureau <[jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr)>

Objet : Re: Frederic

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

362

À : Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>  
Cc : Laurent Humbert <[laurent.humbert@ecp.fr](mailto:laurent.humbert@ecp.fr)>, Arezou Modaressi <[arezou.modaressi@ecp.fr](mailto:arezou.modaressi@ecp.fr)>, Damien DURVILLE <[damien.durville@ecp.fr](mailto:damien.durville@ecp.fr)>, Ann-Lenaig Hamon <[ann-lenaig.hamon@ecp.fr](mailto:ann-lenaig.hamon@ecp.fr)>, Sylviane Bourgeois <[sylviane.bourgeois@ecp.fr](mailto:sylviane.bourgeois@ecp.fr)>

[Cacher les citations]

Bonjour Pierre,

Il y a plusieurs questions :

- la première est celle de la rencontre avec Laurent dont le seul but était de faire connaissance avec Frédéric. Laurent a rencontré tous les membres du CR "essais mécaniques" dont il est responsable et il rencontre Frédéric à ce titre. Tous les ITA du CR ont reçu une invitation à prendre rendez-vous avec lui et seul Frédéric n'avait pas répondu. C'est ce qui explique le fait qu'il ait été relancé par Laurent pour cet entretien. Ce qui me paraît extraordinaire, c'est que tu t'étonnes que Laurent ait insisté pour avoir cet entretien, pas que Frédéric n'ait pas répondu à la demande de son supérieur hiérarchique. Il n'y a aucune raison de décaler ce rendez-vous jusqu'à ton retour.

- la seconde question, beaucoup plus grave, est celle des horaires. Frédéric devait remettre l'attestation médicale l'autorisant ou non à décaler ses horaires depuis début janvier (la précédente autorisation ne courant que jusqu'à fin décembre). J'ai fini par avoir cette attestation hier mais je comprends pourquoi elle avait tant tardé: Frédéric est autorisé à décaler ses horaires d'une heure \*\_maximum\_\* le matin et le soir (le médecin a indiqué précisément 30 à 45 minutes) alors qu'il continuait allègrement à le faire d'une demi-journée. Il doit comprendre (et toi avec) que cette situation n'est pas acceptable et qu'il s'expose à des sanctions graves s'il continue à se comporter de cette façon. Si le médecin du travail ne le considère pas comme malade, ce n'est pas au laboratoire à le faire, d'autant qu'il y a des questions importantes de responsabilité.

Si tu souhaites agir comme intermédiaire entre lui et moi, je t'engage vivement à le lui faire comprendre. Selon ton souhait, j'attendrai ton retour pour traiter ce sujet plus à fond.

Amicalement,

Jean-Marie Fleureau  
Professeur  
Directeur du laboratoire MSS-Mat  
Ecole Centrale Paris et CNRS UMR 8579  
Grande Voie des Vignes  
92295 Châtenay-Malabry cedex  
Tél. 01 4113 1320 - Fax 01 4113 1442  
<http://www.mssmat.ecp.fr>

Pierre Evesque a écrit :  
Bonjour Jean-Marie,

Frédéric semble tracassé.  
Laurent l'a convoqué, et il semble très pressé de le voir.  
Frédéric a aussi reçu une lettre de toi...

J'aurais aimé que l'entretien concernant son travail n'ait pas lieu  
juste pendant mon  
déplacement en congrès et qu'on me demande mon avis, puisqu'il  
travaille avec moi  
(comme cela a été confirmé lors de la dernière réunion de labo).

Je pense qu'on devrait avoir un minimum de concertation, pour éviter  
de mettre sur  
Frédéric une pression psychologique qui ne peut que nuire à sa santé et son  
travail. C'est par une collaboration sans faille que nous pourrions l'aider à  
s'intégrer.

Amicalement  
Pierre

--Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

----- Fin du message de [jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr) -----

--  
Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

--  
Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** Re: demande RV pour Frédéric Douit  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 12/03/2008 18:51  
**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,  
J'ai transmis à Frédéric, il semble d'accord.  
Il vous envoie un mail de confirmation ce soir.  
Merci  
bien cordialement  
Pierre Evesque

----- Message de [rousseau@dr5.cnrs.fr](mailto:rousseau@dr5.cnrs.fr) -----  
Date : Wed, 12 Mar 2008 12:15:23 +0100  
De : Nadine Rousseau <[rousseau@dr5.cnrs.fr](mailto:rousseau@dr5.cnrs.fr)>  
Répondre à : Nadine Rousseau <[rousseau@dr5.cnrs.fr](mailto:rousseau@dr5.cnrs.fr)>  
Objet : Re: demande RV pour Frédéric Douit  
À : Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>

**Bonjour,**

**Le Dr Chereau ne sera pas présent avant lundi prochain. Étant en copie du message, je propose dès aujourd'hui un rendez-vous pour Mr Douit le lundi 17 mars à 11h15, c'est une plage horaire qui vient de se libérer ce matin. Merci de lui faire part de ma proposition et de me donner une réponse.**

**Bien cordialement.**

**N. Rousseau**

**A 17:09 11/03/2008 +0100, vous avez écrit :**

**Bonjour Docteur,**

**Je suis rentré depuis 10-15 jours.**

**Je trouve que l'état de Frédéric est nettement moins bon suite à ces réunions (voir les mails précédents du 21/2).**

**En fait il n'arrive que vers 16h-16h30, sauf les jours où il fait une nuit blanche complète.**

**Bien sur il reste jusqu'à 19h30-20h ( au moins jusqu'à ce que je rentres).**

**Il m'a aussi aidé à monter mon expérience au Palais de la Découverte, et il a été dormir chez un de ses amis pour être là à 11h.**

**Il a envie de travailler et ne refuse pas le travail que je lui donne.**

**Pourriez-vous le convoquer?**

**je crois qu'il a pris rendez-vous à l'hôtel Dieu pour un diagnostique. Mais il est pour dans 2 mois.**

**bien cordialement**

**pierre evesque**

**Bonjour Docteur,**

**Je tiens à vous informer, car je suis en congrès et trop loin pour agir. Il se peut que Frédéric Douit, que vous suivez, soit fortement perturbé par les entretiens et la suspicion qui règne autour de son état.**

**Je ne sais pas quoi faire réellement et vous laisse juge.**

**Je regrette que deux fois de suite ces avatars administratifs arrivent en mon absence.**

**C'est probablement vrai qu'il aurait du remettre son justificatif d'horaire plus tôt;**

**mais est-on venu le lui demander, voir comment il va,...?**

Je vous joins un échange de courrier pour information...  
J'aimerais quelques conseils.

Bien cordialement  
Pierre Evesque

---

Bonjour Jean-Marie,

Merci des explications. Le problème c'est qu'on ne m'informe de rien!  
et tout semble se faire en cachette.

Si je me répète tant pis:  
C'est par une collaboration sans faille que nous pourrions l'aider à  
s'intégrer.

Amicalement,  
Pierre

----- Message de [jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr) -----

Date : Thu, 21 Feb 2008 09:28:27 +0100

De : Jean-Marie Fleureau <[jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr)>

Répondre à : Jean-Marie Fleureau <[jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr)>

Objet : Re: Frederic

À : Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>

Cc : Laurent Humbert <[laurent.humbert@ecp.fr](mailto:laurent.humbert@ecp.fr)>, Arezou Modaressi  
<[arezou.modaressi@ecp.fr](mailto:arezou.modaressi@ecp.fr)>, Damien DURVILLE <[damien.durville@ecp.fr](mailto:damien.durville@ecp.fr)>,  
Ann-Lenaig Hamon  
<[ann-lenaig.hamon@ecp.fr](mailto:ann-lenaig.hamon@ecp.fr)>, Sylviane Bourgeois <[sylviane.bourgeois@ecp.fr](mailto:sylviane.bourgeois@ecp.fr)>

[Cacher les citations]

Bonjour Pierre,

Il y a plusieurs questions :

- la première est celle de la rencontre avec Laurent dont le seul but  
était de faire  
connaissance avec Frédéric. Laurent a rencontré tous les membres du  
CR "essais  
mécaniques" dont il est responsable et il rencontre Frédéric à ce  
titre. Tous les  
ITA du CR ont reçu une invitation à prendre rendez-vous avec lui et  
seul Frédéric  
n'avait pas répondu. C'est ce qui explique le fait qu'il ait été relancé par  
Laurent pour cet entretien. Ce qui me paraît extraordinaire, c'est  
que tu t'étonnes  
que Laurent ait insisté pour avoir cet entretien, pas que Frédéric n'ait pas  
répondu à la demande de son supérieur hiérarchique. Il n'y a aucune  
raison de  
décaler ce rendez-vous jusqu'à ton retour.

- la seconde question, beaucoup plus grave, est celle des horaires.  
Frédéric devait  
remettre l'attestation médicale l'autorisant ou non à décaler ses  
horaires depuis  
début janvier (la précédente autorisation ne courant que jusqu'à fin  
décembre).  
J'ai fini par avoir cette attestation hier mais je comprends pourquoi  
elle avait tant  
tardé: Frédéric est autorisé à décaler ses horaires d'une heure  
\*\_maximum\_\*le  
matin et le soir (le médecin a indiqué précisément 30 à 45 minutes)

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

alors qu'il  
continuait allègrement à le faire d'une demi-journée. Il doit  
comprendre (et toi  
avec) que cette situation n'est pas acceptable et qu'il s'expose à  
des sanctions  
graves s'il continue à se comporter de cette façon. Si le médecin du  
travail ne le  
considère pas comme malade, ce n'est pas au laboratoire à le faire,  
d'autant qu'il y  
a des questions importantes de responsabilité.

Si tu souhaites agir comme intermédiaire entre lui et moi, je  
t'engage vivement à le  
lui faire comprendre. Selon ton souhait, j'attendrai ton retour pour  
traiter ce sujet  
plus à fond.

Amicalement,

Jean-Marie Fleureau  
Professeur  
Directeur du laboratoire MSS-Mat  
Ecole Centrale Paris et CNRS UMR 8579  
Grande Voie des Vignes  
92295 Châtenay-Malabry cedex  
Tél. 01 4113 1320 - Fax 01 4113 1442  
<http://www.mssmat.ecp.fr>

Pierre Evesque a écrit :  
Bonjour Jean-Marie,

Frédéric semble tracassé.  
Laurent l'a convoqué, et il semble très pressé de le voir.  
Frédéric a aussi reçu une lettre de toi...

J'aurais aimé que l'entretien concernant son travail n'ait pas lieu  
juste pendant mon  
déplacement en congrès et qu'on me demande mon avis, puisqu'il  
travaille avec moi  
(comme cela a été confirmé lors de la dernière réunion de labo).

Je pense qu'on devrait avoir un minimum de concertation, pour éviter  
de mettre sur  
Frédéric une pression psychologique qui ne peut que nuire à sa santé et son  
travail. C'est par une collaboration sans faille que nous pourrions l'aider à  
s'intégrer.

Amicalement  
Pierre

--Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42

Poudres & Grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

----- Fin du message de [jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr) -----

--

**Pierre Evesque, DR CNRS**  
**Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs**  
**Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry**  
**France**  
**tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42**

**Poudres & Grains:**

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

--

**Pierre Evesque, DR CNRS**  
**Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs**  
**Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry**  
**France**  
**tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42**

**Poudres & Grains:**

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Nadine ROUSSEAU**  
**Service médical**  
**Téléphone : 01 45 07 52 55**

----- Fin du message de [rousseau@dr5.cnrs.fr](mailto:rousseau@dr5.cnrs.fr) -----

--

**Pierre Evesque, DR CNRS**  
**Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs**  
**Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry**  
**France**  
**tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42**

**Poudres & Grains:**

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** Re: RV médical  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 09/04/2008 10:27  
**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,  
D'accord pour le lundi 21 à 10h45  
Merci beaucoup  
cordialement  
Pierre Evesque

Nadine Rousseau a écrit :

**Bonjour,**

**Je vous propose soit le lundi 21 avril à 10h45 ou le mardi 22 avril à 14h ou 14h30 ou le jeudi 24 avril à 14h30, 15h, ou 15h30 ou le lundi 28 avril 9h15, 10h15, ou 11h15.**

**Merci de votre réponse dès que possible.**

**Cordialement**

**A 18:26 08/04/2008 +0200, vous avez écrit :**

**Bonjour,**  
**Serait-il possible d'avoir un rendez-vous médical avec le Docteur Chereau pour moi.**  
**Merci**  
**Cordialement**  
**Pierre Evesque**

--

**Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs**  
**Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry**

**[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12 18**  
**fax: 33 1 51 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22**  
**poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)**

**Nadine ROUSSEAU**  
**Service médical**  
**Téléphone : 01 45 07 52 55**

--

**Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs**  
**Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry**

**[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12 18**  
**fax: 33 1 51 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22**  
**poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)**

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

369

**Sujet:** rendez-vous Frédéric Douit  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 23/05/2008 09:58  
**Pour :** Catherine CHEREAU <chereau@dr5.cnrs.fr>  
**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

pourriez-vous convoquer F. Douit. Il aura vu prochainement son médecin hospitalier.  
Il semble toujours très sensible à l'opinion négative du directeur.  
Ci joint un échange de mail qui montre aussi les tensions internes.

bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12 18  
fax: 33 1 51 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22  
poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

— Pièces jointes : —

---

Re\_ [mssmat.chercheurs-20-5-08-.pdf

22.3 Ko

Avec Annexe

**Sujet:** Re: [mssmat.chercheurs.tous] rapport d'activité  
**De:** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date:** Tue, 20 May 2008 13:55:26 +0200  
**Pour ::** Jean-Marie Fleureau <jean-marie.fleureau@ecp.fr>  
**Copie à ::** Jean-Hubert Schmitt <jean-hubert.schmitt@ecp.fr>

Jean-Marie,

Comme c'était urgent, j'ai mis les données sur hal en partie Samedi 18/5 de 14h à 20h, puis de nuit, et enfin fini dimanche de 18h à 20h puis après Minuit. Heureusement Frédéric a travaillé aussi et entré les données Dimanche soir. Donc tout est fini depuis lundi matin

Il faut mettre tout cela en heure supplémentaires bien évidemment.

Désolé je n'ai pas pu faire cela plus tôt: Depuis la décision de mettre Frédéric sur ce travail, il s'est trouvé en vacances jusqu'au 13Mai (vacances accordées par Laurent). Puis j'ai été invité cette semaine à participer aux meetings à la mémoire de PG de Gennes, où je faisais une intervention Mercredi et où j'ai eu l'occasion d'écouter C. Cohen-Tanoudji, JM Lehn et A. Fert... et d'autres scientifiques du même calibre...

J'espère avoir représenté correctement le labo et l'Ecole.

J'ai vérifié, j'ai plusieurs commande et ordre de mission en souffrance depuis plus d'une semaine.  
Pourquoi?

Amicalement  
Pierre

Jean-Marie Fleureau a écrit :

**Bonjour à tous,**

**Les dates d'envoi du rapport d'activité sont maintenant fixées de façon définitive et il va falloir se mettre sérieusement au travail :**

- date d'envoi du dossier de l'Ecole au ministère : 15 octobre 2008
  - date de remise du dossier à la DR : 1er septembre 2008
  - date à laquelle les dossiers des axes doivent être complètement terminés : 1er Juillet 2008 (avec le dossier "bilan", le dossier "projet", les publications de chaque axe entrées dans HAL, les fiches individuelles des chercheurs).
- La visite d'évaluation devrait avoir lieu entre le 15/10/2008 et le 15/03/2009.

**\*Il est donc essentiel que vos publications (articles de revues et communications à des colloques internationaux au minimum) soient entrées dans HAL sans attendre, afin de servir de pouvoir être référencées correctement dans les rapports. Mes précédents appels étant restés sans réponse auprès de certains, je me vois contraint de ne plus signer aucun document (missions, remboursements de frais, commandes, etc.) pour les chercheurs qui n'accepteraient pas de consacrer le temps nécessaire à ce travail essentiel. En refusant de le faire, ils pénalisent le laboratoire et par conséquent leurs collègues. Merci donc de me signaler lorsque vous aurez terminé.**

**\*Les documents à fournir sont maintenant définitifs. Vous pourrez les trouver sur le site du ministère. Vous devrez également fournir votre fiche personnelle d'activité. Je vous joins la nouvelle version qui est très peu différente du modèle que je vous avais envoyé précédemment. Pour ceux qui ont déjà fourni cette fiche, vous pouvez soit me l'envoyer à nouveau en la complétant ou en la vérifiant, soit demander à Emmanuelle de retranscrire la fiche déjà fournie sur le nouveau document. Pour les autres, il est impératif de me fournir la nouvelle fiche remplie avant le 15 Juin.**

Merci à tous pour votre participation à ce travail certes ingrat mais indispensable.

**Bien cordialement,**

\*

\*

--

Pierre Evesque, DR cnrs                      Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
Ecole Centrale Paris                         F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)                      tels: 33 1 1 41 13 12 18  
fax: 33 1 51 13 14 42                         & 33 1 43 50 12 22  
poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

371

**Sujet:** Re: om et commande

**De:** OLS Nadege <nadege.ols@ecp.fr>

**Date:** Tue, 20 May 2008 17:07:19 +0200

**Pour ::** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

La commande et l'OM sont à la signature.

Demain j'envoie !

Nadège

Pierre Evesque a écrit :

**Bonjour Nadège,  
est-ce que la commande radisspare est partie?  
et l'OM ESTEC est-il établi et signé?  
Merci  
Pierre**

--

\*\*\*\*\*

Nadège OLS

Chargée de Gestion

Laboratoire MSSMat UMR 8579 - Division 0202

Ecole Centrale Paris

Grande Voie des Vignes

92295 Châtenay-Malabry Cedex

Tel : 01 41 13 13 38

Fax : 01 41 13 14 42

Web : [www.mssmat.ecp.fr](http://www.mssmat.ecp.fr)

\*\*\*\*\*

**Sujet:** Re: Convocation Mr Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 27/06/2008 14:40

**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>, Catherine CHEREAU <chereau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,

Suite à votre appel, F. Douit a pris rendez-vous ce matin avec l'infirmière pour un rendez-vous le 3 juillet 15h30 avec le Dr Chereau.

Je suis confus: je lui avais demandé il y a 15-jours-3-semaines s'il avait rendez-vous prochainement avec le Dr Chereau et il m'a toujours répondu négativement, et qu'il attendait d'avoir été à l'Hotel Dieu (Lundi 30/6) pour prendre rendez-vous.

Comme il vous le dira, depuis le 16-18/6 la situation s'améliore bien. J'espère que cela va durer. Il a changé de bureau hier. Il faudrait que cela dure.

bien cordialement  
Pierre Evesque

Bien

Nadine Rousseau a écrit :

**Bonjour Monsieur,**

**Je vous ai laissé un message sur votre répondeur téléphonique ce matin . un email est plus adapté.**

**J'avais convoqué Mr Douit lundi 23 juin avec le Dr Chereau, il n'est pas venu à son rendez-vous et ne s'est pas excusé. Le médecin part en vacances le 9 juillet. Le médecin souhaitez revoir Mr Douit. Il pourrai venir soit le jeudi 3 juillet à 15h30 ou le 8 juillet à 14h30 ou 15h.**

**Pouvez vous lui faire part de mon message et lui demander de me confirmer soit directement par email ou téléphone son rendez-vous, ou par votre intermédiaire.**

**Par avance merci**

**Bien cordialement**

**Nadine ROUSSEAU**

**Service médical**

**Téléphone : 01 45 07 52 55**

--

Pierre Evesque, DR cnrs  
Ecole Centrale Paris

Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

fax: 33 1 51 13 14 42

tels: 33 1 1 41 13 12 18

& 33 1 43 50 12 22

poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** [Fwd: Re: F Douit]  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 02/07/2008 10:43  
**Pour :** Catherine CHEREAU <chereau@dr5.cnrs.fr>  
**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

Juste pour vous dire que F. Douit arrive le matin couramment maintenant depuis 15 jours.

Cela est arrivée 10-15 jours après que le Directeur m'ait demandé (28/5/08) de faire son entretien annuel, ce qui pour F. Douit a été considéré comme l'équivalent d'un futur positif, avec relachement des contraintes administratives et des contraintes de son environnement.

Son chef de CR était aussi en vacances pendant les derniers 15 jours.

Entretemps, (Jeudi 19/6) J'ai vu le Délégué Régional et lui ai parlé franchement de la situation au labo: de la mienne et de celle de Frédéric, et en particulier du travail et des horaires de F. Douit. (Je ne lui ai pas parlé de la forte amélioration qui commençait juste).

J'ai ensuite fait l'entretien annuel d'activité de F.Douit Mercredi 25/6 . Une discussion a suivi Jeudi 26 avec le Directeur du labo, au départ sur les horaires de F.Douit, puis sur d'autres points du rapport; il a acté l'entretien sans ajout ni modification; il a accepté finalement que je sois son seul référant. J'ai donc acté cette conclusion par un mail au Directeur du Laboratoire avec copie à M. Traimond. (voir Mail joint). La prochaine réunion des CR aura lieu le 3/9/08.  
 Il faudrait rendre cette nouvelle officielle plus rapidement que le 3/9 (qu'en pensez-vous?).

Depuis, F. Douit a travaillé ces 3 derniers jours avec des personnes extérieures à l'Ecole et il a donné un bon coup de main. (27/6, 30/6 et 1/7/08).

Ceci dit son Chef de CR (Laurent Humbert), qui était parti en vacances au moment de l'entretien, est revenu lundi 30/6, et il l'a convoqué en passant dans son bureau avant-hier lundi, sans m'en parler préalablement. Frédéric n'a eu que le temps de me prévenir en y partant. L'entretien a duré 1h. J'ai trouvé Frédéric assez stressé après.

Il est arrivé un peu en retard le lendemain (11h30-11h45).

J'ai été parlé avec Laurent avant de revoir Frédéric. L. Humbert n'a rien remarqué.

Je pense que vous pourrez demander à F. Douit comment l'entretien s'est passé.

Aujourd'hui je l'attends.

bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
 Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12 18  
 fax: 33 1 41 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22  
 poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

— Re: F Douit.eml —

**Sujet:** RE: F Douit  
**De :** "Gilles Traimond" <gilles.traimond@dr5.cnrs.fr>  
**Date :** 26/06/2008 14:58  
**Pour :** ""Pierre Evesque"" <pierre.evesque@ecp.fr>, ""Jean-Marie Fleureau"" <jean-marie.fleureau@ecp.fr>  
**Copie à :** <delegue@dr5.cnrs.fr>

Merci pour cette information.

Cordialement,

Gilles TRAIMOND  
 Délégué Régional du CNRS  
 Ile de France Ouest et Nord  
 1 Place ARISTIDE BRIAND  
 92195 MEUDON CEDEX  
 Tél: 01 45 07 52 32

-----Message d'origine-----

De : Pierre Evesque [<mailto:pierre.evesque@ecp.fr>]

Envoyé : jeudi 26 juin 2008 14:48

À : Jean-Marie Fleureau

Cc : [delegue@dr5.cnrs.fr](mailto:delegue@dr5.cnrs.fr)

Objet : F Douit

Jean-Marie,

Comme je te l'ai dit ce matin, j'ai rempli la feuille d'entretien à partir des conseils du Délégué Régional.

Il est aussi important que je sois tenu au courant de toutes les activités de F Douit, et qu'il n'ait qu'un seul référant. Merci de m'avoir donné ton accord sur ce point. Le mieux serait de l'acter au prochain conseil des CR et de passer le mot à tout le personnel du laboratoire.

Amicalement

Pierre

--

Pierre Evesque, DR cnrs  
Ecole Centrale Paris

Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

fax: 33 1 51 13 14 42

poudres & grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

tels: 33 1 1 41 13 12 18

& 33 1 43 50 12 22

—Pièces jointes :—

---

Re: F Douit.eml

8.5 Ko

**Sujet:** Re: Mr DOUIT  
**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>  
**Date :** 10/07/2008 09:21  
**Pour :** Catherine CHEREAU <chereau@dr5.cnrs.fr>  
**Copie à :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour,  
Avez-vous pu conclure?  
Merci  
Pour l'instant F. Douit continue à arriver avant midi, mais pas encore à 10h.  
je pense que son état continue à s'améliorer. Mais il faut surtout qu'il se consolide.  
bien cordialement  
Pierre Evesque

Catherine CHEREAU a écrit :

**bonjour,**  
**j'ai vu cet après midi monsieur DOUIT en visite médical. son état s'est bien amélioré mais pour conclure la visite**  
**j'attends le courrier de son thérapeute . Si je n'ai rien reçu lundi prochain je le contacterai par téléphone lundi matin**  
**jour de sa consultation.**  
**bien cordialement**  
**C.Chéreau**

--

Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12 18  
fax: 33 1 41 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22  
poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013 mails identiques 18:36 & 18h59 376

**Sujet:** [Fwd: Re: RAPPEL : dossier carrières CNRS]

sauf le rajout du mail JMF

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 15/06/2009 18:59

**Pour :** Catherine CHEREAU <chereau@dr5.cnrs.fr>, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

Vous voyez demain Frédéric Douit.

Je pense que l'ambiance est toujours mauvaise d'après ce que le Directeur du laboratoire m'écrit (voir copie mail). [L'année dernière F Douit arrivait à 17h.](#)

[J'ai été absent du 15 Mars au 7 Juin pour cause médicale \(Infarctus + AVC\) probablement lié à une surcharge de travail \(que je vous avais décrit\). A mon avis malgré de contre temps il y a une stabilisation des horaires, qu'il faut améliorer](#)

Pendant ce temps Frédéric s'est débrouillé tout seul avec les étudiants.

Il m'a dit qu'il n'a eu aucun contact ni avec son chef direct (Laurent Humbert) ni avec le Directeur.

J'ai croisé une seule fois son chef pendant les 3 mois d'absence. Il m'a dit de faire le bilan de carrière avec lui (F. Douit) car il (L Humbert) ne savait pas ce qu'il avait fait. J'étais à ce moment là au labo en visite (arrêt de travail)

Je ne vois pas comment le labo peut faire un bilan correct de son activité.

Il a demandé du travail pour un de mes thésards à l'atelier de Mécanique pendant mon absence. Le directeur de cet atelier est son chef directe.

Le travail n'a pas été fait !!!!

Je suis à votre disposition pour plus ample renseignement

Bien cordialement

Pierre Evesque

----- Message original -----

**Sujet :**Re: RAPPEL : dossier carrières CNRS

**Date :**Mon, 15 Jun 2009 17:00:27 +0200

**De :**Jean-Marie Fleureau <[jean-marie.fleureau@ecp.fr](mailto:jean-marie.fleureau@ecp.fr)>

**Pour :**Pierre Evesque <[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)>

**Copie à :**Emmanuelle OLIVRY <[emmanuelle.olivry@ecp.fr](mailto:emmanuelle.olivry@ecp.fr)>, Laurent HUMBERT <[laurent.humbert@ecp.fr](mailto:laurent.humbert@ecp.fr)>, [frederic.douit@ecp.fr](mailto:frederic.douit@ecp.fr)

**Références :**<[4A3622C3.8060507@ecp.fr](mailto:4A3622C3.8060507@ecp.fr)>

En outre, je serai absent les 23 et 24. Il est donc impératif que le dossier me parvienne au plus tard le lundi 22 pour signature.

Concernant Frédéric, il ne m'a donné aucune prolongation du décalage d'horaires du médecin CNRS depuis longtemps mais il continue à arriver à la même heure (par exemple 11h40 comme je l'ai vérifié). Il faut donc que ceci, qui constitue une faute professionnelle grave, figure dans son dossier.

Cordialement,

Jean-Marie Fleureau

Professeur

Directeur du laboratoire MSS-Mat

Ecole Centrale Paris et CNRS UMR 8579

Grande Voie des Vignes

92295 Châtenay-Malabry cedex

Tél. 01 4113 1320 - Fax 01 4113 1442

<http://www.mssmat.ecp.fr>

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

377

Emmanuelle OLIVRY a écrit :

- > Bonjour Pierre
- > Je te rappelle que les dossiers Carrières des agents CNRS doivent
- > parvenir au CNRS le 24 juin dernier délai.
- > Cordialement
- > Emmanuelle
- >

--

Pierre Evesque, DR CNRS  
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs  
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry  
France  
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42  
33 1 43 50 12 22

Poudres & Grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

**Sujet:** F Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 12/12/2007 16:26

**Pour :** chereau@dr5.cnrs.fr, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Bonjour Docteur,

Serait-il possible que vous convoquiez F. Douit pour faire le point.

Il est plus assidu et persévérant au travail, mais a toujours du mal avec ses horaires.

Il m'a dit qu'il avait été convoqué par le Directeur du labo, je crois le 26 Novembre. Ni son responsable, ni moi sommes au courant.

Je crois que cet entretien l'a perturbé.

En tout cas il me déclare ses horaires honnêtement, ce qui veut dire je pense qu'il cherche à s'améliorer.

Merci beaucoup.

Bien cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR cnrs

cnrs

Ecole Centrale Paris

Lab MssMat, umr 8579

F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

18

fax: 33 1 51 13 14 42

poudres & grains:

[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg)

[/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

tels: 33 1 1 41 13 12

& 33 1 43 50 12 22

**Sujet:** Re: F Douit  
**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >  
**Date :** 18/12/2007 18:02  
**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Merci beaucoup,  
et bonnes fêtes  
bien cordialement  
Pierre Evesque

----- Message de [rousseau@dr5.cnrs.fr](mailto:rousseau@dr5.cnrs.fr) -----  
Date : Tue, 18 Dec 2007 15:27:01 +0100  
De : Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>  
Répondre à : Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>  
Objet : Re: F Douit  
À : Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >

**Bonjour monsieur,**

**Ce message pour vous informer que j'envoie ce jour une convocation à Mr Douit pour le jeudi 10 janvier 2008 à 10h45**

**Bien cordialement  
Nadine rousseau**

**A 16:26 12/12/2007 +0100, vous avez écrit :  
Bonjour Docteur,**

**Serait-il possible que vous convoquiez F. Douit pour faire le point.  
Il est plus assidu et persévérant au travail, mais a toujours du mal avec ses horaires.  
Il m'a dit qu'il avait été convoqué par le Directeur du labo, je crois le 26 Novembre. Ni son responsable, ni moi sommes au courant.  
Je crois que cet entretien l'a perturbé.**

**En tout cas il me déclare ses horaires honnêtement, ce qui veut dire je pense qu'il cherche à s'améliorer.**

**Merci beaucoup.**

**Bien cordialement  
Pierre Evesque**

**-- Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
Ecole Centrale Paris                F-92295  
Châtenay-Malabry [pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)[1]            tels: 33 1  
1 41 13 12 18            fax: 33 1 51 13 14 42  
& 33 1 43 50 12 22 poudres & grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)[2]**

**Nadine ROUSSEAU  
Service médical  
Téléphone : 01 45 07 52 55**

**Liens:**

-----  
[1] <mailto:pierre.evesque@ecp.fr>  
[2] [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

----- Fin du message de [rousseau@dr5.cnrs.fr](mailto:rousseau@dr5.cnrs.fr) -----



**Sujet:** F Douit

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 13/07/2007 15:38

**Pour :** chereau@dr5.cnrs.fr, rousseau@dr5.cnrs.fr

Bonjour Docteur,

Je fais suite à notre entretien d'hier à propos de F. Douit.

Comme je vous l'ai dit j'ai été absent 10 jours pour une mission en Chine fin juin-début juillet, juste après que Frédéric ait vu sa prime diminuée.

Depuis que je suis rentré (9 juillet), il arrive au travail en milieu d'après-midi. Il est donc en nette régression par rapport à son planning des derniers mois.

J'essaye de le redynamiser, mais ne suis pas sûr d'y arriver.

Pourriez-vous le convoquer d'urgence.

Merci beaucoup.

Bien cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579  
cnrs  
Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12  
18  
fax: 33 1 51 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22  
poudres & grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

**Sujet:** entretien individuel Frederic Douit et +

**De :** Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

**Date :** 07/06/2007 16:26

**Pour :** Jean-Marie Fleureau <jean-marie.fleureau@ecp.fr>

**Copie à :** Claude PRIOUL <claud.prioul@ecp.fr>, chereau@dr5.cnrs.fr, rousseau@dr5.cnrs.fr, marie-helene.gauthier@ecp.fr

Jean-Marie,

Je ne comprends pas pourquoi l'entretien individualisé que doit avoir Frédéric dans le cadre de son travail ne se passe pas avec moi, son encadrant direct, car c'est en général le cas pour les autres techniciens et les autres encadrants. Je ne comprends pas non plus pourquoi je n'ai pas été informé de cet entretien par la hiérarchie. C'est à mon sens un manque d'organisation très dommageable surtout quand il s'agit de la gestion d'un cas "sensible". Plus ennuyeux, j'ai appris cela au hasard d'une visite de Claude Prioul que tu avais chargé de cet entretien et qui venait me voir pour m'informer qu'il ne trouvait pas Frédéric et qu'il n'était pas venu à son rendez-vous du matin!

Après 5minutes de recherche j'ai trouvé Frédéric au laboratoire, qui m'a indiqué que son rendez-vous avec Claude était la semaine suivante, information que m'a finalement confirmée Claude le lendemain matin.

De tels reproches sont déjà très gênants de la part de la hiérarchie à l'adresse d'un personnel quelconque, mais c'est encore plus grave de se comporter ainsi avec une personne fragile.

Par ailleurs, j'avais discuté avec Claude de l'éventualité d'un entretien individuel un mois avant. Il m'avait dit que ce serait mieux que ce soit moi qui le mène.

Frédéric va un peu mieux; je pense qu'il faut encore le ménager et que les règles doivent rester fixes.

Vois-tu un inconvénient à ce que je mène cet entretien?

Bien entendu il pourrait avoir un deuxième entretien avec Claude, mais il faut être conscient que les objectifs qu'il puisse exprimer/signer n'ont qu'une valeur relative et ne doivent pas être utilisés pour le culpabiliser mais au contraire pour le stimuler.

#### **Quelques rappels de faits:**

Il y a un peu plus d'un an, après à peu près deux ans au sein du laboratoire, tu m'avais confié la charge de l'encadrement de Frédéric Douit, qui posait un problème sérieux d'après vous. Cette tâche m'avait été confiée lors d'une réunion du conseil des CR à laquelle j'avais été spécialement convié.

A l'époque Frédéric avait beaucoup de mal à se mobiliser et à se concentrer, d'où un certain nombre de reproches de la part de ses collègues, ce qui ne facilitait pas son intégration dans l'équipe.

Par contre il rendait des services à plusieurs thésards et permanents, surtout du point de vue stockage des données. De fait, ceci montrait sa volonté d'être utile, mais ceci avait rendu ma tâche d'encadrement plus compliquée, car je n'avais pas ou peu connaissance de tous ces travaux. J'avais donc du mal à les comptabiliser et à suivre/analyser les progrès de Frédéric. Ainsi, un mois ou deux après ce conseil, je t'avais demandé de confirmer que tout l'encadrement direct devait passer par moi, ce que tu avais fait bien volontiers, et que tout le monde devait m'indiquer le travail réalisé.

Après plusieurs mois d'efforts, d'essais et avec quelques conseils et assistance du personnel (médecin, infirmière, psychologue) de l'infirmerie de l'ecp, Frédéric poursuit une thérapie et il est suivi régulièrement par la médecine du travail du CNRS et à l'extérieur. Le personnel médical m'a toujours confirmé que Frédéric cherchait à s'en sortir et ne simulait pas.

C'est pour préserver son intérêt que je t'écris; c'est et ce sera aussi celui du labo.

Amicalement  
Pierre

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

383

--

Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579  
cnrs  
Ecole Centrale Paris                F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12  
18  
fax: 33 1 51 13 14 42                & 33 1 43 50 12 22  
poudres & grains:  
[http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php?id_rubrique=1)

**Sujet:** Re: demande de convocation  
**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >  
**Date :** 04/05/2007 10:16  
**Pour :** Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Merci,  
pierre Evesque

Nadine Rousseau a écrit :

**Bonjour,**

Comme convenu je vous informe que j' ai reçu un message ce jour de Mr Douit me confirmant ma proposition de rendez-vous avec le Dr Chereau pour le lundi 7 mai à 15h30.

Cordialement  
Nadine rousseau

A 10:50 02/05/2007 +0200, vous avez écrit :

**Bonjour,**

Comme convenu par téléphone, ci-joint les coordonnées de Frédéric DOUIT  
Frédéric Douit < frederic.douit@ecp.fr >  
tel 01 41 13 17 60; portable 06 71 20 73 18

L'infirmière qui l'a suivi à l'ECP est  
Marie-Hélène Gauthier  
e-mail: [marie-helene.gauthier@ecp.fr](mailto:marie-helene.gauthier@ecp.fr)  
tel: 01 41 13 13 30

et le Dr de l'ECP est Dr S. Lai 01 41 13 13 40

Merci de convoqué F. Douit rapidement  
Cordialement  
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12 18  
fax: 33 1 51 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22  
poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

Nadine ROUSSEAU  
Service médical  
Téléphone : 01 45 07 52 55

--

Pierre Evesque, DR cnrs            Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
Ecole Centrale Paris            F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)            tels: 33 1 1 41 13 12 18  
fax: 33 1 51 13 14 42            & 33 1 43 50 12 22  
poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)

P.Evesque-Courriermail

janvier 2013

385

**Sujet:** demande de convocation

**De :** Pierre Evesque < pierre.evesque@ecp.fr >

**Date :** 02/05/2007 10:50

**Pour :** rousseau@dr5.cnrs.fr, Frédéric Douit < frederic.douit@ecp.fr >

Bonjour,

Comme convenu par téléphone, ci-joint les coordonnées de Frédéric DOUIT

Frédéric Douit < frederic.douit@ecp.fr >

tel 01 41 13 17 60; portable 06 71 20 73 18

L'infirmière qui l'a suivi à l'ECP est

Marie-Hélène Gauthier

e-mail: [marie-helene.gauthier@ecp.fr](mailto:marie-helene.gauthier@ecp.fr)

tel: 01 41 13 13 30

et le Dr de l'ECP est Dr S. Lai 01 41 13 13 40

Merci de convoqué F. Douit rapidement

Cordialement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR cnrs  
Ecole Centrale Paris

Lab MssMat, umr 8579 cnrs  
F-92295 Châtenay-Malabry

[pierre.evesque@ecp.fr](mailto:pierre.evesque@ecp.fr)

tels: 33 1 1 41 13 12 18

fax: 33 1 51 13 14 42

& 33 1 43 50 12 22

poudres & grains: [http://www.mssmat.ecp.fr/html\\_petg/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.mssmat.ecp.fr/html_petg/rubrique.php3?id_rubrique=1)